This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. III B. 4230

B. 55e

ÉPHEMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

ÉPHÉMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES,

PRÉSENTANT POUR CHACUN DES JOURS DE L'ANNÉE, UN TABLEAU DES ÉVÉNEMENS REMARQUABLES QUI DATENT DE CE MÊME JOUR DANS L'HISTOIRE DE TOUS LES SIÈCLES ET DE TOUS LES PAYS, JUSQU'AU 1er JANVIER 1812.

Et quo sit facto quæque notata die.
OVID. *Fast.*

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

PARIS,

Chez { LE NORMANT, Libraire, rue de Seine, n°. 8.
H. NICOLLE, Libraire, même rue, n°. 12.

1812.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
30 OCT 1986
OF OXFORD
LIBRARY

ÉPHÉMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE MOIS DE MARS.

C'est Romulus qui divisa l'année en dix mois, et donna le premier rang au mois de mars, qu'il nomma ainsi du nom de son père (*Mars*). Ovide dit néanmoins que les peuples d'Italie avoient déjà ce mois avant Romulus, mais que chacun de ces peuples le plaçoit d'une manière différente. Les uns en faisoient le troisième, d'autres le quatrième, d'autres le cinquième, et d'autres le sixième ou même le dixième de l'année.

Des fastes étrangers j'ai feuilleté les pages :
Dans tous on trouve Mars, malgré divers usages :
Ce mois chez les Albains est le troisième mois.
A Falère, selon le calcul et les lois,
C'est le cinquième ; il fut le sixième à Férente.
Aux murs de Télégone, une loi différente
Le place au même rang qu'aux fastes des Albains.
A deux dégrés plus bas, mis chez les Laurentins,
Chez les Eques guerriers, on le place au dixième.
Chez les premiers Sabins ce mois fut le deuxième ;

Et de Sulmone encore, le colon belliqueux
Se conforme à la loi des Sabins ses aïeux.
A Mars, par Romulus, la palme fut donnée;
Et l'auteur de ses jours commença son année.

Fastes d'Ovide, trad. de Desaintange.

Mais l'année, telle que la fixa Romulus, ne se trouvoit conforme, ni au cours du soleil, ni au cours de la lune. Numa réforma le calendrier, autant que l'ignorance où l'on étoit alors de l'astronomie put le permettre; et ce ne fut pas un des moindres ouvrages de ce prince; il ajusta son année de douze mois au cours et aux phases de la lune. Mais le calendrier de Numa eut encore besoin d'être corrigé dans la suite, faute d'avoir observé la différence de l'année lunaire à l'année solaire.

Jules César réforma l'année irrégulière de Numa, sur les observations de l'astronome Sosigènes, qu'il fit venir d'Alexandrie. Le calendrier fut réglé sur les révolutions solaires. Il ajouta onze jours et six heures à l'année lunaire de Numa: de sorte que l'année Julienne fut composée de trois cent soixante-cinq jours et six heures; et comme, après quatre ans révolus, ces six heures formoient un jour, Jules César ordonna qu'au retour de chaque lustre l'année seroit de trois cent soixante-six jours. On intercala donc un jour à chaque quatrième année, qui fut appelée *bissextile*, parce que le jour intercalaire, placé après le sixième des calendes de Mars, étoit appelé *bis-sextus*. (*Voyez* les Observations préliminaires sur le mois de janvier.)

C'étoit en ce mois que l'on payoit ses maîtres; que l'on commençoit les Comices; que l'on faisoit l'ad-

judication des baux et des fermes publiques ; que les jeunes gens prenoient la toge libre, *toga libera, seu virilis ;* que les femmes servoient à table les esclaves et les serviteurs, comme les hommes le faisoient aux Saturnales ; que les Vestales renouveloient le feu sacré. Jusqu'au temps d'Annibal, c'étoit encore en ce mois que les nouveaux magistrats entroient en charge :

Hinc etiaem veteres iniit memorantur honores,
Ad spatium belli, perfide Pane, tui.

(Ovide.)

Dans les premiers jours de mars, on célébroit la fête des Anciles ou des boucliers sacrés. Ovide ne nous a pas conservé la date précise de cette fête. On sait que ce qui donna lieu à son institution, fut un bouclier que Numa dit lui avoir été envoyé du ciel comme un gage sacré de l'éternelle durée de Rome. Ce bouclier fut nommé Ancile : on proposa d'en faire forger onze parfaitement semblables, afin que ce gage de salut ne pût être enlevé. Numa le fit porter inutilement à tous les ouvriers de Rome ; le seul Veturius Mammurius réussit à faire les onze autres, et les fit si ressemblans qu'on ne put reconnoître le véritable. Numa institua pour les garder un collége de douze prêtres pris dans l'ordre des Patriciens, et plaça les boucliers dans le temple de Mars. La fonction de ces prêtres étoit de porter en pompe les *anciles*, et d'en donner le spectacle au peuple pendant le mois de Mars. Ils dansoient en frappant en cadence sur ces boucliers ; c'est de ces danses que leur nom de *Saliens* tire son étymologie ; ce sacerdoce étoit très révéré à Rome. Les jours consacrés à la fête des *anciles* étoient regardés comme malheureux pour les mariages ; et la

femme du grand-prêtre de Jupiter devoit pendant ce temps s'abstenir de peigner ses cheveux :

Nubere si qua voles, quamvis properabitis ambo,
Differ : habent parvæ commoda magna moræ.
Arma movent pugnam, pugna est aliena maritis.
Condita cum fuerint, aptius omen erit.
His etiam conjux apicati cincta Dialis
Lucibus impexas debet habere comas.

(Ovide.)

Le mois de Mars, quoiqu'il portât le nom du dieu de la guerre, étoit sous la protection particulière de Minerve, et il a toujours eu trente-un jours. Les réglemens de Romulus, de Numa et de Jules César n'ont point varié sur ce point.

Ce n'est, comme nous l'avons déjà observé, que depuis l'édit de Charles IX, de l'an 1564, qu'on a commencé en France à compter l'année par le mois de janvier. Elle commençoit auparavant à Pâques : ainsi la même année avoit deux fois le mois de Mars, et on disoit Mars avant Pâques, et Mars après Pâques. Le commencement du mois de Mars étoit d'une année et la fin d'une autre, lorsque Pâques arrivoit dans le mois de Mars.

Les astronomes le mettent aussi le premier, à cause que c'est alors que le soleil entre dans le signe d'Aries ou du Bélier, par lequel ils commencent à compter les signes du zodiaque.

Les marins appèlent flot de Mars, le tems où la mer s'étend le plus loin sur les grèves. Ce tems arrive deux fois l'an, à la lunaison la plus proche des équinoxes de Mars et de Septembre ; mais le flot de Mars est plus grand que celui de Septembre. Aussi,

l'Ordonnance de la marine parle du grand flot de Mars.

Si le vent la favorise, la marée du quatorze Mars de cette année doit être très forte. (*Voyez* le 1er février, *Observations générales.*)

On dit proverbialement, *celà vient comme Mars en carême*, pour dire cela vient bien à-propos.

— Vers les premiers jours de Mars, l'empereur de la Chine choisit quelques seigneurs de la première qualité, et les envoie à la salle de ses ancêtres se prosterner devant leurs portraits, et les avertit que le jour suivant il offrira le sacrifice du printems.

On assemble cinquante vieillards vénérables, laboureurs de profession, qui doivent être présens lorsque l'empereur ouvrira la terre, et autant de laboureurs plus jeunes, destinés à disposer la charrue, à atteler des bœufs, et à préparer les cinq sortes des grains que l'empereur doit semer.

Le lendemain, le prince se transporte en grande pompe au champ destiné à la cérémonie. Les princes de la famille impériale, les présidens des cinq grands tribunaux et un nombre infini de Mandarins de toutes les classes l'accompagnent. Deux côtés du champ sont bordés par les officiers et les gardes de l'empereur; le troisième est réservé à tous les laboureurs, qui accourent pour voir leur profession honorée; les Mandarins occupent le quatrième.

L'empereur entre seul dans le champ, se prosterne, et frappe neuf fois la terre de son front, pour adorer le Chang-Ti ou le Tien, c'est-à-dire le Dieu du Ciel. Il prononce à haute voix une prière qu'un des tribunaux a composée. Ensuite, en sa qualité de souverain

pontife, il immole un bœuf qu'il offre pour obtenir du ciel l'accroissement et la conservation des biens de la terre. Tandis qu'on place la victime sur un bûcher où le feu doit la consumer, on amène une charrue attelée d'une paire de bœufs magnifiquement ornés. Le prince quitte ses habits impériaux, sillonne une partie du champ, et sème ensuite du froment, du riz, du millet, des fèves, et une autre espèce de millet qu'on appelle *cac-seang*. Ces grains sont portés par des grands seigneurs, dans des coffres précieux. La cérémonie finit par des récompenses en argent, que l'empereur fait distribuer aux cent laboureurs qu'on a convoqués; et s'il y en a quelqu'un dans l'empire, qui ait défriché des terres incultes jusqu'à quatre-vingts arpens, il devient Mandarin de la huitième classe, suivant un édit de l'empereur Yont-Chin. Enfin, cette cérémonie est répétée le même jour dans toutes les provinces de l'empire, par les vice-rois, assistés de tous les magistrats.

— Les Perses anciens et modernes ont toujours célébré par des fêtes le retour du printems et du premier jour de l'année, qui commence chez eux dans le courant de notre mois de Mars, au moment où le soleil entre dans le signe du bélier. (*Voyez* le 14 Mars.) On trouve dans Chardin des détails curieux sur les cérémonies anciennement observées, et sur celles qu'on observe encore aujourd'hui dans ces solennités :

« Les Persans, dit ce voyageur si justement célèbre, ont un grand nombre de fêtes, tant religieuses que civiles, c'est-à-dire de ces jours consacrés, soit à la commémoration des mystères et des évènemens principaux de la religion, soit à

» la mémoire des révolutions importantes ; cepen-
» dant ils ne gardent et ne célèbrent solennellement
» que trois fêtes religieuses, savoir, le lendemain de
» leur carême qui leur est comme le jour de Pâ-
» ques aux Chrétiens, le sacrifice d'Abraham et le
» martyre des fils d'Aly, et qu'une fête civile, qui est
» la solennité du nouvel an. Mais on peut dire que
» n'en gardant qu'un ede cette sorte, ils la célèbrent
» fort solennellement : elle dure trois jours, et en
» quelque lieu, comme à la cour, jusqu'à huit, com-
» mençant au point que le soleil entre dans le signe
» du Bélier. On appelle cette fête *naurus sultanié*,
» c'est-à-dire, *le nouvel an royal ou impérial*, pour
» le distinguer du vrai nouvel an, selon l'époque pré-
» sente de la Perse, lequel commence le jour que le
» faux prophète Mahomet s'enfuit de la Mecque, dans
» la crainte que le peuple ne le mît en pièces, en
» haine de sa nouvelle doctrine, duquel jour tous les
» Mahométans du monde comptent leur nouvelle
» année. Ce nouvel an de l'époque mahométane, qui
» est une époque lunaire, tombe au premier jour
» du mois de Moharrem, le premier mois de cette
» époque, laquelle ils appellent l'*Hégire*. Mais pour
» ne parler à présent que de l'ancienne époque qui
» est solaire, les Persans font Gemehid, quatrième
» roi de Perse, le premier instituteur de la fête du
» nouvel an : sur quoi il faut observer que les anciens
» Perses faisoient fort solennellement les fêtes des
» solstices et des équinoxes, mais particulièrement
» celle de l'équinoxe vernal, parce que c'est le re-
» tour du beau temps. La fête duroit huit jours : le
» premier jour, le roi recevoit les vœux de la foule

» du peuple ; il donnoit le second aux savans, et » particulièrement aux astronomes ; le troisième aux » prêtres ; le quatrième aux magistrats ; le cinquième » aux grands du royaume ; le sixième à ses parens ; » et les deux autres à ses femmes et à ses enfans. On » continua en Perse de solenniser cette fête jusqu'à » l'invasion du royaume par les Mahométans, qui » ayant apporté, avec une nouvelle religion, une » nouvelle époque, dans laquelle le premier jour de » l'an ne tomboit plus à l'équinoxe du printemps, » l'ancienne coutume de solenniser le premier jour » du printemps diminua d'année en année, et vint » enfin à se passer. On ne vouloit pas garder le » nouvel an solaire, par opposition au peuple du » pays, qui, persistant dans son ancienne religion » ignicole, faisoit une fête religieuse du premier jour » de l'an, en le consacrant au soleil : ce qui parois- » soit une idolâtrie aux Mahométans, qui abhoroient » toute sorte de réjouissance publique ce jour-là ; et » quant au premier jour de l'an lunaire, on n'en » pouvoit faire un jour de réjouissance, parce qu'en » Perse les dix premiers jours du mois de Moharrem, » le premier mois de l'année mahométane, sont des » jours de deuil public consacrés à célébrer le martyre » des fils d'Aly. Cela dura de la sorte jusqu'à l'an » 475, auquel le roi Jelaleldin étant venu à la cou- » ronne, le jour de l'équinoxe vernal, les astronomes » du pays en prirent l'occasion de lui représenter que » c'étoit un coup de la Providence que son avène- » ment à l'empire fût arrivé au premier de l'an selon » l'époque ancienne, afin de lui faire rétablir la cou- » tume du pays, de tems immémorial, de célébrer

» le commencement de l'année par une fête ; que cette » fête ne pouvant être fixée au premier jour de l'an » mahométan, parce que ce jour étoit un jour de » deuil, et qu'il seroit d'un méchant augure de com- » mencer l'année par la solennité d'un martyr, » il s'ensuivoit qu'il la falloit fixer au premier jour de » l'an solaire, qui tomboit toujours au printems, le » plus beau temps de l'année, et le renouvellement » de toutes choses, au lieu que le premier jour de » l'année mahométane tomboit successivement en » toutes les saisons, parce qu'elle est lunaire. Les » astronomes ajoutèrent que s'il rétablissoit cette fête » du nouvel an solaire, il s'y trouveroit quelque » chose de particulier : c'est que, selon une ancienne » coutume des Perses, qui comptoient les années par » les règnes de leurs rois, le premier jour de l'année » solaire se trouveroit être le commencement de son » règne. Ce prince trouva la proposition à son gré, » et rétablit l'ancienne fête du nouvel an royal, qu'on » a solennisé depuis avec beaucoup de pompe et » d'acclamations.

» On l'annonce au peuple par des décharges d'ar- » tillerie et de mousqueterie, dans les lieux où il y en » a, comme dans la ville capitale et aux autres grandes » villes. Les astrologues, magnifiquement vêtus, se » rendent au palais royal, ou chez le gouverneur du » lieu, une heure ou deux heures avant l'équinoxe, » pour en observer le moment, ce qu'ils font avec » l'astrolabe sur quelque terrasse ou plate-forme, et » à l'instant qu'ils en donnent le signal, on fait les » décharges ; et les instrumens de musique, les tim- » bales, les cors et les trompettes font retentir l'air

» de leurs sons. Ce ne sont que chants et qu'allégresse
» chez tous les grands et riches du royaume. A Is-
» pahan, on sonne des instrumens tous les jours de la
» fête, devant la porte du roi, avec des danses, des
» feux et des comédies, comme à une foire, et chacun
» passe la huitaine dans une joie qui ne se peut re-
» présenter. Les Persans, entr'autres noms qu'ils
» donnent à cette fête, l'appellent *la fête des habits*
» *neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre et si mi-
» sérable qui n'en mette un ; et ceux qui en ont le
» moyen en mettent tous les jours de la fête. C'est
» le vrai temps de voir la cour ; car elle est plus pom-
» peuse et magnifique qu'en aucun autre temps ; cha-
» cun se pare à l'envie de ce qu'il a de plus beau et
» de plus riche. La promenade se fait chaque jour
» de la huitaine en lieux différens, hors de la ville,
» où le concours est tout-à-fait grand. Chacun s'en-
» voie des présens ; et dès la veille on s'entr'envoie
» des œufs peints et dorés. Il y a de ces œufs qui
» coûtent jusqu'à trois ducats d'or la pièce. Le roi
» en donne comme cela quelques cinq cents dans son
» sérail, dans de beaux bassins, aux principales
» dames. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites
» figures en miniature fort fines au côté. On dit que
» de tout tems les Persans se sont donnés des œufs
» comme cela au nouvel an, parce que l'œuf marque
» l'origine et le commencement des choses. On ne
» peut croire la quantité qui s'en débite à cette fête.
» Après le moment de l'équinoxe passé, les grands
» vont souhaiter la bonne fête au roi, leur *tadjo* ou
» bonnet royal en tête, chargé de pierreries, dans
» l'équipage le plus leste qu'ils se peuvent mettre, et

» chacun lui fait son présent, consistant en bijoux et » en pierreries, ou en étoffes, ou en parfums, ou » en des raretés, ou en chevaux, ou en argent, cha- » cun selon son emploi et selon ses biens. La plupart » donnent de l'or, s'excusant sur ce qu'on ne trouve » plus rien dans le monde qui soit assez beau pour » entrer dans la garde-robe de S. M. On lui donne » ordinairement depuis cinq cents ducats jusqu'à » quatre mille. Les grands qui sont en emploi dans » les provinces, font aussi faire leurs complimens et » leurs présens : nul ne s'en exempte, et c'est à qui » passera les autres et soi-même, à l'égard de ce » qu'il a fait les années précédentes : de manière que » le roi reçoit de grandes richesses en cette fête, » dont ensuite il dépense une partie dans le sérail à » donner les étrennes à tout ce grand monde qui le » compose. Le roi traite magnifiquement les grands » seigneurs, tous les jours de la fête, depuis dix » heures jusqu'à une heure qu'il rentre dans le sérail ; » et les grands font la même chose, chacun chez soi, » où ils passent le reste du jour à recevoir les visites » et aussi les présens de ceux qui sont sous leur dé- » pendance : car c'est là l'invariable coutume de l'O- » rient : l'inférieur donne au supérieur, et le pauvre » donne au riche, depuis le laboureur jusqu'au roi.

» Les gens dévots passent, s'ils peuvent, tout le » premier jour de la fête en dévotion dans leur logis. » Ils se purifient au point du jour, en se lavant » tout le corps dans l'eau, puis ils se vêtent d'ha- » bits bien nets, s'abstiennent des femmes, font » leurs prières ordinaires et les extraordinaires du » jour, lisent l'alcoran et leurs bons livres : tout cela

» à dessein de se procurer par cette dévotion une » heureuse année.

» D'autres gens, qui sont adorateurs du siècle, » font toute autre chose, car ils étalent leurs richesses » et leurs biens, et se mettent au milieu, passant » le jour à les compter et à les admirer, à se ré- » jouir, et à prendre toute sorte de plaisirs, dans » la pensée que c'est un bon augure pour une » douce et abondante année. » (*Voyage de Chardin*, tom. II.)

HISTOIRE.

L'an 1562, *le* 1 *mars*, Massacre de Vassy.

Le duc de Guise, passant par Vassy en Champagne, ses gens prennent querelle avec les Huguenots assemblés au prêche, dans une grange voisine de l'église où le duc entendoit la messe ; on en vient aux mains ; le duc accourt pour appaiser le tumulte ; il est blessé d'un coup de pierre au visage ; ses gens, furieux de sa blessure, se jettent sur les Calvinistes, en tuent une vingtaine, et en blessent un plus grand nombre. C'est ce que les Protestans ont appelé le *massacre de Vassy*.

Cet accident, qu'ils ont voulu faire passer pour un coup prémédité, fut le signal d'une guerre civile des plus cruelles, laquelle est comptée pour la première entre les Catholiques et les Protestans.

L'an 1576, *le* 1 *mars*, Le parlement vérifia un édit d'Henri II, du mois de février précédent, portant que les enfans qui ne sont pas parvenus à ce que les lois appellent *legitimas ætas ;* savoir : les mâles

à trente ans accomplis, et les filles à trente, et qui se marient sans le consentement de leurs père et mère, ou du moins, sans leur avoir fait trois sommations respectueuses, pourront être exclus de leurs successions.

L'an 1790, *le* 1 *mars*, Léopold II, grand-duc de Toscane, part de Florence pour aller succéder à son frère Joseph II, roi de Hongrie et de Bohême, et empereur d'Allemagne.

L'an 1792, *le* 1 *mars*, Mort de l'empereur d'Allemagne, Léopold II.

Ce monarque enlevé, à l'Allemagne dans la force de l'âge et de l'expérience, avoit d'abord gouverné pendant vingt-cinq ans le grand-duché de Toscane, où sa mémoire ne périra jamais. Quoiqu'au milieu des innombrables ordonnances par lesquelles il administra ce petit Etat, on découvre une attention exagérée à des détails fort au-dessous du souverain, un penchant à des innovations dont l'utilité n'a pas été toujours évidente; il restera de ce code immense des réformes nécessaires, des lois utiles, et une amélioration sensible de plusieurs parties du gouvernement public.

Léopold ne perdit jamais de vue le principe indiqué à son père par un administrateur italien, très connu dans la république des lettres. « Souvenez-» vous, avoit dit cet homme d'Etat au grand-duc » François Ier (depuis empereur), souvenez-vous » que vos prédécesseurs n'ont été que grands-ducs

» de Florence, et que vous devez être grand-duc de » Toscane. »

Eclairé par cette judicieuse distinction, Léopold fit disparoître une grande partie des priviléges de la capitale, onéreux au reste du grand-duché, sur lequel il étendit également sa bienfaisance. L'abolition des juridictions seigneuriales, son code criminel, sa réforme des prisons, ses lois sur la détention des débiteurs, ses encouragemens aux défrichemens, et plusieurs autres actes de son administration, méritèrent à ce souverain des éloges qui allèrent jusqu'à l'enthousiasme, surtout en France, où les nouveautés quelconques trouvent des admirateurs tout prêts. L'enthousiasme étoit de trop, mais l'estime étoit raisonnable : elle survivra au monarque qui l'a justifiée.

On lui a reproché une trop grande économie, la passion de gouverner dans chaque détail, passion commune à tous les princes de sa maison, une vigilance fatigante sur les actions même indifférentes du citoyen, des changemens qui offensoient, non-seulement les préjugés du peuple, mais encore ses sentimens : telle, par exemple, que cette ordonnance, bientôt retirée, pour les sépultures communes.

Ces défauts, dont quelques-uns ne tenoient peut-être qu'aux circonstances, furent compensés par l'esprit d'ordre et d'application, par des connoissances étendues, par l'aversion pour la guerre, par l'amour pour la justice, par une sollicitude constante sur les besoins de ses sujets.

Depuis son avènement au trône impérial, Léopold

avoit donné le plus grand éclat à son gouvernement : une paix honorable avec la Turquie, les Pays-Bas recouvrés, les diverses branches de la monarchie raffermies, une alliance difficile, conduite à sa signature, ont illustré les deux seules années de son règne. Une nouvelle et grande carrière s'ouvroit devant l'empereur : le premier rôle lui étoit réservé dans cette lutte de tous les rois contre le torrent révolutionnaire qui menaçoit d'entraîner dans son cours tous les trônes de l'Europe : sans doute que la Providence ne lui avoit donné en partage que les vertus pacifiques, puisqu'elle l'enleva au moment où il falloit déployer toute l'énergie, toute l'audace des vertus guerrières.

Léopold II eut pour successeur son fils François II, aujourd'hui sur le trône, et père de Sa Majesté l'impératrice des Français, reine d'Italie.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1553, *le* 1 *mars*, Mort de Rabelais.

François Rabelais, né à Chinon en Touraine, d'un aubergiste ou d'un apothicaire, vers l'an 1483, entra chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte, où il prit les ordres sacrés. Une aventure scandaleuse le fit renfermer dans une prison monastique, dont il eut le bonheur de s'évader. Clément VII lui accorda la permission de passer dans l'ordre de Saint-Benoît ; mais bientôt après, Rabelais quitta tout-à-fait le cloître, et alla étudier en médecine à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur, et où il obtint une chaire dans

cette faculté. Il n'occupa point long-tems cette place, et se rendit à Lyon, pour y exercer la médecine. Jean du Bellay, évêque de Paris, allant à Rome, au commencement de l'année 1534, pour l'affaire du divorce d'Henri VIII, roi d'Angleterre, emmena avec lui Rabelais, en qualité de son médecin. De retour en France, le cardinal du Bellay le nomma chanoine séculier de Saint-Maur, et enfin curé de Meudon. Il remplit avec beaucoup de zèle, et avec une gravité qu'on n'auroit pas dû attendre de l'auteur de *Pantagruel*, les importantes fonctions du ministère ecclésiastique. Sa maison étoit ouverte aux pauvres et aux misérables, qu'il assistoit de tous ses moyens. Il rassembloit souvent des savans pour s'entretenir avec eux sur les sciences et particulièrement sur la médecine, pour laquelle il eut toujours un goût particulier.

L'érudition de Rabelais étoit immense. Il possédoit à fond les langues latine et grecque ; il écrivoit même des lettres dans cette dernière, comme on peut le voir dans le recueil de Guillaume Budé, où l'on en trouve qui sont adressées à Rabelais. Il savoit en outre, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'hébreu et même l'arabe.

On a fait de la vie de Rabelais, à-peu-près comme depuis, de la vie de Santeuil, une espèce de recueil de bons mots et de bons contes, dont aucun n'est bon, ou ne l'est que pour le peuple. La plupart même de ces histoires, qu'on a long-tems trouvées agréables, sont démontrées impossibles.

Que Rabelais étant à Lyon, et voulant venir à Paris, mais n'ayant ni de quoi faire son voyage, ni de quoi payer son auberge, ait imaginé de faire écrire sur de petits sachets : *Poison pour faire mourir le roi*,

poison pour faire mourir la reine, » et cela pour être conduit et nourri jusqu'à Paris, sans qu'il lui en coûtât rien ; tout le monde conçoit que, dans tous les tems, on auroit sévèrement puni une plaisanterie si indécente et si alarmante pour la nation.

Quant à sa lettre au pape, dans laquelle il le supplioit de l'excommunier, afin qu'il ne fût pas brûlé, parce que son hôtesse, voulant allumer un fagot de bois qui avoit peine à prendre, avoit dit : « Que ce fagot » étoit excommunié de la gueule du pape. » De pareilles plaisanteries supposent un degré de familiarité qu'il n'étoit pas donné à Rabelais d'avoir avec sa Sainteté; ou si c'étoit à titre de ce qu'on appeloit alors des foux, que Rabelais prenoit ces libertés, le philosophe Anaxarque lui eût dit avec raison : « Vous » devriez gagner un peu mieux votre argent, et nous » donner de meilleures plaisanteries. »

On ne sait pas non plus ce qu'il faut penser de sa manière de s'introduire chez le chancelier Duprat, en parlant latin à son suisse qui ne l'entendoit pas, parlant ensuite grec à celui que le suisse fit venir comme entendant le latin, et puis parlant hébreu à celui qui vint comme entendant le grec, et ainsi de suite, jusqu'à sept à huit langues. La maison du chancelier Duprat étoit-elle donc si remplie de savans, ayant chacun le département d'une langue? Quoiqu'il en soit, il s'agissoit de faire rétablir les priviléges de l'université de Montpellier, que le chancelier avoit supprimés, et ils furent rétablis à la sollicitation de Rabelais, qui occupoit une chaire de médecin dans cette université. Sa robe y étoit restée, et tous ceux qui prenoient le bonnet de docteur en méde-

cine, étoient revêtus de la robe de Rabelais. Après avoir été d'abord cordelier, puis bénédictin, puis médecin, Rabelais fut dans la suite, chanoine, et enfin curé de Meudon. Tous ces états étoient bien sérieux pour un homme si gai et si libre, toujours porté au plaisir et aux bouffonneries : c'est précisément ce contraste de son état et de son humeur qui a fait sa célébrité. Il plaisanta, même en mourant; mais il eut encore le malheur de plaisanter mal dans ce dernier moment, s'il est vrai qu'il se soit fait mettre un vêtement nommé *Domino*, pour avoir le plaisir de dire : « *Beati qui in Domino moriuntur.* »

Quant à son livre si vanté, si long-tems admiré, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter le jugement qu'en a porté Voltaire lui-même, auprès duquel les plaisanteries impies de Rabelais auroient dû lui faire trouver grâce :

« Rabelais, dans son extravagant et inintelligible » livre, a répandu une extrême gaîté et une plus grande » impertinence; il a prodigué l'érudition, les ordures » et l'ennui; un bon conte de deux pages est acheté » par des volumes de sottises; il n'y a que quelques » personnes d'un goût bizarre qui se piquent d'en- » tendre et d'estimer tout cet ouvrage. »

L'an 1688, *le* 1 *mars*, Les comédiens Français firent l'ouverture de leur théâtre dans un jeu de paume de la rue des Fossés-Saint-Germains-des-Prés.

L'an 1699, *le* 1 *mars*, Arrêt du conseil, qui ordonne aux comédiens de donner le sixième de la recette aux pauvres de l'Hôpital-Général.

Ce même jour on paya 3 l. 12 s. au théâtre, aux

secondes loges 36 s., au parterre, 18 s. On ne payoit avant ce tems que 15 s. au parterre, et 10 s. aux galéries :

Un clerc, pour quinze sols, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila.

Mais lorsque, pour des pièces nouvelles, les comédiens étoient obligés à des frais extraordinaires, ils s'adressoient au lieutenant civil du châtelet, qui leur permettoit d'augmenter leur entrée durant le cours des représentations de la pièce nouvelle.

L'an 1730, *le* 1 *mars*, Mort de Valbonnais.

Jean-Pierre Bourcheras de Valbonnais, fils d'un conseiller au parlement de Grenoble, fut aussi conseiller au même parlement, puis premier président de la chambre des comptes de Grenoble, et conseiller d'Etat. Il étoit né en 1651. Dans sa jeunesse, il voyagea beaucoup en Italie, en Hollande, en Angleterre. Dans le cours de ses voyages, il se trouva, le 6 juin 1672, au terrible combat de Sooutsbaye, que la flotte anglaise, commandée par le duc d'Yorck (depuis Jacques II) et jointe à la flotte française, commandée par le comte d'Estrées (depuis maréchal de France), livroit au célèbre Ruyter. Valbonnais étoit apparemment comme passager sur la flotte anglaise. Ce spectacle le dégoûta pour jamais, et des batailles navales et des voyages. Il revint s'attacher, pour le reste de sa vie, aux paisibles travaux des lettres et de la magistrature. Il eut le malheur de devenir aveugle de bonne heure, et il l'étoit lorsqu'il publia, et même lorsqu'il composa son *Histoire du Dauphiné*, en deux volumes in-folio. Valbonnais a laissé en manuscrit, un *Nobiliaire* de la même province.

L'an 1732, *le* 1 *mars*, Mort de Chirac.

Pierre Chirac, né dans le Rouergue, en 1650, membre de l'Académie des sciences, remplaça le célèbre Dodard à la cour, en 1730, et fut en même tems le premier médecin du roi et le premier médecin de son siècle.

Il fit une espèce de révolution dans la médecine; il introduisit l'usage de la saignée du pied dans la petite vérole, ayant remarqué que dans ceux qui étoient morts de cette maladie, il y avoit inflammation de cerveau, et que si la saignée avoit quelquefois été suivie de la mort, c'est qu'on y avoit toujours recours trop tard.

M. Silva disoit qu'il appartenoit à M Chirac d'être législateur en médecine.

Le duc d'Orléans, blessé dangereusement à la funeste bataille de Turin, étoit sur le point de perdre le bras; Chirac imagina de lui faire mettre ce bras dans les eaux de Balaruc, ce qui produisit une guérison prompte, parfaite et presque miraculeuse.

Chirac ne réussit à Paris qu'à force de mérite; il avoit tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir. Il parloit peu, sans agrément, et sèchement. « Il pré-» sentoit, dit Fontenelle, aux malades, l'idée déso-» bligeante, quoique vraie, qu'il y avoit de la fan-» taisie et de la vision dans leurs infirmités; il leur » nioit sans détour jusqu'à leur sentiment même. Et » combien les femmes principalement en devoient-» elles être choquées? »

L'an 1781, *le* 1 *mars*, Mort de Sainte-Palaye.

Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye naquit à Auxerre en 1697. L'Histoire de France, l'Histoire de la Langue et des Antiquités françaises l'occupèrent

ute sa vie. Aussi savant que son ami, M. de Foncemagne, et plus laborieux, ou du moins plus porté à écrire, il avoit entrepris et exécuté, en grande partie, les plus vastes ouvrages. Son *Glossaire français universel*, où chaque mot étoit accompagné de preuves et d'exemples des différens sens dans lesquels il avoit été pris, dans les divers tems, et par les différens auteurs, auroit été le monument le plus précieux de son érudition. Il a laissé en manuscrits, *une Histoire particulière des Variations successives de la langue française*, et *un Dictionnaire des Antiquités françaises*. Ces grands et utiles ouvrages seront peut-être imprimés un jour, quand on comptera davantage sur le goût du public pour une saine érudition. Cela est d'autant plus à desirer, que Sainte-Palaye, par un style pur et simple, qui ne manque pas d'élégance, sait donner à l'érudition tout l'agrément dont elle est susceptible. On peut en donner pour preuve, ses *Mémoires sur la Chevalerie*, que les femmes même lisent avec plaisir.

Sainte-Palaye a rempli le recueil de l'Académie des inscriptions et belles lettres de savans Mémoires, qui éclaircissent divers points de l'Histoire de France, et qui ont, comme ceux de Foncemagne, le mérite de faire autorité. C'est lui qui, par des notices exactes, a fixé nos idées sur les écrivains des premiers tems de notre histoire. Mais il n'étoit point entièrement renfermé dans les antiquités françaises: quelquefois il faisoit des excursions heureuses dans l'histoire ancienne, témoin la manière dont il concilia Denis-d'Halycarnase et Tite-Live, sur six des premiers consulats de Rome.

On seroit tenté de croire qu'un savant, toujours occupé d'ouvrages si sérieux, de recherches si profondes, d'une littérature si austère et prêtant si peu à l'imagination, sortoit à peine de son cabinet, ne connoissoit que ses livres, et n'étoit lui-même connu dans le monde que par ses œuvres. C'étoit, au contraire, un homme livré à toutes les douceurs de la société, qui vivoit beaucoup dans le monde, qui l'aimoit et en étoit aimé; qu'on n'auroit jamais pris pour un savant sans sa réputation; n'ayant aucun des travers d'un érudit, et portant partout le ton modeste, les manières simples et douces, la politesse aimable d'un homme de bonne compagnie. A ces qualités sociales, il joignoit des vertus encore plus estimables: il mérita par excellence le nom de *Philadelphe*.

L'amitié de M. de Sainte-Palaye et de M. de la Curne son frère, a eu, dans le tems, une célébrité qui ajoutoit encore à la grande considération dont ils jouissoient. Voltaire les appellent *fratres Helenæ, lucida sidera*; mais laissons parler de cette touchante amitié le successeur de M. de Sainte-Palaye à l'Académie française. Nous ne craignons pas qu'on nous reproche la longueur de cette citation; dans le cours de ce long ouvrage nous n'aurons pas souvent l'occasion d'en faire d'aussi intéressante:

« La tendresse des deux frères, dit Champfort, » commence dès leur naissance (car ils étoient ju- » meaux), circonstance précieuse qu'ils rappeloient » toujours avec plaisir. Ce titre de jumeaux.... avoit le » mérite de reculer, pour eux, l'époque d'une amitié » si tendre... Ils lui devoient le bonheur inestimable de

» ne pouvoir trouver dans leur vie entière un moment » où ils ne se fussent point aimés. M. de Sainte-Palaye n'a fait que six vers dans sa vie, et c'est la » traduction d'une épigramme grecque sur deux jumeaux. Le testament des deux frères, (car ils n'en » firent qu'un, et celui qui mourut le premier disposa » des biens de l'autre) leur testament distingua, par » un legs considérable, deux parentes éloignées, qui » avoient l'avantage inapréciable à leurs yeux d'être » sœurs et nées comme eux au même instant. Plus » heureux que les frères d'Hélène, privés par une » éternelle séparation des plus grands charmes de » l'amitié, une même demeure, un même appartement, une même table, les mêmes sociétés réunirent constamment MM. de la Curne.... Combien de » fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur » vieillesse, paroissant aux assemblées publiques, aux » promenades, aux concerts, attirer tous les regards, » l'attention du respect, même les applaudissemens!... » Après la vertu, le spectacle le plus touchant est » celui de l'hommage que lui rendent les hommes » assemblés.

» M. de la Curne est près de se marier; M. de Sainte-» Palaye ne voit que le bonheur de son frère, il s'en » applaudit, il est heureux, il croit aimer lui-même; » mais la veille du jour fixé pour le mariage, M. de » la Curne aperçoit dans les yeux de son frère, les » signes d'une douleur inquiète... C'est que M. de » Sainte-Palaye, au moment de quitter son frère, » redoutoit, pour leur amitié, les suites de ce nouvel » engagement. Il laisse entrevoir sa crainte; elle est » partagée. Le trouble s'accroît, les larmes coulent.

» *Non*, dit M. de la Curne, *je ne me marierai jamais.* » Ce serment fut inviolable...

» Mais la vieillesse avance... l'instant redoutable » approche... C'est M. de la Curne, dont la santé » chancelante annonce la fin prochaine. On tremble, » on s'attendrit sur M. de Sainte-Palaye ; c'est à lui que » l'on court dans le danger de son frére. Tous les cœurs » sont émus... Le feu roi (car une telle amitié devoit » parvenir jusqu'au trône) montra quelqu'intérêt pour » l'infortuné menacé de survivre. C'est lui que plaint » surtout le mourant lui-même. *Hélas ! dit-il, que* » *deviendra mon frère ? Je m'étois toujours flatté* » *qu'il mourroit avant moi...* O vœu sublime du sen- » timent qui, dans ce partage des douleurs, s'emparoit » de la plus amère, pour en sauver l'objet de sa ten- » dresse ! »

Que deviendra en effet ce vieillard privé de son frère ? Va-t-il être abandonné ? C'est le sort de son âge. « Non, ses amis se rassemblent, l'environnent, » se succèdent ; des femmes jeunes, aimables, s'arra- » chent aux dissipations du monde, pour seconder des » soins si touchans... Il vit ; mais la douleur, la vieil- » lesse, les infirmités affoiblissent ses organes ; le sou- » venir seul de son frère survit à sa raison : il n'est » plus qu'une ombre. Il aime encore. Dans une des » séances particulières de l'Académie, chancelant, » prêt à tomber, il est secouru par un nouvel *acadé-* » *micien* qu'il connoissoit à peine (M. Ducis). » *Monsieur*, lui dit-il, *vous avez sûrement un frère !* » Un frère, un secours ; ces deux idées sont, pour » lui, inséparables à jamais.

» L'amitié fut le bonheur de sa vie entière... Que

» dis-je ? ô consolation ! ô bonheur d'une destinée si » rare ! c'est l'amitié qui veille encore sur ses derniers » jours. Il pleure un frère, il est vrai, mais il le pleure » dans le sein d'un ami qui partage cette perte, qui la » remplace autant qu'il est en lui ; qui lui prodigue, » jusqu'au dernier moment, les soins les plus attentifs, » les plus tendres ; ajoutons, pour flatter sa mémoire, » les plus fraternels. C'est parmi vous Messieurs, » qu'il devoit se trouver cet ami si respectable (M. de » Bréquigny), ce bienfaiteur de tous les instans, qui, » chaque jour, et plusieurs fois chaque jour, aban- » donne ses études, ses plaisirs, pour aller secourir » l'enfance de la vieillesse. Vos yeux le cherchent, son » trouble le trahit, nouveau garant de sa sensibilité, » nouvel hommage à la mémoire de l'ami qu'il ho- » nore et qu'il pleure ! »

M. de Sainte-Palaye mourut en 1781. Il avoit été reçu à l'Académie des belles-lettres en 1724, et à l'Académie française en 1758. Sa longue carrière fut toujours heureuse, remplie par des inclinations douces et par des occupations de son choix ; il aima les femmes sans être tourmenté par elles. Il adoptoit, il répétoit avec plaisir cette devise chevaleresque : *Toutes servir, toutes honorer pour l'amour d'une.* Déjà privé de mémoire, mais pas encore de raison, il aimoit à raconter qu'il avoit senti trois fois, en très peu de tems, un goût vif et une sorte de surprise de l'amour, pour une même femme, ayant toujours oublié, dans tous les intervalles, qu'il l'eût déjà vue et déjà aimée, et ayant cru chaque fois la voir pour la première fois.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 560, *le* 1 *mars*, Mort du pape Pelage I.

Ce pape occupa le Saint-Siége quatre ans, dix mois et quatorze jours. Son pontificat n'est remarquable par aucun évènement important. Les Schismatiques rendirent sa foi suspecte. Cette calomnie s'étant répandue, il crut devoir écrire plusieurs lettres pour la repousser; il envoya même au roi de France, Childebert, sa confession de foi, que ce prince lui avoit envoyé demander par un ambassadeur. Dans la lettre qui renferme cet acte, on lit ces mots remarquables : *Nous devons avoir soin, pour éviter les soupçons scandaleux, de donner la déclaration de notre foi aux rois que nous devons respecter, et auxquels les divines Ecritures nous ordonnent d'être soumis.* Pelage I eut pour successeur Jean III. (*Voyez* 25 octobre.)

L'an 1678, *le* 1 *mars*, Conférence entre Bossuet et Claude, ministre de Charenton, en présence de mademoiselle de Duras.

Il eût été à désirer que les deux religions, dont les querelles ont si long-tems déchiré la France, n'eussent jamais combattu autrement que par l'organe de leurs chefs spirituels, et n'eussent employé l'une contre l'autre que les armes de la dialectique.

On avoit déjà vu au colloque de Poissy, Théodore de Bèze opposé au cardinal de Lorraine; mais ce n'avoit

été qu'une dispute d'appareil, où chacun des deux antagonistes songeoit plutôt au triomphe de son éloquence qu'à celui de sa religion. A la conférence de Saumur, entre Duplessis-Mornay et le cardinal du Perron, les forces n'étoient pas égales, et de même que, dans une action militaire, ce fut moins un combat qu'une déroute. Il étoit réservé au siècle de Louis XIV de mettre aux prises les deux chefs les plus illustres des deux religions, qui, après s'être combattu de loin dans leurs écrits, s'approchent enfin l'un de l'autre, pour vider tête à tête cette grande querelle, et laissant de côté les traits fleuris et ornés de l'éloquence, n'employant que l'arme du raisonnement, déploient, l'un tout ce que la dialectique a de plus fort, l'autre tout ce qu'elle a de plus fin, de plus subtil, de plus délié, de plus embarrassant. Heureuses la France et l'Eglise, si le triomphe du vainqueur ne se fût pas borné à la conquête de mademoiselle de Duras, et si Rome victorieuse avoit eu le bonheur de voir Albe vaincue, entrer tout entière dans son sein!

Voici ce qui donna lieu à cette fameuse conférence. Mademoiselle de Duras, sœur des maréchaux de Duras et de Lorges, élevée par les protestans, avoit conçu quelques doutes sur la vérité de sa religion: elle en parla au célèbre Claude, qui se fit fort d'éclaircir ses difficultés, même en présence du redoutable Bossuet. Mademoiselle de Duras fit demander à Bossuet, s'il voudroit bien conférer avec Claude devant elle: il y consentit. Elle lui dit qu'elle souhaitoit que la dispute s'établît sur la question de l'Eglise, qui fait le grand point de la difficulté entre les catholiques et les protestans.

En conséquence, Bossuet se rendit chez madame la comtesse de Roye, où devoit se trouver mademoiselle de Duras. Claude étoit déjà arrivé; la conférence s'ouvrit par des politesses réciproques; il y avoit peu de monde, et tous ceux qui composoient la compagnie étoient de la religion protestante, à l'exception de la maréchale de Lorges. Bossuet entra en matière; il prétendit que l'infaillibilité de l'église étoit un dogme si nécessaire, que ceux qui la nioient en spéculation, ne pouvoient s'empêcher de l'établir dans la pratique, s'ils vouloient conserver quelque ordre parmi eux. Il réduisit Claude au point d'avouer que chaque particulier devoit croire qu'il entendoit mieux l'Ecriture sainte que ne l'entendoient les conciles universels et le reste de l'Eglise.

Bossuet, dans la relation qu'il donna de cette conférence, ne dissimula point qu'il avoit eu affaire à un homme qui écoutoit patiemment, « qui parloit avec » netteté et force, qui poussoit les difficultés jus- » qu'aux dernières précisions, et qui défendit sa cause » avec toute l'habileté possible, et si subtilement, » qu'il craignoit pour ceux qui écoutoient. »

La conférence dura cinq heures; la victoire resta au parti catholique. Bossuet vit le lendemain mademoiselle de Duras, qui avoua qu'elle étoit restée convaincue de la nécessité de s'en rapporter à l'autorité de l'Eglise; et, en conséquence, elle fit son abjuration vers la fin du même mois, dans l'église des Pères de la Doctrine chrétienne, entre les mains de l'illustre prélat dont l'éloquence victorieuse l'avoit ramenée à la religion de ses aïeux.

Les actes de cette conférence ne devoient pas être

imprimés ; mais l'ayant été contre les intentions de Bossuet, à Toulouse, sur une relation manuscrite d'un ami du prélat, il se crut obligé de la donner au public telle qu'il l'avoit rédigée lui-même, avec beaucoup de fidélité et de religion ; et mademoiselle de Duras reconnut que Bossuet avoit fidèlement exposé la vérité dans son écrit. Il y déclare hautement, que si Claude nioit qu'il eût avoué ce que lui, Bossuet, soutenoit lui avoir fait avouer, il se faisoit fort de lui arracher les mêmes aveux dans une autre conférence.

Claude, de son côté, publia une relation fort différente de celle de Bossuet, sur laquelle ce prélat crut devoir faire des réflexions, dans lesquelles il releva ce que Claude avoit dit de peu exact.

Arnaud faisoit une grande estime de cet ouvrage de Bossuet. « Ce livre, dit-il, est parfaitement beau, » et peut extrêmement contribuer à la conversion des » Huguenots. »

Mais voici un témoignage qui est bien moins suspect: le protestant Bayle avoue lui-même : « Qu'il est cer» tain que M. Bossuet avoit soutenu cette affaire en très » habile homme, et que son livre se soutiendra, lors » même que les circonstances qui l'ont fait naître, » auront été mises en oubli. »

Ce n'est pas qu'il n'estimât aussi l'ouvrage de Claude, au sujet duquel il raconte une anecdote qui probablement n'est qu'une calomnie inventée par la malignité. « Le bruit courut, dit-il, que les jésuites » et les prélats de leur faction qui n'aimoient pas » Bossuet, avoient intrigué sous main, pour que

» M. de la Reynie permit à Claude de publier sa » conférence. »

Ce qui pourroit néanmoins accréditer cette anecdote, c'est qu'à la révocation de l'édit de Nantes, Claude, obligé de sortir du royaume en quarante-huit heures, ayant été coucher à Cambrai, y fut reçu avec distinction par les jésuites de cette ville, chez lesquels il soupa.

HISTOIRE.

L'an 986, *le* 2 *mars*, Mort de Lothaire, roi de France.

Fils et successeur de Louis d'Outremer, Lothaire monta sur le trône en 954. Son frère Charles fut le premier des fils de rois de France qui n'eut point de souveraineté. Une longue suite de guerres civiles avoit appris que le partage de la monarchie étoit le germe du dépérissement d'un Etat. Cet heureux exemple a toujours été suivi depuis. Hugues-le-Grand étoit revêtu des premières dignités de l'Etat : roi, sans en avoir le titre, il favorisa l'élevation de Lothaire, qu'il tint dans sa dépendance. La mort délivra ce prince d'un sujet qui balançoit son pouvoir. Hugues laissa trois fils, dont l'aîné, célèbre sous le nom de Hugues Capet, fut élu roi de France, après la mort de Louis V, dit le Fainéant, fils et successeur de Lothaire. (*Voyez* 21 mai.)

Lothaire mourut à Reims, où il est enterré, dans la trente-deuxième année de son règne, et dans la quarante-cinquième de son âge. C'est le dernier des rois du sang de Charlemagne qui ait retracé quelques-unes des vertus de ce grand homme. Il étoit d'un tempérament robuste, et avoit une force de corps étonnante. Sa dextérité le rendoit propre à tous les exercices ; son esprit se ressentoit de la trempe de son corps plein de vigueur. Il étoit actif, vigilant, et sa

bravoure alloit jusqu'à l'intrépidité ; mais il manqua d'exactitude à tenir sa parole, et par une inconstance naturelle, il soutenoit mal ce qu'il avoit sagement entrepris. On croit qu'il fut empoisonné par la reine, sa femme, Emma, fille de Lothaire, roi d'Italie. Cette princesse, du vivant de son mari, s'étoit deshonorée par ses liaisons avec Adalberon, évêque de Laon.

L'an 1625, *le 2 mars*, Prise de Gavi par le connétable de Lesdiguières.

Le connétable de Lesdiguières ayant entrepris le siége de Gavi, le conseil de guerre, qui n'approuvoit pas cette entreprise, lui représenta *que Barberousse avoit échoué devant cette place. Eh bien*, dit froidement le vieux connétable, *si Barberousse n'a pu prendre cette place, Barbegrise la prendra.*

La plaisanterie de ce vieux et brave guerrier releva tous les courages ; on se porta gaîment aux attaques, et Gavi fut emporté.

L'an 1715, *le 2 mars*, Mort du cardinal de Bouillon.

Emmanuel-Théodore de la Tour, cardinal de Bouillon, naquit en 1643, du duc de Bouillon, frère du grand Turenne. A peine avoit-il vingt-cinq ans, que son oncle lui obtint le chapeau de cardinal ; il eut aussi de riches abbayes, et la place de grand aumonier de France. Ambassadeur à Rome en 1698, l'affaire du Quiétisme, si importante sous Louis XIV, aujourd'hui si oubliée, perdit à la cour le cardinal de Bouillon.

Uni par l'amitié avec Fénélon, et chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il est constant par ses lettres qu'il ne trahit

jamais son ministère en etant fidèle à son ami; il pressoit le jugement du pape, selon les ordres de la cour; mais en même temps il tâchoit d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre italien nommé Giori, qui étoit auprès de lui, l'espion de la faction contraire s'introduisit dans sa confiance, et le calomnia dans ses lettres; et poussant la perfidie jusqu'au bout, il eut la bassesse de lui demander un secours de mille écus, et après l'avoir obtenu, il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce misérable qui perdirent le cardinal de Bouillon à la cour : le roi l'accabla de reproches, comme s'il avoit trahi l'Etat. Il parut pourtant par toutes ses dépêches, qu'il s'étoit conduit avec autant de sagesse que de dignité.

Il obéissoit aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieusement ridicules des mystiques, mais il étoit fidèle à l'amitié, en éludant les coups que l'on vouloit porter à la personne de Fénélon. Le roi, malheureusement, voulut que Fénélon fût condamné, soit aigreur contre lui, ce qui sembloit au-dessous d'un grand roi, soit asservissement au parti contraire, ce qui semble encore plus au-dessous de la dignité du trône. Quoi qu'il en soit, il écrivit au cardinal de Bouillon, le 16 mars 1699, une lettre de reproches très mortifiante; il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai. Le *Télémaque* faisoit alors un grand bruit dans toute l'Europe : et les *Maximes des Saints*, que le roi n'avoit point lues, étoient punies des maximes répandues dans le *Télémaque* qu'il avoit lu.

On rappela aussitôt le cardinal de Bouillon. Il

partit; mais ayant appris à quelques milles de Rome, que le cardinal-doyen étoit mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité, qui lui appartenoit de droit, étant, quoique jeune encore, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du sacré collége donnoit à Rome de très grandes prérogatives; et, selon la manière de penser de ce tems-là, c'étoit une chose agréable pour la France, qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'étoit point d'ailleurs manquer au roi que de se mettre en possession de son bien, et de partir ensuite; cependant cette démarche aigrit le roi sans retour: le cardinal, en arrivant en France, fut exilé, et cet exil dura dix années entières.

Enfin, lassé d'une si longue disgrâce, il prit le parti de sortir de France pour jamais, en 1710, dans le tems que Louis XIV sembloit accablé par les alliés, et que le royaume étoit menacé de tous côtés.

Le prince Eugène et le prince d'Auvergne, ses parens, le reçurent sur les frontières de Flandre, où ils étoient victorieux. Il renvoya au roi la croix de l'Ordre du Saint-Esprit, et la démission de sa charge de grand-aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles: « Je reprends la liberté que me donnoient » ma naissance de prince étranger, fils d'un souverain » ne dépendant que de Dieu, et ma dignité de cardinal » de la sainte Eglise romaine, et de doyen du sacré » collége. Je tâcherai de travailler le reste de mes jours » à servir Dieu et l'Eglise, *dans la première place* » *après la suprême*, etc. »

Sa prétention de prince indépendant lui paroissoit fondée non seulement sur l'axiome de plusieurs juris-

consultes, qui assurent que, qui renonce à tout, n'est plus tenu à rien, et que tout homme est libre de choisir son séjour; mais sur ce qu'en effet étant né à Sedan, il regardoit sa qualité de prince indépendant comme un caractère ineffaçable; et quant au titre de cardinal-doyen, qu'il appelle *la première place après la suprême*, il se justifioit par l'exemple de tous ses prédécesseurs, qui avoient passé incontestablement avant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France et le parlement de Paris avoient des maximes entièrement différentes. Le procureur-général d'Aguesseau, depuis chancelier, l'accusa devant les chambres assemblées, qui rendirent contre lui un décret de prise de corps, et confisquèrent tous ses biens. Il vécut à Rome, honoré quoique pauvre, et mourut victime du Quiétisme qu'il méprisoit, et de l'amitié qu'il avoit noblement conciliée avec son devoir.

Il ne faut pas omettre que lorsqu'il se retira des Pays-Bas à Rome; on sembla craindre à la cour qu'il ne devînt pape. « J'ai entre les mains, dit Voltaire, la » lettre du roi au cardinal de la Trémouille, du 26 » mai 1710, dans laquelle il manifeste cette crainte. — » On peut tout présumer, dit le roi, d'un sujet prévenu » de l'opinion qu'il ne dépend que de lui seul; il suffira » que la place dont le cardinal de Bouillon est pré- » sentement ébloui, lui paroisse inférieure à sa nais- » sance et à ses talens; il se croira toute voie permise » pour parvenir à la première place de l'Eglise, lors- » qu'il en aura contemplé la splendeur de plus près. »

Ainsi, en décrétant le cardinal de Bouillon, et en donnant ordre qu'on le mît dans les prisons de la conciergerie si l'on pouvoit se saisir de lui, on craignit

qu'il ne montât sur un trône qui étoit regardé alors comme le premier de la terre, par tous ceux de la religion catholique, et qu'en s'unissant avec les ennemis de Louis XIV, il ne se vengeât encore plus que le prince Eugène, les armes de l'Eglise ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

L'an 1719, *le* 2 *mars*, Le comte de Gortz est décapité à Stokholm.

Henri de Gortz, né en Franconie, et baron immédiat de l'Empire, ayant rendu des services importans à Charles XII, roi de Suède, pendant le séjour de ce monarque à Bender, étoit depuis devenu son favori et son premier ministre.

Jamais homme ne fut si souple et si audacieux à la fois, si plein de ressources dans les disgrâces, si vaste dans ses desseins, ni si actif dans ses démarches; nul projet ne l'effrayoit, nul moyen ne lui coûtoit; il prodiguoit les dons, les promesses, les sermens, la vérité et le mensonge.

Il alloit de Suède en France, en Angleterre, en Hollande, essayer lui-même les ressorts qu'il vouloit faire jouer. Il étoit capable d'ébranler l'Europe, et il en avoit conçu l'idée. Il avoit entrepris de réconcilier Charles XII avec son ennemi Pierre-le-Grand, persuadé que ces deux princes réunis pourroient faire trembler le reste de l'Europe. Le motif de cette réunion étoit de remettre Stanislas sur le trône de Pologne, le fils de Jacques II sur celui d'Angleterre, et d'affoiblir en Allemagne la puissance de la maison d'Autriche.

La mort imprévue de Charles XII, tué au siége de Frederikshall, fit évanouir tous ces vastes projets. Le baron de Gortz qui, dans le cours de son ministère, avoit exercé avec dureté la puissance de son maître, fut immédiatement arrêté après la mort de Charles, et condamné, par le sénat de Stockholm, à avoir la tête tranchée : exemple de vengeance peut-être encore plus que de justice, et affront cruel à la mémoire d'un roi que la Suède admire encore !

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 415, *le* 2 *mars*, Mort d'Hypacie.

Hypacie ou Hypatie, fille de Théon, philosophe et mathématicien célèbre d'Alexandrie, eut son père pour maître. Elle le surpassa dans la connoissance des mathématiques, et surtout dans la géométrie, dont elle avoit fait son étude principale. Pour se perfectionner dans les sciences, elle alla à Athènes, et y fit de si grands progrès, qu'on lui donna la chaire que le célèbre Plotin avoit occupée à Alexandrie. Sa réputation se répandit partout ; et on vint de toutes parts l'entendre. Elle étoit d'une rare beauté, et tous ceux qui la voyoient en étoient épris. Toujours tentée, elle fut toujours sage. Un de ses écoliers ayant conçu pour elle l'amour le plus violent, elle ne répondit jamais à ses instances que par des raisonnemens philosophiques. Tous les préfets d'Egypte recherchèrent son amitié. Oreste surtout fut lié très étroitement avec elle. Comme saint Cyrille et ce

préfet étoient brouillés, et que celui-ci ne vouloit pas se raccommoder avec le saint évêque, le peuple crut que c'étoit par le conseil d'Hypacie, qui étoit payenne comme lui.

La populace conçut contre elle une haine implacable, qui s'aigrit de plus en plus.

« Une troupe de gens emportés, dit Fleury, conduits par un lecteur nommé Pierre, la guettèrent » comme elle entroit chez elle, la tirèrent de sa » chaire, et la traînèrent à l'église nommée Césarée. » Ils la dépouillèrent, la tuèrent à coups de pots » cassés, la mirent en pièces, et brûlèrent ses membres » au lieu nommé Cinarion. Cette action, dit l'historien Socrate, attira un grand reproche à Cyrille » et à l'église d'Alexandrie; car ces violences sont » entièrement contraires à l'esprit du christianisme. »

L'an 1729, *le* 2 *mars*, Mort de Bianchini.

François Bianchini, savant antiquaire, étoit né en 1662, à Vérone, où il institua l'Académie des Alétophili (amateurs de la vérité).

Clément XI le nomma secrétaire des conférences, pour la réforme du calendrier; il employa d'ailleurs beaucoup de tems en observations, spécialement pour construire la belle méridienne qui est aux Chartreux à Rome, et qui va de pair avec celles de Sainte-Pétrone, de Bologne, et de Saint-Sulpice de Paris.

Il étoit encore bel-esprit, et on a de lui des poésies et des ouvrages d'éloquence.

Vérone sa patrie, qu'il illustroit, et qui a toujours honoré les citoyens qui l'honoroient elle-même, lui

fit ériger, après sa mort, un buste dans la cathédrale. A Rome, il fut agrégé à la noblesse romaine, honneur qui fut étendu à toute sa famille.

On a de lui, 1°. Une savante édition d'*Anastase le Bibliothécaire*; 2°. Une *Histoire universelle d'Italie.*

HISTOIRE.

L'an 1553, *le* 3 *mars*, Lettres-patentes de Henri II, roi de France, par lesquelles ce prince permet à Aubin Olivier, de monnoyer au moulin.

Comme la dépense excédoit de beaucoup la façon de monnoyer au marteau, dont on se servoit avant ce tems, la fabrication d'Aubin fut defendue en 1585. En 1640, on commença à se servir du balancier, et en 1683, on inventa la machine dont on se sert pour marquer le cordon sur les pièces d'or et d'argent.

L'an 1590, *le* 3 *mars*, Le prince Maurice de Nassau surprend la ville de Breda, par le stratagème d'un bateau de tourbes, où il avoit caché des soldats.

Cette place étoit alors au pouvoir des Espagnols. Charles de Haranguières, natif de Cambrai, capitaine d'une compagnie de gendarmes, gagna un marinier nommé Adrien de Bergen, qui fournissoit des tourbes aux habitans de Breda et à la garnison du château. De concert avec le nautonier, il fit construire le navire de manière qu'un certain nombre de soldats pût être caché sous les tourbes.

Le samedi 3 mars, à dix heures du matin, les conducteurs du navire jetèrent l'ancre dans le fossé qui est devant le château de Breda. Au moment de

l'arrivée, un caporal de la garde du château arriva dans un esquif, pour visiter le navire; il entra dans la chambre de la poupe, où il ouvrit une fenêtre, et regarda en dedans. Les soldats cachés, qui la plupart étoient attaqués de rhumes violens, se mordoient les bras et les mains pour se fermer la bouche, et ne pas tousser pendant la visite du caporal. Celui-ci n'ayant rien trouvé de suspect (1), s'en retourna au corps-de garde. Comme les glaces empêchoient le navire d'avancer, les soldats de la garnison se mirent les uns à casser la glace, les autres à pousser le navire, et à manœuvrer jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans le château. Pendant ce tems le prince de Nassau se tenoit caché avec quelques troupes dans une île qui est à deux lieux de Breda.

Le commandant du château ordonna à ses soldats de porter des tourbes au corps-de-garde, et les gagne-deniers ne tardèrent pas à y arriver. Ils travailloient tous si ardemment à décharger le navire, que le tillac, sous lequel étoient cachés les soldats, commençoit a se découvrir. Les nautoniers, effrayés de cette diligence, qui alloit tout découvrir, engagèrent les gagne-deniers à prendre un peu de repos, et leur donnèrent même de l'argent, en leur disant : « Allez-vous-en boire à » notre santé, demain vous déchargerez le reste tout » à votre aise. » Les gagne-deniers abandonnèrent aussi tôt le travail sans la moindre difficulté.

Sur le soir, un domestique du commandant entra

(1) Un historien Hollandais rapporte que ce caporal ayant enfoncé sa pique au travers des tourbes, un soldat qui en eut le bras percé, ne poussa aucun cri.

dans le navire, et gronda le maître marinier de ce que les tourbes n'étoient pas si bonnes qu'autrefois; il lui répondit que les meilleures étoient dans le fond où il les avoient placées en réserve pour le commandant. Le domestique se retira très satisfait. Dans le moment le bruit se répand dans le château que le prince de Nassau étoit dans les environs, et qu'il y avoit à craindre quelque surprise.

Sur cette alarme, le commandant voulut, par précaution, que des deux nautonniers du navire, un allât coucher dans la ville, et qu'il n'en restât qu'un seul dans le château : cela servit beaucoup au succès de l'entreprise.

Ce nautonnier, envoyé dans la ville, en sortit sur le soir, et fut dire au comte de Nassau que le navire étoit dans le château, et le pressa d'y courir.

Vers le milieu de la nuit, les soldats sortirent du navire; de Haranguières les divisa en deux troupes, mit à la tête de l'une Lambert : Charles prit le commandement de l'autre, et tomba sur le corps-de-garde qu'il surprit, et dont tous les soldats furent passés au fil de l'épée.

Au bruit de cette attaque, le lieutenant du gouverneur s'éveilla et sortit du château avec quelques soldats, pour aller à la découverte; il rencontra le capitaine Charles, qu'il chargea avec vigueur; il demeura blessé sur le champ de bataille, et sa troupe s'enfuit dans le château.

Cependant le prince Maurice venoit d'entrer dans la ville avec ses troupes; la garnison du château, se voyant hors d'état de résister, se rendit à discrétion.

Les bourgeois se rachetèrent du pillage en donnant à chaque soldat deux mois de paie.

Les Etats-généraux donnèrent au capitaine de Haranguières le gouvernement de la ville, château et pays de Breda; ils assurèrent une forte pension aux deux nautoniers. Chacun des soldats cachés dans le navire reçut une forte somme d'argent avec une médaille d'or.

L'an 1638, *le* 3 *mars*, Journée de Rhinfeld.

Les Suédois et les Français, sous les ordres du duc de Weymar, assiégeant Rhinfeld, furent attaqués dans leurs lignes par le fameux Jean de Wert, général des Impériaux, qui les avoit battus le 28 de février. Ils le battirent à leur tour, et le firent prisonnier avec trois autres généraux de l'Empereur. Sa défaite et la terreur que ses talens militaires avoient inspirée, donnèrent lieu au proverbe dont on use quelquefois encore, et aux refrains des chansons qui furent si long-tems en usage.

L'an 1710, *le* 3 *mars*, Mort de Louis, duc de Bourbon-Condé.

Louis III, duc de Bourbon-Condé, étoit petit-fils du grand Condé; on le connoissoit sous le nom de M. le Duc. Il fut le père de celui qui fut premier ministre sous Louis XV. Voici le portrait de ce prince, par le duc de Saint-Simon; c'est un des plus énergiques que cet écrivain caustique ait tracés:

« M. le Duc étoit plus considérablement petit que » les plus petits hommes; et, sans être gras, il étoit » gros de partout, ayant la tête grosse à surprendre,

» et un visage qui faisoit peur. On disoit qu'un nain
» de Madame la Princesse en étoit cause. Il étoit d'un
» jaune livide, avec un air presque toujours furieux,
» mais en même tems si fier et si audacieux qu'on
» avoit peine à s'accoutumer à lui. Il avoit de l'esprit,
» de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de
» la politesse et des grâces même, quand il le vouloit;
» mais il le vouloit rarement. Il n'avoit ni l'avarice,
» ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères; mais il
» en avoit toute la valeur, et il avoit montré de l'ap-
» plication et de l'intelligence à la guerre. Il en avoit
» aussi toute la malignité et toutes les adresses, pour
» accroître son rang par des usurpations fines, et plus
» d'audace et d'emportement qu'eux. Ses mœurs
» perverses lui parurent une vertu, et ses étranges
» vengeances (vengeances qu'il exerça plus d'une fois,
» et dont un particulier se seroit bien mal trouvé),
» un apanage de sa grandeur. Sa férocité étoit ex-
» trême, et se montrait partout. C'étoit une meute
» toujours en l'air, qui faisoit fuir devant elle.....
» Pour des amis, il n'en eût point, mais des connois-
» sances familières, la plupart étrangement choisies,
» la plupart obscures, comme il l'étoit lui-même,
» autant que pouvoit l'être un homme de ce rang.
» Ses prétendus amis le fuyoient: il couroit après eux,
» pour éviter la solitude; et quand il découvroit
» quelques-uns de leurs repos, il tomboit comme par
» la cheminée, et leur faisoit une sortie, pour s'être
» cachés de lui. Ce naturel farouche le précipita dans
» un abus continuel de tout..... Les embarras
» domestiques, les élans continuels de la plus furieuse
» jalousie, l'inutilité, un contraste sans relâche

» d'amour et de rage conjugale, le déchaînement de » l'impuissance dans un homme si fougueux et si » demesuré, la crainte du roi, le désespoir de se » voir préférer le prince de Conti (le deuxième) par » son propre père, de voir ce prince recueillir des » applaudissemens universels, tandis qu'il n'éprou- » voit que de l'éloignement de la part du public, et » qu'il se sentoit le fléau de son plus intime domes- » tique ; la rage que lui causoit le rang du duc d'Or- » léans, et l'élévation des bâtards : toutes ces furies » le tourmentèrent sans relâche et le rendirent ter- » rible, comme ces animaux qui ne semblent nés que » pour dévorer et pour faire la guerre au genre » humain..... Quiconque aura connu ce prince, » observe l'auteur en finissant, n'en trouvera pas le » portrait chargé ; et il n'y eut personne qui ne regar- » dât sa mort comme le soulagement personnel de » tout le monde. »

Il affectoit du goût pour les vers et pour la galanterie. Un jour il adressa au prince de Conti un sonnet, dans lequel il comparoit à Vénus la princesse de Conti, sa belle-sœur.; le prince lui répondit par les vers suivans, qui ne sont pas sans malignité.

Adressez mieux votre sonnet :
De la déesse de Cythère
Votre épouse est ici le plus digne portrait ;
Et si semblable en tout, que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras, entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la première aventure
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand prince, heureux époux,
Vos vers semblent faits par Voiture,
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

M. le Duc avoit épousé, en 1685, Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, née en 1673, du roi et de Madame de Montespan. Cette princesse, connue par sa causticité et en possession de chansonner toute la cour, n'épargna pas son mari lui-même, qu'elle osa chansonner dans les couplets suivans :

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Gendre d'une Samaritaine (1),
. . . . . .
Prince, grâce à la faculté (2),
Petit-fils d'une Messaline (3),
D'où te vient donc tant de fierté?
Seroit-ce de ta bonne mine (4)?

Petite altesse, archi-bouffonne,
N'exige rien pour ta personne;
Mais dis-toi bien prince du sang;
Nous savons ce qu'il en faut croire.
Hipocrate règle ton rang (5):
Nous te le gardons dans l'histoire.

Ce prince mourut subitement à Paris, dans sa quarante-deuxième année.

---

(1) Madame de Montespan, sa propre mère.

(2) Le grand Condé, venu au monde à treize mois, fut jugé légitime par la faculté.

(3) Maillé de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu.

(4) « Je me souviens, dit la seconde Madame, que feu M. le duc étoit excessivement bossu. Il dit un jour à Monsieur mon époux : « Monsieur, on m'a pris hier pour vous au bal » masqué. » Monsieur, très mortifié de la méprise, lui répondit : « Je mets cela aux pieds du crucifix. »

(5) Voyez la note 2.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1033, *le* 3 *mars*, Mort de Sainte Cunégonde, impératrice d'Allemagne.

Cunégonde, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, femme de l'empereur Henri II, est célèbre dans l'histoire pour l'épreuve qui fit triompher sa vertu de la plus horrible calomnie. Accusée d'adultère auprès de son époux, elle prouva son innocence, disent quelques historiens, en tenant dans ses mains une barre de fer ardente, sans se brûler. D'autres prétendent que l'épreuve se fit différemment, et que l'empereur la fit marcher pieds nus, sur neuf socs de charrue rougis au feu.

Cette épreuve du fer ardent avoit commencé dans le huitième siècle. « Ce fer ardent, dit le président » Hénaut, étoit béni et gardé soigneusement dans » quelques maisons religieuses, car toutes n'avoient » pas ce privilége.

» Lorsqu'il fut question en Espagne, de savoir » lequel devoit être préféré de l'office romain ou de » l'office muzarabe, il fut ordonné que les deux livres » de liturgies seroient jetés au feu, et que celui qui » résisteroit aux flammes auroit la préférence dans la » célébration des offices divins.

» Mais enfin ces épreuves s'abolirent insensiblement. Le pape Etienne V, Louis-le-Débonnaire, » l'empereur Frédéric II, le parlement de Paris, y » mirent fin par des bulles, par des ordonnances et » par des arrêts. » (*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, tom. I, p. 81.)

L'empereur Henri II, étant mort en 1024, Cunégonde prit le voile dans une abbaye qu'elle avoit fondée près de Cassel. Elle y mourut dans les exercices de la pénitence la plus rigoureuse. La cathédrale de Bambérg renferme le corps de cette impératrice, canonisée par le pape Innocent III.

L'an 1605, *le* 3 *mars*, Mort du pape Clément VIII.

Hipolyte Aldobrandini, né à Fano, fut élu pape le 30 janvier 1592. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se prosterna, pour prier Dieu de lui ôter la vie si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. Les actes les plus remarquables de son pontificat sont l'absolution de Henry IV, roi de France (*Voyez* 17 septembre.); l'occupation de Ferrare en 1598 (*Voy.* 13 janvier.), et le triomphe qu'il préparoit au Tasse, (*Voyez* 14 avril.) Son successeur fut Léon XI, (*Voyez* 27 avril.) Clément VIII étoit, suivant Muratori, d'un caractère impérieux et sévère. Ce fut le dernier pape du seizième siècle, pendant lequel la chaire de Saint-Pierre a été presque toujours occupée par d'habiles pontifes.

L'an 1717, *le* 3 mars, Mort d'Allix.

Pierre Allix, né à Alençon, fut d'abord ministre protestant à Rouen, puis à Charenton. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Angleterre, où il fut très bien accueilli, et nommé trésorier de l'église de Salisbury. C'est dans cette ville qu'il mourut. Il a laissé un très grand nombre d'ouvrages théologiques; les plus remarquables sont: 1°. *Jugement de l'ancienne église judaique contre les mystères*: ce livre

est écrit en anglais; il est estimé et mérite de l'être; 2°. *De Messiæ duplici adventu.* Dans cet ouvrage singulier, Allix prétendit que Jésus-Christ devoit revenir en 1720, ou au plus tard en 1736.

HISTOIRE.

L'an 1193, *le 4 mars*, Mort de Saladin

Ce nom est célèbre dans l'histoire des croisades ; mais celui qui a véritablement illustré ce nom, c'est le fameux Saladin, le héros de l'Asie, le digne rival de Philippe-Auguste, roi de France, et de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Ses rapides conquêtes dans la Palestine mirent de nouveau toute la chrétienté en mouvement, et firent établir en France, en Angleterre, et dans les autres pays de la chrétienté, l'impôt connu sous le nom de *dîme saladine* ; impôt dont le clergé ne fut pas exempt, parce qu'il s'agissoit principalement de sa cause.

L'expédition de la Terre-Sainte étoit devenue pour la chevalerie un objet plus auguste et plus sacré depuis les malheurs des Chrétiens ; Jérusalem étoit prise ; Guy de Lusignan, qui avoit rassemblé les débris de cette royauté détruite, étoit dans les fers depuis la bataille de Tibériade, gagnée en 1187, par Saladin. Ces revers avoient fait mourir de douleur le pape Clément III. Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion s'armèrent pour rétablir sur le trône Guy de Lusignan.

La fortune de Saladin céda au commencement à la valeur presque surnaturelle de Richard, qui le battit deux fois : l'une auprès de Césarée, l'autre dans les plaines de Rama; mais tous ces prodiges de valeur ne

purent remettre les chrétiens en possession de Jérusalem; et Richard, par sa témérité, donnoit souvent prise sur lui : il aimoit à s'exposer; il fut sur le point d'être enlevé à la chasse par les Sarrasins; il dut son salut à la présence d'esprit et à la générosité d'un gentilhomme normand, nommé Guillaume de Préau, qui cria : « Je suis le roi, » comme s'il eût voulu s'attirer un traitement plus favorable. A ces mots, on l'entoure; il est pris : le roi échappe. Les Sarrasins conduisent leur prisonnier vers Saladin, qui, déjà prévenu de la prise que ses soldats avoient faite, attendoit Richard, et fut fort surpris de ne pas le reconnoître dans le prisonnier qui s'offrit à sa vue. Ce prisonnier se vanta de son stratagème, et Saladin le loua de son noble dévouement.

Ces princes orientaux, que nous traitons de Barbares, nous ont donné plus d'une fois les plus grands exemples de clémence, et ont poussé la générosité aussi loin qu'aucun prince chrétien. Quand Saladin entra dans Jérusalem, après la bataille de Tibériade, des épouses, des mères, des filles, se jetèrent à ses pieds, lui demandant leurs maris, leurs enfans, leurs pères, qu'il avoit pris au siége. Son noble cœur ne put soutenir ce spectacle : il rendit tous les prisonniers, et paya leur rançon à ses soldats.

Il donna de sages lois à ses Etats, et sut les faire exécuter. Son neveu ayant été cité en jugement, il le força de comparoître.

Un marchand présenta requête contre Saladin lui-même, au cadi de Jérusalem, se prétendant lésé dans quelqu'un de ses droits; le juge, étonné de l'audace de cet homme, demanda au sultan ce qu'il avoit à faire?

Ce qui est juste, répond Saladin. Il comparoît, plaide lui-même sa cause, et bien loin de punir la témérité du marchand, il le récompense et le remercie de la confiance qu'il avoit eue en son intégrité.

Il rendit aux Chrétiens orientaux l'église du Saint-Sépulchre ; mais il voulut que les pélerins y vinssent sans armes, et il les assujétit à certains droits.

Saladin étoit Curde d'origine ; il s'étoit mis d'abord avec son frère au service de Noradin, souverain de la Syrie et de la Mésopotamie ; il conquit l'Egypte, la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie, et devint souverain d'un vaste empire.

Supérieur aux illusions de la grandeur et aux frayeurs de la mort, il voulut dans sa dernière maladie, qu'au lieu du drapeau élevé devant sa porte, on déployât le drap qui devoit l'ensevelir, et qu'un héraut criât : « Voilà tout ce que Saladin, vainqueur » de l'Orient, emporte de ses conquêtes. »

Dans les aumônes ordonnées par son testament, il rendit tout égal entre les pauvres, soit juifs, soit chrétiens. Il mourut à cinquante-sept ans, après en avoir régné vingt-quatre en Egypte, et environ dix-neuf en Syrie. Il laissa dix-sept fils, qui partagèrent entre eux ses Etats.

L'an 1354, *le 4 mars*, Le roi de Navarre demande pardon, à genoux, au roi de France.

Charles dit le Mauvais, roi de Navarre, ayant fait assassiner Charles d'Espagne, connétable de France (1), le roi Jean, dans les premiers transports de sa colère, jura de tirer la vengeance la plus terrible de cette perfidie; mais il étoit fort embarrassé comment il puniroit un coupable qui étoit son gendre; le roi de Navarre étoit d'ailleurs puissant par lui-même et menaçoit de s'unir avec les Anglais. Il fallut donc entrer en accommodement : les conditions furent, que le roi de Navarre se rendroit à Paris, pour faire sa réparation; il exigea des otages, et on n'eut pas honte de lui donner le second fils de France.

Le roi de Navarre ayant ainsi pris toutes ses sûretés, se rendit à Paris, où le roi tint son lit de justice. Ce prince criminel comparut dans l'assemblée du parlement, à laquelle assistèrent les pairs du royaume et plusieurs personnes du conseil. Là, s'adressant au roi, il le pria « de lui pardonner la mort du connétable, soutenant cependant qu'il n'avoit fait commettre ce meurtre que pour une cause très légitime » dont il offroit d'instruire sa majesté, quand il lui » plairoit de l'entendre. Il ajouta qu'au reste il n'avoit pas prétendu violer, par cette action, le respect dû à la majesté du souverain. » Après qu'il eut prononcé, d'une voix assurée, cette froide excuse,

(1) Le roi Jean avoit donné au connétable le comté d'Angoulême, que le roi de Navarre prétendoit avoir pour la dot de Jeanne, sa femme, fille du roi Jean.

Jacques de Bourbon, nouveau connétable, l'arrêta par l'ordre du roi, seulement pour la forme, et le conduisit hors de la chambre. Aussitôt les deux reines, Jeanne et Blanche, se jetèrent aux pieds du roi, pour implorer sa clémence en faveur du roi de Navarre, auquel il pardonna; et aussitôt le connétable et les maréchaux de France allèrent le reprendre, et l'amenèrent devant le roi. Alors le cardinal de Boulogne lui représenta « les grands sujets de mécontentement » qu'il avoit donnés au roi, son beau-père et son » seigneur. Il l'avertit aussi de ne pas abuser dans la » suite de la bonté d'un prince qui l'aimoit si tendrement, et qui vouloit bien lui accorder sa grâce » après un si grand crime. » Après ces paroles, le roi de Navarre et les deux reines se jetèrent à genoux devant le roi, et le remercièrent du pardon qu'il lui accordoit. Le roi les ayant fait relever, le cardinal dit, « que le roi prétendoit que le pardon fût sans » conséquence, et que si jamais il arrivoit à qui que » ce fût d'attenter à la vie du moindre de ses officiers, » il en seroit puni selon toute la rigueur des lois, fût-il » fils de roi. »

C'est ainsi que finit cette espèce de comédie, où celui qui faisoit le personnage de juge, tint une contenance beaucoup plus gênée que le criminel. Il n'en coûta au roi de Navarre que la fondation de quelques messes pour le repos de l'ame du connétable.

L'an 1705, *le 4 mars*, Arrêt qui établit les deux sols pour livre sur tous les droits et fermes du roi de France.

Voici ce que raconte le duc de Saint-Simon au sujet de cet impôt :

« Depuis long-tems le roi (Louis XIV) n'entendoit » parler que de la misère des peuples. L'impôt pro- » posé l'inquiéta ; sa tristesse devint sensible, et les » valets intérieurs s'en aperçurent dans les cabinets, » plusieurs jours de suite. Maréchal, premier chirur- » gien, qui m'a conté cette curieuse anecdote, crai- » gnant pour sa santé, se hasarda de lui en parler. » Le roi lui avoua qu'il ressentoit des peines infinies, » qu'il rejeta vaguement sur la situation des affaires. » Huit ou dix jours après, il reprit son calme accou- » tumé. Il appela Maréchal, et, seul avec lui, il lui dit » que, maintenant qu'il se sentoit plus à l'aise, il » vouloit bien lui dire ce qui l'avoit si vivement » affecté, et ce qui avoit mis fin à ses peines. Alors » il lui conta que l'état de ses affaires l'avoit forcé à » de furieux impôts ; que l'état où elles se trouvoient » réduites, le mettoit dans la nécessité de les aug- » menter considérablement ; qu'outre la compassion, » le scrupule de prendre les biens de tout le monde, » l'avoit fort tourmenté ; qu'à la fin il s'en étoit ou- » vert au P. le Tellier, qui lui avoit demandé quel- » ques jours pour y penser. Ce père étoit revenu » avec une consultation, non des pères de sa com- » pagnie, qu'il ne falloit pas compromettre, mais » avec une des plus habiles docteurs de Sorbonne, » qui décidoient (la Sorbonne n'ayant pas voulu le

» décider en corps), *que tous les biens des Français* » *étoient au roi en propre, et que quand il les pren-* » *droit, il ne prendroit que ce qui lui appartenoit.* » Le roi avouoit que cette décision l'avoit mis fort » au large, lui avoit ôté ses anciens scrupules, et lui » avoit rendu le calme et la tranquillité qu'il avoit » perdus. Maréchal fut si étonné à ce récit, qu'il » ne put prononcer un seul mot. Heureusement pour » lui le roi le quitta dès qu'il le lui eût fait, et Ma- » réchal resta seul, à la même place, ne sachant » presque où il en étoit. Cette anecdote, qu'il me » conta quelques jours après, étant encore dans le » même effroi, n'a pas besoin de commentaires. »

Cet impôt fut célébré, suivant l'usage, par des couplets plus malins que méchans, parmi lesquels ces deux-ci se font remarquer.

Amis, saisissons-nous des pots;
Buvons à qui nous aime;
Dans ce siècle affreux des impôts,
Ma frayeur est extrême,
Que, sur nos coups, quelques maraud
Ne lèvent le dixième.

Si ma Philis donne au roi le dixième
De tous les cœurs charmés de ses attraits,
J'ose jurer, par sa beauté suprême,
Que l'ennemi viendra bientôt, lui-même,
A deux genoux nous demander la paix.
Si ma Philis, etc.

L'an 1793, *le 4 mars*, Mort du duc de Penthièvre.

Louis-Jean Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né à Rambouillet, le 16 novembre 1725, du comte de Toulouse et de madame de Noailles, veuve de M. de Gondrin,

étoit petit-fils de Louis XIV. Après la mort du comte de Toulouse, Louis XV, qui avoit pour la comtesse de Toulouse beaucoup de respect et d'attachement, voulut que son fils héritât de toutes les charges de son père : il fut fait grand amiral, grand veneur, et gouverneur de Bretagne. Depuis long-tems le grand amiral ne nommoit plus aux emplois, et n'avoit aucune autorité dans les armées navales. Il n'est pas douteux que cette charge n'eût été abolie comme celle de connétable et de grand maître de l'artillerie, si l'attachement de Louis XV et de Louis XVI pour le duc de Penthièvre, ne les eût engagés à lui conserver une place à laquelle on avoit attaché des revenus considérables.

Le duc de Penthièvre avoit épousé, en 1744, mademoiselle de Modène, fille aînée du duc de ce nom, et de Charlotte-Aglaé d'Orléans.

La duchesse de Penthièvre étant morte en 1753, dans le printems de son âge, la comtesse de Toulouse, voyant son fils inconsolable de cette perte, lui conseilla de voyager en Italie. Le prince suivit d'autant plus volontiers ce conseil, que sa piété lui avoit inspiré, depuis long-tems, le désir de visiter la capitale du monde chrétien. Avant d'aller à Rome, il se rendit à la cour du duc de Modène, son beau-père. C'est là qu'il vit, pour la première fois, les deux sœurs de madame de Penthièvre, dont l'une épousa, quelques tems après, le prince de Conti, qui, par son extrême indifférence, la rendit très malheureuse ; l'autre, qui se nommoit Mathilde, étoit d'une beauté ravissante et ressembloit beaucoup à madame de Penthièvre.

Ce fut à cette ressemblance que le duc attribua

d'abord le trouble que lui causa la vue de cette aimable princesse, et qu'il eut beaucoup de peine à dissimuler pendant le souper, qu'on servit peu de tems après l'arrivée de ce prince. Il se trouva très près de la princesse Mathilde, qui, se rappelant une sœur qu'elle avoit tendrement aimée, crut devoir attribuer la vive impression que lui avoit fait éprouver M. de Penthièvre au souvenir douloureux de sa sœur : aussi ne parlèrent-ils que d'elle tout le tems du repas, et les pleurs que le récit de ses derniers momens arrachèrent à la princesse Mathilde, prêtoient un nouveau charme à ses attraits; et cependant le duc de Penthièvre étoit loin de se rendre compte de ses sentimens pour cette charmante personne.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que le duc et la princesse osassent s'avouer un sentiment qu'ils se reprochoient. Cependant la comtesse de Toulouse écrivoit souvent à son fils, et ne concevoit pas ce qui pouvoit l'arrêter si long-tems à la cour de Modène : le prince étoit loin de lui en faire la confidence. Enfin, après avoir long-tems balancé, il se détermina à écrire au duc de Modène une lettre dans laquelle « il lui » faisoit part du secret de son cœur, qu'il n'avoit » pas eu le courage de lui déclarer de vive voix. »

Le duc de Modène, étonné de recevoir une lettre de son gendre, l'ouvre avec inquiétude, et n'est pas moins surpris de ce qu'elle contient. Il passe aussitôt chez la duchesse, et lui communique cette lettre. « Ah! dit la duchesse après l'avoir lue, que Ma» thilde soit aussi heureuse que sa pauvre sœur. Que » pourrions-nous désirer de plus pour elle? » Aussitôt elle fait dire à sa fille de se rendre dans son ap-

appartement. Dès que Mathilde fut entrée, sa mère lui donna la lettre de M. de Penthièvre. A peine en eut-elle lu les premières lignes, qu'elle se jeta aux pieds de son père, qui, la relevant avec tendresse : « Ne craignez pas, lui dit-il, que je m'oppose à ce » qui peut faire votre bonheur. La demande du duc » nous honore, mais ma seule inquiétude est que le » pape ne s'oppose à ses vues, et alors je serai très » affligé de vous voir attachée à un prince qui ne pour- » roit devenir votre époux. »

Le duc et la duchesse firent ensuite la réponse la plus favorable au duc de Penthièvre. Il ne s'agissoit plus que d'obtenir les dispenses nécessaires. Le duc de Penthièvre, se flattant que le pape ne seroit pas plus sévère pour lui que ses prédécesseurs ne l'avoient été pour d'autres princes, part aussitôt pour Rome. Il se rendit à Livourne, où il s'embarqua pour Civita-Vecchia. La traversée fut heureuse. Arrivé à Civita-Vecchia, il se rendit tout de suite à Rome, et descendit au palais de l'ambassadeur de France. Quelques jours après il fut admis à l'honneur de baiser les pieds de Sa Sainteté ; il eut ensuite des conférences particulières avec le pape, qui ne lui donna que des espérances éloignées, en lui disant qu'il consulteroit la chambre apostolique.

Au bout de quelques semaines, le cardinal Pozzobonelli, lui apporta la décision du consistoire, conçue en ces termes :

« Les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs » étant absolument contraires à l'esprit de l'Eglise, » on ne peut en accorder la dispense que dans le cas » où il faut absolument réparer un scandale public ;

» sinon, on ne peut permettre ces sortes de mariages. »

Le duc de Penthièvre fut attéré par cette décision; mais le cardinal tâcha d'en adoucir l'amertume, avec cette adresse qui caractérise sa nation. « Rien de si » facile, monseigneur, lui disoit-il, que de concilier » votre attachement pour la princesse avec les opi- » nions du pape. Dieu me garde de vous conseiller » d'offenser sa justice, pour obtenir ensuite le droit » de réparer votre faute; mais n'est-il donc pas pos- » sible, en prévenant la princesse, qu'elle consente » à se trouver enfermée seule avec vous dans son ca- » binet? Le duc de Modène viendroit vous y sur- » prendre, et il écriroit au Saint-Siége, qu'il n'y a » d'autre moyen de réparer cet outrage, qu'en per- » mettant que vous épousiez mademoiselle Mathilde. » — C'est un mensonge d'action, répondit le duc, » et votre éminence pourroit-elle me le conseiller? » — Tout le monde saura bien, monseigneur, que » ce n'est que pour obtenir des dispenses que vous » avez pris ce moyen. — Mais, si un seul être soup- » çonne que nous ayons été coupables, je flétris pour » jamais la réputation de la princesse. — Je vous le » répète, monseigneur; cette marche est si connue, » qu'il n'y a personne, même le pape, qui ne sache » que c'est un jeu. — Et voilà ce qui m'effraie en » matière religieuse; je réfléchirai, et ferai part à » votre éminence de ce que je déciderai.

Le cardinal dit encore beaucoup de choses au prince pour le déterminer, et le quitta, bien persuadé que son attachement pour sa belle-sœur prévaudroit sur sa délicatesse.

Le duc de Penthièvre, livré aux plus cruelles

anxiétés, intruisit aussitôt la princesse Mathilde du refus qu'il venoit d'essuyer, et de l'expédient que lui avoit suggéré le cardinal Pozzobonelli. Il terminoit ainsi sa lettre :

« Je vous rends l'arbitre de ma destinée; vivre » sans vous est un malheur que je ne puis supporter; » mais devoir ce bien suprême à l'idée que j'ai pu » ternir l'éclat de votre vertu, me paroît bien cruel. » D'ailleurs, ne sommes-nous pas destinés à donner » l'exemple aux autres hommes? Et que dira la mère » de famille qui surprendra sa fille, ainsi que l'on » veut nous faire surprendre, lorsqu'elle voudra lui » faire des reproches?

» Je vous aime, n'en doutez pas; mais votre hon- » heur m'est plus cher que la vie. S'il ne s'agissoit » que de sacrifier ce qui me reste de jours pour en » passer un seul avec le titre glorieux de votre époux, » je n'aurois pas besoin de demander conseil à ma » chère Mathilde : mon choix seroit bientôt fait, » mais ici la religion, l'honneur, le devoir que notre » rang nous impose, tout se trouve compromis, si » nous acceptons d'être heureux par une feinte indigne » de nos caractères. Ah! je n'ai pas besoin de savoir » quelle sera la réponse de Mathilde; une voix se- » crète crie au fond de mon cœur, que je n'ai plus » de bonheur à espérer.....

» Cependant, madame, j'attendrai votre réponse » pour partir d'ici. Je n'ai pas la force de me con- » damner moi-même à l'affreux malheur de ne vous » revoir jamais; mais rien ne détruira l'amour et le » respect avec lesquels je suis, etc.

Réponse de la princesse MATHILDE à M. le duc DE PENTHIÈVRE.

« Mieux vaudroit mourir que de vivre deshonorée. » Le soupçon est plus qu'il ne faut pour n'oser le- » ver les yeux; et je n'achèterois pas un grand bien » sans doute, aux dépens de celui qui m'est plus cher » que la vie. Ainsi, je passerai mes jours à pleurer » celui où je vous ai vu, et resterai pour toujours » votre sœur et amie. »

MATHILDE.

Quand le prince eut lu cette lettre : « Je m'y atten- » dois, dit-il; je n'en suis pas moins malheureux, » mais je l'ai mérité. » Il donna aussitôt des ordres pour son départ, et il s'embarqua pour Gênes, afin d'éviter, dans son retour, le pays où il avoit connu la belle et vertueuse Mathilde.

Les soins qu'il prit lui-même de l'éducation de son fils, le prince de Lamballe, ne furent pas heureux. On n'a pas encore oublié comment ce jeune prince périt, à la fleur de son âge, d'une mort affreuse, suite de ses débauches nocturnes avec le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, dont l'atroce cupidité travailloit, dans ces orgies perfides, à éteindre en lui le principe de la vie, afin que mademoiselle de Penthièvre, sa sœur, qu'il vouloit épouser, demeurât seule héritière de l'immense fortune du duc de Penthièvre.

Avant, et surtout pendant la révolution, ce prince se tint constamment éloigné des affaires politiques. Cet éloignement, et cinquante ans de vertus, le préservèrent personnellement des outrages révolution-

naires. Après avoir perdu son épouse et son fils, par une mort prématurée, il étoit réservé à des épreuves encore plus terribles. Qu'on se figure la douleur et la consternation de ce malheureux père, lorsqu'il apprit la mort épouvantable de la princesse de Lamballe! L'auguste vieillard ne put résister à ce dernier coup; il mourut cinq mois après, au château de Vernon, entre les bras de sa fille.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1685, *le 4 mars*, Mort de Brecourt.

Guillaume Marcoureau, sieur de Brecourt, très bon comédien et mauvais auteur, jouoit avec un égal succès les rôles de héros dans les tragédies, et ceux de valets dans les comédies. Il se rompit une veine dans une représentation de sa comédie de Timon, et mourut des suites de cet accident. Ses pièces les moins mauvaises sont l'*Ombre de Molière*, la *Mort de Jodelet*, la *Noce de village*, et le *Jaloux invisible*, en 3 actes. Brecourt étant à la chasse à Fontainebleau, fut atteint par un sanglier qui s'attacha à sa botte. Cet animal alloit le dévorer, lorsque Brecourt, sans perdre son sang-froid, lui enfonça son épée jusqu'à la garde. Le roi, témoin de cette action, s'écria, « qu'il n'avoit jamais » vu donner un si furieux coup d'épée. »

Quelques auteurs font mourir Brecourt à la fin de février de cette même année 1685.

1695, *le 4 mars*, Première représentation de la *Judith* de Boyer.

Le nom de cette tragédie seroit aujourd'hui aussi généralement ignoré que celui des vingt et une autres pièces de théâtre dont Boyer est l'auteur, si Racine ne l'eût immortalisé dans l'épigramme suivante :

A sa Judith, Boyer par aventure,
Etoit assis près d'un riche caissier;
Bien-aise étoit, car le bon financier
S'attendrissoit et pleuroit sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur;
» Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
» A vous saisir pour une baliverne. »
Lors le richard en larmoyant lui dit :
« Je pleure, hélas! sur ce pauvre Holoferne,
» Si méchamment mis à mort par Judith. »

Cette Judith, cependant, eut d'abord un plus grand succès qu'aucune des pièces de Racine. Le concours étoit si grand, disent les auteurs de l'histoire du théâtre français, que les hommes furent obligés de se retirer dans les coulisses, et de céder les banquettes du théâtre aux dames : elles tenoient des mouchoirs étalés sur leurs genoux, pour essuyer leurs larmes dans les endroits pathétiques. Une des scènes du quatrième acte, fut appelée *la scène des mouchoirs*. Applaudie ainsi pendant tout le carême, elle fut imprimée pendant la vacance de Pâques, et sifflée à la rentrée. La Champmêlé, qui jouoit le rôle de Judith, étonnée de ce changement, dit au parterre : « Messieurs, nous sommes » surpris que vous receviez si mal une pièce que vous » avez tant applaudie pendant le carême; » On luiré-

pondit: « Les sifflets étoient à Versailles, aux sermons » de l'abbé Boileau. »

Racine n'est pas le seul homme de génie qui ait pris soin de l'immortalité de Boyer et de sa *Judith*; on connoît ces vers de Boileau :

Qui dit froid écrivain dit détestable auteur;
Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur.

Voltaire, mécontent de quelques jugemens du public, a dit:

Qui ? le public, ce fantôme inconstant,
Monstre à cent voix, Cerbère dévorant,
Qui flatte et mord, qui dresse par sottise
Une statue, et par dégoût la brise !
. . . . . .
Il juge, il loue, il condamne au hasard.
. . . . . .
C'est lui qu'on vit, de critiques avide,
Déshonorer le chef-d'œuvre d'Armide,
Et pour *Judith*, Pyrame et Régulus,
Abandonner Phèdre et Britannicus;
Lui qui, dix ans, proscrivit Athalie;
Qui, protecteur d'une scène avilie,
Frappant des mains, bat à tort, à travers,
Au mauvais sens, qui heurle en mauvais vers.

Enfin, J.-B. Rousseau, dans une épigramme contre Crébillon, trouve les vers de ce poète

. . . . . Plus durs et plus enflés
Que tous ceux de Coras, *Boyer* et Lachapelle.

Ainsi Boyer peut compter parmi ses ennemis ou ses détracteurs, Boileau, Racine, Rousseau et Voltaire; voilà ce qui s'appelle : *magnis inimicitiis clarescere*.

On dit que pour tromper Racine, Boyer fit jouer

sous le nom d'un de ses amis, une pièce de lui, intitulée *Agamemnon*, et que, dans un moment où Racine applaudissoit, il s'écria du fond du parterre : « Elle est pourtant de Boyer, malgré mons de Racine. » A la représentation suivante la tragédie fut sifflée.

Après une des premières représentations de sa *Judith*, quelqu'un lui faisant compliment de son succès, il répondit : « Je leur en donnerai bien d'autres ; je » tiens le public, à présent que je sais son goût. »

Boyer est mort en 1698; il étoit de l'Académie française.

L'an 1727, le 4 mars, Mort de Malezieu.

Nicolas de Malezieu, né à Paris en 1650, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, se livra d'abord à l'étude de la philosophie, sous le célèbre Rohaut. « Les mathématiques, dit Fontenelle, » qui souffrent si peu qu'on se partage entr'elles et » d'autres sciences, lui permettoient cependant les » belles-lettres, l'histoire, le grec, l'hébreu, et » même la poésie, plus incompatible encore avec elles » que tout le reste. »

Malezieu n'avoit pas vingt ans, quand Bossuet le connut et le goûta. Louis XIV, ayant chargé ce prélat et M. de Montausier de lui chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, Malezieu fut un de ceux dont ils firent choix. Il fut constamment l'ami de Bossuet et de Fénélon : on dit même qu'ils le prirent plus d'une fois pour arbitre de leurs différends.

Madame la duchesse du Maine, avide de savoir tout, et propre à savoir tout, trouva dans Malezieu celui

dont elle avoit besoin pour tout apprendre. « Souvent, » dit Fontenelle, pour lui faire connoître les bons » auteurs de l'antiquité, que tant de gens aiment » mieux admirer que lire, il lui traduisoit sur-le-champ, » en présence de toute sa cour, *Virgile*, *Térence*, » *Sophocle*, *Euripide*. »

Voltaire parle aussi de ces traductions par improvisation : « Je me souviendrai toujours, dit-il à la » duchesse du Maine, que presque au sortir de l'enfance, j'eus le bonheur d'entendre quelquefois dans » votre palais, un homme dans qui l'érudition la plus » profonde n'avoit point éteint le génie ; il prenoit devant V. A. S. un *Sophocle*, un *Euripide* ; il traduisoit sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il étoit » saisi, lui inspiroient des expressions qui répondoient » à la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs, » autant qu'il est possible d'en approcher dans la prose » d'une langue à peine tirée de la barbarie. Cependant M. de Malezieu, par des efforts que produisoit un » enthousiasme subit, et par un récit véhément, sembloit suppléer à la pauvreté de la langue, et mettre » dans sa déclamation toute l'ame des grands hommes » d'Athènes . . . . .

» Il connoissoit Athènes mieux qu'aujourd'hui quelques voyageurs ne connoissent Rome après l'avoir » vue.

» Vous engageâtes, madame, cet homme d'un » esprit presque universel, à traduire avec une » fidélité pleine d'élégance et de force, l'*Iphigénie* » *en Tauride d'Euripide*. On la représenta dans » une fête digne de celle qui la recevoit, et de celui

» qui en faisoit les honneurs. Vous y représentiez » Iphigénie..... »

En effet, cette princesse aimoit à donner à Sceaux des fêtes, des divertissemens, des spectacles ; elle vouloit qu'il y entrât de l'idée, de l'invention, et que, suivant l'expression de Fontenelle, la joie eût de l'esprit. Le grand ordonnateur de ces fêtes étoit Malezieu, qui souvent y jouoit son rôle.

Madame de Staal, dans ses Mémoires, dit que les décisions de Malezieu avoient à la cour de Sceaux, la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ses disciples ; que les disputes les plus échauffées s'y terminoient au moment que quelqu'un prononçoit : *Il l'a dit.*

Malezieu avoit remplacé M. d'Aguesseau, père du chancelier, dans l'emploi de chef des conseils de M. le duc du Maine ; l'esprit même des affaires ne lui fut pas refusé.

En 1699, il fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV ; il les avoit déjà enseignées à madame la duchesse du Maine. Il engagea le duc de Bourgogne à écrire de sa main le résultat de chaque leçon ; et ces leçons, écrites par le prince, pendant le cours de quatre ans, ont formé un corps suivi et complet, imprimé en 1715 sous ce titre : *Elémens de géométrie* de M. le duc de Bourgogne.

Au renouvellement de l'Académie des sciences, en 1699, Malezieu fut un des membres honoraires ; il faisoit dans sa maison de Chatenay, des observations astronomiques, qu'il communiquoit à l'Académie des sciences. En 1701, il fut reçu à l'Académie française.

En 1718, Malezieu fut mis à la Bastille, ainsi que madame de Staal, alors mademoiselle de Launai, pour la part qu'ils pouvoient avoir eue à la conjuration du prince de Cellamare, comme conseils ou comme agens de M. le duc, et surtout de madame la duchesse du Maine, qui furent aussi emprisonnés eux-mêmes à ce sujet. Il paroît que Malezieu fut le plus en danger. On parla de le transférer de la Bastille dans une prison ordinaire, et de lui faire son procès. Il fut mis en liberté, et continua de vivre moitié à Chatenai, moitié à Sceaux.

Malezieu s'étoit marié à vingt-trois ans; et quoiqu'amoureux, dit Fontenelle, il avoit fait un bon mariage, et ce mariage fut constamment heureux pendant cinquante-quatre ans.

HISTOIRE.

L'an 473, *le* 5 *mars*, Flavius Glycerius prend le titre d'Empereur d'Occident.

Flavius Glycerius prit de lui-même le titre d'Empereur, à Ravenne, et ne le porta qu'un an et quelques mois. L'empereur d'Orient, Léon I, mécontent de ce qu'il avoit pris la pourpre sans sa participation, reconnut Empereur d'Occident, Nepos. Celui-ci surprit Glycère dans le port de Rome, le 24 juin 474, l'obligea avant que d'en sortir, de renoncer à l'Empire, lui fit couper les cheveux, et le fit ordonner évêque de Salone. Le même jour 24 juin 474, Julius Nepos fut proclamé Empereur d'Occident. (*Voyez* 9 mai.)

L'an 493, *le* 5 *mars*, Prise de Ravenne, par Théodoric, roi des Goths, après un siége de deux ans et demi.

Cette place étoit défendue par Odoacre, roi des Hérules, qui s'étoit rendu maître de toute l'Italie, après avoir dépouillé Augustule, dernier empereur d'Occident. Après plusieurs mois de siége, Théodoric s'apercevant que ses efforts seroient inutiles tant que l'entrée du port seroit libre, réussit à la fermer. Alors la famine ne tarda pas à se faire sentir, et devint si grande, qu'Odoacre fut obligé de traiter avec Théodoric, qui lui promit avec serment de ne lui ôter ni la couronne, ni la vie; mais, peu de

jours après, l'ayant invité à un festin il le tua de sa propre main, et fit périr tous ses officiers et tous ses parens.

L'an 1473, *le* 5 *mars*, Mort de Jean V, le dernier des comtes d'Armagnac qui ait joui des droits régaliens.

Jean V, le dernier des princes souverains d'Armagnac, comte de Fezenzac, de Rodez, etc., vicomte de Loumagne, fils de Jean IV, comte d'Armagnac, et d'Isabelle de Navarre, naquit vers l'an 1420. Son père étant mort en 1450, il lui succéda dans la principauté d'Armagnac, et devint bientôt après éperdument amoureux d'Isabelle, la plus jeune de ses sœurs, dont la beauté étoit célèbre, et eut d'elle deux enfans. Cet inceste lui attira l'excommunication du pape, et l'indignation de Charles VII, roi de France. Ce roi lui députa des gens de confiance, pour le ramener à son devoir, et lui assurer que s'il renonçoit à cette union illégitime, il obtiendroit son absolution; le comte d'Armagnac promit d'y renoncer et fut absous; mais sa passion étoit trop vive; au lieu de vaincre, il voulut la légitimer par un mariage: il mit dans ses intérêts deux ecclésiastiques en dignité: Antoine de Cambrai, réfédentaire du pape, depuis maître des requêtes et évêque d'Alet, et Jean de Volterre, notaire apostolique, fabriquèrent de fausses lettres du pape qui portoient dispense et autorisation au frère d'épouser sa sœur. En vertu de cette pièce, un chapelain leur donna la bénédiction nuptiale. Le pape excommunia une seconde fois les deux prétendus époux; le roi de France envoya de nouveau auprès d'eux, à Lectoure, où ils

faisoient leur résidence, leurs propres parens, pour les porter à rompre cette union scandaleuse ; mais les démarches du roi de France ne firent pas plus d'effet que l'excommunication du pape, et un troisième enfant naquit de ce mariage incestueux. Le comte d'Armagnac, au lieu d'adoucir l'esprit de Charles VII, l'irrita en faisant nommer à l'archevêché d'Auch le bâtard de Lescun, au préjudice de Philippe de Lévis, que ce roi protégeoit. Charles VII alors ne garda plus de ménagement; il envoya une armée de vingt-quatre mille hommes, qui, vers la fin de mai 1455, mit le siége devant Lectoure : cette ville fut prise ; on saisit les biens du comte d'Armagnac, qui, avec sa sœur, s'étoit évadé et réfugié dans les Etats du roi d'Aragon ; il fut cité l'année suivante au parlement de Paris; il y comparut, subit interrogatoire, fut emprisonné, parvint à s'échapper ; mais le parlement continua ses procédures ; et le 15 mai 1460, le comte d'Armagnac fut condamné au bannissement, et tous ses biens furent confisqués au profit du roi. Dans cet état de dénuement, il s'adressa au pape, et se rendit à Rome en mendiant son pain. Pie II lui imposa une pénitence rigoureuse, lui donna l'absolution, et écrivit au roi de France pour lui demander la grâce du comte pénitent. Charles VII fut inflexible; mais après sa mort, Louis XI, qui lui succéda, rappela en 1461 le comte, et le rétablit dans tous ses domaines, droits et prérogatives. Le comte d'Armagnac, peu sensible à ce bienfait, prit bientôt les armes contre le roi dans la guerre civile, appellée *du bien public.* Louis XI défendit à tous les nobles et autres de le suivre à la guerre. La paix étant faite, le comte jura avec serment, le 5 novembre 1465, de servir le roi,

envers et contre tous, même contre son propre frère, le duc de Normandie; mais ce serment fut bientôt violé. Il entretint des intelligences avec les ennemis de la France, et se lia avec le duc de Bourgogne contre le roi, qui chargea, en 1469, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, d'assiéger Lectoure, et de saisir les biens du comte. Celui-ci prit la fuite, laissa ses terres sans défense, et sortit du royaume. Charles, frère et ennemi du roi, étant duc de Guienne, rétablit le comte d'Armagnac dans ses biens, accrut ses dignités, et le nomma son lieutenant-général; le comte en profita, et conquit à main armée, ses anciennes proprietés et plusieurs autres qui ne lui avoient jamais appartenu. Cet état de prospérité ne fut pas de longue durée. Le duc de Guienne mourut, le 28 mai 1472, empoisonné, dit-on, par les ordres du roi son frère, et par la main de l'abbé de Saint-Jean-d'Angely. Dépourvu de cet appui, le comte d'Armagnac se vit assiéger dans Lectoure par une armée de quarante mille hommes, commandée par Pierre de Bourbon et par Jean Geoffroy, cardinal et archevêque d'Alby. La famine et la foiblesse de ses troupes, l'obligèrent à demander une capitulation le 15 juin 1472; il s'engageoit à rendre la place, à céder tous ses domaines, à condition que le roi lui feroit une pension de douze mille livres. Pierre de Bourbon entra dans Lectoure, y mit garnison, et congédia son armée. Au mois d'octobre suivant, le comte d'Armagnac, auquel la violation des sermens ne coûtoit rien, s'étoit ménagé des intelligences dans Lectoure; il engagea le cadet d'Albret à surprendre cette ville : elle fut prise, et Pierre de Bourbon et autres seigneurs y furent faits prisonniers. A cette

nouvelle, Louis XI irrité, convoqua toute la noblesse du Languedoc, pour aller de nouveau assiéger Lectoure. Au mois de janvier 1475, l'archevêque d'Albi, qui commandoit l'armée du roi, commença le siége de cette place; le comte d'Armagnac s'y défendit avec la plus grande valeur, et soutint pendant plus de deux mois tous les efforts de l'armée royale. L'archevêque, voyant le peu de succès du siége, fit au comte des propositions avantageuses : elles furent acceptées. La capitulation fut signée, et pour la rendre plus solennelle et plus solide, les deux contractans, se méfiant avec raison l'un de l'autre, communièrent ensemble, et reçurent chacun la moitié d'une même hostie consacrée. La ville fut rendue; tout annonçoit la cessation des hostilités, lorsque le lendemain, le comte d'Armagnac, étant dans sa chambre avec son épouse légitime Jeanne de Foix, vit entrer Guillaume de Montfaucon, accompagné d'un gendarme et d'un franc-archer, vêtu et armé d'une manière effrayante. Après quelques saluts et paroles amicales, Montfaucon fait signe au franc-archer : celui-ci tire aussitôt son épée et perce le comte de plusieurs coups, aux yeux de sa femme. Son corps est traîné dans la cour, le palais est au pillage; les femmes du comte échappent avec peine aux violences des soldats; tous les habitans de Lectoure, à l'exception de quatre hommes et de trois femmes, sont massacrés; les maisons et les églises de cette ville, tout devient la proie des flammes. La comtesse fut conduite prisonnière au château de Buzet : elle y avoua sa grossesse, et plusieurs gentilshommes vinrent quelques tems après dans sa prison, et la forcèrent d'avaler un breuvage qui la fit avorter et mourir. Le cadet

d'Albret, qui avoit surpris Lectoure, eut la tête tranchée. Cet événement tragique combla de joie Louis XI. Ce roi récompensa le franc-archer qui avoit assassiné le comte d'Armagnac, en lui donnant une tasse d'argent pleine d'écus, et en le plaçant parmi ses gardes. Quant à Isabelle, sœur de ce comte, après avoir reçu plusieurs domaines de son frère, elle se fit religieuse dans le couvent du Mont-Sion, à Barcelonne; mais il paroît qu'elle épousa dans la suite, malgré ses vœux, Gaston de Lyon, sieur de Besaudun. Charles, comte d'Armagnac, frère de Jean V, quoiqu'il ne fut pas complice de son frère, éprouva la même persécution, il fut pris, enfermé à la bastille, où il resta quinze ans, et n'en sortit qu'à la mort de Louis XI. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, leur cousin, fut pris, conduit à la bastille, condamné à mort, et décapité en 1477. Louis XI ordonna que ses enfans fussent placés sous l'échafaud, afin que le sang de leur père rejaillit sur eux. (Dict. univ.)

L'an 1562, *le* 5 *mars*, Gothard, grand-maître de l'Ordre Teutonique, ne pouvant défendre la Livonie, qui appartenoit à cet ordre depuis 358 ans, et dont les Russes vouloient s'emparer, la cède, du consentement de l'ordre, à Sigismond Auguste, roi de Pologne.

Cette province fut depuis conquise par Gustave-Adolphe, roi de Suède. Elle appartient maintenant à la Russie.

L'an 1588, *le* 5 *mars*, Henri Ier, prince de Condé, cousin germain du roi de Navarre, Henri IV, meurt dans la ville de Saint-Jean-d'Angely, à l'âge de 35 ans.

Le second prince de Condé Henri Ier, succéda à son père, sous la direction de l'amiral Coligny. La perfide paix de Saint-Germain-en-Laye, que Charles IX appeloit *sa paix*, et qu'on appeloit dans le public la paix *boiteuse et mal assise*, parce qu'elle avoit été négociée de la part du roi par Biron qui étoit boiteux, et par de Mêmes qui étoit seigneur de Malassise, attira le prince de Condé, et le jeune roi de Navarre à la cour. Ils y étoient dans le tems de la Saint-Barthélemy. Charles IX exigea qu'ils abjurassent. Les trois mots auxquels il réduisit ses ordres et ses menaces furent: *messe*, *mort ou Bastille*; la réponse du prince de Condé fut : « J'exclus la messe, choisissez vous-» même des deux autres. »

En 1573, le duc d'Anjou mena le roi de Navarre et le prince de Condé, au siége de la Rochelle, boulevart de la Réforme, et berceau de ces princes. On les observoit de près, et leur valeur étoit connue; il fallut même qu'ils se surpassassent pour affoiblir les soupçons.

En 1574, le prince de Condé s'enfuit en Allemagne, et va demander du secours pour son parti aux princes protestans; il ramena de ce même pays une armée de vingt mille hommes, et obtint de grands avantages pour les réformés de France; mais de ces avantages mêmes naquit la Ligue.

Dans toutes les guerres civiles qui suivirent, le prince de Condé signala toujours le même zèle pour la cause

protestante, et procura toujours à son parti des secours étrangers qu'il alloit chercher lui-même en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, à Genève; et comme il alloit sans suite et déguisé, il fut dépouillé par des voleurs au passage des montagnes; mais il réussit: il infecta la France de troupes étrangères, surtout de cette redoutable cavalerie de Reîtres, que le duc de Guise eut la gloire de vaincre, et dont le nom, qui est celui de l'expérience et de l'habileté, est resté parmi nous comme un monument de la terreur qu'ils inspiroient à nos ancêtres, et du mal qu'ils ont fait en France.

Le prince de Condé est toujours uni au roi de Navarre, Henri, dans toutes les expéditions militaires contre la Ligue, dans les opérations respectives, dans la fameuse bulle d'excommunication lancée par Sixte-Quint, où ces deux princes sont appelés *génération bâtarde et détestable* de l'*illustre maison de Bourbon*; et comme hérétiques et relaps, sont privés de tous droit et succession à la couronne de France et à toute autre. Un démenti avec un appel au futur concile, affiché aux portes du Vatican, fut la réponse des princes à cette insolence. Sixte, qui avoit l'ame élevée, estima cette hardiesse, et conçut dès lors une haute opinion des princes.

En 1588, le parti huguenot perdit un solide appui par la mort du prince de Condé, « *entre les vertus duquel on ne sauroit dire si c'étoit la vaillance, ou la libéralité, ou la générosité, ou l'amour de la justice, ou la courtoisie et l'affabilité, qui tenoit le premier rang*, » dit Mézeray. L'opinion générale fut qu'il avoit été empoisonné. Le procès fut fait à ce sujet,

à Charlotte de la Trémouille sa femme; mais elle fut déclarée innocente, sous le règne suivant, par arrêt du parlement. On connoît aussi ce bruit populaire si répandu et si faux, que le troisième prince de Condé, Henri II, étoit né treize mois après la mort de son père. Le père mourut le 5 mars 1588, à Saint-Jean-d'Angely, et le fils naquit le 1 septembre de la même année.

L'an 1687, *le* 5 *mars*, L'empereur d'Allemagne Léopold Ier fait dresser dans Eperies, ville de Hongrie, un échafaud sur lequel on fait couler, sans interruption, le sang de la noblesse hongroise, pendant neuf mois.

L'empereur Léopold étant parvenu, en 1687, à soumettre entièrement les rebelles de Hongrie, voulut étouffer dans leur sang tous les germes de la révolte, et donner en même-tems à tous les Hongrois un exemple de sévérité qui fit trembler à jamais leur postérité la plus reculée; il fit donc élever, le 5 mars de la même année, dans la place d'Eperies, un échafaud qui y resta dressé jusqu'à la fin de l'année.

Suivant les historiens contemporains, les bourreaux furent fatigués d'immoler les victimes qu'on leur abandonnoit presque sans choix. Il n'y a point d'exemple dans l'antiquité d'un massacre si long et si terrible, et il n'y en auroit point eu d'exemple dans l'histoire moderne, sans la révolution française.

Tandis que le sang couloit ainsi à grands flots dans Eperies, on convoqua les principaux de la noblesse de Hongrie à Vienne, qui déclarèrent au nom de la

nation, la couronne héréditaire; ensuite les Etats assemblés à Presbourg en portèrent le décret, et on couronna Joseph à l'âge de neuf ans, roi héréditaire de Hongrie. (*Voyez* le 30 octobre.)

L'an 1754, *le* 5 *mars*, Mort de la Bourdonnaye.

Bernard-François Mahé-de-la-Bourdonnaye, né à Saint-Malo, en 1699, fut à la fois négociant et guerrier. Chargé de bonne heure des affaires de la compagnie des Indes, il lui fut utile dans plus d'un voyage qu'il entreprit pour favoriser les intérêts de cette compagnie et pour augmenter sa propre fortune. Le roi le nomma gouverneur-général des îles de France et de Bourbon, et elles devinrent florissantes sous son administration. C'étoit dans le tems de la guerre malheureuse de 1741. Les Anglais dominoient dans l'Inde. Une escadre anglaise croisoit dans les mers, gênoit notre commerce et faisoit beaucoup de prises. La Bourdonnaye prend la résolution d'armer une petite flotte. Il sort de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux de guerre, attaque l'escadre ennemie, la disperse, et va mettre le siége devant Madras. Cette ville capitula en septembre 1746, et les vaincus se rachetèrent pour environ neuf millions. Les richesses que la Bourdonnaye avoit acquise, ayant excité l'envie, on peignit le vainqueur de Madras comme un prévaricateur, qui avoit exigé une rançon trop foible, et qui s'étoit laissé corrompre par des présens Les directeurs de la compagnie des Indes et plusieurs actionnaires, portèrent leurs plaintes au ministère; et la Bourdonnaye, en arrivant en France, fut enfermé à la Bastille. Son procès dura trois ans et demi. Enfin

les commissaires du conseil, qu'on lui donna pour juges, le déclarèrent innocent. Il fut remis en liberté et rétabli dans tous ses honneurs. Il mourut bientôt après, en 1754, à cinquante-cinq ans, d'une maladie que le chagrin et sa longue détention lui avoient causée.

C'étoit un homme comparable à Duguay-Trouin, et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il avoit d'ailleurs beaucoup d'esprit. Un des directeurs de la compagnie des Indes lui demandant un jour comment il s'y étoit pris pour faire bien mieux ses affaires que celles de la compagnie? « C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos ins-» tructions dans tout ce qui vous regardoit, et que je » n'ai consulté que moi-même dans ce qui concernoit » mes intérêts.... »

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 5 *mars*, Les Juifs célèbrent la fête d'Esther, instituée par Mardochée.

Esther, juive de naissance, et captive dans la Perse, fut élevée par sa beauté au rang d'épouse d'Assuérus; elle délivra les Juifs d'une proscription générale à laquelle ils étoient condamnés par Aman, ministre et favori de ce roi. L'histoire de cet événement est le sujet du livre d'Esther. Assuérus est nommé Artaxerce par les Grecs.

La vérité de l'histoire d'Esther est attestée par un monument non suspect, par une fête que les juifs établirent en mémoire de leur délivrance, et qu'ils nommèrent *Purim*, *les Sorts*, *ou le jour des Sorts*,

parce qu'Aman leur ennemi avoit fait tirer au sort par les devins, le mois et le jour auquel tous les juifs devoient être massacrés.

Aman, au nom d'Assuérus, avoit adressé à tous les gouverneurs des provinces de la Perse, une lettre qui nous a été conservée toute entière dans le livre d'Esther; elle est terminée par l'ordre que Racine a traduit dans ces vers admirables :

On doit de tous les Juifs exterminer la race.
Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés;
Les glaives, les couteaux sont déjà préparés.
Toute la nation à la fois est proscrite.
Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite,
A pour ce coup funeste armé tout son crédit,
Et le roi trop crédule a signé cet édit.
Prévenu contre nous par cette bouche impure,
Il nous croit en horreur à toute la nature.
Ses ordres sont donnés : et, dans tous ses Etats,
Le jour fatal est pris pour tant d'assassinats.
Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage?
Le fer ne connoîtra ni le sexe, ni l'âge;
Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours.

ESTHER, act. I, sc. III.

Ce jour fatal étoit fixé au quatorzième du mois adar, qui est le dernier mois de l'année des Juifs.

Le jour de la célébration de cette fête, les Juifs modernes lisent dans leurs synagogues l'histoire de leur libératrice; et toutes les fois que le lecteur prononce le nom d'Aman, ils frappent les siéges et les bancs sur lesquels ils sont assis à coups de poings et de maillets.

L'an 253, *le* 5 *mars*, Mort du pape Saint-Luce.

Luce, élu le 25 septembre 252, acquit en même tems la qualité d'évêque et celle de confesseur, ayant été banni aussitôt qu'il fut élu : ce qui lui mérita une lettre de félicitation de Saint-Cyprien sur sa promotion et sur son exil qui ne fut pas long, car il fut rappelé peu de tems après. Mais son retour fut bientôt suivi de sa mort ; il est au nombre des martyrs. (*Voyez* le 2 août, jour de la mort de son successeur Saint-Etienne.)

HISTOIRE.

L'an 1618, *le* 6 *mars*, Incendie du Palais de Justice.

C'est à l'occasion de cet incendie, que Saint-Amand composa l'épigramme suivante, citée et condamnée dans toutes les rhétoriques :

Certes, l'on vit un triste jeu,
Lorsqu'à Paris dame Justice
Se mit *le palais* tout en feu,
Pour avoir mangé trop d'épice.

L'an 1714, *le* 5 *mars*, Traité de Rastadt, entre le maréchal de Villars et le prince Eugène.

Après la paix d'Utrecht en 1713, l'Empereur, qui avoit refusé d'entrer dans les négociations, continua seul de soutenir le fardeau de la guerre contre la France. Le maréchal de Villars s'étant mis en marche vers le Rhin, s'empare de Landau, de Spire, de Worms et de tous les pays d'alentour. Il force les lignes du prince Eugène dans le Brisgaw, assiége et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure. « Le conseil de Vienne, dit un historien célèbre, » comprit alors que l'Empereur, sans l'Angleterre et la » Hollande, ne pouvoit prévaloir contre la France, et » il se résolut trop tard à la paix. »

Le maréchal de Villars, après avoir si glorieusement terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt, en qualité de plénipoten-

tiaire de la France, avec le prince Eugène, plénipotentiaire de l'empereur. Ces deux généraux, ces deux hommes d'Etat, dignes de se combattre et de traiter ensemble, étoient pleins d'estime et même d'amitié l'un pour l'autre : « Mes ennemis sont à Versailles, » et les vôtres à Vienne, disoit le maréchal au » prince Eugène. » On prit pour base le traité de Riswick.

« Ainsi, dit l'historien du maréchal de Villars, » après une guerre de quatorze ans, pendant laquelle » l'empereur et le roi de France avoient été sur le » point de quitter leur capitale, l'Espagne avoit vu » deux rois rivaux entrer tour à tour dans Madrid ; » presque tous les Etats d'Italie avoient changé de » souverains ; enfin, après une guerre dont toute » l'Europe, excepté la Suisse, avoit ressenti les horreurs, nous nous remettions précisément au point » d'où nous étions partis en commençant. »

Lorsque le maréchal de Villars parut à Versailles, après la pacification générale : « Voilà donc, M. le » maréchal, lui dit le roi, le rameau d'olivier que » vous apportez ; il couronne tous vos lauriers. »

Quelques jours après, le maréchal accompagna le roi à la chasse ; le roi manqua plusieurs coups, le maréchal s'étant approché de lui, le roi tira quatre coups de suite, qui portèrent : « M. le maréchal, dit » Louis XIV, votre présence rend toujours mes armes » heureuses. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1559, *le* 6 *mars*, Mort de l'astrologue Luc Gauric.

Ce grand prophète, ce fameux astrologue exerça ce métier en Italie sous le pontificat de Jules II, de Léon X, d'Adrien VI, de Clément VII et de Paul III. Les esprits étoient alors tellement disposés à croire à l'astrologie, que tous ces papes, dont quelques-uns étoient des hommes très éclairés, donnèrent de nombreuses marques d'estime à Gauric. Paul III même le nomma évêque de Civita-Ducale. Il ne garda cet évêché que quatre ans. Après qu'il en eut donné sa démission, il se retira à Rome où il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Catherine de Médicis, qui ne croyoit pas en Dieu, avoit une foi entière dans les prédictions de Gauric. On assuroit hautement qu'elles se vérifioient toutes. Il prédit au roi de France, Henri II, qu'il seroit empereur, et qu'il parviendroit à la plus extrême et à la plus heureuse vieillesse : ce prince fut tué à quarante ans dans un tournois, ce qui n'empêcha pas de répéter que toutes les prédictions de Luc Gauric se vérifioient pleinement.

En 1506, il s'avisa de prédire que Jean Bentivoglio seroit banni de Bologne, après en avoir perdu la souveraineté, ce qui n'étoit pas difficile à prévoir, à cause des cruautés qu'il exerçoit. Bentivoglio, irrité de cette prédiction, le fit pendre par le bras à une corde atta-

chée à un lieu élevé, et le fit jeter plusieurs fois du haut en bas. Boccalini, dans une de ses pièces, introduit Gauric demandant justice à Apollon des mauvais traitemens de Bentivoglio. Le dieu lui répond que, puisque l'astrologie lui avoit appris l'infortune de ce prince, elle auroit bien dû lui apprendre la sienne; que d'ailleurs il avoit fait une grande sottise, en prédisant à un prince des choses fâcheuses, et qu'il devoit mieux connoître les usages et le style des cours.

L'an 1577, *le* 6 *mars*, Mort de Belleau.

Remi Belleau est un poète français du seizième siècle, qu'on ne lit plus, mais dont le nom célèbre dans son tems appartient à l'histoire de la poésie française. Il fut un des sept poètes qui formoient la *Pléiade française*. On faisoit cas de ses pastorales françaises et de son poëme *de la Nature et de la Diversité des Pierres précieuses*. Ronsard l'appelait le *peintre de la nature*; mais Ronsard ne connoissoit ni la nature ni la peinture poétique. Remi Belleau a traduit Anacréon.

Ce poète étoit né à Nogent-le-Rotrou en 1528; ses poésies ont été recueillies en deux volumes in-12.

L'an 1678, *le* 6 *mars*, Mort de Jean de Launoi.

Jean de Launoi, célèbre docteur de Sorbonne, fut surnommé le *Dénicheur de saints*, parce que sa critique éclairée et alors hardie, avoit détruit beaucoup de fausses traditions. C'est à lui que le curé de Saint-Roch faisoit les plus profondes révérences, quand il le rencontroit, de peur qu'il ne lui ôtât son Saint-Roch.

Le premier président de Lamoignon le pria un jour

de ne pas faire de mal à Saint-Yon, le patron d'une de ses paroisses : « Comment lui ferois-je du mal, dit » Launoi, je n'ai pas l'honneur de le connoître. » Il avoit rayé de son calendrier Sainte-Catherine, et le jour de sa fête il affectoit de dire une messe de *requiem*.

Il attaquoit les jésuites et n'étoit pas janséniste ; et il aima mieux être exclu de la Sorbonne, que de souscrire à la condamnation du célèbre Arnaud son confrère : toute cette conduite est d'un homme impartial et juste.

C'est principalement depuis les écrits du docteur Launoi, qu'on ne confond plus Saint-Denis l'aréopagite avec Saint-Denis évêque de Paris ; qu'on ne croit plus au voyage du Lazare et de la Madeleine en Provence, ni à la fondation des Carmes sur le Mont-Carmel, par le prophète Elie, dont ils portent encore le manteau.

Parmi le grand nombre de ses ouvrages, on distingue un traité de *Veteri ciborum delectu in Jejuniis*, dans lequel il s'efforce de prouver, par des exemples des premiers siècles de l'Eglise, que les jours de jeûne on peut manger de la viande.

On a aussi de lui une Histoire curieuse, savante et pleine de critiques, *de l'une et de l'autre fortune d'Aristote dans l'école*; histoire qui a peut-être empêché de renouveler l'arrêt de 1624, lequel défend, *sous peine de mort;* de rien enseigner de contraire à la doctrine d'Aristote, par conséquent de rien savoir qu'Aristote n'ait pas su.

Les œuvres de Launoi ont été recueillies en dix volumes in-folio. Cet écrivain avoit les défauts des érudits : la prolixité et l'accumulation des citations ;

mais il mérite une estime particulière : il a établi des opinions et dissipé des erreurs. Il étoit né près de Valognes, en 1603.

L'an 1681, *le* 6 *mars*, Mort de l'abbé de Marolles.

Michel de Marolles, cet infatigable traducteur d'Athénée, de Pline, de Térence, de Lucrèce, de Catulle, de Virgile, d'Horace, de Lucain, de Juvénal, de Perse, de Martial, de Stace, d'Aurélius Victor, d'Ammien Marcellin, de Grégoire de Tours, étoit fils de Claude de Marolles, un des héros de la Ligue. (*Voyez* le 2 août). Ce paisible ecclésiastique étoit aussi laborieux que son père étoit intrépide. A dix-neuf ans il publia sa *Traduction de Lucain ;* et l'année de sa mort il fit imprimer son *Histoire des comtes d'Anjou*, car il ne se bornoit pas à traduire. Il composa aussi quelques ouvrages, entr'autres des *Mémoires* dont l'abbé Goujet a donné une édition en 1755. Il continua l'Histoire romaine de Coeffeteau. Il avoit entrepris une traduction de la Bible : on n'en a que les trois premiers livres de Moïse. L'ouvrage ne fut pas continué : l'auteur y avoit inséré les notes et les rêveries du Préadamite la Peyrère. L'archevêque de Paris, de Harlay, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. Cette traduction est devenue très rare.

L'abbé de Marolles faisoit aussi des vers. On sait le nombre de ceux qu'il a faits : il est de cent trente-trois mille cent vingt-quatre ; on n'en a pas retenu un seul. Il disoit un jour à Linière : « Mes vers me » coûtent peu. » « Ils vous coûtent ce qu'ils valent, » répondit Linière. »

Les traductions de l'abbé de Marolles sont d'une platitude et d'une prolixité qui en rendent la lecture impossible : elles ne sont pas même bonnes à être consultées ; celles des poètes surtout n'ont ni exactitude ni fidélité. Cependant l'auteur avoit une érudition peu commune, et il a du moins le mérite d'avoir frayé la route à ceux qui ont fait mieux.

Mais si le style de l'abbé de Marolles étoit plat, son ame étoit noble et élevée. Il n'écrivoit que pour le plaisir d'écrire. Dans l'Epitre dédicatoire de ses Mémoires, qu'il publia pendant sa vie, on trouve des réflexions qui honorent son caractère, et doivent lui faire trouver grâce pour ses mauvaises traductions. Afin de détourner ses parens et ses amis de s'appliquer comme lui à l'étude, s'ils pensent aller par cette voie à la fortune : « Croyez-moi, leur dit-il, pour » prétendre aux faveurs de la fortune, il ne faut » que se rendre utile et complaisant à ceux qui ont » beaucoup de crédit et d'autorité ; être bien fait de » sa personne, flatter les puissans, souffrir de leur » part, en riant, toutes sortes d'injures et de mé- » pris, quand ils trouvent bon d'en agir de la sorte ; » ne se rebuter jamais de mille obstacles qui se pré- » sentent ; avoir un front d'airain et un cœur de ro- » cher ; insulter les gens de bien injustement per- » sécutés ; dire rarement la vérité, et paroître dévot, » même avec scrupule, quoique l'on abandonne toutes » choses pour ses intérêts : après cela tout le reste est » presqu'inutile. Mais, quoi qu'il en soit, ne faisons » pas le mal, afin qu'il en arrive du bien. Révérons » les puissances souveraines avec tous les respects » qui leur sont dus : souvenons-nous que la courte

» durée de notre vie nous défend de concevoir ici bas » de longues espérances, et que nos jours s'écoulent » tandis que nous parlons. »

L'abbé de Marolles aimoit beaucoup les arts ; il fut un des premiers qui firent des collections de gravures ; la sienne, composée de près de cent mille estampes, fut acquise par le cabinet du roi. Il mourut en 1681, et il étoit né avec le siècle.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 6 *mars*, Fête de Vesta. (Mythologie romaine).

Pour la sixième fois, le grand astre du monde,
Pour remonter aux cieux est-il sorti de l'onde,
De l'auguste Vesta, pieux adorateurs,
Venez, et que la flamme exhale les odeurs
Du vin et de l'encens que vos mains y répandent.
Apportez-lui vos dons : les autels les attendent.

OVIDE.

Pendant les fêtes de Vesta, le temple étoit ouvert : tout le monde y entroit, hors dans le sanctuaire où les Vestales gardoient ce qu'on appeloit *le gage du salut de l'empire*. On n'a jamais bien su ce que c'étoit. Quelques-uns ont cru que c'étoient des statues de Neptune ou d'Apollon, ou celles de Castor et de Pollux. D'autres ont prétendu que c'étoient deux petits tonneaux, dont l'un étoit fermé et l'autre ouvert : ce qui reviendroit à la pensée d'Homère, qui en met pareillement deux à l'entrée du palais de Jupiter, dans lesquels les biens et les maux qui arrivent aux hommes étoient contenus. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'étoit point la statue de Vesta : car c'étoit une des lois du culte de cette déesse, de ne la représenter par aucune image.

HISTOIRE.

L'an 161, *le 7 mars*, Mort de l'empereur Antonin.

Titus Aurelius Fulvius Antoninus, surnommé *Pius*, prince juste, bon, pacifique, avoit été adopté par Adrien, qu'il effaça, et adopta Marc-Aurèle, par lequel il fut pour le moins égalé, mais dont la gloire rejaillit sur lui : aussi réunit-on ces deux princes sous le nom chéri des deux Antonins.

C'est assurément un malheur qu'un prince si digne de servir d'exemple à tous les souverains n'ait pas trouvé d'historiens, tandis que les Caligula et les Néron ont eu un Tacite.

Nous ne rapporterons ici que deux traits pour faire connoître le caractère d'Antonin qui, quand on lui parloit de guerre, répétoit toujours ce mot de Scipion : « J'aime mieux conserver un citoyen, que de tuer » mille ennemis. »

Etant proconsul en Asie, avant son élévation à l'empire, à son arrivée à Smyrne, on l'avoit logé dans la maison du sophiste Polémon, qui étoit pour lors à la campagne. Polemon étant revenu quelques jours après fort tard, trouva très mauvais qu'on eût disposé de sa maison en son absence, et usant durement de ses droits de propriétaire, il obligea le proconsul d'en sortir à l'instant même ; il étoit minuit : Antonin ne répliqua point, et sortit.

Lorsqu'Antonin fut devenu empereur, Polémon

vint à Rome, et alla le saluer, soit qu'il ne pût s'en dispenser, soit qu'il espérât que le prince auroit oublié son procédé. Antonin le reçut fort bien, et l'obligea de prendre un appartement dans son palais. « J'ai » logé chez vous, lui dit-il, il est juste que vous logiez » chez moi. » Et voyant que Polémon, un peu confus, ne savoit que répondre, il ajouta en riant : « Vous » pouvez prendre cet appartement en toute assurance, » on ne vous en fera pas sortir à minuit. »

Quoiqu'Antonin évitât les guerres et préférât le titre de pacifique à celui de conquérant, il n'en fut pas moins respecté des nations barbares, dont aucune sous son règne, n'osa toucher aux frontières de l'Empire; quelques-unes même voulurent avoir des souverains de sa main; plusieurs le prirent pour arbitre des différends qu'elles avoient entr'elles.

Faustine sa femme, d'une naissance illustre, mais d'une vie déréglée, étant morte avant lui, il fit décerner à cette indigne princesse les honneurs divins après sa mort, comme il les avoit fait décerner à son prédécesseur. Cette excessive foiblesse pour une femme indigne de lui est le seul reproche qu'on puisse faire à la mémoire de ce grand homme.

Antonin avoit vécu jusqu'à l'âge de plus de soixante et treize ans sans ressentir aucune infirmité. Au mois de mars de l'an de Rome 912, étant à Lori, maison de plaisance qu'il aimoit beaucoup, parce qu'il y avoit été élevé, il se trouva pendant la nuit incommodé d'une indigestion, qui le lendemain lui donna la fièvre. Dès le troisième jour de sa maladie, il en sentit le danger, et ayant appelé les préfets du prétoire et les principaux de ses amis, il confirma

en leur présence le choix qu'il avoit fait de Marc-Aurèle pour son successeur, et il lui recommanda la république et sa fille. Il se dépouilla même dès ce moment des honneurs du rang suprême ; et pour en mettre Marc-Aurèle en possession, il fit transporter chez lui la statue d'or de la Fortune, que les empereurs avoient toujours dans leur chambre. Bientôt la fièvre lui donna le délire ; et pendant son délire il ne parla que de la république et des rois qui lui avoient causé quelque mécontentement. Avant sa mort, Antonin eut un intervalle lucide, pendant lequel ayant donné pour mot au tribun des prétoriens *la tranquillité*, il se retourna, et mourut aussi paisiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

Il étoit âgé de soixante et treize ans, cinq mois et *dix*-sept jours, étant né le 19 septembre de l'an de Rome 837, et étant mort le 7 mars 912, il avoit commencé à régner le 10 juillet de l'an 889 ; ses cendres furent portées au tombeau d'Adrien ; et ses deux successeurs, Marc-Aurèle et L. Verus (*Voyez* le 17 mars) firent l'un après l'autre son oraison funèbre.

Quoique vieux lorsqu'il mourut, il fut regretté comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Marc-Aurèle et le sénat romain voulurent transmettre aux âges futurs les sentimens dont ils étoient remplis pour lui, en lui consacrant un monument durable, qui fait encore aujourd'hui un des ornemens de Rome : c'est la colonne Antonine, rétablie par Sixte-Quint, mais sur laquelle ce pontife fit élever la statue de Saint-Paul, pour remplacer celle d'Antonin.

Ce fut sous son règne que s'abolit parmi les Ro-

mains l'usage de brûler les corps morts, et qu'on revint à l'ancien usage de les enterrer, comme firent toujours les Juifs et les Chrétiens.

L'an 966, *le* 7 *mars*, Venceslas, roi de Pologne, embrasse la religion catholique et reçoit le baptême. Il fit publier ensuite un édit, par lequel il ordonnoit de briser toutes les idoles, et fonda les évêchés de Cracovie et de Gnesne.

L'an 1589, *le* 7 *mars*, La Ligue déclare Henri III déchu du trône, alléguant pour prétexte le meurtre des Guise, et son attachement prétendu aux Huguenots; en même tems le duc de Mayenne est proclamé lieutenant-général de l'Etat et couronne de France.

L'an 1708, *le* 7 *mars*, Expédition de Jacques III en Ecosse.

Quelques lords écossais étant venus secrètement à Saint-Germain, avoient invité Jacques III, reconnu roi d'Angleterre par Louis XIV, à faire quelques tentatives pour remonter sur le trône de ses pères. La conjoncture paroissoit favorable : les Ecossais étoient mécontens; le royaume étoit mal pourvu; l'Angleterre n'avoit ni troupes chez elle, ni vaisseaux en mer : on résolut d'en profiter. Le roi fit faire un armement considérable, dont le major-général Cadogan, envoyé de la reine Anne en Hollande, donna bientôt avis au conseil de Londres. Il étoit composé de huit gros vaisseaux, de soixante-dix bâtimens de transport, tous commandés par le chevalier de Forbin. On embarqua douze bataillons,

sous les ordres du comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, qui fut déclaré maréchal de France lorsqu'on fut en pleine mer. Le chevalier de Nangis, capitaine de vaisseau, qui avoit été envoyé à Edimbourg, ayant rapporté que tout y étoit favorable au jeune roi, ce prince partit de Saint-Germain le 7 mars, et arriva le 9 à Dunkerque. La difficulté étoit de sortir du port, qui étoit barré, depuis le 13 février, par vingt-trois vaisseaux, que l'amirauté d'Angleterre avoit équipés en diligence. Forbin écrivit en cour pour avoir de nouveaux ordres, et il reçut celui de mettre à la voile. Le vent favorisa sa sortie, en obligeant la flotte anglaise de regagner ses côtes. L'expédition d'Ecosse n'étoit plus un mystère à Londres ni à La Haye, où l'on avoit pris des mesures pour faire repasser incessamment la mer à dix bataillons de troupes anglaises qui étoient en Flandre, et prévenir tous les mouvemens en Ecosse. Le même jour que le chevalier de Saint-George mit à la voile (c'est le nom qu'on donnoit alors à Jacques III), la reine Anne, sa sœur, qui l'appeloit, suivant le vieux style, le prétendu prince de Galles, le déclara traître et rebelle, et ordonna à tous ses sujets de l'arrêter. On n'en eut pas l'occasion. Les vents contraires l'ayant retenu, jusqu'au 20, vis-à-vis de Nieuport, Bings eut le tems de ramasser des frégates légères et des brûlots, pour mettre le feu aux barques longues, dans le tems du débarquement, en cas qu'il ne pût pas les joindre en pleine mer, ou qu'elles rangeassent les côtes. L'escadre française n'arriva que le 23, au matin, à l'embouchure de la rivière d'Edimbourg. On fit sonder aussitôt la rade de Leith; mais les pilotes écossais

qu'on avoit promis ne parurent point; on ne répondit point la nuit aux signaux : ainsi, il fut aisé de juger que l'affaire étoit manquée. L'ennemi étant proche, le 24, à la pointe du jour, on fit voile vers le nord, pour faire croire qu'on vouloit débarquer à Dundé ou à Yuvernesse, puis on changea de route. Le Salisbury, vaisseau de guerre, que l'on avoit pris quelque tems auparavant, ayant été attaqué, sur les quatre heures du soir, fut obligé de se rendre à l'entrée de la nuit. Il y avoit dessus, outre l'équipage ordinaire, vingt-sept officiers et cinq compagnies d'infanterie française. Le reste de la flotte arriva à Dunkerque le 7 avril; et Jacques III resta en Flandre, où il fit la campagne. Cependant on emprisonna quantité de seigneurs écossais : il ne se trouva point de preuves contr'eux. Le duc d'Hamilton, qui avoit été arrêté même avant que l'escadre française eût mis à la voile, reçut tant de marques de considération à la cour de Londres, qu'on jugea que son emprisonnement n'étoit qu'un jeu, et qu'après s'être fait le chef du parti du jeune prince, pour s'attirer la confiance de ceux qui avoient projeté de le rétablir, il avoit indiqué l'entreprise à la reine, et donné des moyens de la faire échouer. Lord Griffin fut le seul que l'on condamna à la mort; mais la sentence, portée le 27 juin, ne fut point exécutée.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1664, *le* 7 *mars*, Mort de Mallinkrot.

Bernard Mallinkrot, doyen de la cathédrale de Munster, nommé évêque de Racebourg, puis élu

évêque de Minden, voulut l'être de Munster, et excita tant de séditions contre celui qui lui fut préféré, qu'il se fit déposer de la dignité de doyen de Munster, qu'il conservoit encore, n'ayant pas pu ou n'ayant pas voulu prendre possession des évêchés auxquels il avoit été nommé. L'évêque de Munster le fit arrêter et enfermer dans un château fort, où il mourut avec la réputation d'un esprit inquiet et turbulent. Son caractère et sa conduite ont les plus grands rapports avec le caractère et la conduite du cardinal de Retz.

Mallinkrot étoit savant: on a de lui un *Traité de l'invention et des progrès de l'Imprimerie*, et deux autres traités, l'un de *la Nature et de l'Usage des Lettres*, et l'autre des *Archichanceliers de l'Empire Romain et des Chanceliers de la Cour de Rome.* Ses ouvrages sont écrits en latin, et sont recommandables par la profondeur des recherches.

L'an 1796, *le 7 mars*, Mort de l'abbé Raynal.

Guillaume-Thomas Raynal étoit né à Saint-Genich, en 1711. On avoit oublié ses *Histoires du Parlement d'Angleterre* et *du Stathoudérat*, écrites d'un style peu convenable au genre, chargées d'ornemens déplacés, d'ostentation d'esprit et d'antithèses, lorsqu'il parut sous son nom, sans que jamais il l'ait désavouée, *une Histoire philsophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes.* Cette histoire ne pouvoit manquer d'intéresser les nations par l'importance de son objet et par l'attrait de la nouveauté.

Quoiqu'on y trouve des erreurs, des contradictions

même ; comme l'auteur pouvoit avoir été trompé, et que d'ailleurs il n'est pas d'historien à qui l'on ne puisse reprocher quelques inexactitudes, la réputation de l'ouvrage n'en eût pas souffert; mais ce qu'on ne lui pardonne point, ce sont les déclamations audacieuses qu'on y trouve partout, et dans lesquelles ni les principes moraux, qui sont la sauve-garde des Etats, ni les Etats eux-mêmes ne sont respectés. En attaquant le fanatisme, l'auteur, loin d'en paroître exempt, semble avoir eu l'intention d'en inspirer à ses lecteurs ; et ces déclamations perpétuelles fatiguent d'autant plus, qu'elles ne sont évidemment qu'un placage appliqué sans art, et qui rompt à chaque moment le fil de l'histoire.

Il semble étonnant qu'un homme voué par état à la religion se soit permis contre elle plus d'emportemens que ses ennemis les plus déclarés. Nous ne parlons pas en théologiens, nous ne parlons que d'après les bienséances adoptées par les gens du monde. Ajoutons que la saine critique suffisoit seule pour détourner l'auteur de cette affectation qui a gâté son ouvrage, surtout dans les dernières éditions, où ces déclamations emphatiques sont bien plus prodiguées que dans la première, et se trouvent réunies à des espèces d'hymmes dithyrambiques et extatiques sur les plaisirs des sens : autre scandale qui n'est ni moins déplacé, ni moins surprenant.

Nous aimons à croire, et nous croyons en effet, dit M. Palissot, que l'auteur n'a péché que par foiblesse. Il a permis à des têtes exaltées, qui sembloient avoir acquis le privilége de disposer des réputations, d'altérer son histoire par ces additions étrangères. Ce

qui nous confirmeroit dans cette persuasion, c'est que l'ouvrage paroît non seulement de plusieurs mains, mais que l'on y trouve des pages entières transcrites d'après d'autres ouvrages; sans que rien ne les distingue du texte. Pour n'en citer qu'un seul exemple, voyez la préface de la quatrième édition de *l'Homme moral*. M. Lévesque, auteur de cet ouvrage, y démontre qu'à l'exception de quelques légers changemens de mots, des pages entières de ce livre se trouvent dans *l'Histoire philosophique et politique*, sans que rien les annonce comme des citations.

La première édition de *l'Homme moral* parut en 1773, et les passages dont il s'agit n'ont été insérés que dans la dernière édition de *l'Histoire philosophique*, faite en 1780. Nous croyons savoir d'ailleurs, que, même dans les parties irréprochables de son livre, l'abbé Raynal s'est associé quelques coopérateurs; et qu'entr'autres, la partie très intéressante de la traite des nègres lui a été fournie par M. de Pechméja.

Quoi qu'il en soit, *l'Histoire philosophique* fut proscrite le 25 mai 1781. Le parlement de Paris ordonna, sur les conclusions de l'avocat-général Séguier, qu'il seroit brûlé, et décréta même l'auteur de prise de corps; mais on lui laissa tout le tems de se rendre tranquillement aux eaux de Spa. L'abbé Raynal parcourut l'Allemagne, et fit un voyage à Berlin. Il fit demander au grand Frédéric la permission de lui présenter ses hommages, qui lui fut accordée. Le roi lui indiqua le jour où il le recevroit. Dans son *Histoire philosophique*, l'abbé Raynal avoit parlé de ce prince

sans ménagement. Lorsqu'il entra chez le roi, il le trouva debout auprès de son bureau. « Monsieur, lui » dit Frédéric, vous êtes vieux, ainsi que moi; sans » façon, asseyons-nous. Vous me trouvez occupé » à lire un de vos ouvrages : l'*Histoire du Stathoudérat.* — C'est un des ouvrages de ma première » jeunesse. J'ai fait mieux que cela. — Et quel est » donc cet ouvrage? — Mon *Histoire philosophique* » *des Deux-Indes.* — Je ne la connois pas; je n'en » ai jamais entendu parler. »

Raynal revint en France, et vécut assez pour être témoin de quelques unes des scènes qu'il avoit conseillées dans l'égarement de son imagination. A la vue des calamités que l'esprit révolutionnaire avoit entraînées dans sa malheureuse patrie, il parut se repentir des opinions dangereuses qu'il avoit semées ou permis que l'on semât dans son livre. On lit dans les Mémoires de M. Palissot : « Nous lui avons nous-» mêmes entendu dire qu'il falloit bien se garder de » prendre à la lettre les conceptions de la philosophie; » qu'il en étoit dont l'imagination pouvoit être plus » ou moins séduite, et qui n'en étoient pas moins » impossibles à réaliser. » Mais dans ce livre même où il s'est donné tant de licence, on trouve ces paroles remarquables, et qui auroient pu servir d'antidote aux principes anarchiques qu'on a fait circuler avec tant d'imprudence dans les assemblées populaires, et qui ont causé tant de ravages : « La chimère de l'égalité » est la plus dangereuse de toutes dans une société » policée. Prêcher ce système au peuple, ce n'est pas » lui rappeler ses droits, c'est l'inviter au meurtre et

» au pillage ; c'est déchaîner des animaux domes-
» tiques, et les changer en bêtes féroces. »

L'abbé Raynal, qui avoit été assez riche pour fonder des prix dans plusieurs académies, mourut à Passy, dans un dénuement presque absolu. On ne lui trouva, après sa mort, pour tout argent, qu'un assignat de cinquante livres, valant alors cinq sols en numéraire. Il a laissé, dit-on, en manuscrit, une *Histoire de la révocation de l'Edit de Nantes.*

NOTA. Guillaume-Thomas Raynal étoit né à *Saint-Geniez*, en 1711.

L'an 1809, *le 7 mars*, Mort de l'aéronaute Blanchard.

Si les rangs se distribuent d'après le nombre des succès et l'audace des entreprises, Blanchard doit être regardé comme le premier des aéronautes. Il a fait soixante ascensions; il a franchi le détroit de Calais, et il a parcouru en sept heures cent soixante-six lieues.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1274, *le 7 mars*, Mort de saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école, fut disciple d'Albert-le-Grand. Il étoit dans sa jeunesse, froid, taciturne; ses compagnons l'appeloient le *Bœuf muet*. Albert-le-Grand prophétisa que les *doctes mugissemens de ce Bœuf retentiroient un jour dans tout l'univers*.

On connoît la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, et l'Office qu'il composa pour la fête du Saint-Sacrement, instituée de son tems par Urbain IV, surtout cette prose : *Lauda Sion salvatorem*, où le mystère de l'Eucharistie est exposé en vers rhytmiques, sinon avec élégance, du moins avec une précision admirable.

Le président Hénault nous a conservé l'ingénieuse réponse qu'il fit au pape Innocent IV, dans la chambre duquel il entra un jour au moment où l'on y comptoit de l'argent; le pape lui dit : « Vous voyez que » l'Eglise ne peut plus dire : *Je n'ai ni or ni argent.* »

» Il est vrai, répondit saint Thomas, mais aussi » elle ne peut plus dire au boiteux : *Lève-toi et » marche.* »

Son application continuelle à la théologie lui donnoit quelquefois des distractions un peu fortes. On rapporte que, mangeant un jour avec Saint-Louis, roi de France, il frappa tout-à-coup sur la table, en s'écriant avec enthousiasme : « Voilà qui est concluant » contre l'hérésie de Manès. » Le roi, moins blessé de la distraction, qu'édifié de la cause qui l'avoit produite, pria saint Thomas de lui faire part de cette réponse péremptoire, et ordonna qu'on la mît aussitôt par écrit.

Saint Thomas, né à Aquin, petite ville de la Campanie, dans le royaume de Naples, mourut à Fosseneuve, abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Terracine, pendant qu'il étoit en route pour se rendre au concile de Lyon. Le pape Jean XXII le canonisa en 1313.

Giannone, dans son Histoire d'Italie, impute sa mort à Charles d'Anjou, roi de Naples, qui le fit empoisonner, dans la crainte que le saint docteur n'irritât l'esprit du pape contre ce prince, par le récit de ses violences, dont il avoit été témoin pendant qu'il professoit la théologie dans l'université de Naples. Mais quelle apparence que Charles qui payoit, suivant le même historien, une once d'or par mois à saint Thomas, pour ses leçons, en soit venu, par une appréhension très peu fondée, au point de lui ôter la vie? Il faut convenir cependant que Charles, dans le cours de son règne, se porta à de grands actes de cruauté.

L'an 1608, *le 7 mars*, Mort de René Benoît.

René Benoît, curé de Saint-Eustache, fut confesseur de l'infortunée Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse, puis de Henri IV, à la conversion duquel il avoit contribué. Nommé à l'évêché de Troie, il ne put obtenir de bulles, à cause d'une traduction de la Bible qu'il avoit publiée en 1566. Cette traduction, qui avoit beaucoup de ressemblance avec celle de Genève, surtout dans les notes, fut censurée par la Sorbonne, et condamnée par le pape Grégoire XIII. René Benoît refusa quelque tems d'acquiescer à sa condamnation. Il y souscrivit enfin en 1598. Il a laissé plusieurs autres ouvrages de piété aujourd'hui peu connus.

L'an 1724, *le 7 mars*, Mort du pape Innocent XIII.

Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 mai 1655, successivement nonce en Suisse et en Portugal, fut élu pape le 8 mai 1721 : c'est le huitième pape de la famille des Conti. Innocent ne remplit pas les espérances qu'il avoit données en montant sur le Saint-Siége : irrité de la désobéissance des Jésuites, il leur avoit fait défenses de recevoir des novices, et prenoit des mesures pour supprimer cet institut, lorsque la mort le surprit. Son successeur fut Benoît XIII. (*Voyez* le 21 février.)

HISTOIRE.

L'an 1408, *le* 8 *mars*, Le cordelier Jean Petit fait l'apologie de l'assassinat commis dans la personne de Louis de France, duc d'Orléans, frère unique du roi de France, Charles VI, par Jean, duc de Bourgogne.

Ce fut dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, que Jean Petit osa prononcer cette infâme apologie. Il déclara qu'il s'étoit chargé de la défense du duc de Bourgogne, *y étant obligé par serment depuis trois ans, et parce qu'étant petitement bénéficié, le prince lui avoit donné bonne et grosse pension, dont il avoit trouvé des dépens., et trouveroit encore, s'il lui plaisoit, de sa grâce :* « Raison, » certes, très digne d'un cafard, » dit Pasquier.

Jean Petit s'efforça de prouver la légitimité, la nécessité du meurtre dans de certains cas : il la prouva par l'histoire, par l'Ecriture-Sainte, et *par douze raisons en l'honneur des douze apôtres.* Il conclut que *le roi devoit avoir le duc de Bourgogne et son fait pour agréables, et avec ce le devoit guerdonner et rémunérer en trois choses : en amour, en honneur et en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent faites à monseigneur saint Michel l'archange, pour avoir tué le diable, et au vaillant homme Phinées qui tua Zambri.*

Cet étrange plaidoyer fut publié sous le titre de

Justification du duc de Bourgogne. Il s'éleva un cri général contre cette doctrine meurtrière ; mais le grand crédit du duc de Bourgogne mit à couvert Petit pendant quelque tems. Cependant, les écrivains sages de ce tems-là, Gerson à leur tête, dénoncèrent cette doctrine à Jean de Montaigu, évêque de Paris, qui la condamna, comme hérétique, le 23 novembre 1414. Le concile de Constance l'anathématisa l'année suivante, à la sollicitation de Gerson, mais en épargnant le nom et l'écrit de Jean Petit. Enfin, le roi fit prononcer, le 16 septembre 1416, par le parlement de Paris, un arrêt sanglant contre ce pernicieux libelle, et l'université le censura. Mais le duc de Bourgogne eut le crédit, en 1418, d'obliger les grands vicaires de l'évêque de Paris, pour lors malade à Saint-Omer, de rétracter la condamnation faite par ce prélat en 1414. Jean Petit étoit mort trois ans auparavant sa condamnation, en 1411, à Hesdin dans les Etats de son protecteur et de son protégé. Son plaidoyer se trouve dans le cinquième tome de la dernière édition des Œuvres de Gerson.

L'an 1466, *le* 8 *mars*, Mort de François Sforce.

François Sforce, fils naturel de Jacques Sforce, qui, de simple paysan, étoit devenu l'un des premiers capitaines de son siècle (*Voyez* le 3 janvier), naquit le 25 juillet 1401 ; il fit encore une fortune plus éclatante que son père.

Créé comte de Tricarico à l'âge de treize ans, par Ladislas, roi de Naples, il s'acquit de très bonne heure la réputation d'un bon guerrier. Il fut confirmé par la reine de Naples dans tous les biens dont elle avoit gra-

tifié son père, quoiqu'il ne fût qu'enfant naturel, et que Jacques eût des enfans légitimes. Il fit plusieurs campagnes pour cette princesse, lui rendit de très grands services, et après sa mort, s'attacha à René d'Anjou, qu'elle avoit déclaré son héritier. Ce prince ayant été obligé de céder à sa mauvaise fortune, Sforce, qui n'étoit pas moins habile politique que bon capitaine, trouva moyen de se soutenir; il s'empara de plusieurs places dans la Marche d'Ancône, et usurpa quelques Etats appartenans à l'Eglise. Il en fut chassé par le pape Eugène IV. Il seroit trop long de donner le détail de toutes les guerres auxquelles il prit part, car il vendoit son sang à qui le payoit, et n'étoit pas scrupuleusement esclave de sa parole. Vers 1441, il épousa la fille naturelle du duc de Milan : ce fut le chemin de la plus haute fortune pour lui. Ce duc étant mort sans enfans, les Milanais crurent pouvoir se constituer en république, et donnèrent le commandement de leurs troupes à François Sforce, qui leur rendit d'abord de très grands services contre les Vénitiens; mais bientôt ils s'aperçurent que Sforce travailloit pour lui et non pas pour eux ; ils sentirent le tort qu'ils avoient eu de lui confier leurs troupes, mais il n'étoit plus tems ; Sforce fit la paix avec les Vénitiens, sut intéresser plusieurs puissances qui avoient des droits sur ce duché, et parvint à se faire reconnoître duc de Milan. Il posséda cet Etat jusqu'à sa mort, le gouverna avec beaucoup de modération, ce qui a fait dire de lui, que jamais usurpateur ne devint meilleur souverain.

Il conserva une inimitié implacable contre la faction de Braccio, et travailla avec animosité à l'exterminer. Quoi qu'il n'eût jamais étudié, il favorisa les lettres, il

parloit avec éloquence et disputoit avec beaucoup de force d'esprit et de jugement.

Il laissa quinze enfans, tant légitimes que naturels.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1248, *le* 8 *mars*, Mort de Crescimbeni.

Jean-Marie Crescimbeni, poète et historien italien, excellent littérateur, fut le fondateur de l'Académie d'Arcadie ou des Arcades de Rome, dont l'objet étoit de faire la guerre aux *concetti*, et de maintenir la pureté du goût. Il fut trente-huit ans directeur de cette Académie. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire de la Poésie italienne*, l'*Histoire de l'Académie des Arcades*, un Recueil de poésies latines, plusieurs Vies particulières, entr'autres celle du cardinal De Tournon, des Poésies italiennes.

Crescembeni étoit né à Macerata, en 1663.

L'an 1749, *le* 8 *mars*, Mort de Fréret.

Nicolas Fréret, né à Paris en 1688, étoit pour l'érudition ce que Voltaire a été pour le bel-esprit. Il a eu l'universalité des connoissances, comme Voltaire celle des talens, et tous les deux ont eu le malheur d'ébranler les fondemens des opinions religieuses.

Reçu à l'Académie des belles-lettres en 1714, le premier mémoire qu'il y lut rouloit sur l'origine des Français. Quelques réflexions hardies de ce mémoire, jointes d'ailleurs à quelques propos indiscrets sur le régent, le conduisirent à la Bastille.

On raconte, qu'à son premier interrogatoire, il demanda la permission de faire à son tour une seule question : « Pourquoi suis-je ici ? » et que la réponse fut : « Vous êtes bien curieux. » On ajoute que, lorsqu'on se détermina enfin à lui rendre la liberté, un magistrat lui dit : « Laissez là la France et les Français, et les » sujets modernes ; l'antiquité vous offre un si vaste » champ ! » Sans doute qu'il y avoit alors dans quelques têtes un préjugé barbare qui faisoit voir et craindre partout de l'allégorie, et qui ne se rassuroit que par l'éloignement des tems et la disparité entière des objets. On reconnoît aujourd'hui que c'est surtout l'histoire de son pays qu'il faut savoir, afin que les exemples du passé soient des leçons pour le présent. Quoi qu'il en soit, Fréret suivit en partie le conseil du magistrat : il se jeta au milieu des ténèbres de l'antiquité pour y porter la lumière.

La chronologie et la géographie doivent à Fréret des progrès considérables ; il est principalement célèbre par la première ; et quant à la seconde, il s'est trouvé parmi ses papiers treize cent cinquante-sept cartes géographiques, toutes de sa main, indiquant des erreurs à réformer ou des idées plus exactes à établir sur ce qui concerne la Gaule, l'Italie, la Grèce, les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, l'Arménie, la Perse et l'Afrique. Par ses profondes recherches sur la chronologie, il est parvenu à concilier avec le récit de Moïse, et à réduire à la chronologie de l'Ecriture-Sainte, toutes ces chronologies fabuleuses des Chaldéens, des Egyptiens, des Chinois.

Il étoit très savant dans les langues ; et telle étoit son ardeur pour s'instruire, qu'il avoit voulu entreprendre

le voyage de la Chine, uniquement pour approfondir l'histoire de ce pays. Il s'instruisit du moins, et de cette histoire et de la langue chinoise, autant qu'il étoit possible de le faire à Paris. Il mit à contribution tout le savoir d'un lettré chinois, Arcadio Hoang, que M. de Lionne, évêque de Rosalie, avoit amené à Paris en 1712.

Aucun académicien n'a autant enrichi le recueil de l'Académie; aucun secrétaire n'a moins avancé ce recueil : d'autant plus négligent secrétaire qu'il étoit académicien plus ardent, plus laborieux, plus universel; il produisoit toujours et ne publioit point les productions de ses confrères.

Indépendamment de toutes les connoissances que supposent la variété, l'abondance et la difficulté des sujets traités dans ses différens mémoires, « il savoit, » dit Bougainville, assez de géométrie pour devenir » physicien; il auroit pu comparer entr'elles les » mœurs et les lois des nations; il étoit très versé » dans l'histoire et dans la littérature moderne; il » connoissoit tous les romans et les théâtres de presque » tous les peuples, comme si ses lectures n'avoient » jamais eu d'autre objet. Tous les ouvrages drama- » tiques, anciens, modernes, français, italiens, » anglais, espagnols, étoient présens à sa mémoire. » Il faisoit sur-le-champ l'analyse d'une pièce de » Lopez de Vega, comme il auroit fait celle d'une » tragédie de Corneille; et l'on étoit surpris de s'en- » tendre raconter les anecdotes littéraires et politiques » du tems par un homme que les Grecs, les Romains, » les Celtes, les Chinois, les Péruviens auroient pris » pour leur compatriote et leur contemporain. »

Ce savant, l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans les lettres, étoit né à Paris le 15 février 1688. On a publié en 1796 les Œuvres de Fréret, 20 vol. in-12. Cette édition ne contient pas tous les ouvrages de Fréret : on a omis, entr'autres, seize éloges d'académiciens.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1554, *le* 8 *mars*, Bulle de Jules III, sur les prêtres mariés.

Lorsque l'Angleterre rentra momentanément dans le sein de l'Eglise catholique, sous le règne de Marie, cette princesse fit demander à Jules III, par le cardinal Polus, un règlement sur les prêtres mariés pendant les règnes de Henri VIII et d'Edouard VI. Le pape donna à son légat le pouvoir de réhabiliter ces mariages, mais à trois conditions: la première que les prêtres qui les avoient contractés, seroient privés de l'exercice de tous les ordres; la seconde, qu'après la mort de la personne à laquelle ils s'étoient précédemment unis, ils ne pourroient pas en épouser une autre; la troisième, que les parties contracteroient un mariage légitime.

Cette bulle a servi de modèle à celle de Pie VII, en date du 15 août 1801.

HISTOIRE.

L'an 1403, *le* 9 *mars*, Mort de Bajazet Ier.

Cet empereur est le premier qui ait porté le titre de sultan.

Bajazet, fils aîné d'Amurat, fut proclamé empereur par l'armée. Les premiers jours de son règne annoncent son ambition et son humeur sanguinaire. Il fond en Asie, sur les Etats d'un prince de Phrygie, dont il avoit épousé la fille, et relègue son beau-père à Ipsala, d'où, pour se soustraire à la cruauté du sultan, il s'enfuit en Perse. Un ennemi plus digne de Bajazet l'attire en Europe: Etienne, souverain de la Moldavie, qui avoit déjà fait des conquêtes sur les Polonais et sur les Hongrois, et qui avoit battu plusieurs fois les généraux d'Amurat, vient à la rencontre du nouveau sultan; mais après un combat opiniâtre, les Moldaves sont vaincus; Etienne fuit le dernier, et se rend aux portes d'une ville fortifiée où il avoit laissé sa mère et ses enfans. Cette princesse magnanime refuse l'entrée de la place à son fils; et, du haut des remparts, elle lui crie : « Allez réparer votre honte, et périssez » plutôt les armes à la main que de vivre avec cette » infamie. » Le Moldave, pénétré de ce reproche, retourne vers les siens, rassemble les fuyards, et, malgré l'infériorité du nombre, il marche aux ennemis, qu'il trouve épars et occupés à ramasser le butin; il les taille en pièces et les chasse à leur tour. Caraman-Oghly, l'un des petits souverains d'Asie, ayant appris

la défaite de Bajazet en Europe, voulut en profiter; mais le sultan, avec une promptitude qui lui a fait donner le surnom de *Yldrim* (l'éclair ou la foudre), repasse en Asie. Caraman-Oghly est vaincu et mis à mort, et Bajazet s'empare de la Caramanie et de plusieurs places de l'Armenie. Ses succès ne lui font pas négliger l'Europe; il prend plusieurs villes sur le Danube et presque toute la Valaquie. Sigismond, roi de Hongrie, inquiet de pareils progrès, fit sentir aux princes chrétiens la nécessité d'opposer une digue à la rapidité des conquêtes du sultan. Cent mille Chrétiens se rassemblent sous ses ordres. Bajazet, avec soixante mille hommes, marche à leur rencontre, les taille en pièces près de Nicopoli en Bulgarie, et Sigismond se sauve presque seul, à la faveur d'un déguisement et des ténèbres.

Le 28 septembre 1396, nouvelle victoire de Bajazet sur les Chrétiens, près de la même ville. Le combat fut terrible, et la fleur de la noblesse française, conduite par le connétable de France, Philippe d'Artois, et Jean, comte de Nevers, y fut moissonnée; du reste, la perte des vainqueurs fut dix fois plus grande que celle des vaincus. Bajazet, apprenant que les Chrétiens avoient égorgé leurs prisonniers, fit égorger les siens en présence du comte de Nevers, qu'il n'épargna que par bravade, et en l'exhortant à prendre sa revanche.

Depuis long-tems l'Empire d'Orient, réduit presqu'à la ville de Constantinople, sembloit attendre que le monarque ottoman voulût s'en emparer. Jean, fils d'Andronic, invoqua la protection de Bajazet contre Manuel, son oncle, et promit de céder Constanti-

nople, pourvu qu'on lui laissât la souveraineté de ce que les Grecs possédoient encore dans la Morée. Bajazet lui confie dix mille Turcs. Ce prince ravage les environs de Constantinople, affame cette immense cité. Manuel, convaincu que l'Empire Grec étoit prêt à finir, aima mieux voir crouler le trône sous un autre que sous lui; il remit au prince Jean, avec le vain titre d'Empereur, les clefs d'une ville déjà pleine d'ennemis et de maîtres étrangers, et s'embarqua avec quelques richesses, pour aller traîner, dans les différentes cours de l'Europe, une vie errante.

L'Empire Grec étoit anéanti, si la Providence ne lui eût suscité un défenseur imprévu qui arrêta Bajazet dans le cours de ses prospérités. Tymour-lenk, nommé communément Tamerlan, descendant de Gengiskan, parvint à discipliner les Tartares, et conquit avec une rapidité incroyable la Sarmatie asiatique, la Perse, la Mésopotamie, la Syrie; força la ville de Bagdad à recevoir son joug. Il se fit protecteur des princes musulmans opprimés par Bajazet, et en particulier de Thaher-ten, émir d'Arsendjan, que le sultan avoit voulu rendre son tributaire, mais qui, au lieu d'obéir, avoit fui en Géorgie pour y implorer la protection de Tymour. Le sultan, informé que le conquérant Tamerlan s'avance dans l'Asie-Mineure, court à sa rencontre, jaloux de se mesurer avec un capitaine aussi célèbre. La bataille eut lieu dans les plaines d'Ancyre, le 30 juin 1402: les Turcs, moitié moins nombreux que les Tartares, firent des prodiges de valeur. Bajazet, qui se consumoit en d'inutiles efforts, ayant vu périr Mustapha son fils aîné, ordonne à son visir de fuir à Pruse, avec Soleïman son autre fils, pour conserver le

reste du sang otoman. Bientôt après, assailli d'une nuée de Tartares qui, malgré sa courageuse défense et la mort de plus de trente d'entr'eux, s'obstinent à le prendre vivant, Bajazet est fait prisonnier; on lui lie les mains avec la corde d'un arc; on le place sur un cheval et on l'amène au vainqueur qui, retiré du combat à la chute du jour, jouoit alors aux échecs avec un de ses fils. Tamerlan fait attendre le prisonnier à l'entrée de sa tente, finit sa partie, s'avance vers Bajazet, le fait délier et couvrir d'une riche pelisse, lui adresse quelques reproches sur ses usurpations et sur le sang ottoman qu'il avoit versé. Le noble captif répondit avec fierté; mais Tamerlan n'oublia jamais ce qu'il devoit au courage malheureux et à son égal devenu son esclave. Il le consola et fit serment de respecter ses jours: il fit plus; on chercha la femme et les jeunes enfans de Bajazet, on les lui amena, et ils furent traités comme devoient l'être les fils d'un monarque. A la suite de cette bataille mémorable, Ancyre ouvrit ses portes; Pruse fut presque réduite en cendres; Nicée fut saccagée ainsi que tout le Bosphore de Thrace. Tamerlan rendit les Etats aux princes subjugués par Bajazet. On assure même qu'il donna à ce dernier l'investiture du royaume d'Anatolie. Néanmoins, malgré tous les bons traitemens que le sultan recevoit du prince tartare, le chagrin abrégea ses jours, et il mourut le 9 mars 1403, à la suite de son vainqueur, qui lui fit faire de magnifiques obsèques, et renvoya son corps à Pruse, pour y être déposé dans le tombeau de ses pères.

Il faut donc mettre au rang des fables cette cage de fer où l'on prétend que Bajazet fut renfermé par ordre

de Tamerlan, et dans laquelle on dit qu'il se donna la mort, en se frappant la tête contre les barreaux.

Bajazet supporta d'autant moins sa chute, qu'il étoit tombé de plus haut. Malgré sa passion pour la guerre, il ne négligea pas les travaux de la paix. Il fit construire Guzel-issar, vis-à-vis de Constantinople, et orna presque toutes les autres villes de son empire de monumens et de fondations utiles. Il partageoit ses conquêtes avec les soldats qui les lui avoient procurées, et leur abandonnoit le butin. Aucun empereur turc ne donna plus de tymars que Bajazet; mais il fut injuste et sanguinaire. Musulmans eux-mêmes, ses prédécesseurs n'avoient osé faire la guerre à des Musulmans, qu'en employant des prétextes plus ou moins spécieux. Son ambition l'empêcha de dissimuler; il les attaqua ouvertement. Son vainqueur le surpassa en politique, en générosité, et surtout en justice.

L'an 1661, *le* 9 *mars*, Mort du cardinal Mazarin.

Jules Mazarin, né à Piscina dans l'Abruzze, en 1602, d'une famille noble, gouverna la France après la mort du cardinal de Richelieu, depuis l'année 1643 jusqu'à sa mort, arrivée au château de Vincennes en 1661. Il régna au milieu des orages. Tout ce qu'on a fait contre lui de chansons et de libelles formeroit une bibliothèque considérable. On se bornera ici à quelques résultats généraux.

Ce ministre, qu'on a tant comparé avec Richelieu, son prédécesseur et son protecteur, avoit sans doute moins d'étendue d'esprit, moins d'élévation dans l'ame, moins d'énergie dans le caractère. L'un gouvernoit par la force, l'autre par l'adresse, aucun par la raison ni par

la justice : l'un accabloit ses ennemis, l'autre les trompoit; l'un commandoit, l'autre négocioit.

Si l'on examine de quelle utilité ils ont été au monde, et qu'on les compare sous ce point de vue, il vaut certainement mieux avoir apaisé des troubles que d'en avoir fait naître ; il vaut mieux avoir terminé la guerre de Trente-Ans que de l'avoir entretenue et ranimée. La paix de Westphalie et celle des Pyrénées, sont deux époques qui élèvent Mazarin au-dessus de Richelieu et des plus grands ministres : tant de droits réglés par le traité de Westphalie; la souveraineté des Pays-Bas irrévocablement reconnue; la liberté de l'Allemagne et l'indépendance de ses princes assurées, et le code germanique fondé pour l'avenir sur cette base solide; la rivalité des maisons de France et d'Autriche, suspendue par le traité des Pyrénées; de nouveaux nœuds formés entre ces deux maisons, et, par l'effet de ces nœuds, la succession d'Espagne présentée de loin à la France, qui la recueillit dans la suite : ces monumens de paix valent bien l'honneur d'avoir inventé des moyens nouveaux, ou renouvelé des moyens anciens de troubler l'Europe.

On a beaucoup vanté Richelieu d'avoir abaissé les grands et les corps intermédiaires. La preuve qu'il ne les avoit point abaissés, c'est la guerre de la Fronde et la foiblesse des motifs apparens qui la firent naître. Quelques édits bursaux, peu onéreux, exigés d'ailleurs par les conjonctures, que Mazarin avoit envoyés au parlement pour être enregistrés, auroient-ils excité une si violente tempête contre un ministre doux et modéré, si une multitude d'autres impôts établis dès le tems du cardinal de Richelieu, et l'inexactitude à

payer les créanciers de l'Etat, fruit d'une guerre longue et ruineuse, n'avoient aigri depuis long-tems les esprits? Les troubles de la Fronde n'éclatèrent que sous Mazarin; mais Richelieu en avoit fourni et développé le germe. Mazarin, sans avoir eu le tort de les exciter, eut le talent de les dissiper, et le bonheur de triompher deux fois de la haine publique qu'il n'avoit pas méritée.

C'est par l'amour des lettres que le cardinal de Richelieu est supérieur à l'indifférent Mazarin, qui n'aimoit que la fortune; il reste cependant un monument précieux du cardinal Mazarin : c'est le collège et la bibliothèque qui portoient son nom encore en 1789.

On sait si Richelieu étoit vindicatif et sanguinaire; Mazarin, quoiqu'il se soit cru forcé à quelques coups d'autorité assez hardis, ne savoit point haïr, oublioit aisément les injures (1), et en a pardonné quelques unes assez généreusement.

L'ambition de Richelieu se portoit à tous les objets; il vouloit être tantôt patriarche des Gaules, tantôt électeur de Trèves, tantôt régent du royaume après Louis XIII qu'il voyoit mourant, sans voir qu'il l'étoit lui-même davantage : il avoit aussi l'ambition d'être canonisé. Il paroît que le grand but de l'ambition de Mazarin étoit d'amasser des richesses :

(1) Dans un souper de Frondeurs, le chansonnier Blot avoit fait contre Mazarin un couplet plus violent qu'ingénieux. Le lendemain, le cardinal envoie chercher Blot : « Si vous croyez, » lui dit-il, avoir soupé avec tous gens de vos amis, vous vous » trompez; il y en avoit quelques uns des miens. Vous faites, » M. Blot, un bien mauvais usage de votre talent. » Il lui donna une pension de deux mille francs, à condition qu'il renonceroit à la satire; c'étoit lui rendre deux services au lieu d'un.

Richelieu vouloit être riche pour être puissant; Mazarin vouloit être puissant pour être riche.

Richelieu et Mazarin eurent tous deux le ridicule de vouloir usurper la gloire d'autrui dans un genre qui leur étoit étranger: Richelieu vouloit que Corneille lui cédât la tragédie du *Cid*; Mazarin, que Turenne lui cédât la victoire des Dunes et la campagne de 1653.

Le président Hénaut a fait un beau portrait du cardinal Mazarin: il est un peu embelli comme ceux de Valerius Paterculus son modèle; mais il a de grands traits de vérité.

« Le cardinal Mazarin étoit aussi doux que le » cardinal de Richelieu étoit violent. Un de ses plus » grands talens, fut de bien connoître les hommes. » Le caractère de sa politique étoit plutôt la finesse » et la patience que la force. Opposé à dom Louis de » Haro, comme Richelieu l'avoit été au duc d'Oli- » varès, après être parvenu, au milieu des troubles » civils de la France, à déterminer toute l'Allemagne » à nous céder de gré ce que son prédécesseur lui » avoit enlevé par la guerre, il sut tirer un avantage » encore plus précieux de l'opiniâtreté que l'Espagne » fit voir alors; et après lui avoir donné le temps de » s'épuiser, il l'amena enfin à la conclusion de ce » célèbre mariage qui acquit au roi des droits légi- » times et vainement contestés sur une des plus puis- » santes monarchies de l'univers.

» Ce ministre pensoit que la force ne doit être » employée qu'au défaut des autres moyens, et son » esprit lui fournissoit le courage conforme aux cir- » constances. Hardi à Casal, tranquille et agissant

» dans sa retraite à Cologne, entreprenant lors-
» qu'il fallut faire arrêter les princes, mais insen-
» sible aux plaisanteries de la Fronde; méprisant les
» bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures
» de la populace, comme on écoute du rivage le
» bruit des flots de la mer.

» Il y avoit dans le cardinal de Richelieu quelque
» chose de plus grand, de plus vaste et de moins
» concerté; et dans le cardinal Mazarin, plus de
» mesures et moins d'écarts: on haïssoit l'un, et on
» se moquoit de l'autre; mais tous deux furent les
» maîtres de l'Etat. »

Le roi et la cour portèrent le deuil à la mort du cardinal. On a prétendu qu'il avoit amassé plus de deux cents millions: cette immense richesse a été révoquée en doute; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que, sans être prêtre, il étoit évêque de Metz, et possédoit les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément, de Saint-Vincent, de Saint-Denis, de Cluny, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Médard de Soissons, et un grand nombre d'autres.

Les mariages de ses nièces furent de grandes et importantes affaires. Charles II, depuis roi d'Angleterre, alors fugitif et proscrit pendant la tyrannie de Cromwel, demanda au cardinal Mazarin une de ses nièces en mariage, et fut refusé. Quand il fut remonté sur le trône, Mazarin voulut renouer la négociation, il fut refusé à son tour.

Quant à celle que Louis XIV, dans l'ardeur de la jeunesse et de la passion, avoit eu envie d'épouser (1),

(1) Marie Mancini qui épousa depuis le connétable Colonne.

il est inutile de répéter ici ce que nous en avons dit à l'article d'Anne d'Autriche.

La plus célèbre des nièces du cardinal, fut Hortense Mancini, qu'il fit principale héritière. Elle avoit épousé, en 1661, le fils du maréchal de la Meilleraye, qui prit le nom du duc de Mazarin, homme aussi connu par la bizarrerie de son esprit, que sa femme l'étoit par son esprit et par sa beauté. Très malheureuse avec son mari, elle voulut s'en faire séparer, et n'ayant pas pu y réussir, elle s'en sépara de fait, en fixant son séjour en Angleterre.

Peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici quelques-unes des nombreuses épitaphes que l'on fit à ce ministre. Nous ne choisirons que les plus supportables:

Ci-gît l'Eminence deuxième;
Dieu nous garde de la troisième!

Enfin, le cardinal a terminé son sort!
Que direz-vous, Français, de ce grand personnage?
Il a fait la paix, il est mort:
Il ne pouvoit pour vous en faire davantage.

Ci-gît que la goutte foula
Depuis les pieds jusqu'aux épaules;
Non Jules qui conquit les Gaules,
Mais le Jules qui les gaula.

Dedans la ville de Mazare,
Mazarin vivoit en Lazare,
Réduit à la mendicité:
Mais les bienfaits d'Anne d'Autriche,
De Lazare ressuscité,
L'ont fait mourir en mauvais riche.

Vous qui passez près de ce lieu,
Venez jeter, au nom de Dieu,

A Mazarin de l'eau bénite.
Il en donna tant à la cour,
Que c'est bien le moins qu'il mérite
D'en avoir de vous à son tour.

L'an 1678, *le* 9 *mars*, Prise de Gand, par le maréchal d'Humières.

Les mesures que prit Louvois, en qualité de ministre de la guerre, pour assurer la conquête de Gand, et les instructions qu'il donna au général, passent pour des chefs-d'œuvre de prévoyance et d'habileté.

Cette conquête étoit très importante dans les guerres que la France soutenoit alors contre toute l'Europe, car c'étoit à Gand que devoit se faire le dépôt général de l'armée des alliés, en attendant qu'ils fussent en état de rassembler leurs forces.

La prise de cette ville fut célébrée par cette épigramme, qui rappeloit un calembourg de Charles-Quint :

Votre Paris n'est pas si grand
Qu'il ne tînt bien dans notre *Gand*,

disoient les Espagnols en se raillant de la France. Quel sujet avoient-ils d'en être réjouis?

Ils ont vu, par expérience,
Que s'il reçut du sort cette grandeur immense,
C'est qu'il étoit destiné pour *Louis*.

L'an 1762, *le* 9 *mars*, Fin tragique de Calas.

Le procès de Calas est un des plus fameux, qui aient été jugés dans le dernier siècle; il sert à faire voir combien a été funeste dans tous les tems l'influence d'une populace crédule et fanatique.

Jean Calas, marchand à Toulouse, étoit établi depuis quarante ans dans cette ville; sa probité, la douceur de son caractère et la simplicité de ses mœurs, lui avoient concilié l'estime générale. Marc-Antoine Calas, l'aîné de tous ses fils, avoit reçu de la nature une imagination forte, un génie ardent et extrême, dont le feu sombre étoit entretenu et nourri par les assemblées nocturnes du désert (1).

Le 12 octobre au soir, 1761, arrive à Toulouse, après un an d'absence, le jeune la Vaysse, âgé de vingt ans; il visita en passant Marc-Antoine; celui-ci voulut le retenir à souper; Jean Calas le père joignit ses instances à celles de son fils. Lorsque le souper fut servi, Calas père, la dame Calas, les deux frères Marc-Antoine et Pierre, et le jeune la Vaysse se mirent à table; Marc-Antoine mangea peu, se leva de table avant les autres, passa dans la cuisine. » Avez-vous froid, monsieur l'aîné, lui dit la domestique? » — « Au contraire, répondit-il, je brûle; » et aussitôt il disparoît.

Le souper fini, l'on rentra dans la chambre de la dame Calas; elle, son mari, leur fils Pierre et la Vaysse. Peu inquiets sur l'absence de Marc-Antoine, qu'on croyoit, selon sa coutume, au billard, ils se remirent à converser dans la plus grande sécurité, et ne se quittèrent qu'au moment où la Vaysse se retira. Pierre Calas prit alors un flambeau, et le suivit pour l'éclairer: descendus dans l'allée qui conduit à la rue, ils trouvèrent la porte de la boutique ouverte; ils entrent pour en chercher la cause; ils

(1) Il professoit, comme son père, la religion protestante.

voient, suspendu entre les deux battans de la porte qui communique de la boutique au magasin le corps de Marc-Antoine.

A ce spectacle, tous deux jettent un cri perçant; le père Calas se hâte de descendre, sa femme veut le suivre; la Vaysse s'élance au devant d'elle, l'arrête et la fait remonter. Pendant qu'il la retient, Calas et son fils Pierre, dépendent le cadavre, lui ôtent la corde et l'étendent sur le plancher; la Vaysse vole aussitôt chez le chirurgien Gosse, qui étant arrivé, trouve le corps assez froid pour juger qu'il est sans vie depuis deux heures.

Cependant les sanglots et les cris de Calas avoient retenti jusque dans les maisons voisines; la populace s'attroupe; elle apprend que Marc-Antoine est mort; mais elle ignoroit comment il avoit péri: car les Calas étoient convenus entr'eux que, pour soustraire la mémoire et le corps de Marc-Antoine à une condamnation infamante, ils garderoient un secret inviolable sur la manière dont il étoit mort: imprudence funeste, qui fut une des causes de leur malheur.

Les capitouls David et Brive se transportèrent sur les lieux. Tandis qu'ils attendoient les chirurgiens mandés pour constater l'état du cadavre, le peuple qui assiégeoit la porte, ce peuple toujours amoureux de grands forfaits, formoit déjà les plus sinistres conjectures, quand tout-à-coup une voix s'élève du milieu de la foule: « Marc-Antoine a » été tué par son père, parce qu'il alloit se faire » catholique. »

Cette atroce calomnie ne manqua pas de produire

son effet sur le peuple ; le bruit du parricide vole de bouche en bouche ; le sieur David en est frappé : dès ce moment, il ordonne que l'on se saisisse des Calas, du jeune la Vaysse et de la domestique.

Les Calas, arrachés de leur maison, suivoient en pleurant le corps de leur fils. Quand on les interrogea comment il étoit mort, ils répondirent ce qu'ils étoient convenus entr'eux de répondre. Ils furent aussitôt décrétés ; on les fit descendre dans les prisons, et c'est alors qu'ils commencèrent à sentir toute l'horreur de leur destinée.

La fermentation qui régnoit déjà dans toute la ville fut considérablement augmentée par un spectacle des plus extraordinaires. Un convoi funèbre sort de l'hôtel-de-ville avec le plus grand appareil, il s'avance à pas lents vers la cathédrale de Saint-Etienne ; cinquante prêtres l'accompagnent ; les pénitens blancs, revêtus des attributs de leur confrérie, font cortége ; vingt mille hommes suivent le corps, et ce corps est celui du protestant Marc-Antoine, auquel on décerne avec éclat, comme à un martyr de la religion catholique, les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

Cette étrange cérémonie étoit un arrêt de mort pour les Calas. Treize juges s'assemblent à la Tournelle ; on propose de juger d'abord Calas le père ; quelques uns observèrent qu'il falloit d'abord prononcer sur le sort de la servante et de la Vaysse, afin de les remettre dans leur véritable classe de témoins. Le premier avis passe, et l'on tire de son cachot ce malheureux vieillard.

Comme il traversoit la cour du palais pour subir son dernier interrogatoire, un bûcher enflammé frappe

ses yeux; on y brûloit un écrit calviniste; à l'aspect du bourreau, des archers, de la populace et des flammes, il croit voir les apprêts de son supplice; les gardes qui l'accompagnoient le confirment dans cette idée : alors tout son courage, toute sa raison l'abandonnent; à peine lui reste-t-il, dans son interrogatoire, la force d'élever une voix mourante, pour protester qu'il n'a point tué son fils. Les juges qui ignorent la cause de son trouble, le prennent pour l'embarras du crime, et croient lire, dans la pâleur de son front, l'aveu involontaire de son parricide.

De treize juges, sept opinèrent à la mort. La constance que ce malheureux vieillard fit paroître en marchant au supplice, et surtout l'ascendant impérieux de l'innocence, commençoient à élever dans tous les cœurs des sentimens confus de compassion, de regret et de repentir. Lorsqu'il est sur l'échaffaud, le père Bourge s'approche et le conjure de rendre hommage à la vérité: *Je l'ai dite*, répond Calas, en levant les yeux vers le ciel; puis jetant sur le religieux un regard d'étonnement: *Eh quoi!* lui dit-il, *vous aussi, vous pouvez croire qu'un père ait tué son fils!*

Après sa mort, on procéda au jugement des autres accusés. Ceux-ci persévérèrent à soutenir unanimement qu'ils étoient tous innocens; que Calas père l'étoit comme eux; que ce vieillard étoit toujours resté avec eux, sans qu'ils se fussent un seul instant quittés les uns les autres. Par un second arrêt, les juges mirent hors de cour la veuve Calas, le jeune la Vaysse et la servante, et bannirent Pierre Calas

sur un propos irreligieux, qu'un témoin, nommé Gazéves, lui avoit imputé.

Des protecteurs généreux, frappés de l'irrégularité de la procédure qui avoit préparé la condamnation de l'infortuné Calas, se réunirent pour faire réhabiliter sa mémoire. Ils portèrent les plaintes de sa famille au pied du trône. Par arrêt du conseil, du 4 juin 1764, rendu sur le rapport de M. de Crosne, la sentence des capitouls fut cassée, et la connoissance du procès attribuée aux requêtes de l'hôtel.

Le 9 mars, 1765, jour de l'anniversaire de la mort de l'infortuné Calas, ce tribunal rendit un jugement solennel, par lequel la mémoire de Calas a été réhabilitée, et sa veuve et ses enfans déchargés de toute accusation.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1629, *le* 9 *mars*, Mort de Jérôme Aléandre.

Jérôme Aléandre, dit *le jeune*, pour le distinguer du cardinal, étoit fils d'un neveu de ce dernier, qu'on nomme ordinairement *l'ancien* (*Voyez* 1er février). Il se fit connoître dès l'âge de dix-neuf ans par des poésies latines et italiennes. Il n'avoit même que seize ans lorsqu'il composa *Le Lagrime di Penitenza, ad imitazione de sette Salmi Penitenziali*, ouvrage dont le style n'est pas sans mérite, et qui a fait mettre l'auteur au nombre *des enfans célèbres par leurs études* (*Voyez* Baillet). A l'étude des lettres Aléandre joignit celle de la jurisprudence; et à peine

âgé de vingt-six ans, il publia un commentaire sur l'ancien jurisconsulte Caïus. Il a laissé un grand nombre d'autres ouvrages dont on peut voir le catalogue dans les Mémoires du père Niceron.

Les écrivains contemporains d'Aléandre ont donné de grands éloges à son érudition et à l'élégance de son style.

HISTOIRE.

L'an 244, le 10 mars, M. Julius Philippus est élu empereur romain par les soldats.

Philippe, né d'un chef de voleurs, à Bostres, dans l'Arabie, était préfet du Prétoire lorsqu'il fit assassiner Gordien le jeune. (*Voyez* le 20 janvier.) Quelques auteurs, entr'autres Eusèbe, ont prétendu que ce prince étoit chrétien; mais rien de plus douteux que son prétendu christianisme. Il paroît au contraire certain, par le témoignage du plus grand nombre des historiens, que le grand Constantin fut le premier empereur chrétien.

L'an 248, la millième année de la fondation de Rome, fut célébrée par des jeux séculaires, qui furent peut-être les plus magnifiques qu'on eût donnés jusqu'alors. On y vit, suivant Capitolin, combattre dans l'amphithéâtre trente-deux éléphans, dix ours, dix tigres, soixante lions apprivoisés, un cheval marin, un rhinocéros, dix lions blancs, dix ânes sauvages, quarante chevaux sauvages, dix beaux léopards, et une infinité d'autres animaux de différentes espèces, sans parler de deux mille gladiateurs, entretenus par le fisc, et qui se battirent dans le cirque; et des jeux de théâtre qui durèrent trois jours et trois nuits.

Jotapien en Syrie, Pacatien dans la Gaule, et Carville Marin en Mésie, prirent la pourpre sur la fin du règne de Philippe, et perdirent bientôt l'empire et la vie.

Philippe ayant envoyé Dece pour punir les auteurs d'une révolte dans la Mésie, les troupes, pour éviter les punitions qu'elles méritoient, proclamèrent Dece empereur. Philippe l'ayant appris, marcha contre son rival, lui livra bataille près de Vérone, fut vaincu et tué vers le milieu du mois d'octobre 249. Philippe, son fils et son collègue, fut mis à mort peu de jours après à Rome. Le père Hardouin donne à Philippe une origine bien différente que celle que nous lui avons donnée d'après les historiens. « Les médailles de l'empereur Philippe, dit-il, » marquent qu'il descendoit d'Antoine et d'Auguste, » de Pompée qui descendoit de Numa-Pompilius, » second roi des Romains, et gendre de Romulus; » et enfin de Marcius Philippus, issu d'Ancus Mar» cius, troisième roi des Romains. Les médailles, » ajoutent le père Hardouin, démontrent tout cela » visiblement. » Il est vrai que les médailles, expliquées à la manière du père Hardouin, *démontrent tout cela visiblement.*

L'an 1308, *le* 10 *mars*, La Suisse révoltée des excès commis par les gouverneurs autrichiens, secoue le joug de l'empereur d'Allemagne.

En 1315, la république des Treize-Cantons fut entièrement formée. Le Canton de Schwits donna à toute la Suisse le nom qu'elle a porté depuis.

L'an 1661, *le* 10 *mars*, Discours de Louis XIV à ses ministres.

Le lendemain de la mort du cardinal Mazarin, Louis XIV, qui, jusqu'à sa vingt-unième année,

étoit véritablement resté sous la tutelle de ce ministre, tint son conseil. Il adressa d'abord la parole au chancelier Seguier, en ces termes :

« M., je vous ai fait assembler ici, avec mes ministres » et secrétaires d'Etat, pour vous dire que, jusqu'à » présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes » affaires par M. le cardinal ; il est tems que je les » gouverne par moi-même : vous m'aiderez de vos » conseils, quand je vous les demanderai.

» Hors le courant du Sceau, je vous prie et je vous » ordonne, M. le chancelier, de ne rien sceller en » commandement que par mon ordre.

» Et vous, mes secrétaires d'Etat, je vous défends » de rien signer, pas même une sauve-garde, ni un » passe-port, sans mon ordre. Je vous charge de me » rendre compte, chaque jour, de toute chose à » moi-même, et de ne favoriser personne dans vos » rôles du mois..... La face du théâtre change : » j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de » mon Etat, dans la régie de mes finances, et dans » les négociations au dehors, que M. le cardinal.

» Vous savez mes volontés ; c'est à vous main- » tenant, messieurs, à les exécuter. »

Dès ce jour, l'ordre établi dans les conseils commença à influer sur toutes les parties de l'administration.

Louis XIV eut toujours la prétention de gouverner par lui-même. Il crut y être parvenu, et tout le royaume le crut aussi : ce qui produisit, à beaucoup d'égards, les plus salutaires effets.

L'an 1793, *le* 10 *mars*, Institution du tribunal révolutionnaire. Conspiration des Orléanistes.

Le projet des conspirateurs étoit de dissoudre la Convention nationale, en massacrant les députés auxquels on donnoit le nom de *Girondins*, *d'hommes d'Etat*, et qu'on accusoit d'entraver les grandes mesures qui pouvoient seules sauver la république. Les émissaires du duc d'Orléans (1), ceux de Danton, de Robespierre, de Marat et de la municipalité de Paris, entroient avec une égale ardeur dans cette conspiration; mais ils cachoient avec grand soin à leurs co-associés leurs vues secrètes de s'exterminer ensuite les uns les autres.

Dans la matinée du 10 mars, les tribunes de la Convention se remplirent de satellites féroces armés de sabres et de pistolets. Toutes les femmes furent renvoyées; elle auroient gêné *l'expédition* : c'étoit le mot consacré par les conspirateurs, depuis les massacres du 2 septembre. Plusieurs députés furent insultés aux portes de l'assemblée; des commissaires envoyés par les sections de Paris, déclarèrent que le peuple exigeoit qu'un tribunal révolutionnaire fût érigé sans délai. Cette proposition fut couverte d'ap-

(1) Dans les premiers jours du mois de mars, les conjurés tinrent des conférences nocturnes chez le duc d'Orléans. On lui présenta l'état des sommes qu'exigeoit d'avance le succès de la conspiration. Pour se les procurer, il vendit ses meubles, ses bijoux, ses livres, sa vaisselle, cette magnifique galerie de tableaux qui faisoit l'admiration des connoisseurs, et cette riche collection de pierres gravées qu'il tenoit de la magnificence de ses aïeux.

plaudissemens : Lanjuinais seul osa s'y opposer; les cris forcenés dont la salle et les tribunes retentissoient ne permettoient pas de l'entendre.

Danton, qui revenoit de la Belgique, voulant augmenter le nombre des partisans de la conjuration dans le moment qu'elle alloit éclater, fit une motion en faveur des débiteurs, laquelle n'étant amenée par aucune circonstance, paroissoit évidemment préparée pour favoriser un mouvement populaire. Elle fut adoptée avec enthousiasme par la Montagne; tous les détenus pour dettes furent aussitôt mis en liberté. (1)

On proposa ensuite de changer tout le ministère et les agens du gouvernement; on jeta les fondemens de ce fameux comité de salut public. On décida l'envoi dans les départemens de commissaires revêtus de pouvoirs illimités. Collot-d'Herbois proposa d'arrêter que tous les députés qui avoient voté l'appel au peuple, fussent exclus de ces commissions. Ce vœu, sans être décrété, fut exécuté dans la pratique.

Un membre lit un projet d'organisation du tribunal révolutionnaire. Plusieurs membres de l'assemblée se soulèvent contre ce projet de carnage Les tribunes et la Montagne les traitent de contre-révolutionnaires. On crie au président de mettre aux voix le projet. Vergniaud demande qu'il soit discuté : aussitôt des cris de rage, des huées long-

(1) Dans la soirée on envoya des brigands armés chez les journalistes qui prêchoient encore la modération et la justice. Ils échappèrent aux poignards, mais leurs imprimeries furent dévastées.

tems prolongées étouffent sa voix ; le tumulte le plus effroyable régnoit dans l'assemblée.

Il étoit quatre heures : quelques députés proposoient de lever la séance. Danton monte à la tribune : « La république ne marche pas, s'écrie-t-il. » Clairfayt s'avance sur nos frontières ; les traîtres » s'agitent dans l'intérieur. Le tribunal, les minis- » tres, la dictature, le régulateur, il faut tout dé- » créter sur-le-champ sans désemparer. »

Malgré tous ses efforts, la séance fut levée ; on se sépara pour une heure.

La reprise de la séance s'ouvrit par l'organisation du tribunal révolutionnaire. « Soyons terribles, dit » Danton, pour dispenser le peuple de l'être. Oui, » le salut du peuple exige les plus terribles me- » sures ; et puisqu'on parle sans cesse de ces mal- » heureuses journées de septembre, je dirai, moi, que » si un tribunal révolutionnaire eût alors existé, les » bons citoyens n'auroient pas à gémir de ces jour- » nées sanglantes, qu'on reproche si souvent et si » cruellement au peuple. »

Robespierre demande que le tribunal révolutionnaire soit chargé de frapper non seulement tous les traîtres, mais encore ceux qui cherchent à appitoyer sur la mort du dernier tyran des Français.

Marat présente une liste des membres qui doivent composer le tribunal. Plusieurs députés réclament avec force, en reconnoissant les noms des principaux égorgeurs de septembre.

Marat menace d'appeler les sicaires qui remplissoient, en grand nombre, les tribunes et les issues de la salle. La plupart étoient les complices du fa-

meux Jourdan d'Avignon, et prenoient eux-mêmes le nom de Compagnie de la Glacière. La liste de Marat est décrétée sans opposition.

Cependant les Jacobins s'étoient déclarés en permanence. Un commandant de Marseille s'élance à la tribune, et dit : « Frères et amis, on veut donc nous la » ravir, cette liberté sainte.... C'en est fait... Levons-» nous, et n'épargnons pas nos ennemis. Souvenez-» vous que César fut assassiné au milieu du sénat, » lorsqu'il voulut anéantir cette liberté..... C'est » vous en dire assez..... Marchons »

Le club des Cordeliers adressoit en même-tems une adresse au peuple français, dans laquelle on engageoit tous les citoyens qui vouloient sauver la patrie, à se réunir sur-le-champ autour de la salle des Jacobins, afin d'aller ensuite exterminer tout ce qui ne marchoit pas dans le sens strict du 2 septembre.

Pendant ce tems, quelques uns des conjurés s'étoient rendus chez le duc d'Orléans ; ils lui disent « que l'exécution du projet n'est pas sans périls ; que » la majorité de la Convention ne paroissoit pas » abattue par la terreur ; cependant que le tems » pressoit, et que s'il vouloit se rendre à la maison » commune, il seroit probablement déclaré lieu-» tenant-général de l'Etat. » D'Orléans ne sait que résoudre ; il hésite, il pâlit, il se cache. Les conjurés l'abandonnent, et publient que, par son extrême lâcheté, il ne mérite plus que le mépris de tous les partis.

A dix heures, douze cents hommes armés entrent dans la salle des Jacobins ; là ils se divisèrent en deux bandes, dont l'une devoit se rendre à la Con-

vention pour venger le peuple, en punissant de mort ses mandataires infidèles, et l'autre investir le lieu des séances du conseil exécutif, pour égorger tous les ministres, et faire, disoient-ils, maison nette.

Les députés proscrits, prévenus par les inspecteurs de la salle du sort dont ils étoient menacés, ne s'étoient pas rendus au commencement de la séance du soir. La plupart d'entr'eux y seroient peut-être venus un peu plus tard, si la marche bruyante des conjurés ne leur avoit montré le seul parti qu'ils avoient à prendre. *La Plaine* étoit presque déserte. Marat en marquoit hautement son dépit. « Ils passoient bien les nuits, dit-il, » quand ils espéroient de sauver le tyran. Leur place » est vide, aujourd'hui qu'il s'agit de punir les en- » nemis du peuple. » Un autre s'exprimant encore avec plus de clarté, demandoit : « Que sont devenus Gen- » sonné, Buzot, Guadet, Barbaroux, Brissot, Ker- » vélégan ? » D'autre part, les ministres, au lieu d'attendre les conjurés dans le lieu des séances du conseil exécutif, s'étoient réfugiés chez leurs amis. Il y avoit un bataillon de volontaires du Finistère, qui, joint à soixante ou quatre-vingt Nantais, formoient un corps de cinq cents hommes. Kervélégan alla réveiller le commandant. Le bataillon fut bientôt sous les armes, et prêt à marcher au secours de la Convention, renforcé d'environ cent députés, qui s'étoient réunis pour défendre leur vie. Beurnonville, ministre de la guerre, apprenant que sa maison étoit investie, escalada les murs de son jardin ; et se réunit, avec quelques amis, aux bataillons du Finistère et de Nantes.

Une pluie abondante, qui tomba pendant toute la

nuit, ralentissoit beaucoup l'ardeur des conjurés, et diminuoit à chaque instant leur nombre. Ceux qui s'étoient chargés d'égorger les ministres, ne les trouvant pas dans le lieu des séances du conseil exécutif, se séparèrent pour la plupart à la nouvelle qu'un corps d'infanterie, précédé de plusieurs pièces de canon, s'avançoit pour les combattre; d'autres se joignirent à ceux de leurs compagnons qui marchoient vers la Convention, et leur communiquèrent leurs craintes. La terreur et la désertion se mettent aussitôt dans les rangs, et tous les conjurés se dispersent.

Les municipaux, assemblés à l'hôtel-de-ville, attendoient avec inquiétude la tournure qu'alloit prendre cette affaire. Leurs émissaires, qui revenoient des sections, rapportoient unanimement qu'elles étoient désertes, et que le mauvais tems retenant chez eux la majorité des citoyens, il paroissoit impossible d'organiser un de ces grands rassemblemens, sur lequel on pût rejeter la mesure révolutionnaire, de tirer le canon d'alarme, de sonner le tocsin, de battre la générale. Bientôt on apprit que les conjurés, saisis d'une terreur panique, s'étoient dispersés.

Alors, les municipaux, redoutant les suites de la responsabilité qui pesoit sur leurs têtes, prirent le parti, à une heure après minuit, de dénoncer à la Convention le projet de fermer les barrières, et d'égorger plusieurs conventionnels, mais sans nommer les chefs de la sédition, ni l'endroit d'où l'attroupement étoit parti. « Quelques propos incendiaires ont été » tenus dans la maison commune, dit Santerre, à la » barre du corps législatif : on répandoit l'opinion

» qu'il falloit un dictateur pour rétablir les affaires; les » uns proposoient le duc d'Orléans, d'autres vou- » loient rappeler son fils de l'armée de Dumouriez, » et lui donner le commandement de la garde natio- » nale de Paris; mais ces projets, informes et sans co- » hérence, n'avoient rien de bien alarmant: quelques » rassemblemens incapables par eux-mêmes de trou- » bler la tranquillité publique, ont été aisément dis- » sipés par la surveillance municipale. »

Plusieurs membres de la Montagne appuyèrent le rapport de Santerre. Un d'eux s'écria : « Que les seuls » auteurs de la conspiration étoient les Brissotins, qui » cherchoient eux-mêmes à se faire couper la tête tout » exprès et par pure malice, afin d'avoir un prétexte » de calomnier les Jacobins. »

On verra cette même conspiration éclater une seconde fois, et réussir complétement dans les journées des 31 mai et 2 juin.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1760, *le* 10 *mars*, Réception de Lefranc de Pompignan à l'Académie française.

Cette réception appartient non seulement à l'histoire littéraire, mais encore à l'histoire politique du dix-huitième siècle. Déjà la littérature commençoit à être inondée d'ouvrages fameux par la liberté de penser; Voltaire entassoit les brochures anonymes pour décrier ou pour ridiculiser la religion. Le livre de *l'Esprit* venoit de faire de l'éclat; la hardiesse de quelques passages de l'Encyclopédie alarmoit les per-

sonnes attachées à l'ancien culte de l'Empire français. Dans ces circonstances, M. Lefranc de Pompignan choisit pour sujet de son discours de réception, cette proposition *que le sage vertueux et chrétien méritoit seul le nom de philosophe.* Cette définition ne fut pas goûtée d'une grande partie de ses auditeurs. Le déchaînement fut universel contre lui et contre tous ceux dont il paroissoit défendre la cause. C'est alors que parurent les *Quand*, les *Si*, les *Pourquoi*, et une foule d'autres satires que Voltaire ne cessa de lancer durant près de deux ans.

Le discours de M. de Pompignan n'est point imprimé dans ses Œuvres. En voici quelques fragmens, que *l'Année Littéraire* nous a conservés:

« Vous avez perdu un homme de lettres et un philosophe (1); cette double perte est difficile à réparer. » Les hommes vraiment lettrés, les vrais philosophes » sont plus rares que jamais.

» Des prétentions ne sont pas des titres. On n'est » pas précisément homme de lettres, parce qu'on a » beaucoup lu et beaucoup écrit, qu'on posséde les » langues, qu'on a fouillé les ruines de l'antiquité, » parce qu'enfin on est orateur, poète, historien. » On n'est pas toujours philosophe pour avoir fait des » traités de morale, sondé les profondeurs de la mé» taphysique, atteint les hauteurs de la plus sublime » géométrie, révélé les secrets de l'histoire naturelle, » deviné le système de l'univers. Le savant instruit et » rendu meilleur par les livres, voilà l'*homme de*

(1) M. de Pompignan succédoit à M. de Maupertuis.

» *lettres*. Le sage, vertueux et chrétien, voilà le » *philosophe*.

» S'il étoit vrai que dans le siècle où nous vivons, » dans ce siècle enivré de l'esprit philosophique, l'a- » bus des talens, le mépris de la religion et la haine » de l'autorité fussent le caractère dominant de nos » productions, n'en doutons pas, messieurs, la pos- » térité, ce juge impartial de tous les siécles, pro- » nonceroit, souverainement que nous n'avons eu » qu'une fausse littérature et qu'une vaine philosophie.

» Et quel exemple, en effet, quelles instructions » donneroient au genre humain des gens de lettres » présomptueux qui nous enseigneroient à mépriser » les plus grands modèles ; de prétendus philosophes » qui voudroient nous ôter jusqu'aux premières notions » de la vertu : les uns et les autres se déchirant sans » cesse entr'eux, s'élevant avec une liberté cynique » contre ce que la naissance et les dignités ont de plus » éminent, et forçant le public à regarder comme un » problème : si les lettres, les sciences et les arts ont » plus contribué à épurer les mœurs qu'à les corrompre !

» Je suis bien éloigné, messieurs, de vouloir » applaudir à ce nouveau paradoxe : ce n'est point » dans le sanctuaire des lettres que j'afficherai l'ana- » thème qui les proscrit. Mais pourquoi le dissimuler? » Ce sentiment faux dans le principe, se trouve vrai » néanmoins dans l'exception, et malheur au siècle » qui seroit désigné par cette humiliante exception! » En vain se vanteroit-il lui-même d'être un siècle de » lumières et de raison, ses propres monumens servi- » roient bientôt à le confondre, en portant la malheu- » reuse empreinte d'une littérature dépravée, d'une

» morale corrompue qui sape également le trône et » l'autel. »

On écouta surtout, avec un grand déplaisir, l'endroit où le philosophe chrétien anathématisoit cette philosophie purement humaine, « qui dégrade et » avilit l'homme, sous prétexte de le rendre heureux; » cette philosophie trompeuse, qui dément ses maximes » par ses actions, qui déclame tout haut contre les » richesses, et porte secrètement envie aux riches; » qui montre du mépris pour les dignités, et desire » de les obtenir; qui recommande aux hommes la » sociabilité, et cherche à perdre ses rivaux; qui » vante sa modestie et sa modération, et ne se nourrit » que d'emportement et d'orgueil; cette philosophie, » dont les sectateurs, fiers et hardis la plume à la » main, sont bas et tremblans dans la conduite; qui » n'ont rien d'assuré dans les principes, rien de con- » solant dans la morale; qui se jouent de leurs opi- » nions, les soutiennent, les abandonnent suivant leur » crainte ou leur besoin, et dont les exemples sont » aussi funestes que les leçons. » (*Voy.* le 1 novembre.)

L'an 1687, *le* 10 *mars*, Mort de Bernard Justiniani.

Bernard Justiniani, ou plutôt Giustiniani, fut élevé aux premières charges de Venise, sa patrie, où il mourut à quatre-vingt-un ans. Il a laissé plusieurs ouvrages : le plus remarquable est une *Histoire de Venise* depuis son origine jusqu'en 809, in-fol. Cette histoire est écrite en italien, ainsi que *l'Histoire*, ou plutôt le panégyrique *de Saint-Laurent-Justiniani*, son oncle, qui fut le premier patriarche de Venise.

L'an 1805, *le* 10 *mars*, Mort de Fontana.

Félix Fontana, un des plus savans physiciens et naturalistes du dernier siècle, fut long-tems directeur du cabinet d'histoire naturelle de Florence : il peut même être regardé comme un des fondateurs de cet établissement ; c'est en effet à lui seul qu'on est redevable de ces belles préparations anatomiques en cire, qui sont le plus précieux ornement de ce musée.

Ce n'est pas la seule obligation que les sciences naturelles aient à Fontana : avant lui on avoit déjà fait un grand nombre de recherches relativement aux moyens de prévenir les suites funestes de la morsure des vipères. Mais il s'est occupé de cet important objet plus qu'aucun autre physicien : personne n'a eu plus que lui la patience et le courage nécessaires pour une longue suite d'epreuves ; il a essayé l'effet des diverses substances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins assurés contre le venin de la vipère. Nous pensons qu'il est utile de donner ici les résultats de ces expériences hardies.

Fontana a trouvé, en comparant un très grand nombre de faits, que, par exemple, l'alkali volatil, appliqué extérieurement ou pris intérieurement, étoit sans effet contre ce poison; il en est de même de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phosphorique, de l'acide spathique, des alkalis caustiques ou non caustiques, tant minéraux que végétaux, du sel marin et des autres sels neutres. Les huiles, et particulièrement celle de térébenthine, lui ont paru pouvoir être de quelque utilité: la meilleure manière d'employer ce remède est de tremper

pendant long-tems la partie mordue dans cette huile de térébenthine extrêmement chaude. Le célèbre physicien de Florence pense aussi qu'il est avantageux de tenir cette même partie mordue dans de l'eau, soit pure, soit mêlée avec de l'eau de chaux, soit chargée de sel commun ou d'autres substances salines: la douleur diminue ainsi que l'inflammation ; et la couleur de la partie blessée est moins altérée et moins livide. Les vomissemens produits par l'émétique peuvent aussi n'être pas inutiles. Mais le traitement que Fontana avoit d'abord regardé comme le plus assuré contre les effets du venin de la vipère, consistoit à couper la partie mordue peu de secondes, ou du moins peu de minutes après l'accident, suivant la grosseur des animaux blessés, les plus petits étant les plus susceptibles de l'action du poison. Bien plus, cet observateur ayant trouvé que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, que ce poison ne se répand que par le sang, et que les blessures envenimées, mais superficielles de la peau, ne sont pas dangereuses, il avoit pensé qu'il suffisoit d'empêcher la circulation du sang dans la partie mordue, et qu'il n'étoit pas même nécessaire de la suspendre dans les plus petits vaisseaux, pour arrêter les effets du poison. Un grand nombre d'expériences l'avoient conduit à croire qu'une ligature mise à la partie blessée prévenoit la maladie interne et générale qui donne la mort à l'animal ; que dès que le venin avoit agi sur le sang dans les parties mordues par la vipère, il cessoit d'être nuisible, comme s'il se décomposoit en produisant un mal local ; et qu'au bout d'un tems déterminé, il ne pouvoit plus faire naître de maladie interne.

Mais l'usage de la ligature ne présentant point cette certitude et cette généralité à laquelle Fontana s'étoit attendu dans le commencement de ses expériences, il en fit de nouvelles ; et enfin il annonça dans un supplément au second volume de son *Traité des poisons*, que la pierre à cautère détruit la vertu malfaisante du venin de la vipère, avec laquelle on la mêle ; que tout concourt à la faire regarder comme le véritable et seul spécifique contre ce poison, et qu'il suffit de l'appliquer sur la plaie, après l'avoir agrandie par des incisions convenables. Quelquefois cependant le remède n'est pas apporté à tems, ou ne se mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans tous les endroits dans lesquels le poison est parvenu. Les trous que font les dents de la vipère sont très petits et souvent invisibles ; ils s'étendent dans la peau en différentes directions et à diverses profondeurs, suivant plusieurs circonstances très variables. L'inflammation et l'enflure qui survienent augmentent encore la difficulté de découvrir ces directions ; en sorte que les incisions se font presqu'au hasard : d'ailleurs le venin s'introduit quelquefois tout d'un coup et en grande quantité dans l'animal, par le moyen de quelques vaisseaux que la dent pénètre ; et la morsure de la vipère peut donner la mort la plus prompte, si les dents percent un gros vaisseau veineux, de manière que le poison soit porté vers le cœur très rapidement et en abondance. L'animal mordu éprouve alors une sorte d'injection artificielle du venin, et le mal peut être incurable. On ne peut donc pas, suivant Fontana, regarder la pierre à cautère comme un remède toujours assuré

contre les effets de la morsure des vipères ; mais on ne doit pas douter de ses bons effets, et même on peut dire qu'elle est le véritable spécifique contre le poison de cet animal funeste.

Au reste, le venin de la vipère n'est pas aussi dangereux pour l'homme et pour les grands quadrupèdes qu'on le pense communément. Lorsqu'on a été mordu par ce serpent, on ne doit pas désespérer de sa vie, quand bien même on ne feroit aucun remède ; et la frayeur extrême qu'inspire l'accident, est souvent une grande cause de ses suites funestes. « Une simple morsure de vipère, dit Fontana, n'est pas mortelle » naturellement : quand même on auroit été mordu » par deux ou trois vipères, la maladie seroit plus » grave, mais elle ne seroit probablement pas mortelle ; quand une vipère auroit mordu un homme » six ou sept fois, quand elle auroit distillé dans les » morsures tout le venin de ses vésicules, on ne doit » pas désespérer. »

Tels sont les résultats des expériences les plus intéressantes qu'on ait encore faites sur les effets ainsi que sur la nature du venin que la vipère distille par le moyen de ses dents mobiles et crochues.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1610, *le* 10 *mars*, Mort de Cayet.

Pierre-Victor-Palma Cayet, né en 1527 à Montrichard, d'abord protestant et ministre de *Madame*, c'est-à-dire de la princesse Catherine, sœur d'Henri IV, fut déposé du ministère par un synode. Il se fit catholique, devint docteur de Sorbonne, et eut une

place de professeur de langues orientales au Collége Royal.

On peut croire qu'en conséquence de son abjuration, les protestans l'ont déchiré, et qu'ils ont déchiré l'Eglise romaine, en conséquence de l'accueil qu'elle avoit fait à Cayet. L'auteur de la *Confession catholique de Sancy* a fait sur cette conversion de Cayet, des vers infâmes, où, en reprochant à Cayet d'avoir pris la défense des mauvais lieux, il en parle le langage de la manière la plus dégoûtante. Le fait est que Cayet présenta au parlement un *mémoire* pour prouver la nécessité de rétablir les lieux de prostitution, qui avoient été abolis par l'article 10 de l'ordonnance des Etats tenus à Orléans en 1560. Ce tort réel ou prétendu d'avoir écrit en faveur des lieux de prostitution, fut une des causes de sa déposition du ministère. Mais les gouvernemens qui tolèrent ces abus, ne méconnoissent pas l'abus : ils se proposent d'empêcher un plus grand mal. Ils se trompent peut-être ; mais leur intention est certainement bonne. C'est sans doute ce que faisoit Cayet : car son ouvrage est intitulé : *Remède aux dissolutions publiques.* Or, des politiques de mœurs très pures et d'une doctrine très saine, ont cru, comme Cayet, que ce remède étoit l'abus dont nous parlons, et que cet abus étoit malheureusement nécessaire. Parmi ces politiques religieux, non pas indulgens pour cette infamie, mais persuadés qu'elle préserve d'un plus grand mal, on trouve Saint-Augustin lui-même qui dit :

Meretrices sunt in civitate quod cloacæ in palatio, quod stillicidium in tecto.

Tolle cloacam de palatio, et omnia implebuntur fœtore.

Tolle stillicidium de tecto, et omnia aquis implebuntur.

Tolle meretrices de civitate, et omnia implebuntur libidinibus.

Ce synode, qui déposa Cayet, pourroit donc bien lui avoir fait une assez mauvaise querelle ; et le reproche que les protestans ont fait à l'Eglise romaine d'avoir donné asile à l'apologiste du vice et à l'apôtre de la prostitution, n'est qu'une des injustices ordinaires à l'esprit de parti.

Les protestans ne s'en sont pas tenus là : ils ont dit que Cayet s'étoit donné au diable, *par cédule signée de sa main, et acceptée de la main de l'acquéreur*; qu'en conséquence, ayant été tué par le diable auquel il appartenoit, on trouva le contrat qu'ils avoient passé ensemble, et en vertu duquel le diable emporta le corps aussi bien que l'ame de Cayet. On trouve ces particularités dans le baron de Fœneste, et dans la Vie du fameux ministre Pierre Dumoulin, avec lequel Cayet avoit eu différentes conférences sur les matières controversées.

Tous ces emportemens honorent Cayet, et prouvent combien le parti protestant souffroit impatiemment de l'avoir perdu. C'étoit, en effet, indépendamment de ses connoissances et de ses lumières, un homme qui avoit dans l'occasion du sens et du caractère. Lorsqu'il étoit ministre de la princesse Catherine, le comte de Soissons et cette princesse qui brûloient de s'unir contre la volonté du roi, proposèrent à Cayet de leur donner la bénédiction nup-

tiale, et prétendirent l'y forcer; sur son refus persévérant, le comte de Soissons s'emporta jusqu'à le menacer de le tuer. « Eh bien, Monseigneur, tuez-» moi, lui dit Cayet : j'aime mieux mourir de la » main d'un grand prince que de la main du bour-» reau. »

On connoît sa *Chronologie septennaire* et *sa Chronologie novennaire*. On y voit toutes les peines que Henri IV eut à essuyer pour se rendre maître de son royaume. On a encore de Cayet des ouvrages de controverse moins estimés. Le titre même de quelques-uns en annonce d'avance le mauvais goût. Tel est, par exemple, celui-ci contre Dumoulin: *La Fournaise ardente et le Four de réverbère pour évaporer les prétendues* EAUX DE SILOÉ, *et pour corroborer les feux du purgatoire.* Les EAUX DE SILOÉ étoient le titre d'un ouvrage de Dumoulin.

HISTOIRE.

L'an 222, *le* 11 *mars*, Mort d'Héliogabale, empereur romain.

Marcus-Aurelius-Antonius Bassianus Heliogabalus étoit fils de l'empereur Caracalla. Macrin, qui avoit envahi l'empire, fut massacré par son armée, qui proclama le jeune Héliogabale. Il avoit été ainsi surnommé, parce que, pendant sa jeunesse, les Phéniciens l'avoient consacré prêtre du Soleil. Quoiqu'il n'eût que seize ans, le sénat, par une basse adulation, lui déféra le titre d'Auguste : son caractère impétueux le précipita dans tous les excès ; il ne reconnut d'autres lois que ses caprices. Sa mère et son aïeule avoient reçu le titre d'Auguste avec lui ; cet honneur ne lui parut pas suffisant : il voulut qu'elles assistassent aux délibérations du sénat, et qu'elles donnassent leurs voix après les consuls. Il établit sur le mont Quirinal une espèce de sénat composé de femmes, dont sa mère eut la présidence. Cette femme, sans décence dans ses mœurs, y donnoit des leçons et des exemples de prostitution ; elle prononçoit des arrêts sur les ajustemens et les modes. Les femmes les plus honnêtes, dans la crainte de lui déplaire, renonçoient à la simplicité de leur parure, pour se vêtir en courtisanes. L'empereur, abruti par les plus sales débauches, sommeilloit dans son palais, où il n'admettoit que ce que Rome avoit de plus abject et de

plus corrompu. Quiconque avoit un reste de pudeur ou de la naissance, en étoit exclu : les cochers du Cirque, les comédiens, les pantomimes composoient sa cour ; et tous, pour lui plaire, cherchoient à se distinguer par leurs raffinemens dans les voluptés, et par leurs excès dans la débauche. Gannis, qui avoit élevé son enfance, crut avoir droit de lui faire des remontrances sur ses désordres. Héliogabale lui plongea son épée dans le sein.

Quoiqu'il n'eût aucun sentiment de religion, il prenoit un singulier plaisir à la pompe des cérémonies sacrées : son extravagance s'étendoit jusque sur le culte religieux. Plein d'indifférence pour les anciennes divinités du capitole, il fit venir de Phénicie le simulacre du dieu Elagabale, et il exigea qu'on lui rendît un culte exclusif : c'étoit une pierre brute qui avoit la forme d'un cône, avec des figures tracées par le caprice, et qui paroissoient mystérieuses à force d'être ridicules. Les anciens temples furent dépouillés de leurs plus riches ornemens, pour embellir celui qui fut consacré à ce nouveau dieu. Son délire religieux fut encore poussé plus loin : il y avoit à Carthage une statue de la lune qui attiroit des adorateurs de toutes les contrées de l'Asie et de l'Afrique ; il la fit transporter à Rome pour la placer dans le temple qu'il venoit de construire ; et pour mieux honorer son dieu, il le maria avec la lune. Ces noces furent célébrées avec magnificence dans Rome et dans les provinces : ceux qui refusèrent de prendre part à cette fête expirèrent dans les tortures.

Tandis qu'il signaloit son zèle pour une divinité bizarre, il violoit sans pudeur ce que l'ancienne re-

ligion avoit de plus respectable. Il épousa publiquement une vestale : cette union sacrilége excita un scandale général. Il crut imposer silence en disant qu'il n'y avoit point d'union plus sainte que celle d'un prêtre du Soleil avec une prêtresse de Vesta.

Sa vie fut un perpétuel délire : comme il étoit régulièrement beau, il eut la manie de passer pour femme : il annonça publiquement son nouveau sexe, et en cette qualité il épousa publiquement un de ses officiers. Son inconstance le promenoit d'objets en objets. Chaque année il répudioit une femme pour en prendre une nouvelle : sans frein dans ses passions, tout ce qui étoit outré lui paroissoit digne d'un empereur : il ne se déroboit à l'ennui qu'en sortant de l'ordre. Quelquefois il invitoit à sa table huit boiteux, huit chauves, huit borgnes et huit vieillards cassés ; cet assemblage lui faisoit plaisir, parce qu'il étoit bizarre ; quelquefois il préparoit un somptueux festin, où il invitoit les hommes les plus vils ; et après les avoir bien enivrés, il les faisoit exposer dans le Cirque pour être la pâture des bêtes féroces.

Ses prodigalités épuisèrent le trésor public : il fallut multiplier les impôts pour remplir le vide causé par ses profusions. L'empire obéissoit en tremblant à un monstre qui le gouvernoit avec un sceptre de fer : les esprits étoient sans énergie, sans courage ; le sénat n'étoit rempli que d'esclaves soumis aux caprices d'un despote extravagant et féroce. L'armée, qui l'avoit autrefois proclamé empereur, se repentit de son choix : elle appella à l'empire Alexandre Sévère (*Voyez* le 29 mars.) ; et tout le peuple applaudit à cette nomination.

Héliogabale, aussi bas dans l'adversité qu'il avoit été insolent dans la fortune, descendit aux plus humbles prières pour fléchir les soldats. Effrayé de leurs menaces, cet empereur voluptueux, qui n'avoit dormi que sur des fleurs, alla se cacher dans les latrines, où il fut découvert par des soldats, avec sa mère qui tâchoit de le consoler en mêlant ses larmes aux siennes. Ils s'embrassoient l'un l'autre, lorsqu'on leur trancha la tête : la mère étoit la plus coupable, puisqu'elle lui avoit donné l'exemple de la dissolution. Les débauches du fils pouvoient être rejetées sur sa jeunesse et son inexpérience. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il perdit l'empire et la vie. Il avoit régné trois ans neuf mois et quatre jours : leurs cadavres, après avoir été traînés ignominieusement dans le Cirque, furent jetés dans le Tibre.

L'an 1597, le 11 *mars*, Prise d'Amiens par les Espagnols.

On connoît le stratagême par lequel les Espagnols s'emparèrent de cette ville : ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. A l'entrée de la ville, quelques sacs, ouverts à dessein, jonchèrent le pavé de noix qu'ils contenoient ; la garnison s'amusa à les ramasser ou à les piller. Dans cette entrefaite, des soldats que les Espagnols avoient mis en embuscade, s'emparèrent de la porte, et se rendirent dans la ville.

La nouvelle de cet évènement consterna Henri IV. « Quel malheur, dit-il à Sully ; Amiens est pris. Les » Espagnols s'en sont saisis par la porte, en plein

» jour, pendant que ses malheureux habitans s'amu-
» soient à se chauffer, à boire et à ramasser des noix,
» que des soldats déguisés répandirent autour du
» corps-de-garde. » Sully tâchoit de le consoler.
« Pensez-vous, répliqua le roi, reprendre sitôt une ville
» si grande, si forte et si bien munie? » Puis, après avoir rêvé un moment : « C'est assez faire, ajouta-t-il,
» le roi de France, il est tems de faire le roi de
» Navarre. » Il monte aussitôt à cheval, et conduit son armée en Picardie.

Au mois de mai la ville d'Amiens est assiégée par le maréchal de Biron, et se rend, par capitulation, le 25 septembre suivant. Le duc de Mayenne se distingua à ce siége, sous les ordres de celui qu'il avoit été sur le point de détrôner. Pour la première fois, les soldats furent employés aux travaux de la tranchée : ils regardoient auparavant comme indigne d'eux de remuer la terre. Henri IV ayant remarqué que les paysans qu'on y employoit prenoient aisément l'alarme pendant les sorties, paya les soldats à la toise et fit partager, entre ceux qui n'avoient pas été tués en travaillant, toute la somme destinée aux travailleurs.

L'an 1649, *le* 11 *mars*, Fin de la première guerre civile, sous la minorité de Louis XIV.

La minorité de Louis XIV fut troublée par deux guerres civiles, dont le prétexte fut la haine contre Mazarin, mais dont la véritable cause étoit l'ambition de quelques grands, qui vouloient élever leur puissance sur les débris de l'autorité royale. Louis XIV ayant été obligé de quitter sa capitale (*Voyez* le 6 jan-

vier.), le grand Condé, le seul prince qui eût suivi la cour, fut chargé de faire le siége de Paris. De son côté, la capitale avoit levé des troupes pour sa défense. Un homme, chargé par son état de veiller au maintien de la paix, étoit celui qui attisoit le plus le feu de la discorde. Nous voulons parler de François-Paul de Retz, coadjuteur de Paris. Il leva lui-même un régiment, qu'on appela le régiment des Corinthiens, parce qu'il étoit archevêque titulaire de Corinthe. Pour couvrir leur révolte, les Parisiens déclarèrent qu'ils n'avoient en vue que les intérêts du roi et sa délivrance, en mettant sur leurs drapeaux cette devise: *Regem nostrum quærimus.*

Le prince de Condé ayant emporté le pont de Charenton, le régiment du coadjuteur (le régiment des Corinthiens) s'avisa de faire une sortie sur les royalistes : il est battu; et, en rentrant dans la ville, il est reçu avec des huées et des éclats de rire. On appela cet échec, *la première aux Corinthiens.* Tel étoit l'esprit de la Fronde : c'étoit une espèce de tragi-comédie ; le sarcasme se mêloit à la fureur, et on se faisoit la guerre autant à coups de langue et de plume, qu'à coups d'épée.

Les cabarets et les autres maisons de débauche étoient les tentes où l'on tenoit les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaîté la plus dissolue. La licence étoit si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde ayant rencontré dans la rue le Saint Sacrement qu'on portoit à un homme soupçonné d'être royaliste, reconduisirent le prêtre à coups de plat d'épée.

Après quelques nouveaux avantages remportés par

le prince de Condé, des conférences s'ouvrirent le 3 mars à Ruel, entre la cour et le parlement, et autres compagnies souveraines.

Pendant que le cardinal Mazarin retenoit les députés pour conférer, les Frondeurs, profitant de l'absence des magistrats, prenoient le dessus dans l'assemblée des chambres, et furent à la veille de faire révoquer la députation. D'un autre côté, les troupes, bien retranchées entre la Marne et la Seine, sembloient n'attendre que les secours de l'archiduc et de l'armée de Turenne. Ces circonstances décidèrent le ministre et les députés : ces derniers prirent sur eux l'accommodement qui fut signé à Ruel le 11 mars ; il contenoit vingt-un articles, dont les principaux étoient une amnistie générale ; la nullité des arrêts du parlement, depuis le 6 janvier ; le licenciement des troupes du parlement, et l'éloignement de celles du roi ; la décharge générale de tous les deniers royaux enlevés dans les recettes ; la rémise de la Bastille et de l'Arsenal entre les mains du roi. Les intérêts des généraux furent totalement oubliés ; et jamais surprise ne fut pareille à la leur, lorsqu'on leur annonça que la paix étoit signée (1) : aussi ne négligèrent-ils rien pour faire partager au peuple leur mécontentement. Lorsque les députés entrèrent par la porte Saint-Honoré, la populace vouloit les déchirer, et on eut mille peines à la contenir. Ces députés, au nombre desquels étoit l'intrépide Molé, premier président, et le président

(1) Elle ne l'avoit été qu'à neuf heures du soir, et à onze, le coadjuteur avoit déjà le brouillon des articles qu'il leur porta chez le duc de Bouillon, où ils étoient assemblés.

de Mesmes, essuyèrent avec courage et sang-froid ce premier choc, et ensuite les résistances et la fureur des généraux et des Frondeurs du parlement. Molé brava tout, et on l'entendit prononcer l'arrêt avec la même fermeté que dans une audience ordinaire. Les Parisiens ne lui pouvoient pardonner d'avoir souffert que Mazarin restât à la tête des affaires du royaume; et les membres du parlement, d'avoir laissé signer le traité à un ministre qu'ils avoient proscrit.

L'an 1718, *le* 11 *mars*, Mort de Fagon.

« M. Fagon, dit Fontenelle, naquit dans le Jardin » Royal, et presque en même tems que ce jardin. Il » étoit petit-neveu de Gui de la Brosse, médecin » ordinaire de Louis XIII, qui, de concert avec Bou- » vard, premier médecin, établit à Paris, en 1634, le » Jardin Royal des Plantes. »

Fagon repeupla de plantes et de jeunes botanistes ce jardin négligé depuis long-tems; il y remplit les deux places de professeur en botanique et en chimie; il avoit rapporté des montagnes d'Auvergne, des Pyrénées, des Alpes, une multitude de plantes. Ce fut dans la même vue d'enrichir et d'avancer la botanique, qu'il inspira au roi le dessein d'envoyer Tournefort en Grèce, en Asie et en Egypte.

Le mérite de Fagon l'avoit fait nommer successivement premier médecin de madame la dauphine, de la reine, des enfans de France, et enfin de Louis XIV.

Il sut, à force de talens et de sobriété, prolonger jusqu'à près de quatre-vingts ans, une carrière que la foiblesse extrême de son tempérament sembloit con-

damner à une extrême brièveté. « Il pouvoit, dit » Fontenelle, donner pour preuve de son habileté, » qu'il vivoit. »

Fagon s'étoit distingué dans sa jeunesse, en soutenant, dans les écoles de médecine, une thèse sur la *circulation du sang*, qui passoit alors pour un paradoxe. Devenu premier médecin du roi, en 1694, il donna à la cour un exemple qui ne devoit point avoir d'imitateurs. Il diminua beaucoup les revenus de sa charge ; il refusa l'argent que les autres médecins subalternes de la cour payoient pour leur serment ; il abolit les tributs qu'il trouva établis sur les nominations aux chaires royales de professeur en médecine dans les diverses universités.

Fagon fut reçu de l'Académie des sciences en 1699. Il étoit né en 1638.

L'an 1804, *le* 11 *mars*, Mort de Poinsinet de Sivry.

Louis Poinsinet de Sivry étoit né à Versailles le 20 février 1733 : c'étoit un homme d'esprit et de goût, plutôt qu'un homme de talent ; ses traductions en vers d'Anacréon, de Sapho, de Moschus, Bion, Tyrthée, Aristophane, etc., sont déjà oubliées ; mais sa traduction complète de *l'Histoire naturelle de Pline*, sans avoir l'élégance et la fidélité des *Morceaux choisis* du même auteur, traduits par M. Gueroult, est un ouvrage d'autant plus estimable qu'elle exigeoit une réunion de connoissances très rares.

Sa tragédie de *Briséis* se donne encore quelquefois : la pièce est froide ; mais d'heureuses imitations

de l'Iliade, des caractères bien tracés, un beau récit la feront rester au théâtre.

Poinsinet de Sivry étoit le frère aîné du petit Poinsinet, si connu par la jolie comédie du *Cercle*, et par son extrême crédulité : on lui faisoit accroire tout ce qu'on vouloit ; on lui jouoit mille tours dont il étoit toujours la dupe, sans qu'il fût nécessaire d'en varier la forme ou de leur donner la moindre vraisemblance. On lui fit croire que plusieurs femmes distinguées étoient amoureuses de lui ; on lui donna de faux rendez-vous qui ne le désabusèrent point. On lui promit de lui faire avoir à très bon marché la charge *d'écran* chez le roi ; et on le fit griller pendant quinze jours pour accoutumer ses jambes à supporter l'ardeur du feu. On lui annonça un jour qu'il devoit être reçu membre de l'Académie de Pétersbourg, pour avoir part aux bienfaits de l'impératrice, mais qu'il falloit préalablement apprendre le russe. Il crut étudier cette langue, et au bout de six mois il vit qu'il avoit appris le bas-breton. Une autre fois il s'enfuit de chez lui dans des transes mortelles, et se cacha pendant quelque tems avec le plus grand soin, parce qu'on avoit fait crier sous ses fenêtres : *Arrêt de la cour du parlement qui condamne le nommé Poinsinet à être pendu ;* c'est lui qui a fait inventer les mots de *mystifier* et de *mystification.*

L'an 1809, *le* 11 *mars*, Mort de M. de Sainte-Croix.

Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermont-Lodève de Sainte-Croix, étoit né dans le Comtat Venaissin, le 6 janvier 1746, d'une famille

noble. Il partit en 1761 pour les îles du Vent, revint en France, et servit sept ans dans les grenadiers de France. Il quitta le service pour se livrer entièrement à l'étude. Il se consacra d'une manière particulière a celle de l'histoire. En 1777, il fut reçu membre de l'Académie des Inscriptions, et devint ensuite membre de la Classe d'histoire de l'Institut.

Elevé en quelque sorte au milieu de l'antiquité, M. de Sainte-Croix sembloit en avoir adopté le noble caractère : il étoit austère dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, sans autre ambition que celle de la gloire, sans autre passion que celle de la vertu. Cet excellent homme, si digne d'estime, de vénération et d'attachement, ne fut pas heureux, car la gloire n'est pas le bonheur. Il vit enlever, à la fleur de leurs belles années, des enfans chers à son amour et l'espérance de sa vie. Il en fut inconsolable, et sa douleur ne s'est jamais adoucie : il l'exprimoit à ses amis avec une sensibilité touchante. « Hélas, disoit-il avec amertume, » je n'ai peuplé que des tombeaux ! Mais je me con» sole en songeant que j'y descendrai bientôt moi» même. »

M. de Sainte-Croix a laissé plusieurs ouvrages sur l'histoire ancienne et moderne, et un grand nombre de *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Academie des Inscriptions. Toutes les productions de M. de Sainte-Croix sont remarquables par la sagesse et la profondeur des vues et par la vaste érudition de l'auteur ; mais l'ouvrage qui recommandera surtout son nom auprès de la postérité, est son *Examen critique des Historiens d'Alexandre*. Ce sujet, qui sembloit à peine suffire à une dissertation de peu d'étendue, fut pour

lui la matière d'une grande composition. En paroissant ne considérer que les historiens d'Alexandre, il est devenu véritablement lui-même l'historien lumineux et profond de l'une des plus brillantes époques des tems anciens, et de l'un des plus grands hommes de tous les siècles.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1578, *le* 12 *mars*, Mort d'Alexandre Piccolomini.

Alexandre Piccolomini, archevêque de Patras, coadjuteur de Sienne sa patrie, étoit né en 1508 d'une illustre et ancienne maison établie à Sienne, mais originaire de Rome. Ses pièces de théâtre sont le principal fondement de sa réputation, quoiqu'il soit auteur d'un grand nombre d'autres ouvrages qui attestent ses grandes connoissances dans la physique, dans les mathématiques et la théologie. Il fut le premier qui écrivit en italien sur les matières philosophiques : il a traduit dans cette langue la Rhétorique et la Poétique d'Aristote. Alexandre Piccolomini est encore auteur d'un ouvrage auquel il n'a pas mis son nom, et qui dans le fait est peu digne de la gravité d'un évêque ; il est intitulé : *Dialogo della bella creanza delle done.* Ce livre, rempli de maximes pernicieuses, est devenu fort rare : il a été traduit en français, et réimprimé en 1585, sous ce titre : *Dialogue et devis des damoiselles.*

L'an 1766, *le* 12 *mars*, Mort de Jean-Louis Lebeau, frère cadet du célèbre auteur de l'Histoire du Bas-Empire.

Il fut inférieur à son frère ; mais peut-être l'eût-il

égalé, s'il n'eût été enlevé à la fleur de l'âge, par une mort subite; il avoit été reçu, en 1759, à l'Académie des belles-lettres, dont le Recueil contient de lui divers mémoires sur les tragédies, les comédies et les romans des Grecs.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 417, *le* 12 *mars*, Mort du pape saint Innocent Ier.

Innocent fut ordonné le 27 avril 402. Ce pape a reçu des éloges de tous les hommes célèbres de son tems: de saint Jérôme, de saint Augustin, etc., et les a mérités par les services importans qu'il a rendus à l'église et à la ville de Rome. Saint Chrysostôme trouva dans Innocent un généreux défenseur; les lettres qui nous restent de lui sont des preuves du soin qu'il eut de maintenir en Italie, et dans les Gaules, l'ancienne discipline de l'Eglise, et de faire observer les canons. Après le sac de Rome par Alaric, que le pape fit d'inutiles efforts pour prévenir, il consola son peuple par ses pieuses exhortations, et le soulagea par ses aumônes. Saint Zozime lui succéda.

L'an 604, *le* 12 *mars*, Mort de saint Grégoire, surnommé le Grand.

Ce pontife, d'une illustre famille romaine, fut d'abord préteur de Rome. Il succéda au pape Pélage II, fonda à Rome une école pour le chant de l'Eglise, institua l'usage d'ouvrir le carême en répandant des cendres sur la tête de chaque fidèle, et le premier concéda des pardons et des indulgences. Il travailla avec zèle

à réunir les schismatiques et à convertir les hérétiques ; mais il vouloit qu'on employât à leur égard la persuasion et non la violence. Il s'opposa aux vexations qu'on exerçoit contre les Juifs, pour les attirer au christianisme. « C'est, disoit-il, par la douceur, la » bonté, l'instruction, qu'il faut appeler les infidéles » à la religion chrétienne, et non par les menaces et » par la terreur. »

Apprenant que Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, affectoit de se qualifier *évêque œcuménique*, il lui écrivit avec force pour l'engager à quitter ce titre fastueux et extravagant : ne pouvant rien gagner sur lui, il s'adressa à l'Empereur, dont il ne fut pas plus écouté. Alors, pour opposer l'humilité à l'orgueil du patriarche, il prit dans ses lettres le titre de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, que ses successeurs, mais non pas tous, ont adopté, et qui a passé en formule dans leurs lettres.

Sa table étoit simple et frugale, malgré les richesses que possédoit déjà l'Eglise romaine. Dans une lettre au sousdiacre Pierre, recteur du patrimoine de Sicile, il lui dit : « Vous m'avez envoyé un mauvais cheval et » cinq bons ânes ; je ne puis monter le cheval, parce » qu'il ne vaut rien, ni les ânes, parce que ce sont des » ânes. » Ces paroles sont une preuve que l'écurie de ce grand pape n'étoit pas bien magnifique. On lui a reproché d'avoir fait détruire tous les monumens de l'ancienne Rome, et d'avoir fait brûler les auteurs payens. Ce fait n'est pas prouvé.

De tous les papes, c'est celui dont il nous reste le plus d'écrits. Ils ont été recueillis en quatre volumes in-fol. On y trouve les défauts des écrivains de son

tems, c'est-à-dire, beaucoup trop de goût pour le merveilleux, et de recherche dans les allégories; mais il rachète par la bonté de sa morale, et par la vérité et la solidité, ce qui lui manque du côté de la vivacité et de l'élévation. Grégoire-le-Grand eut pour successeur Sabinien. (*Voy.* le 22 février.)

L'an 1699, *le* 12 *mars*, Le pape Innocent XII condamne Fénélon.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques, qui n'auroient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent.

Une femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avoit qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Eglise. Son nom étoit *Bouvières de la Mothe;* sa famille étoit originaire de *Montargis:* elle avoit épousé le fils de *Guyon*, entrepreneur du canal de Briare; devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle la *spiritualité.* Un Barnabite du pays d'Anneci, près de Genève, nommé *Lacombe*, fut son directeur : cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques dont elle étoit déjà atteinte. L'envie d'être une Sainte-Thérèse en France, ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérèse : l'ambition

d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de son cœur.

Son directeur Lacombe la conduisit en Savoie, dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire de Genève faisoit sa résidence. C'étoit déjà une très grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes: elle tint des conférences; elle prêchoit *le renoncement entier à soi-même*, *le silence de l'ame*, *l'anéantissement de toutes ses puissances*, *le culte intérieur*, *l'amour pur et désintéressé*, *qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.*

Les imaginations tendres et flexibles, surtout celles des femmes et de quelques jeunes religieux, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés: elle fit des prosélytes; l'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît sortir du pays, elle et son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble: elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, et un autre sous le nom des *Torrens*, écrits du style dont elle parloit, et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déjà d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa; elle envoya sa prophétie au père Lacombe. *Tout l'enfer se bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur et la formation de Jésus-Christ dans les ames; la tempête sera telle, qu'il ne restera pas pierre sur pierre;*

et il me semble que dans toute la terre il y aura trouble, guerre et renversement. La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, et le dragon se tiendra debout devant elle.

La prophétie se trouva vraie en partie : étant revenue à Paris, conduite par son directeur, et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque Harlai de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer Lacombe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent madame Guyon, comme un esprit aliéné qu'il falloit guérir; mais madame Guyon, avant ce coup, s'étoit fait des protections qui la servirent : elle avoit dans la maison de Saint-Cyr, encore naissante, une cousine nommée madame de la Maisonfort, favorite de madame de Maintenon : elle s'étoit insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parloit que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenon imposa silence à l'archevêque de Paris, et rendit la liberté à madame Guyon ; elle alla à Versailles, s'introduisit dans Saint-Cyr, assista à des conférences dévotes que faisoit l'abbé de Fénélon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Charost étoient de ces mystères.

Fénélon, alors précepteur des enfans de France, étoit l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre et une imagination douce et bril-

lante, son esprit étoit nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de grâces, il préféroit dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime, à ce qu'elle a de sombre et d'épineux : avec tout cela il avoit je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira non pas les rêveries de madame Guyon, mais le goût de spiritualité, qui ne s'éloignoit pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffoit par la candeur et par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion étoit d'aimer Dieu pour lui-même ; il ne vit dans madame Guyon qu'une ame pure, éprise du même goût que lui, et se lia sans scrupule avec elle.

Il étoit étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui *suffoquoit de la grâce intérieure ;* qu'on étoit obligé de délacer, et qui *se vuidoit* (à ce qu'elle disoit) *de la surabondance de grâce, pour en faire enfler le corps des élus* qui étoit assis auprès d'elle. Mais Fénélon, dans l'amitié et dans ses idées mystiques, étoit ce qu'on est en amour : il excusoit ses défauts, et ne s'attachoit qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avoit charmé.

Madame Guyon, assurée et fière d'un tel disciple qu'elle appeloit son fils, et comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, Godet, dans le diocèse duquel est Saint-Cyr, s'en alarma et s'en plaignit ; l'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premières poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensoit qu'à faire

de Saint-Cyr un séjour de paix, qui savoit combien le roi étoit ennemi de toute nouveauté, qui n'avoit pas besoin, pour se donner de la considération, de se mettre à la tête d'une espèce de secte, et qui enfin n'avoit en vue que son crédit et son repos, rompit tout commerce avec madame Guyon, et lui défendit le séjour de Saint-Cyr.

Fénélon voyoit un orage se former, et craignit de manquer les grands postes où il aspiroit. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, regardé comme un père de l'Eglise : elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, et lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice : ils s'assemblèrent secrètement au village d'Issy, près Paris. L'archevêque de Paris, Chanvalon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinoit. Madame Guyon se retira dans la ville de Meaux même : elle souscrivit à tout ce que Bossuet voulut, et promit de ne plus dogmatiser.

Cependant Fénélon fut élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, et sacré par l'évêque de Meaux. Il sembloit qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avoit eu jusques là que du ridicule, ne devoit jamais se réveiller ; mais madame Guyon, accusée de dogmatiser toujours après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du roi, dans la même année

1695, et mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'Etat : elle ne pouvoit l'etre ; et ses pieuses rêveries ne méritoient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encore que sa prose ; elle parodioit en vers des opéras, elle chantoit souvent :

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense :
On ne sait pas lorsqu'il commence
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'auroit connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Bossuet, qui s'étoit long-tems regardé comme le père et le maître de Fénélon, voulant toujours conserver cet ascendant qu'il avoit pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame Guyon avec lui, et souscrivît à ses instructions pastorales. Fénélon ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie : on proposa des tempéramens, on donna des promesses, on se plaignit de part et d'autre qu'on avoit manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre *des Maximes des Saints*, ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochoit à son amie, et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élèvent au-dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection où les ames ordinaires n'aspirent guère. L'évêque de Meaux et ses amis se soulevèrent contre le livre : on le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il étoit peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectoit la réputation et les lumières ; celui-ci

se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai.

Le roi et madame de Maintenon consultent aussi le père de la Chaise ; le confesseur répond que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, et qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'évêque de Meaux n'étoit pas janséniste : mais il s'étoit nourri de leurs bons écrits ; les jésuites ne l'aimoient pas et n'en étoient pas aimés.

La cour et la ville furent divisées ; et toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. Bossuet écrivit contre Fénélon : tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision ; les circonstances ne paroissoient pas favorables à Fénélon : on avoit depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol Molinos, le quiétisme dont on accusoit l'archevêque de Cambrai.

Rien n'est plus aisé dans ces matières délicates que de trouver dans un livre qu'on juge, des passages ressemblans à ceux d'un livre déjà proscrit. L'archevêque de Cambrai avoit pour lui les jésuites, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse et le cardinal de Bouillon, depuis peu ambassadeur de France à Rome. Monsieur de Meaux avoit son grand nom et l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au roi les signatures de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs qui tous s'élevoient contre le livre *des Maximes des Saints*.

Telle étoit l'autorité de Bossuet, que le père de la Chaise n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès

du roi son pénitent, et que madame de Maintenon abandonna absolument son ami. Le roi écrivit au pape Innocent XII, qu'on lui avoit déféré le livre de l'archevêque de Cambrai, comme un ouvrage pernicieux ; qu'il l'avoit fait remettre aux mains du nonce, et qu'il pressoit Sa Sainteté de juger.

On prétendoit, et on disoit même publiquement à Rome, que l'archevêque de Cambrai n'étoit ainsi persécuté que parce qu'il s'étoit opposé à la déclaration du mariage secret du roi et de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendoient que cette dame avoit engagé le père de la Chaise à presser le roi de la reconnoître pour reine ; que le jésuite avoit adroitement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de Fénélon, et que ce précepteur des enfans de France avoit préféré l'honneur de la France et de ses disciples à sa fortune ; qu'il s'étoit jeté aux pieds de Louis XIV pour prévenir un éclat dont la bizarrerie lui feroit plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueilleroit de douceurs pendant sa vie.

Il est très vrai que Fénélon ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai, le roi, dans cet intervalle, avoit entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guyon et avec madame de la Maisonfort : il crut d'ailleurs qu'il inspiroit au duc de Bourgogne des maximes un peu austères et des principes de gouvernement et de morale qui pouvoient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légèrement entreprises, de ce goût pour les fêtes et pour les plaisirs, qui avoient caractérisé son règne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque, sur ses principes de politique. Fénélon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes qu'il développa ensuite dans les endroits du Télémaque, où il traite du gouvernement: maximes plus approchantes de la république de Platon, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le roi, après la conversation, dit qu'il avoit entretenu le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume.

Depuis cette conversation, le roi crut aisément que Fénélon étoit aussi romanesqué en fait de religion qu'en politique.

Il est très certain que le roi étoit personnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. Godet Desmarets, évêque de Chartres, qui gouvernoit madame de Maintenon et Saint-Cyr envenima le cœur du roi; ce monarque fit son affaire principale de toute cette dispute, dans laquelle il n'entendoit rien. Il étoit sans doute très aisé de la laisser tomber; mais elle faisoit tant de bruit à la cour, qu'il craignoit une cabale encore plus qu'une hérésie.

Le roi ordonna au cardinal de Bouillon, alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'août 1697, de poursuivre la condamnation de l'archevêque de Cambrai. Il écrivit de sa propre main au pape Innocent XII, pour le presser de décider.

La congrégation du Saint-Office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant et un augustin: c'est ce qu'on appeloit à Rome les *consulteurs*.

Les consulteurs examinèrent pendant trente-sept

conférences, trente-sept propositions, les jugèrent erronées, à la pluralité des voix ; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref.

L'évêque de Meaux triompha ; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction et sans réserve : il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre ; il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvoit se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur ou ce grand art lui gagnèrent tous les cœurs, et firent presque haïr celui qui avoit remporté la victoire.

HISTOIRE.

L'an 1569, *le* 13 *mars*, Bataille de Jarnac.

Charles IX ayant donné, le 25 septembre 1568, un édit par lequel il déclaroit qu'il ne vouloit qu'une religion en France, et ordonnoit à tous les ministres de sortir du royaume, cet édit ralluma la troisième guerre civile, plus animée que les autres, et dans laquelle les princes protestans d'Allemagne prirent parti; c'est alors que la Rochelle devint le centre et le principal siége du parti réformé. Cette ville, avantageusement située sur le bord de la mer, étoit devenue très florissante par un commerce fort étendu, et par les grands priviléges qu'elle avoit obtenus de nos rois; elle dominoit alors sur l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

L'armée royale étoit commandée par le duc d'Anjou, depuis Henri III, qui, secondé du maréchal de Tavanes, défit entièrement l'armée protestante, commandée par Louis Ier, prince de Condé. Ce prince avoit alors un bras en écharpe, et un moment avant l'action, il avoit reçu à la jambe un coup de pied du cheval du comte de la Rochefoucauld; il se contenta de dire tranquillement aux gentilshommes qui le suivoient : « Vous voyez, messieurs, que les che-» vaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans

» un combat. » Son cheval fut tué sous lui, et le prince s'étant embarrassé sous le corps de cet animal, eut le malheur d'être fait prisonnier.

Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, ayant trouvé le prince assis auprès d'un buisson avec ceux qui l'avoient pris, demanda quel étoit ce prisonnier, et ayant appris que c'étoit le prince de Condé, il s'écria : « Tuez, tuez, morbleu ! » et lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

Ainsi périt Louis Ier, tige de la branche de Condé, et oncle d'Henri IV, que tous les historiens nous représentent comme un prince brillant, aimable, plein de talent pour la guerre, propre aux affaires, propre aux plaisirs, aimé des femmes, honoré des guerriers, cher à la noblesse et au peuple ; il avoit servi l'état avec distinction, sous le règne d'Henri II, à la bataille de Saint-Quentin, aux siéges de Calais et de Thionville. Sous le règne de François II, traité, ainsi que le roi de Navarre son frère, d'une manière indigne de leur rang et de leur naissance, le mécontentement l'avoit jeté dans le parti opposé à la cour.

L'an 1809, *le* 13 *mars*, Le roi de Suède Gustave Adolphe est arrêté et conduit au château de Drottningholm.

Le mécontentement avoit déjà commencé à se manifester, quand les propositions de paix faites par la France furent rejetées par le roi. Tout le monde reconnut que le roi, en les rejetant, ne vouloit que la guerre sans raison, uniquement pour satisfaire sa

haine personnelle contre l'Empereur Napoléon, et suivre l'exécution de ses projets insensés.

Le mécontement s'accrut prodigieusement par la perte de la Poméranie et de la Finlande, et il fut porté à son comble, lorsque le roi cassa les trois corps des gardes, et les mit au rang des milices. Toute la nation étoit prononcée contre le gouvernement. Les armées du Nord et de Scanie menaçoient de marcher sur la capitale pour y faire la révolution, et déjà le roi avoit rassemblé ses troupes pour s'opposer à ces deux armées; la guerre civile étoit donc sur le point d'éclater.

Le 13 mars, jour auquel le roi devoit partir, il avoit donné l'ordre que la banque fût enlevée *à une heure*. Toutes les troupes étoient parties, tous les officiers avoient reçu l'*ordre* de partir à l'instant. Ainsi notre ville alloit être livrée au pillage, et la Suède, entourée d'ennemis de toutes parts, ne pouvoit souffrir long-tems une situation aussi terrible.

Le feld-maréchal Klingspörr et le général Adtercreutz, (tout le conseil avoit inutilement demandé au roi de faire la paix) allèrent directemen trouver le roi, et lui dirent, « que toutes les horreurs » commandées par lui, devoient cesser; que leur » devoir, comme Suédois, étoit de sauver la patrie » qui leur étoit chère par-dessus tout;.... et qu'il » devoit absolument céder à leurs prières ou cesser » de régner..... » Le roi répondit qu'il n'y céderoit jamais; et les traitant de scélérats, il tira son épée, et voulut en percer le général Adtercreutz; mais au même instant, huit à dix autres personnes entrèrent, ayant à leur tête le maréchal de la cour Silfversparre

qui dit : « Sire, votre épée vous a été donnée pour » la tirer contre les ennemis de la patrie, mais non » pas contre de vrais patriotes qui ne veulent que » votre bonheur et celui de la Suède. » Au même instant, il s'empare de l'épée du roi. Du reste, tout se passa tranquillement, à l'exception que les Trabans firent quelque bruit aux portes, et menacèrent de les enfoncer.

Cependant, le roi, qu'on avoit un instant oublié, avoit saisi l'épée d'un autre, et s'étoit enfui par un escalier dérobé, le général Adercreutz s'en aperçoit; le baron d'Otten et un autre officier courent après le roi, et l'atteignent, comme il avoit déjà gagné la cour. Le colonel Prebyf l'arrête; on le conduit à sa chambre, et le soir même il fut transféré au château de Drottningholm, et gardé à vue par quelques officiers.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1573, *le* 13 *mars*, Mort du chancelier de l'Hospital.

Michel de l'Hospital, naquit en 1505, à Aigueperse en Auvergne. Il étoit fils d'un médecin qui l'envoya étudier dans les plus célèbres universités de France et d'Italie. Sorti des écoles, il occupa successivement des charges honorables : il fut auditeur de rote à Rome, conseiller au parlement de Paris, surintendant des finances, enfin chancelier de France.

C'est une chose étonnante que ce règne si funeste

de Charles IX et de Catherine de Médicis sa mère, ait été l'âge d'or de la législation. La gloire en est due au chancelier de l'Hospital, un des plus grands magistrats qu'ait eus la France; il opposoit la puissance des lois à la décadence des mœurs, et luttoit seul contre son siècle.

« Qui n'eût pas cru alors tout perdu ? (dit le président Hénault). Mais le chancelier de l'Hospital » veilloit pour la patrie; ce grand homme, au milieu des troubles civils, faisoit parler les lois, qui » se taisent d'ordinaire dans ces tems d'orage et de » tempête; il ne lui vint jamais dans l'esprit de douter » de leur pouvoir; il faisoit l'honneur à la raison et » à la justice, de penser qu'elles étoient plus fortes » que les armes mêmes, et que leur sainte majesté » avoit des droits imprescriptibles sur le cœur des » hommes, quand on savoit les faire valoir. De là » ces lois dont la simplicité noble peut marcher à » côté des lois romaines; ces lois dont il a banni, » suivant le précepte de Sénèque, tout préambule » indigne de la majesté qui doit les accompagner : » *Nihil mihi videtur.*, dit-il, *frigidius quàm lex cum* » *prologo : jubeat lex, non suadeat.* De là ces édits » qui, par leur sage prévoyance, embrassent l'avenir » comme le présent, et sont devenus depuis une » source féconde où l'on a puisé la décision des cas » mêmes qu'ils n'ont pas prévus; ces ordonnances, où » la force et la sagesse réunies font oublier la foiblesse » du règne sous lequel elles ont été rendues, ouvrages » immortels d'un magistrat au-dessus de la suprême » dignité qu'il occupoit, qui sut en faire le sacrifice, » dès qu'il s'aperçut que l'on vouloit en gêner les fonc-

» tions, et d'après lequel on a jugé tous ceux qui ont » osé s'asseoir sur ce même tribunal, sans avoir son » courage ni ses lumières. »

Pendant tout le cours du règne de Charles IX, on voit le chancelier de l'Hospital occupé à prévenir, à éteindre l'incendie que des furieux rallumoient sans cesse dans le royaume; il fut l'auteur de tous les édits de pacification, qui suspendoient pendant quelques mois les animosités des deux partis, qui, en croyant servir leur religion, ne servoient que l'ambition de leurs chefs. L'impartialité du chancelier de l'Hospital le fit accuser d'un calvinisme secret, et le soupçon sur cet article étoit assez répandu pour avoir fait passer en proverbe, à la cour, cette phrase : *Dieu nous garde de la messe de M. le chancelier.* L'Hospital, devenu suspect à la reine-mère, se retira de la cour en 1568; quatre ans après éclata la Saint-Barthélemi; les assassins allèrent le chercher jusque dans la solitude où il vivoit dans sa terre de Vigny en Beauce; on vint lui dire qu'une troupe de gens armés s'avançoit vers la maison : « Si la petite porte » ne suffit pas pour qu'ils entrent, dit l'Hospital, » qu'on leur ouvre la grande. » Déjà ces furieux étoient dans l'avenue, quand il arriva un ordre du roi de respecter la personne du chancelier.

Considéré simplement comme homme de lettres, le chancelier de l'Hospital eût encore été un des personnages les plus illustres de son siècle. On estime beaucoup ses poésies latines; on voit qu'il avoit pris pour modèle Horace, dans ses Satires et dans ses Epîtres. Si le poète moderne a moins de nerf et de précision que l'ancien, c'est que tout auteur qui

écrit dans une langue étrangère, s'occupe principalement de la clarté, et emploie presque toujours un peu plus de mots qu'il ne faut.

L'an 1526, *le* 13 *mars*, Mort de Vignier.

Nicolas Vignier, né en 1530 à Troyes en Champagne, étoit médecin ; mais il est plus connu comme historien. Il étoit historiographe de France : on ne le lit pas ; mais on le consulte encore quelquefois. On a de lui les ouvrages suivans : 1°. *Traité de l'origine et demeure des anciens Français ;* 2°. Rerum Burgundiarum Chronicon ; 3°. *Préséance entre la France et l'Espagne ;* 4°. *Fastes des anciens Hébreux, Grecs et Romains ;* 5°. *Bibliothèque historiale ;* 6°. *Recueil de l'Histoire de l'Eglise.*

Nicolas Vignier son fils, ministre protestant à Blois, et qui, comme son père, se fit catholique, a laissé quelques ouvrages de controverse.

Son petit-fils, Jérôme Vignier, abjura aussi, se fit oratorien, fut supérieur de plusieurs maisons de l'Oratoire, et mourut en 1661 dans la maison de Saint-Magloire à Paris. Il a publié les ouvrages suivans : *La véritable Origine de la maison d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, etc. ; l'Origine des rois de Bourgogne ; la Généalogie des comtes de Champagne ;* deux volumes de *l'Histoire ecclésiastique de France*, etc. etc. Il trouva dans les manuscrits de Clairvaux de quoi fournir un supplément aux Œuvres de Saint-Augustin.

L'an 1604, *le* 13 *mars*, Mort du cardinal d'Ossat.

Arnaud d'Ossat, né le 23 août 1536, dans le diocèse d'Auch, de parens pauvres et obscurs, et demeuré orphelin à l'âge de neuf ans, ne dut son élévation qu'à la force de son mérite, et fut du nombre de ceux que Tacite appelle *ex se natos*.

Il fut chargé, avec le cardinal du Perron, de la négociation délicate, qui avoit pour objet la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siége, et l'absolution de ce prince, qu'il obtint après beaucoup de peine, du pape Clément VIII. Ce qui avança beaucoup la négociation, c'est qu'Henri IV, qui l'année d'auparavant avoit réduit Paris, continuoit de jour en jour à s'affermir sur le trône; et d'Ossat lui mandoit: « Faites » bien vos affaires par-delà, et je vous réponds de » celles de par-deçà. »

On avoit inséré dans le bref d'absolution, que « le » roi, en vertu de l'absolution du pape, étoit réha- » bilité dans ses droits au royaume de France. » D'Ossat, qui ne manquoit pas de s'en apercevoir, fit réformer la bulle; mais ni lui, ni du Perron, ne purent se soustraire à l'odieuse cérémonie des coups de baguettes. (*Voy.* le 17 septembre.)

Le cardinal d'Ossat sut allier, dans un degré éminent, la politique avec la probité, les grandes dignités avec la modestie, et les richesses avec le désintéressement et la haine du faste. Ses Lettres passent avec raison pour des chefs-d'œuvre de politique.

Le cardinal d'Ossat mourut à Rome, et fut enterré dans l'Eglise de Saint-Louis des Français, où l'on voit encore son tombeau.

L'an 1634, *le* 13 *mars*, Etablissement de l'Académie Française.

Quelques personnes savantes convinrent, en 1729, de s'assembler, pour conférer sur différentes matières. C'étoient MM. Godeau, depuis évêque de Grasse; de Gombault, Giry, Chapelain, Habert, commissaire d'artillerie, l'abbé de Cerisy son frère, Conrart de Malleville. A ces Messieurs, se joignirent, quelque tems après, Faret, Desmarets et Boisrobert. Celui-ci, attaché au cardinal de Richelieu, lui rapportoit les détails des conférences; et ce ministre, qui en vit l'importance, songea sérieusement à donner à ces assemblées une forme plus régulière. Telle fut la forme de l'Académie française, fixée au nombre de quarante académiciens, par édit du roi, en 1635, vérifié en parlement. Cette compagnie eut pour objet spécial la pureté et la perfection de la langue française. D'abord sous la protection du cardinal de Richelieu, elle passa sous celle du chancelier Séguier, et Louis XIV s'en déclara ensuite le protecteur. Les premières assemblées se tenoient chez quelqu'académicien, et le plus souvent chez Conrart, qui fut le premier secrétaire de l'Académie. Le chancelier Séguier les appela ensuite dans son hôtel; et lorsque le roi en devint protecteur, il accorda à l'Académie un appartement au Louvre.

La reine Christine de Suède, étant à Paris en 1658, l'honora d'une visite, le lundi 11 mars.

Une chose assez plaisante, et dont la reine se mit à rire toute la première, ce fut que le secrétaire voulant lui montrer un essai du Dictionnaire qui occupoit dès-

lors la compagnie, il ouvrit par hasard son porte feuille au mot *Jeu*, où se trouva cette phrase : *Jeux de Prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, pour signifier *des jeux qui vont à fâcher ou blesser quelqu'un.*

Le dernier éloge couronné à l'Académie française, fut celui du maréchal de Vauban, par M. Noël. (*Voy.* le 25 août.) Elle avoit proposé celui du maréchal de Villars ; mais elle fut détruite avant l'ouverture de ce concours. Il est à remarquer que Mirabeau se proposoit de lire, à la tribune de l'assemblée constituante, une diatribe, aussi injuste que maligne, contre cette compagnie célèbre qui avoit tant contribué à l'illustration du nom français ; et encore plus remarquable, que l'auteur de cette diatribe étoit Champfort, membre de cette même Académie. M. L'abbé Morellet, son ancien confrère, y a répondu.

La deuxième classe de l'Institut impérial remplace aujourd'hui l'Académie française. Elle est aussi composée de quarante membres, et suit à peu près les mêmes réglemens et les mêmes usages.

L'an 1695, *le* 13 *mars*, Mort de La Fontaine.

Jean de La Fontaine, né à Château-Thierry en 1621, ignora jusqu'à 22 ans ses talens singuliers pour la poésie. On lut devant lui la belle Ode de Malherbe, sur l'assassinat de Henri IV, et dès ce moment il se reconnut poète. Rabelais, Marot, d'Urfé, devinrent ses auteurs favoris. L'esprit de naïveté qui lui plaisoit tant dans ces écrivains, caractérisa bientôt ses ouvrages, et le caractérisa lui-même. Doux, ingénu, crédule, facile, sans ambition et sans fiel, prenant tout en

bonne part, « Il étoit, dit un homme d'esprit, aussi » simple que les héros de ses fables. »

On feroit ici un gros volume de toutes les historiettes qu'on a racontées sur ses distractions et ses naïvetés. Nous ne remarquerons ici que deux choses, parce que ce sont des traits de caractère : l'une est l'étonnement dont il fut saisi, lorsque dans une grande maladie qu'il eut trois ans avant sa mort, il entendit les ministres de la religion lui reprocher ses Contes, comme un ouvrage dangereux pour les mœurs. C'étoit fort sérieusement qu'il avoit dit dans le prologue d'un de ces Contes :

Je n'y vois rien de périlleux :
Les mères, les maris, me prendroient aux cheveux
Pour dix ou douze contes bleus!
Voyez un peu la belle affaire!
Ce que je n'ai pas fait, mon livre iroit le faire!

L'autre trait est, qu'à sa mort on le trouva couvert d'un cilice : il avoit voulu sans doute se punir d'avoir violé la promesse solennelle qu'il avoit faite trois ans auparavant, de ne plus faire de contes. Il étoit depuis retourné à son péché, et avoit composé quelques nouveaux contes du même genre que les autres. Il fait allusion à cette rechute dans les vers suivans :

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré! c'est ce qui me confond :
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse;
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment.....

Racine le fils a également fait allusion à cette rechute de la Fontaine, dans ces beaux vers de son Epître à Rousseau :

A des sujets honteux se livrant à regret,
La Fontaine en gémit : à ses remords rebelle,
Sa main sert malgré lui sa plume criminelle;
Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
De son Dieu qui s'approche, il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Parmi tous les ouvrages de la Fontaine, il faut placer au premier rang ses fables, qui l'ont placé lui-même au niveau des premiers poètes du siècle de Louis XIV. C'est principalement dans ses fables, que la Fontaine est le poète de la Nature. On diroit qu'elles sont tombées de sa plume. Il a atteint la perfection dans ce genre, et fera toujours le désespoir de ceux qui voudront tenter la même carrière.

« La Fontaine, dit la Bruyère, élève les petits » sujets jusqu'au sublime ; homme unique dans son » genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, » soit qu'il traduise ; qui a été bien au-delà de ses » modèles, modèle lui-même difficile à imiter. »

La seule édition complète des Œuvres de La Fontaine est celle en huit volumes stéréotypes d'Herhan.

Un manuscrit donné en 1740 à la bibliothèque du roi, par l'abbé d'Olivet, contient entr'autres pièces les deux premiers actes d'*Achille*, tragédie de Jean de La Fontaine, écrits de sa main, et quelques ouvrages de Maucroix.

Ces deux premiers actes de la tragédie d'*Achille*

sont foibles et en général peu dignes de La Fontaine. La versification en est lâche et sans couleur. L'auteur s'est traîné sur les pas d'Homère, et n'a fait que traduire foiblement les beaux discours d'Ulysse, d'Ajax et de Phœnix. Aucun vers de cette traduction ne mérite d'être cité. A la fin du second acte, Patrocle obtient d'Achille ses armes et la permission d'aller combattre Hector. On ne peut regarder ce fragment que comme une des premières études de La Fontaine, mais on y remarque combien il s'étoit déjà attaché à la lecture des anciens, et l'on y retrouve quelques sentimens naturels.

L'an 1711, *le* 13 *mars*, mort de Boileau-Despréaux.

Le jugement que La Bruyère a porté de Boileau, n'est pas moins juste que celui que nous venons de rapporter sur La Fontaine.

« Boileau passe Juvénal, atteint Horace, semble » créer les pensées d'autrui, et se rendre propre tout » ce qu'il manie; il a dans ce qu'il emprunte des » autres, les grâces de la nouveauté et tout le mérite » de l'invention; ses vers, forts et harmonieux, faits » de génie, quoique travaillés avec art, pleins de » traits et de poésie, seront lus encore quand la langue » aura vieilli, et en seront les derniers débris. On y » remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, » s'il est permis du moins de dire que ce qui est » mauvais est mauvais. »

Nicolas Boileau-Despréaux naquit le 1er novembre 1636. Il a souvent parlé de son âge, comme s'il étoit né en 1637. Il en usoit ainsi pour se conformer à ce

qu'il avoit dit un jour à Louis XIV : « Je suis né un » an avant Votre Majesté, pour annoncer les mer- » veilles de son règne. » Selon Louis Racine, Boileau naquit à Crône, village près Villeneuve-Saint-Georges ; selon d'autres, il naquit à Paris dans la maison et dans la chambre même où la satire Menippée avoit été composée..

Il étoit le onzième enfant de Gilles Boileau, greffier du conseil de la grand'chambre. Le greffier caractérisoit ainsi trois de ses fils : « Gilot est un glorieux, » Jacot un débauché ; pour Colin, c'est un bon » garçon qui ne dit jamais de mal de personne. » Or Colin est devenu le satirique Despréaux, Jacques le débauché fut chanoine, et Gilot le glorieux fut de l'Académie française vingt-cinq ans avant Nicolas.

Despréaux disoit, en parlant de son frère Gilles : « J'avois un frère aîné qui faisoit des vers ; quand il » vit mes premières satires, il en conçut une étrange » jalousie : *Ce petit drôle*, s'écrioit-il, *s'avise de* » *faire des vers !* »

Le chanoine Jacques Boileau aimoit à rire et à faire rire. « Mon frère ne pouvoit manquer d'être docteur, » disoit Despréaux ; s'il ne l'avoit pas été de Sorbonne, » il auroit pu l'être de la Comédie Italienne. »

Despréaux fit ses premières études au collége d'Harcourt, où il achevoit sa quatrième, lorsqu'il fut attaqué de la pierre. Il fallut le tailler ; et l'opération, faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie une très grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisième au collége de Beauvais, sous M. Sevin, qui enseignoit cette classe depuis près

de cinquante ans, et qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Il reconnut dans son nouveau disciple un talent extraordinaire pour les vers, et crut pouvoir assurer sans restrictions qu'il se feroit par là un nom fameux. Le jeune Despréaux passoit les nuits et les jours à lire des poésies et des romans. Il commença au collége une tragédie, dont la première scène étoit une querelle entre trois géans. Le géant Grifalar, autre géant, survenoit pour les apaiser :

Géans, arrêtez-vous ;
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups.

« De toute ma tragédie, disoit Despréaux, je n'ai » retenu que ces trois hémistiches, qui ne sont pas » mal tournés. Boyer n'en a jamais fait de si bons. »

La jeunesse de Despréaux ne fut pas très heureuse ; il avoit perdu sa mère dès 1637 : on lui donna pour logement dans la maison paternelle une guérite au-dessus du grenier, et quelque tems après on l'en fit descendre pour le loger dans le grenier même ; ce qui lui faisoit dire qu'il avoit commencé sa fortune par descendre au grenier. On le destinoit au barreau ; il fut condamné à étudier en droit ; il fut même reçu avocat.

M. Dongois, son beau-frère, greffier du parlement, l'avoit pris chez lui pour le former à la procédure. Ce M. Dongois avoit un arrêt à dresser dans une affaire importante ; il le composoit avec enthousiasme, et le dictoit à Despréaux avec emphase. Quand il eut fini, il dit à son scribe de lui en faire la lecture ; et comme

le scribe ne répondoit pas, M. Dongois s'aperçut qu'il s'étoit endormi, et avoit à peine écrit quelques mots de ce chef-d'œuvre. Outré d'indignation, le greffier renvoya Despréaux, en assurant que ce jeune homme, sans émulation, sans ressort, et presque sans instinct, ne seroit qu'un sot le reste de sa vie.

Despréaux n'estimoit pas plus les déclamations des avocats et les harangues des magistrats que les formules des greffiers. Conversant un jour avec l'avocat-général de Harlay, il louoit Virgile de ne dire jamais rien de trop. « Je ne me serois jamais douté, dit Harlay, que » ce fût là un si grand mérite. » « Si grand, répartit » Boileau, que c'est celui qui manque à toutes vos » harangues. »

Ayant conçu pour le barreau une répugnance invincible, Boileau s'avisa d'aller faire un cours de théologie en Sorbonne. Ce nouveau genre d'étude, qu'il ne trouva guère plus attrayant, lui valut un bénéfice, le prieuré de Saint-Paterne, qui rapportoit huit cent livres. Il le garda huit ou neuf ans, et le rendit avec tous les fruits qu'il en avoit perçus. Cette restitution servit à doter sa maîtresse, qui se faisoit religieuse, la demoiselle Marie Poncher de Bretonville. Après avoir renoncé au greffe, au barreau, à la Sorbonne, aux bénéfices et même aux maîtresses, Boileau se livra tout entier à la poésie.

Il travailloit lentement; et pour justifier les délais qu'éprouvoit toujours la publication de ses ouvrages, il avoit coutume de dire : « Le public ne s'informera » pas du tems que j'y aurai mis. » Un de ses amis le trouvant un jour fort agité, lui demanda ce qui l'oc-

cupoit : « Une rime, dit-il : je la cherche depuis trois » heures. » « Voulez-vous que j'aille vous chercher un » dictionnaire des rimes? » « Non, non, cherchez-moi » plutôt le dictionnaire de la raison. » On prétend qu'il faisoit ordinairement le second vers avant le premier. Il est certain qu'il s'appliquoit surtout à éviter ces vers à chevilles que la rime seule amène, et qu'il appeloit *frères chapeaux*. Il lisoit parfaitement ses vers, et il étoit fort attentif à la contenance de ses auditeurs. Il avoit aussi, à un haut degré, le talent de contrefaire les tons et les gestes de plusieurs personnages, même de ceux qui contrefont les autres, c'est-à-dire des comédiens. On lui représentoit qu'en écrivant des satires, il se faisoit des ennemis : « Eh bien, » dit-il, je serai honnête homme, et je ne les craindrai » point. » Lorsqu'on lui annonçoit une critique d'un de ses poëmes : « Tant mieux, disoit-il, les mauvais ouvrages sont ceux dont on ne parle point. »

D'Alembert rapporte une anecdote que Despréaux lui-même se plaisoit à raconter ainsi : « Un » bon prêtre, à qui je me confessois, me demanda » quelle étoit ma profession? » — « Poète. » — « Vilain » métier. Et dans quel genre? » — « Satirique. » — « Encore pis. » — « Et contre qui? » — « Contre les » faiseurs d'opéras et de romans. » — « Achevez votre » *Confiteor*. »

Mademoiselle de Lamoignon, sœur du premier président, avoit peine à pardonner à Boileau ses satires et ses épigrammes. « Quoi! disoit le poète, » vous ne permettriez pas une satire contre le Grand-» Turc? » « Non, répondit-elle : c'est un souverain. » « Mais au moins contre le diable, ajouta Despréaux. »

Elle se tut un moment, et répliqua : « Non, il ne » faut jamais dire de mal de personne. »

Boileau racontoit qu'un de ses parens, à qui il avoit fait présent de ses Œuvres, lui dit : « Mon » cousin, pourquoi tout n'est-il pas de vous dans vos » ouvrages? J'y ai trouvé deux lettres à M. de Vivonne, » dont l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture? » Un grand seigneur lui dit un jour à Versailles : « Vous » avez donc fait un traité sur le *Sublimé?* »

Jamais Despréaux n'a retiré de ses ouvrages le moindre profit pécuniaire. Racine, père de famille, ne porta point la générosité si loin ; et ce fut pour lui que furent faits ces deux vers de l'Art poétique :

> Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
> Tirer de son travail un tribut légitime.

Les occupations littéraires de Boileau ne l'empêchèrent jamais de cultiver ses amis, et de porter dans les sociétés une humeur enjouée, un esprit aimable. « Je ne me fais jamais attendre, disoit-il, parce que » j'ai remarqué que les défauts d'un homme se pré- » sentent toujours aux yeux de celui qui l'attend. »

L'avocat Fourcroi, qui avoit des poumons redoutables, disputoit contre Molière en présence de Boileau. Celui-ci, se tournant vers Molière, lui dit : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre » une gueule comme celle-là? »

Le libraire Barbin possédoit une maison de campagne très ornée et très petite, dans laquelle il avoit un jour rassemblé beaucoup trop de monde. Boileau voulut partir aussitôt après le dîner. « Mais où allez- » vous donc si vite, lui dit Barbin? » « Je m'en » vais prendre l'air à Paris. »

Madame de Sévigné a dit de Boileau qu'il n'étoit cruel qu'en vers. Il se dépeignoit lui-même comme un homme doux et candide, n'ayant *ni griffes*, *ni ongles*. Sa vie est pleine de bonnes actions et de traits généreux. Après la mort de Colbert, la pension qu'il avoit fait donner à Corneille fut supprimée, quoique ce grand homme fût pauvre, âgé, malade et mourant. Despréaux courut chez le roi pour l'engager à rétablir cette pension. Il offrit le sacrifice de celle dont il jouissoit lui-même, disant qu'il ne pouvoit, sans honte, recevoir une pension de Sa Majesté, tandis qu'un homme tel que Corneille en étoit privé. Le roi envoya deux cents louis à Corneille, et ce fut un parent de Despréaux qui les porta.

On sait à quel point Boileau admiroit les anciens, et surtout Homère. « Je soutiens, disoit-il un jour » à Brossette, que si un homme employoit plusieurs » années de sa vie à apprendre le grec, uniquement » pour entendre l'Illiade et l'Odyssée, il seroit bien » payé de ses peines par la seule lecture de ces deux » poëmes. »

Quelqu'un disoit à Boileau : « Je lis maintenant un » auteur qui est bien mon homme ; c'est Démos- » thènes. » « Si c'est votre homme, répartit Boileau ; » ce n'est pas le mien ; il me fait tomber la plume » des mains. Toutes les fois que je lis sa *harangue* » *pour la couronne*, je voudrois n'avoir rien écrit. »

« Térence est bien supérieur à Plaute, disoit Boi- » leau : toutes les expressions de Térence vont au » cœur ; il ne cherche point à faire rire, ce qu'affec- » tent surtout les autres comiques ; il ne s'étudie qu'à » dire des choses raisonnables, et tous ses termes

» sont dans la nature, qu'il peint admirablement. »

Boileau ne révéroit pas sans distinction toute l'antiquité. On dit, par exemple, qu'il ne voyoit dans la vie de Pomponius-Atticus, par Cornelius-Népos, que l'éloge puéril d'un très petit personnage.

« Savez-vous, disoit-il, pourquoi les anciens ont » si peu d'admirateurs? C'est parce que les trois » quarts, tout au moins, de ceux qui les ont traduits » étoient des ignorans ou des sots..... Ce n'est pas » même assez qu'un traducteur ait de l'esprit, s'il » n'a la sorte d'esprit de son original; car Tourreil » n'est pas un sot à beaucoup près, et cependant quel » monstre que son Démosthènes! Je dis monstre, » parce qu'en effet c'est un monstre qu'un homme » démesurément grand et bouffi. Un jour que Racine » étoit à Auteuil chez moi, Tourreil y vint, et nous » consulta sur un endroit qu'il avoit traduit de cinq » ou six façons, toutes moins naturelles et plus guindées les unes que les autres. » « Ah, le bourreau, il » fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthènes, » » me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle esprit » dans ce sens-là, c'est précisément l'or du bon sens » converti en clinquant. » D'Olivet, qui rapporte ce discours de Boileau, l'avoit écouté avec une attention si profonde, qu'il se croit sûr de l'avoir rendu sans altération. « Le travail de la traduction, dit encore » d'Olivet, est une riche mine de principes et d'idées, » et une excellente école dans l'art d'écrire: c'étoit » l'avis de Despréaux. »

Après Pascal, les prosateurs modernes que Boileau estimoit le plus, c'étoient Montaigne et La Bruyère. Il observoit néanmoins que ce dernier avoit éludé une

des plus grandes difficultés de l'art d'écrire, en s'épargnant le travail des transitions.

Boileau appeloit les romans de mademoiselle de Scudéry *une boutique de verbiage*. Il estimoit peu Thomas Corneille. « Ah! pauvre Thomas, disoit-il, tes vers, » comparés à ceux de ton aîné, montrent bien que tu » n'es qu'un cadet de Normandie. »

Les entretiens de Boileau rouloient ordinairement sur la littérature; aussi fréquentoit-il de préférence les hommes de lettres les plus éclairés de son tems: Patru, Arnauld, Nicole, le président de Lamoignon, Fléchier, Furetière, les jésuites Bouhours, Bourdaloue, Commire, Cossart, Gaillard, Rapin, etc....; mais surtout Chapelle, Racine, La Fontaine et Molière. Quand il dînoit avec ces derniers, la Pucelle de Chapelain étoit sur la table, et ceux qui faisoient des fautes de langage étoient condamnés à en lire quelques vers.

« Je ne connois qu'un auteur qui ait réussi dans la » comédie, disoit Boileau à Louis XIV, et c'est » Molière. Tous les autres n'ont fait que des farces. » Quand Boileau eut désigné Molière comme l'homme de génie qui honoroit le plus le siècle de Louis-le-Grand: « Je ne le croyois pas, répondit le monarque; » mais vous vous y connoissez mieux que moi. »

Boileau voyoit avec peine que Molière se donnoit lui-même en spectacle sur le théâtre, et y livrât son dos aux bastonnades de la comédie. Deux mois avant la mort de Molière, Boileau lui conseilloit de renoncer à sa profession de comédien. « Vous voilà, lui disoit-» il, dans un pitoyable état; donnez enfin du repos » à votre poitrine épuisée. » « Que me dites-vous là?

» répondit Molière ; il y a un honneur pour moi à » ne point quitter. »

Ce fut Boileau qui fournit à Molière l'idée de la scène V de l'acte III des Femmes Savantes, entre Trissotin et Vadius, scène qui s'étoit passée entre Cotin et Ménage. Molière avoit besoin d'insérer dans cette comédie une mauvaise pièce de vers ; Boileau lui apporta le sonnet de Cotin à la princesse Uranie, sur la fièvre. Ces deux vers de la première scène du premier acte :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter,

furent corrigés de cette manière par Boileau :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux endroits qu'il lui faut ressembler.

Vers 1664, on porta l'ode de Racine, *la Renommée aux Muses*, à Boileau, qui mit par écrit quelques observations sur cette pièce. Racine les trouva fort judicieuses, et témoigna un vif desir d'en connoître l'auteur. Ce fut le commencement de l'amitié de ces deux poètes.

Plusieurs traits de la comédie des Plaideurs sont nés dans les repas que faisoient ensemble Chapelle, Furetière, Boileau et Racine. Boileau a fourni l'idée de la dispute entre Chicaneau et la comtesse. Le public accueillit assez mal les premières représentations de cette comédie. Trois hommes la soutinrent, Louis XIV, Boileau et Molière, alors pourtant brouillé avec Racine.

Athalie avoit été si froidement reçue, elle étoit

même restée dans une telle obscurité, que Racine croyoit avoir manqué ce sujet. « Je soutiens que c'est » votre chef-d'œuvre, lui disoit son ami; je m'y » connois, et le public y reviendra. »

La prophétie s'est accomplie.

Vers 1672, Boileau fut attiré à la cour, et continua d'y paroître jusqu'en 1699. Les satires de Boileau n'avoient point déplu à Louis XIV; mais ce prince goûta davantage l'Epître I, et quelques autres morceaux où il étoit si délicatement loué. Il voulut voir le poète. Le duc de Vivonne le lui présenta. Boileau récita au monarque une partie du Lutrin, et d'autres pièces qui n'avoient point encore paru. « Quel est, » lui demanda Louis XIV, l'endroit de ces poésies » que vous jugez le plus beau? » Pressé de repondre, Boileau dit que le morceau qui lui paroissoit le moins foible étoit la fin de l'Epître au Roi, et sur-le-champ il récita quarante vers qu'il venoit d'ajouter à cette épître, et que personne ne connoissoit encore. « Ah! » traître, s'écria le duc de Vivonne, vous ne m'aviez » pas dit cela! » Louis XIV fut vivement touché de ces quarante vers; son émotion parut dans ses yeux et sur son visage. « Cela est admirable, dit-il; je vous » louerois davantage si vous ne m'aviez pas tant loué. » Je vous donne une pension de deux mille livres; » j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, » et je vous accorde le privilége pour l'impression de » tous vos ouvrages. »

En 1677 Racine et Boileau furent nommés historiographes du roi, et le suivirent dans les campagnes de 1678 et 1684. Valincourt, successeur de Racine en cet emploi, assure, dans une lettre à d'Olivet, que

les deux poètes, après avoir essayé ce travail, sentirent qu'il étoit tout-à-fait opposé à leur génie.

Racine, Boileau et madame de Maintenon s'entretenoient un jour de romans, de théâtre et de poëmes. Boileau se mit à déclamer contre le style burlesque. « Heureusement, dit-il, ce misérable goût est passé; » on ne lit plus Scarron, même dans les provinces. » Racine chercha promptement un autre sujet de conversation, et lorsqu'il fut seul avec Boileau, il lui dit: « Pourquoi parlez-vous de Scarron devant elle? » Ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend? » « Hélas, » non, répondit Boileau; mais c'est toujours la pre- » mière chose que j'oublie quand je la vois. » Malgré la remontrance de son ami, Boileau eut encore la même distraction au lever du roi. On y parloit de la mort du comédien Poisson. « C'est une perte, dit le » roi; c'étoit un bon comédien. » « Oui, reprit » Despréaux, pour faire un don Japhet: il ne bril- » loit que dans ces misérables pièces de Scarron. » Racine lui fit signe de se taire, et lui dit en sortant: « Je ne puis plus paroître avec vous à la cour, si » vous y êtes toujours si imprudent. » « J'en suis » honteux, répondit Boileau; mais quel est l'homme » à qui il n'échappe une sottise. » Il ne méprisoit point la prose de Scarron, et faisoit cas du Roman Comique; mais il ne pouvoit souffrir les vers burlesques de cet auteur. « Je ne saurois, disoit-il, en- » tendre parler de Scarron que je ne frémisse. »

Le duc de la Feuillade donnoit de grands éloges à un sonnet de Charleval, terminé par ces deux vers:

Ne regardez point mon visage;
Regardez seulement à ma tendre amitié.

Boileau se permit de n'être pas de l'avis de M. le duc, qui allégua en faveur du sonnet le jugement du roi et de la dauphine. « Le roi est expert, répondit » Boileau, à prendre des villes, et madame la dauphine » est une princesse accomplie ; mais je crois me con- » noître en vers un peu mieux qu'eux. » A l'instant le duc vole chez le roi, et lui rapporte le propos du poète. « Oh ! pour cela, dit Louis XIV, Despréaux » a bien raison. »

Le prince de Condé plaignit Benserade, dont les rondeaux avoient essuyé beaucoup de critiques. « Ses » rondeaux sont clairs, disoit-il ; ils sont parfaitement » rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire. » Des- préaux répondit : « J'ai eu une estampe qui repré- » sentoit un soldat qui se laissoit manger par les » poules ; au bas étoient ces deux vers :

Le soldat qui craint le danger,
Aux poules se laisse manger.

» Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit ce que » cela veut dire ; cela ne laisse pas d'être le plus plat » du monde. »

Au mois de mai 1699, Despréaux vint rendre compte à Louis XIV des circonstances de la mort de Racine. « Le roi, dit-il, dans une lettre à Brossette, » m'a comblé de bonnes paroles..... M. Racine est re- » gretté du plus grand roi de l'univers..... Cependant » cela m'a très peu consolé. » Ce fut le dernier entre- tien qu'il eut avec Louis XIV. En vain le roi lui avoit dit : « Souvenez-vous que j'ai toujours une heure » par semaine à vous donner, quand vous voudrez » venir. » En vain ses amis l'exhortèrent-ils à repa-

roître de tems en tems à Versailles. « Qu'irai-je y faire, » leur disoit-il, je ne sais plus louer. »

Despréaux, après avoir publié neuf satires, neuf épîtres et depuis près de dix ans l'Art Poétique et les quatre premiers chants du Lutrin, n'étoit pas encore de l'Académie française en 1683. Le roi lui demanda un jour s'il étoit membre de cette compagnie? Il répondit : « Je n'en suis pas digne. » « Je veux, dit » le roi, que vous en soyez. » Il en fut en 1684. Peu après il devint aussi membre de l'Académie des inscriptions, qui s'appeloit alors la petite Académie, et qui n'étoit encore composée que de quelques hommes de lettres, déjà membres de l'Académie française.

Quoique Boileau ait vécu près de soixante et quinze ans, sa santé, presque toujours chancelante, occupa trop souvent les médecins. Après avoir eu la pierre, et subi l'opération de la taille dans son enfance, il éprouva dans l'âge viril une extinction de voix pour laquelle il fut envoyé aux eaux de Bourbonne en 1687. Sa poitrine resta délicate, ses yeux s'affoiblirent, et il perdit par degrés le sens de l'ouïe. Sa surdité étoit presqu'entière en 1706, époque où d'autres incommodités l'assiégèrent. Des tournoiemens de tête, des évanouissemens, une fièvre presque habituelle, des douleurs aiguës ont tourmenté sa vieillesse.

« C'est, disoit-il, à la fin de sa carrière, une grande » consolation pour un poète qui va mourir que de » n'avoir jamais offensé les mœurs. »

Il mourut d'une hydropisie de poitrine. Durant les jours qui précédèrent sa mort, il avoit souvent répété ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Mais il auroit pu dire avec Horace :

Exegi monumentum ære perennius. . . . .
Quod non. . . . .
Possit diruere. . . . .
Annorum series et fuga temporum.

L'an 1778, *le* 13 *mars*, Mort de Le Beau.

Charles Le Beau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*, fut d'abord professeur de rhétorique au collége des Grassins ; plusieurs de ses collègues lui étoient alors comparés pour les talens et pour le mérite ; mais sa réputation éclipsa celle de tous ses rivaux. A l'époque de l'institution des prix publics dans l'Université, qui vint changer toutes les idées sur la force respective des divers colléges, la voix publique en désignoit quelques-uns, comme devant seuls triompher dans ce concours général ; personne ne songeoit à cet obscur collége des Grassins. Ce collége seul, à la première composition, remporta presque tous les prix, surtout en rhétorique et en seconde, et ces deux chaires étoient occupées par MM. Le Beau (Charles, et Jean-Louis son frère.)

De ce moment, M. Le Beau devint l'homme de l'Université ; ce fut lui qu'elle chargea de la représenter, et de haranguer en son nom, dans toutes les occasions importantes. Les discours latins qu'ils prononça sur les évènemens du tems, firent du bruit, et ajoutèrent à sa réputation ; on lui trouva de l'esprit en latin, chose alors peu commune.

M. Le Beau, devenu professeur d'éloquence au collége Royal, après le célèbre Rollin, fut reçu à l'Académie des belles-lettres en 1748. Il y a de lui, dans le recueil de cette Académie, une multitude d'excellens

Mémoires sur les Médailles et sur *les Légions*. Il succéda, en 1755, à M. de Bougainville, dans la place de secrétaire perpétuel, et fut très-utile à l'Académie, principalement pour le travail des médailles. Ses *Eloges* ne sont pas sans mérite, mais ils ont un défaut sensible. Quoique M. Le Beau eût des principes de goût entièrement opposés à ceux de Fontenelle, il savoit et soutenoit que Fontenelle étoit un modèle pour les éloges historiques; il en concluoit qu'il devoit chercher à l'imiter : mauvaise conséquence qui l'a empêché d'être lui-même, tandis que la nature l'empêchoit d'être Fontenelle.

Son *Histoire du Bas-Empire* est d'autant plus estimée, qu'il a fallu pour la composer, faire un corps régulier d'un amas de monumens et de débris informes. Il y règne une critique judicieuse et un style soigné et élégant; mais le rhéteur s'y fait quelquefois un peu trop sentir.

M. Le Beau, émule de Rollin dans l'art d'enseigner, adoré comme lui de ses disciples, avoit peut-être une plus vaste littérature. Peu d'hommes ont mieux connu les lettres grecques et latines.

Son respect pour les anciens alloit jusqu'à l'intolérance. Un jour, un homme qui les respectoit aussi, ayant cru néanmoins pouvoir hasarder quelques réflexions sur Homère : « Monsieur, lui dit M. Le Beau, » on ne parle pas comme cela d'Homère. »

Le 13 mars 1781, Découverte d'une huitième planète par M. Herschel. Sa révolution est de quatre-vingt-trois ans. Il lui a donné le nom de *Georgium sidus;* M. de Lalande l'appelle *Dans*, et les Allemands, *Uranus*.

HISTOIRE.

L'an 1590, *le* 14 *mars*, Bataille d'Ivri, gagnée par Henri IV sur les Ligueurs.

On sait qu'après la mort funeste d'Henri III, le roi de Navarre Henri IV fut reconnu par la plus grande partie de l'armée royale, qui étoit alors campée à Saint-Cloud, et faisoit le siége de Paris. Le nouveau roi eut à soutenir toutes les forces de la Ligue, fortifiées de celles de Rome et de l'Espagne, et presque tout son royaume à conquérir. Henri IV, avec peu d'amis, peu d'argent, et une petite armée, fit voir alors que la valeur et l'activité suppléent à tout, et que la plus puissante et la plus formidable rebellion cède à la fin au courage d'un roi qui sait payer de sa personne.

De tous les combats qu'Henri IV livra à ses ennemis, le plus glorieux pour lui et le plus décisif, fut la bataille d'Ivri, où il vainquit les Ligueurs, commandés par le duc de Mayenne, et les Espagnols, commandés par le comte d'Egmont, qui y fut tué. Avant le combat, il adressa à ses soldats ce peu de mots : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à » mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au » chemin de l'honneur et de la gloire. » L'auteur de la Henriade a rendu avec une précision admirable cette noble harangue :

Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;
Voilà nos ennemis, marchez et suivez-moi ;

Ne perdez point de vue, au fort de la tempête,
Ce panache éclatant, qui flotte sur ma tête;
Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur.

Et après le combat : « Sauvez les Français, » s'écrioit Henri IV, lorsque les vainqueurs s'acharnoient encore sur les vaincus.

Henri IV courut le plus grand risque de la vie dans cette bataille : il fut enveloppé par trois cornettes walonnes, et y auroit péri, s'il n'eût été dégagé par le maréchal d'Aumont et par le duc de la Trémouille; les siens le crurent mort quelque tems, et jetèrent de grands cris de joie, quand ils le virent revenir l'épée à la main, tout couvert du sang des ennemis.

La description de la bataille d'Ivri est un des plus beaux morceaux de la Henriade : rien de plus touchant que cette apostrophe :

Habitans malheureux de ces bords pleins de charmes,
Du moins à votre roi n'imputez point vos larmes;
S'il cherche les combats, c'est pour donner la paix;
Peuples, sa main sur vous répandra ses bienfaits;
Il veut finir vos maux; il vous plaint, il vous aime;
Et dans ce jour affreux, il combat pour vous-même.

Le roi, après sa victoire, n'avoit qu'à se présenter devant Paris, pour en être le maître. La journée d'Ivri avoit fait passer les Parisiens de l'insolence dans l'abattement; c'étoit le sentiment du brave la Noue; mais ce roi généreux craignit de donner sa capitale en proie aux soldats, et de ruiner une ville qu'il avoit envie de sauver.

Il y entra vainqueur le 22 mars 1594. (*Voy.* ce jour.)

L'an 1757, *le* 14 *mars*, L'amiral Byng est fusillé, pour s'être laissé battre par les Français.

Jean Byng, dont il est ici question, étoit fils du célèbre amiral de ce nom, connu par son expédition de Sicile, en 1718. Byng, héritier du courage de son père, se signala d'abord dans plusieurs courses maritimes. Parvenu aux premiers grades de la marine, il fut envoyé en 1756, pour empêcher la prise de Mahon, et détruire l'escadre française commandée par M. de la Galissonnière; les deux flottes se rencontrèrent le 20 mai. Byng fut obligé de se retirer; et, dès qu'il fut de retour à Londres, on demanda sa tête au conseil de guerre; on lui reprochoit d'avoir canonné les Français de trop loin, et de n'avoir pas approché d'assez près du vaisseau amiral de France. Il fut condamné à être fusillé sur la flotte.

Voici comme cette exécution est rapportée par Voltaire, dans le roman de Candide:

» En causant ainsi, nous abordâmes à Portsmouth; » une multitude de peuple couvroit le rivage, et » regardoit attentivement un assez gros homme qui » étoit à genoux, les yeux bandés, sur le tillac d'un » des vaisseaux de la flotte. Quatre soldats postés en » face, lui tirèrent chacun trois balles dans le crâne, » le plus paisiblement du monde, et toute l'assemblée » s'en retourna extrêmement satisfaite. *Qu'est-ce donc* » *que tout ceci*, dit Candide, *et quel démon exerce* » *partout son empire?* Il demanda qui étoit ce gros » homme qu'on venoit de tuer en cérémonie? *C'est* » *un amiral*, lui répondit-on. *Et pourquoi tuer cet* » *amiral?* C'est lui répondit-on, parce qu'il n'a pas

» fait tuer assez de monde; il a livré un combat à un » amiral français, et on a trouvé qu'il n'étoit pas assez » près de lui. Mais, dit Candide, l'amiral français » étoit aussi loin de l'amiral anglais que celui-ci » l'étoit de l'autre? *Cela est incontestable*, lui répliqua-» t-on; *mais dans ce pays-ci, il est bon de tuer* » *de tems en tems un amiral pour encourager les* » *autres.* »

On observera, toute plaisanterie à part, que celui qui est chargé d'attaquer et d'empêcher une expédition, est obligé d'approcher de plus près que celui pour qui, échapper seulement, seroit une victoire.

Les Anglais condamnent aujourd'hui leur excessive sévérité envers cet amiral, qui, dans plusieurs occasions, avoit signalé son courage et son zèle, et qui n'est pas convaincu d'en avoir manqué dans celle-là.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1069, *le* 14 *mars*, Réforme du calendrier persan.

« Les savans qui vivoient dans le tems du sultan » Djélalêd-Dyn, dit l'astronome persan, Chah-» Kholdjy, fixèrent une ère correspondante au règne » de ce prince, et dont les mois ont conservé les noms » des anciens mois persans; mais ils rétablirent les » mois des Persans dans leurs anciennes limites, et » les nommèrent Djélaléens. Or, la première année » de cette époque, qui date du premier du mois » djelaléen de ferverdyn (1), c'est un jour remar-» quable : il commence au moment où le soleil entre

(1) *Ferverdyn* est le nom du premier mois de l'année persane.

» dans le point de l'équinoxe du printems, c'est-à-» dire le premier jour du printems vrai. » Les savans, dont parle Chah-Kholdjy, étoient au nombre de huit ; et l'époque qu'ils fixèrent alors pour l'équinoxe du printems, répond au 14 mars 1069 ; ils décrétèrent que l'équinoxe seroit invariablement fixée au jour qui répond au 14 de notre mois de mars ; et qu'outre les cinq épagomènes, chaque quatrième année, sept fois de suite, on en ajouteroit un sixième, et qu'après, l'intercallation n'auroit plus lieu qu'une fois tous les cinq ans. D'après l'opération de ces astronomes, l'année solaire des Persans a trois cent soixante-cinq jours, quarante-neuf minutes, quinze secondes, o tierce, et quarante-huit quartes. Cette année est la plus régulière et la plus exacte de toutes les années civiles, parce qu'elle maintient les points des équinoxes et ceux des solstices, chacun dans le même jour. (*Voyez* les observations préliminaires sur le 1 janvier.)

L'an 1695, *le* 14 *mars*, Mort de Domat.

Jean Domat, avocat du roi au siége présidial de Clermont en Auvergne, étoit né dans cette ville, en 1625. Il devint l'arbitre de sa province par son savoir, par son intégrité, par sa droiture. Les solitaires de Port-Royal, avec lesquels il étoit très lié, prenoient ses avis, même sur les matières de théologie. Domat étoit à Paris durant la dernière maladie de Pascal : il reçut ses derniers soupirs, et fut dépositaire d'une partie de ses papiers les plus secrets, comme il l'avoit été des sentimens de son cœur.

La confusion qui régnoit dans les lois le déter-

mina à en faire une étude particulière. Il s'appliquoit à ce travail, qui ne devoit d'abord être que pour lui et pour ceux de ses enfans qui prendroient le parti de la robe. Quelques uns de ses amis, auxquels il découvrit ses idées, l'engagèrent à les communiquer aux premiers magistrats. Domat, fixé à Paris, après avoir reçu ordre de Louis XIV d'en faire part au public, montroit son ouvrage aux plus habiles, à mesure qu'il l'écrivoit. D'Aguesseau, alors conseiller-d'Etat, lui dit, en écoutant la lecture d'un cahier où il étoit traité de l'usure : « Je savois que l'usure étoit » défendue par l'écriture et par les lois, mais je ne la » savois pas contraire au droit naturel..... »

Les Lois civiles dans leur ordre naturel, parurent enfin en 1689 : le choix des principes, la méthode qu'il leur donne, l'art de les développer, rendent son livre digne de servir de modèle aux hommes de génie, pour la distribution et l'arrangement de leurs idées. Aucun livre peut-être n'a jamais été mieux fait dans aucune science. « J'avois comparé (dit Boileau » dans une lettre à Brossette) les lois du digeste aux » dents du dragon que sema Cadmus, et dont il naissoit des gens armés qui se tuoient les uns les autres. » La lecture du livre de M. Domat m'a fait changer » d'avis, et m'a fait voir, dans cette science, une » raison que je n'y avois pas vue jusques-là. C'étoit » un homme admirable, que ce M. Domat !..... » Vous me faites trop d'honneur de mettre en parallèle un misérable faiseur de satires avec le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. »

Cet habile homme mourut pauvre, à Paris, âgé de soixante-dix ans. Fils, père, époux vertueux, il mé-

rita les regrets de toute sa famille. La religion étoit le fondement de ses vertus. Il ordonna, par son testament, qu'il seroit enterré, avec les pauvres, dans le cimetière de Saint-Benoît, sa paroisse.

L'an 1743, *le* 14 *mars*, Mort de l'abbé Bignon.

Jean-Paul Bignon étoit petit-fils de Jérôme Bignon, dont le nom est également célèbre dans la magistrature et dans les sciences. Il passa ses plus belles années dans la retraite. Uniquement appliqué à l'étude, il en sortit pour remplir différentes places, dont la réunion forma pour lui, comme une place unique, qui n'a jamais été remplie de cette manière que par lui seul. Il fut pour ainsi dire le président général et universel de la littérature. M. de Pontchartrain, son oncle maternel, lui confia le département des Académies des inscriptions et des sciences; elles n'étoient presqu'encore que de simples associations littéraires; leur établissement n'étoit pas revêtu de la forme qui seule pouvoit les rendre durables. L'abbé Bignon procura, en 1699, un réglement très étendu à l'Académie des sciences, et, en 1701, un pareil à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en 1713, il obtint encore pour ces Académies, des lettres patentes qui confirmoient leur établissement, et dans lesquelles le roi déclaroit que cette grâce avoit pour motif, l'estime et la considération que les deux Académies avoient acquises. « Alors, dit Freret, les Académies » commencèrent à faire véritablement partie de l'Etat, » et à y tenir un rang. »

L'abbé Bignon donna aussi, en 1701, au Journal des Savans, la forme qu'il a conservée depuis; il avoit

été pendant long-tems l'ouvrage d'une seule personne : l'abbé Bignon jugea qu'il devoit être l'ouvrage d'une société, qui réuniroit nécessairement plus de lumières, et des talens plus variés qu'un seul homme n'en pouvoit posséder.

En 1718, l'abbé Bignon eut l'intendance de la bibliothèque du roi ; il renouvela et ranima cette bibliothèque, comme il avoit fait les Académies et le Journal des Savans.

L'an 1770, *le* 14 *mars*, Mort de l'abbé Trublet.

Nicolas-Charles-Joseph Trublet, chanoine et archidiacre de Saint-Malo, né à Saint-Malo en 1697, étoit d'une famille très ancienne dans la bourgeoisie de Saint-Malo. *Aussi fou qu'un Trublet* est, dit-on, un vieux proverbe dans cette ville ; et on en fait remonter l'origine jusqu'à un miracle du dixième siècle, que d'Alembert raconte ainsi :

« On assure que depuis qu'un gourmand, nommé » Trublet, qui florissoit dans le sixième siècle, eut » l'impiété de manger un excellent poisson destiné » pour la table délicate d'un saint évêque de cette » ville, il y a toujours eu dans cette famille, par un » juste et terrible jugement de Dieu, un fou en titre » et comme de fondation ; le sort, ajoute-t-il, n'é- » toit pas tombé sur l'abbé Trublet, pour subir la » malédiction de folie attachée à sa famille. » En effet, l'abbé Trublet étoit un homme doux, sage sans humeur, sans fiel ; juste dans ses jugemens, admirateur sincère du mérite, et plein de zèle pour la gloire des gens de lettres distingués : celle de la Motte et de Fontenelle l'avoit surtout frappé ; l'hon-

neur qu'il eut d'en être accueilli, l'attacha encore à eux; il se fit leur disciple, *addictus jurare in verba magistrorum*; il adopta toutes leurs opinions, surtout celle qui est défavorable à la poésie, et particulièrement à la poésie française. Pour prouver que les plus beaux vers français ne pouvoient être lus de suite sans dégoût, il crut faire honneur à Voltaire en citant la Henriade; cette discussion étoit délicate et demandoit à être traitée délicatement; l'abbé Trublet appliqua plus naturellement dans son sens, que judicieusement quant au fond et quant aux circonstances, ce vers de Boileau sur la Pucelle de Chapelain, au poëme de la Henriade:

Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant.

Voltaire se fâcha: c'étoit un contre-sens. L'abbé Trublet lui avoit rendu hommage, en le choisissant comme le plus parfait modèle de la poésie française, pour appuyer le reproche qu'il faisoit, non à lui, mais à la poésie. L'amour-propre fait quelquefois de ces contre-sens-là. Voltaire se vengea par une pièce malheureusement charmante, et l'abbé Trublet fut livré au ridicule; cette pièce, comme on sait, est le *Pauvre Diable*. Quoique l'auteur y distribue avec profusion l'opprobre et le ridicule à ses ennemis, ou à ceux qu'il regarde comme tels, l'abbé Trublet est pour ainsi dire devenu le héros de la pièce, par le succès particulier qu'eurent dans son portrait certains coups de pinceau qui étoient véritablement des traits de maître:

L'abbé Trublet alors avoit la rage
D'être à Paris un petit personnage;
Au peu d'esprit que le bon homme avoit,
L'esprit d'autrui par supplément servoit.

Il entassoit adage sur adage;
Il compiloit, compiloit, compiloit.
On le voyoit sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avoit jadis entendu dire;
Et nous lassoit sans pouvoir se lasser.
Il me choisit pour l'aider à penser.
Trois mois entiers ensemble nous pensâmes;
Limes beaucoup, et rien n'imaginâmes.

Quoique l'abbé Trublet, qui ne faisoit point de livres d'érudition, n'eût rien de commun avec ce qu'on entend ordinairement par un compilateur, c'étoit une espèce de compilateur de bel esprit. Comme il racontoit beaucoup, comme il citoit souvent, et ce qu'il avoit entendu dire, et ceux auxquels il l'avoit entendu dire, ces traits paroissoient le peindre avec beaucoup de vérité : une certaine activité qu'il mettoit dans ses écrits, qu'il avoit dans tous ses mouvemens, et jusques dans l'habitude du corps, étoit surtout exprimée heureusement par cette répétition du même mot :

Il compiloit, compiloit, compiloit.

Ce malheureux vers étoit devenu comme sa devise; il en parloit lui-même volontiers, et prenoit plaisir à en faire sentir tout le mérite. « Un sot, disoit-il, auroit bien pu » trouver ce vers; mais il ne l'auroit pas laissé. » « Après » le mérite d'avoir fait le vers, dit d'Alembert, le plus » grand sans doute est de le louer avec tant de justesse » et de finesse, surtout lorsqu'on a le malheur d'en » être l'objet. » Le contre-sens que faisoit Voltaire en prenant un hommage de l'abbé Trublet pour une injure, il le faisoit à bon escient; il considéroit moins l'intention de l'auteur que l'effet qui pouvoit résulter

d'un jugement mal sonnant et de mauvais exemple. Voltaire étoit d'ailleurs blessé d'un autre jugement de l'abbé Trublet, trop favorable à Crébillon, et qui sembloit accorder à ce dernier une sorte de supériorité sur lui dans la tragédie, jugement injuste, mais qui a été long-tems général.

L'admission de l'abbé Trublet à l'Académie française fut un évènement dans cette compagnie, qui ne s'y attendoit guères, et qui s'en étonna. Ce fut le prix de la persévérance : il y avoit vingt-cinq ans que l'abbé Trublet frappoit à la porte de l'Académie, et toujours en vain ; il s'étoit mis sur les rangs dès 1736, et il ne fut reçu qu'en 1761. Les puissances eurent pitié de lui, et s'intéressèrent à l'accomplissement d'un désir aussi ardent et aussi constant. On saisit un moment d'inattention et de sécurité de la part des philosophes, et on se procura la pluralité d'une seule voix. On ne sait pas trop pourquoi les philosophes vouloient être ennemis de l'abbé Trublet, qui n'étoit ennemi de personne, et qui n'étoit point du tout le leur ; ils lui reprochoient d'avoir travaillé au *Journal chrétien* où ils étoient quelquefois maltraités, mais par d'autres que par lui. Ils lui reprochoient d'y avoir lui-même mis un mot contre le livre de *l'Esprit*, mot mesuré, mot qu'un prêtre journaliste n'avoit pu se dispenser de dire ; les philosophes permettoient tous les jours à des ecclésiastiques de leurs amis de déclamer contre eux en chaire pour la forme, cela s'appeloit entr'eux *le couplet des procureurs*, c'est-à-dire une plaisanterie d'usage et sans conséquence. Leur véritable raison pour être opposés à l'abbé Trublet, étoit que Voltaire avoit rendu l'abbé Trublet

ridicule. et que le mérite de celui-ci n'étoit pas assez transcendant pour effacer l'impression terrible du ridicule. Pendant ses vingt-cinq ans de postulation, l'abbé Trublet obtint souvent des suffrages faits pour le consoler de la longueur de son noviciat. Fontenelle lui donnoit constamment sa voix à toutes les élections. Montesquieu, dans une élection, rédigea ainsi son billet: *Je donne ma voix à M. l'abbé Trublet, aimé et estimé de M. de Fontenelle.*

Maupertuis, si célébré, puis si décrié par Voltaire, a dédié à l'abbé Trublet le quatrième volume du recueil de ses ouvrages.

L'abbé Trublet, devenu vieux et infirme, se retira dans sa patrie: il édifia ses compatriotes par son assiduité à tous ses devoirs de religion. On a cependant écrit de Saint-Malo que, dans sa dernière maladie, il avoit demandé, pour tout remède, à son médecin, la fin de ses souffrances; on a voulu tirer de ce fait des inductions contre sa foi.

Ses ouvrages sont des *Réflexions* insérées dans le Mercure sur *le Télémaque* qui venoit de paroître. L'abbé Trublet n'avoit alors que vingt ans; la Motte et Fontenelle commencèrent dès-lors à l'aimer et à l'estimer.

Ses *Essais de morale et de littérature*; c'est par-là qu'il est principalement connu; c'est en effet le meilleur de ses ouvrages; on l'a très bien apprécié en disant que c'est dans son genre *un bon livre du second ordre.*

On a encore de lui deux volumes de *Panégyriques des Saints*, avec des Réflexions sur l'éloquence, et principalement sur l'éloquence de la chaire. Ce n'é-

toit pas là son genre : pureté, finesse, élégance ; voilà où se bornoit son mérite, et c'en est un.

Ses Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle, sont justement accusés de descendre quelquefois dans des détails minutieux ; mais ils sont pleins d'anecdotes intéressantes, et font bien connoître cet homme célèbre.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 752, *le* 14 *mars*, Mort du pape Zacharie.

Zacharie, Grec de nation, fut ordonné pape le 13 novembre 741, l'an 247 ; il reçut à Rome le prince Carloman, qui avoit abandonné sa part du duché de Parme à Pepin son frère, pour aller se consacrer à Dieu dans la solitude. Carloman reçut la tonsure des mains de Zacharie, après quoi il se retira au Mont-Soracte, où il bâtit un monastère, et passa ensuite au Mont-Cassin.

L'an 751, Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, abbé de Saint-Denis en France, vinrent trouver Zacharie, pour le consulter touchant les rois de France, qui depuis long-tems n'en avoient plus que le nom, sans aucune autorité. Sa réponse fut que, pour ne point renverser l'ordre, il valoit mieux donner le nom de roi à celui qui en avoit le pouvoir. En conséquence de cette décision, Pepin, qui exerçoit l'autorité souveraine, fut élu roi des Français, l'an 752. Nous avons plusieurs des lettres de Zacharie. Etienne II lui succéda. (*Voyez* le 25 avril.)

Le 14 *mars* 965, On vit naître l'usage de baptiser

les cloches, par la nomination qui fut faite de celle de l'église métropolitaine de Rome, qu'on appela Jeanne, en l'honneur du pape Jean XIII, et en réjouissance du rétablissement de ce pontife qui avoit été chassé de Rome.

L'an 1680, *le* 14 *mars*, Mort du père le Bossu.

René le Bossu, religieux génovéfain, naquit à Paris en 1631. On a de lui un *Parallele de la philosophie d'Aristote et de Descartes*, fait dans la vue de concilier ces deux philosophes. « Il ne savoit pas, » dit Voltaire, qu'il falloit les abandonner l'un et » l'autre. » L'ouvrage par lequel il est le plus connu, est son *Traité du Poëme épique*, production d'un littérateur instruit plus que d'un homme de goût, et qui suppose plus de connoissance d'Aristote et plus d'attachement aux règles que de sagacité pour découvrir les finesses de l'art, ou de sensibilité pour saisir avec transport les beautés de la nature. Le père le Bossu contribua beaucoup à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris.

HISTOIRE.

L'an 710 de Rome, 44 ans avant J. C., *le* 15 *mars*, César est assassiné dans le sénat.

Dans le tems où parut Jules-César, la république romaine succombant sous le poids de sa grandeur, inclinoit vers sa ruine. Il n'étoit plus question que de savoir comment et par qui elle devoit être abattue.

Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savoit pas aller à son but si directement que l'autre, effacèrent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus, tous les autres citoyens: Pompée parut le premier, et César le suivit de près.

Pompée avoit une ambition plus lente et plus douce que celle de César; celui-ci vouloit aller à la souveraine puissance, les armes à la main, comme Sylla; mais ce qui servit principalement à lui en frayer le chemin, c'est qu'il eut l'adresse de se faire donner tout à la fois le gouvernement de la Gaule cisalpine et celui de la Gaule au delà des Alpes.

Le gouvernement de la Gaule cisalpine comprenoit le pays qui est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes; et celui de la Gaule transalpine comprenoit le pays du midi de la France, qui, ayant donné à César l'occasion de faire la guerre pendant plusieurs années à tous les peuples, fit que ses soldats vieillirent avec lui, et qu'il ne les

conquit pas moins que les Barbares. Si César n'avoit pas eu ce dernier gouvernement, il n'auroit pas corrompu ses soldats; ni fait respecter son nom par tant de victoires; s'il n'avoit pas eu celui de la Gaule cisalpine, Pompée l'auroit pu arrêter au passage des Alpes; au lieu que, dès le commencement de la guerre, il fut obligé d'abandonner l'Italie: ce qui fit perdre à son parti la réputation qui, dans les guerres civiles, est la puissance même.

La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée éperdu, ne vit, dans les premiers momens de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les affaires désespérées. Il ne sut que céder et que fuir. Il sortit de Rome, y laissa le trésor public; il ne put nulle part retarder le vainqueur; il abandonna une partie de ses troupes, toute l'Italie, et passa la mer.

On parle beaucoup de la fortune de César; mais cet homme extraordinaire avoit tant de grandes qualités, sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût pas été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

César, après avoir soumis en peu de jours toute l'Italie, alla poursuivre son rival dans la Grèce. On sait que cette grande querelle fut décidée dans les plaines de Pharsale, et que l'empire du monde ne coûta à César qu'une heure de tems. La perte de Pompée, qui périt depuis en Egypte, entraîna celle de son parti. L'activité de César, et la rapidité de ses

conquêtes, ne donnèrent pas le tems de le traverser. La victoire le suivit partout, et la gloire ne l'abandonna jamais. Sa modération et sa clémence achevèrent de désarmer ses ennemis ; il pardonna à tous les partisans de Pompée ; il y en eut même plusieurs qu'il ne distingua point de ses meilleurs amis, quand il s'agit de la distribution des charges et des dignités de l'empire. Tout plia depuis sous sa puissance ; et deux ans après le passage du Rubicon, on le vit rentrer dans Rome, maître du monde entier. Il ne paroissoit pas qu'il y eût jamais eu de république.

L'effet ordinaire d'une grande puissance est d'engendrer une grande sécurité. César cassa sa garde espagnole, contre l'avis de ses meilleurs amis, qui lui représentoient continuellement que la domination acquise par les armes ne se conservoit que les armes à la main ; mais César, devenu le maître du monde, avoit trop légèrement cru les discours de ses flatteurs, qui lui faisoient entendre que la république avoit plus d'intérêt que lui-même à sa conservation. Ses ennemis profitèrent de cet excès de sécurité.

Le jour qui précéda sa mort, Marcus Lepidus lui donnant à souper, il se mit à signer quelques lettres à table, comme c'étoit sa coutume. Pendant qu'il signoit, les autres convives se proposoient des questions. Un d'eux ayant demandé *quelle étoit la mort qu'on dût préférer*, César, prévenant tout le monde, se hâta de répondre : *la moins attendue.*

Après ce souper, il se retira chez lui : étant couché avec sa femme, à son ordinaire, tout à coup les portes et les fenêtres de sa chambre s'ouvrirent d'elles-

mêmes ; il s'éveilla en sursaut, et étonné du bruit et de la lumière, car il faisoit clair de lune, il entendit Calpurnia qui, profondément endormie, poussoit des soupirs et des gémissemens confus, et proféroit des mots inarticulés qu'il ne pouvoit entendre ; mais il lui sembla qu'elle le pleuroit, croyant le tenir égorgé entre ses bras. A son réveil, Calpurnia le conjura de ne point sortir ce jour-là, s'il étoit possible, et de remettre le sénat ; ou, s'il refusoit absolument de croire à ses songes, d'avoir recours à quelque autre sorte de divination, et de consulter les entrailles des victimes, pour tâcher de lire dans l'avenir. L'inquiétude et l'agitation de Calpurnia lui causa quelque alarme ; car jamais il n'avoit aperçu en elle aucune foiblesse de femme, ni la moindre disposition à la superstition.

Les devins, après plusieurs sacrifices, lui ayant déclaré que les signes n'étoient pas favorables, il prit la résolution d'envoyer Antoine congédier le sénat ; mais au moment même, arriva Décius Brutus Albinus, dans lequel César avoit une entière confiance : il l'avoit même, dans son testament, institué son second héritier ; et cependant il étoit entré dans la conjuration avec Brutus et Cassius. Décius Brutus craignant donc que, si César remettoit l'assemblée du sénat à un autre jour, le complot ne fût éventé, se moqua en plaisantant des devins, et reprocha sérieusement à César de fournir par là de justes sujets de plaintes au sénat, qui ne manqueroit pas de regarder cette remise comme une insulte : « Car ils ne sont tous réunis, lui dit-il, que » parce que vous les avez mandés vous-même ; et ils » sont venus dans l'intention de vous déclarer roi de » toutes les provinces de l'Empire romain, hors de

» l'Italie, et de vous donner le privilége de porter le » diadême partout ailleurs, et sur terre et sur mer. » Déjà ils ont pris leurs places. Si vous envoyez quel- » qu'un leur dire de se retirer, et de revenir lorsque » Calpurnia aura eu des songes plus favorables, quel » sujet de plaintes ne donnez-vous pas à vos envieux? » Et si vous redoutez véritablement les évènemens de » cette journée, allez du moins vous-même au sénat » déclarer de votre propre bouche que vous remettez » l'assemblée. »

En finissant ces mots, Décius Brutus prit César par la main et l'entraîna. Il avoit à peine franchi la porte, qu'un esclave étranger fit tous ses efforts pour lui parler; mais voyant qu'il étoit impossible d'en approcher à cause de la foule dont il étoit environné, il fendit la presse, et pénétra dans la maison de César, où il se remit entre les mains de Calpurnia; il lui dit de vouloir bien le garder chez elle jusqu'au retour de César, auquel il avoit des choses importantes à découvrir.

Artémidore de Gnide, qui enseignoit à Rome l'éloquence grecque, et qui, par cette raison, vivoit dans la familiarité de quelques-uns des complices de Brutus, et qui étoit instruit de tous leurs desseins, vint au devant de César avec un papier où étoit détaillé tout le plan des conjurés. Voyant que César recevoit tous les papiers qu'on lui présentoit, et les remettoit sans les lire à ceux de ses officiers qui l'entouroient, il s'approcha le plus près qu'il put, et lui dit : « César, » lisez ce papier vous seul, et très promptement, car » il contient des choses de la plus haute importance, » et qui vous intéressent particulièrement. » César

ayant pris le papier, tâcha plusieurs fois de le lire; mais il en fut toujours empêché par la foule qui l'interrompoit incessamment. Il tenoit encore ce papier à la main, lorsqu'il entra dans le sénat.

Antoine, qui étoit d'une force de corps prodigieuse, fut retenu dehors par Brutus Albinus, qui entama exprès une longue conversation.

Quand César fut entré, le sénat se leva pour lui faire honneur. Une partie des conjurés environna son siége, et les autres allèrent au devant de lui comme pour joindre leurs prières à celles de Tullius Cimber, qui intercédoit pour le rappel de son frère; et l'accompagnant toujours, ils continuèrent à le prier jusqu'à ce qu'il fût à son siége. Il s'assit, rejetant toutes leurs prières; mais comme ils revenoient encore à la charge, et qu'ils le pressoient plus vivement, il se fâcha contre eux. Alors Cimber lui prenant la robe avec ses deux mains, lui découvrit le cou : c'étoit le signal dont les conjurés étoient convenus pour se jeter sur lui. Casca fut le premier qui lui porta un coup d'épée à la gorge; mais il étoit si troublé, et sa main si peu assurée, que la blessure fut légère. César s'étant retourné, saisit son épée et la tint fortement d'une main. En même temps, ils s'écrièrent tous deux, César, en latin, *scélérat*, que fais-tu? et Casca, en grec; et s'adressant à son frère : *Mon frère, à mon secours.*

A ce commencement terrible, ceux qui étoient présens, et qui ne savoient rien de la conspiration, furent si saisis d'étonnement et d'horreur, que, frissonnant de tout leur corps, ils n'eurent la force ni de prendre la fuite, ni de secourir César, ni même de proférer une seule parole. Alors tous les conjurés tirent leurs épées,

et l'environnent de toutes parts; de sorte que, de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyoit que des épées nues qu'on lui portoit au visage, et qui le perçoient. Comme un lion acculé par les chasseurs, il se débattoit, cherchant à se démêler d'entre toutes ces mains armées contre sa vie, car il falloit qu'ils eussent tous leur part à ce meurtre, et qu'ils goûtassent tous, pour ainsi dire, à ce sang, comme aux libations d'un sacrifice. C'est pourquoi Brutus même lui porta un coup dans l'aîne. Et il y a des historiens qui rapportent que, se défendant contre tous les autres, et se traînant çà et là en criant, il n'eut pas plutôt vu Brutus, l'épée à la main, qu'il se couvrit la tête du pan de sa robe, et s'abandonna à ses ennemis. Il fut poussé, soit par le hasard, soit par les conjurés, auprès du piédestal de la statue de Pompée, qui en fut toute ensanglantée: de sorte que Pompée sembloit présider lui-même à cette vengeance contre un ennemi abattu, et rendant le dernier soupir à ses pieds. César reçut vingt-trois blessures; et l'acharnement des conjurés fut tel que plusieurs se blessèrent les uns les autres. « Au demeurant, dit Plutarque, (traduction » d'Amyot) Cæsar mourut en l'aage de cinquante et six » ans, et ne survécut Pompeius guères plus de quatre » ans, n'ayant receu autre fruit de cette domination » et principauté qu'il avoit si ardemment prochassée » toute sa vie, et à laquelle il estoit enfin parvenu » avec tant de travaux et tant de dangers, qu'un nom » vain seulement et une gloire qui luy suscitoit l'envie » et la haine de ses citoyens. Toutefois cette grande » fortune et faveur du ciel qui l'avoit accompagné tout » le long du cours de sa vie, luy continua encore en » la vengeance de sa mort, poursuivant et par mer

» et par terre tous ceulx qui avoient conspiré contre » luy, tant qu'il n'en demeura pas un seul à punir » de tous ceulx qui de faict ou de conseil avoient » participé à la conspiration de sa mort. »

Brutus et Cassius se jetèrent aussitôt dans la ville, suivis de leurs complices, les poignards encore sanglans à la main ; ils publioient dans les rues, pour attirer le peuple dans leur parti, « qu'ils ve- » noient de tuer le roi de Rome et le tyran de la pa- » trie. » Or, ils étoient précédés par un héraut qui portoit au bout d'un javelot le bonnet de la liberté, et ils exhortoient le peuple à concourir au rétablissement de la république ; mais personne ne remua. « Il étoit » tellement impossible, dit un homme célèbre, que » la république pût se rétablir, qu'il arriva ce qu'on » n'avoit jamais encore vu : qu'il n'y eut plus de » tyran, et qu'il n'y eut pas de liberté, car les » causes qui l'avoient détruite subsistoient toujours. »

Les conjurés, effrayés de la tristesse universelle, se retirèrent au Capitole, et s'aperçurent trop tard que la mort de celui qu'ils traitoient de tyran, alloit replonger la république dans de nouvelles et plus terribles calamités. En effet, tout le fruit que les Romains recueillirent de cette mort, furent les sanglantes proscriptions du triumvirat, et par une suite naturelle, quoiqu'éloignée, les règnes affreux des Tibère, des Caligula, des Néron, et de tant d'autres qui exercèrent sur les Romains une tyrannie effroyable, au lieu de cette autorité légitime et tempérée, qu'ils auroient héritée de César, s'il eût eu le tems de donner la forme convenable à son nouveau gouvernement.

César étoit né à Rome cent ans avant J. C., de l'illustre famille des Jules, qui se vantoit de descendre d'Iule, fils d'Enée.

L'an 963, *le* 15 *mars*, Mort de Romain II, dit le Jeune, empereur d'Orient.

Romain II, fils de Constantin Porphyrogenète, né l'an 939, associé au trône par son père, dès l'an 948, lui succéda le 15 novembre 959. Son règne fut tel qu'on devoit l'attendre d'un parricide. Il vécut dans la débauche et dans l'oisiveté, mais il eut le bonheur d'avoir deux habiles généraux : Nicéphore Phocas et Léon Phocas, qui firent de grandes conquêtes sur les Sarrasins et sur les Russes. Ce prince mourut d'épuisement, causé par ses débauches, après un règne de trois ans et quatre mois. Sa première femme, Berthe, fille naturelle de Hugues, roi d'Italie, étoit morte sans enfans. Il épousa en secondes noces, Théophanon, fille d'un cabaretier, dont il laissa deux fils en bas âge, Basile et Constantin, depuis empereurs; et deux filles, Théophémie, femme d'Otton II, empereur d'Allemagne, et Anne, mariée à Vladimir, duc de Russie. On voit que la naissance de leur mère ne nuisit point à leur fortune. Nicéphore Phocas succéda à Romain II. (*Voyez* le 11 décembre.)

L'an 1665, *le* 15 *mars*, Erection de la charge d'un lieutenant de police à Paris.

Il s'en falloit beaucoup que la ville de Paris fût alors ce qu'elle est aujourd'hui ; il n'y avoit ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il falloit pourvoir à ce net-

toiement continuel des rues, à cette illumination, que cinq ou six mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y construire de nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens.

Louis XIV créa, en 1665, un magistrat uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples long-tems après, et aucune ne les a égalés.

M. de la Reynie exerça le premier la charge de lieutenant de police. A sa réception, le premier président du parlement de Paris lui recommanda trois choses, *netteté*, *clarté*, *sûreté*.

De la Reynie signala le commencement de sa magistrature par l'établissement des lanternes dans toutes les rues de Paris; les bourgeois étoient obligés auparavant de mettre des lumières sur leurs fenêtres pour éclairer la ville. Cet établissement a été perfectionné cent ans après, sous la lieutenance de M. de Sartine, au moyen de lanternes à réverbère.

M. de la Reynie eut pour successeur M. d'Argenson, qui s'est immortalisé dans cette place, et s'y est acquis une réputation qui l'a mis au rang des grands hommes du siècle de Louis XIV.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1754, *le* 15 *mars*, Mort de Secousse.

Denis-François Secousse, membre de l'Académie

des inscriptions et belles-lettres, né à Paris en 1691, fut un digne élève du célèbre Rollin.

Le recueil de l'Académie des belles-lettres est plein de savans mémoires qu'il y a lus. On a de lui une Dissertation sur la conquête de la Perse par Alexandre, où il justifie ce héros de ses conquêtes; une Histoire de Sabinus et d'Eponine, intéressante et bien écrite; mais son ouvrage le plus important, ce sont sept Mémoires sur les troubles qui s'élevèrent dans le royaume, et surtout à Paris, après la bataille de Poitiers. C'est un morceau d'histoire fort précieux.

On a remarqué que ce respectable savant, toujours occupé de chartres, de diplômes, d'actes et de titres de toute espèce, blanchi dans les travaux les plus sérieux, avoit conservé jusque dans sa vieillesse une grande passion pour la danse.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 15 *mars*, Fête d'Anna Perenna. (Mythologie romaine.)

Il seroit assez difficile aujourd'hui de dire quelle étoit la divinité que les Romains honoroient sous ce nom, le jour des Ides de Mars; Ovide lui-même n'en savoit rien:

Quæ tamen hæc dea sit, quoniam rumoribus errant,
Fabula proposito nulla tacenda meo.

L'auteur des Fastes rapporte les différentes opinions sur cette singulière divinité. Après avoir raconté l'aventure d'Anne, sœur de Didon, devenue nymphe du Numicus, sous le nom d'Anna Perenna, il ajoute:

Sunt quibus hæc luna est,.....

Pars Thamin, Inachiam pars putat esse bovem;
Invenies qui te nymphen Atlantida dicant;
Teque Jovi primos, Anna, dedisse cibos.

Mais l'opinion à laquelle Ovide semble donner la préférence, est celle qui fait de la vieille Anne de Boville, la déesse Anna Perenna. Le peuple, commençant à manquer de vivres, sur le Mont Sacré, où il s'étoit retiré, la vieille Anne apportoit tous les matins des gâteaux fumans, que la reconnoissance du peuple romain paya des honneurs de l'apothéose. Le récit d'Ovide est plein de grâces:

Plebs vetus, et nullis etiamnum tuta tribunis,
Fugit et in Sacri vertice Montis abit.
Jam quoque, quem secum tulerant, defecerat illos
Victus, et humanis usibus apta Ceres.
Orta suburbanis quædam fuit Anna Bovillis,
Pauper, sed mundæ sedulitatis, anus.
Illa, levi mitrâ canos redimita capillos,
Fingebat tremulâ rustica liba manu.
Atque ita per populum fumantia mane solebat
Dividere, hæc populo copiâ grata fuit.
Pace domi factâ, signum posuere Perennæ,
Quod sibi defectis illa tulisset opem.

Le poète explique ensuite pourquoi on honoroit la vieille Anne de Boville, sous le nom d'Anna Perenna, par des débauches et des chansons obscènes. Mais nous craignons d'avoir déjà trop cité. Il résulte de ce qu'on vient de lire un fait assez remarquable: c'est que les Romains célébroient le 15 de mars, la fête d'une divinité qu'ils ne connoissoient pas.

L'an 1568, *le* 15 *mars*, Mort de Panvini.

Onuphre Panvini, religieux Augustin célèbre, né

à Vérone, est mort à Palerme à trente-neuf ans, après avoir fait preuve de la plus vaste érudition. Paul Manuce l'appelle *helluonem antiquarum historiarum*. Sa devise étoit un bœuf placé entre un autel et une charrue, avec ces mots : *In utrumque paratus ;* elle signifioit qu'il étoit toujours prêt à se dévouer aux plus pénibles travaux de la littérature, et à s'immoler aux devoirs de l'état religieux. Ses ouvrages les plus connus sont : les *Vies des Papes*, les *Fastes*, la *République romaine ;* mais il y a encore de lui une foule de productions savantes : *De antiquis romanorum nominibus ; De principibus romanis ; De triumpho et ludis circensibus ; De primatu Petri ; De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos et de cœmeteriis eorumdem ; De antiquo ritu baptizandi cathecumenos ; Topographia Romæ ; Chronicon ecclesiasticum.*

HISTOIRE.

L'an 37 de l'ère vulgaire, *le* 16 *mars*, Mort de Tibère.

S'il est vrai que l'empereur Auguste ne choisit Tibère pour son successeur qu'afin d'être un jour regretté des Romains, assurément il ne pouvoit faire un meilleur choix ; Tibère remplit parfaitement ses vues. Il restoit un petit-fils d'Auguste, le jeune Agrippa, que les intrigues de Livie avoient fait exiler dans l'île de Planasie. Le premier soin de Tibère, à qui ce jeune prince faisoit ombrage, fut de l'y envoyer tuer ; et lorsque le ministre dont il s'étoit servi pour cette expédition vint lui annoncer qu'il avoit exécuté ses ordres : « Je ne vous ai pas donné d'or-» dres, dit Tibère, d'un ton menaçant, et vous ren-» drez compte au sénat de votre conduite. » Mais Livie lui ayant fait sentir qu'il s'exposoit à ne plus trouver personne qui osât se rendre l'exécuteur de ses crimes secrets, l'affaire en resta là, et Tibère fit produire un ordre contrefait d'Auguste, pour faire tuer son petit-fils.

Telles furent les prémices du règne de Tibère ; la suite ne les démentit pas ; il porta la terreur et la défiance dans toutes les familles, en favorisant et récompensant cette espèce de gens infâmes appelés délateurs, dont la profession conduisoit aux richesses et aux dignités, et à laquelle des sénateurs même ne rougirent pas de se livrer, tant Rome étoit avilie !

Il y avoit une loi de majesté contre ceux qui com-

mettoient quelqu'attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua, non pas aux cas pour lesquels elle étoit faite, mais à tout ce qui pouvoit servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étoient pas seulement les actions qui tomboient dans le cas de cette loi, mais des paroles, des signes et des pensées même. Il n'y eut plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves. L'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation qui pouvoit rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des tems passés.

« L'accusation de lèse-majesté, dit Tacite, devint » le crime de tous ceux qui n'en avoient point : *Unicum crimen eorum qui crimine vacabant.* On » épioit, on interprétoit un mot échappé dans l'ivresse ou dans la gaîté d'un repas. Il étoit impossible de prévoir tous les cas dont l'interprétation » des accusateurs et les dispositions du maître parviendroient à faire des crimes capitaux. C'étoit un » crime d'avoir changé de vêtemens auprès d'un tableau d'Auguste ou de Tibère : on étoit accusé » d'avoir provoqué l'avilissement de la dignité impériale. C'étoit un crime d'avoir porté dans un lieu » d'aisance une pièce de monnoie, ou une pièce gravée portant l'effigie du prince. »

Pour donner une parfaite idée du génie tyrannique de Tibère, il suffira de rapporter le mot suivant à un de ses ennemis, qu'il accabloit de tourmens, et qui lui demandoit pour toute grâce une prompte mort : « Une prompte mort, dit-il : sommes nous donc » réconciliés ? »

Pendant le tems de sa retraite à Caprée, il essaya deux fois de revenir à Rome; la première fois il vint sur une trirême jusqu'auprès des jardins de César. Des soldats rangés sur les bords du Tibre, avoient ordre d'écarter tous ceux qui auroient voulu venir au devant de lui. La seconde fois il s'avança par la voie Appienne, jusqu'à sept milles de Rome; mais content d'en avoir vu les murailles, il retourna sur ses pas; un prodige, dit-on, l'y détermina; (car au premier voyage on ne sait quelle fut la cause de son retour); il avoit un serpent qu'il s'étoit amusé à élever, et qu'il nourrissoit de sa main: il le trouva mangé par des fourmis, et un oracle l'avertit de redouter les forces de la multitude. Il retourna donc, et tomba malade dans l'île d'Asture, auprès de la Campanie; puis se sentant mieux, il alla jusqu'à l'île de Circée; et pour déguiser la foiblesse de sa santé, il assista à des jeux militaires, et même lança des javelots sur un sanglier qu'on avoit lâché dans l'arêne; mais l'effort qu'il fit lui donna un point de côté, et ayant senti la fraicheur de l'air après s'être échauffé, il se trouva plus dangereusement malade. Cependant il se soutint encore quelque tems; et s'étant fait porter à Misène, il n'interrompit même pas ses débauches, soit intempérance, soit dissimulation. Son médecin Cariclès étant prêt à se séparer de lui au sortir d'un repas, lui prit la main pour la lui baiser; Tibère, croyant qu'il avoit voulu lui tâter le pouls, le fit rester, et prolongea le festin. Il observa même la coutume qu'il avoit de se tenir debout après le repas, au milieu de la salle à manger, avec un licteur à côté de lui, de recevoir ainsi les adieux de tous les convives, et de leur faire les siens.

Cependant, ayant lu dans les actes du sénat, qu'on avoit renvoyé, même sans les entendre, plusieurs accusés au sujet desquels il avoit écrit légèrement et comme sur de simples indices, il crut qu'on commençoit à le mépriser: il en fut indigné, et résolut de retourner à Caprée, à quelque prix que ce fût, n'osant rien entreprendre qu'à l'abri de ses rochers; mais retenu par les vents contraires et par la violence de son mal, il s'arrêta dans une maison de campagne de Lucullus, et y mourut dans la soixante-dix-huitième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne. Quelques-uns ont cru que Caïus Caligula, son successeur (*Voyez* 24 janvier) lui avoit donné un poison lent; d'autres que dans un moment où la fièvre l'avoit quitté, on lui avoit refusé à manger; d'autres enfin, et c'est l'opinion de Tacite, que Macron l'avoit étouffé sous un amas de couvertures.

Tibère étoit fils de Tiberius Nero, et issu de Claude par les deux côtés, quoique sa mère eût passé par l'adoption dans la famille des Livius et ensuite dans celle des Jules. Il étoit puissant et robuste, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, large des épaules et de la poitrine, tous les membres bien proportionnés; sa main gauche étoit plus agile et plus forte que sa main droite: les articulations en étoient si vigoureuses, qu'avec son doigt il écrasoit une pomme non encore mûre, et que d'une chiquenaude il blessoit un enfant et même un jeune homme. Il avoit le teint blanc, les cheveux un peu longs derrière la tête et tombans sur le cou: ce qui étoit en lui un trait de famille. Sa physionomie étoit belle, parsemée cependant de légères tumeurs; ses yeux étoient grands; et, ce qui est assez singulier, lorsqu'il se réveilloit la

nuit, il voyoit pendant quelque tems comme dans le jour, et ensuite sa vue s'obscurcissoit peu à peu; il marchoit le cou roide et un peu renversé. Son visage étoit sévère; toujours morne et silencieux, il ne parloit presque point à ceux qui l'entouroient, ou, s'il parloit, c'étoit avec lenteur et avec une certaine gesticulation affectée et désagréable, qui exprimoit la hauteur et la dureté.

Il n'étoit point religieux et croyoit au fatalisme: *Circà deos ac religiones negligentior*, dit Suétone, *quippe addictus mathematicæ, persuasionisque plenus cuncta fato agi.* Cependant il craignoit singulièrement le tonnerre, et dans les tems d'orage, il portoit sur sa tête une couronne de lauriers, fondé sur l'opinion commune que la feuille de laurier n'est jamais frappée de la foudre.

Il cultiva avec beaucoup de soin, les lettres grecques et latines; mais il obscurcissoit son style à force d'affectation et de sévérité; et ce qu'il disoit sur-le-champ, valoit mieux quelquefois que ce qu'il avoit médité. Il composa des vers lyriques sur la mort de Jules César; il étudia la Fable avec un soin qui alloit jusqu'au ridicule, les questions qu'il faisoit ordinairement aux grammairiens, avec qui il se plaisoit beaucoup à vivre, étoient à-peu-près de cette nature: « Quelle étoit la mère d'Hécube? Quel nom avoit » Achille à la cour de Lycomède? Quelles étoient les » chansons des Syrènes? » Quoi qu'il parlât la langue grecque avec facilité, il ne s'en servoit pas dans toutes les occasions. Il s'en abstenoit sur tout dans le sénat; et s'étant servi une fois du mot de *monopole*, il demanda pardon de cette expression étrangère.

La fortune de Tibère éprouva des vicissitudes : dès le berceau, il partagea l'exil d'un père proscrit; depuis, lorsqu'il entra comme beau-fils dans la maison d'Auguste, son orgueil fut humilié par une foule de concurrens, par le pouvoir de Marcellus et d'Agrippa, puis de Lucius et de Caïus, et même par les prédilections des Romains pour son frère Drusus. Mais l'époque de sa vie la plus critique fut son mariage avec Julie, lorsqu'il fut contraint d'endurer les prostitutions de sa femme, ou de fuir. Ensuite, étant revenu de Rhodes, il régna seul douze ans dans le palais d'Auguste, et près de vingt-trois sur les Romains. On vit dans ses mœurs des vicissitudes pareilles : une vie et une réputation irréprochable tant qu'il fut homme privé ou qu'il gouverna sous Auguste; des vices adroits et secrets, des vertus apparentes pendant la vie de Germanicus et de Drusus; un mélange de bien et de mal jusqu'à la mort de sa mère; de l'atrocité dans ses barbaries, mais du mystère dans ses débauches, tant qu'il aima ou craignit Séjan; et enfin un débordement général de crimes et d'infamies, lorsque, libre de la honte et de la crainte, il ne montra plus que son caractère.

L'an 455, *le* 16 *mars*, Mort de Valentinien III, empereur d'Occident.

Valentinien III étoit petit-fils du grand Théodose, par Placidie sa mère, sœur des empereurs Arcadius et Honorius. Il n'avoit que quatre ou cinq ans lorsque Théodose II, son cousin-germain, fils d'Arcadius, lui donna le titre d'empereur, et celui d'Auguste à Placidie sa mère, sous la régence de laquelle il régna.

Valentinien épousa la seconde Eudoxie, fille de Théodose II et de cette célèbre Athénaïs, que Pulchérie, sœur de Théodose, avoit fait épouser à celui-ci, et qui, au baptême, avoit changé ce nom d'Athénaïs en celui d'Eudoxie.

C'étoit le tems où l'empire attaqué par Attila étoit défendu par Aëtius ; mais Valentinien, plongé dans les voluptés, prenoit peu de part aux affaires publiques, et accéléroit par son indolence la chute de l'empire. Il avoit fait enfermer pour quelque mécontentement Honora sa sœur. Elle invita le roi des Huns à venir la délivrer, lui proposant de l'épouser, et de lui porter en dot la moitié de l'empire, qu'elle disoit lui appartenir de droit. Attila n'avoit pas besoin de ce prétexte pour envahir l'empire ; mais enfin c'étoit un prétexte ; il promit tout, et s'arma des droits qu'on lui offroit. Après avoir été vaincu par Aëtius, il mourut subitement d'une hémorragie ; et Valentinien, délivré d'un ennemi si redoutable, se replongea plus que jamais dans les voluptés.

Le sénateur Maxime, petit-fils de ce tyran Maxime, qui avoit fait périr l'empereur Gratien, et usurpé pendant quelque tems les Etats de Valentinien II, avoit une femme aussi sage que belle, dont Valentinien III devint éperduement amoureux. N'ayant pu la séduire, il résolut de lui faire violence. Maxime lui en fournit l'occasion en perdant contre lui au jeu une somme si forte, que, n'ayant pas de quoi la payer tout entière sur-le-champ, il remit à Valentinien son anneau pour gage de ce qui restoit à payer. Muni de cet anneau, l'empereur envoie un officier du palais prier la femme de Maxime, de la part de son mari,

de venir en diligence faire sa cour à l'impératrice Eudoxie; et pour prouver que l'ordre ou l'invitation venoit de Maxime, l'officier montra l'anneau. Valentinien, qui épioit le moment de l'arrivée de cette femme, la fit conduire dans un appartement écarté, où, malgré ses cris et ses larmes, il consomma son crime. En se plaignant à son mari de cet outrage, elle se plaignit surtout de lui, l'anneau lui ayant persuadé que Maxime avoit consenti à sa honte. Il la détrompa aisément par la fureur où le mit ce récit, et par le vif ressentiment qu'il fit éclater : ce ressentiment alla jusqu'aux projets de vengeance les plus sinistres.

Mais Aëtius, qui veilloit sur l'empire et sur l'empereur, étoit un obstacle à l'exécution de pareils desseins. Maxime commença par écarter cet obstacle. Valentinien voyoit d'un œil jaloux un général si célèbre, et qui l'avoit trop bien servi. Maxime s'attacha à le rendre de plus en plus odieux à son maître, jusqu'à ce qu'enfin l'insensé Valentinien, dans son aveuglément déplorable, fît assassiner le seul homme qui pouvoit encore le défendre, et contre les ennemis étrangers, et contre les ennemis domestiques. Ce fut l'empereur lui-même qui, de sa propre main, donna le premier coup de poignard au grand homme auquel il devoit le salut de l'empire et le sien.

Aëtius mort, Maxime eut la principale part dans la confiance de Valentinien : il fit aisément entrer au nombre des gardes de ce prince deux soldats d'Aëtius, qui brûloient de venger leur général, et dont il redoubla la fureur par ses exhortations, les trompant par le zèle qu'il affectoit lui-même pour la mémoire et

la vengeance de ce grand général. Ils trouvèrent l'occasion favorable qu'ils cherchoient ; et Valentinien expira sous leurs coups dans la trente-sixième année de son âge, après un règne de vingt-neuf ans et près de cinq mois, à compter du 23 octobre 425. En lui périt la race dégénérée de Théodose. Nous ne parlons que de la race masculine, qui fut toujours trop indigne de ce grand empereur ; l'esprit, les talens, les grandes qualités ne se trouvèrent que chez les femmes : les Pulchérie, les Placidie, les Eudoxie illustrèrent seules le nom de Théodose.

L'an 1792, *le* 16 *mars*, Gustave III, roi de Suède, est assassiné dans un bal.

La diète que le roi de Suède avoit convoquée au commencement de l'année 1792, venoit de se terminer dans le plus grand calme, en dépit des sourdes machinations de quelques mécontens. Gustave avoit prouvé dans cette assemblée, ainsi que dans les précédentes, que lorsqu'un roi sait allier le courage à la dextérité, et se rendre populaire sans oublier sa dignité, il déconcerte tous les factieux.

Ceux-ci voyant leurs efforts déjoués, ne pouvant plus vendre leurs soins, leur appui, leurs trahisons à la Russie, ni travailler avec le secours de cette puissance, à replonger la Suède dans l'anarchie oligarchique, d'où Gustave l'avoit tirée par la mémorable révolution de 1772, tentèrent le dernier crime pour la ressusciter.

Le roi soupant dans ses appartemens, avant l'ouverture d'un bal masqué qui devoit avoir lieu pendant la nuit, reçut un billet écrit en français, où on l'aver-

tissoit : *qu'il seroit entouré et assassiné dans une des salles du bal.* Cette lettre, conforme à tant d'autres avis du même genre, ne fit aucune impresion sur le roi ; il étoit dans le caractère de ce prince de répondre comme César : ILS N'OSEROIENT. La même confiance qui avoit perdu César, perdit Gustave, et pour second trait de ressemblance, il périt comme lui victime de sa clémence.

Le roi se rendit le soir au bal, sans daigner même se faire accompagner. A peine fut-il entré dans la salle qu'on lui avoit désignée, qu'il fut entouré par plusieurs masques en dominos noirs ; l'un d'eux le serre dans la foule, lui applique un pistolet sur la hanche. « Je suis blessé, s'écrie le roi, en ôtant son masque, » qu'on me ramène dans mes appartemens. » Aussitôt plusieurs voix crient *au feu*, pour occasionner une confusion, à l'aide de laquelle les coupables puissent s'évader ; mais l'officier de garde ordonne sur-le-champ de fermer les portes. Le lieutenant de police fait démasquer tous les assistans ; on les fouille, sans trouver ni armes ni instrumens tranchans : seulement on aperçoit à terre le pistolet dont s'est servi l'assassin, et un grand couteau tel que ceux que les Suédois sont en usage de porter lorsqu'ils vont à la campagne.

Dans le nombre des masques découverts, l'un d'eux se trouble à l'inspection du lieutenant de police. Ce trouble provoque la défiance ; cette défiance est bientôt justifiée ; les armuriers et couteliers de la capitale ayant été assemblés sur-le-champ, deux d'entr'eux reconnoissent le pistolet et le couteau, en attestant les avoir raccommodés pour M. Ankastroëm, celui qui leur est confronté.

L'assassin Ankastroëm avoit été autrefois enseigne aux gardes. Il avoit déjà trempé dans une conspiration formée contre le roi, par un certain nombre d'officiers que la Russie avoit chargés de soulever l'armée suédoise, afin de faciliter à l'impératrice la conquête de la Finlande. Condamné à mort, il dut sa grâce à la clémence du roi : ainsi le forfait de la plus atroce ingratitude se joignoit ici au régicide. Par les informations qui suivirent, on découvrit que le chef principal de la conjuration étoit le vieux général-major, baron de Pechlin, qui, à la révolution de 1772, étoit le principal agent des bonnets (1), et avoit été chargé par eux d'arrêter le roi, le jour même où le roi délivra la Suède de leur domination. Arrêté à Gripsholm, il fut remis en liberté du moment où il eut prêté son serment de fidélité. Le roi n'en tira pas d'autre vengeance.

Retiré d'abord dans ses petits appartements, le roi y resta couché, sur un sopha, près de trois quarts d'heure, entouré de plusieurs ministres étrangers et de personnes de sa cour. Il est impossible de porter plus loin que ce prince ne fit alors, la sérénité, le sang-froid, le courage tranquille; il ne témoigna aucune inquiétude sur sa vie; toutes ses facultés et

(1) Après la mort de Charles XII, roi de Suède, le sénat s'étant emparé de l'autorité souveraine, il s'éleva deux partis: l'un des *bonnets*, et l'autre des *chapeaux*. Le premier étoit entretenu par la Russie, qui vouloit avoir la même influence en Suède qu'en Pologne, et l'autre par la France, qui vouloit rétablir la couronne de Suède dans son ancienne dignité. Celui-ci prévalut enfin dans la révolution de 1772.

son entretien se tournèrent vers les effets de cet attentat, et sur l'impression qu'il produiroit en Europe. Il sembloit le considérer comme un nouveau titre qu'il acquéroit à la gloire et à l'amour de ses sujets; et c'est un fait très constant qu'il lui échappa de dire gaîment : *Ce Brissot va bien jaser sur cet évènement.* (*Voyez* le 29 mars, jour de la mort de Gustave.)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1577, *le* 16 *mars*, Mort de Jean Hennuyer, évêque de Lisieux.

Jean Hennuyer, dominicain, avoit été précepteur du père de Henri IV, confesseur de Henri II, et évêque de Lodève. Devenu évêque de Lisieux, il y avoit déjà douze ans qu'il gouvernoit ce diocèse, lorsqu'à l'époque de la Saint-Barthélemi, le lieutenant du roi de sa province vint lui communiquer l'ordre qu'il avoit reçu de faire égorger tous les calvinistes de Lisieux. Ce prélat, vraiment digne de sa place, et dont le nom ne périra jamais, s'y opposa, et donna au commandant acte de son opposition. Le roi, loin de le blâmer, donna à sa fermeté les éloges qu'elle méritoit; et sa clémence, plus efficace que ses sermons, les livres et les soldats, changea le cœur et l'esprit des calvinistes, qui firent presque tous abjuration entre ses mains.

M. L. S. Mercier, membre de l'Institut, a fait un *drame* dont Hennuyer est le héros.

L'an 1778, *le* 16 *mars*, Première représentation d'Irène, dernière tragédie de Voltaire.

Voltaire avoit quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il fit représenter cette tragédie, dans laquelle il y a encore quelques instans d'intérêt. Mais au fond, la fable de cette pièce a l'irremédiable inconvénient de mettre les personnages principaux dans une situation dont ils ne peuvent pas sortir.

C'étoit la première fois que l'auteur avoit occasion de peindre les mœurs du Bas-Empire et la cour bysantine : c'étoit un cadre neuf au théâtre ; car on doit compter pour rien l'Andronic de Campistron, non qu'il soit sans intérêt, mais parce que l'auteur semble ne s'être pas même douté que la tragédie dût peindre des mœurs. C'est toujours un avantage pour le grand talent d'avoir à crayonner des mœurs nouvelles, quelques difficultés qu'elles présentent ; mais il faut qu'il ait tous ses moyens. Etoit-il possible que Voltaire les eût à quatre-vingt-quatre ans ? On doit plutôt s'étonner de trouver dans cette tragédie quelques morceaux qui rappellent le talent de l'auteur. On applaudit beaucoup à la première représentation un fort beau vers du rôle de Léonce, en réponse à Comnène, qui lui reprochoit sa morale comme un préjugé :

La voix de l'univers est-elle un préjugé ?

Les rapides révolutions de Bysance parurent heureusement exprimées dans ces vers qui ont du nombre, de la précision et de l'élégance :

Vingt fois il a suffi, pour changer tout l'Etat,
De la voix d'un pontife ou du cri d'un soldat.

. . . . . .

Nous avons vu passer ces ombres fugitives,
Fantômes d'empereurs élevés sur ces rives,
Tombant du haut du trône en l'éternel oubli,
Où leur nom d'un moment se perd enseveli.

D'autres vers étonnèrent par le coloris poétique : celui-ci, par exemple, que dit Irène en parlant du mariage qui la fit impératrice, en la faisant si malheureuse :

On pare mes chagrins de l'éclat des grandeurs.

Et cet autre qui rend la même idée :

Je montai sur le trône au faîte du malheur.

Au reste Irène fut bientôt oubliée : « Mais on n'ou-
» bliera jamais, dit la Harpe, ce triomphe du génie,
» décerné sur le théâtre de Paris, à l'homme extraor-
» dinaire qui, sentant sa fin prochaine, étoit venu
» chercher la récompense de soixante ans de travaux ;
» et qui, sans finir comme Sophocle, par un chef-
» d'œuvre, méritoit comme lui de mourir sous les
» lauriers. » Ce fut à la troisième représentation d'Irène que ce triomphe fut décerné à Voltaire, sur le théâtre de Paris. (*Voyez* le 30 mars.)

L'an 1799, *le* 16 *mars*, Mort de Dussault.

Jean Dussault, de l'Académie des inscriptions, fut membre de la Convention nationale et du Conseil des anciens. Sa traduction de Juvénal est la meilleure que nous ayons ; les notes et le discours préliminaire sont très estimés. On a encore de lui un *Traité de la Passion du Jeu ;* l'auteur, avant de composer cet ouvrage, avoit renoncé au jeu, auquel il avoit été fort adonné ; il rapporte des exemples effrayans du malheur et des excès

causés par cette passion funeste; mais le livre est trop long et rempli de déclamations. On trouve des particularités intéressantes et curieuses sur le philosophe de Genève, dans un écrit de Dussault, intitulé : *Mes rapports avec J. J. Rousseau.*

HISTOIRE.

L'an 180, *le* 17 *mars*, Mort de l'empereur romain, Marc-Aurèle.

Marc-Aurèle (Antonin) dont le nom rappelle l'idée du plus vertueux des hommes et du meilleur des souverains, étoit d'une famille ancienne, et plus respectable encore par une probité héréditaire, que par les dignités. Son ame en se développant, ne parut sujète à aucune des passions qui amusent l'enfance et tyrannisent la jeunesse : il ne connut ni l'ivresse de la joie, ni l'abattement de la tristesse. Cette tranquillité d'ame détermina Antonin-le-pieux à le choisir pour son successeur. Après la mort de son bienfaiteur, il fut élevé à l'empire par le suffrage unanime de l'armée, du peuple et du sénat. Sa modestie lui inspira de la défiance, et ne se croyant pas capable de soutenir seul le fardeau de l'empire, il partagea le pouvoir souverain avec son frère Verus, gendre d'Antonin-le-Pieux. Le partage de l'autorité, qui fomente les haines, ne fit que resserrer les nœuds de leur amitié fraternelle; il sembloit qu'ils n'avoient qu'une ame, tant il y avoit de conformité dans leurs actions! Une police exacte, sans être austère, réforma les abus, et rétablit la tranquillité. L'Etat calme au dedans fut respecté au dehors; le sénat rentra dans la jouissance de ses anciennes prérogatives ; le fléau de la peste désola l'Empire; les volcans, les inondations,

les tremblemens de terre bouleversèrent le globe. Ces calamités multipliées firent naître aux Barbares le desir de se répandre dans les provinces. Marc-Aurèle se mit à la tête de son armée et marcha contre eux, les vainquit et les força de s'éloigner des frontières. Après qu'il eut puni les Quades et les Sarmates, il eut une guerre plus dangereuse à soutenir contre les Marcomans. Il falloit de l'argent pour fournir à tant de dépenses; il respecta la fortune de ses sujets, et il suffit à tout en faisant vendre les pierreries et les plus riches ornemens de l'Empire. Le succès de cette guerre fut long-tems douteux. Les Barbares, après avoir éprouvé un mélange de prospérités et de revers, furent plutôt subjugués par les vertus bienfaisantes du prince philosophe, que par ses armes. Marc-Aurèle ne confia pas à ses généraux le soin de cette expédition : il commanda toujours en personne, et donna partout des témoignages de cette intrépidité tranquille, qui marque le véritable héroïsme. On compara cette guerre aux anciennes guerres Puniques, parce que l'on fut exposé aux mêmes dangers, et que l'évènement en fut le même. Attentif à récompenser la valeur, il érigea des statues en l'honneur des capitaines de son armée, qui s'étoient le plus distingués. Son retour à Rome fut marqué par de nouveaux bienfaits : chaque citoyen fut gratifié de huit pièces d'or; tout ce qui étoit dû au trésor public fut remis aux particuliers; les obligations des débiteurs furent brûlées dans la place publique. Il s'éleva une sédition, qui troubla la sérénité de ces beaux jours. Cassius, qui fut proclamé empereur par les rebelles, fut massacré par eux. Tous les partisans obtinrent leur pardon, et s'en rendirent dignes par

leur repentir. Les papiers de ce chef de rebelles furent tous brûlés par l'ordre de Marc-Aurèle qui craignoit de connoître des coupables qu'il auroit été dans la nécessité de punir. Des professeurs de philosophie et d'éloquence furent établis à Athènes, et ils furent magnifiquement payés. Fatigué du poids de l'Empire, il s'associa son fils Commode, dont son amitié paternelle lui déguisoit les penchans vicieux, et ce choix aveugle fut la seule faute de gouvernement qu'on eût à lui reprocher. Il se retira à Lavinium, pour y goûter les douceurs de la vie privée, dans le sein de la philosophie, qu'il appelloit *sa mère*, comme il nommoit la cour *sa marâtre;* ce fut dans cette retraite qu'il s'écria : *Heureux le peuple dont les rois sont philosophes !* Importuné des honneurs divins qu'on vouloit lui rendre, il avoit coutume de dire : *La vertu seule égale les hommes aux dieux; un prince équitable a l'univers pour temple ; les gens vertueux en sont les prêtres et les sacrificateurs.* Il fut arraché de ses loisirs philosophiques, par la nouvelle que les Barbares avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire : il se mit à la tête de son armée; mais il fut arrêté dans sa marche par une maladie qui le mit au tombeau, l'an 180 : il étoit âgé de soixante et un ans, dont il avoit régné dix-neuf. Ses ouvrages de morale, dictés par le cœur, sont écrits avec une simplicité noble, qui fait le caractère du génie.

L'an 1641, *le* 17 *mars*, Aventure remarquable du maréchal de Fabert.

M. le maréchal de Fabert courant la poste, se re-

posoit à Clermont en Beauvoisis, en attendant les chevaux qui étoient en course.

Vers les deux heures du matin, le comte de Rantzeau, neveu du célèbre maréchal de ce nom, et Laquenay, capitaine de cavalerie, entrent dans sa chambre et se mettent à danser, en faisant beaucoup de bruit.

Fabert leur dit : « Messieurs, vous savez les usages; » la chambre est à moi; il y en a d'autres dans l'hôtel- » lerie, je vous prie de vous en accommoder. »

« Monsieur, répondit Rantzeau, dormez si vous » pouvez; pour moi, je veux me réjouir. »

Fabert, choqué de cette réponse, se leva en fureur. Rantzeau dit en riant : « L'affaire est sérieuse; « monsieur prend ses chausses. » A ces mots Fabert, en chemise et nus pieds, fondit sur lui l'épée à la main.

Rantzeau et Laquenay le mirent entr'eux, de sorte qu'il ne pût porter aucun coup à l'un qu'il ne fût blessé par l'autre.

Les gens de l'hôtellerie accoururent au bruit. En entrant, ils désarmèrent Laquenay, qui étoit près de la porte. Alors Fabert, quoique percé de quatorze coups d'épée, se jeta sur Rantzeau, le saisit au corps, le renversa, et lui mettant l'épée sur la gorge, dit : « Quel est ton nom ? Misérable de- » mande moi la vie, ou je te tue. » Il ne répondit point. L'hôte s'écria : « M. de Fabert, je le connois, » il s'appelle Rantzeau..... « Au nom de Fabert, Rantzeau dit : « Plut à Dieu que je fusse mort ! » qu'ai-je fait ? » « Sauvez-vous, jeune étourdi, » ajouta Fabert, et tâchez de nous dérober au châ-

» timent honteux que la justice réserve aux assas-» sins. »

On avoit eu la précaution de fermer les portes de l'auberge, et main forte arrivoit pour arrêter les coupables. M. de Fabert sollicita l'hôte pour qu'il favorisât leur évasion; il le refusa. Alors Fabert poussa la générosité jusqu'à leur indiquer les moyens de se sauver; et lorsqu'il fut guéri de ses blessures, il alla solliciter leur grâce à la cour, et le roi la lui accorda.

L'an 1677, *le* 17 *mars*, Prise de Valenciennes, qui depuis est restée à la France.

Cette, ville qui appartenoit alors à l'Espagne, fut prise d'assaut par un de ces événemens singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation française.

Louis XIV faisoit le siége en personne, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France. Vauban dirigeoit toutes les opérations.

On n'avoit pris encore aucun des dehors de la place; il falloit d'abord attaquer deux demi-lunes; derrière ces demi-lunes étoit un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé, coupé de plusieurs traverses; dans cet ouvrage à couronne étoit encore un autre fossé; il falloit, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'Escaut; ce bras franchi, on trouvoit encore un autre ouvrage qu'on nomme *pâté;* derrière ce pâté couloit le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille; enfin, la muraille étoit soutenue par de larges rem-

parts ; tous ces ouvrages étoient couverts de canons ; une garnison considérable préparoit une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'étoit l'usage que ces attaques se fissent toujours de nuit, afin de marcher aux ennemis sans en être aperçus, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour ; tous les maréchaux de France se récrièrent contre la proposition ; Vauban tint ferme : « Vous » voulez, dit-il, ménager le sang du soldat ; vous l'é- » pargnerez bien davantage quand il combattra de » jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre » qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme » il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre » l'ennemi, il s'attend toujours aux attaques de nuit, » nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra, » qu'épuisé des fatigues d'une veille, il soutienne » les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette » raison, que s'il y a dans cette armée des soldats de » peu de courage, la nuit favorise leur timidité ; » mais que pendant le jour l'œil du général inspire » la valeur, et élève les hommes au-dessus d'eux- » mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré tout le conseil.

A neuf heures du matin, les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne ; l'ordre étoit simplement de s'y loger, et c'étoit beaucoup ; mais quelques mousquetaires noirs ayant pé-

nétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui étoit dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres; dans le même tems, quelques mousquetaires gris y abordent par un autre endroit; les bataillons des gardes les suivent; on tue et on poursuit les assiégés; les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres; ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancèrent en foule; les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'étoit pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action; il étoit vraisemblable que des jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteroient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venoient à eux dans la rue; qu'ils y périroient, ou que la ville alloit être pillée; mais ces jeunes gens, conduits par une cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes, et tandis que les troupes qui venoient, se formoient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparoient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étoient dans la rue; on donnoit des otages de part et d'autre; le conseil de ville s'assembloit; on députoit vers le roi; tout cela se faisoit sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître.

La possession de cette place lui fut confirmée à la paix de Nimègue, en 1678.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1680, *le* 17 *mars*, Mort du duc de la Rochefoucaud.

François, duc de la Rochefoucaud, auteur du livre des *Maximes*, fut également célèbre par sa valeur et par son esprit. Etant entré, à l'instigation de la duchesse de Longueville, dans les querelles de la Fronde, il se signala principalement dans le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, où il reçut un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque tems la vue; c'est alors qu'il dit ces vers si connus, tirés de la tragédie d'*Alcyonée* :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurois faite aux Dieux.

Après sa rupture avec madame de Longueville qui l'avoit trahie, il parodia ainsi ces vers :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

Lorsque ces querelles furent assoupies, le duc de la Rochefoucaud ne songea plus qu'à jouir des doux plaisirs de l'amitié et de la litterature. Sa maison étoit le rendez-vous de tout ce que Paris et Versailles avoient d'ingénieux, tels que les Sévigné, les Lafayette, les Racine, les Boileau.

« C'est l'homme le plus aimable que j'aie jamais » vu, disoit madame de Sévigné..... J'ai vu son » cœur à découvert dans cette cruelle aventure (la mort » du chevalier de Marsillac, son petit-fils, tué au

» passage du Rhin). Il est au premier rang de tout ce » que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit » et son agrément. »

On croit être témoin soi-même de la mort du duc de la Rochefoucaud, en lisant le récit suivant :

Vendredi 15 mars 1680.

« Je crains bien pour cette fois, que nous ne perdions M. de la Rochefoucaud. Sa fièvre a continué ; » il reçut hier Notre-Seigneur ; mais son état est une » chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé » pour sa conscience, voilà qui est fait ; mais, du reste, » c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est » question : il n'en est pas effleuré, il n'en est pas » troublé ; il entend plaider devant lui la cause des » médecins, du frère Ange et de l'Anglais (1), d'une » tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; je reviens » à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

» Il ne voyoit point hier matin madame de la » Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit » Notre-Seigneur : il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement » qu'il a fait des réflexions toute sa vie : il s'est approché de telle sorte ces derniers momens, qu'ils » n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. M. de » Marsillac (son fils) arriva avant-hier à minuit, si » comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas » autrement pour moi. Il fut long-tems à se faire un

(1) Médecin anglais, nommé Talbot.

» visage et une contenance ; il entre enfin, et trouve » M. de la Rochefoucaud dans cette chaise, peu dif- » férent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de » Marsillac qui est son ami, de tous ses enfans, on fut » persuadé que le dedans étoit troublé ; mais il n'en » parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. » Ce fils ressortit pour crever.....

Dimanche 17 mars 1680.

» Quoique cette lettre, continue madame de Sévi- » gné, ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher » de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que » M. de la Rochefoucaud est mort cette nuit. J'ai la » tête si pleine de ce malheur et de l'extrême affliction » de notre pauvre amie (madame de la Fayette), qu'il » faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de » l'Anglais avoit fait des merveilles; toutes les espé- » rances de vendredi étoient augmentées. On chantoit » victoire : la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la » fièvre moindre, des évacuations salutaires. Dans cet » état, hier à six heures il tourna à la mort. Tout d'un » coup les redoublemens de fièvre, l'oppression, des » rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreuse- » ment; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne » fût point abattu de saignées, il n'a fallu que quatre » ou cinq heures pour l'emporter ; et à minuit il a rendu » l'ame entre les mains de M. de Condom. (Bossuet.) » M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment. Il » est dans une affliction qui ne peut se représenter. » Cependant il retrouvera le roi et la cour; toute sa » famille se retrouvera à sa place; mais où madame de » la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle so-

» ciété, une pareille douceur, un agrément, une con-
» fiance, une considération pour elle et pour son fils?
» Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre,
» elle ne court point les rues. M. de la Rochefoucaud
» étoit sédentaire aussi : cet état les rendoit nécessaires
» l'un à l'autre; et rien ne pouvoit être comparé à la
» confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y,
» ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire
» une perte plus considérable, et dont le tems puisse
» moins consoler. »

Trois jours après la mort de la Rochefoucaud, madame de Sévigné écrit encore à sa fille, et continue sa lettre par ces mots si touchans :

« Il est enfin mercredi, et M. de la Rochefoucaud
» est toujours mort..... »

On a de la Rochefoucaud, 1°. des *Mémoires de la Régence d'Anne d'Autriche* : c'est un tableau fidèle de ces tems orageux, peint par un peintre qui avoit été lui-même acteur; 2°. des *Réflexions* et des *Maximes*, réimprimées plusieurs fois. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'amour-propre est le mobile de tout, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. Ce petit recueil, écrit avec cette finesse et cette délicatesse qui donne tant de prix au style, accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif et précis.

L'an 1741, *le* 17 *mars*, Mort de Jean-Baptiste Rousseau.

Le nom de Rousseau a été rendu célèbre par deux grands personnages; l'un est Jean-Baptiste,

le chef des poètes lyriques, et l'autre Jean-Jacques le philosophe. Celui dont il s'agit ici est Jean-Baptiste Rousseau, plein d'enthousiasme, de verve, de force, surtout sensible à l'harmonie, et y rendant le lecteur sensible par la satisfaction continuelle que donnent à l'oreille un choix d'expressions toujours sonores, et la richesse constante de la rime. Ce mérite de versification et de mécanisme, poussé au degré de perfection où il est dans Rousseau, se fait sentir à l'âme, indépendamment même des idées et des images, dans ces vers :

Qui pourra, grand Dieu ! pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable,
Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux!

Et dans ces deux beaux vers de la Henriade :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Mettons à part ce qu'expriment ces vers, et n'en considérons que le mécanisme. Dans l'un et dans l'autre exemple, ces deux mots de quatre syllabes, qui terminent si pompeusement le vers, et qui riment ensemble si richement, ont par eux-mêmes quelque chose d'imposant; et dans le premier exemple, ces deux grands vers tombant par distique, et succédant à deux petits vers croisés, ont de plus un mérite de contraste et de variété qui plaît à l'oreille et à l'imagination, et qui termine la strophe avec une imposante dignité. Citons une strophe entière, pour montrer à la fois tous ces avantages ;

Celui devant qui le superbe,
Enflé d'une vaine splendeur,

Paroit plus bas dans sa grandeur,
Que l'insecte caché sous l'herbe ;
Qui bravant du méchant le faste couronné,
Honore la vertu du juste infortuné.

Nous insistons sur cette perfection du mécanisme de la versification, parce que c'est le mérite caractéristique de Rousseau : il dit très bien, mais on l'accuse de penser peu; il y a néanmoins des strophes où la poésie la plus brillante orne la philosophie la plus profonde :

Ce vieillard, qui d'un vol agile
Fuit, sans jamais être arrêté,
Le tems, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore les faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit :
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître
A mesure qu'il le produit.

Ces deux vers :

Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,

sont au nombre des plus beaux qu'on ait faits dans aucune langue. *L'immobile éternité* est une des figures les plus heureusement hardies qu'on ait jamais employées, et le contraste du *tems mobile* la rend encore plus frappante.

La Harpe a trop rabaissé *l'Ode à la Fortune*, si admirée autrefois ; mais il a fait voir que si cette ode a de grande beautés, elle a aussi bien des défauts et des négligences.

Rousseau sera toujours notre modèle pour l'ode

pindarique, pour le dithyrambe, pour ce genre qui exige des transports, et qui permet des écarts au moins apparens.

Rousseau a aussi des morceaux agréables dans le genre anacréontique, tels que *l'Ode à une Veuve*, et la chanson pastorale si connue :

> Sortez de vos retraites,
> Accourez, dieu des bois, etc.

Mais un genre dans lequel il est incontestablement supérieur, c'est la cantate : celle de *Circé* réunit, dans le degré de la perfection, tous les grands caractères de la poésie ; et quel charme dans celles d'*Adonis*, de *Diane*, de *l'Hymen* !

« Ses *Cantates*, dit La Harpe, sont des morceaux » achevés : c'est un genre de poésie dont il a fait présent » à notre langue, et dans lequel il n'a ni modèle ni » imitateur ; c'est là qu'il paroît avoir eu le plus de » souplesse et de flexibilité ; il sait choisir ses sujets, » les diversifier et les remplir. Ce sont des morceaux » peu étendus, mais finis. Le récit est toujours » poétique, les couplets sont toujours élégans, quelquefois même gracieux. Plusieurs de ces poésies » qu'on peut appeler galantes, sont de nature à être » comparées aux vers lyriques de Quinault. Rousseau » a moins de sentiment et de délicatesse, mais sa versification est bien plus soutenue et bien plus forte. » La cantate de *Circé* est un morceau à part : elle a » toute la richesse et l'élévation de ses plus belles odes, » avec plus de variété. C'est un des chefs-d'œuvre de » la poésie française. »

Nous ne parlerons pas des comédies de Rousseau,

qui furent oubliées dès leur naissance ; mais s'il manquoit de talent pour la comédie, il en avoit un bien décidé pour l'épigramme. Chez la plupart des autres auteurs, tout est sacrifié au trait qui fait la pointe de l'épigramme ; dans celles de Rousseau, rien n'est jamais négligé ; ce qui les distingue, c'est le fini des détails, et toujours la richesse de la rime.

C'est dans ses épigrammes seulement, que Rousseau a fait un usage heureux du style marotique, si déplacé, si insignifiant dans ses épîtres et dans ses allégories. Le style marotique est la langue propre de la plaisanterie et de la naïveté ; ce n'est qu'un jargon dans les choses raisonnables et sérieuses.

Il n'y a ni mérite ni agrément à venir nous dire :

Donc si Phœbus ses échecs vous adjuge,
Pour bien juger, consultez tout bon juge ;
Pour bien jouer, hantez les bons joueurs ;
Surtout craignez le poison des loueurs,
Acostez-vous de fidèles critiques,

après que Boileau a dit si sensément, si élégamment :

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise, et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se veut cacher.

L'an 1708, éclata la malheureuse affaire des couplets. Rousseau fut condamné, par arrêt du 7 avril 1712, au bannissement perpétuel, non pas comme auteur des couplets, mais comme calomniateur et suborneur de témoins. Il paroît en effet, qu'il avoit suborné le nommé Guillaume Arnould, pour déposer contre Saurin, qu'il vouloit faire regarder comme

l'auteur des couplets. Rousseau, livré par ce malheur à la merci des bienfaiteurs, en eut et en perdit plusieurs, soit par leur faute, soit par la sienne; il se retira d'abord en Suisse, où le comte du Luc, ambassadeur de France, lui rendit la vie douce et agréable; c'est à lui que Rousseau adresse cette belle ode.

Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, etc.

« Pour l'ensemble et pour le style, je ne connois » rien dit, la Harpe, de supérieur à cette ode. »

Rousseau eut ensuite l'honneur d'être accueilli du prince Eugène, qui lui retira sa faveur au bout de trois ans. Après cette disgrâce, le duc d'Aremberg lui donna sa table à Bruxelles; et en partant en 1733, pour aller faire la guerre en Allemagne, il lui fit une pension de 1,500 livres, bienfait que Voltaire lui fit perdre par les plaintes justes ou injustes qu'il porta contre lui au duc d'Aremberg. Quand ces plaintes auroient été justes, il est fâcheux d'avoir raison d'une manière qui enlève à un homme tel que Rousseau sa subsistance.

Le comte du Luc et M. de Senozan, le firent venir secrètement à Paris, dans l'espérance d'avancer la fin de son bannissement; mais toutes les tentatives furent inutiles. Après trois mois de séjour à Paris, Rousseau fut obligé de retourner à Bruxelles, où il mourut.

« Que ceux qui oseroient croire encore, dit M. Palissot, que ce poète fut véritablement l'auteur des couplets, interrogent leur propre cœur, et qu'ils pèsent la persévérance généreuse avec laquelle Rousseau se refusa constamment à tous les moyens honteux de rentrer

dans sa patrie. Qu'ils lisent ce qu'il écrivoit au baron de Breteuil : « Vous savez quels sont mes sentimens, » et que des grâces et des accommodemens ne con- » viennent qu'à des fripons, et non à un honnête » homme injustement opprimé ; j'aimerois mieux être » mort que de sortir d'oppression par une honte qui » seroit irréparable.... J'aime bien la France, mais » j'aime encore mieux mon honneur et la vérité. » Quelque destinée que l'avenir me prépare, je dirai » comme Philippe de Commines : *Dieu m'afflige,* » *il a ses raisons ;* mais je préférerai toujours la con- » dition d'être malheureux avec courage, à celle d'être » heureux avec infamie. »

« Que ces mêmes personnes, continue M. Palissot, songent que Rousseau a tenu le même langage dans ces momens terribles où l'homme, n'ayant plus rien à perdre, semble au-dessus de toute crainte et de tout déguisement ; qu'enfin ces mêmes personnes songent encore qu'un des plus irréconciliables ennemis de Rousseau, que Boindin, outragé lui-même dans ces couplets, a protesté jusqu'à sa mort que Rousseau n'en étoit pas l'auteur ; et nous osons croire que nos lecteurs n'en seront pas moins persuadés que nous.

» Ce qui nous confirme encore dans cette opinion, c'est que ces couplets si malignement vantés, ne sont en effet qu'un tissu d'injures grossières, presque dénuées d'esprit, et qu'on y voit tout au plus une imitation maladroite de cette singulière richesse de rimes que Rousseau affectoit quelquefois, et qu'il est si facile de contrefaire.

» La cause qui a pu jeter si long-tems du pyrrhonisme sur cette malheureuse histoire, il faut l'avouer, c'est

que Rousseau, intérieurement convaincu de son innocence, mais effrayé des suites de l'accusation répandue sourdement contre lui, crut imprudemment qu'il ne pouvoit se laver du soupçon d'avoir fait les couplets, qu'en faisant connoître celui que, par un sentiment de persuasion intime, et des vraisemblances très fortes, il avoit lieu d'en regarder comme l'auteur. D'accusé, il devint mal à propos accusateur; il ne sentit point que les preuves légales lui manquoient; et dans l'impossibilité où il se trouva de les fournir, il fut justement condamné, moins comme auteur des couplets, que parce qu'il avoit employé des moyens illégitimes pour les attribuer au plus violent de ses ennemis (Saurin), et à l'homme qu'il soupçonnoit de les avoir faits. »

J.-B. Rousseau étoit né le 6 avril 1671; il avoit été reçu membre de l'Académie des inscriptions en 1701.

L'épitaphe que lui composa Piron est assez juste:

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau:
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié:
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

L'an 1746, *le* 17 *mars*, Mort du président Bouhier.

Jean Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, naquit dans cette ville le 17 mars 1673. Ses talens pour les lettres, les langues et la jurisprudence, se développèrent de bonne heure. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1727.

Ce fut Voltaire qui lui succéda en 1746. « M. le

» président Bouhier, dit-il, dans son discours de » réception, faisoit ressouvenir la France de ces tems » où les plus austères magistrats, consommés comme » lui dans l'étude des lois, se délassoient des fatigues » de leur état, dans les travaux de la littérature. Il » étoit très savant, mais il ne ressembloit pas à ces » savans insociables et inutiles, qui négligent l'étude » de leur propre langue, pour savoir imparfaitement » des langues anciennes; qui se croient en état de » mépriser leur siècle, parce qu'ils se flattent d'avoir » quelques connoissances des siècles passés; qui se » récrient sur un passage d'Eschyle, et n'ont jamais » eu le plaisir de verser des larmes à nos spectacles.

» Il traduisit le poème de Pétrone sur la Guerre » civile. . . il exerça aussi ses talens sur l'hymne à » Vénus, sur Anacréon, pour montrer que les poètes » doivent être traduits en vers: c'étoit une opinion » qu'il défendoit avec chaleur; et on ne sera pas étonné » que je me range à son sentiment. »

Voltaire parloit ainsi dans un discours de réception, où il est d'usage de louer son prédécesseur. Dans la liste des écrivains du siècle de Louis XIV, où il ne devoit plus que la vérité, il ajoute cette vérité fâcheuse: *Mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile* de traduire en vers les bons poètes; elle n'a encore réussi qu'à M. Delille.

Le président Bouhier a traduit en société avec l'abbé d'Olivet, *les Tusculanes* de Cicéron; il a laissé des dissertations sur Hérodote, et quelques autres ouvrages d'érudition et de jurisprudence.

Il conserva, durant une longue maladie et jusqu'à sa dernière heure, une sérénité religieuse et philosophi-

que. Voyant entrer le P. Oudin, jésuite, son ami, il lui rappela en badinant ces vers d'Horace, qui faisoient une juste allusion à la négligence habituelle des vêtemens de ce religieux :

Rusticiùs tonso toga defluit, et malè laxus
In pede calceus hæret.

S'étant approché de lui à ses derniers momens, le P. Oudin lui trouva l'air de quelqu'un qui médite profondément, et lui demanda ce qui l'occupoit : Bouhier lui fit signe de ne le pas troubler ; le P. Oudin insista, et Bouhier fit un effort pour prononcer : *J'épie la mort.*

L'an 1808, *le* 17 *mars*, un décret de Sa Majesté l'Empereur Napoléon établit et organise l'Université impériale, et lui confie l'enseignement public dans tout l'Empire.

Par décret du même jour, M. de Fontanes, président du Corps-Législatif, est nommé grand-maître de l'Université ; M. Villaret, évêque de Casal, est nommé chancelier ; et M. Delambre, secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, est nommé trésorier de ladite Université.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 965, *le* 17 *mars*, Mort du pape Léon VIII.

Léon VIII fut élu le 22 novembre 963, pour succéder à Jean XII, dans le concile qui déposa ce dernier. Avant son élection, il étoit simple laïc ; il eut pour compétiteur Benoît V, qui n'a jamais été reconnu, et pour successeur Jean XIII.

HISTOIRE.

L'an 1154, *le* 18 *mars*, Divorce de Louis le jeune et d'Eléonore d'Aquitaine.

La cause de ce divorce fut aussi singulière que les suites en furent désastreuses pour la France.

Nos rois de la première et seconde race, et même les premiers rois de la troisième portoient leurs cheveux dans toute leur longueur, épars et flottans sur les épaules; ils laissoient également croître leur barbe, et la portoient aussi longue qu'elle pouvoit l'être. Vers la fin du onzième siècle, Guillaume, archevêque de Rouen, fit statuer, dans un concile, « que ceux qui porteroient de longs cheveux, se-» roient exclus de l'église pendant leur vie, et qu'on » ne prieroit point pour eux après leur mort. » Le roi Louis VII voulut donner à ses sujets l'exemple de la soumission au réglement du concile; non-seulement il raccourcit ses cheveux, mais même il se fit raser la barbe.

Eléonore d'Aquitaine, qu'il avoit épousée, princesse vive, légère, badine, le railla sur ses cheveux courts et son menton rasé; il lui répondit qu'il ne falloit point plaisanter sur de pareilles matières. Une femme qui commence à trouver son mari ridicule, ne tarde guères à devenir galante, pour peu qu'elle soit née avec des dispositions à l'être. Louis VII étant parti pour la seconde croisade, Eléonore voulut le suivre, soit par amour pour lui, soit qu'il fût de

la bienséance de ces tems-là d'accompagner son mari dans de telles aventures.

Louis le jeune, soupçonneux, comme tous les esprits foibles, avoit sur la conduite de la reine des inquiétudes d'un mari vulgaire : il s'alarmoit des empressemens que le prince d'Antioche avoit pour elle; il la soupçonnoit même d'oublier les fatigues d'un si long voyage, avec un jeune Turc nommé Saladin. « Mais de ces choses-là, dit naïvement Mézerai, » on en dit souvent plus qu'il n'y en a ; et quelque- » fois aussi il y en a plus qu'on n'en sait. »

Au retour de la croisade, Louis fit des reproches très piquans à Eléonore ; elle y répondit avec beaucoup de hauteur, et finit par lui proposer le divorce, ajoutant, dit Mézerai, qu'elle en avoit un moyen, en ce qu'on l'avoit trompée ; *qu'elle avoit cru se marier à un roi, et qu'elle n'avoit épousé qu'un moine.*

L'Abbé Suger suspendit quelque tems ce funeste divorce ; mais sitôt que ce sage ministre eut les yeux fermés, les prélats assemblés par l'ordre du roi, à Beaugency, prononcèrent la nullité de ce triste mariage.

« Louis le jeune ne croyoit pas, dit le père d'Or- » léans, qu'il y eût un prince assez peu délicat pour » prendre une femme décriée, et dont il avoit eu » deux filles ; mais il se trompa. »

Eléonore épousa, six semaines après, Henri, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot la Guyenne et le Poitou (1) : de là vinrent

(1) Il est dû quelque estime à la bonne foi avec laquelle Louis rendit à Eléonore d'Aquitaine toutes les provinces qu'elle lui avoit apportées en mariage.

ces guerres qui ravagèrent la France pendant trois cents ans ; il périt plus de trois millions de Français, parce qu'un archevêque s'étoit fâché contre les longues chevelures, parce qu'un roi avoit raccourci la sienne, et s'étoit fait raser la barbe, et parce que sa femme l'avoit trouvé ridicule avec des cheveux courts et un menton rasé.

L'an 1302, *le* 18 *mars*, Ordonnance du roi Philippe-le-Bel, qui fixe à Paris le parlement jusqu'alors ambulatoire.

L'an 1314, *le* 18 *mars*, On brûle, sur la place Dauphine, Jacques de Molay, grand-maître des Templiers.

Un des points les plus importans de notre histoire est la destruction de l'ordre des Templiers. L'an 1307, sur la dénonciation d'un bourgeois de Beziers et d'un templier apostat, détenus tous les deux en prison pour crime, Philippe le-Bel, roi de France, fit arrêter tous les chevaliers le même jour, et s'empara du Temple à Paris, et de tous leurs titres.

Les accusations dont on les chargeoit étoient d'une atroce absurdité. Comment s'imaginer, en effet, que des religieux fussent à la fois athées et sorciers ; qu'ils crachassent sur le crucifix, et qu'ils adorassent une tête de bois dorée et argentée, qui avoit une grande barbe? Quand de pareils aveux échappent dans la torture, ils prouvent seulement combien est barbare l'usage de la question.

On croira plus aisément que leurs plus grands crimes furent leurs richesses, leur puissance, une sorte d'indépendance de tout gouvernement, et quelques séditions qu'ils avoient excitées en France, au sujet d'une altération des monnoies, à laquelle ils avoient beaucoup perdu. On les accusoit aussi d'avoir fourni de l'argent à Boniface VIII, pendant ses démêlés avec Philippe-le-Bel; et Philippe-le-Bel étoit implacable dans ses vengeances.

Cinquante-neuf chevaliers furent brûlés vifs à Paris, à la porte Saint-Antoine, tous protestant de leur innocence, tous retractant les aveux que les tortures leur avoient arrachés. Le grand-maître, Jacques de Molay, égal par sa dignité aux souverains, Guy, frère du dauphin d'Auvergne, furent brûlés sur la place Dauphine; ils prirent Dieu à témoin tant qu'ils purent parler, et on rapporte que le grand-maître cita au tribunal de Dieu, le pape dans quarante jours, et le roi dans l'année : aucun des deux ne passa ce terme : *Si a casu, miremur; si a Deo, vereamur,* dit Juste-Lipse.

M. Raynouard s'est habilement servi de ces traditions populaires, dans le beau récit qui termine sa tragédie des Templiers. C'est le connétable Gaucher de Châtillon qui fait ce récit à Philippe-le-Bel et à la reine Jeanne de Navarre :

Un immense bûcher dressé pour leur supplice,
S'élève en échafaud; et chaque chevalier
Croit mériter l'honneur d'y monter le premier.
Mais le grand-maître arrive : il monte, il les devance;
Son front est rayonnant de gloire et d'espérance;

Il lève vers les cieux un regard assuré :
Il prie ; et l'on croit voir un mortel inspiré.
D'une voix formidable, aussitôt il s'écrie :
« Nul de nous n'a trahi son Dieu ni sa patrie ;
» Français, souvenez-vous de nos derniers accens :
» Nous sommes innocens, nous mourons innocens.
» L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste ;
» Mais il est dans le ciel un tribunal auguste,
» Que le foible opprimé jamais n'implore en vain,
» Et j'ose t'y citer, ô pontife romain !
» Encore quarante jours.... je t'y vois comparoître. »
Chacun en frémissant écoutoit le grand-maître.
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi
Quand il dit : « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi !
» Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée :
» Au tribunal de Dieu, je t'attends dans l'année. »

(*Au roi.*)

Les nombreux spectateurs, émus et consternés,
Versent des pleurs sur vous, sur ces infortunés.
De tous côtés s'étend la terreur, le silence.
Il semble que du ciel descende la vengeance.
Les bourreaux interdits n'osent plus approcher ;
Ils jettent en tremblant le feu sur le bûcher,
Et détournent la tête... Une fumée épaisse
Entoure l'échafaud, roule et grossit sans cesse.
Tout à coup le feu brille : à l'aspect du trépas,
Ces braves chevaliers ne se démentent pas.
On ne les voyoit plus, mais leurs voix héroïques
Chantoient de l'Eternel les sublimes cantiques ;
Plus la flamme montoit, plus ce concert pieux
S'élevoit avec elle, et montoit vers les cieux.
Votre envoyé paroît, s'écrie... Un peuple immense
Proclamant avec lui votre auguste clémence,
Au pied de l'échafaud... soudain s'est élancé....
Mais il n'étoit plus tems.... les chants avoient cessé.

« On ne sait, dit Bossuet, s'il n'y eut pas plus » d'avarice et de vengeance dans cette exécution que » de justice. »

Mariana, Vertot, et presque tous les écrivains ont pensé de même.

La dépouille des Templiers fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (les chevaliers de Malte) ; ils n'eurent que les bénéfices, le roi en eut l'argent : il se fit d'abord donner deux cent mille livres, somme alors immense.

Louis-le-Hutin, son fils, en demanda encore soixante mille. On convint qu'il auroit les deux tiers de l'argent des Templiers, les meubles de leurs maisons, les ornemens de leurs églises, et tous les revenus échus depuis le 13 octobre 1307, époque de leur détention, jusqu'en l'année 1314, époque du supplice des derniers Templiers. Cet ordre militaire avoit duré depuis 1118 jusqu'en 1312, qu'il fut aboli par le concile de Vienne. La conservation des Lieux-Saints, dont les premiers Croisés s'étoient rendus maîtres, et la nécessité de défendre les pélerins qui abondoient de toutes parts à Jérusalem, donnèrent lieu à cet établissement, lequel fut fondé par neuf chevaliers français qui avoient suivi Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte.

L'an 1793, *le* 18 *mars*, le général Dumouriez est battu à Nerwinde, par le prince de Cobourg.

La victoire de Nerwinde, en 1693, avoit terminé glorieusement la carrière militaire du maréchal de Luxembourg. La défaite du général républicain fut le terme de ses prospérités. La fidélité de l'histoire

oblige cependant de remarquer que Dumouriez, vainqueur par son centre et par sa droite, bivaqua sur le champ de bataille, et n'apprit qu'avec le plus vif étonnement, la retraite de sa gauche, commandée par le péruvien Miranda, dont la conduite inexplicable lui arracha la victoire.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1781, *le* 18 *mars*, Mort de Turgot, contrôleur général des finances.

Anne-Robert-Jacques Turgot, marquis de l'Aulne, avoit reçu de la nature, comme son père et comme son frère aîné, président à mortier au parlement de Paris, un avantage qu'elle ne prodigue pas, celui d'une belle physionomie, qui inspiroit d'abord le respect et la confiance.

Il étoit né à Paris le 10 mai 1727. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, il ne borna pas son amour pour l'étude aux sciences regardées comme propres à l'Eglise; personne ne saisit plus promptement et plus utilement la chaîne qui lie toutes les connoissances humaines, et ne poussa plus loin l'ambition de savoir; l'énumération de tout ce qu'il apprit et de tout ce qu'il voulut apprendre n'auroit point de bornes; il suffit de dire qu'initié aux plus secrets et aux plus profonds mystères de toutes les sciences, il n'y en eut qu'une seule sur laquelle il fut obligé de se contenter des notions générales, et que ce fut dans sa sensibilité qu'il trouva un obstacle invincible à des progrès ultérieurs; cette science, c'est l'anatomie.

Le célèbre Rouelle lui apprit la chimie, et n'a pas fait de meilleur écolier, ou plutôt cet écolier fut un grand maître. Astronome et observateur, il découvrit une comète dans la constellation d'Orion, en janvier 1760; il en avertit M. l'abbé de la Caille, qui l'observa le 8 et le 16 du même mois.

Que n'a-t-il pas fait, et que n'avoit-il projeté dans tous les genres? Le secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans son éloge, donne une liste des principaux ouvrages qu'il a composés entièrement, ou ébauchés, ou simplement commencés, mais dont on a des fragmens ou de simples plans; ces plans et ces fragmens donnent l'idée des connoissances les plus vastes et les plus sûres; on conçoit à peine qu'ils soient le fruit des loisirs d'un homme occupé d'objets plus importans, et qui n'a pu être savant et homme de lettres que par intervalles, et pour ainsi dire par délassement.

Ses connoissances littéraires étoient aussi variées et aussi étendues que ses notions dans les sciences. Métaphysicien, il a fourni à l'encyclopédie l'article *existence*; grammairien et philologue, il a fourni l'article *étymologie*; physicien, l'article *expansibilité*; jurisconsulte et politique, les articles *foire* et *fondation*.

Il avoit traduit de l'hébreu la plus grande partie du Cantique des Cantiques; du grec le commencement de l'Iliade; du latin une multitude de fragmens de Cicéron, de César, d'Ovide, de Sénèque, les sept premiers chapitres des Annales de Tacite, plusieurs odes d'Horace en vers français, une partie du premier livre des Géorgiques, avec le commencement du

quatrième, et les églogues de Virgile, le tout en vers français métriques, c'est-à-dire en grands vers non rimés, dont les pieds sont formés de syllabes longues et brèves, comme dans la poésie des Grecs et des Romains; tentative faite plusieurs fois en français, et toujours sans succès.

Turgot, outre les langues savantes que nous venons de nommer, savoit l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol. C'est à lui que nous devons la connoissance des poésies erses; c'est lui qui a traduit, d'après Macpherson, les premiers poèmes d'Ossian que nous ayons connus; il les a publiés dans le *Journal étranger*, avec des réflexions sur la poésie des peuples sauvages. Il a traduit encore plusieurs morceaux d'Addison, dans le Spectateur, un volume presque entier de l'histoire des Stuarts, de David Hume, diverses Dissertations politiques du même auteur, les Considérations de *Josias Tucka*, sur les guerres entreprises pour favoriser, étendre ou assurer le commerce; quelques morceaux de Johnson, quelques-uns de Shakespeare, la Prière universelle de Pope, et le commencement de l'Essai sur l'Homme.

Il a aussi traduit la plus grande partie du premier chant de la Messiade de Klopstock, des morceaux choisis de la Mort d'Abel de Gessner, le premier livre entier de ses Idylles, imprimé avec les autres pièces du même auteur, traduit par M. Huhert, et publiées avec une préface générale, qui est de Turgot.

Il réfuta le système du docteur Berkeley, évêque de Cloyne, sur l'existence des corps; celui de Maupertuis, sur les langues, dont ce savant prétendoit soumettre la formation à des procédés géométriques.

Un Traité de géographie politique, et une suite de discours sur l'Histoire universelle, devoient par leur union se prêter un secours mutuel ; il n'en reste que le plan et quelques fragmens.

Ayant perdu son père en 1751, il quitta l'habit ecclésiastique, fut en 1752 substitut de M. le procureur général, et la même année conseiller au parlement, et peu de tems après maître des requêtes. Alors les objets de jurisprudence, d'administration, d'économie politique, furent ceux qui l'occupèrent, sinon tout entier, du moins principalement. Il étudia la doctrine de Quesnay ; et la plus tendre amitié l'unit avec M. de Gournay ; en 1755 et 1756, il accompagna ce dernier dans les tournées qu'il faisoit en qualité d'intendant du commerce, dans plusieurs provinces du royaume. Il voyagea dans la Suisse, dans le pays de Vaud, dans l'Alsace, observant en naturaliste, et plus encore en homme d'Etat ; fit des notes et des mémoires sur l'agriculture, les productions, le commerce et les fabriques des lieux qu'il avoit parcourus.

Nommé à l'intendance de Limoges, en 1761, il fut aimé, quoiqu'intendant, et cet éloge pourroit suffire ; mais il fut aimé, parce qu'il fut tout ce que devoit être un intendant. Son nom sera béni à jamais dans cette province qu'il a entièrement revivifiée, qu'il a délivrée du fardeau des impositions, du fardeau de la corvée, autre imposition arbitraire, enfin qu'il a enrichie et traversée de plus de cent cinquante lieues d'excellentes routes dans le pays le plus montagneux, avec la dépense la plus modique et la plus également supportée.

On s'attache par ses bienfaits, on aime ceux à qui

on a fait du bien, parce qu'on se sent aimé d'eux. Turgot refusa les intendances de Rouen, de Lyon et de Bordeaux, pour continuer de rendre heureux les Limosins, ou de les soulager dans les maux et les besoins dont ils furent la proie pendant quelques années malheureuses. Des travaux de charité, la culture des pommes de terre, des secours abondans fournis par lui-même sur sa fortune, quand le gouvernement n'étoit pas en état ou dans les dispositions d'en fournir, pourvurent à tout.

Turgot fut nommé secrétaire d'Etat de la marine le 20 juillet 1774, et contrôleur général le 24 août suivant; il remplaçoit dans ce dernier emploi l'abbé Terray, comme il fut remplacé lui-même par M. de Clugny.

Jusqu'ici tout le monde est d'accord sur le mérite de Turgot; mais une fois parvenu au ministère, il devient l'objet des jugemens les plus contradictoires. Nous pensons que le moment n'est pas encore arrivé de juger avec une parfaite impartialité les hommes auxquels on attribue généralement une grande influence sur les derniers évènemens du dix-huitième siècle. Froissés plus ou moins par ces évènemens, nous sommes disposés à prendre pour la conséquence immédiate des principes et des opinions de tel ou tel homme, ce qui n'est souvent que la suite inévitable et l'enchaînement nécessaire des choses humaines. Nous nous contenterons donc de rapporter deux de ces jugemens sur le ministère de Turgot, qui nous ont paru piquans par l'excès même de la contradiction:

« Devenu ministre, dit M. Gaillard, M. Turgot » fit pour le royaume entier ce qu'il avoit fait pour

» la généralité de Limoges. Chaque jour fut marqué » par quelque nouveau bienfait du roi envers ses sujets; » et le roi, dans tous ses édits, prenoit le ton aimable et tendre d'un bon père qui aime à exposer » à ses enfans ce qu'il a cru devoir faire pour leur » bonheur. Le pauvre étoit soulagé, le peuple espéroit tout, le courtisan craignoit tout.

» On ne doutoit point que M. Turgot ne s'empressât de faire triompher son système favori (la liberté » indéfinie du commerce.) Ici M. Turgot nous paroît » mériter un éloge de modération et de retenue, qui » ne lui a point été assez donné. Quoique pleinement » persuadé, quoiqu'aucun doute n'entrât dans son » ame, il s'arrêta, il attendit, il n'établit la liberté que » dans l'intérieur du royaume, l'exportation resta interdite pendant tout son ministère. Ce n'étoit point » par foiblesse qu'il en usoit ainsi; jamais ministre ne » déploya un caractère plus ferme; c'étoit le *justum* » *et tenacem propositi virum*; il alloit toujours directement au bien sans être rebuté par les obstacles; il » faisoit l'honneur aux hommes de croire que ce qui » étoit bon ne pouvoit jamais être, du moins efficacement combattu; il comptoit sur sa conscience, » sur la droiture de ses intentions, sur ses services; il » comptoit sur le roi, et ne craignoit rien. Il fut désabusé: il apprit à ses dépens et aux nôtres, qu'un » vieux courtisan a plus de talent pour perdre un ministre utile, qu'un homme d'Etat pour se maintenir » en place. »

Maintenant, écoutons une femme d'un esprit supérieur, et qui a jugé presque tous ses contemporains avec sévérité, mais avec un discernement et une

bonne foi bien rare. Madame du Deffand, quelques jours après le renvoi de Turgot, écrivit à Horace Walpole :

« Pour le Turgot.... il s'afflige, dit-elle, non de sa » disgrâce, mais de ce qu'il n'est plus en son pou- » voir de rendre la France aussi heureuse qu'elle l'au- » roit été, si ses beaux projets avoient réussi, et la » vérité est qu'il auroit tout bouleversé. Sa première » opération, qui fut sur les bleds, pensa les faire » manquer dans Paris, y causa une révolte ; depuis » il a attaqué toutes les propriétés ; il auroit ruiné le » commerce, nommément celui de Lyon. Le fait est » que tout est renchéri depuis son administration ; au- » cune de ses entreprises n'a eu l'apparence de devoir » réussir ; il avoit les plus beaux systèmes du monde » sans prévoir aucun moyen. Enfin, excepté les éco- » nomistes et les encyclopédistes, tout le monde » convient que c'est un fou, et aussi extravagant et » présomptueux qu'il est possible de l'être : on est » trop heureux d'en être défait. Qui est-ce qui lui » succédera ? Je l'ignore. Mais on ne peut pas avoir » pis qu'un homme qui n'a pas le sens commun ; et » mieux vaut pour le gouvernement un habile homme » avec moins de probité, c'est-à-dire avec moins de » bonnes intentions, qu'un homme qui, ne voyant » pas plus loin que son nez, croit tout voir, tout » comprendre, qui entreprend tout sans jamais pré- » voir comment il réussira : voilà comme est celui » dont vous faites votre héros. De plus, il est d'un » orgueil et d'un dédain à faire rire : si vous le con- » noissiez, il vous seroit insupportable. Je l'ai beau- » coup vu autrefois, et je puis vous assurer qu'il est

» tel que je vous le dépeins. Un tel personnage est
» très dangereux dans un État comme le nôtre : il
» pourroit brouiller tout au point qu'on n'y trouvât
» que difficilement du remède. Il ne suffit pas pour
» être un bon ministre, d'être désintéressé ni de
» vouloir faire le bien ; il faut le connoître. »

HISTOIRE.

L'an 133, *le* 19 *mars*, Fin tragique de l'empereur romain, Alexandre Sévère.

M. Aur. Severus Alexander, successeur d'Héliogabale, fit oublier aux Romains les malheurs des règnes précédens. Toutes les vertus humaines brilloient en lui sans aucun mélange de vices : il avoit souvent dans la bouche, et il fit graver sur le frontispice de son palais et sur d'autres édifices publics, cette maxime qui est la base de la morale : « Ne faites » pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on » vous fît à vous-mêmes. »

Il étoit extrêmement sévère à l'égard des courtisans, et de ceux qui abusoient de leur crédit. Vetronius Turinus, qui avoit eu quelquefois l'honneur d'entretenir le prince, vendoit à tout le monde, et vendoit fort cher un crédit qu'il n'avoit pas ; Alexandre l'ayant convaincu de ses fourberies, le fit lier à un poteau, et fit allumer autour de lui du foin et du bois verd, dont la fumée l'étouffa, en punition de ce qu'il avoit vendu de la fumée.

Un de ses secrétaires ayant commis un faux, il lui fit couper les jointures des doigts, pour qu'il ne pût jamais écrire.

Les soldats, qu'il avoit assujétis à une discipline sévère, n'en pouvant supporter le joug, se révol-

tèrent et le massacrèrent avec sa mère. Il n'étoit âgé que de vingt-six ans. Maximin lui succéda. (*V.* le 26 janvier.)

L'an 1626, *le* 19 *mars*, Mort subite de l'avocat général Servin, dans un lit de justice.

Louis Servin, avocat général au parlement de Paris, magistrat aussi éloquent que courageux, est célèbre par la mort extraordinaire que lui causa son zèle patriotique. Louis XIII tenoit un lit de justice; pour faire enregistrer des édits bursaux, dont son ministre et ses courtisans avoient besoin; Servin, dans son discours, représenta fortement l'injustice et les inconvéniens de ces nouveaux impôts: le roi s'impatienta, interrompit Servin, le menaça, lui donna des marques de colère, auxquelles Servin ne répondit qu'en suppliant le roi, dans ses conclusions, de livrer à la justice du parlement les fabricateurs et les instigateurs de pareils édits: alors la colère du roi fut au comble; Servin ne put la soutenir plus long-tems; il tomba mort aux pieds du roi. Deux vers latins qui lui servent d'épitaphe, consacrent la mémoire de ce fait:

Servinum una dies, pro libertate loquentem,
Vidit, et oppressâ pro libertate cadentem.

L'an 1701, *le* 19 *mars*, Mort du roi Guillaume III.

Guillaume III, prince d'Orange, né à la Haye en 1650, élu stathouder de Hollande en 1672, avoit épousé une fille de Jacques II, roi d'Angleterre. L'attachement de ce monarque pour la religion catholique, ayant indisposé contre lui le parlement et la nation entière, les Anglais invitèrent Guillaume son gendre, à venir prendre le sceptre qui s'échappoit

des mains de son beau-père. On sait avec quelle promptitude, avec quelle habileté le prince d'Orange, profitant des circonstances, passa en Angleterre en 1688, et obligea son beau-père à renoncer à la couronne, et à sortir de la Grande-Bretagne.

Il conserva encore le stathoudérat; mais les Anglais qui l'avoient appelé, cessèrent de l'aimer dès qu'il devint leur maître : ils ne pouvoient se faire à ses manières fières, austères et flegmatiques, qui cachoient une ame ambitieuse, avide de gloire et de puissance; ils lui firent essuyer des désagrémens, et il alloit se consoler à la Haye, des mortifications qu'on lui donnoit à Londres : on disoit qu'il n'étoit que stathouder en Angleterre, et qu'il étoit roi en Hollande. Il paroît même que sa haine contre la France faisoit tout son mérite auprès des Anglais, comme elle a fait toute sa célébrité. Ce qu'Annibal avoit été pour les Romains, Guillaume le fut pour Louis XIV. Il passa toute sa vie à lui susciter des ennemis, et mourut au moment qu'il venoit de liguer l'Europe contre lui pour la troisième fois.

Les historiens anglais le représentent comme un grand prince, un grand général et un plus grand politique, qui, dans sa rivalité avec Louis XIV, parut le défenseur de la liberté de l'Europe, et qui dans sa rivalité avec Jacques II, parut le sauveur de l'Angleterre.

Les écrivains impartiaux en ont tracé le portrait suivant. Tempérament foible, ame forte, esprit étendu, pénétrant et sage, caractère froid, mélancolique et sévère, ambition démesurée, sous les apparences de la modération; activité sourde et couverte,

qui s'annonçoit par de grands effets; machiavélisme secret, qu'il ne s'avouoit peut-être pas à lui même, mais qu'il pratiquoit sans scrupule dans l'occasion; plus de talens que de succès, plus de succès que d'éclat, plus de gloire que de vertu : voilà Guillaume.

Anne lui succéda sur le trône d'Angleterre. (*Voyez* le 12 août.)

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1529, *le* 19 *mars*, Les Luthériens tiennent une assemblée à Spire en Allemagne : c'est de ce jour qu'ils commencèrent à s'appeler Protestans, à cause de certains point qu'ils protestèrent de défendre, conformément à la confession d'Ausbourg.

L'an 1626, *le* 19 *mars*, Mort du P. Cotton, confesseur de Henri IV.

Pierre Cotton, jésuite, né en 1564, à Néronde, près de la Loire, dont son père étoit gouverneur, fut appelé à la cour de Henri IV, à la prière du célèbre Lesdiguières, qu'il avoit converti. Le roi, satisfait de son esprit, ainsi que de ses mœurs et de sa conversation, le nomma son confesseur. Henri voulut le nommer à l'archevêché d'Arles, et lui procurer un chapeau de cardinal; mais le P. Cotton s'y refusa toujours.

On rapporte, dans le *Méréri* de Hollande, (édit. de 1740) que Henri IV lui ayant demandé un jour : « Révéleriez-vous la confession d'un homme résolu » de m'assassiner? » Il répondit : « Non; mais je » mettrois mon corps entre vous et lui. »

Mézerai et d'autres historiens racontent que Ra-

vaillac ayant commis son parricide, le P. Cotton l'aborda et lui dit : « Gardez-vous d'accuser les gens de » bien. » Si le fait est vrai, il y a toute apparence que le zèle pour l'honneur de sa société, à laquelle on reprochoit publiquement alors de professer une doctrine funeste aux rois, lui inspira ces paroles indiscrètes. Mercier reproche à ce prince d'avoir eu trop de déférence pour ce jésuite, « homme médiocre, dit-il, uni- » quement attaché aux petites vues de son ordre ; et » l'on disoit publiquement : Notre prince est bon, mais » il a du coton dans ses oreilles. » Le mot est plaisant, mais c'est une raison de plus pour s'en défier.

Après la mort déplorable de Henri IV, le P. Cotton fut confesseur de Louis XIII son fils. La cour étant devenue pour lui une solitude, il demanda sa retraite, et l'obtint, en 1617, d'autant plus facilement que le duc de Luynes ne lui étoit pas favorable.

Le jésuite Santarelli ayant publié un ouvrage où il établissoit la suprématie des papes sur les rois, le P. Cotton, alors provincial de Paris, fut appelé au parlement, le 13 mars 1626, pour rendre compte des opinions de ses confrères. On lui demanda s'il croyoit que le pape pût excommunier et déposséder un roi de France ? « Ah ! répondit-il, le roi est fils aîné de » l'Eglise, et il ne fera jamais rien qui oblige le pape » d'en venir à cette extrémité. » « Mais, lui dit le » premier président, ne pensez-vous pas comme votre » père général, qui attribue au pape cette puissance ? » » Notre père général suit les opinions de Rome où il » est, et nous, celles de France où nous sommes. » Les désagrémens que le P. Cotton essuya dans cette occasion lui furent si pénibles, qu'il en tomba malade,

et mourut quelques jours après. Il prêchoit alors le carême à Paris, dans l'église de Saint-Paul.

L'an 1721, *le* 19 *mars*, Mort de Clément XI.

Jean-François Albani, né à Pesaro, en 1649, d'un sénateur romain, fut élu pape le 24 novembre 1700, après Innocent XII. Le cardinal de Bouillon, devenu depuis peu doyen du sacré collége, eut beaucoup de part à la nomination de Clément XI, dont l'esprit, la piété, la prudence s'étoient fait connoître sous les pontificats précédens. Clément XI n'avoit que cinquante-un ans lorsqu'il fut placé sur la chaire de Saint-Pierre. L'Eglise avoit besoin d'un pape qui fût dans la force de l'âge. L'Italie alloit devenir le théâtre de la guerre. En effet, celle de la succession ne tarda pas à s'allumer. L'empereur Léopold le força à reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne. Clément, quoique porté pour la France, renonça à son alliance et réforma les troupes qu'il avoit armées. Son pontificat fut encore troublé par les querelles du Jansénisme. En 1713, il publia la fameuse constitution *Unigenitus*, contre cent et une propositions extraites de l'ouvrage du P. Quesnel.

Ce pape étoit aussi pieux que savant, et écrivoit assez bien en latin. Il forma une congrégation composée des plus habiles astronomes d'Italie, pour soumettre à leur examen le calendrier Grégorien. On y reconnut des défauts; mais comme les moyens de correction parurent très difficiles, on finit par le laisser tel qu'il étoit.

Clément XI donna retraite au fils de Jacques II, qui jouit à Rome des honneurs de la royauté, sous

le non de Jacques III. Ce fut à ce pontife que la Provence dut un secours de plusieurs bâtimens chargés de grains, avec des sommes considérables, qu'il envoya pour être distribuées pendant la peste de 1720. Le successeur de Clement XI fut Innocent XIII. (*Voyez* le 7 mars.)

HISTOIRE.

L'an 268, *le* 20 *mars*, Mort de Gallien, empereur romain.

P. Licin. Gallienus, né l'an 233, fait César en 253, par le Sénat, et aussitôt déclaré Auguste par Valérien son père, demeura seul empereur après la captivité de ce prince, dont il reçut la nouvelle avec un plaisir secret, et une indifférence marquée. Jusqu'alors il avoit donné les plus belles espérances. Né avec de grandes qualités, et élevé par le philosophe Plotin, il s'étoit adonné tour à tour à l'étude des belles-lettres, et aux exercices militaires; les poètes le regardoient comme leur émule; les gens de guerre comme un héros naissant. Il avoit commandé les armées, et remporté une victoire sur les Sarmates. Son humanité, sa bienfaisance, sa générosité, lui avoient concilié tous les cœurs; mais il devint un autre homme lorsqu'il eut la souveraine puissance. Les séductions des courtisans les plus corrompus, auxquels il se livra, le firent tomber dans l'indolence, la crapule et la cruauté. Il passoit les jours à faire bonne chère et à s'enivrer, fréquentoit pendant la nuit les lieux infâmes, et laissoit à ses affranchis le soin de l'État. Son luxe n'avoit point de bornes: il ne se servoit que de vases enrichis de diamans, ses habits étoient de la plus grande somptuosité, ses souliers même étoient couverts de pierres précieuses, et il ne se poudroit les cheveux qu'avec de la limaille d'or. Pour fournir à ses profusions, il accusa,

sous divers prétextes, les plus riches sénateurs, et se fit adjuger leurs biens, après les avoir proscrits ou les avoir fait périr.

Gallien fut assassiné avec sa famille, sous les murs de Milan, tandis qu'il assiégeoit le tyran Aureolus, renfermé dans cette place.

Ce fut cet empereur qui établit la distinction entre l'épée et la magistrature : jusqu'à son règne on s'étoit fait un devoir de réunir le mérite militaire et l'habileté dans les affaires civiles ; mais ce prince voyant s'élever de toutes parts des usurpateurs du titre impérial (on en compte jusqu'à vingt, qui prirent tous le titre d'empereur, à la tête des armées qu'ils commandoient), il interdit la milice aux sénateurs, dans la crainte que ce rang, joint au commandement des armées, ne favorisât l'ambition dans ses entreprises.

L'an 1811, *le* 20 *mars*, Naissance de Sa Majesté le roi de Rome.

A huit heures du matin, S. M. l'impératrice, qui s'étoit assoupie pendant quelques momens, fut réveillée par des douleurs aiguës ; à neuf heures dix minutes, elle accoucha d'un prince très fort et très bien portant.

Depuis l'instant où le bourdon de Notre-Dame, et les cloches des différentes paroisses se firent entendre au milieu de la nuit, jusqu'à celui où le canon annonça l'heureuse délivrance de S. M., une extrême agitation s'étoit manifestée dans Paris.

Au point du jour, la foule se porta vers les Tuileries ; à neuf heures et demie, on voyoit le peuple,

dans les quartiers les plus éloignés du château, compter avec émotion les coups de canon : le vingt-deuxième coup, proclamant la naissance du roi de Rome, fut salué par les plus vives acclamations. On couroit au devant les uns des autres; on s'embrassoit en criant *Vive l'Empereur!* de vieux soldats versoient des larmes de joie : tel est le véritable caractère de la nation française. En quelques heures, l'évènement qu'attendoient avec une égale impatience, l'Empire et l'Europe, devint la fête particulière de toutes les familles.

A dix heures et demie, madame Blanchard partit en ballon, de l'Ecole Militaire, pour répandre dans les villes et villages la nouvelle de la naissance du roi de Rome.

A onze heures, il fut chanté dans toutes les églises de Paris, un *Te Deum* d'actions de grâces.

Le soir tous les habitans de Paris illuminèrent spontanément lafaçade de leurs maisons.

Le télégraphe annonça de toutes parts l'heureuse nouvelle. A deux heures après midi, on avoit déjà reçu la réponse de Lyon, de Lille, de Bruxelles, d'Anvers, de Brest, et de plusieurs autres grandes villes.

HISTOIRE DE LA LITTERATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1727, *le* 20 *mars*, Mort de Newton.

On peut appliquer à Newton ce que Lucain a dit du Nil, qu'il n'a pas été permis aux hommes de voir le Nil foible et naissant :

Non licuit populis parvum te, NILE, *videre*.

Newton n'étudia point Euclide, il lui parut trop clair ; il le savoit presque avant que de l'avoir lu ; il passa tout d'un coup à la géométrie de Descartes et aux optiques de Kepler. Newton avoit fait, à vingt-quatre ans, ses grandes découvertes en géométrie, et posé les fondemens de ses plus célèbres ouvrages.

On sait le grand procès qu'il y eut entre Leibnitz et Newton ou plutôt entre leurs nations, pour la découverte du calcul des infiniment petits : la Société royale de Londres, prise pour juge par Leibnitz lui-même a jugé en faveur de Newton. Celui-ci est certainement inventeur, dit Fontenelle, sa gloire est en sûreté; il ne s'agit que de savoir si M. Leibnitz a pris de lui cette idée qu'il a publiée le premier : on peut croire qu'ils l'ont inventée chacun de leur côté, et Fontenelle paroît approuver qu'on appelle Newton le premier inventeur, et Leibnitz le second.

Malgré toute sa gloire, Newton vécut heureux et tranquille, honoré dans son pays, qui se glorifioit d'avoir produit un tel homme, et qui ne souffroit aucun parallèle entre lui et Descartes. Pour qu'il ne manquât rien à la douceur de sa vie, il fut riche. En 1699, il eut la charge de maître de la Monnoie, emploi d'un revenu très considérable, et qu'il a possédé jusqu'à sa mort. Il fut plusieurs fois député au parlement d'Angleterre, et principalement à ceux de 1688 et de 1701.

On lui rendit les plus grands honneurs après sa mort ; son corps fut exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem ; c'est un appartement de l'abbaye de Westminster, où étoit mort le roi Henri IV, premier roi de la maison de Lancastre. C'est,

depuis ce tems, l'endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, et quelquefois les têtes couronnées. Lorsque Newton fut porté dans l'abbaye de Westminster, le poêle fut soutenu par six pairs d'Angleterre, parmi lesquels se trouvoit le grand chancelier. « Il faudroit, dit Fontenelle, » remonter chez les anciens Grecs, si l'on vouloit trouver des exemples d'une aussi grande vénération pour » le savoir. »

Le parallèle que le même auteur a fait de Descartes et de Newton passe pour un chef-d'œuvre, et doit trouver ici sa place :

« Tous deux ont été des génies du premier ordre, » nés pour dominer sur les autres esprits, et pour » fonder des empires; tous deux géomètres excellens, » ont vu la nécessité de transporter la géométrie dans » la physique. Tous deux ont fondé leur physique sur » une géométrie qu'ils ne tenoient presque que de » leurs propres lumières. Mais l'un, prenant un vol » hardi, a voulu se placer à la source de tout, se rendre » maître des premiers principes par quelques idées » claires et fondamentales, pour n'avoir qu'à descendre » aux phénomènes de la nature, comme à des consé- » quences nécessaires; l'autre, plus timide ou plus » modeste, a commencé sa marche par s'appuyer sur » les phénomènes, pour remonter à des principes » inconnus, résolu de les admettre, quels que pût les » donner l'enchaînement des conséquences. L'un part » de ce qu'il entend nettement, pour trouver la cause » de ce qu'il voit; l'autre part de ce qu'il voit, pour » en trouver la cause, soit claire, soit obscure. Les » principes évidens de l'un ne le conduisent pas tou-

» jours aux phénomènes tels qu'ils sont ; les phéno-
» mènes ne conduisent pas toujours l'autre à des prin-
» cipes évidens. Les bornes qui, dans ces deux routes
» contraires, ont pu arrêter deux hommes de cette
» espèce, ne sont pas les bornes de leur esprit, mais
» celles de l'esprit humain. »

On lut avec avidité et l'on traduisit en anglais l'Eloge de Newton, que Fontenelle avoit prononcé dans l'Académie des sciences. On attendoit en Angleterre son jugement, comme une déclaration solennelle de la supériorité de la philosophie anglaise; mais, quand on vit qu'il comparoit Descartes à Newton, toute la Société royale de Londres se souleva ; plusieurs membres furent choqués de cette comparaison, seulement parce que Descartes étoit Français.

Les Anglais ont eu sujet d'être plus contens de Voltaire, qui a poussé l'enthousiasme de l'admiration et de la poésie jusqu'à s'écrier :

Confidens du Très-Haut, substances éternelles
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Le trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez, du grand *Newton* n'étiez-vous point jaloux?

L'an 1730, *le* 20. *mars*, Mort de mademoiselle le Couvreur.

Adrienne le Couvreur, née en Champagne, est une des plus célèbres actrices qui ait paru sur la Scène Française. Elle a fait révolution dans la déclamation théâtrale ; elle en a retranché ce qu'on appelle, dans un mauvais sens, de la déclamation ; elle l'a réduite, ou plutot elle l'a élevée jusqu'à être l'expression simple, mais vive et fidèle, du sentiment. Elle jouoit

aussi dans la comédie; mais c'est par la tragédie qu'elle est illustre.

La nature ne lui avoit pas donné les avantages extérieurs; mais elle se les donna, ou elle sut s'en passer, à force d'ame et de talent.

Elle avoit débuté, en 1717, dans le rôle d'Électre. On la représente ordinairement en Cornélie, pleurant sur l'urne de Pompée; mais c'est dans le rôle de Phèdre qu'elle mettoit le plus de perfection.

La mort subite de mademoiselle le Couvreur laissa ses tristes restes exposés à toute la rigueur des lois ecclésiastiques. Voltaire, pour consoler ses mânes errans, leur bâtit un temple d'architecture païenne, dans ces vers si connus :

Non, ces bords désormais ne seront plus profanes:
Ils contiennent ta cendre; et ce triste tombeau,
Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
Est pour nous un *temple nouveau*.
Voilà mon *Saint-Denis*; oui, c'est là que j'adore
Ton esprit, tes talens, tes grâces, tes appas;
Je les aimai vivans, je les encense encore,
Malgré les horreurs du trépas,
Malgré l'erreur et les ingrats,
Que seuls de ce tombeau l'opprobre déshonore.

Voltaire nous apprend quel fut ce tombeau, dans les vers suivans, dont le ton léger et badin annonce que la douleur du poète s'étoit calmée avec le tems, et que les horreurs du trépas avoient un peu refroidi sa dévotion à son *Saint-Denis*.

Il dit dans sa préface de Zaïre :

. . . . . .
Et que l'aimable le Couvreur,
A qui j'ai fermé la paupière,

N'a pas eu même la faveur
De deux cierges et d'une bière;
Et que monsieur de Laubinière
Portât la nuit par charité,
Ce corps autrefois si vanté,
Dans un *vieux fiacre* empaqueté,
Vers le bord de notre rivière.

L'an 1767, *le* 20 *mars*, Mort d'Abausit.

Ce savant modeste et vraiment philosophe étoit né à Uzès, de parens calvinistes. Il fut envoyé à Genève par sa mère, pour y être élevé dans la religion réformée: ce qui valut à celle-ci d'être enfermée dans le château de Somières. Ayant recouvré sa liberté, elle arriva à Genève deux ans après son fils. Elle lui donna une excellente éducation. Ayant fini ses études, Abausit voyagea en Hollande et en Angleterre. De retour à Genève, il accepta la place de bibliothécaire surnuméraire de la bibliothèque publique, mais sans appointemens, afin d'être plus libre. Il mourut à 87 ans, dans une petite maison voisine de Genève, où il s'étoit retiré depuis quelque tems.

Abausit s'étoit fait une grande réputation. On n'a pourtant de lui que quelques morceaux peu étendus, qui, pour la plupart, ont été publiés à son insu. Tous ceux qui le voyoient, admiroient son génie, son jugement et sa vaste érudition. Newton, en lui envoyant son *Commercium epistolicum*, lui écrivit: « Vous êtes » bien digne de décider entre Leibnitz et moi. »

La réputation d'Abausit est aujourd'hui presque uniquement fondée sur sa vertu. La Harpe rapporte de lui un trait de patience vraiment socratique: il passoit pour ne s'être jamais mis en colère; quelques

personnes s'adressèrent à sa servante, pour s'assurer s'il méritoit cet éloge; il y avoit trente ans qu'elle étoit à son service : elle affirma que pendant tout ce tems, elle ne l'avoit jamais vu en colère, ni même impatienté. On lui promit une somme d'argent si elle pouvoit parvenir à le fâcher : elle y consentit, et sachant qu'il aimoit à être bien couché, elle ne fit pas son lit. Le lendemin matin, Abausit lui en fit l'observation; elle répondit qu'elle l'avoit oublié: il ne dit rien de plus. Le soir le lit ne fut point fait : même observation le lendemain; la servante y répondit par une excuse encore plus mauvaise que la première. Enfin à la troisième fois, il lui dit: « Vous n'avez pas encore fait » mon lit, cela vous fatigue peut-être trop ; mais après » tout, il n'y a pas grand mal, car je commence à » m'y faire. » Attendrie par tant de patience et de bonté, la servante se jette aux genoux de son maître, et lui avoue l'épreuve à laquelle on avoit voulu mettre son caractère.

Mais ce qui empêchera le nom de cet homme vertueux de périr, c'est l'éloge que J.-J. Rousseau lui a consacré dans cette note de la Nouvelle Héloïse: « Non, » ce siècle de la philosophie ne passera pas sans avoir » produit un vrai philosophe; j'en connois un, un seul, » j'en conviens; mais c'est beaucoup encore; et, pour » comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il » existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable » gloire est d'avoir su rester peu connu? Savant et » modeste Abausit, que votre sublime simplicité par- » donne à mon cœur un zèle qui n'a point votre nom » pour objet. Non, ce n'est pas vous que je veux » faire connoître à ce siècle indigne de vous admirer :

» c'est Genève que je veux illustrer de votre séjour,
» ce sont vos concitoyens que je veux honorer de
» l'honneur qu'ils vous rendent. . . vous avez vécu
» comme Socrate; mais il mourut de la main de ses
» concitoyens, et vous êtes chéri des vôtres. »

HISTOIRE.

L'an 1547, *le* 21 *mars*, L'empereur Charles-Quint demande à François Ier, roi de France, une somme d'argent, en forme d'emprunt, et sa troupe de gendarmerie, pour l'aider à repousser les Turcs.

« Pour le premier point, répondit François Ier, je ne » suis point banquier; pour l'autre, comme ma gendarmerie est le bras qui porte mon sceptre, je ne » l'exposerai jamais au péril, sans aller chercher la » gloire avec elle. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1655, *le* 21 *mars*, Mort d'Usserius.

Jacques Usserius, en anglais Usher, né à Dublin, en 1580, étoit neveu d'un archevêque d'Armach, et fut fait lui-même archevêque d'Armach, par le roi Jacques Ier. Il est devenu célèbre par ses grands travaux dans la chronologie. Il resta fidèlement et tendrement attaché au malheureux Charles Ier. Il s'évanouit en voyant l'appareil de son supplice. Il perdit tous ses biens dans les guerres civiles qui amenèrent cette affreuse exécution. Le cardinal de Richelieu et l'Université de Leyde lui offrirent des asiles avantageux; il resta en Angleterre, et ne cessa de travailler au milieu des troubles qui agitoient sa patrie.

Il a réformé le premier la chronologie des Assyriens.

Tout le monde n'adopte pas ses calculs, mais tout le monde respecte son autorité.

L'an 1722, *le* 21 *mars*, Mort de Jean Tolland.

Cet auteur anglais, dans une épitaphe qu'il s'est faite lui-même, et qui contient l'histoire de sa vie, se donne pour un litterateur universel, pour un homme savant dans les langues, et surtout pour un grand défenseur de la vérité et de la liberté.

. . . . . .

Veritatis propugnator,
Libertatis assertor,
. . . . . .
Cætera ex scriptis pete.

Il finit par renvoyer à ses ouvrages ; et c'est là que les ennemis de sa mémoire trouvent la matière des plus justes reproches, surtout de celui d'impiété. Son livre intitulé : *La religion chrétienne sans mystères*, fut condamné au feu en Irlande : ce qui ne l'empêcha pas d'en faire paroître un second non moins impie, où il prétend que Moïse et Spinosa ont pensé de même.

Toland, qui avoit été élevé dans la religion catholique, fut dans la suite le plus grand ennemi de cette même religion ; il écrivit et agit avec beaucoup d'animosité contre les Français, les catholiques et les Stuarts, et c'est là ce qu'il appelle *Libertatis assertor*, « Vengeur de la liberté. »

L'an 1762, *le* 21 *mars*, Mort de la Caille, astronome.

Nicolas Louis de la Caille, aidé des conseils de

Cassini, eut bientôt un nom parmi les astronomes. Il partagea avec le fils de cet homme célèbre le travail immense de la ligne méridienne ou de la projection du méridien, qui, passant par l'Observatoire, traverse toute la France. Admis à l'Académie des sciences en 1741, et dans la plupart des compagnies savantes de l'Europe, il entreprit, en 1750, le voyage du Cap de Bonne-Espérance, dans le dessein d'examiner les étoiles australes qui ne sont pas visibles sur notre horizon. Dans l'espace de deux ans, de 1750 à 1752, il détermina la position de 9800 étoiles jusqu'alors inconnues. Le savant et modeste astronome pouvoit immortaliser ses découvertes, en donnant son nom aux nouvelles constellations qu'il avoit observées; mais il aima mieux leur donner celui des différens instrumens d'astronomie. Dans ses voyages, il fit une découverte importante. Il rendit le plus grand service à tous les navigateurs; et à peine en a-t-il la gloire! Il indiqua la méthode la plus facile et la plus commode pour connoître *la longitude en mer, par l'observation de la lune*, méthode qui n'exige pas plus d'une demi-heure de travail, et qui ne permet jamais qu'on se trompe de plus d'un demi-degré, ou de dix-huit lieues marines.

L'abbé de la Caille faisoit imprimer le catalogue des étoiles et les observations sur lesquelles il est fondé, lorsqu'une fièvre maligne l'emporta le 21 mars 1762, à 48 ans. Les qualités de son ame honorent sa mémoire autant que les connoissances de son esprit. Froid, réservé avec ceux qu'il ne connoissoit pas, il étoit doux, simple, gai, égal avec ses amis. Content de peu, il ne connut ni l'intérêt, ni l'ambition. Sa

probité faisoit son bonheur, les sciences ses plaisirs, et l'amitié ses délassemens. On a de lui un grand nombre d'ouvrages justement estimés, et dans lesquels on remarque cette précision, cette netteté si nécessaires dans les sciences exactes, et qui faisoient le caractère de son esprit. Le célèbre et infortuné Bailly s'honoroit d'avoir été son élève, et parloit toujours de lui avec autant de respect que d'attendrissement.

HISTOIRE.

L'an 1421, *le* 22 *mars*, Bataille de Beaugé.

Henri V, roi d'Angleterre, étoit repassé dans ses Etats, après avoir pris le titre de régent et d'héritier du royaume de France, en conséquence du traité signé à Troyes en 1420, par lequel il fut stipulé que Catherine de France épouseroit Henri V, et qu'après le mort de Charles VI la couronne de France passeroit au monarque anglais. Il avoit laissé le duc de Clarence, son frère, lieutenant-général de Normandie. Ce prince, rempli de courage, brûloit de mériter, par quelque exploit avantageux, l'honneur que son frère lui avoit fait de lui confier, malgré sa jeunesse, le commandement d'une armée et d'une province. Il rassembla ses troupes, traversa le Maine, et vint mettre le siége devant Angers. La prise de cette place ouvroit aux Anglais l'entrée du Poitou, de la Touraine, de l'Orléanais, que le dauphin eût été contraint d'abandonner, pour se réfugier aux dernières extrémités de la France méridionale.

La Fayette, Narbonne et Ventadour, joints aux Écossais, commandés par Bukam, s'avancèrent jusqu'à Beaugé, entre la Loire et le Loir, d'où ils envoyèrent défier le prince anglais. Le défi fut accepté. Clarence, guidé par son impétuosité, arriva le lendemain matin en présence de l'armée française, qu'il croyoit surprendre. Les Anglais combattirent avec le

même courage que la victoire avoit couronné dans les plaines d'Azincourt; mais Henri V n'étoit plus à leur tête. Le duc de Clarence avoit sa valeur, mais non son génie. A peine se donna-t-il le tems de ranger son armée en ordre de bataille. Il se fit, de part et d'autres, des prodiges de valeur. Dans cette furieuse mêlée, Clarence perdit la vie de la main de Bukam. Les ennemis, après avoir disputé la victoire, prirent la fuite, laisant 2500 hommes d'armes étendus sur le champ de bataille. Une perte si considérable ne leur permettant plus de continuer le siége, ils reprirent la route de Normandie, emportant avec eux le corps du duc de Clarence. Cette victoire fut très importante. Elle rassura le dauphin (Charles VII), et encouragea les Français.

L'an 1594, *le* 22 *mars*, la ville de Paris ouvre ses portes à Henri IV, et le reconnoît pour son roi.

Après la bataille d'Ivri, Henri IV s'étoit occupé de la réduction de quelques villes importantes; mais reconnoissant que toutes ses conquêtes seroient inutiles, tant qu'il n'attaqueroit pas le foyer principal de la rébellion, il s'avança vers la capitale; il prit d'assaut tous les faubourgs de Paris dans un seul jour; il eût de même pris la ville, s'il n'eût pensé qu'à la conquérir; mais il craignit de donner sa capitale en proie aux soldats, et de ruiner une ville qu'il avoit envie de sauver. Il assiéga Paris, il leva le siége, il le recommença; enfin, il bloqua la ville et lui coupa toutes les communications, dans l'espérance que les Parisiens seroient forcés, par la disette des vivres, à se rendre sans effusion de sang.

Mais les chefs des Ligueurs tournèrent les esprits avec tant d'art, et remplirent leur imagination d'un tel fanatisme, que tous les habitans firent le serment de souffrir les plus cruelles extrémités, et de mourir de faim, plutôt que de se rendre; ils livrèrent, à l'envi, leur batterie de cuisine pour fondre du canon : tous s'offroient pour travailler aux fortifications; les citoyens les plus aisés payoient largement les mercenaires qui vouloient contribuer à l'ouvrage, et trois fois la semaine on s'exerçoit dans chaque quartier aux évolutions militaires.

Depuis que le roi s'étoit rendu maître des ponts de Charenton et de Saint-Cloud, et que tous les passages étoient fermés, la ville commençoit à ressentir les horreurs de la famine. L'armée assiégeante recevoit tous les jours de nouveaux renforts; les uns s'y rendoient dans l'espoir d'avoir part au pillage, les autres pour donner un témoignage de leur fidélité. Le roi, qui désiroit prendre la ville par capitulation, ne pressoit pas le siége. Les misérables Parisiens, qui déjà n'avoient d'autre nourriture que les discours de leurs orateurs, ne laissoient pas de chanter dans les rues, des ballades et des chansons contre le Béarnois, folie dont il n'y a d'exemple chez aucune autre nation, et qui est exclusivement le partage de la nation française, dans l'état le plus affreux; mais cette déplorable joie fut enfin étouffée par la misère la plus effroyable.

A la vérité, les chefs des Ligueurs et tous ceux qui exhortoient le peuple à souffrir courageusement les plus dures extrémités, étoient abondamment pourvus de toutes sortes de provisions; mais tout le reste étoit

réduit à manger les chiens, les chats et les souris; on faisoit bouillir les herbes et les feuilles, qu'on assaisonnoit avec du vieux-oing et du suif; on en vint jusqu'à faire du pain avec des os de morts, réduits en farine. On alloit à la chasse aux enfans, et l'on vit une mère... Ce fait est attesté par les témoignages les plus authentiques, et les vers suivans sont également d'un historien et d'un poète :

De brigands étrangers la ville étoit remplie,
Tigres, que nos aïeux nourrissoient dans leur sein,
Plus cruels que la mort et la guerre et la faim.
. . . . . .
Une femme, (grand Dieu! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horrible histoire?)
Une femme avoit vu, par ces cœurs inhumains,
Un reste d'aliment arraché de ses mains;
Des biens que lui ravit la fortune cruelle,
Un enfant lui restoit, prêt à périr comme elle:
Furieuse, elle approche, avec un coutelas,
De ce fils innocent qui lui tendoit les bras;
Son enfance, sa voix, sa misère et ses charmes,
A sa mère en fureur arrachent mille larmes;
Elle tourne sur lui son visage effrayé,
Plein d'amour, de regret, de rage, de pitié;
Trois fois le fer échappe à sa main défaillante;
La rage enfin l'emporte, et d'une voix tremblante,
Détestant son hymen et sa fécondité :
« Cher et malheureux fils, que mes flancs ont porté,
» Dit-elle, c'est en vain que tu reçus la vie,
» Les tyrans ou la faim l'auroient bientôt ravie.
» Et pourquoi vivrois-tu? Pour aller dans Paris,
» Errant et malheureux, pleurer sur ses débris?
» Meurs avant de sentir mes maux et ta misère;
» Rends-moi le jour, le sang que t'a donné ta mère,

» Que mon sein malheureux te serve de tombeau,
» Et que Paris du moins voie un crime nouveau. »
En achevant ces mots, furieuse, égarée,
Dans les flancs de son fils sa main désespérée
Enfonce, en frémissant, le parricide acier,
Porte le corps sanglant auprès de son foyer,
Et d'un bras que poussoit sa faim impitoyable,
Prépare avidement ce repas effroyable.
Attirés par la faim, les farouches soldats,
Dans ces coupables lieux reviennent sur leurs pas;
Leur transport est semblable à la cruelle joie
Des ours et des lions qui fondent sur leur proie.
A l'envi l'un de l'autre ils courent en fureur,
Ils enfoncent la porte : ô surprise ! ô terreur !
Près d'un corps tout sanglant à leurs yeux se présente
Une femme égarée et de sang dégoûtante :
« Oui, c'est mon propre fils, oui, monstres inhumains;
» C'est vous qui dans son sang avez trempé mes mains;
» Que la mère et le fils vous servent de pâture;
» Craignez-vous plus que moi d'outrager la nature?
» Quelle horreur à mes yeux semble vous glacer tous !
» Tigres, de tels festins sont préparés pour vous. »
Ce discours insensé, que sa rage prononce,
Est suivi d'un poignard, qu'en son cœur elle enfonce.

L'opiniâtreté des Parisiens étoit égale à leur misère. Henri eut plus de compassion pour leur état, qu'ils n'en avoient eux-mêmes. Son bon naturel l'emporta sur son intérêt particulier. « J'aimerois mieux, disoit-» il, n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné » et tout désolé par la mort de tant de personnes. »

Il souffroit que ses soldats vendissent en particulier toutes sortes de provisions à la ville : ainsi, on vit arriver ce qu'on n'avoit pas encore vu, que les assiégés étoient nourris par les assiégeans. « Le roi, dit Mé-» zerai, permettoit à ses officiers d'envoyer des ra-

» fraîchissemens à leurs anciens amis. Les soldats en » faisoient autant, à l'exemple de leurs officiers. » Le roi avoit de plus la générosité de laisser sortir de Paris tous ceux qui se présentoient. Un jour ayant rencontré deux de ces malheureux, il leur donna l'argent qu'il avoit sur lui : « Le Béarnois est pauvre, ajouta-t-il ; » s'il avoit davantage, il vous le donneroit. » On ne peut lire de pareils traits, sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Les royalistes qui étoient enfermés dans la ville, avoient plusieurs fois excité des mouvemens en faveur du roi ; mais ils étoient veillés de si près, et leurs mesures étoient toujours si mal concertées, qu'ils ne tentoient jamais rien avec succès. Dans une de ces émeutes où l'on entendit crier : *La paix ou du pain*, un père et son fils furent étranglés à la même potence.

Cependant les principales villes du royaume, Lyon, Orléans, Bourges, et plusieurs autres, avoient déjà donné l'exemple de la soumission. Le maréchal de Brissac, que le duc de Mayenne avoit chargé du gouvernement de Paris en son absence, entama une négociation secrète avec le roi. « Ce seigneur, dit » Voltaire, au milieu de tant de troubles, avoit d'a- » bord eu le dessein de faire de la France une répu- » blique ; mais un échevin, nommé Langlois, homme » qui avoit beaucoup de crédit dans la ville, et des » idées plus saines que le maréchal de Brissac, le » ramena à son sentiment. »

Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent quelques magistrats et les principaux bourgeois ; les mesures furent si bien prises, les Ligueurs si artificieusement trompés, et ensuite si bien conte-

nus, qu'Henri IV fit son entrée dans la capitale, sans qu'il y eût presque de sang répandu.

On ne peut mieux faire que de rapporter ici les paroles de ce respectable français, Auguste de Thou.

« On vit presqu'en un moment les factions éteintes, » un roi légitime affermi sur le trône, la liberté pu- » blique et les lois rétablies. »

Henri se voyant au Louvre, dit au chancelier Chiverni: « Est-il possible que je sois ici? Plus j'y pense, » moins je le conçois. » Cet évènement lui paroissoit incroyable.

Le même jour il alla dans l'église de Notre-Dame, rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, au milieu d'un peuple innombrable, qui ne cessoit de crier: *Vive le roi!* « Je vois bien, dit ce bon prince, » que ce pauvre peuple étoit tyrannisé. »

Tout le peuple changé, dans ce jour salutaire,
Reconnoît son vrai roi, son vainqueur et son père.
HENRIADE, *Chant X.*

La mémoire de la réduction de Paris fut consacrée par une procession, à laquelle assistèrent le roi, les cours souveraines et le corps de ville; elle se renouvela depuis tous les ans, le 22 mars, pour remercier Dieu d'avoir rendu Paris à *Henri IV*, et *Henri IV* à Paris.

Tout empire est tombé, tout peuple eut ses tyrans;
Mais cette impénétrable et juste Providence
Ne laisse pas toujours prospérer l'insolence:
Quelquefois sa bonté, favorable aux humains,
Met le sceptre des rois dans d'innocentes mains.
HENRIADE, *Chant X.*

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1540, *le 22 mars*, Mort de Louis Guichardin.

Louis Guichardin, neveu de François Guichardin, le plus célèbre historien de l'Italie, naquit à Florence en 1523. On ne sait dans quel tems il alla s'établir dans les Pays-Bas, ni quel fut le motif qui l'y engagea. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a demeuré pendant plusieurs années, et que le long séjour et les fréquens voyages qu'il y a faits, l'ont mis en état d'en donner une description exacte : ce qu'il a fait dans l'ouvrage intitulé : *Descrizione di tutti i Paesi Bassi*, etc., et traduit en français par Bellefont. Louis Guichardin a aussi écrit des *Mémoires* sur ce qui s'est passé en Europe depuis 1530 jusqu'en 1560. Ces deux ouvrages sont estimés. Le duc d'Albe, blâmé dans quelques endroits de son histoire, le fit mettre en prison.

Louis Guichardin mourut à Anvers, à soixante six ans.

L'an 1687, *le 22 mars*, Mort de Lulli.

J.-B. Lulli, surintendant de la musique du roi, et son secrétaire en la grande chancellerie, naquit à Florence en 1633. Amené en France à l'âge de quatorze ans, il ne savoit encore que jouer du violon : on s'empressa d'aller l'entendre dans les concerts ; et mademoiselle de Montpensier l'attacha bientôt à son service. Louis XIV voulut l'entendre ; et après l'avoir entendu il le retint à sa cour, et lui donna l'inspection sur ses violons : il créa même une

nouvelle bande en sa faveur, qui fut appelée *les petits violons*, pour la distinguer de *la bande des vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Lulli donna tous ses soins à la troupe des *petits violons*, et composa pour eux des symphonies, des trios et autres pièces de musique instrumentale. Avant lui on ne considéroit que le chant du dessus dans les pièces de violon : il fit chanter toutes les parties aussi agréablement que la première ; il y introduisit des fugues admirables, et surtout des mouvemens jusque là inconnus à tous les maîtres. Il fit entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et aux timballes. Enfin, par l'art d'employer les dissonances, il tira la musique française de l'insipidité où elle languissoit alors. C'est un homme de génie qui a préparé la route à tous ses successeurs, et dont le nom retentira dans la postérité, quelles que soient les révolutions de la musique.

Lulli fit l'essai de son talent pour le genre lyrique, dans des ballets composés pour la cour, et dans lesquels Louis XIV devoit danser. A l'un de ces divertissemens, le roi impatienté de la longueur des préparatifs, fit dire au musicien qu'il s'ennuyoit d'attendre. Lulli répondit : *Le roi est bien le maître, il peut attendre aussi long-tems qu'il lui plaira.* En général il avoit la répartie très vive : en 1681, on joua à Saint-Germain la comédie et le ballet du Bourgeois Gentilhomme, dont il avoit composé la musique : il chanta lui-même le personnage du muphti ; le roi lui en fit des complimens. *Sire*, lui dit-il, *j'avois dessein d'être secrétaire du roi : vos secrétaires ne voudront plus me recevoir.* — *Ils ne voudront plus vous recevoir !* reprit le monarque, *ce sera bien de l'honneur*

pour eux ; allez, allez, voyez M. le chancelier. Lulli alla trouver M. de Louvois, qui lui reprocha sa témérité, en lui disant que toute sa recommandation étoit d'avoir fait rire. *Eh, tête bleue*, lui répondit Lulli, *vous en feriez autant si vous le pouviez.*

Ce musicien étoit très recherché dans la société des grands seigneurs, qu'il égayoit par des contes et des saillies. Comme il s'y livroit volontiers, il abrégea ses jours ; mais il conserva sa gaîté jusqu'à la mort. Etant à l'extrémité et abandonné des médecins, le chevalier de Lorraine vint le voir. *Oui vraiment vous êtes fort de ses amis*, lui dit madame Lulli ; *c'est vous qui l'avez enivré le dernier, et qui êtes cause de sa mort.* Lulli prit aussitôt la parole : *Tais-toi, tais-toi, ma chère femme, M. le chevalier m'a enivré le dernier, et si j'en réchappe, ce sera lui qui m'enivrera le premier.* Il mourut à Paris, âgé de cinquante-quatre ans, et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, où sa famille lui éleva un tombeau qui est maintenant au musée des Petits-Augustins.

Voici l'épitaphe que Santeuil fit pour Lulli :

Perfida mors, inimica, audax, temeraria et excors,
Crudelisque et cæca, probris te absolvimus istis,
Non de te querimur. . . . . .
Sed quando per te, populi regisque voluptas,
Non ante auditis rapuit qui cantibus orbem,
Lullius eripitur, queritur modo : surda fuisti.

Les opéras de Lulli sont au nombre de dix-neuf.

Outre cela, Lulli a composé la musique de vingt ballets pour le roi. Il a fait aussi la musique de l'Amour Médecin, de Pourceaugnac, du Bourgeois Gentilhomme, comédies-ballets, et quelques diver-

tissemens. On n'admire pas moins son génie dans plusieurs motets à grands chœurs, comme *le Te Deum*, *l'Exaudiat*, *Plaudite Gentes*, *le Veni Creator*, *Jubilate*, *le Miserere* et le *De Profundis*.

C'est en 1672 que Lulli obtint le privilége de l'Opéra : il forma des acteurs et des actrices, comme Beaumavielle, Duménil, mademoiselle Rochois, etc. Il perfectionna l'orchestre de l'Académie de musique, et anima de son chant les vers de Quinault. Les airs détachés ne répondirent pas à la perfection des grandes scènes d'Atis, d'Armide et de Roland ; mais le récitatif étoit si beau, que Rameau n'a jamais pu l'égaler ; *il me faut des chanteurs*, disoit-il, *et à Lulli des acteurs*.

Lorsque Jean-Jacques Rousseau voulut prouver que le récitatif de Lulli ne valoit rien, on vit l'auteur de Castor démontrer, contre le détracteur de la musique française, la beauté du célèbre monologue d'Armide : *Enfin il est en ma puissance*, etc.

HISTOIRE.

L'an 1368, *le* 23 *mars*, Fin tragique de Pierre-le-Cruel, roi de Castille.

Pierre, ou don Pèdre, surnommé le Cruel, à cause de ses barbaries, fut le Néron de la Castille. Son père, Alphonse XI, avoit eu sept fils naturels, de sa maîtresse Eléonore de Gusman. Dom Pèdre, après les avoir combattus et vaincus, accorda à la haine de sa mère la mort d'Eléonore, et fit ensuite périr le grand-maître de Saint-Jacques, un de ses frères naturels. Il eut l'imprudence d'ajouter à ses cruautés, l'empoisonnement de sa femme, belle-sœur de Charles V, roi de France, ce qui le rendit odieux à toute l'Europe. (*Voy.* le 3 juin)

Henri, comte de Transtamare, un des fils d'Eléonore, qui avoit son frère et sa mère à venger, et surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France étoit infestée par des brigands réunis, nommés malandrins ; le comte de Transtamare négocia avec Charles V, pour délivrer la France de ses brigands, et les avoir à son service. Le célèbre du Guesclin engagea les malandrins à le reconnoître pour chef, et à le suivre en Castille.

Henri, secondé de ces troupes, commença par se faire déclarer roi dans Burgos. Dom Pèdre, attaqué par les Français, eut recours au prince de Galles, leur vainqueur aux journées de Créci et Poitiers ; ce

prince, alors souverain de la Guyenne, devoit voir d'un œil jaloux le succès des armes françaises en Espagne ; il marcha au secours de don Pèdre, avec ses Gascons et quelques Anglais.

Bientôt sur l'Ebre, don Pèdre et le prince de Galles d'un côté, de l'autre, Henri de Transtamare et du Guesclin, donnèrent la sanglante bataille de Navarète : la victoire du prince de Galles fut complète ; il prit Bertrand du Guesclin, qui ne voulut se rendre qu'à lui ; Henri de Transtamare fut obligé de se sauver en Aragon, et don Pèdre fut rétabli sur le trône. Ce roi traita les rebelles avec cette cruauté que les lois de tous les Etats autorisent du nom de justice.

Après la retraite du prince de Galles, et la délivrance de Bertrand du Guesclin, le comte de Transtamare réveilla le parti des mécontens ; et du Guesclin, que le roi Charles V employa secrètement, leva de nouvelles troupes.

Don Pèdre fut vaincu auprès de Tolède ; retiré et assiégé dans un château, après sa défaite, il est pris en voulant s'échapper, par un gentilhomme français, nommé le Bègue de Vilaines ; conduit dans la tente de ce chevalier, don Pèdre y aperçoit le comte de Transtamare ; transporté de fureur, il se jette, quoique désarmé, sur son frère ; celui-ci s'étant débarrassé avec peine, lui arrache la vie d'un coup de poignard.

Henri devint ainsi maître absolu de la couronne, qui resta dans sa famille jusqu'à Jeanne, qui la fit passer dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint.

L'an 1580, *le* 23 *mars*, Les premières bombes furent jetées sur la ville de Wacktendonch en Gueldre. L'usage en passa bientôt en France, où l'on s'en servit au siége de la Mothe, en 1634; on en attribue ordinairement l'invention à Galen, évêque de Munster.

L'an 1757, *le* 23 *mars*, Le colonel Clive, soutenu de l'amiral Warton, enlève Chandernagor aux Français.

C'est à cette époque que l'on peut fixer le commencement de la supériorité des Anglais dans l'Inde, et de la chute des Français. L'empire du Grand Mogol étoit tombé en décadence. Les vice-rois appelés Soubabs, et les gouverneurs appellés nababs, s'étoient rendus indépendans, et s'arrogeoient les pouvoirs royaux dans les terres qui étoient sous leur dépendance. L'empereur du Mogol, réduit presque à la seule ville de Delhi, sa capitale, ne conservoit plus qu'une ombre de souveraineté, par les diplômes qu'il accordoit aux princes usurpateurs, et par les monnoies qui se frappoient en son nom. Toutes les fois que ces princes avoient des différens entre eux, ils recouroient aux nations européennes qui avoient de grands établissemens dans l'Inde, et qui, avec l'agrément du Grand Mogol, y construisoient des forts, y entretenoient des troupes pour la protection de leur commerce. Les deux plus puissantes de ces nations dans ces contrées, étoient alors la France et l'Angleterre. Elles étoient rivales dans l'Inde comme dans l'Europe; il suffisoit que les Français embrassassent le parti de quelque soubab ou de quelque nabab, pour décider les Anglais

à se déclarer en faveur de son adversaire; et souvent, tandis que ces deux nations étoient en paix en Europe, elles se faisoient la guerre dans l'Inde, par les secours qu'elles fournissoient à leurs alliés respectifs: les avantages furent long-tems balancés de part et d'autre; ce ne fut que pendant la guerre de 1755, que les Anglais prirent un ascendant définitif sur les Français, dans cette partie du monde.

Le soubab du Bengale, Surajah-Dowlah, s'empara, en 1756, de Calcuta, principal établissement des Anglais, sur le Gange. Les Anglais pensèrent qu'il avoit été poussé à cette démarche par les Français. Le traitement cruel que le soubab fit éprouver à la garnison anglaise, qu'il avoit faite prisonnière de guerre, excita le ressentiment de cette nation; pour s'en venger, le colonel Clive, soutenu de l'amiral Warton, reprit Calcuta au mois de janvier 1757, enleva aux Français Chandernagor, leur principale forteresse, et leur établissement le plus considérable sur le Gange. Il vainquit le soubab dans différentes actions, le fit destituer, et remplacer par Jaffier Aly-Khan, premier ministre du prince déposé. Le nouveau soubab se mit à la disposition de l'Angleterre.

L'an 1801, *le* 23 *mars*, Mort de l'empereur de Russie, Paul Ier.

Paul Ier (Pétrowitz) naquit le 1 octobre 1754, de Catherine II, et de l'infortuné Pierre III, empereur de Russie. Il épousa en premières noces Wilhelmine, fille du landgrave de Hesse-d'Armstadt, qui mourut deux ans après cette union, en 1779. Paul Ier prit pour seconde épouse la princesse

de Wirtemberg, nièce du roi de Prusse : il se rendit pour ce mariage à la cour de Berlin. Il n'étoit encore que grand-duc de Russie, lorsqu'en 1780 il parcourut l'Europe, accompagné de la grande-duchesse. Après avoir traversé la Pologne, l'Autriche, l'Italie, il retourna à Pétersbourg par la France et la Hollande. Ce voyage dura quatorze mois; et partout le prince parut doux, affable, modeste, curieux d'observer et de s'instruire, plus occupé à éluder les hommages publics qu'à les obtenir. A la mort de sa mère, arrivée le 17 novembre 1796, Paul monta sur le trône, et s'allia aux autres puissances pour faire la guerre à la France. Il envoya, sous les ordres du général Suwarow, une armée de soixante-dix mille hommes, qui pénétra en Italie en 1799, et y fit des conquêtes perdues presqu'aussitôt. Un général aussi intrépide qu'expérimenté, placé sur les montagnes de la Suisse, fut alors le véritable rempart de la France, et l'invincible Suwarow vint briser à ses pieds une réputation de quarante ans de victoires. Le général Massena ne laissa retourner en Russie que de foibles restes de ces légions formidables qui devoient porter la terreur jusque dans la capitale.

Paul attribua ses revers à la jalousie de ses alliés. Le gouvernement français sut profiter de son mécontentement. La réputation de Bonaparte, la générosité avec laquelle il traita les prisonniers russes, la mauvaise foi des Anglais au sujet de l'île de Malte, rendirent Paul l'ami de ses ennemis vainqueurs. Une parfaite intelligence s'établit entre lui et le premier consul Bonaparte; et par une de ces vicissitudes qui ont terminé les guerres les plus fameuses, la guerre de 1792, qui avoit commencé par une coalition des puissances du

continent contre la France, finit par une coalition des puissances maritimes contre l'Angleterre.

Des scélérats, abusant de la confiance d'un monarque que ses inclinations naturelles eussent porté à la douceur et à la bienveillance, lui faisoient voir partout des fantômes qui n'existoient pas, et auxquels ils ne croyoient pas eux-mêmes, et avoient introduit en Russie le régime de la terreur. Les fausses conspirations dont on effrayoit tous les jours ce malheureux prince, en firent naître une véritable, dont il fut la victime. Quelques jours avant qu'elle éclatât, on fit courir dans la ville les bruits les plus sinistres. L'impératrice et les deux grands-ducs Alexandre et Constantin devoient, disoit-on, être renfermés; la plupart des généraux et les plus grands seigneurs envoyés en Sibérie. Les favoris même de l'empereur étoient enveloppés dans la proscription générale: le sang alloit couler sur les échafauds. Les conjurés, auteurs sans doute de tous ces bruits, hâtoient leurs mesures. Le sénat, qui avoit perdu toute autorité, fut gagné en grande partie. On convint d'arracher à l'empereur son abdication, et de mettre ensuite sur le trône son fils Alexandre, sous la tutelle du sénat et d'un grand conseil dont le comte de Panin devoit être le président. Le régiment de l'empereur, qui étoit de garde au palais, fut changé pour le jour de l'exécution, et remplacé par celui du grand duc Alexandre, dont on avoit gagné plusieurs officiers.

Dans la nuit du 22, le comte Nicolas Zubow entre à minuit dans l'appartement de l'empereur: les autres conjurés restent dans une pièce voisine. Le comte représenta au monarque l'état dans lequel sa furie et sa

mauvaise politique précipitoient l'empire ; il lui dit que le mécontentement du peuple et de l'armée étoit si violent et si général, qu'il ne pouvoit répondre du salut de sa majesté, ni de celui de la famille royale, si sa majesté refusoit d'abdiquer la couronne en faveur de son fils ; il ajouta que c'étoit là le seul moyen de conserver le trône dans sa famille, et qu'en signant son abdication, il s'assuroit un état tranquille dans une condition privée.

Dans ce moment, dit-on, le prince, furieux, et ne pouvant dissimuler plus long-tems ou retenir sa colère, saisit le comte Zubow au collet. Dans la lutte qui s'en suivit, le monarque fut terrassé. Les conjurés ayant entendu le bruit, se précipitèrent dans l'appartement, frappèrent le malheureux monarque sur la tête, et l'étranglèrent ensuite avec sa propre écharpe. (1)

La nouvelle de cette catastrophe fut portée sur-le-champ à l'impératrice, à qui on dit qu'on n'avoit eu d'autre dessein que celui d'obliger l'empereur à signer l'acte d'abdication, et que sa mort ne devoit être imputée qu'à sa violence.

A deux heures du matin, l'impératrice prêta le serment de fidélité à son fils, l'empereur Alexandre. Sitôt

(1) On assure que peu d'heures avant cette catastrophe, l'empereur avoit dit au comte Pahlen, gouverneur militaire de la ville, qu'il étoit instruit qu'il se tramoit un complot tendant à lui ôter la couronne, et qu'il en étoit un des chefs. Le comte, sans s'émouvoir, lui répondit que le complot existoit, qu'il en avoit une parfaite connoissance, et qu'il feignoit d'y entrer pour déjouer plus sûrement les conspirateurs. L'empereur, plein de confiance en son ministre, le crut, et ne s'occupa plus du complot.

que la nouvelle de son avénement au trône se fut répandue, le peuple s'abandonna aux sentimens de joie et d'espérance qu'autorisoient les qualités connues de son jeune monarque. Le soir, toute la ville fut illuminée.

Les premières démarches d'Alexandre, son manifeste, les premiers ordres qu'il donna, tout cimenta la confiance avec laquelle ses heureux sujets l'avoient vu monter sur le trône de ses pères. Il promit solennellement de régner dans l'esprit de son aïeule, de glorieuse mémoire, Catherine II; permit à chacun de s'habiller à sa guise; dispensa les habitans de la capitale du devoir onéreux de sortir de carrosse à l'approche d'un des membres de la famille impériale; renvoya le procureur-général Obuljoninaw, justement haï et détesté; supprima l'expédition secrète, l'épouvante et le fléau de l'empire; rendit au sénat son ancienne autorité, et ordonna l'élargissement des prisonniers d'Etat, renfermés dans la forteresse.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1606, *le* 23 *mars*, Mort de Juste Lipse.

Juste Lipse, littérateur et critique habile, peut être mis au nombre des enfans célèbres et des savans précoces; il fit des poèmes à neuf ans, et des ouvrages d'érudition à dix-neuf.

Il voyagea dans différentes parties de l'Europe, et changea de religion selon les différens pays: catholique à Rome, calviniste à Genève, redevenu

catholique à Louvain, où il professoit les belles-lettres. Après toutes ces variations, il composa son *Traité de la Constance*, son meilleur ouvrage.

Scaliger, Casaubon et lui, passoient pour les triumvirs de la république des lettres; mais ces grandes réputations ne se sont pas soutenues, n'étant pas appuyées sur des fondemens assez solides.

Il composa lui-même son épitaphe, dans laquelle il prend soin d'instruire la postérité de son mérite.

En mourant, il ordonna à son épouse d'offrir sa robe fourrée de professeur à l'autel de la vierge de Saint-Pierre de Louvain; ce legs n'ayant pas été accepté, la robe fut achetée à un très haut prix, par un professeur de l'université de Louvain, Gérard Gorselius, qui se faisoit honneur de la porter. Cette robe est restée en dépôt dans les archives de l'université.

Les œuvres de Juste Lipse ont été recueillies en six volumes in-folio. Les moins mauvais ouvrages de cet immense recueil, sont ce *Traité de la Constance*, dont nous avons parlé plus haut, et son *Commentaire sur Tacite*. Ce savant, dont l'esprit avoit bien des travers, et le caractère bien des défauts, qui a écrit l'*Histoire de Notre Dame de Hall*, comme on l'auroit écrite dans les siècles de la plus grossière ignorance, qui a légué par son testament une robe fourrée à la Vierge, qui vantoit le stoïcisme et la constance en changeant sans cesse de pays et de religion, croyoit s'être formé sur Tacite, parce que son style étoit dur et obscur; il avoit du moins le bonheur de savoir Tacite par cœur, tout entier.

Juste Lipse étoit né dans un village près de Bruxelles, en 1547, et mourut à Louvain.

L'an 1635, *le* 23 *mars*, Mort de Callot.

Jacques Callot, célèbre graveur, étoit né à Nancy, en 1593.

Personne n'a possédé à un plus haut degré le talent de ramasser dans un petit espace une infinité de figures, et de représenter dans deux ou trois coups de burin, l'action, la démarche, le caractère particulier de chaque personnage. La naïveté, l'esprit, la finesse caractérisent son burin. Ses *foires*, ses *supplices*, ses *misères de la guerre*, ses *siéges*, ses *vies*, sa grande et sa petite *passion*, son *éventail*, ses *tentations de Saint-Antoine*, seront admirés et recherchés, tant qu'il y aura des artistes et des curieux.

Callot s'étoit formé à Rome; de là il passa à Florence, où il resta jusqu'à la mort du grand-duc Côme II, son *Mécène*, et celui de tous les talens. A son retour à Nancy, il jouit d'un sort heureux auprès du duc de Lorraine, son admirateur et son bienfaiteur.

Louis XIII l'appela à Paris pour dessiner le siége de la Rochelle et celui de l'île de Rhé; mais quand il le pria de graver la prise de Nancy, qu'il venoit d'enlever au duc de Lorraine : « Je me couperois plutôt » le pouce, dit Callot, que de rien faire contre » l'honneur de mon prince et de mon pays. »

L'an 1650, *le* 23 *mars*, Mort de Vaugelas.

Claude Favre, seigneur de Vaugelas, né à Chambéry, en 1585, étoit fils du premier président du sénat de Chambéry. Le jeune Vaugelas, venu de bonne heure à la cour de France, fut gentilhomme ordinaire,

puis chambellan de Gaston d'Orléans, qu'il suivit dans toutes ses courses hors du royaume, ce qui n'augmenta pas sa fortune. Louis XIII lui donna en 1619, une pension de deux mille livres, qui ne fut pas payée long-tems. Cette pension fut rétablie par le cardinal de Richelieu, afin de l'engager à travailler au dictionnaire de l'Académie. Lorsqu'il alla le remercier de cette grâce, Richelieu lui dit en riant : « Vous » n'oublierez pas du moins dans votre dictionnaire, » le mot de *pension*? » « Non, monseigneur, répondit » Vaugelas, et encore moins celui de *reconnoissance*. » Ce littérateur étoit un des académiciens les plus aimables, comme les plus utiles; il avoit une figure agréable, et l'esprit comme la figure.

Vaugelas étudia toute sa vie la langue française, et travailla à l'épurer. Sa traduction de Quinte-Curce, imprimée en 1647. in-4°., fut le fruit d'un travail de trente années. Cette version, de laquelle Balzac disoit dans son style emphatique, « L'Alexandre de Quinte- » Curce est invincible, et celui de Vaugelas est inimi- » table, » passa pour le premier livre écrit correctement en français.

Voiture, qui étoit son ami, le railloit sur le trop de soin et le trop de tems qu'il y employoit. Il lui disoit qu'il n'auroit jamais achevé; que, pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres; et il lui appliquoit plaisamment ce que Martial dit de ce barbier, qui étoit si long à faire une barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir :

Eutrapèlus tonsor dum circuit ora Luperci,
Expungitque genas, alterâ barba subit;

Voiture disoit :

Altera lingua subit.

Vaugelas ne rendit pas moins de service aux écrivains français, par ses *Remarques sur la langue française*, où il donna, avec des leçons de langage, des leçons de politesse. En effet, il y critique trente auteurs, mais sans en nommer ni en désigner aucun : souvent même il prend la peine de changer leurs phrases, en y laissant seulement ce qu'il condamne, pour qu'on ne reconnoisse pas ceux qu'il censure.

Son testament fut la dernière preuve de sa probité. Il y ordonna que s'il restoit, après la vente du peu qu'il laissoit, quelques dettes à payer, son corps fût vendu aux chirurgiens, le plus avantageusement possible, au profit de ses créanciers.

Il mourut d'un abcès dans l'estomac. Au moment où il se croyoit guéri, le mal le reprit avec plus de violence, et il rendit l'abcès par la bouche. « Vous » voyez, mon ami, dit-il à son domestique étonné, » le peu que c'est que l'homme. »

Ses créanciers firent, après sa mort, saisir les cahiers du dictionnaire, et ce fut une sentence du Châtelet qui les adjugea à l'Académie.

L'an 1742, *le* 23 *mars*, Mort de l'abbé Dubos.

Jean-Baptiste Dubos fut secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Ses *Réflexions sur la Poésie et sur la Peinture*, sont celui de ses ouvrages qui annonce le plus de talent et de vraie philosophie. « C'est, dit l'auteur » du *Siècle de Louis XIV*, un des livres les plus » utiles qu'on ait jamais écrit sur ces matières, chez » aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté

» de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et » beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et pro- » fondes. Il manque cependant d'ordre et surtout de » précision ; mais l'auteur pense et fait penser. Il ne » savoit pourtant pas la musique ; il n'avoit jamais » pu faire de vers, et n'avoit pas un tableau ; mais il » avoit beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. »

La littérature ancienne lui étoit aussi connue que la moderne, et les langues savantes et étrangères autant que la sienne propre.

Montesquieu et le président Hainault ont trouvé ou prétendu trouver des erreurs dans son *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules;* mais il faut convenir que sur ces matières, une opinion en vaut bien une autre ; les monumens de l'histoire de ces tems sont comme les nuées, dans lesquelles on voit ce que l'on veut. Le grand point, quand on traite des matières si obscures, est de montrer de l'érudition, de la critique, et de n'ennuyer que le moins qu'il est possible : c'est ce qu'a fait l'abbé Dubos.

Son chef-d'œuvre est l'*Histoire de la Ligue de Cambray*, l'un des meilleurs morceaux d'histoire moderne qu'il y ait dans notre langue ; ouvrage où l'érudition instruit toujours, où la narration attache toujours, où la politique est rendue sensible dans tous ses intérêts, suivie dans tous ses détours, et réduite à sa juste valeur par une philosophie supérieure.

On a enfin de l'abbé Dubos un écrit célèbre par une prédiction qui s'est accomplie au bout de soixante-dix ans. Ce livre parut au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, sous ce titre : *Les intérêts*

de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente. L'auteur prédit aux Anglais, dans cet ouvrage, que leurs colonies se sépareroient un jour de la métropole.

Voilà quel étoit l'abbé Dubos, considéré comme homme de lettres : il étoit de plus, homme d'Etat ; et on s'en aperçoit dans son *Histoire de la Ligue de Cambray.* Il fut employé dans les bureaux des affaires étrangères, sous M. de Torcy ; il fut chargé d'affaires importantes dans diverses cours, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre ; il eut part aux traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade. C'est avoir été utile à l'Europe. Il étoit né à Beauvais en 1670.

L'an 1752, *le* 23 *mars*, Mort du chevalier Folard.

Charles de Folard, né à Avignon, le 13 février 1669, d'une famille noble, montra dès l'enfance des dispositions militaires que développa encore la lecture des Commentaires de César. De cadet dans le régiment de Berri, devenu sous-lieutenant, il fit le métier de partisan durant toute la guerre de 1688, exécuta dès lors en petit tout ce qu'il avoit vu faire en grand ; leva des cartes, dressa des plans, et parut dès lors un homme d'un mérite peu commun. La guerre de 1701 lui fournit de nouvelles occasions de signaler son habileté et ses connoissances. Le duc de Vendôme le fit son aide-de-camp, et ne le céda qu'avec regret à son frère le Grand-Prieur, qui commandoit alors l'armée de Lombardie. Le chevalier de Folard répondit à l'idée qu'on avoit de lui, en contribuant à la prise d'Ostiglia et à celle de la Cassine de la Bouline, qui lui mérita la croix de Saint-Louis, et une pension de 400 liv. Après s'être distingué en Italie, il passa en

Flandre, fut blessé à Malplaquet, et fait prisonnier quelque tems après. Le prince Eugène, bien fait pour juger un tel homme, ne put le gagner par les offres les plus avantageuses. En 1714, il se rendit à Malte, assiégée par les Turcs, et s'y montra ce qu'il avoit été partout ailleurs. Le desir de connoître Charles XII l'attira en Suède. Charles, qui goûta les nouvelles idées de Folard, le destinoit à être un des instrumens dont il vouloit se servir dans une descente projetée en Ecosse; mais la mort du héros, tué au siége de Frédérikzhall, dérangea tous ses projets, et obligea Folard de revenir en France. Il avoit étudié toute sa vie l'art militaire; il l'approfondit encore plus, lorsqu'il fut rendu à lui-même. Il donna des leçons au comte de Saxe, et prédit ses succès. Il exposa ses nouvelles découvertes dans ses *Commentaires sur Polybe*, en six volumes in-4°., réduits depuis en trois, par un homme du métier. L'auteur peut être à juste titre appelé le Végèce moderne. Le chevalier de Folard mourut à Avignon, le 23 mars 1752, à quatre-vingt-trois ans.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1555, *le* 23 *mars*, Mort du pape Jules III.

Jean-Marie del Monte, Romain, fut élu pape le 8 février 1550: ce n'étoit point sur lui qu'on avoit d'abord jeté les yeux; la nuit qui précéda son élection, les cardinaux étoient accourus en foule à la cellule du cardinal Polus, dans l'intention de le reconnoître pape par voie d'adoration. Polus les reçut à sa porte: « Mes frères, leur dit-il, le Dieu que nous servons » est le Dieu des lumières, et non des ténèbres; re-

» mettez au jour votre élection. Après avoir ouï la » messe, et invoqué le Saint-Esprit, vous suivrez » ces mouvemens et ce qu'il vous inspirera pour le » bien de son Eglise. »

Les cardinaux, jugeant à cette réponse, que Polus ne leur tiendroit pas compte de sa nomination, se tournèrent du côté du cardinal del Monte.

Jules, né avec de la fermeté dans le caractère, avoit paru, avant son exaltation, d'une sévérité excessive; mais placé sur le Saint-Siége, les plaisirs s'emparèrent de son ame, et en la corrompant ils adoucirent son humeur. Il porta l'indécence jusqu'à donner le chapeau de cardinal, qu'il laissoit vacant par son exaltation, à un de ses domestiques, qui n'avoit d'autre mérite que de prendre soin de son singe.

Il rétablit et continua le concile de Trente : mais il n'en vit pas la fin; les trois dernières années de son pontificat furent employées à construire et à embellir près de la porte *d'el Popolo*, un jardin ou une vigne, dont il ne reste plus aujourd'hui que le casin qui a conservé son nom, *papa Julio*.

L'an 1682, *le* 23 *mars*, Louis XIV confirme par édit, la déclaration du clergé de France, contenant ces quatre propositions :

1°. Le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois.

2°. Le concile général est au dessus du pape.

3°. L'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons.

4°. Les décisions du pape ne sont irréformables qu'autant qu'elles sont acceptées par l'Eglise.

HISTOIRE.

L'an 809, *le* 24 *mars*, Mort d'Aaron, ou Haroun, surnommé Al-Rechyd, *le Juste.*

Aaron Al-Rechyd, vingt-cinquième khalyfe, et le cinquième de la race des Abbacydes, naquit à Rey l'an 765, de l'hégire 148. Mahdy son père confia sa jeunesse aux soins de Yahya le Barmecide, et le déclara successeur du premier de ses fils, nommé Hady. Après la mort de son père, Aaron, loin de profiter de l'absence de son frère, occupé dans une expédition lointaine, pour usurper le trône, le proclama khalyfe, et reçut en son nom le serment de fidélité des troupes. Le mérite éclatant d'Aaron, et la confiance dont l'avoit honoré son père, excitèrent la jalousie de Hady. Il tenta plusieurs fois de le priver de la succession au trône, et n'en fut empêché que par les conseils et l'ascendant de Yahya le Barmecide. Enfin, lassé de l'opposition que ce ministre mettoit à ses desseins, et craignant de plus en plus son frère, il ordonna la mort de l'un et de l'autre. Cet ordre alloit être exécuté lorsque le khalyfe mourut lui-même subitement. Cet évènement sauva la vie à Aaron, et le mit en possession du khalyfat le 14 septembre 786, de l'hégire 170. Son règne fut brillant et heureux; il étendit ses conquêtes dans les trois parties du monde, depuis l'Espagne et l'Afrique jusqu'aux Indes. Il gagna en personne huit grandes batailles; il imposa tribut à

l'empire grec, du tems de l'impératrice Irène, et de Nicephore, successeur d'Irène.

Aaron eut le bonheur d'être conseillé par de grands ministres ; et quoiqu'il faille attribuer à leurs talens l'état brillant de son immense empire, il faut convenir qu'à de grands vices il joignoit d'éminentes qualités. Sous son règne, les chrétiens d'Orient n'éprouvèrent point de persécutions. Il aimoit les hommes de lettres, et les admettoit à sa familiarité. Bon poète lui-même, ses connoissances dans l'histoire et la littérature étoient très étendues ; sa gaîté naturelle avoit rendu sa cour l'asile des plaisirs. Il aimoit beaucoup les échecs, et il assigna des appointemens à des professeurs de ce jeu.

Mais ses belles qualités sont flétries par des vices et des crimes odieux. Il manqua de bonne foi envers l'impératrice Irène ; il usa de la plus noire perfidie à l'égard de Yahya, et sacrifia sans aucune raison la famille des Barmecides, auxquels il devoit une partie de sa gloire, le trône et même la vie. Sa dévotion étoit feinte, et sa générosité avoit pour principe l'orgueil et non la grandeur d'ame.

Charlemagne jetoit alors le même éclat en Occident ; et ces deux princes, dignes de s'apprécier, furent en correspondance. Le khalyfe envoya en 807 une ambassade au monarque français. Parmi les présens qu'il lui fit offrir, on remarquoit une clepsydre ou horloge d'eau, regardée alors comme un prodige ; un jeu d'échecs, et des plants de légumes et de fruits de différentes espèces, dons inappréciables dans un tems où la France étoit peu cultivée ; il joignit à ces présens un éléphant, le premier qui eût encore paru

en France, et les clefs du Saint-Sépulcre. Les restes du jeu d'échecs ont été déposés à la bibliothèque impériale, où ils se voient encore. La même bibliothèque possède un petit coran in-16, écrit en caractères khoufyques, sur peau de gazelle, qui a appartenu à Aaron Al-Rechid. Son fils Amyn lui succéda.

L'an 1529, *le 24 mars*, Lettres patentes de François Ier, par lesquelles il établit à Paris des lecteurs publics ès langues latine, grecque, hébraïque; d'autres pour la philosophie, les mathématiques et la médecine.

François Ier vouloit faire bâtir un collége où toutes les langues et les sciences eussent été enseignées gratuitement. Cet établissement, qui subsiste encore sous le même nom de Collége de France, tomboit en ruines sous le règne de Louis XV, lorsqu'il fut restauré aux dépens de l'Université, à laquelle un coup d'autorité du comte de Saint-Florentin enleva une somme considérable que le corps avoit mis en réserve pour se faire bâtir un chef-lieu.

L'an 1662, *le 24 mars*, Réparation solennelle du roi d'Espagne à Louis XIV.

Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, par une prétention chimérique sur la préséance, avoit insulté à Londres le comte d'Estrades, ambassadeur de France, à l'entrée du comte de Brahé, ambassadeur extraordinaire de Suède : la réparation fut égale à l'offense.

Le marquis de Fuentes, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, fit en présence de tous les ministres étrangers, une déclaration à Louis XIV, par laquelle il

assure sa majesté : « que le roi son maître a envoyé ses » ordres à tous ses ambassadeurs et ministres, afin qu'ils » ne concourrent point avec les ministres et ambas- » sadeurs de sa majesté. » Cette déclaration faite, le roi dit, adressant la parole aux ministres étrangers : « Vous » avez ouï la déclaration que l'ambassadeur d'Espagne » m'a faite ; je vous prie de l'écrire à vos maîtres, afin » qu'ils sachent que le roi catholique a donné ordre à » tous ses ambassadeurs de céder le rang aux miens en » toute occasion. »

En conséquence, en l'année 1669, le marquis de Fuentes s'étant trouvé à Venise, dans l'église des jésuites, avec l'ambassadeur de France, il prit la place au dessous de lui. Ce fut à l'occasion de la déclaration du marquis de Fuentes, que l'ambassadeur d'Hollande, qui étoit à Paris, disoit : « Je savois bien que » les princes catholiques envoyoient des ambassades » d'obédience au pape ; mais je n'avois pas encore vu » qu'un prince en envoyât à un autre prince. »

L'an 1707, *le* 24 *mars*, Enlèvement du marquis de Béringhem.

On ne doit pas attribuer, comme le fait Voltaire, *au découragement général, à l'extrême confiance des alliés, et à la prise de Lille*, qui n'étoit pas encore assiégée, l'audacieuse témérité d'un aventurier qui s'étoit mis en tête d'enlever Monseigneur ou le général de l'armée de Flandres. Le trait est de la plus grande singularité. Le nommé Quintem, français de nation, après avoir été valet du prince de Conti, avoit quitté la France pour entrer dans la musique de l'électeur de Bavière. Il s'étoit ensuite engagé au service de l'Empe-

reur, et il étoit parvenu jusqu'au grade de colonel. Quintem partit d'Ath avec trente hommes qui avoient obtenu des passeports sous divers prétextes; ils entrèrent en France par trois routes différentes, et se rendirent, pour l'exécution de leur dessein, dix dans la forêt de Chantilly, dix à Saint-Ouen, et dix à Sèves. Le 24 mars, entre huit et neuf heures du soir, un des dix qui occupoient le chemin de Versailles, ayant reconnu un carrosse du roi, tira un coup de pistolet, suivant le signal convenu, et courut à toute bride pour rejoindre les neuf autres, qui étoient en embuscade en deçà du pont de Sèves, du côté de Paris. Les commis du pont, qui avoient entendu le coup de pistolet, avoient fermé la barrière; ils arrêtèrent le cavalier qui se présentoit pour la passer; et s'apercevant de son embarras, ils le remirent entre les mains d'un brigadier de la prevôté. Bientôt après le carrosse arriva au lieu de l'embuscade; Quintem, qui étoit de cette troupe, fit arrêter un palefrenier qui portoit un flambeau, mit la tête à la portière, et dit d'un ton d'assurance et d'honnêteté, au marquis de Beringhem, premier écuyer du roi, qui se trouvoit seul dans le carrosse, qu'il l'arrêtoit par ordre exprès de S. M.; et le prenant par le bras, il le fit monter sur le cheval d'un second palefrenier qui suivoit la voiture. Il congédia le cocher, en lui disant qu'il ne s'inquiétât de rien, que tout se faisoit par ordre du roi. Il prit ensuite la route du bois de Boulogne; il le traversa, et se rendit à toute bride à Saint-Ouen, où une chaise de poste l'attendoit. Il y monta avec son prisonnier, et donna ordre à sa troupe de se séparer et de gagner la route de Flandres, qu'il prit lui-même. Louis XIV, informé du fait à

dix heures du soir, fit sur-le-champ expédier des ordres pour qu'on gardât les passages sur les routes de la Normandie, d'Allemagne et de Flandres. Quintem étoit à peine sorti de la forêt de Senlis, qu'il entendit sonner le tocsin dans plusieurs villages; cependant, sur ce que lui représenta Beringhem qu'il étoit extraordinairement fatigué, il eut la complaisance de s'arrêter près de trois heures près de Compiègne, pour le laisser prendre un peu de repos. Il continua ensuite sa route jusqu'à la petite ville du Ham, en Picardie. Mais à peine en étoit-il sorti que, sur les ordres de la cour, le marquis de Canisy, qui commandoit dans la place, le fit poursuivre par un détachement du régiment de Livry, qui l'atteignit à une demi-lieue de la ville. Quintem, prisonnier à son tour, fut conduit à Versailles, et le roi remit son sort à la discrétion de son écuyer, qui fut lui-même assez généreux pour lui pardonner.

Cet évènement ne manqua pas d'être chansonné, témoins les couplets qui suivent :

AUX ALLIÉS.

Air : *de Joconde.*

Vous n'avez pris que Béringhem,
Cette prise est légère.
Il étoit un coup bien plus grand,
Et vous deviez le faire :
C'étoit d'enlever Chamillard;
O la belle défaite !
Ce coup vous eût, sans nul hasard,
Assuré la retraite.

Mais ce coup, à vos intérêts,
Eût été trop contraire;
Vous le croyez à vos projets
Ici trop nécessaire :

Instruits combien de tels benêts
Nous causent de dommage,
Vous l'avez laissé tout exprès
Pour finir son ouvrage.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1455, *le* 24 *mars*, Mort du pape Nicolas V.

Thomas de Sarzane, couronné le 18 mars 1447, fut aussitôt reconnu par l'Allemagne et par la France. Le 9 avril 1449, l'abdication de Félix V mit fin au schisme de l'Eglise. Ce fut sous son pontificat que la prise de Constantinople par les Turcs mit fin à l'empire d'Orient. (*Voy.* le 29 mai.) Le chagrin qu'eut Nicolas de ce malheur, le conduisit au tombeau deux ans après.

Ce pontife, protecteur des lettres, qu'il cultiva toute sa vie, ouvrit un asile dans Rome aux savans grecs, que la fureur des Musulmans obligea de quitter leur patrie. Ils apportèrent avec eux un grand nombre de manuscrits grecs et hébreux, dont Nicolas enrichit la bibliothèque du Vatican. Il ordonna même d'en faire des traductions latines.

L'an 1774, *le* 24 *mars*, Sermon de la Cène, par l'évêque de Senez.

L'abbé de Beauvais, l'un des meilleurs prédicateurs de son tems, venoit d'être élevé à l'épiscopat par Louis XV. Il prêcha devant ce monarque le Carême de 1774. Pour le sermon de la Cène, il se servit de ce texte : *Adhuc quadraginta dies*, etc. « Encore quarante » jours, et Ninive ne sera plus. » Ce sermon fit la plus forte impression. Il rouloit, dit un journaliste du tems, sur une opposition entre la vie oisive et inutile

des riches, et la vie active et utile des pauvres. L'orateur faisoit, à cette occasion, une peinture pathétique des misères du peuple, et par un tour oratoire, annonçoit qu'il pouvoit la faire mieux que personne, puisque lui-même sortoit de cette classe. Il rappeloit au roi l'époque de sa maladie de Metz, circonstance la plus glorieuse de sa vie, puisque c'étoit celle où l'amour de son peuple pour sa personne sacrée s'étoit manifesté au plus haut degré. Il ne lui dissimula pas que cet amour s'affoiblissoit; que le peuple, accablé de subsides, ne pouvoit plus que gémir sur ses propres maux. Il fit sentir au monarque que, quoique sur le trône, il avoit des amis sans doute, et étoit digne d'en avoir; mais que son meilleur ami devoit être son peuple; enfin, il l'exhorta à ne point s'en fier aveuglément pour l'administration de son royaume, aux conseils de ses ministres, trop souvent intéressés à le tromper, mais à ne s'en rapporter qu'à lui-même, à son cœur, à l'expérience d'un règne de plus d'un demi-siècle. L'orateur, ensuite, revenant à son texte, s'étendit sur la corruption de la Cour, et prédit en quelque sorte les terribles effets de la colère du Ciel. Ce sermon irrita les courtisans; Louis XV, loin de trouver que le prédicateur avoit porté le zèle trop loin, le félicita de son courage. Mais ce qui frappa tout le monde, c'est que Louis XV mourut dans le terme fatal annoncé par l'orateur.

L'évêque de Senez prononça, dans l'église Saint-Denis, l'oraison funèbre du monarque, et rappela dans son exorde, l'étonnante prophétie qui lui avoit été inspirée. Ce passage est de la plus haute éloquence.

« Quand j'annonçois, il y a peu de tems, la divine

» parole, devant votre illustre aïeul ; quand je lui » parlois de son peuple, et que son cœur paternel » paroissoit si touché de la misère publique, hélas ! » qui eût prévu le coup terrible dont il étoit menacé ? » Déjà le glaive invisible de la mort étoit donc sus- » pendu sur cette tête auguste. Hélas ! qui auroit pensé » que nous aurions pu lui dire alors dans un sens » littéral : « Encore quarante jours, » *adhuc quadra-* » *ginta dies ;* encore quarante jours, et vous serez » porté dans le sépulcre de vos pères ; et cette même » voix que vous entendez en ce moment, sera l'inter- » prête du deuil de votre peuple à vos funérailles. » Foibles mortels ! humilions-nous devant le Dieu » terrible qui enlève la vie aux princes, devant le Dieu » terrible pour les rois de la terre. »

L'orateur peint ensuite la situation de la Cour, au moment de la mort de Louis XV.

« Vous frémissez encore, messieurs, au souvenir de » ces affreux momens ! Le roi expirant au milieu des » horreurs de cette maladie cruelle ! Son corps frappé » de la corruption anticipée du tombeau, privé dans » les premiers momens, comme celui du malheureux » Osias, des honneurs funèbres, et emporté préci- » pitamment, sans pompe, sans appareil, à travers les » ombres de la nuit ; les tendres et courageuses prin- » cesses, qui ont recueilli ses derniers soupirs, atteintes » de la même contagion ; l'effroi qui se joint encore à » la douleur ; la famille royale obligée de fuir la mort » de palais en palais..... »

(*Voy.* le 4 avril 1790, mort de l'évêque de Senez.)

HISTOIRE.

L'an 1221, *le* 25 *mars*, Robert de Courtenai est couronné empereur de Constantinople.

Robert, second fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande, succéda à son père l'an 1219, au refus de son aîné, Philippe, comte de Namur. Etant parti de France sur la fin de 1220, il fut couronné à Sainte-Sophie de Constantinople le 25 mars 1221 : pendant l'interrègne il y avoit eu deux régens de suite, Conon de Béthune, qui mourut peu de mois après avoir été nommé par les barons, et Marin Michel, qui remit à Robert le gouvernement après son sacre. Robert, indolent, voluptueux, donna lieu par sa négligence à l'établissement de deux nouveaux empires, outre l'empire de Nicée : savoir, celui de Trebizonde et celui de Thessalonique. Jean Vatace, empereur de Nicée, après avoir battu Robert, l'an 1224, à la journée de Pimarin, et raffermi par ses conquêtes l'empire des Latins, dans le territoire de Constantinople, obligea Robert à lui demander la paix.

Robert mourut en 1228, du chagrin que lui causa l'outrage qu'on avoit fait à une demoiselle d'Artois, qu'il vouloit épouser.

L'an 1370, *le* 25 *mars*, Charles V, dit le Sage, fit

placer par Henri de Vic, allemand, la grosse horloge du palais, la première de cette espèce qui ait été fabriquée en France.

L'an 1678, *le* 25 *mars*, prise de la ville d'Ypres, par Louis XIV.

Comme la ville d'Ypres a été le berceau du Jansénisme, lorsque Louis XIV en fit le siége, on fit courir une prétendue lettre de ce prince au docteur Arnauld, dans laquelle il exhortoit cet illustre chef du parti à user de son crédit auprès des siens pour les engager à se rendre.

Cette lettre est une allusion ironique aux cinq fameuses propositions de Jansenius, condamnées par l'Eglise.

MONSIEUR,

« Nous allons commencer un siége où vous pourriez nous » servir beaucoup de votre crédit ; j'ai *cinq propositions* à faire » à MM. d'Ypres : la *première*, que je suis venu en Flandre » pour faire du bien à tout le monde; la *deuxième*, que le » commandement que je leur fais de rendre la ville n'est pas » impossible ; la *troisième*, qu'il est en leur pouvoir de mériter » ou de démériter mes bonnes grâces ; la *quatrième*, que j'ai » des secours avec moi, plus que suffisans pour les faire obéir » à mes ordres ; la *cinquième*, que dans quelque nécessité qu'ils » soient de se rendre, ils ne le feront qu'avec une entière » liberté.

» Il s'agit donc, Monsieur, de leur faire signer ces cinq » propositions, qui renferment tout le *traité de la grâce* que » j'ai à leur faire.

» Je ne crois pas qu'ils puissent éluder mes ordres par la » distinction du *droit* et du *fait;* car, pour *le droit*, il y a si » long-tems que je suis en possession de prendre des villes,

» que le temps seul pourroit me servir de prescription dans les » Pays-Bas, quand je n'aurois pas d'ailleurs tant de droits in- » contestables. Ils ne peuvent donc se retrancher que sur le *fait*, » et c'est de quoi je les veux convaincre par une trentaine de » *canons*, auxquels je les défie de répondre efficacement, car » ils percent toutes les difficultés à jour. Par là vous jugerez » bien que je ne serai pas si long-tems à leur faire signer » mes cinq propositions, que vous avez été à signer celles du » pape. »

Louis XIV dut la prise de cette ville à la grande valeur des mousquetaires, commandés par le brave Tayac, qui leur disoit, en les menant à l'assaut : « Ces gens-là se défendent vigoureusement ; mais » ils ont affaire à nous ; et combien de fois, quand » nous serons de retour à Paris, nos maîtresses nous » feront-elles raconter cette action ? »

Cette place fut rendue à la paix de Nimègue.

L'an 1802, *le* 25 *mars*, Traité définitif de paix entre la République française, S. M. le roi d'Espagne et des Indes, et la république batave, d'une part;

Et S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'autre part.

C'est le traité connu sous le nom de *Traité d'Amiens*, parce qu'il fut signé dans cette ville.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1701, *le* 25 *mars*, Mort de Segrais.

Boileau a dit :

Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts.

Gresset a dit :

Mais quand le paisible Elysée
Posséda Racan et Segrais,
Lorsque leur flûte fut brisée
L'Idylle perdit ses attraits ;
A peine la muse fleurie
D'un nouveau berger de Neustrie,
En sauva-t-elle quelques traits.

Cependant on relit avec plaisir plusieurs des idylles de Fontenelle, et à peine connoît-on quelques vers de celles de Segrais. Il ne faut plus parler de sa traduction en vers français des Géorgiques et de l'Enéide de Virgile, depuis que celle de M. l'abbé Delille a paru. On ne sait pas, et vraisemblablement on ne saura pas jusqu'à quel point Segrais a eu part à ces romans célèbres de madame de la Fayette, *Zaïde, la Princesse de Clèves, la Princesse de Montpensier.*

Jean Regnault Segrais étoit né à Caen en 1624, d'une famille noble. Le comte de Fiesque, éloigné pour quelque tems de la cour, s'étoit retiré à Caen ; il avoit connu Segrais, l'avoit goûté, l'avoit amené à Paris, l'avoit présenté à mademoiselle de Montpensier ; cette princesse le goûta aussi, et se l'attacha d'abord à titre d'aumônier, puis à titre de gentilhomme ordinaire ; il lui déplut dans la suite, pour n'avoir point approuvé son mariage avec M. de Lauzun. Il se retira d'abord chez madame de la Fayette, puis il revint dans sa patrie où il se maria ; il recueillit l'Académie de Caen, qui s'étoit dispersée après la mort de M. de Matignon, son protecteur. Il étoit de l'Académie française. Quoiqu'il eût passé la plus grande partie de sa vie à la cour, et dans la

meilleure compagnie de Paris, il n'avoit jamais pu perdre l'accent de son pays. Mademoiselle de Montpensier dit à un gentilhomme qui alloit faire avec Segrais le voyage de Normandie : *Vous avez là un fort bon guide ; il sait fort bien la langue du pays.* On a de Segrais, outre les ouvrages dont il vient d'être parlé, des *Nouvelles françaises* et le *Segresiana*, ou Mélanges d'histoire et de littérature.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1583, *le* 25 *mars*, Fête de *l'Annonciation.*

Annonciation est le nom d'une fête qu'on célèbre dans l'Eglise romaine le 25 de mars, en mémoire de l'incarnation de Jésus-Christ. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Cette fête est de très ancienne institution dans l'Eglise latine. Parmi les sermons de Saint-Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur la fête de l'Annonciation.

Le 25 *mars*, Première procession des Flagellans, à Paris.

Ce fut au commencement de l'année 1583, que la secte des Flagellans commença d'être connue à Paris. Henri III, auquel on a justement reproché d'avoir avili sa dignité par une dévotion superstitieuse, confirma les statuts de cette confrairie, dans laquelle il se fit inscrire ; il donna aux confrères le nom de Pénitens de l'Annonciation ; et le 25 mars de la même

année, il y eut une procession solennelle, où l'on vit le roi lui-même, le chancelier, les courtisans et les ministres, marchant deux à deux, dans les rues de Paris, couverts d'un grand sac de toile, depuis le haut de la tête jusqu'aux pieds, ceints d'une grosse corde, et tenant chacun une discipline à la main, dont ils se flagelloient les épaules. Une grosse pluie qui les accueillit dans la marche, fit rire les spectateurs, et donna lieu au quatrain suivant :

Après avoir pillé la France,
Et tout son peuple dépouillé,
N'est-ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé?

HISTOIRE.

L'an 1027, *le* 26 *mars*, Conrad II, successeur de l'empereur Henri II, fut couronné empereur avec sa femme, par le pape Jean XIX.

Deux rois assistèrent à ce couronnement : Rodolphe, roi de Bourgogne, et Canut, roi d'Angleterre, qui étoient venus à Rome pour accomplir un vœu.

Cette cérémonie avoit attiré dans Rome un grand concours d'étrangers ; il y eut une émeute, où un des gentilshommes de Conrad perdit une jambe. Ce prince se fit apporter la botte du blessé, la remplit d'or et la lui renvoya : « Annoncez, dit-il à l'officier » qu'il chargea de ce présent, que je ne bornerai pas » mes bienfaits à cette modique gratification, et que » je lui envoie seulement la somme nécessaire pour » guérir sa blessure, et me conserver un excellent » officier. »

L'an 1584, *le* 26 *mars*, Mort d'Iwan IV, premier czar de Russie.

Le règne de ce prince est mémorable par ses conquêtes et par les cruautés qu'il exerça.

L'an 1552, il fit rentrer sous le joug les Tartares de Casan. En 1554, il soumit à la Russie le royaume d'Astracan. En 1559, il enleva à la Livonie un

grand nombre de ses habitans, et le grand-maître de l'ordre teutonique, qu'il fit périr misérablement.

Le trait suivant servira à faire connoître le caractère de cet homme singulier.

L'ambassadeur d'un prince d'Italie, s'étant couvert en sa présence, il lui fit clouer son chapeau sur la tête.

Cet exemple terrible n'effraya point Jérôme de Boze, ambassadeur de la reine d'Angleterre, Elisabeth; il osa mettre son chapeau devant le czar : « Ignores-tu, lui dit le prince, de quelle manière » j'ai puni dans ton semblable une pareille audace ? »

« Je le sais, répondit fièrement de Boze; mais je » suis l'ambassadeur d'une reine qui a toujours la tête » couverte d'une couronne, et qui saura bien se » venger si on l'outrage dans la personne de son » ministre.... »

« Voilà un brave homme, s'écria le czar, d'oser » agir et parler ainsi pour les intérêts de sa souve- » raine » ; et se tournant vers ses courtisans : « Qui » de vous autres feroit la même chose pour moi ? »

Assistant à la cérémonie du mariage du duc de Holstein, le czar voulut chanter le symbole de Saint-Athanase, avec quelques jeunes moines grecs; il prit un gros bâton à la main, avec lequel il battoit la mesure sur leurs dos, et il les frappoit rudement, lorsqu'il croyoit qu'ils ne chantoient pas aussi juste que lui.

Il mourut revêtu de l'habit religieux qu'il avoit pris peu de tems auparavant.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1772, *le* 26 *mars*, Mort de Duclos.

Charles Dineau Duclos, né à Dinan en 1705, fut reçu à l'Académie des belles-lettres en 1739, à l'Académie française en 1747. Il fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie française, le 15 novembre 1755. En 1744, il fut nommé maire de Dinan, et en cette qualité il fut député quatre ans après, aux Etats de Bretagne : le roi lui accorda des lettres de noblesse, d'après le vœu unanime des Etats.

Lorsque Voltaire parut vouloir s'établir en Prusse, Duclos lui succéda dans l'emploi d'historiographe de France. En acceptant cet emploi, il déclara hautement qu'il ne vouloit ni se perdre par la vérité, ni s'avilir par l'adulation. « Si je ne puis, dit-il, parler » aux contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'é- » toient leurs pères. »

Peu d'hommes sont nés avec autant d'esprit, non seulement de celui qu'on met dans un livre, mais de celui dont on se fait honneur dans la société. Ce rapport de la conversation avec les écrits, que l'on a remarqué dans plusieurs écrivains célèbres, a peut-être été plus frappant dans Duclos que dans tout autre. Son entretien ressembloit à son style : une précision tranchante, des saillies vives et brusques, une tournure de phrases piquantes et originales, et ce qu'on appelle *du trait ;* voilà ce qui lui donnoit dans ses écrits et dans le monde une physionomie particulière.

Porté de bonne heure dans la meilleure compagnie, en même-tems qu'il en goûtoit les agrémens en homme d'esprit, il observoit en homme de talent : celui de dessiner des caractères étoit alors fort à la mode, surtout dans la société de madame de T*** et de M. le comte de F***; la manière d'écrire de Duclos se prêtoit merveilleusement à ce genre : aussi *les Confessions du Comte de**** ne sont-elles qu'une galerie de portraits tous supérieurement tracés. Ce mérite, qui est à peu près le seul des *Confessions*, suffit alors pour leur procurer un grand succès, d'autant plus que, quiconque trace des caractères, est sûr qu'on y mettra des noms, et la malignité ajoute à la vogue. Aujourd'hui ce roman, demeuré comme un ouvrage ingénieux et agréable, n'est pas mis au rang des premières productions de ce genre, parce qu'après tout ce n'est qu'un récit d'intrigues qui n'ont entre elles aucunes liaisons, et qu'il manque d'imagination et d'intérêt.

Cette suite de portraits fut pourtant regardée comme une singularité heureuse. La baronne de Luz en avoit offert un autre : une femme qui succombe toujours et qui n'a jamais tort. Il sembloit que celle-là dût faire encore plus de fortune ; mais on n'y vit que des aventures un peu forcées ; le livre ne parut qu'un jeu d'esprit, une espèce de gageure, et l'auteur avoit oublié que les foiblesses doivent être non-seulement excusables, mais intéressantes.

Acajou n'étoit encore qu'une gageure : il s'agissoit de remplir les sujets de quelques estampes bizarres dont on ignoroit le dessin. Duclos en vint à bout ; car de quoi ne vient-on pas à bout avec la féerie ? Au reste, cette petite brochure a fourni au théâtre Italien

l'opéra comique d'Acajou, que l'on y a vu long-temps avec plaisir.

On engagea Duclos à écrire l'histoire : il composa celle de Louis XI ; mais un bon peintre de portraits souvent n'est pas propre à faire un tableau. Duclos n'avoit dans le style ni noblesse ni éloquence. La vie de Louis XI est écrite avec une sécheresse rebutante : on vit que cette main qui avoit tracé quelques figures de roman et quelques grotesques, n'étoit pas faite pour manier les pinceaux de l'histoire.

Il étoit encore moins fait pour ceux de la poésie, et nous ne parlerons point de son opéra des *Caractères de la Folie*, qu'il vit pourtant reprendre dans ses dernières années, et qu'il avoit fait apparemment pour montrer qu'un homme d'esprit peut faire de tout. On sait qu'il n'aimoit pas les vers ; que Fontenelle, Marivaux et lui étoient à la tête d'une secte qui avoit conspiré contre la poésie, sous prétexte que les vers n'étoient bons qu'à gâter la pensée : cette remarque est parfaitement vraie pour les mauvais vers ; mais le contraire est précisément l'éloge des bons, qui non-seulement ne gâtent point la pensée, mais l'embellissent et la fortifient. Quand ils vouloient louer des vers, ils disoient : *Cela est beau comme de la prose.* Ce propos, comme tant d'autres, est ridicule d'un côté, et vrai de l'autre : des vers bien faits ont toute l'exactitude et toute la justesse de la prose, en y joignant l'expression et l'harmonie poétique.

L'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à la mémoire de Duclos, c'est sans doute celui qu'on a imprimé tant de fois, les *Considérations sur les Mœurs* : le monde y est vu d'un coup-d'œil rapide et perçant. Il

est rare qu'on ait rassemblé un plus grand nombre d'idées justes et fines, dans des cadres plus ingénieux. Ce livre, semé de leçons utiles et de mots saillans, peut être regardé comme le supplément de l'expérience, s'il peut y en avoir un.

Le hasard a fait faire une observation dont qui que ce soit peut-être ne se seroit jamais douté : c'est que dans ce livre, qui traite des mœurs, le mot de *femme* n'est pas même prononcé : on le dit à l'auteur qui en fut surpris ; mais dans *les Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, qui sont en quelque façon la seconde partie de ses *Considérations*, il a bien dédommagé les femmes : elles sont l'objet continuel du livre ; l'auteur crut apparemment que cette moitié du genre humain méritoit qu'il en traitât à part.

On a reproché à Duclos une certaine dureté extérieure, qui ne nuisoit en rien à la bonté de son caractère. Il faisoit profession d'une franchise brusque, qui ne déplaisoit point, et dont il conservoit le ton même dans la politesse et les louanges, qui n'y perdoient pas ; il étoit d'une droiture inflexible, incapable de sacrifier son opinion ni sa liberté à aucun intérêt ni à aucune politique. Personne n'a soutenu plus noblement, dans toutes les occasions, la dignité de l'homme de lettres et de l'académicien : il étoit généralement estimé de ses confrères, même de ceux qui ne l'aimoient pas.

HISTOIRE.

L'an 1482, *le* 27 *mars*, Mort de Marie de Bourgogne.

Cette princesse, fille de Charles le Téméraire, dernier prince de la seconde maison de Bourgogne, étoit aussi douce que son père avoit été violent. Comme elle étoit héritière de vastes et nombreux Etats, elle fut promise par son père à tous les princes de l'Europe. Louis XI, qui n'auroit dû songer qu'à la faire épouser à son fils, aima mieux la persécuter et la dépouiller, par la fourberie et par la violence : il la força de se jeter entre les bras de Maximilien, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et de faire passer dans la maison d'Autriche une succession qui n'auroit jamais dû sortir de la maison de France.

Lorsqu'en 1477, les Gantois, révoltés contre Marie, par les intrigues de Louis XI, condamnèrent à mort ses ministres Hugonet et d'Imbercourt, pour avoir trop bien servi leur souveraine, cette généreuse princesse parut dans la place publique, en habit de deuil, pâle, échevelée, désolée, avouant ses ministres de tout ce qu'ils avoient fait, et demandant leur grâce au peuple avec des torrens de larmes ; le peuple montra bien alors sa férocité ordinaire : il ne lui répondit qu'en faisant tomber à ses pieds, les têtes de ses ministres et de ses amis.

Elle mourut à Bruges, des suites d'une chute de cheval (1) ; son corps y fut inhumé sous un magnifique mausolée de cuivre, à côté de celui de son père.

Louis XV, roi de France, après la prise de Bruges en 1745, considérant ces deux mausolées, dit en voyant le tombeau de Marie : « Voilà le berceau de » toutes nos guerres. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1673, *le* 27 *mars*, Mort de Desbarreaux.

Jacques Vallée, seigneur Desbarreaux, connu par sa réputation de libertinage et d'irréligion, et par ce fameux sonnet où les connoisseurs ont remarqué des idées fausses et trop répétées, de mauvaises rimes et des expressions impropres, mais qui finit par une belle idée rendue par une belle image :

Tonne, frappe, il est temps; rends-moi guerre pour guerre ;
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Les liaisons de Desbarreaux avec le poète Théophile, leur firent tort à tous les deux. On conte que le jour du Vendredi Saint, Desbarreaux voulut par bravade, manger une omelette au lard, avec d'autres jeunes

(1) Elle aimoit passionnément la chasse au vol : étant tombée de cheval, elle se fit une écorchure à la hanche; la blessure n'étoit pas dangereuse; mais, par pudeur, elle ne voulut pas se faire panser, et la blessure devint mortelle.

étourdis, et que, comme il vint à tonner pendant qu'ils étoient à table, Desbarreaux jeta l'omelette par la fenêtre, en disant : *Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ;* propos et action dans lesquels il y avoit bien autant de superstition que d'impiété : au reste, cette historiette n'est pas fort avérée. Ce qui paroît constant, c'est que Desbarreaux étoit un sybarite et un épicurien, qui ne vivoit que pour les plaisirs. Il s'étoit fait conseiller au parlement, pour avoir un état, parce qu'il étoit né d'une famille de robe ; il n'avoit pas songé que cet état imposoit des devoirs. Ayant été nommé rapporteur d'un procès qui, apparemment, l'ennuyoit, il en brûla les pièces, et paya la somme qui en étoit l'objet ; mais il se hâta de quitter la charge, pour se livrer entièrement à ses amis et à ses plaisirs. On lui reprocha comme un grand raffinement de mollesse et de volupté, un usage aujourd'hui fort commun et devenu presque nécessaire à beaucoup de santés foibles, celui de changer de climats selon les saisons, et d'aller passer l'hiver en Provence. Il paroît que, sur la fin de sa vie, il renonça aux erreurs et aux liaisons de sa jeunesse, et que des anciens amis virent ce changement avec peine, car ils firent sur lui cette épigramme :

Desbarreaux, ce vieux débauché,
Affecte une réforme austère ;
Il ne s'est pourtant retranché
Que ce qu'il ne sauroit plus faire.

On dit que, dans sa dévotion, il demandoit à Dieu trois choses : *Oubli pour le passé, indulgence pour le présent, et miséricorde pour l'avenir.*

Voltaire a dit de lui, dans l'ode sur le fanatisme :

Desbarreaux fut doux, juste, aimable ;
Le Dieu que son esprit coupable
Avoit follement combattu,
Prenant pitié de sa foiblesse,
Lui laissa l'humaine sagesse
Et les ombres de la vertu.

Desbarreaux étoit né à Paris en 1602. Il mourut en 1673, à Châlons-sur-Saône, où, selon lui, on respire le meilleur air de la France.

L'an 1715, *le* 17 *mars*, Mort de Burnet.

Gilbert Burnet, né en Ecosse, est très connu par son *Histoire de la Réformation*, qui lui mérita les remerciemens des deux chambres du parlement d'Angleterre, et par quelques autres ouvrages historiques, qui sont comme la suite et la continuation de celui-là. C'est un des meilleurs historiens du parti; mais c'est un écrivain de parti : une histoire parfaitement impartiale de cette fameuse *Réformation* est un ouvrage qui reste encore à faire.

Burnet étoit chapelain du roi Charles II; il fut évêque de Salisbury; en 1698, il fut nommé précepteur du duc de Glocester, fils de la princesse, depuis la reine Anne. Il avoit eu, sur la réunion de l'Eglise anglicane avec l'Eglise luthérienne, des vues sur lesquelles Leibnitz ne fut point d'accord avec lui. Il mourut à soixante-douze ans.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1191, *le* 27 *mars*, Mort du pape Clément III.

Paul Scolaro, Romain, étoit parent du roi de France, Philippe-Auguste.

Les Romains, toujours jaloux de leur indépendance, s'étoient emparés des droits régaliens que le sénat exerçoit en leur nom. Clément III fit avec le sénat un traité par lequel on lui rendit les régales, à condition qu'il sacrifieroit les villes de Tusculum et de Tivoli à la vengeance des Romains. Ce fut après la conclusion de ce traité, peu digne du père commun des fidèles, qu'il fit son entrée pontificale à Rome. Il ne tint le Saint-Siége que trois ans et trois mois et demi. Son successeur fut Célestin III. (*Voy.* le 8 janvier.)

L'an 1378, *le* 27 *mars*, Mort du pape Grégoire XI.

Pierre Roger, né au château de Maumont, en Limousin, neveu du pape Clément VI, qui l'avoit élevé au cardinalat, et chargé de bénéfices, fut élu pape le 30 décembre 1370. C'est le dernier pontife que l'Eglise gallicane ait donné à l'Eglise universelle. Sur les instances réitérées des Romains, et d'après les remontrances de sainte Catherine de Sienne, il partit d'Avignon le 13 septembre 1376, malgré les efforts que firent pour l'y retenir son père et le roi de France. Il s'embarqua à Marseille, pour se rendre à Rome. Les acclamations du peuple romain donnèrent l'air d'un triomphe à son entrée dans cette ville, où il arriva le 17 janvier 1377. Le palais de Latran, que ses prédé-

cesseurs avoient habité jusqu'à leur départ pour Avignon, étant tombé en ruines pendant le séjour de la cour pontificale dans cette ville, il alla résider au Vatican, que ses successeurs ont pris tant de soins d'agrandir et d'embellir. Grégoire, à la sollicitation des cardinaux français, voulut retourner à Avignon; mais il mourut à quarante-sept ans, avant d'avoir eu le temps d'exécuter ce projet.

Après sa mort commença le grand schisme qui divisa l'Eglise, l'espace de quarante ans, les cardinaux qui formoient deux partis, ayant choisi deux papes, Urbain VI et Clément VII.

HISTOIRE.

L'an 193, *le* 28 *mars*, L'empereur romain Pertinax est assassiné par les prétoriens.

P. Helvius Pertinax, fils d'un marchand de charbon d'Alba Pompeia, préteur, consul, et préfet de Rome, fut proclamé empereur par les prétoriens, la nuit même que Commode fut tué: c'étoit un vieillard vénérable, qui s'étoit proposé pour modèle Marc-Aurèle et Antonin.

Il chercha à réformer les abus des règnes précédens. Les délateurs furent bannis, et les bouffons de Commode qui avoient scandalisé Rome par leurs obscénités, furent vendus à l'encan. Tous les gens de bien se félicitoient de son gouvernement; il n'y eut que les prétoriens qui en furent mécontens: cette soldatesque effrénée étoit en possession d'insulter impunément les premiers citoyens de la ville; Pertinax établit une discipline sévère pour la contenir: il fut la victime de cette courageuse réforme.

Les prétoriens se révoltèrent. Pertinax alla seul se présenter à ces furieux qui, au lieu d'écouter ses remontrances, le percèrent de plusieurs coups de poignard.

Sa tête fut apportée du camp à Rome, et promenée dans toutes les rues, pour insulter aux habitans, dont Pertinax avoit mérité l'amour.

Après la mort de Pertinax, les prétoriens mirent l'empire à l'encan. Julien et Sulpicien, beaux-frères de l'empereur, enchérirent plusieurs fois l'un sur l'autre. Enfin le premier, étant monté tout d'un coup de 5000 drachmes pour chaque soldat à 6250, l'emporta, fut reçu dans le camp, et proclamé Auguste. Mais dès que la nouvelle de la mort de Pertinax fut parvenue dans les provinces, les armées firent choix de trois autres empereurs : 1°. C. Pescennius Niger, proclamé à Antioche; 2°. L. Septimus Severus, proclamé en Illyrie; 3°. Albinus, que Sévère reconnut César (*Voy.* le 4 février.)

L'an 593, *le* 28 *mars*, Mort de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne.

Après la mort de Clotaire Ier, roi de France, Gontran, le second de ses fils, devint roi d'Orléans et de Bourgogne. Ses Etats étoient composés de l'ancien royaume d'Orléans, du royaume de Bourgogne, du Vivarais, et des pays situés entre le Rhône et la Durance.

Il régna trente-trois ans, et fut adoré de ses sujets, qui ne l'appeloient que *notre bon roi Gontran*. Cependant l'histoire lui reproche bien des fautes, et surtout d'odieuses cruautés. Nous en citerons deux exemples qui sont bien suffisans pour laisser quelque doute sur la bonté de *notre bon roi Gontran*.

Chassant un jour dans la forêt de Vosges, il s'aperçoit qu'on y a tué un buffle. Le garde-chasse accuse Chandon, chambellan du prince, d'avoir fait le coup. Gontran oblige Chandon à se justifier par le duel. Le

forestier et le champion du chambellan s'entre-tuèrent. Chandon, que la mort de son champion déclaroit coupable, suivant le préjugé du tems, est attaché à un poteau et lapidé : barbarie atroce et violation manifeste de la loi Salique, qui, en pareil cas, ne condamnoit le coupable qu'à une composition.

L'an 580, *Gontran* perd sa femme Austrigilde. En mourant, elle pria son époux de faire enterrer avec elle ses deux médecins, persuadée que le traitement avoit causé sa mort. *Notre bon roi Gontran* promit et tint parole. Austrigilde étoit morte de la petite-vérole. Il paroît que c'est à cette époque que cette cruelle maladie passa d'Egypte en Europe.

L'an 1757, *le* 28 *mars*, Supplice de Damiens, assassin de Louis XV.

On a vu au 5 janvier l'exécrable attentat de Damiens contre la personne de Louis XV. On fit subir inutilement à ce monstre les questions les plus terribles pour lui arracher l'aveu de ses complices. Il est probable qu'il n'en avoit pas d'autres que ces énergumènes atroces, qui disoient tous les jours, dans la grande salle du palais, *qu'il falloit du sang*. L'effet ordinaire de ces horribles discours est d'allumer l'imagination des esprits foibles, insensés et atroces.

Après la lecture de son arrêt, prononcé en présence de cinq princes du sang, de vingt-deux ducs et pairs, Damiens fut appliqué à la question des coins, qu'on enfonçoit entre les genoux serrés par deux planches; il s'écria toujours que c'étoit un nommé Gautier qui lui avoit dit *qu'on ne pouvoit terminer toutes ces que-*

relles (1) *qu'en tuant le roi ;* qu'il lui avoit entendu tenir ce discours dix fois, et ajouter que *c'étoit une œuvre méritoire.*

Au huitième et dernier coin, il répéta encore que son crime ne lui avoit été inspiré que par les discours de ce Gautier, et par tous les propos semblables qu'il avoit entendus dans le palais.

Damiens arriva sur les trois heures et un quart à la place de Grève, regardant d'un œil sec et ferme le lieu et les instrumens de son supplice. On lui brûla d'abord la main droite ; ensuite on le tenailla, et on versa sur ses plaies de l'huile, du plomb fondu et de la poix-résine. On procéda ensuite à l'écartellement ; quatre chevaux vigoureux, fouettés par quatre valets de bourreaux, firent pendant une heure des efforts inutiles. Les bourreaux furent obligés de lui couper quelques muscles, comme on avoit fait, en 1610, à Ravaillac. Damiens, encore vivant, releva la tête sept ou huit fois pour regarder les chevaux, et laissa même échapper quelques plaisanteries. Il n'expira que lorsque le bras qui lui restoit, fut séparé de son tronc tout sanglant.

Le père, la femme, la fille de Damiens, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendus. Tous ses parens furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de Damiens, devenu exécrable.

(1) Il s'agit des querelles qui s'étoient élevées entre le clergé et le parlement.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1380, *le 28 mars*, Premier usage de la poudre à canon.

On date de ce jour le premier usage de la poudre à canon par les Vénitiens contre les Génois. L'invention en fut due au hasard. Berthold Schwartz, moine allemand, assez bon chimiste pour son tems, ayant fait une composition de salpêtre, de soufre et de charbon, et couvert d'une pierre le mortier où elle étoit, il lui arriva de battre le briquet tout auprès, pour allumer sa chandelle; une étincelle y tomba, le feu y prit, et fit sauter la pierre.

L'an 1662, *le 28 mars*, Mort de Boissat.

Pierre de Boissat, gentilhomme du Dauphiné, fut un des quarante premiers académiciens dont le cardinal de Richelieu composa l'Académie française à sa naissance. Il fut appelé, dès son enfance, *Boissat-l'Esprit;* mais son nom seroit aujourd'hui parfaitement ignoré, sans la grande et fâcheuse affaire qu'il eut à Grenoble, la réparation que la noblesse de Dauphiné exigea pour lui, et le soin qu'il prit de la faire agréer à l'Académie française.

En 1636, Boissat, étant à Grenoble, se trouva pour son malheur à un bal que donnoit le comte de Saulx, lieutenant de roi en Dauphiné. Boissat étoit déguisé en femme; et à la faveur du masque, il se permit de tenir à la comtesse de Saulx, des propos dont elle s'offensa, et dont elle se vengea, en employant la vio-

lence, pour faire à Boissat la plus cruelle injure qu'un homme de cœur pût recevoir.

La vengeance que Boissat jura solennellement de tirer d'un tel affront s'adressoit naturellement au comte de Saulx, soit qu'il fût complice ou non de la violence de sa femme. Boissat s'étoit fait un nom par son adresse et par sa valeur dans les combats singuliers. La noblesse du pays, qui voyoit, d'un côté, le commandant de la province, de l'autre, un brave homme cruellement outragé, intervint dans cette affaire, rendit impossible toute voie de fait, évalua le point d'honneur, régla toutes les opérations respectives, et les fit exécuter en sa présence.

L'acte en fut dressé authentiquement le 25 février 1638, et signé de soixante-quatre gentilshommes des meilleures maisons de la province. Boissat en envoya copie à l'Académie, et voulut avoir son avis sur cet accommodement. Conrart, secrétaire, lui répondit :

« Nous avons appris avec contentement combien » vos intérêts ont été chers à Messieurs de la noblesse » du Dauphiné, et avec quel soin ils vous ont pro- » curé la satisfaction que vous avez reçue. Toute la » compagnie trouvoit votre ressentiment légitime : » mais si le mal étoit grand, il faut avouer aussi que » le remède qu'on y a apporté est extraordinaire ; et » il semble que vous ne l'eussiez pu refuser sans vous » faire tort à vous-même, et sans offenser ceux qui » vous l'ont préparé avec tant de sagesse et de juge- » ment : elle croit donc que vous ayez eu raison de » déférer aux avis et à la prudence de ces Messieurs, » et que vous ne pouviez avoir de plus sûres et de » plus illustres cautions de la réparation de votre hon-

» neur; que tant de personnes à qui il est plus pré-
» cieux que leur propre vie, qui en connoissent par-
» faitement les lois.... Enfin, Monsieur, elle estime
» qu'un gentilhomme ne peut être traité plus glorieu-
» sement que vous l'avez été par tous ceux de votre
» profession, qui, dans cet accommodement, ne pa-
» roissent pas moins vos protecteurs que vos juges. »

Il est assez remarquable que ce soit précisément dans le tems où la noblesse du Dauphiné travailloit à cette conciliation, à cette transaction sur le point d'honneur, que Corneille ait fait entendre ces vers dans le Cid :

Les satisfactions n'apaisent point une ame :
Qui les reçoit a tort, qui les fait se diffame ;
Et de pareils accords l'effet le plus commun,
Est de déshonorer deux hommes au lieu d'un.

Depuis cette aventure, Boissat ne reparut plus à Paris ni à la cour. Vienne (en Dauphiné) fut pour lui un tombeau où il s'ensevelit ; il poussa la dévotion à l'excès, portant la barbe longue et les cheveux négligés, toujours couvert d'habits grossiers, faisant des missions et des pélerinages, prêchant tous les jours la populace.

En 1656, Christine, reine de Suède, passant à Vienne, comme on savoit que Boissat lui étoit connu par ses poésies, les principaux habitans le prièrent de se mettre à leur tête et de la haranguer. Il y consentit, mais sans rien changer à son extérieur; et pour tout compliment, il n'entretint la reine que des jugemens de Dieu et du mépris du monde. La reine, étonnée, dit tout haut : *Quel est donc ce capucin qu'on me donne pour Boissat ?*

L'an 1683, *le* 28 *mars*, Statue de la place des Victoires, élevée en l'honneur de Louis XIV.

Cette statue de la place des Victoires fut un monument de la reconnoissance du premier maréchal de la Feuillade pour son souverain; il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui, et la ville en ajouta autant pour la rendre régulière.

On a accusé Louis XIV d'un faste et d'un orgueil insupportables, parce que la base de cette statue étoit entourée d'esclaves enchaînés; mais ces esclaves figuroient des vices domptés, aussi bien que des nations vaincues, le duel aboli, l'hérésie détruite: les inscriptions le témoignent assez. Elles célébroient aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue; elles parloient de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs, c'est un ancien usage des sculpteurs, de mettre des esclaves aux pieds des statues des rois. Il vaudroit mieux y représenter des citoyens libres et heureux; mais enfin, la statue du clément, du bon Henri IV, sur le Pont-Neuf, étoit aussi accompagnée de quatre esclaves. Celle de Louis XIII en avoit autant. On voit des esclaves à Livourne, sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation. On en voit à Berlin sous la statue d'un électeur qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France et les Français eux-mêmes ont rendu très injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription: *Viro immortali*, « à l'homme » immortel, » a été traitée d'idolatrie, comme si ce mot signifioit autre chose que l'immortalité de sa gloire.

Louis XIV étoit si peu amoureux de cette fausse

gloire, qu'il fit ôter de la galerie de Versailles les inscriptions pleines d'enflure et de faste, que Charpentier, de l'Académie française, avoit mises sur les cartouches : *L'incroyable passage du Rhin*, *la merveilleuse entreprise de Valenciennes*, etc.

Louis XIV supprima toutes les épithètes, et ne laissa que les faits, qui parloient assez d'eux-mêmes.

L'attitude équivoque de la Victoire donna lieu dans le tems à la question maligne : *Ponit, an aufert?* développée dans des vers satiriques du tems, qui se terminent par ceux-ci :

Et vous voulez lé couronner dé gloire ?
Mais, non, jé m'abusois ; jé vous vois en suspens :
Cadédis ! haut lé bras, madame la Victoire.

On a long-tems répété ces deux vers d'un autre Gascon, sur les quatre lanternes placées à l'entour de la statue :

Eh ! la Feuillade, tu nous bernes,
Dé placer lé *Soleil* entré quatré lanternes !

L'an 1802, *le* 28 *mars*, découverte d'une dixième planète, par M. Olbers, à Brême.

Elle tourne en quatre ans et demi, entre Mars et Jupiter ; elle sort de la règle des autres planètes, car elle s'écarte de 35 degrés de l'écliptique. On en trouve l'histoire détaillée dans la Bibliographie astronomique de M. de Lalande. M. Olbers l'appelle *Pallas*. M. de Lalande l'appelle *Olbers* ; comme il appelle Piazzi la planète découverte, le 1er janvier 1801, à Palerme en Sicile, par M. Piazzi, qui lui a donné le nom de *Cérès-Ferdinandus*, à cause de la déesse de Sicile et du roi qui la gouvernoit alors.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1285, *le* 28 *mars*, Mort du pape Martin IV.

Simon de Brion étoit né à Montpilloi, près de Bavon en Champagne. Il avoit été trésorier de Saint-Martin de Tours. Son élection, qui eut lieu le 22 février 1281, à Viterbe, fut le fruit d'une brigue de Charles d'Anjou, roi de Sicile, qu'il avoit faite dans le conclave pour faire nommer un pape français. Tous les cardinaux s'étant opposés aux vues du prince, et ayant suspendu leur scrutin, les Viterbois se saisirent d'eux, et les ayant mis en prison, les firent jeûner au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'ils eussent promis de procéder à l'élection sans délai.

La première opération de Martin IV fut de punir la violence faite au sacré collége, par un interdit qu'il lança contre les habitans de Viterbe. Richard Hannibaldi, qui les avoit excités, fut obligé de venir lui demander pardon la corde au cou. Martin n'en fut pas moins soumis à toutes les volontés du roi de Sicile : il excommunia les habitans de Forli, et confisqua toutes les propriétés qu'ils possédoient à Rome ; il excommunia Michel Paléologue, empereur de Constantinople. La ligue des Vénitiens, de Charles d'Anjou et du pape contre les Grecs eut peu de succès. Une autre croisade fut entreprise contre Pierre III, roi d'Aragon, qui battit les croisés. On s'étoit porté avec tant d'ardeur à cette expédition, que plusieurs y étoient venus sans armes, n'ayant pu s'en procurer. Les pierres qu'ils trouvoient sous la main leur en tinrent lieu, et ils disoient en les jetant : *Je jette cette*

pierre contre Pierre d'Aragon, pour gagner l'indulgence. On imputoit à ce prince, non sans quelque apparence, les Vêpres Siciliennes, horrible massacre dont les Français furent les victimes en 1282 (*Voy.* le 30 mars), et qu'auroient pu prévenir par une conduite plus sage, Martin IV et Charles d'Anjou.

Martin IV fut enterré aux Franciscains de Rome, avec l'habit de l'ordre. C'est le seul pape qui ait eu cette dévotion. Honorius IV lui succéda. (*Voy.* le 3 avril.)

HISTOIRE.

L'an 1349, Par un traité du 29 *mars*, Humbert, dauphin du Viennois, cède le Dauphiné à la France, sous la condition que l'aîné des enfans de France prendroit le nom de Dauphin, avec les armes du Dauphiné, écartelées de celles de France.

Humbert prit ensuite l'habit de Saint-Dominique, et mourut à Clermont en Auvergne, dans un couvent de son ordre.

L'an 1792, *le* 29 *mars*, Mort de Gustave III, roi de Suède.

Peu de monarchies ont offert autant que la Suède, des princes doués d'un grand caractère ou de grands talens; cela s'explique par la nécessité où se trouvèrent fréquemment les chefs de ce royaume, de conquérir la couronne ou de la défendre, de maintenir une autorité partagée, d'en disputer ou d'en étendre la conservation.

Digne successeur des Gustave Vasa, des Gustave-Adolphe, de Charles XI, moins connu et plus digne de l'être que son fils, Gustave III sera inscrit par la postérité au rang de ces noms illustres. Nul souverain du dix-huitième siècle, si l'on en excepte Frédéric-le-Grand, n'occupera une place aussi mémorable dans l'histoire. Réunissant les lumières à la capacité, le courage à l'adresse, l'application aux talens, Gustave a effacé tous ces monarques indifférens, foibles ou vo-

luptueux, qui, s'endormant sur le trône, laissent errer les évènemens au gré de leurs ministres.

En 1772, il vengea les droits de la nation, il reprit les siens; il rétablit les bases de l'ancienne constitution, il replaça l'équilibre entre la liberté et la monarchie. Pour opérer cette révolution, il n'eut recours ni aux libelles, ni aux assassinats; il ne fit brûler les propriétés d'aucun de ses ennemis; personne ne tomba sous la hache des bourreaux; il imprima à ce grand évènement le caractère de modération, qui en attesta la justice et en forma la garantie.

Sous son administration vigoureuse, la vénalité disparût; nul n'osa trafiquer de la patrie en citant son patriotisme; il délivra la Suède de cette exécrable race d'hypocrites, si communs dans les Etats libres sans mœurs, qui, suivant la belle expression d'un grand poète,

Vantent la liberté pour mieux vendre leurs vices.

Peu de princes ont eu l'esprit aussi cultivé que le roi de Suède. Il parloit correctement les principales langues de l'Europe; il écrivoit comme le chancelier d'Oxenstiern; la plupart des dépêches ou des mémoires importans furent rédigés de sa main.

Son intérêt et son attachement au roi de France lui faisoient désirer de jouer un rôle important dans la coalition; et il est certain que l'infortuné Louis XVI eût trouvé en lui un ami puissant et courageux.

L'impératrice de Russie avoit vu avec plaisir sa majesté suédoise se présenter dans la lice pour être le champion de la monarchie française; mais il étoit douteux que les autres souverains de l'Europe lui

eussent permis de prendre une part aussi active aux affaires de France. Léopold, qui eût voulu terminer notre révolution par un congrès dont il eût été le chef, eût probablement empêché le roi de Suède de recevoir les secours d'argent, sans lesquels il n'eût rien pu entreprendre.

L'extrême courage et l'extrême foiblesse se trouvent souvent réunis dans la même personne : Scipion ajoutoit foi aux songes ; César n'envisageoit qu'avec terreur les ides de mars ; on dit que le Grand Frédéric lui-même consultoit les sorciers ; et Gustave ne fut pas au-dessus de cette superstition. Il avoit toujours redouté le mois de mars, et le premier mot qu'il dit à Armfeld, en se sentant blessé, fut pour le lui rappeler. Peu de jours avant de partir pour la diète de Gefflé, il alla consulter une sorcière, nommée Harrisson. Cette femme, après l'avoir prévenu contre le mois de mars et les habits rouges, ajouta : « Gardez-» vous de la première personne que vous rencon-» trerez en sortant de ma maison. Vous avez tout à » craindre d'elle. » En sortant, le premier objet qui frappa sa vue fut le baron de Ribbing, l'un des chefs des conjurés, et cette circonstance bizarre fut cause que, dès qu'il fut blessé, il nomma le baron.

Nonobstant ses défauts, si Gustave eût été placé sur un plus vaste théâtre, on peut assurer qu'il eût été un grand monarque, peut-être supérieur à Louis XIV, dont il affectoit les manières et la grandeur, et dont il imitoit à sa cour le faste et la magnificence. Mais ce qui en France étoit utile et même nécessaire, étoit mal placé et ridicule en Suède. S'il fût né sur le trône brillant de la France, il seroit incontestable-

ment devenu l'un des plus grands rois qui l'eût occupé. Il eût préservé son pays d'une révolution, et après un règne glorieux, il seroit mort paisiblement, pleuré et respecté de ses sujets, estimé et admiré de toute l'Europe.

Si, au contraire, Louis XVI fût né souverain de la nation suédoise, ses vertus morales et religieuses lui eussent assuré l'estime et le respect de ce peuple simple et bon, tandis que son économie, sa justice et son caractère philantropique lui eussent gagné tous les cœurs; il eût pendant sa vie fait le bonheur de ses sujets, qui auroient, long-tems encore après sa mort, versé des larmes sur sa tombe; mais il en étoit autrement décidé: tous deux devoient périr par la main de leurs propres sujets. (*Voy.* le 16 mars, jour de l'assassinat de Gustave III.)

Son successeur fut Gustave-Adolphe, son fils.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1315, *le* 29 *mars*, Mort de Lulle.

Raimond Lulle fut le plus célèbre chimiste et alchimiste de son tems. L'amour fit sa vocation. Une jeune personne, fort jolie, dont il étoit passionnément amoureux, refusoit de l'épouser. Un jour qu'il redoubloit ses sollicitations, elle lui découvrit son sein, rongé par un cancer; le jeune homme prit son parti sur-le-champ de guérir et de conquérir sa maîtresse.

Il chercha, avec cette ardeur infatigable que l'amour et la compassion la plus tendre savent seuls

inspirer, il chercha dans la médécine et la chimie toutes les ressources qu'elles pouvoient fournir ; il trouva, il réussit ; il sauva, il épousa sa maîtresse.

La recette qu'il employa dans cette occasion méritoit d'être universellement connue ; ce seroit un bienfait de l'amour, et ce n'en fut que le secret.

Après la mort de son épouse chérie, Lulle entra dans l'Eglise, et alla prêcher l'Evangile en Afrique. Il fut assommé à coups de pierres, en Mauritanie, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'île Majorque, où il étoit né en 1236, le révère comme un martyr.

L'an 1794, *le* 29 *mars*, Fin tragique de Condorcet, membre de l'Académie française, secrétaire de l'Académie des sciences, membre de l'Assemblée législative et de la Convention.

Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, étoit né à Ribemont en Picardie, l'an 1744. Il cultiva avec succès les sciences exactes, et se lia d'une étroite amitié avec d'Alembert, dont le crédit lui ouvrit les portes de l'Académie française. Secrétaire de l'Académie des sciences, il se fit remarquer dans une place que les Fontenelle et les Mairan avoient rendue si difficile à remplir. Mais ses *Eloges* ne paroissent pas de nature à soutenir le parallèle avec ceux de Fontenelle, au dessus duquel l'esprit de parti seul a pu le placer. En effet, celui-ci a su dominer, par la supériorité de son esprit, les matières les plus ingrates, et répandre sur les plus abstraites la clarté et les agrémens du style, tandis qu'on a reproché au nouveau secrétaire, de l'aridité, un ton

sentencieux et dogmatique, et quelquefois la morgue et l'humeur inséparables du genre polémique et des discussions politiques, auxquelles il s'étoit peut-être un peu trop livré sous les ministères de M. Turgot, dont il fut l'ardent défenseur, et de M. Necker, qu'il a constamment attaqué.

Après la mort de d'Alembert, il accueillit et encouragea, comme lui, les jeunes gens qui montroient quelque talent, surtout quand ils manifestoient des idées philosophiques. Mais l'espèce de patronat littéraire qu'avoit exercé son ami, lui échappa, pour se partager entre Marmontel et l'infortuné Bailly, que le parti de d'Alembert avoit réussi quelque temps à éloigner de l'Académie française.

Toujours occupé d'idées politiques, il prit, avant la révolution, une grande part à la formation de cette *Société des Amis des Noirs*, piége que l'astuce britannique avoit tendu à l'engouement français, et dont résulta la ruine de nos colonies. Membre de l'Assemblée législative et de la Convention, ses variations, ses écrits et sa conduite éloignèrent de lui ses anciens amis. Lié avec la Gironde, il partagea ses succès et ses revers. Lorsque les Girondins eurent succombé dans une lutte trop inégale contre un parti qui ne reculoit devant aucun crime, Condorcet se cacha quelque tems chez une femme généreuse, qui exposa sa vie pour garantir la sienne. C'est là qu'il composa son dernier ouvrage sur les *Progrès de l'esprit humain*. Ayant appris par les journaux, qu'une loi barbare punissoit de mort ceux qui donnoient asile aux proscrits, il dit à celle qui l'avoit reçu: « Il faut que je vous quitte,

» je suis hors de la loi. » « Si vous êtes hors de la loi, » répondit-elle, vous n'êtes pas hors de l'humanité. » Malgré ses instances pour le retenir, il sortit de chez elle, et passa les barrières de Paris, sans passe-port, vêtu d'une simple veste, et ayant un bonnet sur la tête. Son intention étoit de se cacher pendant quelques jours chez un ancien ami, résidant aux environs de Sceaux ; mais lorsqu'il parvint chez lui, cet ami étoit à Paris, et le fugitif fut forcé de passer plusieurs nuits dans les carrières, de peur d'être reconnu. Pressé par la faim, il se détermina à entrer dans un petit cabaret de Clamart. Son avidité à manger, sa longue barbe, son air inquiet furent remarqués par un membre du comité révolutionnaire, qui le fit arrêter. Conduit au comité du lieu, il déclara être domestique, et s'appeler Simon ; mais ayant été fouillé, un Horace avec des notes marginales en latin, qu'on trouva dans une de ses poches, devint la cause de sa perte. Le paysan qui l'interrogeoit le trouvant trop savant pour n'être pas suspect, le fit conduire au Bourg-la-Reine. Là il fut enfermé le soir dans un cachot. (28 mars 1794.) Celui qui vint le lendemain matin lui apporter un peu de pain et d'eau, le trouva sans aucun mouvement et glacé. Il paroît que, perdant tout espoir, Condorcet prit un poison actif, qu'il portoit, dit-on, toujours sur lui.

Pour juger Condorcet comme littérateur et comme géomètre, comme politique et comme ami de la révolution, la postérité se défiera également des éloges et des satires des partis ; mais elle reconnoîtra sans doute, que l'homme qui avoit passé une grande partie de sa vie dans l'intimité de la respectable maison de la Roche-

foucaud, a dû avoir des droits à l'attachement et à l'estime de ceux qui l'ont connu.

On a publié en 1804 les *OEuvres complètes* de Condorcet, en 21 vol. in-8°.

HISTOIRE.

L'an 1282, *le* 30 *mars*, Vêpres siciliennes.

Ces Vêpres siciliennes (1) sont un massacre fait en Sicile, au son de la cloche de vêpres : et ce massacre est celui de tous les Français qui étoient dans l'île, après la conquête que Charles d'Anjou, (frère de saint Louis, roi de France) avoit faite du royaume de Naples et de Sicile, sur la maison impériale de Souabe. Charles, non content d'avoir dépouillé cette maison, eut la cruauté, jusqu'alors inouie, de faire périr sur l'échafaud le jeune Conradin, qui étoit passé en Italie pour réclamer l'héritage de ses pères. Cet exemple nouveau d'un pareil attentat contre une tête couronnée, joint aux vexations de toute espèce, dont on accabloit le peuple conquis, alluma dans tous les cœurs une haine générale contre Charles et contre tous les Français.

Un gentilhomme de Salerne, nommé Jean de Procida, passionnément attaché au sang de ses anciens maîtres, et voyant que la rage secrète dont tous les

(1) On a donné à peu près dans le même sens le nom de *Matines françaises* au massacre de la *Saint-Barthélemi*, en 1572, et celui de *Matines de Moscow* au carnage que firent les Moscovites de Démétrius et de tous les Polonais ses adhérens, qui étoient à Moscow, le 26 mai 1600, à six heures du matin, sous la conduite de leur duc Chousqui.

habitans étoient animés, n'attendoit qu'une occasion pour éclater, alla voir en secret Pierre, roi d'Aragon, gendre de Mainfroi, que Charles avoit dépouillé ; il en obtint de grandes sommes d'argent. Pierre d'Aragon équipa une flotte ; et feignant d'aller contre l'Afrique, il se tint prêt pour descendre en Sicile.

Jean de Procida cependant, n'avoit pas attendu que la flotte aragonaise fût prête, pour repasser en Sicile, et recommencer à parcourir cette île sous différens déguisemens. Avec l'argent du roi d'Aragon, il fournissoit des armes à ceux qui en manquoient; il nourrissoit, il échauffoit leur espoir d'une prompte délivrance; surtout il communiquoit à ses compatriotes cette haine profonde et implacable contre les Français, qui l'animoit lui-même. Il ne formoit point de complots, mais il excitoit les passions du peuple; il vouloit qu'il fût prêt à tout évènement, et qu'il ressentît le premier outrage, bien sûr qu'une provocation ne manqueroit pas à sa fureur. Il recommanda surtout aux nobles et aux militaires, qui avoient longtems vécu retirés dans l'intérieur de l'île, de se rendre à Palerme, et de se mêler de nouveau à leurs concitoyens, pour être en état de diriger le mouvement populaire dès qu'il éclateroit.

Le lendemain de Pâques, lundi 30 mars 1282, les Palermitains, selon leur usage, se mirent en route pour entendre vêpres à l'église de Montréal, à trois milles de leur ville. C'étoit leur promenade ordinaire les jours de fête; et les hommes et les femmes couvroient le chemin qui conduit à cette église. Les Français établis à Palerme, et le vicaire royal lui-même, prenoient part à la fête et à la procession.

Celui-ci cependant avoit fait publier qu'il défendoit aux Siciliens de porter des armes, pour s'exercer à les manier, selon l'ancien usage, dans ces jours consacrés au repos. Les Palermitains étoient dispersés dans la prairie, cueillant des fleurs, et saluant par leurs cris de joie le retour du printems, lorsqu'une jeune fille, non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'achemina vers l'église, accompagnée de l'époux auquel elle étoit promise, de ses parens et de ses frères. Un Français, nommé Drouet, s'avança vers elle, et sous prétexte de s'assurer si elle n'avoit point des armes cachées sous ses habits, il porta la main sur son sein pour la fouiller de la manière la plus indécente. La jeune femme tomba évanouie entre les bras de son époux; mais un cri de fureur s'élevoit autour d'elle: *Qu'ils meurent, qu'ils meurent les Français;* et Drouet, percé de sa propre épée, fut la première victime de la rage populaire. De tous les Français qui assistoient à la fête, pas un seul n'échappa, quoique les Siciliens fussent désarmés; ils en égorgèrent deux cents dans la campagne, tandis que les cloches de l'église de Montréal, sonnoient le service de vêpres. Les Palermitains rentrèrent dans la ville, répétant toujours le même cri; ils recommencèrent le carnage. De terribles représailles du massacre de Bénévent et d'Augusta furent exercées sur les Français: hommes, femmes, enfans, tout ce qui appartenoit à cette nation, fut mis à mort; et le fer alloit même chercher dans le sein d'une épouse sicilienne, le fruit de son union avec un Français. Quatre mille personnes périrent dans cette première nuit.

Toutes les villes et toutes les bourgades de l'île s'associèrent à la rebellion et à l'atroce vengeance des Palermitains; il n'y eut qu'un gentilhomme provençal, nommé Guillaume Desporcelets, qui fut sauvé du malheur général, *à cause*, disent les historiens, *de sa grande prud'hommie et vertu*. Les habitans de Catalafimo, dont il étoit gouverneur, le renvoyèrent avec honneur de l'autre côté du Phare.

La nouvelle des Vêpres siciliennes fut portée rapidement à Charles d'Anjou; l'archevêque de Montréal s'étoit empressé de la lui faire parvenir à Rome, où il résidoit. « Sire Dieu, s'écria Charles en la recevant, » puisqu'il t'a plu de m'envoyer la fortune contraire, » qu'il te plaise aussi d'ordonner que ma décadence » ne se fasse qu'à petits pas. »

L'an 1557, *le* 30 *mars*, Les magistrats de l'hôtel-de-ville de Paris, commencent la construction de l'hôpital des Petites-Maisons.

L'an 1707, *le* 30 *mars*, Mort du maréchal de Vauban.

Sébastien le Prêtre, seigneur de Vauban, etc., maréchal de France, chevalier des ordres du roi, commissaire général des fortifications, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de la citadelle de Lille, membre de l'Académie des sciences, naquit le 1er mai 1633, à Saint-Léger-de-Foucheret, diocèse d'Autun.

La gloire des batailles sous Louis XIV, se partage entre les Turenne, les Condé, les Luxembourg, les

Catinat ; celle des siéges est propre à Vauban. On ne place aucun nom dans ce genre à côté du sien. Nul siége, sous Vauban, sans un succès certain ; et presque aucun siége fameux sous Louis XIV, sans Vauban.

Louis XIV, à qui Vauban avoit soumis tant de villes, voulut que son fils et son petit-fils apprissent de Vauban l'art de prendre des villes. Quand le dauphin prit Philisbourg, le vertueux Montausier, son gouverneur, lui écrivit une lettre qui loue Vauban d'une manière aussi énergique que précise, et qui, à ce titre, mérite de trouver place ici :

« Monseigneur, je ne vous fais pas de compliment » sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne » armée, une excellente artillerie, et Vauban. Je ne » vous en fais pas non plus sur les preuves que vous » avez données de bravoure et d'intrépidité : ce sont » des vertus héréditaires dans votre maison. Mais je » me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, » généreux, humain, faisant valoir les services d'au- » trui, et oubliant les vôtres : c'est sur quoi je vous » fais compliment. »

Dans la guerre de 1701, Vauban eut à reprendre des places qu'il avoit fortifiées dans le tems où elles appartenoient à la France ; Brisach étoit du nombre : le duc de Bourgogne l'assiégeoit, en faisant sous Vauban son apprentissage. Le prince lui fit une de ces plaisanteries qu'on ne fait qu'à ceux dont la gloire y a répondu d'avance :

« Il faut nécessairement, lui dit-il, que vous per- » diez votre honneur devant cette place ; ou nous la » prendrons ; et on dira que vous l'ayez mal forti-

» fiée ; ou nous échouerons, et l'on dira que vous » m'avez mal secondé.

» Monseigneur, dit Vauban, on sait comment j'ai » fortifié Brisach ; on ignore si vous savez prendre » les villes que j'ai fortifiées, et c'est de quoi j'espère » que vous convaincrez bientôt le public. » Le duc de Bourgogne en convainquit le public à l'aide de Vauban.

C'est toujours avec la moindre perte possible, que Vauban obtenoit tous ses succès. Devant les places les mieux défendues, il parvenoit quelquefois à perdre moins de monde que les assiégés. Ennemi de toute attaque brusquée, de tout combat hasardé, de toute expédition sanglante, n'estimant que les succès dus au travail et à la combinaison, il voyoit avec horreur ces sacrifices coupables que tant de généraux font sans scrupule à leur gloire personnelle. Au siége de Cambrai, on proposa de brusquer l'attaque d'un fort ; il s'y oppose. « Vous perdrez peut-être tel homme, » dit-il, qui vaut mieux que la place. » L'autre avis l'emporta, le fort est pris après qu'on a perdu cinq cents hommes ; mais il est repris à l'instant. Vauban opère selon ses principes ; il ne perd que trois hommes, reprend le fort et le conserve. Le roi, présent à cette expédition, connut alors Vauban tout entier. « Une » autre fois, lui dit-il, nous vous laiserons faire. »

On a regretté que Vauban n'ait jamais eu à défendre les places qu'il avoit fortifiées. Cette défense eût fait époque dans l'histoire militaire, et serviroit aujourd'hui de modèle aux guerriers. Il y eut un moment où on se flatta de recevoir de lui cette grande leçon. Les

ennemis, en 1689, menaçoient à la fois Dunkerque, Bergues et Ypres: Vauban eut ordre de s'enfermer dans celle de ces trois places qui seroit assiégée; aucune ne le fut; et Fontenelle nous en dit la raison: « Son nom les en préserva. »

On voit par les lettres de Louvois, combien on employoit de stratagèmes pour tromper l'ennemi sur la marche de Vauban, pour lui faire craindre sa présence où il n'étoit pas, et espérer son absence où il avoit résolu de se rendre.

Mais s'il n'a point eu de villes à défendre, il a quelquefois sauvé des provinces entières. En 1706, il sauva la Flandre, qui alloit tomber au pouvoir des ennemis, après la funeste bataille de Ramillies.

Fontenelle nous a donné cette liste des exploits de Vauban: « Il s'est trouvé à cent quarante actions de » vigueur; il a conduit cinquante-trois siéges, dont » trente ont été faits sous les ordres du roi en personne, » ou de Monsieur, frère du roi, ou du duc de Bour- » gogne, et les vingt-trois autres sous différens généraux; il a fait travailler à trois cents places anciennes, » et en a fait trente-trois neuves. »

Les autres grands capitaines du siècle de Louis XIV ne défendirent l'Etat que pendant leur vie: Vauban l'a défendu, même après sa mort, par ces innombrables et puissantes barrières dont la France est hérissée, et dont il a varié le plan et la forme d'après les différences du site, la nature diverse du terrain, le voisinage des mers ou des fleuves, l'inégalité des montagnes, l'uniformité des plaines. Brest, Rochefort, Toulon, rendirent notre marine florissante;

Dunkerque devint la terreur de la marine anglaise. « Dunkerque, le chef-d'œuvre de Vauban, dit Fonte-» nelle, et par conséquent celui de son art. »

Ces monumens, qu'on pouvoit croire superflus dans les beaux jours de notre grandeur et de notre gloire, vers la fin du dix-septième siècle, devoient être notre dernière ressource dans ces temps malheureux marqués pour terme à la puissance de Louis XIV. Vauban n'étoit plus; mais Lille, qu'il avoit fortifiée, arrêta pendant quatre mois, Eugène et Marlborough; et après mille disgrâces, Landrecie, foible et dernier reste de tant de barrières dont Vauban nous avoit entourés, prépara, par sa résitance, la victoire de Denain, qui sauva la France.

Vauban ne connoissoit de grandeur et de dignité, que de servir et d'être utile.

« Par une fatalité remarquable, dit M. Noël, dans » l'éloge de Vauban, couronné par l'Académie fran-» çaise en 1790, nos disgrâces commencent au moment » où la première dignité militaire prive la France des » talens et des services de Vauban. Dans l'inaction » forcée où le réduisoient les courtisans, dont l'art pro-» fond trouve dans les récompenses mêmes un moyen » d'enchaîner le mérite qui leur fait ombrage, il » pleure les malheurs de sa patrie, et proteste plus » d'une fois qu'il fouleroit aux pieds avec joie les » marques de sa dignité pour la servir encore. Vains » regrets! le siége de Turin est résolu, et ce n'est pas » Vauban qui doit le conduire. Fier de l'alliance de » Chamillard, qui, pour assurer à son gendre l'hon-» neur de cette entreprise, a prodigué les ressources

» de plusieurs campagnes, la Feuillade (1) voit avec » complaisance toutes les forces qui se rassemblent » pour préparer son triomphe, et s'applaudit déjà de » sa conquête. En vain le généreux Vauban s'offre-t-il » à servir sous un officier moins avancé que lui dans » la carrière militaire, le roi, prévenu par le ministre, » lui représente que c'est compromettre sa dignité. » *Sire*, s'écrie Vauban, *ma dignité est de servir* » *l'Etat. Je laisserai mon bâton de maréchal à la* » *porte, et j'aiderai peut-être M. de la Feuillade à* » *prendre Turin. — Je prendrai Turin à la Cohorn*, » dit le présomptueux favori. Le succès même le plus » rapide n'eût pu excuser cette vaine jactance. La » défaite de l'armée française dans ses lignes, une » retraite honteuse et précipitée, la perte de nos » immenses et dispendieux préparatifs, tous ces revers » en sont la juste punition; et Vauban, loin de se » réjouir de l'humiliation du courtisan, n'y voit qu'un » sujet d'affliction pour lui-même, parce que c'en est » un pour la France. »

Les plus intimes amis de Vauban furent Catinat et Fénélon : ces trois hommes formoient comme un triumvirat de gloire et de bienfaisance, digne d'expier ces triumvirats de sang et de fureur, qui souillent l'histoire romaine. « Vauban, Fénélon, Catinat : » quels noms, s'écrie l'éloquent panégyriste de Vau-

(1) Le duc de la Feuillade, dit Voltaire, étoit fils de ce maréchal de la Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires. Il avoit le courage de son père, la même ambition, le même éclat avec plus d'esprit. C'étoit l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume.

» ban, et qu'ils doivent être chers aux Français! » Pourquoi faut-il qu'une conformité fâcheuse pour » la gloire de Louis XIV, rapproche le sort des » grands hommes qui, sous son règne, se distinguè- » rent par leur amour pour l'humanité? Comme si » défendre les droits des hommes eût été l'étendard de » la révolte contre le pouvoir des rois, Catinat, Fé- » nélon, et même le tendre Racine, expièrent dans la » disgrâce leur sensibilité patriotique; et Vauban, » dans lequel Louis sembloit avoir pris plaisir à cou- » ronner sa propre gloire, Vauban, dédaigné d'un » maître qu'il a si bien servi, se retire avec la dou- » leur de voir repousser l'hommage de la *Dîme royale*, » comme un attentat à l'autorité, oublier ses longs » services, suspecter la droiture de ses intentions; et » cette douleur le conduit au tombeau. »

Un homme moins connu que Catinat et Fénélon, mais occupé comme eux du bien public, Boisguillebert mérita aussi l'amitié de Vauban: cette liaison et des ouvrages du même genre lui ont fait attribuer le livre de la *Dîme royale*. C'est une erreur: cet ouvrage est véritablement de Vauban. On en trouva dans ses papiers plusieurs copies corrigées de sa main.

Nous pensons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici le portrait de Vauban, tracé par le duc de Saint-Simon, dont l'humeur caustique et maligne est si connue, et dans la bouche duquel l'éloge n'est pas suspect.

« Vauban s'appeloit le Prêtre; *petit gentilhomme* » de Bourgogne, *tout au plus*, mais peut-être le » plus honnête homme et le plus vertueux de son » siècle, et avec la plus grande réputation du plus

» savant homme dans l'art des siéges et de la fortifica-
» tion, le plus simple, le plus vrai, le plus mo-
» deste : c'étoit un homme de médiocre taille, assez
» trapu, qui avoit fort l'air de guerre, mais en même
» tems un extérieur rustre et grossier, pour ne pas
» dire brutal et féroce. Il n'étoit rien moins : jamais
» homme plus doux, plus compâtissant, plus obli-
» geant, mais respectueux sans nulle politesse, et
» le plus avare ménager de la vie des hommes, avec
» une valeur qui prenoit tout sur lui, et donnoit
» tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de
» droiture et de franchise, incapable de se porter à
» rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point
» qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du
» roi. Ce prince s'étoit ouvert à lui un an auparа-
» vant, de la volonté qu'il avoit de le faire maréchal
» de France. Vauban le supplie de faire réflexion que
» cette dignité n'étoit point faite pour un homme de
» son état, qui ne pourroit jamais commander les
» armées, ce qui le jetteroit dans l'embarras, si, fai-
» sant un siége, le général se trouvoit moins ancien
» maréchal de France que lui. Un refus si généreux,
» et appuyé de raisons que la seule vertu fournissoit,
» augmenta encore le désir du roi de le couronner.
» Vauban avoit fait cinquante-trois siéges en chef,
» dont une vingtaine en présence du roi, qui crut
» devoir le faire maréchal lui-même, et honorer ses
» propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il
» le reçut avec autant de modestie qu'il avoit marqué
» de désintéressement. Tout applaudit à ce comble
» d'honneur, où aucun autre de ce genre n'étoit par-
» venu avant lui, et n'est arrivé depuis. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1662, *le* 30 *mars*, Mort de l'abbé de Boisrobert.

François le Metel de Boisrobert est moins connu par ses ouvrages, que par l'agrément de son humeur et l'enjouement de sa conversation, qui en firent l'*amuseur* en titre du cardinal de Richelieu. Cet emploi lui valut l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, et un bon doyenné, *qui lui rapportoit de quoi frire*, à ce que dit Malleville.

L'abbé de Boisrobert, homme d'esprit et homme de lettres, trouva le moyen d'ennoblir son personnage de plaisant et de complaisant du cardinal, et de l'élever jusqu'à la dignité d'ami, en fortifiant dans ce ministre son penchant à protéger les lettres : c'étoit travailler en même-tems pour la gloire de sa nation et pour celle de son bienfaiteur.

S'il est vrai que ce soit l'abbé de Boisrobert qui ait donné au cardinal l'idée d'instituer l'Académie française, on ne doit pas être étonné de voir son nom dans la liste des premiers académiciens. Cette liste ayant été faite par le cardinal, l'abbé de Boisrobert, qui étoit son bel esprit de profession, ne pouvoit y être oublié.

L'abbé de Boisrobert a fait des tragédies, des comédies, des romans, des poésies fugitives, et très fugitives, comme tout le reste. Il étoit un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu employoit à la composition des pièces, dont il leur donnoit le sujet, et dont quelquefois il leur traçoit le plan. Ces cinq auteurs étoient Boisrobert, Corneille, Colletet

l'Etoile et Rotrou; aujourd'hui que le rang de ces auteurs est fixé, on ne voit plus que de la bisarrerie dans cette association, et qu'une inégalité choquante entre les associés.

L'abbé de Boisrobert eut un moment de disgrâce; mais comme il avoit peu d'ennemis, et qu'il avoit su se ménager l'amitié de Citois, premier médecin du cardinal, ce moment fut court. Le médecin fit rentrer en grâce le plaisant, dont la bonne humeur donnoit de l'efficacité à ses remèdes. Dans la conversation, il disoit au cardinal: « Monseigneur, n'oubliez pas que » toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez » une dragme de Boisrobert. » En effet, un homme qui faisoit rire, devoit être bien précieux à ce triste et sombre politique, qui ne rioit jamais: *Fais-moi rire*, dit à Arlequin *le prince Farouche*, dans la comédie intitulée: *La Vie est un songe.*

La disgrâce de l'abbé de Boisrobert avoit été jusqu'à l'exil; et l'Académie avoit demandé son rappel.

L'an 1778, *le* 30 *mars*, Couronnement de Voltaire, à la Comédie Française.

(Extrait du *Mercure de France.*)

« M. de Voltaire, étant venu au spectacle le lundi » 30 mars, fut fêté avec ivresse par une foule immense » d'admirateurs qui se précipitoient sur son passage, » et qui firent retentir la salle d'applaudissemens infinis. » Il fut couronné de lauriers dans le spectacle, et les » comédiens en corps rendirent les honneurs de l'inau- » guration à sa statue, qui fut apportée sur le théâtre, » et ornée de guirlandes. Madame Vestris lui récita

» les vers suivans, que la présence de ce grand homme » avoit inspirés à M. le marquis de Saint-Marc. »

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'attendre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité.
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne.

Ce fut après ce pompeux couronnement, que Voltaire se plaignoit d'*être étouffé sous des roses*. Sa mort arrivée deux mois après ne justifia que trop cette plainte; aussi Linguet s'écrioit-il alors: « Quelle fête, » hélas! De quels gémissemens n'ont pas été suivis ces » cris de joie! Les lauriers apparens dont on couronnoit » l'illustre octogénaire, étoient bien plutôt les guir- » landes qui le dévouoient à la mort. Sans cette indis- » crétion forcenée, sans ce délire factice chez ses pré- » tendus amis, dont il a été la dupe et la victime,

Il vivroit, et sa vie eût comblé nos souhaits.

» La seule fête digne de M. de Voltaire, c'étoit » l'empressement du public à lire ses ouvrages; c'étoit » la réunion de toutes les voix en faveur de ceux où il » développoit les charmes du coloris le plus brillant » dont jamais un écrivain ait eu le secret, sans qu'il » en coûtât rien à la décence, sans exposer à rougir » les fronts délicats, sans alarmer les consciences » timorées; espèce de fruits devenus rares dans sa » vieillesse, malheureusement si féconde dans un autre » genre. »

On a vu à l'article de la première représentation d'*Irène*, le 16 mars, que La Harpe avoit une opinion, sur le triomphe de Voltaire, entièrement opposée à celle de Linguet.

HISTOIRE.

L'an 1078, *le* 31 *mars*, L'empereur d'Orient, Michel VII, est obligé de descendre du trône.

Michel VII, fils de Constantin Ducas et d'Eudoxie, surnommé *Parapinaça*, parce qu'il usoit de fourberie pour gagner sur le bled, fut un prince lâche et sans génie, dont l'inapplication et l'incapacité furent très funestes à l'Empire. Les Turcs, d'un côté, les Sclaves et les Scythes, de l'autre, firent sous son règne, de grands progrès en Asie et dans la Thrace : le peuple de Constantinople l'obligea de quitter le trône. Il se retira au monastère de Stude, d'où il fut tiré dans la suite pour être fait archevêque d'Ephèse. Mais il n'entra jamais qu'une fois dans son église, d'où étant revenu aussitôt, il acheva sa vie dans son monastère, travaillant de ses propres mains. Michel avoit régné plus de six ans.

L'an 1515, *le* 31 *mars*, Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, roi de France, se remarie au duc de Suffolck.

Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, fut la troisième femme de Louis XII, roi de France. C'est le seul exemple d'une princesse anglaise devenue reine de France, sous la troisième race.

Louis XII ne vécut que deux mois avec Marie, parce qu'il employa trop de tems à lui plaire, outre qu'il avoit changé pour elle toute sa manière de vivre. « Il avoit voulu, dit Fleuranges, faire du gentil compagnon avec sa femme; mais il n'étoit plus homme » pour ce faire. »

Trois mois après la mort de Louis XII, Marie épousa secrètement le duc de Suffolck, après avoir écrit à son frère qu'elle avoit forcé le duc à recevoir sa main : « Vous m'auriez refusé votre consente» ment, lui dit-elle; vous m'accorderez mon par» don. »

Charles Brandon, duc de Suffolck, étoit le favori de Henri VIII; il l'avoit été de Marie, avant qu'elle eût épousé Louis XII. Il la suivit en France, où leur conduite fut si discrète, que Louis XII n'en soupçonna rien. François, comte d'Angoulême et duc de Valois, qui fut bientôt après le roi François Ier, s'enflamma d'abord pour Marie; mais on lui fit sentir combien il seroit dangereux de réussir. L'ambition fit taire l'amour (1). François veilla et fit veiller avec soin sur la reine, le duc de Suffolck et sur lui-même. La duchesse de Valois et la comtesse d'Angoulême (2) trouvèrent des prétextes pour ne jamais perdre la reine de vue; on lui persuada qu'elle n'osoit coucher seule, et la baronne d'Aumont, sa dame d'honneur, réclama comme un droit de sa place, de coucher dans sa chambre, en l'absence du roi. Il

(1) Louis XII n'ayant pas d'enfans, François étoit l'héritier présomptif de la couronne.

(2) L'une étoit la femme et l'autre la mère de François.

falloit que la reine prît ou feignît de prendre cette contrainte pour une étiquette dont son rang la rendoit esclave.

Marie étoit encore en France quand elle épousa son ancien amant ; elle retourna ensuite auprès de Henri VIII ; et l'Angleterre, qui l'avoit vu partir reine de France, la vit revenir duchesse de Suffolck, plus contente de l'heureuse médiocrité de ce second état, que de la splendeur gênante du premier.

L'an 1547, *le* 31 *mars*, Mort de François Ier, roi de France.

François, comte d'Angoulême et duc de Valois, étoit arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan. Il naquit à Cognac en 1494, et monta sur le trône en 1515, à l'âge de vingt et un ans. (*Voy.* le 13 septembre.)

Le règne de ce prince eût été plus florissant s'il avoit eu la sagesse d'abandonner ses prétentions sur le Milanais, source intarissable de guerres : il eût joui d'une heureuse paix, il eût embelli, policé, éclairé son royaume beaucoup plus qu'il ne fit dans les derniers tems de sa vie. Il eût donné une libre carrière à toutes ses vertus ; il fut grand pour avoir encouragé les arts ; mais la passion malheureuse de vouloir toujours faire des conquêtes en Italie, fit tort à sa gloire et à la félicité de ses peuples.

« Il ne lui manqua, dit Hénault, pour être le » premier prince de son tems, que d'être heureux ; » mais il ne tient pas à la fortune de dégrader les rois, » en les accablant. *Tout est perdu hormis l'honneur*,

» écrivoit-il à la duchesse d'Angoulême, après la » bataille de Pavie. (*V.* le 24 février.) Les adversités » ne firent que mieux découvrir sa grande ame, » et les qualités brillantes de ce monarque n'échauf- » fèrent pas moins le génie des écrivains de son » siècle, que la protection qu'il leur accorda. »

Quoique son règne ait été marqué par de grands désastres, il est cependant regardé comme l'un des plus illustres de notre monarchie, parce qu'il est l'époque de plusieurs révolutions heureuses, dont la plus remarquable est le rétablissement des lettres : ce monarque régnoit précisément dans le tems qu'échappées aux ravages de la Grèce, elles étoient venues chercher un asile en Occident. A l'exemple et à l'envi des Médicis, il les appela dans ses Etats, et les y fixa par des établissemens solides.

Les arts, et surtout l'architecture, reprirent une nouvelle naissance. Les palais de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, de Chambord, les châteaux de Madrid (au bois de Boulogne), de Villers-Cotteret, et le commencement du Louvre à Paris, sont les monumens de la magnificence de François Ier.

Son beau projet du Collége Royal ne put être exécuté, mais du moins on y enseigna, par ses libéralités, les langue grecque et hébraïque, et la géométrie, qu'on étoit très loin de pouvoir enseigner dans l'Université. Cette Université n'étoit encore fameuse que par sa théologie scholastique : il n'y avoit pas un homme en France, avant ce tems-là, qui sût lire les caractères grecs.

On ne se servoit dans les écoles, dans les tribunaux, dans les monumens publics, dans les contrats, que

d'un mauvais latin, appelé le langage du moyen âge. L'empereur Rodolphe avoit le premier ordonné, dans l'Allemagne, qu'on plaidât et qu'on rendît les arrêts dans la langue du pays; Alphonse-le-Sage, en Castille, établit le même usage; Edouard en fit autant en Angleterre; François Ier ordonna, enfin, qu'en France, ceux qui avoient le malheur de plaider, pussent lire leur ruine dans leur propre langue.

On sait que François Ier mourut de cette maladie, alors incurable, que la découverte du Nouveau-Monde avoit transplantée en Europe. Le président Hénault a remarqué que, suivant les registres du parlement, cette maladie commença à se faire connoître à Paris l'an 1494, la même année que naquit François Ier.

L'évêque de Mâcon, dans l'oraison funèbre de ce prince, ayant assuré que son ame étoit allée droit en paradis, sans passer par le purgatoire, la Sorbonne censura fortement l'évêque, et s'opposa à l'impression de son discours.

François Ier est l'auteur de la formule: *Car tel est notre plaisir.*

C'est lui qui introduisit la mode de porter les cheveux courts et la barbe longue, d'après Jules II; dès lors les courtisans laissèrent croître la leur la plus longue qu'il fut possible; ce fut un ornement de petit-maître; les gens graves et les magistrats eurent grand soin de se faire raser; mais les courtisans et les petits-maîtres se dégoûtèrent bientôt de la longue barbe, et revinrent à la mode plus jolie des mentons rasés: alors les magistrats recommencèrent à laisser croître leur barbe.

Henri II succéda à François Ier. (*Voyez* le 10 juillet.)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1698, *le* 31 *mars*, Mort du père d'Orléans.

Pierre-Joseph d'Orléans, jésuite, est le premier qui ait choisi dans l'histoire, les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, sont d'un style éloquent ; mais depuis le règne de Henri VIII, il est plus disert que fidèle.

L'abbé de Voisenon rapporte l'anecdote suivante : « Le père d'Orléans présenta les *Révolutions d'Angleterre* au régent, qui, frappé de la conformité du nom, » crut que cela ne venoit pas en droiture. Il questionna » le père, qui écarta ses soupçons, en assurant que sa » famille étoit d'une très bonne noblesse d'Orléans. « N'en a-t-elle pas obligation à quelqu'un de mes an- » cêtres, reprit le prince ? » « Monseigneur, répliqua » modestement le père, je sais que ma famille existoit » long-tems avant que le roi eût donné l'apanage au » premier des ducs d'Orléans. »

On croit que c'est une naïveté du père d'Orléans, qui a donné à J. B. Rousseau l'idée de son épigramme:

. . . . . Courage, dit le prêtre,
Offrez à Dieu votre incrédulité.

On prétend qu'il fit à peu près la même réponse à la célèbre Ninon de Lenclos, qu'il avoit entrepris de convertir, et qui lui montroit des doutes sur la religion. Outre les *Révolutions d'Angleterre*, on a du père d'Orléans, 1°. les *Révolutions d'Espagne*, en trois volumes : le style en est pur et élégant, les portraits brillans et vrais, les réflexions justes et ingénieuses.

Cet ouvrage a été continué par les pères Arthuis et Brumoy ; 2°. l'*Histoire des deux Conquérans tartares*, *Chunchi* et *Can-Hi* ; 3°. les Vies du père Cotton, du bienheureux Louis de Gonzague, et de quelques autres jésuites ; celle de M. Constance, premier ministre du roi de Siam ; 4°. des *Sermons*, en deux volumes.

L'an 1712, *le* 31 *mars*, Mort de Longepierre.

Hilaire-Bernard de Roqueleyne, seigneur de Longepierre, est né à Dijon en 1659. Il a traduit en vers Anacréon, Sapho, Théocrite, Bion et Moschus ; mais pour traduire de tels auteurs, il faut savoir écrire ; et quand on se donne pour adorateur des anciens, le premier hommage à leur rendre est de ne les pas défigurer. On connoît l'épigramme de Rousseau :

Longepierre le translateur, etc.

Sa tragédie de *Médée*, quoiqu'inégale et trop remplie de déclamations, est supérieure à celle de Pierre Corneille, et elle est restée au théâtre.

Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poètes grecs, et les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sacrés et terribles ; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs et dans le vide d'action, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poètes.

SUPPLÉMENT

AUX JOURNÉES DES 2, 5 et 6 MARS.

L'an 1788, *le* 2 *mars*, Mort de Gessner.

Salomon Gessner, imprimeur, peintre et poète, naquit à Zurich en 1730. C'est surtout par ses *Idylles* et par ses poèmes de *Daphnis*, de *la Mort d'Abel*, et du *Premier Navigateur*, que Gessner a immortalisé son nom. Plus varié peut-être que Théocrite, il s'est placé à côté du poète de Syracuse, par la peinture vraie et animée des sentimens naturels. Une femme célèbre, qui sait observer et peindre, raconte ainsi son entrevue avec Gessner, et la visite qu'elle a faite à l'auteur de la *Mort d'Abel :*

« Le lendemain de mon arrivée ici, j'ai vu Gessner; » c'est un bon grand homme que l'on admire sans em- » barras, avec qui l'on cause sans prétentions, et que » l'on ne peut voir et connoître sans l'aimer. J'ai fait » avec lui une promenade délicieuse sur les bords » charmans de la Limmath. C'est là, m'a-t-il dit, » qu'il a rêvé toutes ses idylles. Je n'ai pas manqué de » lui faire cette question odieuse que l'on fait toujours » aux auteurs célèbres, afin de n'être jamais de leur » avis, quelle que soit la réponse : je lui ai demandé » quel est celui de ses ouvrages qu'il aime le mieux; » il m'a dit que c'est *le Premier Navigateur*, parce » qu'il l'a fait pour sa femme, dans les commencemens

» de leurs amours. Cette réponse m'a désarmée, et je » veux aussi préférer *le Premier Navigateur* à *la* » *Mort d'Abel.*

» Gessner m'a invitée à l'aller voir dans sa maison » de campagne ; j'avois une extrême curiosité de » connoître celle qu'il a épousée par amour, et qui » l'a rendu poète ; je me la représentois sous les traits » d'une bergère charmante, et j'imaginois que l'habi- » tation de Gessner devoit être une élégante chau- » mière, entourée de bocage et de fleurs ; que l'on n'y » buvoit que du lait, et que, suivant l'expression » allemande, on y *marchoit sur des roses.* J'arrive » chez lui ; je traverse un petit jardin, uniquement » rempli de carottes et de choux, ce qui commence à » déranger un peu mes idées d'églogues et d'idylles, » qui furent tout-à-fait bouleversées en entrant dans » le salon, par une fumée de tabac qui formoit un » véritable nuage, au travers duquel j'aperçois » Gessner fumant sa pipe et buvant de la bière, à » côté d'une bonne femme en casaquin, avec un » grand bonnet à carcasse, et tricotant : c'étoit madame » Gessner. Mais la bonhomie de l'accueil du mari et » de la femme, leur union parfaite, leur tendresse » pour leurs enfans, leur simplicité retracent les mœurs » et les vertus que Gessner a chantées ; c'est toujours » une idylle et l'âge d'or, non en brillante poésie, » mais en langue vulgaire et sans parure. Gessner » dessine et peint supérieurement à la gouache le pay- » sage ; il a peint tous les sites champêtres qu'il a » décrits. Il m'a donné une gouache ravissante de son » ouvrage. » (*Souvenirs de Félicie.*)

L'an 1808, *le* 5 *mars*, S. M. l'Empereur Napoléon reçoit une députation de la classe des beaux-arts de l'Institut. (*Voyez* les 12 et 28 février.)

Le 5 mars 1808, S. M. étant en son conseil d'Etat, une députation de la classe des beaux-arts de l'Institut a été présentée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, et admise à la barre du conseil; la députation étoit composée de MM. Bervic, président; Vincent, vice-président; J. Lebreton, secrétaire perpétuel; Vien, sénateur; Moitte, Heurtier, Gossec, Jeuffroy, Grandmesnil, Visconti, Dufourny, Peyre et Chaudet.

M. Lebreton, secrétaire perpétuel, et organe de la classe, a exposé à S. M. un précis de l'histoire des beaux-arts, qui embrasse leur naissance, leurs progrès, leur état actuel, et les causes qui les ont fait prospérer ou décheoir en France. L'orateur est remonté d'abord à l'époque même où les beaux-arts commencèrent d'être cultivés dans notre patrie; il a décrit leurs progrès sous les règnes de François Ier, de Louis XIII et de Louis XIV. Il a montré leur décadence sous le règne de Louis XV; il en a indiqué les causes: enfin il a présenté un tableau de leur régénération, opérée par les talens et les succès de M. Vien.

« On ne trouve, a-t-il dit, dans les arts, pendant tout le siècle de Louis XV, qu'un nom à inscrire à côté de ceux de Montesquieu, de Buffon, de J. J. Rousseau, de Voltaire: c'est celui de Vien, qui sortit des rangs pour régénérer les arts. Il avoit osé prendre pour guide l'étude de la nature et de l'antique, regardée comme un préjugé dangereux par tous les chefs de l'école. Mais il eut la sagesse de ne point s'annoncer comme réformateur, de ne heurter aucun amour-propre, de ne montrer aucune ambition personnelle. Content des succès d'estime

plutôt que d'enthousiasme, qui fondoient sa belle réputation, il la vit croître sans impatience. L'ordonnance simple de ses ouvrages, et l'espèce de conviction attachée aux vérités fondamentales, presque toujours faciles à saisir, éclairèrent les jeunes artistes qui avoient le plus de dispositions : MM. Vincent, David, Regnault, Ménageot, et tous les peintres qui ont marqué à leur suite, devinrent ses élèves ou disciples de ses exemples. Ils ont transmis et développé cette saine doctrine, en sorte que le patriarche de nos arts voit maintenant les petits-fils de son école se placer avec honneur au rang des maîtres.

» En 1789, la peinture étoit florissante dans l'Ecole française, parce qu'elles possédoient l'une et l'autre M. Vien et ses principaux élèves. Le premier est toujours l'objet de notre vénération, et les seconds exécutent de grands ouvrages qui prouvent que leur talent est encore dans toute sa force. On leur doit une génération nouvelle de peintres en divers genres, et dignes en tout de leurs maîtres. C'est toujours de leurs ateliers que sortent annuellement les jeunes artistes qui remportent les grands prix, et qui vont à l'école impériale de Rome achever de se rendre habiles. La peinture est donc non seulement florissante en France, mais elle ne le fut jamais davantage.

» On pourroit en dire autant de la sculpture; avec cette différence, qu'elle n'a encore élevé qu'une génération depuis que l'art est revenu au bon goût et aux principes du beau. Dans tous les arts, c'est la sculpture qui a fait la plus belle conquête depuis 1789. Elle ne s'étoit pas montré une seule fois avec distinction pendant tout le siècle, dans ses rapports avec l'architecture; et le grand bas-relief du Panthéon, ainsi que ceux qui viennent d'être exécutés dans la cour du Louvre, et les ornemens de l'arc de triomphe du Carousel sont incomparablement supérieurs à toute la sculpture de ce genre, faite depuis le siècle de Louis XIV, et même sous le règne de ce prince. L'art statuaire est donc aussi en progrès.

» La gravure en médailles, qui étoit restée fort en arrière de la sculpture, dont elle devoit suivre la marche, s'en étoit rapprochée en 1789. Un seul artiste (M. Dupré), montroit

plus de science de dessin, et surtout de ce talent statuaire qu'on doit retrouver dans l'art du graveur en médailles. Pendant la révolution, un nouveau graveur (M. Desmarets), qui réunit encore plus de suffrages, accrut ses espérances. Nous l'avons perdu, et le premier a cessé de produire avant l'âge de l'inactivité; l'un et l'autre font un vide dans l'art, qui possède cependant encore quelques hommes habiles que nous citerons ailleurs; mais on ne s'aperçoit pas qu'il ait fait les progrès qu'on auroit pu espérer du grand nombre de médailles exécutées depuis dix ans. Nous craignons qu'on n'y mette trop de précipitation.

» Pour la gravure en pierres fines, elle a été oubliée entièrement; quelques particuliers lui ont demandé un petit nombre de portraits; mais aucun monument historique ne lui avoit encore été confié, lorsque S. Exc. le ministre de l'intérieur l'a chargé de consacrer un grand événement du règne de Votre Majesté. (La paix de Tilsit.)

» L'architecture a plus souffert de la révolution que tous les autres arts. Elle avoit été atteinte jusques dans ses principes, par une foule d'hommes qui se constituèrent architectes sans en avoir fait les études essentielles.

» Elle ne se montra d'une manière honorable que dans les fêtes publiques. Quant aux grands monumens, on ne doit pas s'attendre que, depuis 1789, une nation sans gouvernement, agitée de crises violentes et longues, ait pu en ériger. La France, Sire, les tiendra de votre règne.

» La gravure en taille-douce se place sous les arts du dessin, dont elle traduit et multiplie les conceptions. Elle ne s'étoit point relevée avec l'Ecole française, parce qu'on l'avoit laissée sans considération et sans grands travaux. En 1789, les seuls œuvres un peu considérables en gravure qui s'exécutassent en France, étoient la galerie du Palais-Royal, et la galerie de Florence. Nous aurons à citer, depuis cette époque, et surtout depuis que vous tenez, Sire, les rênes du gouvernement, un grand nombre d'ouvrages magnifiques qui exercent l'art avantageusement pour lui et pour le commerce. La plupart de ces entreprises sont dues aux encouragemens que leur donne

Votre Majesté. Une seule occupe constamment plus de cent graveurs depuis huit ans. (La description du Musée Napoléon, due à MM. Laurent et Robillard-Peronville.)

» Le Conservatoire de musique a reçu de Votre Majesté tous les moyens qui lui manquoient, et principalement un pensionnat qui doit fixer le fruit des études. Depuis douze ans il a instruit *seize cents* élèves, dont six cents ont été appelés à des services publics; savoir, les plus distingués dans la chapelle et la garde impériale, dans les théâtres de Paris; d'autres dans les cours étrangères, dans les corps de musique de l'armée et des théâtres des départemens. Une bibliothèque publique qui n'aura point d'égale en richesse, et un théâtre dont le seul but, le seul intérêt, seront l'avancement de l'art et des élèves, par l'application des plus belles théories et l'exécution des classiques, sont des bienfaits nouveaux, que le décret impérial du 3 mars 1806 assure à la musique.

» Résumant toutes les conséquences dans une seule, nous affirmons que les beaux-arts sont en France dans un état beaucoup plus prospère qu'on n'auroit dû l'espérer, plus prospère qu'en 1789, et que dans le reste de l'Europe.

» Les tableaux du couronnement, de l'hôpital de Jaffa, et du passage du Saint-Bernard, dont les mémorables sujets appartiennent plus particulièrement à V. M., sont de beaux monumens d'histoire et de talent.

» Les bas-reliefs du Louvre, la statue colossale de Desaix, et quelques autres ouvrages, prouvent que la sculpture a pris un caractère plus élevé.

» La création nouvelle de ce même Louvre, qu'aucun souverain ne s'étoit cru capable d'achever, quoique depuis trois siècles tous en aient eu l'ambition, les arcs de triomphe, les embellissemens que reçoivent la capitale et l'Empire, distinguent l'architecture, et la feront fleurir.

» Les trois genres de gravures ont été élevés par vous au rang et aux honneurs des autres arts.

» L'œuvre le plus imposant, le plus magnifique, le plus curieux que la gravure en taille-douce ait jamais exécuté, sera la description de l'Egypte, et vous est entièrement dû.

» La création et la publicité de nos musées ont beaucoup contribué aux progrès des arts, en offrant tous les moyens d'étude et de comparaison.

» Celui des Monumens Français, formé et conservé avec tant de zèle par l'artiste qui le dirige encore, rappelle les événemens et les personnages les plus remarquables de notre histoire, et contient celle de l'art en France, ainsi que les modèles de la sculpture moderne. Le musée du palais sénatorial n'est point un luxe inutile. Les artistes y sont admis à dessiner et à peindre; il se compose de trois collections classiques: celle de Rubens, de Le Sueur et de Vernet.

» Mais le musée général, né avec la révolution, et riche dès sa naissance, a été doté par V. M. de tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et des chefs-d'œuvre de peinture répandus en Europe. C'est le plus vaste moyen d'instruction que le monde puisse offrir aux arts.

» Quand V. M. les appelle devant le trône le plus élevé de l'univers, d'où elle daigne les interroger sur ce qu'ils peuvent, même sur ce qu'ils désirent, ils n'hésitent point à répondre qu'ils sont prêts, Sire, à célébrer votre gloire, à prendre une grande part dans celle du siècle. Ils se souviennent qu'ils ont recueilli les premiers fruits de vos triomphes; que vous n'avez pas cessé de conquérir pour eux; qu'ils ont part à tous vos prodiges. Quel prince eut autant de droits pour leur en demander? »

S. M. a répondu à peu près en ces termes:

« Messieurs les président et députés de la quatrième » classe de l'Institut, Athènes et Rome sont encore » célèbres par leurs succès dans les arts; l'Italie, dont » les peuples me sont chers à tant de titres, s'est dis- » tinguée la première parmi les nations modernes. » J'ai à cœur de voir les artistes français effacer la » gloire d'Athènes et de l'Italie; c'est à vous à réa- » liser de si belles espérances. Vous pouvez compter » sur ma protection. »

L'an 1799, *le* 6 *mars*, prise de Jaffa, par le général Bonaparte.

Le 4 mars, on fait la reconnoissance de la place. Jaffa est entourée d'une muraille sans fossés, flanquée de bonnes tours avec du canon. Deux forts défendent le port et la rade ; la place paroissoit bien armée ; on décide le front de l'attaque au sud de la ville, contre les parties les plus élevées et les plus fortes.

Dans la nuit du 4 au 5, la tranchée est ouverte ; on établit une batterie de brèches, et deux contre-batteries sur la tour quarrée la plus dominante du front d'attaque. On construit une batterie au nord de la place, afin d'établir une diversion.

La journée du 5 est employée à avancer et à perfectionner les travaux. L'ennemi fait deux sorties ; il est repoussé vigoureusement et avec perte, dans la place : les batteries commencent enfin leur feu.

Le 6, à la pointe du jour, on commence à canonner la place ; la brèche est jugée praticable à quatre heures du soir ; l'assaut est ordonné : les carabiniers de la 22ᵉ demi-brigade d'infanterie légère s'élancent à la brèche ; l'adjudant-général Raimbaud, l'adjudant Netherwoole, l'officier de génie Vernois sont à leur tête : ils ont avec eux des ouvriers du génie et de l'artillerie. Les chasseurs suivent les éclaireurs ; ils gravissent la brèche sous le feu de quelques batteries de flanc qu'on n'avoit pu éteindre : ils parviennent, après des prodiges de valeur, à se loger dans la tour quarrée. Le chef de brigade de la 22ᵉ, Lejeune, officier très distingué, est tué sur la brèche. L'ennemi fait à plusieurs re prises les plus grands

efforts pour repousser la 22e demi-brigade ; mais elle est soutenue par la division Lannes, et par l'artillerie des batteries qui mitraille l'ennemi dans la ville, en suivant les progrès des assiégeans.

La division Lannes gagne de toit en toit, de rue en rue ; bientôt elle a escaladé et pris les deux forts. L'aide de camp Duroc se distingue par son intrépidité.

La division Bon, qui avoit été chargée des fausses attaques, pénètre dans la ville ; elle est sur le port : la garnison, poursuivie, se défend avec acharnement et refuse de poser les armes ; elle est passée au fil de l'épée. Elle étoit composée de douze cents canonniers turcs, et de deux mille cinq cents Maugrasbins ou Arnautes. Trois cents Egyptiens, qui s'étoient rendus, sont renvoyés au sein de leurs familles. La perte de l'armée française est d'environ trente hommes tués et deux cents blessés.

Bonaparte, maître de la ville et des forts, ordonne qu'on épargne les habitans. Le général Robin prend le commandement, et parvient à arrêter les désordres qui suivent ordinairement un assaut, sur-tout quand il est soutenu par des Barbares qui ne connoissent aucun des usages militaires des nations policées. Les habitans sont protégés, et le 7 chacun étoit rentré dans son habitation.

On trouve dans la place quarante pièces de canon, un obusier de seize, formant l'équipage de campagne envoyé à Djezzar, par le Grand-Seigneur, et une vingtaine de pièces de rempart tant en fer qu'en bronze. Il y avoit dans le port environ quinze petits bâtimens de commerce.

Le général en chef donne des ordres nécessaires

pour mettre la place et le port en état de défense, et pour établir dans la ville des magasins et un hôpital. C'est dans ce même hôpital que le général de l'armée d'Egypte vint lui-même consoler les malades, et rassurer par sa présence ceux qui tremblaient de leur porter des secours ; dévouement sublime qu'un grand peintre nous a mis sous les yeux, dans cette admirable composition des *Pestiférés de Jaffa*, l'un des plus beaux tableaux de l'Ecole française.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

EPHEMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

ÉPHÉMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES,

PRÉSENTANT POUR CHACUN DES JOURS DE L'ANNÉE, UN TABLEAU DES ÉVÉNEMENS REMARQUABLES QUI DATENT DE CE MÊME JOUR DANS L'HISTOIRE DE TOUS LES SIÈCLES ET DE TOUS LES PAYS, JUSQU'AU 1er JANVIER 1812.

Et quo sit facto quæque notata die.
OVID. *Fast.*

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

PARIS;

Chez { LE NORMANT, Libraire, rue de Seine, n°. 8.
H. NICOLLE, Libraire, même rue, n°. 12.

1812.

ÉPHÉMÉRIDES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES,

ET RELIGIEUSES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE MOIS D'AVRIL.

Le mot français *avril* vient du mot latin *aprilis*. *Aprilis* étoit le second mois de l'année de Romulus, qui commençoit par le mois de mars, et qui n'avoit que dix mois. Numa ajouta à cette année les deux mois de janvier et de février, et le mois d'*avril* se trouva alors le quatrième. (*Voyez* les Observations préliminaires sur le mois de mars.)

Quelques auteurs font dériver le mot *aprilis* du mot grec *Aphrodite*, Vénus, parce que les Romains avoient consacré ce mois à cette déesse.

Ovide se fâche sérieusement contre ceux qui osoient assigner une autre origine au nom de ce mois, et qui prétendoient que le mot *aprilis* venoit du verbe *aperire*, ouvrir :

Quo non livor abit? Sunt qui tibi mensis honorem
Eripuisse velint, invideantque, Venus.

Nam, quia ver aperit tunc omnia, densaque cedit
Frigoris asperitas, fætaque terra patet,
Aprilem memorant ab aperto tempore dictum;
Quem Venus injectâ vindicat alma manu.
. . . . . .
Hanc quisquam titulo mensis spoliare secundi
Audeat? à nobis sit procul iste furor.

FASTORUM, *lib. IV.*

Cette sainte colère du chantre de l'*Art d'aimer*, qui s'indigne contre ceux qui veulent ravir à la *mère des amours* l'honneur de donner son nom au mois d'avril, a fourni au poète de beaux vers, mais non de bonnes raisons; et il paroît certain que le mot *aprilis* vient du verbe latin *aperire*, et non du mot grec *aphrodite*. En effet, Varron affirme que ce surnom de Vénus n'étoit pas connu sous les rois de Rome, ni en grec ni en latin, d'où il conclut que le mois d'avril ne pouvoit en tirer sa dénomination. Selon lui, il vient de ce que la terre, long-tems resserrée par les rigueurs du froid, commence à s'ouvrir dans ce mois aux douces influences qui la rendent féconde.

Dans ce mois le soleil parcourt le signe du Taureau, où, pour parler plus exactement, le soleil entre au signe du Taureau vers le 20 d'avril, et paroît parcourir ce signe jusqu'au 20 de mai environ, c'est-à-dire que la terre parcourt alors réellement le signe du Scorpion, opposé à celui du Taureau.

D'après l'annuaire publié par le bureau des longitudes, la marée du 12 avril de cette année 1812 sera très forte si le vent la favorise. (*Voyez* les *Observations préliminaires* sur les mois de février et de mars.)

Comme le mois d'*avril* est toujours au printems,

on trouve dans nos anciens poètes l'expression suivante : *En l'avril de mes jours*, pour dire *au printems de mes jours*.

En l'*avril* de mes jours
L'adorable Amarante
Eut toutes mes amours.

RACAN.

On ne dit plus aujourd'hui en poésie, que le *printems de mes jours* : l'expression est plus juste et plus sonore ; elle est plus juste, en ce que la vie de l'homme, qui se divise en quatre âges, se compare plus naturellement aux quatre saisons de l'année.

On dit proverbialement, *donner un poisson d'avril à quelqu'un*, c'est-à-dire lui faire accroire, le premier jour d'*avril*, une fausse nouvelle, ou l'obliger à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui. Voici l'origine qu'on donne à cette mauvaise plaisanterie :

Le mot *poisson* a été corrompu de celui de *passion*, et c'est une allusion indécente à la passion de *Jésus-Christ*, qui arriva le 3 *avril*. Comme les Juifs renvoyèrent le sauveur d'un tribunal à l'autre, et lui firent faire diverses courses par manière d'insulte et de dérision, on a pris de là la froide coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre ceux dont on veut se moquer.

HISTOIRE.

L'an 286, *le* 1 *avril*, Maximien est associé à l'Empire.

Marcus-Aurelius-Valerius-Maximianus Heraclœus, né de parens obscurs, n'eut d'autres ressources pour subsister que la profession des armes. Il fut redevable de son élévation à Dioclétien, qui lui donna le département de l'Afrique et de la Gaule. Maximien, associé à l'Empire par la faveur de son ancien ami, n'oublia jamais un si grand bienfait; il eut pour Dioclétien la docilité d'un enfant qui obéit aux ordres de son père. Lorsque Dioclétien se dépouilla de la pourpre, il suivit son exemple; mais fatigué de son oisiveté, il reprit la pourpre, à la sollicitation de son fils. Soit par dégoût des grandeurs, soit par mauvaise volonté contre son fils, il l'obligea de renoncer à lui succéder, et de se réduire à la condition de simple particulier. Le peuple et l'armée se soulevèrent contre cette injustice. Maximien n'eut d'autre ressource que de se réfugier dans les Gaules, où commandoit Constantin (*Voy.* le 22 mai), qui avoit épousé Faustine sa fille. Son caractère inquiet et remuant ne put se ployer sous les volontés d'un gendre; et ce fut pour s'en débarrasser qu'il engagea sa fille à se rendre complice du meurtre de son époux. Faustine, saisie d'horreur, parut disposée à commettre le crime, pour le prévenir. Constantin, averti par elle, fit coucher dans son lit un de ses eunuques, que les meurtriers massacrèrent au milieu des ténèbres. Constantin survint, accompagné de ses gardes; il reprocha à son beau-père l'énormité de son

crime, et ne lui laissa que le choix de son supplice. Maximien s'étrangla: il avoit soixante ans, et il en avoit régné vingt. Quoiqu'il eût toutes les qualités qui font les grands capitaines, il en ternit l'éclat par les vices qui font les grands scélérats. Son élévation ne put corriger la féroce rusticité de ses mœurs. Il eut l'avarice et la cupidité d'un publicain. Sa figure étoit aussi rebutante que son caractère.

L'an 844, *le* 1 *avril*, Les Normands étant entrés dans la Loire avec un grand nombre de vaisseaux, prirent la ville de Nantes, la saccagèrent et firent main-basse sur tous les habitans.

L'an 1405, *le* 1 *avril*, Mort de Tamerlan.

Tamerlan ou Timar, de race royale selon les uns, fils d'un berger selon les autres, naquit en 1335, à Kesch, ville de l'ancienne Sogdiane, où les Macédoniens pénétrèrent autrefois sous Alexandre, et où ils fondèrent des colonies.

Tamerlan est un des plus grands conquérans dont la mémoire se soit conservée parmi les hommes. Que ne soumit-il pas? le Chorasan, la Perse, les Indes, la Syrie, la Palestine, l'Arménie, l'Egypte, l'Asie mineure, la Grèce; et lorsque la mort l'arrêta, il alloit conquérir la Chine.

Ce barbare ne permettoit pas même la défense à ceux qu'il avoit résolu d'attaquer: la ville de Sebaste qu'il avoit sommée, ayant osé résister, il en fit passer les habitans au fil de l'épée, en réservant les principaux pour un supplice épouvantable; on les plia en

deux, on leur lia la tête aux cuisses, on les précipita dans une fosse profonde, que l'on couvrit de planches, sur lesquelles on jeta de la terre; ce fut là le tombeau où on les ensevelit tout vivans.

On cite cependant de Tamerlan des traits qui sembleroient prouver que, dans certains momens, c'étoit un homme. S'il est vrai qu'après la grande victoire qu'il remporta sur Bajazet, il écrivit à son fils; « Reçois l'héritage de ton père; une ame royale sait » conquérir les royaumes et les rendre; » il avoit de la magnanimité.

On dit que Tamerlan permettoit à ses sujets de se familiariser avec lui. Un poète persan, Homedy, étant au bain avec lui et d'autres courtisans, on jouoit à un jeu d'esprit, qui consistoit à estimer ce que valoit en argent chacun d'eux. Le poète dit à Tamerlan: « Je vous estime trente aspres. » « La serviette dont » je m'essuie les vaut, répondit Tamerlan. » « Mais, » c'est aussi en comptant la serviette, repliqua Ho» medy. » Le conquérant ne fit que rire. Il étoit de bonne humeur ce jour-là.

Ce fut à la fin de l'année 1404 que Tamerlan, déjà maître de presque toute l'Asie, résolut d'aller conquérir la Chine. Après avoir fait les préparatifs de cette expédition, il partit de Samarcande, capitale de ses vastes Etats, à la tête d'une armée de deux cent mille hommes; mais arrivé à Otrar, ville de de la grande Bucharie, vers les frontières de Kalmoucks, il fut attaqué d'une fièvre violente, le 25 mars 1405. Voyant que son mal augmentoit avec rapidité, il se résigna à la mort avec la plus grande fermeté, et dit: « Nous sommes à Dieu, il faut retourner à Dieu. »

Il fit ensuite venir les principaux chefs de son armée, pour leur faire connoître ses dernières volontés :

« Je m'aperçois, leur dit-il, que mon ame veut se » séparer de mon corps, et que Dieu m'appelle : » quand je serai mort, ne poussez ni cris ni gémisse- » mens, parce qu'ils ne servent à rien ; mais priez » Dieu qu'il me fasse miséricorde. J'espère que Dieu « me pardonnera mes fautes, quoiqu'elles soient en » grand nombre, parce que j'ai toujours eu soin que » le plus fort n'écrasât pas le plus foible. Je veux que » mon fils Méhémet Zéanghir soit mon héritier uni- » versel, et mon successeur à l'Empire : je vous or- » donne à tous de lui obéir, et de le servir comme » votre maître, afin que mes travaux de tant d'années » ne soient pas perdus. »

Il pria ensuite les émirs de tenir la main à l'exécution de son testament, le leur fit promettre avec serment, et envoya ordre aux gouverneurs et aux autres généraux qui étoient absens de faire la même chose. Après avoir donné ses soins aux affaires de l'Etat, il ne songea plus qu'à se préparer au dernier moment. Il fit appeler un docteur de la loi, auquel il ordonna de lire l'alcoran auprès de son lit : la nuit étant venue, entre la prière du soir et celle du coucher, il répéta plusieurs fois : « Il n'y a point d'autre Dieu que » Dieu. O mon ame, retourne à ton Seigneur avec » résignation, tu es à lui, il veut t'avoir ! » En finissant ces mots il poussa un soupir et expira. Il étoit âgé de soixante-dix ans.

Après sa mort, son vaste empire, qui s'étoit formé avec une rapidité incroyable, fut détruit avec la même promptitude.

L'an 1548, *le* 1 *avril*, Mort de Sigismond Ier, roi de Pologne.

Sigismond Ier, surnommé le Grand, fils de Casimir IV, avoit été élevé sur le trône en 1507, par les suffrages des anciens seigneurs de Lithuanie et de Pologne. Il rétablit la république dans son ancien lustre, au dedans et au dehors ; il remporta plusieurs victoires sur les Moscovites, les Valaques et les chevaliers teutoniques ; il s'attacha à polir les mœurs des Polonais, à faire fleurir les siences et les arts, à fortifier les places de guerre, à embellir les principales villes.

Sigismond refusa les couronnes de Suède, de Hongrie et de Bohême, qui lui furent offertes.

Il eut pour successeur son fils Sigismond II, qui mourut en 1572, sans laisser de postérité, et éteignit la ligne masculine des Jagellons (1). Ce fut alors que les Polonais appelèrent le duc d'Anjou, depuis roi de France, sous le nom de Henri III.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1764, *le* 1 *avril*, Eclipse de Soleil.

Quelques jours avant cette éclipse, la *Gazette de France* avoit publié l'avis suivant :

« Les curés, tant des villes que des campagnes,

(1) Les *Jagellons* étoient montés sur le trône en l'an 1386, dans la personne de Ladislas V, grand-duc de Lithuanie, qui unit ainsi la Lithuanie à la Pologne.

» sont invités à commencer plus tôt qu'à l'ordinaire » l'office du quatrième dimanche du carême, à cause » de l'éclipse totale du soleil, qui, sur les dix heures » du matin, ramènera les ténèbres de la nuit; ils sont » invités, en même-tems, d'avertir le peuple que » les éclipses n'ont sur nous aucune influence, ni » morale ni physique; qu'elles ne produisent et ne » présagent ni stérilité, ni contagion, ni guerre, ni » accidens funestes, et qu'elles sont les suites néces- » saires du mouvement des corps célestes, aussi na- » turel que le lever et le coucher du soleil ou de la » lune. »

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1529, *le 1 avril*, d'après les prédications de Jean Œcolampade, disciple de Zuinglé, le grand-conseil de Bâle abolit la messe, fait brûler les images, et interdit tout exercice de la religion catholique.

Jean Œcolampade, né dans la Franconie, en 1482, entra d'abord au monastère de Saint-Laurent, près d'Augsbourg : il se dégoûta bientôt du cloître, et se rendit à Bâle, où il fut fait curé. La Réforme commençoit à éclater; Œcolampade en adopta les principes; mais il préféra le sentiment de Zuingle à celui de Luther, sur l'Eucharistie.

Le chapitre de la cathédrale de Bâle, chassé de la ville ainsi que tous les autres prêtres et religieux de l'un et de l'autre sexe, alla s'établir à Fribourg en Brisgaw, dans le diocèse de Constance, où il continua de faire sa résidence.

L'an 1702, *le* 1 *avril*, Mort de Jean-Baptiste Thiers.

Jean-Baptiste Thiers, né à Chartres en 1636, critique aussi hardi que savant, consacra toutes ses veilles à poursuivre les superstitions et les abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise.

Parmi une multitude d'ouvrages polémiques, dont quelques-uns ont du mérite, et tous sont remplis d'une érudition immense et bien digérée, on remarque les suivans :

1°. Un *Traité des Superstitions*, dans lequel il cite plusieurs pratiques superstitieuses, inconnues aux gens même les plus instruits : aussi lui reproche-t-on d'avoir fait plus de malades qu'il n'en a guéris.

2°. Un *Traité sur les Cloches*, assez curieux.

3°. Un *Traité des Perruques*, où il attaque celles des ecclésiastiques : il soutient qu'ils n'en ont porté que depuis 1660, et qu'elles leur sont interdites par les canons ; mais il seroit à desirer que les ecclésiastiques n'eussent jamais eu d'autre irrégularité que celle de ne vouloir pas s'enrhumer, quand ils sont chauves.

Un ouvrage qui fit du bruit dans le tems est une Dissertation où il attaquoit, comme blasphématoire, la fameuse inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Rheims, conçue en ces termes : *Deo homini, et beato Francisco, utrique crucifixo;* « A Dieu et à Saint-François, tous deux crucifiés. » Il trouve cette inscription aussi étrange que le seroit la dédicace d'un livre : « Au roi de France et à son

» valet de chambre, tous deux très-chrétiens, *utrique* » *christianissimo* ». L'inscription fut ôtée par l'ordre des grands-vicaires, et l'on mit à la place : *Crucifixo Deo homini, et sancto Francisco* 1669. Mais Thiers s'éleva encore contre cette seconde inscription, et fit voir fort au long ce qu'elle avoit de répréhensible.

Un de ses ouvrages, qui n'a rien perdu de son intérêt, et qui est utile dans tous les tems, est un *Traité sur les Jeux permis et défendus* : traité qui paroîtroit bien sévère dans un tems où le jeu n'est plus un délassement, mais une profession.

Thiers fut d'abord curé de Champrond, au diocèse de Chartres, et ensuite curé de Vibraye, dans le diocèse du Mans. Ce changement est la principale aventure de sa vie. La cause en fut une satire violente, intitulée : *La Sauce-Robert*, ou *Avis salutaire à messire Jean-Robert, grand-Archidiacre de Chartres* ; il s'agissoit de quelques superstitions, que Thiers, grand ennemi des superstitions, attaquoit avec avantage. Ce libelle fit décréter l'auteur de prise-de-corps par l'officialité de Chartres. Un huissier vint avec une brigade de maréchaussée, pour exécuter le décret : il trouva Thiers fort tranquille dans sa cure, qui le reçut très-bien, lui et sa brigade, les retint à dîner, et leur promit de les suivre de bonne grâce après le dîner : il leur tint parole ; et le dîner fini, il monte à cheval, et part gaîment avec ses convives. On étoit en hiver, et la glace portoit; on passe le long d'un étang, qui étoit entiérement pris d'un bout à l'autre; alors les satellites furent fort étonnés de voir leur prisonnier, tournant au plus court, prendre sa course, et leur échapper en traversant l'étang glacé.

(Il avoit eu soin de faire ferrer son cheval à glace pendant le dîner.)

Il se retira dans le diocèse du Mans, appela comme d'abus de la procédure criminelle de l'officialité, et fut déchargé de l'accusation. L'évêque du Mans (*Lavergne de Tressan*) l'accueillit comme un savant distingué, lui donna la cure de Vibraye, et par un petit jeu de mots qui faisoit allusion au nom de son protégé, il écrivit à l'évêque de Chartres, pour le remercier de lui avoir envoyé *Le tiers* de son diocèse.

HISTOIRE.

L'an 568, *le 2 avril*, Alboin, roi des Lombards, sort de la Pannonie, et va fonder en Italie le royaume des Lombards.

Les Lombards commencent à paroître dans l'histoire, vers l'an 379 : sortis de la Scandinavie, ils vinrent s'établir en Allemagne, après en avoir chassé les Vandales. Ils devinrent bientôt le peuple le plus puissant de la Germanie : l'empereur Justinien Ier, qui les craignoit, leur abandonna la Pannonie, pour qu'ils servissent de barrière à l'Italie contre les autres peuples barbares ; il avoit fourni des secours aux Lombards contre les Gépides ; les Lombards en avoient fourni à leur tour à Justinien contre les Goths ; ils avoient aidé Narsés, ce grand général de l'Empire, à écraser Totila : dans cette expédition ils avoient connu l'Italie.

Voici à quelle occasion ils y retournèrent pour s'y établir :

L'eunuque Narsés étoit devenu suspect, pour avoir été trop utile ; les courtisans le perdirent dans l'esprit de Justin II, neveu et successeur de Justinien, et surtout dans l'esprit de l'impératrice Sophie. L'empereur rappela Narsés, et envoya Longin pour commander à sa place en Italie, sous le nouveau titre d'exarque. L'indiscrète et superbe Sophie, joignant l'insulte à l'injustice, écrit à Narsés : « Hâtez votre

» retour; les femmes vous attendent pour filer avec vous; » venez leur distribuer la laine : c'est l'emploi d'un eu- » nuque. » Narsès lui repondit : « Je vais vous ourdir » une trame que vous ne démêlerez de votre vie. »

Il rappela ces Lombards qui avoient déjà vaincu avec lui. « Quittez, leur dit-il, vos stériles cam- » pagnes de la Pannonie, venez partager avec moi » les délices de cette fertile Italie. » Une pareille proposition flattoit un peuple guerrier et un prince avide de conquêtes. Alboin la reçut avec transport.

Le lendemain de Pâques (2 avril 568), il sort de la Pannonie, à la tête d'une armée composée de Lombards, de Gépides, de Bulgares, etc.; il par- court en vainqueur la Vénétie, le Milanais, la Ligurie, et pénétrant par la Toscane, il porte la terreur jusqu'aux portes de Ravenne et de Rome.

Il fixa le siége de sa nouvelle domination à Pavie. Son règne fut de trois ans et six mois; il l'employa tout entier à conquérir, et les peuples conquis ne furent pas trop à plaindre. Alboin étoit naturellement juste et généreux, autant qu'un Barbare peut l'être. (*Voyez* les détails de sa fin tragique, au 28 juin.)

Le royaume des Lombards, qui avoit commencé l'an 568, fut détruit par Charlemagne, l'an 774, après avoir duré 206 ans; Didier en fut le dernier souverain.

L'an 774, *le 2 avril*, Première entrée triomphante de Charlemagne à Rome.

Pepin le Bref, roi de France, avoit donné au pape Etienne III, l'exarcat dont il avoit dépouillé Astolphe, roi des Lombards. Didier, successeur

d'Astolphe, ayant repris quelques places de l'exarcat à l'Eglise romaine, le pape Adrien Ier implora le secours de Charlemagne, fils de Pepin.

Charlemagne passe aussitôt les Alpes. Didier, n'osant tenir la campagne devant l'armée française, se renferme dans Pavie ; Charles, après avoir investi la place, laisse le soin du blocus à Bernard, son oncle, et se rend à Rome, où il est reçu avec les plus grands honneurs (le 2 avril 774) ; il y confirme au pape la donation de Pepin, et y ajoute les patrimoines de l'Eglise de Rome, dans les duchés de Spolète et de Bénévent, dans la Toscane, dans la Campanie, et ailleurs.

Mais Charles se réserva sur tout ce qu'il avoit cédé au Saint-Siége, le droit de souveraineté ; il retourna ensuite devant Pavie, qui se rendit au mois de mai suivant. Didier, sa femme et sa fille, tombèrent au pouvoir de Charlemagne, qui les fit conduire en France.

Charles fut alors proclamé roi d'Italie, et prit le titre de roi des Français et des Lombards.

L'an 991, *le 2 avril*, Hugues Capet fait prisonnier Charles, son compétiteur à la couronne de France.

Louis V, le dernier des rois de la seconde race, étant mort sans enfans, Charles, son oncle, étoit le légitime héritier de la couronne ; mais les derniers descendans de Charlemagne étoient tombés, par leur foiblesse, dans un tel mépris, que toute la nation se réunit en faveur de Hugues Capet (1).

(1) Hugues Capet, comte de Paris, étoit arrière-petit-fils de

Charles entreprit de défendre son droit à la couronne ; mais il avoit à combattre un rival trop puissant. Trahi (1) par l'évêque de la ville de Laon, surpris et livré à Hugues Capet, il mourut captif dans la tour d'Orléans ; et deux enfans mâles qui ne purent le venger, et dont l'un lui succéda au duché de la basse Lorraine, furent les derniers princes de la postérité masculine de Charlemagne. C'est ainsi que la famille de Charlemagne, qui avoit dû son élévation à la foiblesse des rois de la première race, prépara à son tour, par sa foiblesse, l'élévation d'une nouvelle famille sur le trône.

L'an 1305, *le 2 avril*, Mort de Jeanne de Navarre.

Jeanne de Navarre, fille unique et héritière de Henri Ier, roi de Navarre, avoit épousé Philippe-le-Bel, roi de France, à qui elle porta en dot la Navarre et la Champagne. « Reine célèbre, dit Mézerai, qui » tenoit tout le monde enchaîné par les yeux, par les » oreilles et par les cœurs, étant également belle, élo- » quente et libérale. »

Elle fonda, en 1303, le collége de Navarre, longtems l'école de la noblesse française, et l'honneur de l'université de Paris ; elle gouverna en sage, et défendit en héros la Navarre et la Champagne, dont le roi, son mari, lui abandonna toujours l'administration.

Robert-le-Fort, petit-fils de Robert, couronné roi à Reims, et petit-neveu d'Eudes, qui avoit régné dix ans ; c'étoit un assez grand titre pour être appelé à la couronne.

(1) Charles s'étoit enfermé dans la ville de Laon. Hugues étant venu l'y assiéger, entra dans la ville par une intelligence avec l'évêque, le Jeudi-Saint, 2 avril 991.

Elle fut mère de trois rois de France : Louis-le-Hutin, Philippe-le-long et Charles-le-Bel, et belle-mère de Ferdinand, roi de Castille, et d'Edouard II, roi d'Angleterre. Elle mourut à Vincennes, à peine âgée de trente-trois ans.

On voyoit encore, en 1789, sa statue sur la porte du collége de Navarre, tenant dans ses mains ce collége en relief. Les bâtimens de ce collége sont aujourd'hui occupés par l'école polytechnique.

L'an 1453, *le* 2 *avril*, Les Turcs, sous la conduite de Mahomet II, mettent le siége devant Constantinople, dont ils se rendirent maîtres le 29 mai suivant. (*Voy.* ce jour.)

L'an 1657, *le* 2 *avril*, Mort de l'empereur d'Allemagne, Ferdinand III.

Son règne fut remarquable par la fameuse paix de Westphalie, qui mit fin à la guerre de trente ans. La maison d'Autriche perdit beaucoup sous lui de sa considération, surtout depuis le traité de Westphalie, où Louis XIV se rendit garant, contre l'empereur, de la liberté des princes d'Allemagne. Son successeur fut Léopold Ier. (*Voyez* le 6 mai.)

L'an 1702, *le* 2 *avril*, Mort de Jean Barth.

Jean Barth, né à Dunkerque, d'un simple pêcheur, en 1651. Digne émule des Duguay-Trouin et des Tourville, parvint de l'état de simple pêcheur, au grade de chef d'escadre. L'audace et l'intrépidité caractérisoient toutes ses actions ; il sortoit des ports bloqués, passoit au travers des flottes ennemies, et les battoit toujours avec des forces inférieures ; chacun de ses coups

de main étoit un triomphe de la valeur et de la bonne conduite, sur la force et le nombre.

Il enlevoit les convois ennemis, il reprenoit ceux qui avoient été enlevés aux Français, se trouvoit partout où il pouvoit être utile ou nécessaire. La France n'avoit point de marin que les ennemis craignissent tant de rencontrer, et qu'ils rencontrassent plus souvent.

Sa grande réputation l'ayant fait appeler à la cour, le chevalier de Forbin l'y amena en 1691; Jean Barth se sentoit de sa première éducation; il ne savoit ni lire ni écrire que son nom; il avoit le ton, les manières, le langage d'un pêcheur et d'un matelot. On disoit à la cour : « Allons voir l'ours. »

Il y parut avec un habit de drap d'or, doublé de drap d'argent, jusqu'à la culotte, ce qu'il eut soin de faire remarquer à Louis XIV et à toute sa cour, parce qu'il savoit qu'on le taxoit d'avarice, et qu'il crut démentir ce reproche par ce trait de magnificence.

Quelques jours après, Louis XIV l'ayant fait appeler, lui dit : « Jean Barth, je viens de vous nommer » chef d'escadre. » « Vous avez bien fait, sire, répondit » le marin. » Cette réponse ayant excité un grand éclat de rire parmi les courtisans : « Messieurs, leur dit le » roi, vous ne prenez pas cette réponse comme il » faut : c'est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut, » et qui compte m'en donner de nouvelles preuves. »

Ce fut dans la guerre de 1672, et surtout dans celle de 1688, que Jean Barth acquit et mérita toute sa gloire. De toutes les actions par lesquelles il se distingua, il suffira de rapporter la suivante : Au commencement de l'année 1694, il partit de Dunkerque avec six vaisseaux, pour aller au devant d'une flotte fran-

çaise chargée de bled ; Hidde, amiral hollandais, qui commandoit une escadre composée de huit vaisseaux, s'étoit déjà emparé de la flotte ; Jean Barth le rencontre à la hauteur du Texel, et malgré le désavantage du nombre et de son artillerie, il lui enlève sa conquête, prend le contre-amiral et deux autres vaisseaux. Dès que cette action fut connue à la cour, Louis XIV lui envoya des lettres de noblesse.

Jean Barth étoit la terreur de la marine hollandaise, qu'il avoit prodigieusement affoiblie par des prises continuelles.

La paix seule pouvoit interrompre les travaux de ce marin célèbre : elle fut conclue à Riswick ; et Jean Barth passa les dernières années de sa vie à Dunkerque. Il y mourut d'une pleurésie, au moment où la guerre de la succession d'Espagne ouvroit une nouvelle carrière à son expérience et à son courage. Il n'avoit que cinquante et un an, et son tempérament n'avoit rien perdu de sa force.

L'an 1801, *le 2 avril*, Combat naval entre les Anglais et les Danois, dans la rade de Copenhague.

Le 16 décembre de l'année précédente, les puissances du Nord avoient signé une convention de neutralité armée contre l'Angleterre, afin de protéger efficacement l'inviolabilité des vaisseaux sous pavillon neutre. Les puissances liguées commirent une grande faute, en donnant de la publicité à cette convention avant d'avoir opéré la jonction de leurs forces maritimes. Aussitôt que les Anglais en eurent connoissance, le général Nelson et l'amiral Parker eurent ordre de s'avancer vers Copenhague, pour

obliger le roi de Danemarck de renoncer à la coalition.

Le 2 avril, Nelson tenta l'entreprise, également hardie et périlleuse, de forcer le passage du Sund et d'attaquer la ligne de défense devant Copenhague. L'attaque eut lieu sur l'aile droite de la ligne, qui étoit composée de vieux vaisseaux rasés, de quelques batteries flottantes, de frégates et de chaloupes canonnières. Deux divisions de l'escadre anglaise, fortes de quinze vaisseaux de ligne, s'avancèrent, sous les ordres du général Nelson. Le combat s'engagea à dix heures et demie, et dura cinq heures avec le plus grand acharnement. La résistance fut telle, que, quoiqué Nelson eût détaché trois, quatre, et jusqu'à cinq vaisseaux sur chacun des vaisseaux rasés, il étoit trois heures qu'aucun ne s'étoit laissé prendre; encore cela n'arriva-t-il qu'à ceux dont l'équipage se trouvoit hors de combat.

La canonnade s'étant rallentie à trois heures, Nelson demanda à négocier. La dépêche parlementaire portoit les propositions suivantes :

1°. Renonciation, de la part du Danemarck, à l'alliance du Nord;

2°. Permission pour lui (Nelson) de venir réparer ses vaisseaux dans les ports danois;

3°. Admission des blessés anglais dans les hôpitaux.

Le prince royal refusa, avec dignité et fermeté, les deux premiers articles. Sur le troisième, il répondit que le Danemarck ne cesseroit jamais d'exercer les devoirs de l'humanité, même envers ses ennemis.

On convint d'abord d'un armistice, qui fut bientôt suivi d'un traité signé, le 19 juin, entre les puissances

liguées et l'Angleterre, lequel assuroit *l'inviolabilité des vaisseaux neutres*: On sait comment les Anglais ont observé les conditions de ce traité. (*Voyez* le 7 septembre 1807.)

L'an 1810, *le 2 avril*, Célébration dans la chapelle du Louvre, du mariage de S. M. impériale et royale Napoléon Ier, Empereur des Français et Roi d'Italie, avec S. A. impériale et royale, Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1791, *le 2 avril*, Mort de Mirabeau.

Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fils aîné du marquis de Mirabeau, auteur de l'*Ami des Hommes*, étoit né à Arles en Provence, en 1749.

Mirabeau fils, après avoir servi quelque tems en Corse, résolut, à vingt ans, et d'après les avis de quelques amis de plaisirs, d'épouser une jeune et riche demoiselle de la ville d'Aix. Les moyens qu'il employa pour arriver à ce but, furent de nature à empêcher que cette union fût heureuse. Le comte, qui comme la plupart des jeunes gentilshommes de son tems, aimoit la dépense, et cherchoit plutôt une dot qu'une épouse, dissipa bientôt la fortune qu'il avoit reçue de sa femme, s'endetta considérablement, et força, par ses déréglemens ruineux, son père à le faire interdire, par sentence du Châtelet de Paris. A vingt-cinq ans, il fut obligé, par une querelle particulière, à fuir de Manosque, où il s'étoit retiré après son interdiction. Il fut arrêté, renfermé au château d'If en 1774, et

transféré de là à celui de Joux en Franche-Comté; il obtint la permission de se rendre quelquefois à Pontarlier; là, il abusa des adoucissemens apportés à sa captivité, en séduisant Sophie Le Monnier, femme d'un président au parlement de Besançon, belle, jeune et spirituelle, qui lui inspira le plus vif amour, et consentit à s'enfuir en Hollande avec lui; il fut condamné à mort, pour ce rapt, et ayant été encore arrêté, il fut ramené en France. Renfermé au donjon de Vincennes, en 1777, il y resta jusqu'au mois de décembre 1780. C'est dans cette prison que, pour charmer l'ennui de la solitude, et modérer la fougue de son imagination en occupant l'esprit, il se livra tout entier à l'étude et au travail. Il y traduisit *Tibulle*, *les Baisers de Jean Second*, et quelques poésies érotiques. Le premier acte de sa liberté, fut de réclamer devant les tribunaux, sa femme, qui refusoit de se réunir à lui. Il plaida lui-même sa cause au parlement d'Aix; mais, malgré toute son éloquence, il perdit son procès, et sa femme obtint sa séparation. Il dit naïvement lui-même « qu'en voulant se rapprocher » d'elle, c'étoit pour se réinvestir de soixante mille » livres de rente. » Furieux de n'avoir pas réussi, et voyant que, quoiqu'il eut parlé de sa femme dans les termes les plus respectueux et les plus tendres, qu'il l'eût présentée comme un ange de bonté, de douceur et de pureté, elle persistoit opiniatrément à vivre séparée de lui, il l'accusa à son tour d'infidélité grave, et produisit une lettre déjà ancienne, où elle donnoit prise sur elle-même à cette accusation. Alors les juges arguant de cette phrase du chancelier d'Aguesseau : *Un mari qui accuse sa femme n'a pas le droit de*

demander la réunion, déboutèrent Mirabeau de sa requête.

Mirabeau ayant été chargé, quelque tems après, par le ministère, d'une mission secrète en Prusse, y fut témoin des derniers momens du grand Frédéric et du commencement du règne de son successeur, dont il dévoila le caractère et les foiblesses, dans son *Histoire secrète de la Cour de Berlin*, qui parut en 1788, et fut brûlée par arrêt du parlement de Paris. Revenu en France au moment où les esprits fermentoient et faisoient pressentir la révolution, la noblesse de Provence le rejeta des élections; mais, nouveau Clodius, il renonça aux droits de sa naissance, à son titre de comte, loua un magasin, y plaça cette enseigne, *Mirabeau, marchand de draps*, et parvint à se faire élire député du tiers-état d'Aix. On raconte à cette occasion la réponse qu'il fit à quelqu'un qui vint lui annoncer sa nomination : « J'en » félicite la nation. »

Un bel organe, une grande force de pensées, un choix d'expressions faites pour entraîner les auditeurs, une assurance extrême, jointe à une présence d'esprit imperturbable, des gestes expressifs et non forcés, un air imposant et souvent dédaigneux, un maintien sévère, enfin tout ce qui, dans un orateur, peut contribuer à persuader, à éblouir, à captiver : tels furent les moyens qui assurèrent à Mirabeau l'empire de la tribune; il y discuta avec le plus grand succès, les principales questions du droit public, et les diverses parties de l'administration.

Frappé d'une maladie subite, et qui ne fut pas de longue durée, tous les partis s'accusèrent mutuel-

lement de l'avoir fait empoisonner. Il expira le 2 avril 1791, à huit heures du matin. L'ouverture de son corps ne présenta, suivant le rapport des médecins, aucun indice de poison. Mirabeau étoit âgé de quarante-deux ans, et avoit conservé jusqu'à l'instant de sa mort, toute sa tête et sa fermeté; le matin même il avoit écrit ce billet: « Non, il n'est pas difficile de » mourir. »

La mort de cet homme fameux dans l'histoire de la révolution française, parut dans le tems une calamité publique. Le département prit le deuil pour huit jours, et la municipalité pour trois. Le Palais-Royal vouloit l'ensevelir à Saint-Denis; les autres vouloient placer ses restes sous l'autel de la patrie, au Champ de Mars.

D'après une pétition du département, l'assemblée nationale décréta « que désormais l'Eglise de Sainte-» Geneviève recevroit les cendres des grands hommes, » et qu'elle jugeoit Honoré Riquetti Mirabeau digne » de cet honneur. » En conséquence, le convoi funèbre se rendit à l'église Saint-Eustache, sa paroisse, d'où son corps fut transféré à la vieille église de Sainte-Geneviève, où il fut placé à côté de celui de Descartes.

Aucun souverain, aucun citoyen, quels qu'aient été son illustration, ses vertus, ses talens, ses services, ne reçut jamais des honneurs plus éclatans; l'assemblée nationale, le directoire du département, tous les ministres, la municipalité, les électeurs, les présidens, les commissaires des quarante-huit sections, et plusieurs milliers d'habitans vêtus de noir, formoient le cortége. Sur la route, toutes les croisées, les toits, les

arbres, les bornes étoient illuminés; la cérémonie ne finit qu'après minuit.

M. Necker, dans son ouvrage sur la *Révolution française*, définit Mirabeau: « Un tribun par calcul, un » patricien par goût, et toujours immoral; ce fut lui » qui, ayant destiné le trouble et les divisions à l'avan- » cement de sa fortune, arrêta de tous ses moyens, » après le 14 juillet, le premier retour aux idées » d'ordre et aux sentimens pacifiques; il s'opposa à » tout moyen de conciliation entre les divers partis, » disant : *Que la liberté ne se reposoit que sur des* » *matelas de cadavres.* Ce fut sur cette effroyable » maxime qu'il posa les premiers fondemens du sys- » tème terrible que ses successeurs ont si bien per- » fectionné. »

Mallet-du-Pan le représente également comme « démocrate par intérêt, et royaliste par principes; » soumettant sans cesse sa raison naturelle à ses pas- » sions; indifférent au bien et au mal, au juste et à » l'injuste; suppléant au génie par l'effronterie; au » talent d'employer des moyens légitimes par une » profession publique d'immoralité; et s'étant fait » chef d'une école, dont le principe est *qu'un homme* » *pervers dans ses habitudes, ses affections, ses ac-* » *tions privées, est précisément le plus propre à gou-* » *verner l'Etat.* »

« Avant la révolution, dit l'estimable auteur du » *Journal littéraire*, Mirabeau prodiguoit sa plume » à tous les libraires, et son talent à toutes les opinions » dont il pouvoit espérer de l'or et du bruit; il a » écrit successivement contre Beaumarchais, Calonne, » Necker, *la banque Saint-Charles, l'ordre de Cincin-*

» *natus* (1); rien n'est plus plaisant que de le voir » traiter l'auteur de Figaro, avec le ton du moraliste » le plus sévère. »

Sur la fin de sa vie, Mirabeau étoit passé du camp républicain dans le camp monarchique; mais dès-lors il éprouva des revers à cette tribune, dont il s'étoit vu le maître quand il n'avoit tonné que contre les abus; il reconnut, mais trop tard, qu'il falloit plus de talent pour conserver les moyens de gouvernement que pour les détruire. Il mourut effrayé de l'abîme qu'il avoit creusé lui-même : « Les factieux, dit-il, » vont se disputer, après ma mort, les lambeaux de » la monarchie. »

---

(1) L'ouvrage qui commença la réputation de Mirabeau est son écrit sur les *Lettres de cachet*.

HISTOIRE.

L'an 1203, *le* 3 *avril*, le roi d'Angleterre, Jean, dit Sans-Terre, fait périr Artus son neveu.

Après la mort de Richard, roi d'Angleterre, Jean, dit Sans-Terre, lui avoit succédé au préjudice de son neveu Artus, fils de Geoffroi de Bretagne (frère aîné de Jean). Il voulut même lui enlever la Bretagne, qui lui étoit échue par sa mère. Artus prend les armes pour défendre ses droits; mais Jean l'ayant battu et fait prisonnier, l'envoie à la tour de Rouen. Il tenta inutilement de lui arracher une renonciation à tous ses droits. Furieux de sa résistance, il se le fait amener dans un bateau, qui étoit sur la Seine et au pied de la tour, et là (un Jeudi-Saint, 3 avril 1203) il le poignarda de sa propre main, et le jeta dans la rivière, où il fut pêché le lendemain, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Heureusement, pour l'instruction de tous les tyrans, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous les malheurs de Jean. La comtesse de Bretagne, mère d'Artus, fit présenter à la cour des pairs de France une requête signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par les pairs de comparoître : la citation lui fut signifiée à Londres. Le roi accusé envoya un évêque demander à Philippe-Auguste un sauf-conduit : « Qu'il vienne, dit le roi, il le peut. » « Mais y aura-t-il sûreté pour le retour, demanda

» l'évêque ? » « Oui, s'il est justifié, répondit Phi-» lippe. »

Le roi accusé n'ayant pas comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, comme coupable du meurtre de son neveu (1), commis dans le ressort du royaume de France, et ils déclarèrent toutes ses terres situées en France, confisquées et acquises au roi.

Philippe se mit aussitôt en devoir de recueillir le fruit des crimes de son vassal ; il parut moins un conquérant qu'un juge qui punissoit un coupable, qu'un héros qui vengeoit la querelle des rois et de l'humanité. Il s'empara de la Normandie, et la réunit à la couronne, trois cents ans après qu'elle en avoit été détachée ; il en fit autant de la Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, qu'il remit sous l'autorité immédiate de leurs anciens maîtres : en sorte qu'il ne resta plus rien en France, au roi Jean, que la Guyenne ; et bientôt après, il perdit la couronne d'Angleterre, par la haine de ses sujets.

« Rollon, dit Mézerai, pour s'être de barbare fait » chrétien, fut le premier duc de Normandie, et Jean, » pour être de chrétien devenu plus méchant que les » païens, fut le dernier. »

L'an 1367, *le* 3 *avril*, Bataille de Navarète.

Nous avons parlé à l'article de don Pèdre (le 23 mars), de la bataille de Navarète, où du Guesclin fut fait prisonnier : c'est ici le lieu d'ajouter quelques détails. Cette bataille s'étoit engagée contre l'avis de

(1) Artus étoit gendre de Philippe-Auguste, ce qui aggravoit encore le crime du roi Jean.

du Guesclin. Le comte de Tello, frère de Henri de Transtamare, qui avoit montré le plus d'ardeur pour combattre, qui avoit même insulté du Guesclin, parce que ce général n'étoit pas d'avis de livrer bataille, s'enfuit dès le commencement de l'affaire, avec le corps qu'il commandoit, soit par lâcheté, soit par trahison. Cette défection imprévue entraîna la perte de la bataille et la prise de du Guesclin.

Pierre-le Cruel, remonté sur le trône, paya de la plus noire ingratitude les services du prince de Galles; celui-ci l'abandonna et mit du Guesclin en liberté, sachant qu'on l'accusoit de le craindre. « On dit que » je n'ose vous délivrer, dit-il lui-même à du Gues- » clin. » « On me l'a dit, répond du Guesclin, et cette » idée me console de rester prisonnier. » « Eh bien, » du Guesclin, vous êtes libre; réglez vous-même » votre rançon. » « Je la taxe à cent mille florins. » « Eh! où prendrez-vous cet argent? Depuis quand » du Guesclin thésaurise-t-il? Depuis quand les mal- » heureux lui laissent-ils quelque chose? » « Ce se- » ront ces malheureux même qui m'aideront à leur » tour: il n'y a point, dans mon pays, de bonne » femme qui ne se cotise pour ma rançon. D'ailleurs, » de grands rois ne m'abandonneront pas, ou tel qui » ne s'y attend pas, paiera pour moi. » « Oh! moi, » dit la princesse de Galles, je veux être de ces bonnes » femmes qui se cotisent pour la rançon de du Gues- » clin, et je me taxe à vingt mille francs. »

Chandos et d'autres capitaines anglais, offrirent leur bourse à du Guesclin, qui accepta leurs offres, pour en faire son usage ordinaire. Il part pour aller chercher sa rançon; et sur sa route, il distribue ce qu'il

avoit d'argent aux malheureux que la guerre avoit ruinés ; il comptoit sur cent mille francs qu'il avoit laissés à sa femme, en partant pour l'Espagne ; mais cette femme, digne de lui, n'eut à lui remettre que la liste des prisonniers qu'elle avoit délivrés, et des gens de guerre, démontés ou ruinés, qu'elle avoit remis en état de servir. Du Guesclin, ravi de joie, loua fort la conduite de sa femme.

Cependant le pape, le duc d'Anjou et d'autres seigneurs avoient completté la somme. Du Guesclin croit la porter à Bordeaux, où le prince de Galles faisoit sa résidence. Avant d'y arriver, il avoit tout donné : les besoins d'autrui lui paroissoient toujours plus pressans que les siens. « Eh bien, lui dit le prince de Galles, » apportez-vous votre rançon ? » Du Guesclin avoue qu'il ne lui restoit rien. « Ah ! vous voilà, dit le » prince, vous faites le magnifique, vous rachetez tout » le monde, et vous ne pouvez pas vous racheter vous-» même. » Dans l'instant, un gentilhomme, envoyé par le roi Charles V, apporta la rançon de du Guesclin.

Ce grand homme, en prenant congé du prince, lui dit : « A présent que vous nous laisserez faire, » soyez sûr que Henri de Transtamare est roi de » Castille. » Il tint parole, et on a vu comment Henri remonta sur le trône.

L'an 1533, *le* 3 *avril*, Mort de Frédéric Ier, roi de Danemarck.

Frédéric, duc de Holstein, devint roi de Danemarck en 1523, après l'expulsion du barbare Christiern, son neveu, déposé par les Etats du royaume.

Il introduisit le luthéranisme dans ses Etats. Il eut pour successeur son neveu Christiern III.

L'an 1559, *le* 3 *avril*, Paix de Cateau-Cambraisis.

La malheureuse journée de Saint-Quentin avoit plongé la France dans le deuil et dans l'allarme; mais bientôt les esprits furent rassurés par la prise de Calais, de Guignes et de Thionville, que le duc de Guise enleva aux Anglais et aux Impériaux. Le duc de Nevers prenoit en même-tems Charlemont; le maréchal de Thermes, Dunkerque et Saint-Venox; et le maréchal de Brissac, trop foible pour vaincre, se soutenoit en Piémont sans être vaincu. Ces succès faisoient espérer une paix avantageuse. Henri II, mal conseillé, en conclut une, le 3 avril 1559, qui fut nommée depuis la malheureuse paix. Il perdit, par ce traité, ce que les armes espagnoles n'auroient pu lui enlever, dit le président Hénault, après trente ans de succès. Calais resta à la France; mais au bout de huit ans cette ville devoit retourner aux Anglais. On remit au duc de Savoye une partie de ses Etats. Tout fut rendu de part et d'autre, soit en Italie, soit en France, excepté les trois importantes villes de Metz, Toul et Verdun, qui nous restèrent, mais que l'Empire avoit le droit de redemander. Par la même paix, furent conclus les mariages d'Elisabeth, fille du roi, avec Philippe II, et de sa sœur Marguerite, avec le duc de Savoye.

L'an 1603, *le* 3 *avril*, Mort de la reine d'Angleterre Elisabeth.

Fille de Henri VIII et de l'infortunée Anne de Boulen, Elisabeth, née le 8 septembre 1533,

avoit reçu, par les soins et sous les yeux de son père, l'éducation la plus brillante. L'étude des belles-lettres remplit ses premières années, et le goût qu'elle prit pour la littérature la consola pendant sa jeunesse, dans l'espèce de prison où la jalouse vigilance de Marie sa sœur, la retint jusqu'au dernier jour de son règne. Après la mort de Marie, Elisabeth se fit couronner le 7 novembre 1558.

Quoique protestante dans le cœur, elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d'abord les esprits; mais sitôt qu'elle vit sa puissance affermie, elle convoqua un parlement qui établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui.

Cest un mélange des dogmes calvinistes, avec quelques restes de la discipline et des cérémonies de l'Eglise catholique. Les évêques, les chanoines, les curés, les ornemens de l'Eglise, les orgues, la musique, furent conservés; les décimes et les annates furent abolies; la confession permise et non ordonnée; la présence réelle admise, mais en rejetant la transubstantiation: *Elisabeth* fut déclarée *souveraine gouvernante de l'Eglise d'Angleterre pour le spirituel et le temporel.*

Les prélats qui s'opposèrent à ces nouveautés furent chassés de leurs églises; la persécution s'alluma contre les catholiques; plusieurs furent jetés dans des prisons perpétuelles, où on les laissoit périr de misère. Elle fit déclarer criminels de lèse-majesté tous les prêtres anglais catholiques qui reviendroient en Angleterre. Un grand nombre périt sur l'échafaud.

La gloire du règne d'Elisabeth a été souillée par ces sanglantes exécutions, et surtout par l'assassinat de

la reine Marie Stuart, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice (*V. le* 18 février.)

La mémoire de cette princesse est en grande vénération chez les Anglais ; et en effet ils devinrent, sous Elisabeth, une nation puissante, policée, industrieuse, entreprenante. Les navigations et les découvertes des Espagnols avoient excité leur émulation : ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un passage au Japon et à la Chine par le Nord. Drack et Cavendish firent le tour du globe en attaquant partout ces mêmes Espagnols, qui s'étendoient aux deux bouts. Des sociétés, qui n'avoient d'appuis qu'elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier Raleig, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondemens des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale.

Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe ; il y parut bien, lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer, contre *la flotte invincible* de Philippe II, et qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires, et brûler Cadix ; et qu'enfin devenus plus formidables, ils battirent, en 1602, la première flotte que Philippe III eût mise en mer, et prirent dès lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Dès les premières années du règne d'Elisabeth, ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, que les rigueurs de Philippe II avoient forcés de s'expatrier, vinrent peupler Londres, la rendre industrieuse et l'enrichir. Londres, tranquille sous Elisabeth, cultiva même avec succès les beaux-arts, qui sont la

marque et le fruit de l'abondance. Les noms de Spencer et de Shakespeare, qui fleurirent de ce tems, sont parvenus aux autres nations.

Des compagnies de commerce s'établirent pour le Levant et pour le Nord. Un simple marchand de Londres, nommé Gresham, eut alors assez d'opulence et de générosité pour bâtir, à ses dépens, la bourse de Londres, et un collége qui porte son nom.

Elisabeth ne refusa aucun des princes qui aspirèrent à sa main; mais elle n'en accepta aucun, et si elle répondit d'une manière favorable à Philippe II, aux ducs d'Anjou et d'Alençon, à l'archiduc d'Autriche, et au fils du roi de Suède, elle ne leur donna des espérances qu'autant qu'elles servoient aux desseins de sa politique: elle fuyoit le mariage, parce qu'elle ne vouloit ni maître ni égal. Du reste on assure qu'elle ne fut rien moins qu'insensible; mais ses foiblesses, si elle en eut, n'éclatèrent jamais; et si elle donna son cœur, elle garda sa puissance pour le bonheur de ses sujets et la gloire de sa nation.

Victorieuse de Philippe II, respectée de ses peuples, admirée de l'Europe, Elisabeth, que la mort du comte d'Essex avoit pénétrée de douleur, sentit sa fin approcher, et ne parut point desirer de reculer le terme de ses jours. Un engourdissement qui s'étoit emparé de ses membres, et qui la privoit même de l'usage de la parole, la mit au tombeau dans la soixante-dixième année de son âge, et la quarante-quatrième de son règne. Elle nomma Jacques, roi d'Ecosse, et fils de Marie Stuart, pour lui succéder. (*Voy.* le 6 avril.)

On a remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort de la reine Elisabeth.

L'an 1688, *le* 3 *avril*, Mort du maréchal de Vivonne.

L'homme le plus illustre de la maison de Rochechouart, est le maréchal duc de Vivonne, célèbre par son esprit, par ses services et sur terre et sur mer, dont il est tant parlé dans les lettres de madame de Sévigné, dans les vers de madame Deshoulières, ainsi que dans les mémoires du tems; à qui Boileau adressa ses deux lettres imitées l'une de Balzac, l'autre de Voiture, sur son entrée dans le phare de Messine.

Quoique ses expéditions maritimes soient celles qui l'ont le plus illustré, et qu'il ait été fait maréchal de France, en 1675, dans le tems de ses victoires navales de Messine et d'Augusta, on ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il avoit long-tems et bien servi sur terre. C'est Jean d'Estrées, quoiqu'il n'ait été fait maréchal de France qu'en 1681, six ans après M. de Vivonne, qui est censé avoir introduit la dignité de maréchal de France dans la marine.

« Le duc de Vivonne étoit, selon l'auteur du Siècle » de Louis XIV, un des hommes de la cour qui avoit » le plus de goût et de lecture. C'étoit lui à qui le roi » disoit un jour : *Mais à quoi sert de lire?* Le duc » de Vivonne, qui avoit de l'embonpoint et de belles » couleurs, répondit : *Sire, la lecture fait à mon esprit* » *ce que vos perdrix font à mes joues.* »

Ses trois sœurs, madame de Thiange, madame de Montespan, et l'abbesse de Fontevrault, étoient les plus belles femmes de leur tems, et se distinguoient par un genre d'esprit particulier, qu'on appela l'esprit des Mortemar.

Elles écrivoient toutes les trois avec une légèreté et une grâce particulières. A tant d'agrémens se mêloient quelques bizarreries, quelques manies que les Souvenirs de madame de Caylus nous ont retracées; celle de madame de Thiange étoit un respect pour son nom, porté au delà de toutes les bornes : elle ne connoissoit point de maison qui pût entrer en parallèle avec la maison de Rochechouart.

On sait quel fut sous le règne de Louis XIV l'empire de madame de Montespan.

L'abbesse de Fontevrault étoit celle qui avoit le plus d'esprit, et surtout le plus de connoissances; les langues grecque, latine, italienne, espagnole, lui étoient familières; tous les Pères de l'Eglise lui étoient connus. Homère et Platon faisoient ses délices : elle avoit traduit plusieurs chants de l'Iliade et une partie du *Banquet* de Platon. Cette dernière traduction, imprimée après sa mort, se trouve dans l'édition de Racine, publiée par M. Geoffroy. Elle a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits.

L'an 1705, *le* 3 *avril*, Condamnation de la Noue.

Jean-Baptiste Lorient de la Noue, valet d'un curé de village, puis laquais de M. Fleuriaca, père de M. d'Armenonville, apprenti menuisier, commis des gabelles, enfin gros partisan, effaçoit les plus grands seigneurs du royaume par son faste et par ses dépenses excessives. Il fit démolir et reconstruire plusieurs fois le superbe hôtel qu'il faisoit bâtir; et lorsqu'il fut achevé, tout Paris courut repaître sa curiosité de ce magnifique édifice. C'étoit un fou sans conduite, à qui ses biens immenses avoient tourné la tête. Ses malversations

le firent condamner par arrêt du parlement, du 3 avril 1705, à faire amende honorable au parc civil du Châtelet, à être exposé trois jours au pilori, avec un écriteau devant et derrière, portant ces mots: *Faussaire et banqueroutier frauduleux;* à servir ensuite neuf ans dans les galères, et à tenir prison jusqu'à ce que ses créanciers fussent payés. La nuit d'avant le jour qu'il subit sa sentence, on afficha au pilori ce quatrain:

D'un financier, jadis laquais,
Ainsi la fortune se joue,
Je vous montre aujourd'hui la Noue;
Vous verrez bientôt Bourvalais.

Prédiction qui se vérifia à certains égards.

Cet arrêt éprouva des censures: on le trouva trop doux: c'est ce que semblent indiquer les pièces du tems, entre autres une satire qui finit par ces vers:

Le croira qui voudra, que le public volé,
Par un si bel arrêt se trouve consolé.

Et le couplet suivant, sur l'air de Joconde:

La Noue, déplorant son état,
Se plaint de sa sentence.
Il n'est que pour neuf ans forçat;
Est-ce une pénitence?
Si ses amis, par tant de soins,
L'ont sauvé de l'échelle,
Une chaîne si belle, au moins
Devroit être éternelle.

L'an 1795, *le* 3 *avril*, Le roi de Prusse reconnoît, par un traité solennel, la République Française.

Il avoit marché le premier à la tête de la ligue, et il fut le premier à l'abandonner, découragé par quatre

campagnes sanguinaires et ruineuses en pure perte, où les premiers succès des alliés avoient toujours été suivis des revers les plus humilians et les plus incompréhensibles, ou plutôt très aisés à comprendre, et qu'un politique moderne explique assez bien dans le passage suivant :

« On avoit un trône à relever, et on a paru jouir de » sa chute ; après avoir d'abord annoncé le désir de » restaurer, on a bientôt laissé paroître celui de dé- » membrer ; et une guerre qui devoit être toute de gé- » nérosité, d'honneur et d'intérêt général, est devenue » une guerre de cupidité, de vues illibérales et d'in- » térêts privés.

» Qu'on ne nous accuse pas de calomnier les inten- » tions des cabinets de l'Europe ; ces intentions se sont » manifestées par des faits d'une notoriété publique : » d'abord par des proclamations équivoques, où les » mots de *gages* et d'*indemnités* laissoient entrevoir les » vues ambitieuses des puissances liguées ; ensuite, plus » clairement, par la prise de possession de Valenciennes, » au nom de l'empereur d'Allemagne, et par l'union » de la Corse à la souveraineté britannique.

» De là est née la défiance réciproque entre les » puissances confédérées, la mésintelligence entre leurs » généraux respectifs, et le défaut d'accord dans les » opérations militaires ; de là, l'irritation provoquée à » outrance, d'une population nombreuse, électrisée par » l'idée d'avoir à défendre tout à la fois sa patrie, ses » possessions et sa liberté ; de là, l'exertion de sa » plus grande énergie, au milieu de son plus grand » dépérissement ; son opiniâtreté dans les attaques, son » audace dans les victoires, son acharnement dans les

« défaites ; de là, par une conséquence qui, pour être » imprévue, n'en est pas moins sensible, cette suite » de désastres qui ont étonné l'univers, ces avantages » continuels du parti le plus désordonné contre le » parti le mieux organisé, et la perte des contrées qu'on » possédoit, au lieu de l'acquisition de celles qu'on » avoit convoitées ; de là enfin, pour dernier résultat, » un découragement trop humble, succédant à une » présomption trop dédaigneuse, et successivement » des défections infidèles, des paix isolées, mal auto- » risées par l'exemple, mal excusées par la peur, mais » qui ne laisseront pas d'entraîner l'une après l'autre » toutes les puissances. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1717, *le* 3 *avril*, Mort d'Ozanam.

Jacques Ozanam (1), né près de Dombe, en 1640, et appelé par mademoiselle de Montpensier, *l'honneur de sa Dombe*, apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans, et composa dès lors, sur cette matière, un ouvrage qui resta manuscrit, mais où il trouva dans la suite, plusieurs articles dignes de passer dans ses ouvrages imprimés. Il enseigna d'abord à Lyon, et fut ensuite attiré à Paris par le père du chancelier d'Aguesseau.

Il est le premier qui ait donné un *Dictionnaire de Mathématiques*. Ses autres ouvrages sont :

1°. *Les Récréations mathématiques et physiques*,

(1) Il étoit juif d'origine, comme le marque assez son nom, qui, dit Fontenelle, a tout à fait l'air hébreu.

qui ont toujours un grand débit. On y trouve plusieurs problèmes utiles et agréables d'arithmétique, de géométrie, d'optique, de gnomonique, de mécanique, de pyrotechnie et de physique.

2°. *Méthode facile pour arpenter.* On y apprend l'art de mesurer toutes sortes de superficies, avec le toisé du bois de charpente.

3°. *Nouveaux Elémens d'algèbre.* « L'algèbre » d'Ozanam, dit Léibnitz, me paroît bien meilleure » que celles qu'on a vues depuis quelque tems, qui » ne font que copier Descartes et ses commentateurs. » Je suis bien aise qu'il fasse revivre une partie des » préceptes de Viete, qui méritoient de n'être pas » oubliés. »

4°. *Géométrie pratique.* La nouvelle géométrie n'y paroît point, c'est-à-dire, celle qui s'est élevée si haut par le moyen de l'infini ; on n'y trouve que l'ancienne, mais approfondie avec beaucoup de travail.

Ozanam s'étoit livré à l'étude de l'astronomie, qui, de son tems, étoit encore un peu confondue avec l'astrologie judiciaire. Un comte de l'Empire le pria de tirer son horoscope, quoique Ozanam l'eût averti de ne pas croire à ces chimères. En même tems, le comte faisoit tirer le même horoscope par un médecin entêté de cet art, et qui s'y croyoit fort habile. Ozanam, sans suivre aucune des prétendues règles de l'astrologie, se contenta de prédire au comte tout ce qu'il put imaginer de plus heureux, le médecin envoya l'horoscope qu'il avoit dressé de son côté, en suivant scrupuleusement les règles.

Vingt ans après, le seigneur allemand apprit à Ozanam que toutes ses prédictions s'étoient accomplies, et

pas une de celles du médecin. « Cette nouvelle, dit » Fontenelle, lui fit un plaisir tout différent de celui » qu'on prétendoit lui faire. On vouloit l'applaudir sur » son grand savoir en astrologie, et on le confirmoit » seulement dans la pensée qu'il n'y a point d'astro- » logie. »

Si Ozanam ne croyoit pas à l'astrologie, il ajoutoit beaucoup de foi à ces pressentimens secrets, qui viennent quelquefois nous avertir de notre fin prochaine. Des étrangers ayant voulu le prendre pour maître de mathématiques, « il les refusa, dit toujours le même » auteur, sur ce qu'il alloit mourir. Et en effet, il » mourut presque subitement quelques jours après.

» Il fut heureux dans le mariage; il avoit choisi sa » compagne, et ne l'avoit pas marchandée; il en eut » jusqu'à douze enfans; mais la plupart moururent, » et il les regrettoit comme s'il eût été riche, ou plutôt » comme ne l'étant point. »

Fontenelle nous apprend encore qu'Ozanam avoit une piété solide, et qu'il disoit quelquefois: « Un » mathématicien doit aller en Paradis en ligne per- » pendiculaire. »

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 14 de nisan, *le* 3 *avril*, *l'an* 33 de l'ère vulgaire, JÉSUS-CHRIST meurt pour triompher de la mort, et l'épitaphe du tombeau où il descend, n'est pas: *Hic jacet*, « ici repose, » mais: *Surrexit*, *non est hic*; « il s'est relevé, il n'est plus ici. »

« La sainteté de l'Evangile parle à mon cœur, dit » Jean-Jacques. Voyez les livres des philosophes

» avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de » celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime » et si simple soit l'ouvrage des hommes ! Se peut-il » que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme » lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou » d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle » pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce touchante dans » ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! » quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle » présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse » dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! » Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir » et mourir sans foiblesse et sans ostentation ? Quand » Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout » l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la » vertu, il peint, trait pour trait, Jésus-Christ : la » ressemblance est si frappante, que tous les Pères » l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper.

» Quels préjugés, quel aveuglement, ou quelle mau- » vaise foi ne faut-il avoir pour oser comparer le fils de » Sophronisque au fils de Marie? Quelle distance de l'un » à l'autre! Socrate, mourant sans douleur, sans ignomi- » nie, soutient aisément jusqu'au bout son personnage ; » et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douteroit » si Socrate, avec tout son esprit, fût autre chose » qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale ; d'autres » avant lui, l'avoient mise en pratique : il ne fit que » dire ce qu'ils avoient fait ; il ne fit que mettre en » leçons leurs exemples. Aristide avoit été juste avant » que Socrate eût dit ce que c'étoit que justice. Léo- » nidas étoit mort pour son pays avant que Socrate » eût fait un devoir d'aimer la patrie. Sparte étoit sobre

» avant que Socrate eût loué la sobriété : avant qu'il » eût défini la vertu, la Grèce abondoit en hommes » vertueux. Mais où Jésus avoit-il pris chez les siens » cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné » les leçons et l'exemple ? La mort de Socrate, phi- » losophant tranquillement avec ses amis, est la plus » douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant » dans les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout » un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. » Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui » qui la lui présente, et qui pleure ; Jésus, au milieu » d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux achar- » nés. Oui, si la vie ou la mort de Socrate sont d'un » sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

» Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est in- » ventée à plaisir ? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on » invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne » doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. » Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. » Il seroit plus inconcevable que quatre hommes, » d'accord, eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est » qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs » juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale ; et » l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si » frappans, si parfaitement inimitables, que l'in- » venteur en seroit plus étonnant que le héros. »

L'an 1287, *le* 3 *avril*, Mort du pape Honorius IV.

Jacques Savelli, noble Romain, fut élu pape à Perouse, le 2 avril 1285. Il aimoit les lettres, et projeta pour les faire revivre, des établissemens que la brièveté de son pontificat ne lui permit pas d'exécuter. Il fut

remplacé par Nicolas IV, après une vacance du Saint-Siége de plus de dix mois. (*Voy.* le 4 avril.)

L'an 1767, *le* 3 *avril*, Mort de Marin.

Michel-Ange Marin, né à Marseille en 1697, auteur d'une multitude d'ouvrages de piété, a joui d'une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques.

La plupart de ses ouvrages sont des romans pieux, tels que Farfalla ou la Comédienne convertie ; Agnès de Saint-Amour ou la fervente Novice. Le pape Clément XII honora le père Marin de plusieurs brefs pleins de louanges.

HISTOIRE.

L'an 1284, *le 4 avril*, Mort d'Alfonse X, roi de Léon et de Castille, surnommé le Sage et l'Astronome.

Alfonse X, successeur de Ferdinand III, fut le rival des Arabes dans les sciences; et l'université de Salamanque, établie en cette ville par son père, n'eut aucun personnage qui l'égalât. Ses *Tables Alfonsines* font encore aujourd'hui sa gloire, et la honte des princes qui se font un mérite d'être ignorans.

Pendant les troubles de l'Allemagne en 1257, il fut élu empereur en concurrence avec Rodolphe de Habsbourg, duc d'Autriche; celui-ci l'emporta, mais Alfonse montra qu'il méritoit l'Empire, par la manière dont il gouverna la Castille. Son recueil de lois, qu'on appelle *las Partidas*, y est encore un des fondemens de la jurisprudence. Il dit dans ces lois, « que le » tyran arrache l'arbre, et que le sage monarque » l'ébranche. » C'est donc à tort et uniquement pour faire une antithèse, que Mariana a dit : en contemplant le ciel, il perdit la terre, « *dum cœlum* » *spectat, terram amisit.* » Alfonse ne perdit ni l'un ni l'autre.

Quelques auteurs l'ont soupçonné d'irréligion, pour avoir dit, « que s'il avoit été du conseil de Dieu, il » lui auroit donné de bons avis sur le mouvement des » astres. » Ces auteurs ne font pas attention que Copernic n'avoit point encore paru, et que le mot du

prince tomboit uniquement sur le système de Ptolémée, dont il sentoit les contrariétés et l'insuffisance.

Alfonse vit dans sa vieillesse, son fils don Sanche II, se révolter contre lui. Ce dom Sanche étoit né d'un second mariage, et prétendit, du vivant de son père, se faire déclarer son héritier, à l'exclusion des petits-fils du premier lit. Une assemblée de factieux, sous le nom d'*Etats*, lui déféra la couronne; Alfonse fut réduit à la douloureuse nécessité de se liguer avec des mahométans, contre un fils et des chrétiens rebelles. Ce n'étoit pas la première alliance des chrétiens avec les musulmans contre d'autres chrétiens, mais c'étoit certainement la plus juste.

Le miramolin de Maroc, appelé par le roi Alfonse X, passa la mer; l'africain et le castillan se virent à Zara, sur les confins de Grenade; l'histoire doit perpétuer à jamais la noble conduite du miramolin; il céda la place d'honneur au roi de Castille. « Je vous » traite ainsi, dit-il, parce que vous êtes malheureux, » et je ne m'unis avec vous, que pour venger la cause » commune de tous les rois et de tous les pères. » Les deux rois combattirent et vainquirent les rebelles; mais le chagrin d'une semblable victoire, conduisit bientôt Alfonse au tombeau.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1774, *le* 4 *avril*, Mort de Goldsmith.

Olivier Goldsmith naquit à Roscommon, en Irlande, en 1732. Destiné, par ses parens, à la médecine, il fut forcé de quitter Edimbourg et ses études, pour avoir

répondu d'une somme considérable, et parcourut une partie de l'Europe à pied, toujours joyeux, bravant la mauvaise fortune, et se faisant une ressource de son talent à jouer de la flûte. Il s'est peint lui-même dans son joli roman du *Vicaire de Wakefield*. De ses autres ouvrages, les plus estimés sont ses poèmes du *Voyageur* et du *Village abandonné*, et sa comédie du *Bonhomme*, où l'on remarque une touche originale. Quoique ces différens ouvrages lui eussent procuré des honoraires considérables, il mourut comme il avoit vécu, dans l'insouciance et dans la pauvreté.

L'an 1790, *le 4 avril*, Mort de Beauvais, évêque de Senez.

Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, né à Cherbourg en 1731, étoit fils d'un avocat, et non d'un chapelier, comme l'ont dit quelques journalistes. Conduit dès son enfance à Paris, où ses parens vouloient qu'il reçût une éducation soignée, il étudia sous le célèbre Lebeau. Son oncle, garde des archives du clergé, présida à son éducation. Le jeune Beauvais se sentant de grandes dispositions pour l'éloquence, voulut se faire jésuite; le curé de Saint-André-des-Arcs, qui avoit toute sa confiance, l'en détourna, et lui conseilla de se borner à prendre l'état ecclésiastique. Cet état avoit beaucoup d'attraits pour lui; et quoique son oncle, qui lui destinoit sa place, mît quelque opposition à ce désir, Beauvais céda à sa vocation, et reçut les ordres sacrés.

Très jeune encore, il prêcha dans les églises de la capitale, où il obtint les plus grands succès. Mais l'époque où l'on considéra généralement l'abbé de

Beauvais comme le premier prédicateur de son tems, fut celle où il prononça devant l'assemblée générale du clergé, le panégyrique de Saint-Augustin. Cette solennité n'avoit lieu que tous les dix ans, et il y avoit bien long-tems qu'on n'avoit entendu un orateur aussi distingué. Ce discours méritoit l'accueil qu'il reçut; la doctrine de l'Eglise sur la Grâce, y est expliquée avec autant de justesse que de clarté, et les vertus de l'évêque d'Hippone y sont peintes d'une manière neuve et touchante.

Les qualités extérieures de l'abbé de Beauvais contribuoient à l'effet de ses discours. Un prédicateur célèbre de nos jours nous l'a peint dans la chaire et dans la société : « Une figure douce et noble, dit-il, » une manière de s'exprimer facile sans être négligée; » je ne sais quel air de confiance qui n'étoit pas l'assu- » rance, et qui n'ôtoit rien à la modestie; un air pé- » nétré, garant de l'intime persuasion des vérités » qu'il annonçoit; tout cela, dis-je, disposoit son » auditoire à l'écouter favorablement; et dès qu'il » paroissoit en chaire, il avoit tous les cœurs pour lui. » Le même auteur représente ensuite l'abbé de Beauvais dans le monde : « Une candeur presque enfantine, » une ame aimante et communicative, beaucoup de » bonté et d'indulgence, une gaîté agréable, mais tou- » jours décente, une aimable facilité à se prêter à tout » ce qui ne sortoit pas des bornes de l'honnêteté, tel » étoit le riche fond de son naturel. »

Quelque tems après l'assemblée générale du clergé, un ami intime de l'orateur, l'abbé de Broglie, fut nommé à l'évêché de Noyon. L'abbé de Beauvais le suivit dans son diocèse, et remplit près de lui les

fonctions de grand-vicaire. Ayant eu le malheur de le perdre, après une longue maladie, il prononça son oraison funèbre, dans la cathédrale de Noyon : ce fut là qu'il déploya toute la sensibilité de son ame. Jamais l'amitié ne s'étoit exprimée avec autant de chaleur dans la chaire évangélique. Tout l'auditoire fondit en larmes à ces touchantes paroles qui terminent l'exorde :

« *Doleo super te, frater mi Jonatha.* Ainsi David » exprimoit sa douleur, à la mort d'un jeune prince » qu'il chérissoit comme son frère : *Doleo super te,* » *frater mi Jonatha, decore nimis et amabilis.* O mon » respectable ami, ô mon aimable frère, qu'il me soit » permis de vous donner aussi ce tendre nom : l'amitié » avoit rempli l'intervalle qui nous séparoit, *Frater* » *mi, decore nimis et amabilis!* Ce n'est point à une » ombre vaine que j'adresse mes soupirs. Hélas ! mes » yeux ne vous voient plus ; mais ma raison, mais » ma foi m'assurent que vous vivez toujours dans une » ame immortelle ; mais je puis croire qu'en ce mo- » ment vous nous voyez, vous nous entendez, et que » votre ame est comme présente à vos obsèques. » Regardez les personnes qui vous furent les plus » chères, rassemblées autour de votre sépulcre ; » recevez les hommages et les larmes que nous vous » offrons en présence de votre peuple. O vous, dans » qui j'existois plus que dans moi-même, vous dont » la gloire et la vertu devoient faire le bonheur de ma » vie, ô vous, qui m'avez donné jusqu'à la fin des » témoignages si touchans de votre affection, vous » que j'aimois comme David aimoit Jonathas, comme » une mère aime son fils unique : *Sicut mater amat* » *unicum filium, ita ego te diligebam!* un éloge

» funèbre ! étoit-ce là le monument que je devois » vous dédier de ma reconnoissance et de ma tendresse? » Et comment ma voix pourra-t-elle prononcer ce » déplorable discours ? Mon Dieu, vous ne condamnez » pas mon trouble et ma désolation sur le tombeau » d'un ami si cher ! Jésus lui-même a frémi : il s'est » troublé, il a pleuré sur le tombeau de celui qu'il » avoit aimé. Mais daignez secourir ma foiblesse : ne » permettez pas que j'oublie dans ma douleur la sainte » constance qui doit soutenir toujours un ministre de » votre divine parole. »

Louis XV, qui avoit déjà entendu l'abbé de Beauvais à la cour, le nomma en 1773 à l'évêché de Senez. L'année suivante, le nouveau prélat prêcha devant le monarque, le sermon de la Cêne. Ce discours est devenu célèbre par la prédiction étonnante dont l'accomplissement eut quelque chose de miraculeux. (*Voy.* le 24 mars.) L'évêque de Senez, dans son élévation et dans sa faveur, n'oublioit pas ses anciens amis. A cette époque, il perdit le curé de Saint-André-des-Arcs, qui avoit été le guide de sa jeunesse : il voulut prononcer son éloge funèbre. Ce témoignage de reconnoissance fit d'autant plus de bruit, qu'il étoit presque sans exemple dans l'église de France qu'un évêque eût rendu ce devoir à un curé. Ce discours d'ailleurs est une des meilleures productions de ce prélat. En 1783, Beauvais donna la démission de son évêché, et s'attacha à l'archevêque de Paris (M. de Juigné). Voulant cultiver encore une partie à laquelle il devoit sa gloire, et desirant de former les jeunes orateurs chrétiens, il entreprit une nouvelle *Bibliothèque des Prédicateurs*, c'est-à-dire une collection

des plus beaux passages des Pères de l'Église, soit dans le dogme, soit dans la morale. Cet ouvrage utile n'a pas été achevé.

Les discours de l'évêque de Senez consistent en sermons proprement dits, en panégyriques et en oraisons funèbres. Dans les premiers, il est très inférieur à nos grands orateurs: on a trouvé qu'il ne faisoit pas un usage assez fréquent et assez judicieux de l'Ecriture, qu'il sacrifioit trop à l'harmonie des phrases; que ses pensées étoient un peu vagues, et qu'enfin il manquoit de force. Ses panégyriques et ses oraisons funèbres sont les productions qui lui ont fait le plus d'honneur. On distingue l'oraison funèbre de Louis XV, qui offre des mouvemens et des images dignes de Bossuet. Son chef-d'œuvre est cette même oraison funèbre de l'évêque de Noyon, dont nous avons cité l'exorde.

L'an 1807, *le 4 avril*, Mort de Lalande.

Joseph-Jérôme le François de Lalande, de l'Académie des sciences, du bureau des longitudes, professeur d'astronomie au collége de France, membre de l'Institut et de la Légion-d'honneur, associé de toutes les Académies savantes, naquit à Bourg-en-Bresse le 11 juillet 1732. Destiné par son père au barreau, Lalande vint à Paris pour se livrer à l'étude de la jurisprudence, et il s'y livroit avec ardeur, quand la vue de l'*Observatoire* fit naître en lui un goût qui dérangea les projets de son père, et devint la passion dominante de toute sa vie. Il fut accueilli par le Monnier, l'un de nos plus célèbres astronomes. Le jeune Lalande, doué de la facilité la plus grande,

profita des leçons d'un si habile maître, qui bientôt le fit nommer commissaire de l'Académie, pour aller à Berlin, déterminer la parallaxe de la lune. La Caille fut chargé d'aller faire la même opération au cap de Bonne-Espérance. Le grand Frédéric ne put s'empêcher de témoigner sa surprise au jeune commissaire qu'on lui présenta (il avoit à peine dix-neuf ans). « Au reste, ajouta-t-il, l'Académie des sciences vous » a nommé, vous justifierez son choix. » Dès-lors la jeunesse de l'astronome fut une recommandation de plus. Il se vit admis à la cour, reçu à l'Académie, et lié avec tout ce que Berlin avoit de plus distingué. Le compte qu'il rendit de sa mission, à son retour, lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences. Dès ce moment, et jusqu'à la suppression de cette compagnie, il ne parut d'elle aucun volume où l'on ne trouvât de lui quelque mémoire important. La part active qu'il prenoit aux travaux de l'Académie ne se bornoit pas aux seules matières astronomiques, on lui doit l'édition française des *Tables de Halley*, *l'Histoire de la Comète de* 1759, in-8°. Il fournit à Clairault, des calculs immenses pour établir la théorie de cette fameuse comète. Chargé de la *Connoissance des Tems*, en 1760, il changea entièrement la rédaction de cet ouvrage utile, et lui donna la forme qu'on suit actuellement; il composa dix-sept volumes pour cette collection, et laissa son exemple à ses successeurs.

Tant de calculs ne l'empêchèrent pas de faire paroître, en 1764, la première édition de son grand *Traité astronomique*, ouvrage célèbre et classique, qu'il a perfectionné depuis, et qui a paru en trois volumes in-4°. Il fit tous les articles d'astronomie de

l'Encyclopédie d'Yverdun, et refondit le tout pour l'Encyclopédie méthodique. A ses leçons écrites, il joignit, pendant quarante-six ans, l'instruction orale. Dès 1761, il avoit remplacé son premier maître, de Lisle, dans la chaire d'astronomie, au collége de France, et sut donner un éclat tout nouveau à cette partie curieuse de l'instruction publique. Son école devint une espèce de séminaire, d'où sortirent une foule de disciples qui peuplèrent les observatoires.

Dans le nombre des ouvrages qui attestent sa fécondité, nous n'avons pas encore cité le *Voyage d'Italie*, qu'il fit presque en courant, et qui est le recueil le plus curieux et le plus complet que les voyageurs puissent consulter; ni son Traité des Canaux, qui parut sous ce titre: *Des Canaux de navigation, et spécialement du Canal de Languedoc*: c'est une grande histoire des canaux anciens et modernes, exécutés, entrepris et projetés chez tous les peuples du monde: cet ouvrage manquoit aux sciences, et a été fort utile aux ingénieurs; ni cette *Bibliographie astronomique*, 1 vol. in-4°., catalogue immense de tous les ouvrages qui ont paru sur cette science.

Associé à toutes les Académies connues, il étoit le lien commun qui les unissoit toutes par sa correspondance, et faisoit circuler de l'une à l'autre ce que chacune avoit produit. Il employoit pour le bien des sciences et des savans le crédit que lui donnoit une réputation universelle. Au zèle ardent qui le dévoroit, à cette prodigieuse activité de caractère, il joignoit un amour pour la vérité, qui dégénéroit quelquefois en une espèce de fanatisme. Tout ménagement lui paroissoit indigne d'un homme franc et loyal. Il produisoit

donc, sans aucune espèce de retenue, ce qu'il croyoit juste et vrai, toutes ses pensées et tous ses sentimens. On conçoit que, dans une si longue carrière, et voulant exercer par fois cet ascendant qu'il croyoit appartenir à ses longs services, il a dû choquer plus d'un amour-propre, et ce tort réel il le sentoit lui-même, et faisoit des efforts pour le réparer. Utile à l'astronomie par ses travaux, par ses écrits, par son exemple, par ses élèves, par son crédit et sa correspondance pendant sa vie, il l'est encore après sa mort, par une médaille qu'il a fondée, et que l'Institut décerne chaque année à l'auteur du meilleur mémoire ou de l'observation la plus curieuse.

Tant de travaux et de succès sembloient faits pour lui assurer un bonheur inaltérable, et long-tems, en effet, il jouit de la réputation la plus brillante. Il eût pu jouir jusqu'au dernier instant de cette considération si flatteuse, mais sa franchise imprudente, cette intrépidité avec laquelle il avoit toujours manifesté ses opinions dans les tems même les plus orageux, la sévérité quelquefois un peu brusque avec laquelle il repoussoit des systèmes formés par l'ignorance, et qui n'auroient dû exciter que sa pitié, l'habitude à laquelle il se livra d'émettre continuellement son opinion, même dans des matières où il étoit libre de taire son avis, ou même de n'en point avoir, animèrent contre lui une foule de mécontens et de détracteurs, qui en vinrent jusqu'à lui contester son mérite réel. On oublia ses longs et durables services, pour ne songer qu'à ses torts. Dans quelques discussions où il n'avoit tort que par la forme, on voulut l'accabler d'outrages, qu'heureusement il eut la sagesse de mépriser, s'il

n'eut pas celle de les prévenir. Son caractère étoit un composé de qualités recommandables et de singularités ridicules. On doit surtout condamner la manie coupable qu'il eut d'afficher et de prêcher l'athéisme. Malgré ses opinions et ses singularités, Lalande étoit bon, généreux et sensible.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 4 avril, On célébroit dans l'ancienne Rome les *jeux mégalesiens*, nommés les *grands jeux*, non seulement parce qu'ils étoient magnifiques, mais encore parce qu'ils étoient dédiés aux grands dieux, c'est-à-dire, à ceux du premier ordre, et particulièrement à Cybèle, appelée par excellence la *grande déesse*. Les dames romaines dansoient à ces jeux devant l'autel de Cybèle; les magistrats y assistoient, revêtus d'une robe de pourpre. La loi défendoit aux esclaves de paroître à ces augustes cérémonies, et pendant qu'on les célébroit, plusieurs prêtres phrygiens portoient en triomphe, dans toutes les rues de Rome, l'image de la déesse.

On représentoit sur le théâtre, pendant ces solennités, des comédies choisies : toutes celles de *Térence* furent jouées aux *jeux mégalesiens*, excepté les *Adelphes* et le *Phormion*. Les édiles donnoient ordinairement ce divertissement au peuple pendant six jours, et ils y joignoient des festins où régnoient la magnificence et la somptuosité.

Ces jeux avoient été institués à Rome, l'an 560 de sa fondation, vers le tems de la seconde guerre Punique. Les oracles sybillins marquoient au jugement

des décemvirs, qu'on vaincroit l'ennemi et qu'on le chasseroit d'Italie, si la *mère Idéenne* étoit apportée de Pessinunte à Rome : le sénat envoya des ambassadeurs au roi Attalus, qui les reçut honorablement, et leur fit présent de la statue de la déesse qu'ils désiroient avoir. Cette statue, apportée à Rome, fut reçue par Scipion Nasica, estimé le plus homme de bien de la république ; il la mit dans le temple de la Victoire, sur le mont Palatin, et le même jour on institua les *jeux mégalesiens*.

L'an 397, *le* 4 *avril*, Mort de saint Ambroise.

Saint Ambroise, père de l'Eglise, naquit vers l'an 340. Son père étoit préfet du prétoire, l'une des quatre premières dignités de l'Empire.

Après la mort d'Auxence, archevêque de Milan, Ambroise, alors gouverneur de la Ligurie, fut élu pour lui succéder, par le peuple, qui le proclama d'une voix unanime, et ce choix fut confirmé par l'empereur Valentinien.

Ambroise n'étoit que catéchumène ; on le baptisa, on l'ordonna prêtre, et on le sacra huit jours après son baptême. L'Eglise d'Italie étoit alors affligée de deux fléaux différens : les Ariens avoient tout infecté de leur doctrine, et les Goths, qui avoient pénétré jusqu'aux Alpes, étendoient de tous côtés leurs ravages. Ambroise déploya tout le courage qu'il falloit dans ces tems malheureux ; mais ce qui a rendu sa mémoire éternellement respectable, c'est la fermeté avec laquelle il punit l'affreuse vengeance que l'empereur Théodose avoit tirée de la ville de Thessalonique. (*Voyez* le 25 décembre.)

Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont donné, en 1691, une belle édition de ses œuvres, en deux volumes in-folio: toutes ces productions respirent une éloquence touchante.

On a une traduction française de ses *Lettres*, et de son *Traité de la Virginité*.

L'an 1292, *le 4 avril*, Mort du pape Nicolas IV.

Jérôme, d'Ascoli, dans la Marche d'Ancône, de l'ordre des frères Mineurs, fut élu pape à l'unanimité, et par un seul scrutin, le 15 février 1288. Il renonça deux fois à son élection, et n'y consentit que le 22. On prétend qu'il favorisa secrètement les Gibelins, quoique cette faction fût opposée aux papes. L'an 1289, il érigea l'école de Montpellier en université. Ce pape combla de faveurs la maison Colonne, et se laissa entièrement gouverner par les chefs de cette puissante famille.

HISTOIRE.

L'an 1250, *le* 5 *avril*, Saint-Louis est fait prisonnier en Egypte.

L'an 1244, Saint-Louis étant attaqué d'une maladie violente, avoit fait vœu de prendre la croix contre les infidèles. Dès qu'il eut recouvré la santé, il s'occupa des moyens de remplir son vœu; les remontrances de la reine sa mère, de la reine sa femme, et même de l'évêque de Paris, furent inutiles. Il prépara pendant quatre ans cette illustre et malheureuse expédition; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme et ses trois frères, que suivent aussi leurs épouses; presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Une partie de la flotte immense (1) qui portoit tant de princes et de soldats, part de Marseille, et l'autre d'Aiguemortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

Arrivés à la rade de Damiette, les Croisés s'emparent de cette ville; ils délibérèrent ensuite de quel côté ils tourneroient leurs armes. Robert, comte d'Artois,

(1) La plupart des gros vaisseaux ronds qui transportoient les troupes, furent construits dans les ports de France; ils étoient au nombre de dix-huit cents. On auroit bien de la peine à faire aujourd'hui un pareil armement, parce que les bois sont infiniment plus rares, tous les frais plus grands à proportion, et que l'artillerie nécessaire rend la dépense plus forte et l'armement plus difficile.

frère de Saint-Louis, fait décider qu'on marcheroit au Caire, la capitale de l'Egypte, « parce, disoit-il, » qui vouloit occire le serpent il lui devoit écraser » la tête. »

On passe le Nil à la vue des infidèles qui prennent la fuite ; mais la valeur impétueuse du jeune comte d'Artois, fit perdre le fruit de ce premier avantage ; il s'engage témérairement dans la ville de Massoure ; il y est tué ; la moitié de l'armée est taillée en pièces ; l'autre moitié périt par la famine et par les maladies contagieuses, et pour comble de malheur, le roi est fait prisonnier avec ses deux frères et ses principaux seigneurs.

Saint-Louis fut aussi grand dans les fers qu'il l'avoit été sur le trône ; les Musulmans étonnés de sa magnanime constance, lui disoient : « Nous te regar- » dions comme notre captif et notre esclave, et tu » nous traites dans les fers comme si nous étions tes » prisonniers. »

On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon ; mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à votre maître, qu'un roi de » France ne se rachète point avec de l'argent ; je » donnerai cette somme pour mes gens, et Damiette » pour ma personne. » Il paya en effet quatre cent mille livres pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accorda au sultan une trève de dix ans.

La régente pressoit le roi de revenir en France ; mais, malgré ses instances, il passa en Palestine, où il demeura encore quatre années à faire réparer les fortifications de Césarée, de Philippe et des autres places dont les chrétiens étoient encore maîtres ; il fit

rendre la liberté à plus de douze mille prisonniers faits par les Musulmans, et fut obligé de revenir enfin dans son royaume, après la mort de la reine Blanche sa mère.

L'an 1693, *le* 5 *avril*, Mort de mademoiselle de Montpensier.

Anne-Louise de Montpensier étoit fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

« C'étoit, dit le président Hénaut, une princesse » haute, franche, courageuse, mais de peu d'esprit, » ayant manqué plus de mariages que la reine Elisa- » beth n'en avoit rompus, espérant toujours qu'on » alloit la marier, et n'imaginant pas qu'on pût aimer » dans une autre vue; sage par hauteur, et pourtant » ayant fini par aimer M. de Lauzun, qu'elle épousa » secrètement. » (*Voy.* le 18 décembre.)

Mademoiselle de Montpensier avoit un caractère supérieur à celui du foible Gaston. Ce fut elle qui, en 1652, retint Orléans dans le parti de son père et de celui du grand Condé; ce fut elle qui, cette même année, au combat de Saint-Antoine, fit tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, et la forçant de se retirer, sauva la vie au grand Condé, et fit cesser cet horrible carnage qui se faisoit de l'élite de la noblesse française à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvroit point, et refusoit un asile aux vaincus; ce fut elle enfin qui, à la mort de Cromwel, dont on portoit le deuil à la cour de France, osa seule paroître en couleur, et protester hautement contre cet hommage infâme, qu'on osoit rendre au meurtrier de son oncle et de l'oncle de Louis XIV.

Elle fit Monsieur, frère de Louis XIV, son légataire universel.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1717, *le* 5 *avril*, Mort de Jouvenet.

Jean Jouvenet, peintre, naquit à Rouen en 1644. Son pinceau est hardi plutôt que ferme. Il n'avoit point vu l'Italie, et on s'en aperçoit dans presque tous ses tableaux : il paroît n'avoir point eu d'idée de ce beau idéal qui est le but et la perfection des arts du dessin. Ses compositions sont chargées plutôt que riches ; ses figures sont gigantesques plutôt que grandioses : sa couleur étoit mauvaise. Cependant ses tableaux, qui semblent enterrés au Musée Napoléon, avoient de l'effet dans les églises, et même à l'Académie de peinture. Il réussissoit surtout dans les grandes compositions.

Devenu paralytique du côté droit, il s'accoutuma à se servir de la main gauche ; et, entre les grands ouvrages qu'il a exécutés de cette main, on remarque le tableau appelé *le Magnificat* (1), qui étoit dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Ses productions les plus connues sont : 1°. les quatre tableaux qu'il composa

(1) Ce tableau, transporté à Versailles après la spoliation totale des églises, en 1793, a été rendu, avec trente autres, à l'église métropolitaine, par les ordres de S. M. C'est aussi à sa religieuse munificence que l'on doit les travaux d'embellissement, qui se sont faits dans le chœur de cette église, tels que le replacement et la restauration de la descente de croix de Coustou.

pour l'église de Saint-Martin-des-Champs, que le roi fit exécuter aux Gobelins, et que le czar Pierre Ier choisit de préférence, pour la tenture qui lui étoit offerte ; 2° *les douze Apôtres*, que Louis XIV chargea Jouvenet de peindre à fresque au-dessous de la coupole de l'église des Invalides ; 3°. *la Descente de Croix*, qui étoit dans une des salles de l'Académie de peinture, que l'on voit maintenant au Musée Napoléon. Ce tableau est le chef-d'œuvre de Jouvenet, et l'un des meilleurs de l'école française.

HISTOIRE.

L'an 1199, *le* 6 *avril*, Mort du roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion.

Richard Ier, roi d'Angleterre, surnommé Cœur-de-Lion, monta sur le trône après la mort de Henri II, son père. Il avoit du lion, dont le nom lui fut donné, le courage, la fierté, la colère, la cruauté, la soif du sang, et cette espèce de magnanimité capricieuse et farouche qu'on attribue au roi des animaux.

Il partit, dès le commencement de son règne, pour la troisième croisade, avec Philippe-Auguste, roi de France, son rival d'intérêt, d'ambition et de gloire. Une violente maladie dont Philippe fut attaqué, peut-être aussi le dépit de voir sa valeur éclipsée par le courage bouillant et impétueux de Richard, hâtèrent le retour du roi en France.

Richard, demeuré maître du champ d'honneur, se signala par les plus grands exploits; mais la division qui se mit parmi les Croisés rendit toutes ses victoires inutiles, et l'obligea de quitter la Terre-Sainte.

Ce prince qui, par son impétuosité, se faisoit partout des ennemis, s'en étoit fait deux irréconciliables: l'un étoit l'empereur Henri VI, au préjudice duquel il avoit affermi Tancrède sur le trône de Sicile; et l'autre, Léopold, duc d'Autriche, auquel il avoit fait un affront sanglant, en renversant son étendard du haut d'un ouvrage que Léopold avoit emporté.

Richard, en revenant de la Terre-Sainte, prit sa route par l'Allemagne, pour éviter la France. Nous rapporterons, au 20 décembre, comment il fut arrêté par Léopold, livré ensuite à l'empereur Henri VI, et par quelle heureuse adresse il fut reconnu dans sa prison et délivré par un de ses fidèles serviteurs, nommé Blondel.

A peine de retour en Angleterre, Richard déclara la guerre à Philippe-Auguste, et le battit dans plusieurs combats, dont les plus remarquables furent celui de Fretteval, où les titres de la couronne tombèrent entre ses mains; et celui de Gisors, où Philippe, dans sa retraite, tomba tout armé dans l'Epte, le pont de Gisors ayant fondu sous lui; on eut beaucoup de peine à le sauver. « Il a bu dans la rivière », écrivoit Richard à un évêque d'Angleterre, en lui marquant les particularités du combat.

Richard mourut d'une mort violente et conforme à son caractère. Un paysan limousin, en creusant la terre, avoit trouvé un trésor; le vicomte de Limoges, sur les terres duquel étoit ce trésor, s'en empara, et le fit garder dans le château de Chalus; Richard réclamant ce trésor, en qualité de seigneur suzerain, courut assiéger le château; la garnison voulut se rendre; Richard dit que, puisqu'il avoit pris la peine de venir jusque là, il vouloit avoir le plaisir de prendre la place d'assaut, et de faire pendre toute la garnison sur la brèche. Le quatrième jour du siége, une flèche tirée des murs du château, par un arbalêtrier nommé Gourdon, l'atteignit à l'épaule; cette blessure, d'abord légère, devint mortelle par la maladresse du chirurgien.

Cependant Marquadé, un des officiers de Richard, avoit pris le château et le trésor, avoit fait pendre la garnison, selon les menaces du roi d'Angleterre. Il ne restoit que Gourdon, réservé à un cruel supplice. Le roi voulut le voir : » Malheureux, lui dit-il, que t'a-» vois-je fait pour attenter à ma vie? » « Tyran, reprit » Gourdon, mon père, mon frère, mes compagnons » ont péri par tes coups; tu me menaçois moi-même » d'un supplice cruel; et tu demandes ce que tu m'as » fait ! »

Richard, frappé du discours de Gourdon, lui pardonna, et lui fit donner cent schelings.

On ne manqua pas de remarquer que Richard avoit péri par une arme qu'il avoit lui-même introduite à la guerre, l'arbalète; jusque là on ne s'étoit servi que de la lance et de l'épée : « Nos aïeux, dit Mézerai, » abhorroient ces armes traîtresses, avec quoi un co-» quin se tenant à couvert, peut tuer un vaillant homme » de loin, et par un trou. »

Il est étonnant que cette arme ait été inventée par un homme qu'une valeur presque incroyable fit surnommer Cœur-de-Lion.

Pendant les dix années qu'il régna, depuis l'an 1189 jusqu'en 1199, à peine passa-t-il quatre mois en Angleterre : ce qui devroit le faire effacer de la liste des rois, et reléguer dans la classe des guerriers et des aventuriers illustres.

Il est le premier roi d'Angleterre qui, dans ses ordonnances, ait employé le pluriel en parlant de lui seul.

L'an 1327, *le* 6 *avril*, Pétrarque voit Laure pour la première fois.

Rien n'est plus célèbre dans les fastes de l'amour et de la poésie, que la passion de Pétrarque pour Laure. « Si Pétrarque n'eût pas aimé, dit un auteur célèbre, » il seroit beaucoup moins connu. En voulant im- » mortaliser Laure, il s'est immortalisé lui-même par » la beauté de ses sonnets et de ses odes, qui ont beau- » coup servi à perfectionner la langue italienne. » Pétrarque nous a instruit lui-même du premier instant où son amour prit naissance :

Laura propriis virtutibus illustris et meis longùm celebrata carminibus, primùm oculis meis apparuit sub primum adolescentiæ meæ tempus, anno Domini MCCCXXVII, die VI mensis aprilis, in ecclesiâ sanctæ Claræ, Avinioni, horâ matutinâ.

La vue de Laure fit sur lui cette impression subite et profonde que les romans dépeignent si souvent : la beauté de Laure étoit alors dans tout son éclat. « Elle » avoit, dit Petrarque, les cheveux blonds, la peau » très blanche, et elle étoit d'une taille et d'un port » remplis de majesté. » Dès ce moment, Pétrarque lui consacra sa muse, et fit à sa louange trois cent dix-huit sonnets et quatre-vingt-huit chansons, dont la plupart respirent la poésie la plus aimable et les sentimens les plus tendres. Cette passion fut la grande affaire de sa vie. Il l'aima trente ans, dont dix furent donnés aux regrets et au culte de sa mémoire.

Laure demeuroit près des rives de la Sorgue et de la fontaine de Vaucluse (1); Pétrarque habitoit Avi-

(1) La fontaine de Vaucluse, une des plus belles de la France

gnon; mais dans la suite il vint demeurer à Vaucluse même, et ce fut dans cette retraite amoureuse et littéraire, qu'il composa la plupart de ses ouvrages.

La maison de Pétrarque étoit sur la pointe d'un rocher, à cent pas au dessous de la caverne de Vaucluse; Laure avoit la sienne sur une autre pointe de rocher, assez près de celle de son amant, mais séparée par un petit vallon (1).

Laure n'étoit pas moins recommandable par la délicatesse de son esprit que par les charmes de sa beauté. Ce fut là le double lien qui forma l'esclavage et la passion de Pétrarque.

C'étoit alors le tems où il venoit de se former en Provence, une cour de politesse, composée des dames du pays les plus distinguées, autant par leur goût pour la poésie et la belle littérature, que par leur naissance et leur rang. Cette brillante assemblée portoit le nom de *Cour d'amour*, et on y prononçoit des arrêts en dernier ressort, sur les différends élevés entre les amans. Laure étoit un des juges de ce tribunal qui tenoit ses principales assises à Romanil, château du diocèse d'Avignon.

---

et de l'Europe, se trouve dans le comtat Venaissin, près de la ville d'Apt, et à trois lieues d'Avignon.

Cette fontaine sort d'un antre très vaste qui paroît avoir cent pieds de large, sur autant de profondeur. Assez près de sa source, elle est déjà navigable pour les petits bateaux. L'eau en est extrêmement limpide, et ne laisse ni mousse, ni rouille sur les rochers entre lesquels elle descend de la montagne.

(1) On voyoit, dans le dernier siècle, les ruines de ces deux édifices qu'on appeloit, par excellence, *les Châteaux des deux Amans*. Celles du château de Pétrarque existent encore.

Les amours de ce tems-là étoient bien différens de ceux d'aujourd'hui. Laure n'employa son pouvoir sur l'esprit de son amant, qu'à lui inspirer le désir de la gloire et l'amour de la vertu. *Illa*, dit Pétrarque, *juvenilem animum ab omni turpitudine revocavit, atque alta compulit spectare.* Ainsi, ce fut la passion la plus pure, et voilà pourquoi elle fut si durable.

Quoique dans le fond de son cœur, Laure ne fût pas insensible à l'amour et à la constance de Pétrarque, et qu'elle dût être flattée de se voir adorée d'un homme qui avoit rendu son nom célèbre dans toute l'Europe, elle sut cependant se garantir de tous les dangers inséparables d'une situation si délicate, et ne permit jamais à son amant que des vues conformes à la religion et à l'honnêteté. Pétrarque, de son côté, pénétré de respect pour Laure, en lui exprimant les sentimens les plus vifs, ne cessa jamais de mériter son estime : ainsi, Laure eut le privilége bien rare de conserver à la fois son amant et sa vertu.

Il ne faut donc pas croire madame Deshoulières, lorsque, dans la description de la fontaine de Vaucluse, elle s'exprime ainsi :

Je ne vous ferai voir, dans ces aimables lieux,
Que Laure tendrement aimée,
Et Pétrarque victorieux... ;

lorsqu'elle dit que Pétrarque

Exprima si bien son ardeur,
Que Laure, malgré sa rigueur,
L'écouta, plaignit sa langueur,
Et fit peut-être plus encore.

quand elle parle

De cet antre où l'amour tant de fois fut vainqueur;

comme si elle parloit de la grotte où Enée fut vainqueur de Didon

C'est faire tort à son sexe, de le représenter toujours vaincu. Pourquoi Laure n'auroit-elle pas résisté à Pétrarque, aussi bien que madame Deshoulières résista au grand Condé?

L'an 1348, *le* 6 *avril*, Mort de Laure.

C'étoit précisément le même jour, où vingt-un ans auparavant Pétrarque en étoit devenu amoureux. C'est encore lui qui nous apprend cette triste particularité... *Eodem mense aprilis, eodem die sexto, eadem horâ primâ, anno autem MCCC, XLVIII, ab hac luce lux illa substracta est.* « Ce fut dans le même mois » d'avril, le même jour, à la même heure, l'an 1348, » que la lumière du jour fut ravie à cet astre brillant. »

Laure, dont le portrait séduisant est épars dans les vers qu'elle a inspirés à Pétrarque, et qui ressembloit, dit-on, à ce portrait, étoit fille d'Audibert de Noves, chevalier riche et distingué. Elle avoit épousé, après la mort de son père, Hugues de Sade, patricien originaire d'Avignon, jeune, mais peu aimable et d'un caractère difficile et jaloux. Laure, qui avoit vingt ans au moment ou Pétrarque la vit pour la première fois, étoit aussi sage que belle. Aucune espérance coupable ne pouvoit naître dans le cœur du jeune poète. La pureté d'un sentiment que, ni le tems, ni l'âge, ni la mort même de celle qui en étoit l'objet ne purent éteindre, a trouvé beaucoup d'incrédules; mais on est aujourd'hui forcé de reconnoître d'une part,

que ce sentiment fut très réel et très profond dans le cœur de Pétrarque ; de l'autre, que si Pétrarque toucha celui de Laure, il n'obtint jamais d'elle rien de contraire à son devoir.

La malheureuse Laure fut une des innombrables victimes de cette peste si terrible que des marchands gênois et pisans avoient rapportée de l'Asie, et qui, s'étant répandue d'abord avec violence dans toute l'Italie, se communiqua successivement aux autres Etats de l'Europe, dont elle fit pendant trois ans un vaste cimetière. Ceux qui en étoient atteints, mouroient le troisième jour.

Pétrarque étoit à Véronne quand il apprit la nouvelle de la mort de Laure : aussitôt il repassa les Alpes, pour aller pleurer sur les bords de Vaucluse ; il y passa quatre années à s'entretenir avec l'ombre de Laure, toujours présente à ses yeux, et repartit pour l'Italie, après les adieux les plus tendres à la fontaine de Vaucluse :

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitoit la chaleur ;
Arbre heureux, dont le feuillage
Agité par les zéphirs,
La couvrit de son ombrage ;
Qui rappelles mes soupirs,
En rappelant son image ;
Ornemens de ces bords, et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissoit, quand vous touchiez son sein ;
Rossignol, dont la voix est moins douce et moins belle ;
Air devenu plus pur, adorable séjour,
Immortalisé par ses charmes ;

Lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes,
L'amour a blessé tous mes sens,
Ecoutez mes derniers accens,
Recevez mes dernières larmes.

Traduction de VOLTAIRE.

L'an 1543, François Ier passant par Avignon, à son retour de Marseille, eut la curiosité de voir le tombeau de Laure, comme une espèce d'hommage que ce grand prince vouloit rendre aux lettres, en honorant la mémoire du poète et de son héroïne : il fit donc ouvrir ce tombeau, et l'on trouva dans une boîte de plomb, le sonnet que Pétrarque avoit envoyé pour être joint aux malheureux restes de ce qu'il avoit tant aimé.

François Ier, ayant satisfait sa curiosité, et voulant honorer de quelques grains d'encens la mémoire de l'illustre dame, dont il voyoit les cendres sous ses yeux, composa à sa louange les deux quatrains suivans :

En petit lieu, compris vous pouvez voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue et le savoir,
Furent vaincus par l'aimant et l'aimée.

Gentille ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant !
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

Ce prince fit mettre ces deux quatrains avec le sonnet de Pétrarque, dans la boîte de plomb, qui fut remise dans le tombeau. (*Voy.* le 18 juillet.)

L'an 1580, *le 6 avril*, Tremblement de terre à Londres, et généralement dans toute l'Angleterre.

Ce fut vers les six heures du soir que la première secousse se fit sentir.

Toutes les cloches sonnèrent; une partie de l'église du Temple s'enfonça, celle de Saint-Paul fut endommagée; plusieurs pierres qui en tombèrent, pendant qu'on étoit au sermon, tuèrent quelques personnes, et beaucoup d'autres périrent dans la presse qu'il y eut pour se sauver hors de l'église.

Dans le comté de Kent, sur la côte, la mer s'agita au point que les vaisseaux s'entrechoquèrent dans le port de Sandwich.

A Douvres, une partie du rocher tomba dans la mer, avec une partie du rempart du fort.

L'an 1625, *le 6 avril*, Mort du roi Jacques Ier.

Jacques Ier, fils de l'infortunée Marie Stuart, né en 1566, régnoit sur l'Ecosse lorsqu'il fut nommé par la reine Elisabeth, pour être son successeur (1).

Il persécuta les catholiques; et quelques uns d'entr'eux, aveuglés par l'esprit de vengeance, tramèrent contre lui et le parlement, la fameuse conspiration des poudres, qu'on découvrit assez à tems pour en empêcher l'effet.

Jacques, livré à ses favoris et à tous ceux qui flattoient ses fantaisies et ses passions, s'aliéna le cœur de ses sujets, par ses profusions inconsidérées et son

(1) Depuis ce tems, la couronne d'Ecosse est restée toujours unie à celle d'Angleterre.

indolence coupable, qui mit l'Etat à la merci d'hommes indignes d'approcher du trône. En même tems qu'il affectoit un despotisme arbitraire, il n'avoit pas la force de soutenir ses premières démarches, et il ne tentoit des coups d'autorité, que pour se préparer la honte de céder au moindre obstacle.

Plus indolent que pacifique, plus foible que bon, Jacques sembla n'être monté sur le trône d'Angleterre que pour laisser à son malheureux fils l'héritage le plus funeste, la haine des peuples, la rivalité audacieuse du parlement, et toutes les semences de la terrible révolution qui fit périr Charles Ier sur l'échafaud.

On a souvent fait le parallèle entre ce prince foible et Elisabeth, qui avoit déployé toutes les vertus d'un roi. L'idée que les Anglais avoient de Jacques est exprimée dans le distique suivant :

Rex fuit Elizabeth, et nunc regina Jacobus :
Error naturæ, sic in utroque fuit.

Ce fut sous ce règne que se formèrent les deux factions des Wighs et des Toris. Les premiers sont les partisans outrés de la liberté anglaise, et les seconds les défenseurs de l'Eglise anglicane et de l'autorité royale.

L'an 1667, *le* 6 *avril*, Tremblement de terre à Raguse.

Le palais ducal fut renversé de fond en comble, et le prince enterré sous ses ruines. D'autres palais, les églises, les monastères, et la plupart des maisons de la ville, eurent le même sort ; et de six mille habitans, il en échappa tout au plus six cents.

La mer se retira quatre fois, et toutes les rivières se dessèchèrent dans un instant, sans qu'il y restât une seule goutte d'eau.

Le tremblement dura une semaine entière. Plusieurs villes de Dalmatie et d'Albanie furent très endommagées par ce tremblement.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1520, *le* 6 *avril*, jour du Vendredi-Saint, Mort de Raphaël. (1)

Raphaël Sanzio étoit né à Urbin, le 29 mars 1483, le jour du Vendredi-Saint.

Raphaël a rempli l'univers de sa réputation : jamais peintre n'a eu et n'aura autant de célébrité que cet artiste, dont le nom seul porte avec lui l'idée de la perfection de la peinture. Son père exerçoit lui-même ce bel art, mais il ne le possédoit que dans un certain degré de médiocrité, qui le fit avec raison se méfier assez de la foiblesse de ses talens, pour chercher à son fils un plus habile maître. Il le conduisit à Perouse, chez Pierre, dit le Perugin, qui passoit alors pour le premier des peintres. Le jeune disciple avoit de si grandes dispositions, qu'il ne tarda guères

(1) Dans presque tous les Dictionnaires, et en général dans presque tous les ouvrages où il est question de Raphaël, on place sa naissance et sa mort sous la date du 6 avril. C'est une erreur, fondée sur ce que Raphaël est né et mort le jour du Vendredi-Saint. Mais le Vendredi-Saint de l'année de sa naissance (1483), est le 29 mars, et le Vendredi-Saint de l'année de sa mort (1520) est le 6 avril. Nous avons cru devoir relever cette erreur, parce qu'elle se trouve dans les deux premières éditions des *Ephémérides*.

à égaler et même à surpasser son maître. Il avoit déjà donné des preuves non équivoques de la beauté de son génie, lorsqu'ayant entendu parler avec éloge des ouvrages de Léonard de Vinci, et de ceux de Michel-Ange, il partit pour Florence, afin d'étudier la manière de ces deux grands peintres. La vue de leurs ouvrages lui fit changer tout à coup celle qu'il avoit contractée chez Pierre Perugin, son premier maître; il s'en forma dès lors une particulière, qui lui devint propre. Avant de quitter Florence, Raphaël étoit déjà en possession de toutes les parties qui constituent le grand peintre. Un dessin correct et élégant, une excellente façon de draper, l'art de former de beaux groupes, un pinceau aimable et soigné, voilà ce qui formoit le caractère des ouvrages de l'illustre élève du Perugin.

De si rares talens engagèrent le pape Jules II, qui faisoit décorer alors les chambres de son palais du Vatican à Rome, à l'appeler auprès de lui. Le premier tableau que Raphaël y peignit, étoit seul capable de l'immortaliser. Il représenta sur un des murs de la chambre appelée *de la Signature*, la *Dispute du Saint-Sacrement.* Il fit ensuite l'*Ecole d'Athènes*, *le Parnasse*, et *la Promulgation des Lois*, sujets intéressans que Raphaël avoit choisis pour donner un libre essor à son génie. Ces grands morceaux furent autant de chefs-d'œuvre qui mirent le dernier sceau à sa réputation.

Léon X, ayant succédé à Jules II, employa Raphaël à peindre les loges du Vatican, et les autres chambres de ce palais. Augustin Chigi, homme extrêmement riche, et grand connoisseur, le chargea

ensuite de la décoration de sa chapelle, dans l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, ainsi que des peintures de son palais dans la Longara. Ce fut dans ce palais, appelé aujourd'hui *la Farnesine*, que Raphaël représenta la fable de Psyché, qui lui fournit une belle occasion de développer toutes les grâces de son pinceau.

A peu près vers ce même tems, Michel-Ange étoit occupé à peindre à Rome le plafond de la chapelle Sixtine. Se frayant une route nouvelle et inconnue, ce grand peintre imagina de mettre dans ses compositions une manière grande et terrible, dont jusque là on n'avoit point eu d'exemple dans la peinture. Raphaël, parent et ami du Bramante, architecte de la fabrique de Saint-Pierre, trouva le moyen d'entrer dans cette chapelle, malgré la défense expresse que Michel-Ange avoit faite d'y laisser entrer qui que ce soit, et surtout Raphaël, qu'il regardoit déjà comme son rival. Le jeune peintre fut frappé d'étonnement à la vue de l'ouvrage de Michel-Ange, et dès lors il changea sa manière, pour s'approprier une partie de celle de ce grand homme, qui ne tarda pas à s'apercevoir de l'infidélité du Bramante, et de l'espèce de larcin que lui avoit fait Raphaël : car il régnoit entre ces deux hommes célèbres une rivalité singulière; et ce sentiment d'émulation qui les animoit l'un et l'autre, ne pouvoit manquer de tourner à l'avantage de la peinture.

Le nom de Raphaël étant parvenu à François Ier, ce prince voulut avoir un Saint Michel de sa main. A la réception du tableau, le monarque lui marqua sa satisfaction par une somme considérable, et qui

parut à l'artiste trop au dessus de son ouvrage. Il fit alors une Sainte Famille, qu'il supplia le roi d'accepter. Ce prince généreux répondit à Raphaël que les hommes célèbres dans les arts, partageant l'immortalité avec les rois, pouvoient traiter avec eux, et il doubla la somme qu'il lui avoit envoyée pour le précédent tableau.

Raphaël s'attacha principalement à l'antique, et il étudia avec le plus grand succès ces statues et ces bas-reliefs admirables, qui donnent une si haute idée de la perfection à laquelle étoient parvenus chez les Grecs les arts du dessin.

Raphaël étoit extrêmement modeste et poli : la douceur de ses mœurs et de son caractère, la grandeur de son génie et la sublimité de ses talens le faisoient aimer autant qu'admirer. Ce grand peintre parvint enfin à un si haut degré de gloire et de faveur à la cour de Rome, que le cardinal Bibiena crut s'honorer en lui offrant sa nièce en mariage ; mais l'attente d'un chapeau de cardinal, dont Léon X le flattoit depuis quelque tems, le détermina à refuser alors cette noble alliance.

Au milieu de tant de succès si brillans et si flatteurs, la mort enleva ce prince des peintres dans la trente-septième année de son âge. Sa mort fut causée par une saignée faite mal à propos dans une maladie qui ne provenoit que d'un épuisement de forces, occasionnée par quelques excès avec les femmes, vers lesquelles son tempérament le portoit avec trop de violence. Ainsi mourut le plus grand peintre qui ait paru depuis la renaissance des arts. Il fut porté avec tout le deuil et toute la pompe imaginable dans l'église de Notre-

Dame de la Rotonde, où il avoit désiré d'être enterré. Le célèbre cardinal Bembo composa son épitaphe : son corps avoit été exposé dans la salle même où il achevoit son tableau de la Transfiguration, qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de ce peintre et de la peinture.

Ses disciples les plus célèbres sont Jules Romain, Jean-François Penni, Pellegrin de Modène, Perrin del Vaga, Polidore de Caravage, etc. Le Musée Napoléon possède dix-sept tableaux et neuf portraits de Raphaël. Les plus célèbres de ces tableaux sont le Saint Michel et la Sainte Famille, faits pour François Ier, la Sainte Cécile, *la Madona della Sedia*, et enfin la Transfiguration. Parmi les portraits, on remarque ceux de Jules II, de Léon X, de Jeanne d'Aragon, et du célèbre Balthazar Castiglione.

L'an 1528, *le* 6 *avril*, Mort d'Albert Durer.

Albert Durer, peintre et graveur célèbre, est né à Nuremberg, en 1471. Son premier ouvrage fut le tableau des *Trois Grâces*, gravé en 1497. Ses tableaux sont rares et chers. Il avoit un génie vaste et capable de s'appliquer à tout. Il étudia la géométrie, la perspective et l'architecture avec tant de succès, qu'il a composé sur ces matières des Traités dont la plupart furent traduits en latin ; il a donné aussi *quatre livres sur la structure* et la *proportion du corps humain*.

Malgré le goût gothique qui régnoit dans tous les ouvrages de son tems, il a beaucoup contribué aux progrès de l'art. Vasari assure que *si cet homme vare*

avoit eu la Toscane pour patrie, et qu'il eût eu la facilité de puiser à Rome le goût et la connoissance de l'antique, il auroit été le plus célèbre peintre de l'Italie.

Il devint fort riche. L'empereur Maximilien l'ennoblit. Avec le caractère le plus doux et le plus affable, et jouissant de l'estime universelle, il auroit dû être fort heureux. Mais l'humeur acariâtre et l'avarice de sa femme empoisonnèrent sa vie, et le firent enfin mourir de chagrin.

Le Musée Napoléon possède trois tableaux de ce peintre.

L'an 1636, *le* 6 *avril*, Mort de du Châtelet.

Paul Hay, seigneur du Châtelet, gentilhomme breton, avocat général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes et conseiller d'Etat, étoit un de ces hommes rares, pleins de mérite et de courage, tels que le cardinal de Richelieu n'en supportoit guères à la cour de Louis XIII. Il fut nommé un des commissaires du maréchal de Marillac. Le maréchal le récusa comme son ennemi personnel, et comme auteur d'une satire latine contre lui et contre son frère. Le cardinal de Richelieu soupçonna que du Châtelet avoit lui-même provoqué la récusation, ou que du moins il en étoit bien aise : il le fit mettre en prison. Du Châtelet en sortit plus courageux que jamais. Etant allé quelque tems après à la messe du roi, et ayant cru remarquer que le roi détournoit la vue, peut-être par la confusion de l'avoir laissé si injustement maltraiter, il s'approcha de Saint-Simon, alors favori de Louis XIII, et lui dit : « Je vous prie, Monsieur, de dire au roi que je lui

» pardonne, et que je lui permets de me regarder. » Le roi rit et l'accueillit. Il brava de nouveau et bien plus hautement le cardinal, en allant avec Saint-Preuil solliciter la grâce du maréchal de Monmorency. Il montra tant de zèle pour ce héros, qué Louis XIII lui dit : « Vous voudriez, je pense, avoir perdu un » bras pour le sauver. » « Je voudrois, sire, répondit » du Châtelet, les avoir perdus tous deux ; car ils sont » inutiles à votre service, et en avoir sauvé un qui » vous a gagné des batailles, et qui vous en gagneroit » encore. » Il composa un Mémoire très hardi en faveur de Monmorency. Le cardinal, après lui avoir fait des reproches, ajouta : « Vous condamnez donc » la justice du roi ? » « Non, répondit du Châtelet, » je justifie sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user » envers un des plus vaillans hommes et des plus utiles » de son royaume. »

C'est donc principalement comme magistrat que du Châtelet mérite d'être considéré. C'est cependant comme auteur qu'il est le plus connu. Son *Histoire du Connétable du Guesclin* est célèbre, quoique difficile à lire aujourd'hui. On a encore de lui des *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, un *Recueil de Pièces pour servir à l'Histoire*, et quelques opuscules justement oubliés. Il mourut à quarante-trois ans.

L'an 1655, *le* 6 *avril*, Mort de David Blondel.

C'est lui qui a complètement désabusé le monde des fausses décrétales ; il a détruit aussi la fable de la papesse Jeanne, si agréable aux protestans ; et il faut aussi savoir gré à un protestant français, réfu-

gié en Hollande pour cause de religion, d'être resté assez bon Français pour avoir mis quelque zèle à combattre contre Chifflet, sur la généalogie des rois de France, et à rejeter l'histoire du mariage de Blitilde, fille de Clotaire, avec le sénateur Ansbert, mariage des suites duquel on prétendoit tirer des inductions contre la loi salique, la plus utile de toutes les lois, que toutes les nations monarchiques devroient adopter pour le bonheur du monde, et qui tariroit pour jamais la source des guerres de succession, si fréquentes dans les pays où les femmes héritent de la couronne. Tels sont les trois principaux ouvrages de Blondel.

On a encore de lui un Traité de la *Primauté de l'Eglise*, un sur les *Sibylles*, un sur les *Ecrits de controverse*. Il étoit de Châlons-sur-Marne.

HISTOIRE.

L'an 1498, *le 7 avril*, Mort du roi de France Charles VIII.

Charles VIII, fils de Louis XI, avoit succédé à son père en 1483, âgé de treize ans et deux mois. Il sut faire respecter sa jeunesse aux puissances voisines, et augmenta le vaste héritage de ses pères, par son mariage avec Anne de Bretagne, qui mit fin à toutes les guerres civiles que ce duché avoit occasionnées.

La France commençoit à se relever de ses pertes, les fautes de Louis XI étoient réparées, quelques impôts avoient été supprimés, tout étoit calme, lorsque la manie des conquêtes troubla le repos du roi, du peuple, et d'une partie de l'Europe.

Charles VIII, qui avoit des droits sur les royaumes de Naples et de Sicile, part en 1494, et passe les Alpes avec autant de bonheur que d'audace, traverse l'Italie d'un pas rapide, et entre dans Rome avec l'appareil d'un conquérant. Ce fut là qu'André Paléologue lui céda ses droits sur l'empire d'Orient. Heureusement il ne songea point à les faire valoir; et les suites qu'eut la conquête de Naples lui firent soupçonner celles qu'auroit eues la conquête de Constantinople.

Charles marche ensuite vers Naples, d'où il chasse le roi Ferdinand, et fait son entrée dans cette ville,

comme il l'eût faite à Paris. Déjà il se préparoit à revenir en France ; mais le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, la république de Venise, et les autres Etats d'Italie, se liguent pour lui fermer le retour.

On l'attaque à Fornoue. (*Voyez* le 6 juillet.) Charles, envelopé par les ennemis, soutint leur choc pendant long-tems ; il fut secouru, rétablit le combat, et remporta la victoire. Il coucha sans tente sur le champ de bataille, au milieu des morts.

Tandis qu'il rentroit glorieux en France, les Napolitains se soulevoient, les garnisons françaises étoient massacrées, le peuple rappeloit Ferdinand son ancien roi. Charles alloit repasser les Alpes, et faire une nouvelle révolution, lorsqu'il mourut subitement au château d'Amboise ; et voici quelle fut la cause de cette mort inopinée :

En passant par une porte qui étoit trop basse, il se donna un coup violent à la tête. Comme il ne se plaignit pas, on ne prit aucune précaution pour prévenir les suites de cet accident ; mais au bout de quelque tems il tombe à la renverse, sans connoissance et sans mouvement, dans la galerie par où il s'en retournoit avec la reine.

« Toute personne étoit dans ladite galerie qui vou-
» loit, dit un ancien historien, et le trouvoit-on sur
» une pauvre paillasse, dont il ne partit jusqu'à ce qu'il
» eût rendu l'âme ; et y fut neuf heures. Trois fois la
» parole lui revint, et trois fois il disoit : *Mon Dieu,*
» *la glorieuse vierge Marie, monseigneur Saint-Claude,*
» *monseigneur Saint-Blaise, me soient en aide.* Ainsi
» départit de ce monde, dans la vingt-huitième année
» de son âge, si puissant et si grand roi. »

Il ne laissa pas d'enfans d'Anne de Bretagne, quoiqu'elle lui eût donné trois fils et une fille.

Charles étoit un prince doué d'excellentes qualités, aimant son peuple, doux, affable, bienfaisant, « si » bon, dit Philippes de Comines, qu'il n'étoit pas » possible de voir une meilleure personne. »

Jamais la mort d'aucun prince ne fut pleurée plus amèrement et plus généralement que la sienne : deux de ses domestiques qui avoient suivi le convoi, tombèrent morts au moment où l'on entroit dans l'église.

La reine étoit résolue de le suivre au tombeau ; elle passa trois jours sans manger, et il fallut toute l'éloquence de Lamarc, évêque de Condom, pour l'engager à prendre un peu de nourriture.

Ce fut elle qui, la première de nos reines, porta le deuil en noir; elles l'avoient porté jusqu'alors en blanc.

Anne de Bretagne épousa, l'année suivante, Louis XII, successeur de Charles VIII. (*V.* le 1 janv.)

L'an 1652, *le 7 avril*, Combat de Blesnau.

Pendant les guerres civiles qui troublèrent la minorité de Louis XIV, le jeune roi et toute sa cour s'étoient retirés à Gien, sur la Loire, pour se mettre à l'abri des tentatives du prince de Condé.

Le vicomte de Turenne étoit campé à Briare, et le maréchal d'Hocquincourt aux environs de Blesnau. M. de Turenne lui dit plusieurs fois, après avoir visité son quartier, qu'il le trouvoit bien exposé, et qu'il lui conseilloit de se retirer du côté de Briare. M. d'Hocquincourt répondit toujours : « Il n'y a rien à craindre, » une bonne garde remédiera à tout. » Cependant

Turenne ne fut pas plutôt de retour à Briare, que le maréchal fut attaqué et défait entièrement. Les ennemis victorieux s'avancent contre Turenne. Tous les officiers étoient d'avis qu'on allât à la personne du roi, comme le seul parti qu'on avoit à prendre dans cette extrémité, et avec des forces si inégales; mais Turenne, dans une contention d'esprit proportionnée à l'importance de l'affaire et au danger, presque sans leur répondre, donnoit les ordres nécessaires, marchoit toujours, et pressoit les mouvemens de ses troupes. La Barge, son lieutenant des gardes, s'approcha de lui pour l'avertir que tout le monde murmuroit, et qu'on croyoit qu'il alloit tout perdre, s'il ne retournoit à la personne du roi. « Voilà une belle ressource, répon» dit Turenne, après l'exemple qu'Orléans vient de » donner (1), avant même qu'on ait reçu aucun échec. » Où nous ouvrira-t-on les portes, lorsque nous nous » présenterons vaincus et fugitifs? Non, non, La Barge, » je suis las de ma destinée; c'est encore pis qu'à » Rhetel : il faut périr ou tout sauver. Il sauva tout. Avec trois mille cinq cents hommes, il arrêta une armée victorieuse, composée de treize à quatorze mille hommes, et commandée par le grand Condé, qu'il sut tromper par une manœuvre des plus adroites.

Ayant fait avancer ses troupes dans la plaine de Blesnau, il couvrit sa droite d'un bois et sa gauche d'un marais. Par là Condé fut réduit à ne pouvoir l'attaquer

(1) Mademoiselle de Montpensier, escortée de Mesdames de Fiesque et de Frontenac, qu'on appeloit ses maréchales-de-camp, venoit de se jeter dans Orléans, et en avoit fait fermer les portes aux troupes du roi.

qu'en s'engageant sur une longue chaussée qui séparoit les deux armées, et qui ne pouvoit contenir que deux escadrons de front. Il pouvoit aisément envelopper Turenne, en faisant le tour du marais ou du bois; mais Turenne voulant l'empêcher d'y faire réflexion et l'engager à entrer dans la chaussée, lève tout d'un coup son camp, et reprend le chemin de Gien avec la même vitesse que s'il prenoit la fuite. Condé enfile aussitôt la chaussée, et Turenne, ravi de le voir donner dans le piége, continue à fuir devant lui; mais ne voulant pas laisser passer plus de troupes qu'il n'en pouvoit battre, il fait tout d'un coup volte-face, et marche l'épée à la main aux ennemis. Condé, reconnoissant alors qu'il s'étoit laissé surprendre, envoya ordre à ses troupes de repasser au plus vite; mais Turenne ayant prévu ce mouvement, avoit fait pointer tout son canon droit à la chaussée, si bien que le canon emportant des files entières de ceux qui la repassoient, elle fut bientôt toute couverte de morts.

Cependant la cour étoit dans de grandes inquiétudes touchant le succès de cette journée, quelques choses que le vicomte de Turenne lui eût fait dire pour la rassurer. On envoyoit des gens à tout moment pour savoir des nouvelles de ce qui se passoit, et être averti assez à tems pour se sauver: on commençoit à détendre l'appartement de la reine; les équipages avoient même passé le pont, et les pionniers se tenoient tout prêts à le rompre, pour mettre la Loire entre le roi et les ennemis, lorsqu'on apprit que le prince de Condé ayant manqué son coup, s'étoit retiré avec son armée, et que le vicomte de Turenne revenoit à Gien, sans avoir perdu un seul homme. Le roi, le cardinal Mazarin,

et toute la cour, lui donnèrent mille marques de reconnoissance; et la reine rendant temoignage à ce qui lui étoit dû pour un aussi important service, lui dit, dans l'excès de sa joie et devant toute la cour : « Vous » venez de mettre une seconde fois la couronne sur la » tête de mon fils. »

Dès le même jour, le cardinal de Mazarin écrivit à M. de Turenne, pour avoir son avis sur une relation qu'il vouloit envoyer en diligence à Paris et dans les provinces. Cette relation parloit du conseil donné par Turenne au maréchal d'Hocquincourt. Le vicomte fit ôter cet article. « Le maréchal est assez malheureux, » dit-il, sans ajouter à son malheur une circons- » tance désagréable. »

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1656, *le 7 avril*, Mort de Bignon.

Jérôme Bignon, né à Paris en 1589, d'une famille féconde en hommes illustres, publia, dès l'âge de dix ans, sa *Description de la Terre-Sainte;* à treize, ses *Antiquités romaines;* à dix-neuf, son *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France;* à vingt-deux, ses *Formules de Marculphe,* et les savantes notes qui les accompagnent.

Mais c'est par l'éloquence plus encore que par l'érudition, c'est dans la magistrature plus encore que dans les lettres, que Jérôme Bignon s'est acquis une réputation immortelle; il a servi de modèle à tous les avocats généraux du parlement, qui l'ont suivi.

Le premier président de Lamoignon laissa par son

testament, le portrait de Jérôme Bignon, à son fils aîné, alors avocat général. La clause du testament est remarquable :

« Je donne à mon fils, avocat général, le portrait » de M. Bignon, avocat général, afin que, l'ayant » devant les yeux, ce grand et saint homme lui serve » d'exemple. »

Pareille clause dans le testament du second président de Lamoignon ; ce portrait avoit été ainsi transmis par une honorable succession, jusqu'à M. de Malesherbes, digne de recueillir ce précieux héritage.

L'an 1776, *le* 7 *avril*, Mort de Colardeau.

Charles Colardeau fut élu à l'Académie française, et non reçu, étant mort dans l'intervalle de l'élection à la réception.

Il donna, à vingt ans, la traduction de l'*Epître d'Héloïse à Abélard*, par Pope. L'original est plein de feu, et la copie réunit la chaleur du sentiment à celle de l'expression et à la richesse des images. « C'est » un morceau vraiment précieux, qui durera autant » que notre langue ; qu'on sait par cœur, dès qu'on l'a » lu, et qu'on relit encore, quand on le sait par cœur. » Tel est le jugement qu'en portoit La Harpe qui remplaça Colardeau à l'Académie française.

Les tragédies d'*Astarbé* et de *Caliste*, n'eurent pas le même succès que l'*Epître d'Héloïse*. Colardeau, dans son *Astarbé*, n'a pas su profiter de ces beautés sublimes que lui offroit *Télémaque*, et de ces traits profonds dont Fénélon a peint Pygmalion et Astarbé. Cette pièce n'offre que le mérite du style. La versifi-

cation en est élégante, souvent même énergique, comme dans ce beau vers, qui peint si bien Pygmalion, expirant:

Joint le tourment de vivre à l'horreur de mourir.

Dans la tragédie de *Caliste*, Colardeau a évité les irrégularités et les hardiesses licencieuses de la *Belle Pénitente de Rowe;* mais il n'a guère de beautés qui n'appartiennent à cet auteur, et il n'a pas transporté dans sa pièce toutes les beautés de la pièce de Rowe.

HISTOIRE.

L'an 217, *le* 8 *avril*, Mort funeste de Caracalla.

Marc-Aurèle-Antonin Caracalla, fils aîné de Sévère, lui succéda à l'Empire, avec son frère Geta. Toutes les précautions que prenoit celui-ci contre l'ambition féroce de Caracalla, furent inutiles. Il fut égorgé par son barbare frère, entre les bras de Julie, sa mère, qui resta couverte de son sang.

La suite de la vie de Caracalla n'est qu'un tissu de barbaries atroces, et de folies extravagantes. On pourroit, dit Montesquieu, appeler Caracalla, non pas un tyran, mais le destructeur des hommes. Caligula, Néron, Domitien, bornoient leurs cruautés dans Rome. Celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'univers. En effet, il s'abreuva de sang dans les Gaules, en Asie et en Egypte. L'Empire fut délivré de ce monstre par Martial, centenier des prétoriens, qui l'assassina entre Edesse et Carrhes. Il fut très regretté des soldats, parce qu'il les combloit de ses libéralités. Ses profusions envers eux avoient été immenses, et il avoit très bien suivi le conseil que son père lui avoit donné en mourant, *d'enrichir les gens de guerre, et de ne s'embarrasser pas des autres.*

Macrin, qui succéda à Caracalla, eut pour concurrent Héliogabale, qui le vainquit le 7 juin 218. Macrin prit la fuite: on le poursuivit; et ayant été atteint à Archélaïde, il eut la tête tranchée. Héliogabale resta maître de l'Empire. (*Voyez* le 11 mars.)

L'an 1143, *le* 8 *avril*, Mort de Jean Comnène, empereur d'Orient.

« Ce prince, dit M. Lebeau, héritier du courage, » de la prudence et des autres grandes qualités de son » père (Alexis Comnène), le surpassa encore par » une vertu sans mélange d'aucun vice. C'est le Marc-» Aurèle de Constantinople. »

Son règne fut signalé par plusieurs victoires sur les Turcs, dont la puissance commençoit à devenir redoutable.

L'an 1195, *le* 8 *avril*, Alexis III, l'Ange, dit Comnène, succède à son frère Isaac l'Ange, empereur d'Orient.

Isaac l'Ange, devenu odieux à tout le monde, par ses débauches et ses cruautés, fut détrôné le 8 avril 1295, par Alexis l'Ange, son frère, qui le fit enfermer, après lui avoir fait crever les yeux, lui succéda le même jour, et prit le nom de Comnène. Alexis le jeune, fils d'Isaac, s'adressa aux Croisés qui étoient à Venise, pour en obtenir du secours contre son oncle; il fit un traité avec eux. Leur armée arriva à la vue de Constantinople, le 23 juin 1203. La ville fut emportée d'assaut, le 18 juillet suivant. L'empereur Alexis prit la fuite. Après avoir long-tems erré, il tomba entre les mains de Lascaris, son gendre et son ennemi déclaré, qui le fit enfermer dans un monastère, où il finit ses jours. C'étoit un prince sans courage et sans aucun sentiment d'honneur. Il eut pour successeur, ce même Isaac, auquel il avoit fait crever les yeux. (*Voy. le* 8 février.)

C'est Alexis l'Ange qui créa la dignité de Despote,

et qui lui donna le premier rang après l'empereur, au dessus de l'Auguste et du César. Les Despotes étoient ordinairement les fils ou les gendres des empereurs. Le prince de Valachie, et quelques autres petits souverains, tributaires des Turcs, prenoient encore ce titre il y a quelques années. On appela Despotats leurs apanages. De là le nom de Despotat, qu'a toujours conservé la Livadie, qui est l'ancienne Etolie.

L'an 1364, *le* 8 *avril*, Mort du roi de France, Jean II, dit le Bon.

Le règne du roi Jean fut encore plus malheureux que ne l'avoit été celui de Philippe de Valois, son père. Si Philippe avoit été battu à la funeste journée de Créci, Jean eut le malheur d'être fait prisonnier à celle de Poitiers, et sa captivité fut le signal des plus horribles désordres dans tout l'Etat; on ne vit que factions, sous prétexte de réforme. Charles, dauphin de France, qui fut depuis le sage roi Charles V, ne fut déclaré régent du royaume que pour le voir presqu'entièrement révolté contre lui.

C'est dans ces tems malheureux, qu'on vit un bourgeois de Paris, nommé Marcel, entrer dans la chambre du Dauphin, et faire massacrer en sa présence Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne; il donna ensuite au prince son chaperon pour sauve-garde (1).

Les désordres n'étoient pas moins grands dans les provinces: les paysans se soulevèrent contre la noblesse;

(1) Ce Marcel, voulant dans la suite livrer Paris aux Anglais, fut assommé par un fidèle et courageux citoyen, nommé Jean Maillard.

c'est ce qu'on appela la faction de la *Jacquerie;* elle avoit pour chef un nommé Caillet. Ce fut principalement sur la noblesse de la Picardie et de l'Artois, que les rebelles déchargèrent leur fureur ; ils poussèrent leur rage jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, et à contraindre sa femme et ses filles de manger la chair de leur époux et de leur père.

Le Dauphin vint à bout d'exterminer ces brigands; et Caillet, leur chef, fut livré à un supplice exemplaire.

La France fut ainsi bouleversée pendant quatre ans, depuis l'année 1356 jusqu'en 1360, que le fatal traité de Bretigni rendit la liberté au roi Jean. Par ce traité il renonçoit à toute souveraineté sur la Guyenne et sur les plus belles provinces de France. A peine revenu à Paris, on voulut l'empêcher de remplir ces conditions onéreuses. « Si la justice et la bonne foi, répondit-il, » étoient bannies du reste du monde, elles devroient » se retrouver encore dans le cœur et dans la bouche » des rois. »

Toutes les provinces qui devoient passer sous la domination anglaise, s'opposèrent à l'exécution du traité; la plupart voulurent se révolter contre le roi, afin de lui être fidèles. Cependant Edouard fut mis en possession de ses conquêtes.

Le duc d'Anjou, qui étoit resté à Londres en otage, s'étant échappé pour revenir en France, Jean, indigné de sa démarche, prend aussitôt la résolution d'aller, à la place de son fils, reprendre ses fers à Londres. En vain toute la cour s'oppose à ce dessein : nouveau Régulus, il ferme l'oreille aux prières de ses parens, de ses amis, de ses sujets; il part, arrive à Londres, et y meurt la même année.

Jean étoit certainement un preux chevalier, mais, d'ailleurs, un prince sans génie, sans discernement, n'ayant que des idées fausses ou chimériques, outrant la probité comme la bravoure; d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattoit, et d'un entêtement orgueilleux avec des ministres affectionnés qui osoient lui donner des conseils; impatient, fantasque, et ne parlant que trop souvent avec humeur au soldat.

Un jour qu'on chantoit la chanson de Roland, comme c'étoit l'usage dans les marches : « Il y a » long-tems, dit-il, qu'on ne voit plus de Roland » parmi les Français. » « On y verroit encore des » Roland, lui répondit un vieux capitaine, s'ils » avoient un Charlemagne à leur tête. »

Une chose digne de remarque, c'est que, dans les Etats-généraux de 1355, il signa presque les mêmes règlemens, la même charte qui fait les fondemens de la liberté anglaise.

La variation des monnoies sous ce prince, dit le président Hénault, est la plus forte preuve des malheurs de ce règne; variation si subite, *que, à grand peine étoit homme qui en juste paiement des monnoies* (1) *de jour en jour se pût connoître.* C'étoit le genre d'impôt de ce tems-là, et le plus fatal au commerce : aussi le peuple demanda-t-il, comme une grâce, qu'il fût remplacé par les tailles et les aides. Ce qui est extraordinaire, c'est que jamais le luxe ne fut porté plus loin.

Charles V lui succéda. (*Voyez* le 16 septembre.)

(1) Recueil des ordonnances.

L'an 1492, *le* 8 *avril*, Mort de Laurent-le-Magnifique, chef de la république de Florence.

Laurent de Médicis naquit le 1 janvier 1448. Il partagea d'abord le gouvernement de la république de Florence, avec son frère Julien, jusqu'à la conjuration des Pazzi, formée contre les deux frères, et dans laquelle Julien tomba sous les coups des conspirateurs. Laurent eut le bonheur d'échapper, et devint plus cher aux Florentins par le danger qu'il avoit couru. (*Voyez* le 26 avril.) Resté seul maître du gouvernement, il marcha sur les traces du grand Côme, son aïeul, et rendit Florence comparable à l'ancienne Athènes.

Laurent de Médicis fut enlevé par une mort prématurée, au moment où sa réputation étoit la plus éclatante. Ses talens extraordinaires, la noblesse, l'élévation de son ame, la douce amabilité de son caractère, lui ont mérité une des premières places parmi les hommes les plus illustres de l'histoire ancienne et moderne : et peut-être n'y a-t-il point de gloire plus désirable que la sienne.

Pierre, son fils, hérita de son autorité, mais non pas de ses talens.

L'an 1678, *le* 8 *avril*, Le maréchal de la Feuillade quitte la Sicile.

Pendant les révoltes de Mazaniello, de Genaro, et d'Alessi, qui avoient troublé les royaumes de Naples et de Sicile, la ville de Messine s'étoit distinguée par sa fidélité aux Espagnols. Pour la récompenser, la cour de Madrid avoit ordonné que les soies du pays

ne sortiroient que par son port. Cette ordonnance excita une telle fermentation dans les autres ports, et principalement à Palerme, que le vice-roi n'osa la faire exécuter. Les Messinois, indignés de ce que l'Espagne ne remplissoit pas la promesse qu'elle leur avoit faite, se révoltèrent, et implorèrent le secours de Louis XIV.

Ce prince leur envoya une escadre commandée par le marquis de Malavoir et par le commandeur de Valbelle. L'Espagne rendit ce secours inutile, en faisant partir pour la Sicile une flotte plus considérable. Alors Louis XIV chargea le duc de Vivonne d'aller débloquer le port de Messine, et d'y faire passer des vivres, dont cette ville avoit grand besoin. Cette entreprise réussit, et fut célébrée par Boileau, dans deux lettres qu'il fit dans le style de Balzac et de Voiture. Les princes d'Italie commencèrent à craindre que Louis XIV n'eût l'intention de les dépouiller de leurs Etats, en faisant revivre les prétentions de la maison d'Anjou. Ce prince crut les rassurer en publiant un manifeste dans lequel il annonçoit qu'il avoit le projet, non de conquérir pour lui la Sicile, mais d'y placer un prince français. Cette pièce peu connue et fort curieuse, est du 11 octobre 1675. « Sa Majesté, » dit Louis XIV, n'a reçu les Messinois, quand ils se » se sont donnés à elle, que pour les rendre en quelque » sorte à eux-mêmes, aussi bien que les autres villes » de la Sicile qui voudront suivre leur exemple. Son » dessein n'a pas été de les faire vivre sous ses lois, » qui leur sembleroient toujours étrangères, en les » unissant à la couronne; mais, à l'exemple de ses » prédécesseurs, qui ont donné deux fois des rois à

» Naples et à la Sicile, dans deux branches de la » maison royale de France, son intention est encore » de donner à cette île un souverain qui tire son ori- » gine du même sang; elle lui remettra tous les droits » qui sont acquis à la France sur ce royaume, et tous » ceux que le consentement des peuples a déjà déférés » et pourroit déférer à l'avenir à S. M. Le prince » prendra les mœurs, les coutumes et les lois de son » Etat; il rétablira chez les Siciliens un trône que » leurs ancêtres ont vu avec douleur transporté en » Aragon et en Castille. De tous les intérêts que le roi » a pu prendre jusqu'à présent à la Sicile, S. M. se » réserve seulement celui de raffermir de plus en plus » la puissance de ce royaume, le bonheur et la félicité » des peuples, par la liaison et la protection toujours » assurée de la France. »

On reconnoît dans ce manifeste l'esprit des instructions que Louis XIV donna plusieurs années après à Philippe V, lorsque ce prince fut appelé au trône d'Espagne. Mais ce projet n'eut aucun succès: l'imprudence des Français, plus que les efforts de la cour de Madrid, le firent échouer. Après plusieurs combats, dans l'un desquels le célèbre Ruyter fut tué en se mesurant avec Duquesne, le maréchal de Vivonne revint en France, et fut remplacé par le maréchal de la Feuillade. Les Français, paisibles possesseurs de Messine et d'une grande partie de la Sicile, se livrèrent aux plaisirs; et ne ménagèrent pas assez le caractère jaloux des Siciliens; bientôt ils furent détestés par leurs hôtes: l'Espagne, de son côté, ne manqua pas d'augmenter, par ses intrigues, cette mésintelligence.

Enfin, Louis XIV, voyant qu'à la paix générale la

Sicile ne pourroit lui rester, résolut de l'évacuer. Le maréchal de la Feuillade, d'après ses ordres, rassembla tous les Français, sous le prétexte d'une expédition importante. Quand il fut en mer, hors de la portée du canon, il envoya dire aux sénateurs de Messine qu'ayant oublié de leur communiquer une affaire importante, il les prioit de venir à son bord. Ceux-ci s'étant rendus à son invitation, le maréchal leur montra l'ordre qu'il avoit de ramener son armée en France. Les sénateurs, prévoyant les vengeances des Espagnols, furent consternés; ils obtinrent avec beaucoup de peine, que les partisans les plus déclarés de la France fussent reçus sur la flotte. Ces malheureux étoient au nombre de dix mille: on ne put les admettre tous; et ceux qui restèrent furent sévèrement punis par l'Espagne.

L'an 1707, *le* 8 *avril*, Lettre qu'Auguste, après avoir été dépouillé du trône de Pologne, par Charles XII, est obligé d'écrire à Stanislas, son successeur, pour le féliciter.

C'étoit déjà beaucoup pour un souverain d'avoir été forcé à livrer un général d'armée, un ministre public (le général Patkul); c'étoit un grand abaissement d'être obligé d'envoyer à son successeur Stanislas, les pierreries et les archives de la couronne; mais ce fut le comble à cet abaissement d'être réduit enfin à féliciter de son avènement au trône celui qui alloit s'y asseoir à sa place. Charles exigea une lettre d'Auguste à Stanislas. Le roi détrôné se le fit dire plus d'une fois; mais Charles voulut cette lettre, et il fallut l'écrire. La voici telle que Voltaire la rapporte, traduite fidèlement sur l'original que le roi Stanislas avoit conservé:

« Monsieur et frère,

» Nous avions jugé qu'il n'étoit pas nécessaire d'entrer dans un commerce particulier de lettres avec » V. M.; cependant, pour faire plaisir à S. M. suédoise, et afin qu'on ne nous impute pas que nous » faisons difficulté de satisfaire à son desir, nous vous » félicitons par celle-ci, devotre avénement à la couronne, et vous souhaitons que vous trouviez dans » votre patrie des sujets plus fidèles que ceux que nous » y avons laissés. Tout le monde nous fera la justice » de croire que nous n'avons été payés que d'ingratitude pour tous nos bienfaits, et que la plupart de » nos sujets ne se sont appliqués qu'à avancer notre » ruine. Nous souhaitons que vous ne soyez pas » exposé à de pareils malheurs, vous remettant à la » protection de Dieu. »

Votre frère et voisin,

AUGUSTE, roi.

A Dresde, le 8 avril 1707.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1341, *le* 8 *avril*, Couronnement de Pétrarque, à Rome.

Les ouvrages que Pétrarque avoit composé dans sa retraite amoureuse et littéraire de Vaucluse, lui avoient acquis une si grande célébrité dans toute l'Europe, qu'il reçut en un même jour des lettres du sénat de Rome et du chancelier de l'université de

Paris, qui l'invitoient à venir recevoir la couronne poétique; l'un à Rome et l'autre à Paris. Il se détermina pour Rome. Le jour de la cérémonie fut fixé au dimanche de Pâques, 8 avril.

Ce jour, le sénat s'assembla au Capitole, où le peuple, averti par le bruit des trompettes, se rendit en foule. On vit bientôt arriver Pétrarque, précédé par douze jeunes gens, âgés de quinze ans, choisis dans les meilleures maisons de Rome. Ils étoient habillés d'écarlate, et récitoient des vers de Pétrarque. Le poète, revêtu d'une robe que le roi de Naples lui avoit donnée, marchoit au milieu des premiers citoyens de la ville, habillés de vert. Orso, comte de l'Anguillara, qui étoit alors sénateur de Rome, venoit ensuite, accompagné des principaux du conseil de la ville.

Lorsqu'on fut arrivé au Capitole, Pétrarque appelé par un héraut, fit une courte harangue, et cria trois fois: « Vive le peuple romain! Vive le sénateur! Dieu » les maintienne en liberté! » La harangue finie, il se mit à genoux devant le sénateur qui, après avoir fait un petit discours, ôta de sa tête une couronne de lauriers, la mit sur la tête de Pétrarque, en disant: « La couronne est la récompense du mérite. » Pétrarque récita sur les héros de Rome, un beau sonnet, qui n'est pas dans ses Œuvres. Le peuple marqua sa joie et son approbation, par des battemens de mains redoublés, et en criant à plusieurs reprises: « Vive le » Capitole! Vive le poète! »

La cérémonie achevée au Capitole, Pétrarque fut conduit en pompe, avec le même cortége, dans l'église de Saint-Pierre, où, après avoir rendu grâce à Dieu de l'honneur qu'il venoit de recevoir, il déposa sa

couronne pour être placée parmi les offrandes, et suspendue aux voûtes du temple. La fête se termina par une expédition de lettres-patentes, dans lesquelles, après un préambule très flatteur, il est dit que « Pétrarque a mérité le titre de *grand poète* et d'*historien*; » que, pour marque spéciale de sa qualité de poète, » on lui a mis sur la tête une couronne de laurier, lui » donnant, tant par l'autorité du roi Robert, que par » celle du sénat et du peuple romain, dans l'art » poétique et historique, à Rome et partout ailleurs, » la pleine et libre puissance de lire, de disputer, » expliquer les anciens livres, en faire de nouveaux, » composer des poëmes, et de porter dans tous les » actes la couronne de laurier, de hêtre, ou de myrthe, » à son choix, et l'habit poétique. » Enfin, on le déclara citoyen romain, et on lui en donna tous les priviléges.

Tous ces détails des hommages rendus au génie sont bien faits, sans doute, pour enflammer l'imagination des amans de la gloire; mais la manière dont Pétrarque envisageoit ce triomphe dans sa vieillesse est capable de les refroidir.

« Cette couronne, écrivoit-il, ne m'a rendu ni plus » savant ni plus éloquent : elle n'a servi qu'à déchaîner » l'envie contre moi, et à me priver du repos dont je » jouissois. Depuis ce tems, il m'a fallu être toujours » sous les armes; toutes les plumes, toutes les langues » étoient aiguisées contre moi; mes amis sont devenus » mes ennemis : j'ai porté la peine de mon audace et de » ma présomption. » (*Voyez* le 18 juillet.)

L'an 858, *le* 8 *avril*, Mort du pape Benoît III.

C'est entre ce pape et son prédécesseur Léon IV, qu'on place la prétendue papesse Jeanne, qui tint, dit-on, le Saint-Siége deux ans et quelque mois. Cette fable, avancée d'abord par les chroniqueurs des treizième et quatorzième siècles; et appuyée dans la suite par des écrivains protestans, a depuis été réfutée victorieusement.

Benoît III est le premier pape qui ait pris le titre de *vicaire de Saint-Pierre*. Quelques uns de ses successeurs le prirent à son exemple; mais à dater du treizième siècle, les papes ont préféré et ont pris le titre de *vicaire de Jésus-Christ*.

HISTOIRE.

L'an 340, *le* 9 *avril*, Mort funeste de l'empereur romain, Constantin II.

Le grand Constantin avoit partagé l'Empire entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant. L'ambition de ces trois frères alluma bientôt le feu de la guerre civile dans tout l'Empire, et les trois concurrens s'étant mis en campagne avec tout l'appareil de leurs forces, se rencontrèrent près d'Aquilée.

Les troupes de Constantin, séduites par un premier avantage, donnèrent dans une embuscade où elles furent taillées en pièces; Constantin, renversé de cheval, tomba percé de coups. Ses frères dénaturés lui firent trancher la tête après sa mort, et firent jeter son corps dans la rivière d'Alsa (aujourd'hui Ansa), qui baigne les murs d'Aquilée. Constant réunit à sa part de l'Empire la portion de son frère Constantin, et devint ainsi maître de l'Occident. (*Voyez* le 2 février.)

L'an 491, *le* 9 *avril*, Mort funeste de l'empereur d'Orient, Zénon.

Ce prince étoit sujet à l'épilepsie. Dans un des accès dont il fut saisi, Ariadne, sa femme, qui vouloit faire régner Anastase, son amant, fit porter Zénon, promptement et sans pompe, au tombeau des empereurs; elle y mit des gardes qui lui étoient dévoués, avec défense de laisser approcher personne, et d'ouvrir eux-mêmes le tombeau. Quand Zénon fut revenu à lui, il

eut beau appeler à son secours, les gardes, fidèles aux ordres d'Ariadne, restèrent sourds à ses cris ; on ouvrit le tombeau au bout de plusieurs jours, et on lui trouva les deux bras rongés par la faim.

Zénon étoit un monstre par la figure et par le caractère. Il étoit contrefait, couvert de poils depuis la tête jusqu'aux pieds, ce qui le rendoit semblable à un satyre, dont il avoit la lubricité. Non moins cruel que voluptueux, il compta pour rien la vie des citoyens. D'ailleurs, lâche et timide, il ne se montra jamais à la tête des armées. Il avilit la majesté de l'Empire, en demandant humblement la paix aux Barbares.

L'an 1207, *le* 9 *avril*, Pierre de Courtenay est couronné empereur d'Orient.

Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, étoit petit-fils de Louis-le-Gros, Roi de France. Il fut couronné à Rome par le pape Honorius III, non dans l'église de Saint-Pierre, mais dans celle de Saint-Laurent, hors des murs, afin que Pierre ne pût se prévaloir de son couronnement pour étendre ses prétentions sur l'empire d'Occident. Ce malheureux prince ne parvint pas même jusqu'à Constantinople : il fut arrêté dans un repas par Théodore, qui peu d'heures après fit passer au fil de l'épée sa petite armée, et le fit mourir lui-même au bout de deux ans dans sa prison. Yolande, femme de Pierre, qui étoit arrivée par mer à Constantinople, gouverna fort sagement pendant la prison de son mari, qui eut pour successeur son second fils Robert de Courtenay. (*Voyez* le 25 mars.)

L'an 1483, *le* 9 *avril*, Mort d'Edouard IV.

Edouard IV, fils de Richard, duc d'Yorck, enleva en 1461, la couronne d'Angleterre à Henri VI; il prétendoit qu'elle lui étoit due, parce que les filles, en Angleterre, ont droit de succéder au trône, et qu'il descendoit de Lionel de Clarence, deuxième fils d'Edouard III, par sa mère Anne de Mortimer, femme de Richard; au lieu que Henri descendoit du troisième fils d'Edouard III, qui étoit Jean de Lancastre, son bisaïeul. Deux victoires remportées sur Henri, firent plus pour Edouard que tous ses droits. Il se fit couronner à Westminster, le 20 juin de la même année 1461.

Ce fut la première étincelle des guerres civiles entre les maisons d'Yorck et de Lancastre, dont la première portoit la rose *blanche*, et la dernière la *rose rouge*. Ces deux partis firent, de toute l'Angleterre, un théâtre de carnage et de cruautés; les échafauds étoient dressés sur les champs de bataille, et chaque victoire fournissoit toujours un mois d'occupation au bourreau.

Edouard IV s'étoit affermi sur le trône, par les soins du célèbre comte de Warwick; mais dès qu'il fut tranquille il fut ingrat. Il écarta ce général de ses conseils, et s'en fit un ennemi irréconciliable. Dans le tems que Warwick négocioit en France le mariage de ce prince, Edouard voit Elisabeth Woodwil, fille du baron de Rivers, en devient amoureux, et n'en peut jamais obtenir que ces paroles accablantes: « Je n'ai pas assez » de naissance pour espérer d'être reine, et j'ai trop » d'honneur pour m'abaisser à être votre maîtresse. » Ne pouvant guérir de sa passion, il couronne Elisabeth

sans en faire part à Warwick. Le ministre outragé cherche à se venger ; il arme l'Angleterre ; il séduit le duc de Clarence, frère du roi ; enfin il lui ôta le trône sur lequel il l'avoit fait monter.

Edouard, fait prisonnier en 1470, se sauva de prison ; et l'année d'après 1471, secondé par le duc de Bourgogne, il gagna deux batailles. Le comte de Warwick fut tué dans la première ; le fils de Henri VI, qui défendoit les droits de son père, ayant été pris dans la seconde, fut massacré dans la tente d'Edouard même, et le malheureux Henri fut ensuite égorgé dans sa prison.

Edouard exerça la dernière de ses barbaries sur le duc de Clarence son frère, auquel il laissa le choix de son supplice ; Clarence demanda d'être noyé dans un tonneau de vin de Malvoisie, et cette funeste satisfaction lui fut accordée.

Edouard mourut bientôt après, empoisonné par son frère Richard, duc de Glocester, qui fit massacrer les deux enfans d'Edouard, et s'empara du trône.

L'an 1599, *le* 9 *avril*, Mort de Gabrielle d'Estrées.

Gabrielle d'Estrées, surnommée la belle Gabrielle, a été rendue célèbre par Henri IV. Ce prince lui écrivoit un jour, du champ de bataille : « Avant de » mourir, ma dernière pensée sera à Dieu, et l'avant- » dernière à vous. »

Gabrielle avoit passé une partie du carême de l'an 1599, à Fontainebleau ; mais la bienséance et la politique ne permettant pas à Henri IV de la garder auprès de lui pendant le tems de Pâques, il l'avoit priée de retourner à Paris, et la conduisit jusqu'à Melun. « Ces deux amans, dit Sully, sembloient

» avoir un pressentiment qu'ils ne se reverroient plus ; » ils s'accabloient de caresses, les larmes aux yeux, et » se parloient comme si c'eût été la dernière fois ; ils » prenoient congé l'un de l'autre, et aussitôt se rappeloient, s'embrassoient, et ne pouvoient se séparer. »

Elle vint loger chez Zamet ; c'étoit un Italien qui avoit acquis de grandes richesses, en s'intéressant dans toutes sortes de maltotes ; c'est lui qui se qualifioit dans le contrat de mariage de sa fille, *seigneur suzerain de dix-sept cent mille écus.*

La duchesse fut reçue de son hôte avec tous les empressemens imaginables. Le Jeudi-Saint, ayant bien dîné, il lui prit quelques éblouissemens dans l'église du petit Saint-Antoine, où elle étoit allée entendre les ténèbres. Revenue chez Zamet, et se promenant dans le jardin, après avoir mangé d'un citron (d'autres disent une salade), elle sentit tout à coup un feu dans la gorge et des douleurs si aigues dans l'estomac, qu'elle s'écria : « Qu'on m'ôte de cette maison, je suis » empoisonnée. (1) »

On l'emporta chez elle ; son mal y redoubla avec des crises et des convulsions si violentes, qu'on ne pouvoit regarder sans effroi cette tête si belle quelques heures auparavant.

« On empoisonna cette favorite, dit un écrivain » de ce tems-là, parce que le roi étoit déterminé à » l'épouser ; et ce fut un service qu'on rendit à ce

(1) On avoit déjà parlé de marier Henri IV avec Marie de Médicis ; et comme Zamet étoit né sujet du duc de Florence, ses ennemis le soupçonnèrent d'avoir servi l'ambition de son souverain.

» prince et à l'Etat, *ajoute ce galant homme*, vu les » troubles qui en seroient avenus. » Cela peut être ; mais de pareils services sont aussi honnêtes que ceux du bourreau.

Henri IV fit prendre le deuil à toute la cour, et le porta la première semaine en violet, et la seconde en noir.

Le parlement de Paris envoya une députation lui porter ses condoléances : ce qu'il n'avoit pas encore fait, et ce qu'il n'a jamais fait depuis, pour aucune maîtresse de nos rois.

L'an 1691, *le* 9 *avril*, Prise de Mons par Louis XIV.

Après la défaite de Fleurus, le roi Guillaume vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que l'armée française ; elles étoient composées de quatre-vingt mille hommes. Mais Mons étoit déjà investi par le maréchal de Luxembourg, et Guillaume ne croyoit pas les troupes sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége, accompagné de Monseigneur, du duc de Chartres, âgé de 17 ans, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, de M. le Prince, du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du duc de Vendôme, des maréchaux de Luxembourg, de Duras et de la Feuillade, et visita les quartiers, malgré le feu du canon, qui tua près de lui le cheval d'un officier. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte. Les mousquetaires eurent la plus grande part au succès du siége. Louvois avoit pris des mesures si justes que l'abondance fut dans le camp comme si on eût été dans le cœur de l'été.

On connoît l'impromptu de Boileau à une demoiselle qui le persécutoit pour des vers sur cette conquête. Nous nous nous contenterons de rappeler ces vers de Saurin :

Louis est invincible, il est incomparable;
Tout ce qu'il fait est admirable :
Mons pris en quinze jours! Mons pris! Qui le croiroit?
La fière ligue en douteroit,
Si des ligueurs le plus habile
N'avoit pas employé ses soins
Pour amener devant la ville
Quarante-cinq mille témoins.

L'an 1721, *le* 9 *avril.* Sous le règne de Hussein, roi de Perse, une grande partie de la ville de Tauris fut engloutie par un tremblement de terre, avec deux cent cinquante mille habitans.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1626, *le* 9 *avril,* Mort du chancelier Bacon.

François Bacon de Vérulam, chancelier d'Angleterre, sous le roi Jacques Ier, étoit fils de Nicolas Bacon, aussi chancelier et garde des sceaux d'Angleterre; celui-ci avoit été élevé à cette dignité par la reine Elisabeth.

François Bacon, avec tous ses talens, paroît avoir porté dans les affaires une foiblesse de caractère qui lui donna souvent l'apparence de vices que peut-être il n'avoit pas. Il parut ingrat envers le comte d'Essex, et il ne fut que foible. Le comte l'avoit aidé de son crédit et de sa fortune, Bacon se rendit son accusa-

teur, et plaida contre lui, par ordre de la reine; mais Bacon se proposoit de tourner à l'avantage du comte d'Essex la commission rigoureuse dont il étoit chargé contre lui. Il fit un extrait de la procédure du conseil, qui fut entièrement favorable à l'accusé : il travailla même à le remettre dans les bonnes grâces de la reine, en faisant valoir et exagérant même le regret qu'il montroit de les avoir perdues. Elisabeth savoit l'amitié qui avoit uni le comte d'Essex et Bacon, et la reconnoissance que le dernier devoit au premier; elle sourit et dit : « Je reconnois la force d'un ancien attachement. » « Votre Majesté, répondit Bacon, peut » en juger par son propre cœur. » En effet, le comte d'Essex parut rentrer en faveur, et Bacon n'avoit eu la hardiesse de parler pour lui, que parce qu'il croyoit voir qu'Essex n'étoit pas encore condamné dans le cœur de la reine : lorsque le favori retomba dans la disgrâce, et fut entièrement abandonné d'Elisabeth, Bacon, moins par ingratitude que par foiblesse, consentit à être le ministre de la colère et de la vengeance d'Elisabeth à l'égard de cet infortuné.

Bacon parut encore être avide et vénal, et il n'étoit encore que foible : son défaut d'économie et son indulgence excessive pour les déprédations de ses domestiques, le jetèrent souvent dans le besoin; et il alla jusqu'à vendre la justice, c'est-à-dire à tirer des présens de ses cliens, de manière cependant que la justice, à ce qu'on prétend, n'en souffrit jamais, et que ses jugemens n'en étoient pas moins équitables contre ceux même dont il avoit reçu des arrhes d'iniquité. On lui fit son procès : il fut convaincu par son propre aveu. On dit que pendant le cours de son

procès, quelques uns de ses domestiques qu'il avoit élevés et enrichis aux dépens des cliens, se levant à son arrivée, il leur dit : *Restez assis, mes maîtres, c'est votre élévation qui a fait ma chute* (1). Il fut privé de tout emploi et condamné à une amende de quarante mille livres sterling. Le roi, qui l'aimoit, ne voulut pas qu'il la payât ; il lui donna même une pension considérable, et ne négligea rien pour adoucir son sort.

Ce grand philosophe reconnut enfin, dit M. Hume, qu'il avoit trop long-tems négligé la véritable ambition d'un homme de génie, en se livrant aux affaires qui demandent moins de capacité, mais plus de fermeté d'ame que les objets du savoir. Il survécut cinq ans à sa sentence ; il passa ce tems dans la retraite et dans l'étude ; et ce fut alors qu'il s'immortalisa par ses ouvrages : heureux d'avoir conservé l'énergie de son ame au sein de l'humiliation ! Ses productions littéraires, dit encore M. Hume, lui ont fait obtenir le pardon ou l'indulgenee de la postérité pour ses fautes ou ses foiblesses. Il mourut à soixante-six ans.

Nous croyons devoir rapporter le jugement de Hume sur Bacon : il nous paroît plus près de la vérité que les éloges outrés prodigués dans le dernier siècle au chancelier d'Angleterre, par des hommes dont la plupart ne connoissoient ses ouvrages que par *l'Analyse* de Deleyre. Il n'est pas inutile de re-

(1) Ce jeu de mots ne peut se rendre en français, parce que le terme anglais, traduit par celui d'*élévation*, exprime également l'action de *se lever* et de *s'élever*.

marquer que dans son *Analyse de la philosophie de Bacon*, Deleyre a souvent substitué ses propres idées à celles du philosophe anglais.

« Lord Bacon, dit Hume, fut l'honneur de la » littérature anglaise, sous le règne de Jacques Ier. » La plupart de ses ouvrages furent composés en la- » tin ; mais il ne possédoit ni l'élégance de cette lan- » gue, ni celle de sa langue naturelle. Si l'on con- » sidère la variété des talens qui se trouvoient réunis » dans son caractère : orateur, homme d'Etat, bel » esprit, courtisan, homme de société, auteur, » philosophe, il mérite la plus haute admiration ; » s'il est considéré simplement comme auteur et phi- » losophe, quoique très estimable sous ce jour, il » est fort inférieur à Galilée son contemporain, et » peut-être même à Kepler. Bacon a montré de loin » la route de la vraie philosophie. Galilée ne s'est » pas contenté de la montrer, il y a marché lui- » même à grands pas. L'Anglais n'avoit aucune con- » noissance de la géométrie ; le Florentin a ressus- » cité cette science, y excelloit, et a passé pour le » premier qui l'ait appliquée avec les expériences à la » philosophie naturelle. Le premier a rejeté fort dé- » daigneusement le système de Copernic ; l'autre » l'a fortifié de nouvelles preuves empruntées de la » raison et des sens. Le style de Bacon est dur, em- » pesé : son esprit, quoique brillant par intervalles, » est peu naturel, amené de loin, et semble avoir » ouvert le chemin à ces comparaisons, à ces lon- » gues allégories qui distinguent les auteurs anglais. » Galilée au contraire est vif, agréable, quoiqu'un » peu prolixe. Mais l'Italie n'étant point unie sous

» un seul gouvernement, et étant rassasiée peut-être
» de cette gloire littéraire qu'elle a possédée dans les
» tems anciens et modernes, a trop négligé l'hon-
» neur d'avoir donné naissance à un si grand homme ;
» au lieu que l'esprit national qui domine parmi les
» Anglais, leur fait prodiguer à leurs meilleurs écri-
» vains, parmi lesquels ils placent Bacon, des
» louanges et des acclamations qui peuvent souvent
» paroître, ou partiales ou excessives. »

L'an 1708, *le* 9 *avril*, Mort de Maucroix.

François de Maucroix, chanoine de Reims, fut ami de Boileau, de Racine, et surtout de La Fontaine, avec les Œuvres duquel il osa mêler les siennes dans un recueil en deux volumes, qui parut en 1685, sous le titre d'*Œuvres diverses*. On a donné aussi en 1726, un autre recueil de Maucroix seul, intitulé : *Nouvelles Œuvres de Maucroix*. Il eut de plus que ses trois illustres amis une longue et heureuse vieillesse : il mourut à quatre-vingt-dix ans.

Ses traductions de quelques ouvrages de Démosthènes, de Platon, de Cicéron, de Saint-Jean-Chrysostôme, sont entièrement oubliées ; et Maucroix le seroit depuis long-tems si son nom ne se trouvoit dans les ouvrages et dans les lettres des grands hommes dont il eut le bonheur d'être l'ami. « Mais quoi, lui
» écrit Boileau, le loisir que je me suis trouvé au-
» jourd'hui à Auteuil, m'a comme transporté à Reims,
» où je me suis imaginé que je vous entretenois dans
» votre jardin, et que je vous revoyois encore, avec
» tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui

» ont disparu, *velut somnium surgentis*. Je n'espère » plus de m'y revoir ; mais vous, monsieur, est-ce » que nous ne vous reverrons plus à Paris ; et n'a- » vez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude » d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser » et à déposer entre vos mains le chagrin que me » donne tous les jours le mauvais goût de la plupart » de nos académiciens, gens assez comparables aux » Hurons et aux Topinambous, etc. »

L'an 1754, *le* 9 *avril*, Mort de Wolf.

Christiern de Wolf, d'abord professeur dans l'université de Léipsick, et ensuite chancelier de l'université de Hall, n'a pas fait de grandes révolutions dans la philosophie ; mais il a tiré un grand parti de celle qu'il a trouvée établie, et si son nom est au-dessous de celui de Léibnitz, il est presque à côté. Il a étendu à la pratique de la philosophie, la méthode que Descartes avoit bornée aux spéculations ; il a en quelque sorte continué Descartes, en partant du point où ce philosophe s'étoit arrêté.

Son grand défaut est la prolixité : il a fallu, et il faudroit encore abréger ses ouvrages pour les rendre utiles. On a réduit sa *Logique* en un seul volume, imprimé sous le titre de *Pensées sur les forces de l'Entendement humain*. Son *Cours de Mathématiques*, ouvrage le plus complet qu'on ait en ce genre, a aussi été abrégé.

L'an 1804, *le* 9 *avril*, Mort de M. Necker.

Jacques Necker naquit à Genève en 1734. Il passa les premières années de sa jeunesse dans l'emploi de

simple commis de banque, chez M. Thélusson, dont il devint l'associé. Sa fortune, dans l'espace de douze à quinze ans, surpassa celle des plus riches capitalistes. Des traités avec la compagnie des Indes, et des spéculations sur les fonds anglais, au moment de la paix de 1763, dont il fut instruit d'avance par Favier, employé aux affaires étrangères, furent, dit-on, les principes de cette fortune évaluée à plus de six millions.

En 1769, M. Necker publia un ouvrage sur la Compagnie des Indes. En 1773, son *Eloge de Colbert* fut couronné par l'Académie française. Son ouvrage sur la Législation des bleds vint encore augmenter sa réputation. Malgré l'incorrection et l'enflure de son style, malgré le vague et même le vide de ses idées, le ton philosophique et sentimental de ses écrits en imposa au vulgaire des lecteurs. Il manifestoit hautement le désir d'entrer dans l'administration, et déjà quelques uns de ses partisans le représentoient comme le seul homme capable de guérir les plaies de l'Etat. A la fin de 1776, il fut adjoint à M. Taboureau, contrôleur général, qui fut forcé de lui céder sa place le 10 juillet 1777. Les réformes qu'il fut obligé de faire, et qui d'ailleurs rentroient dans ses idées, lui firent beaucoup d'ennemis ; mais il trouva de nombreux défenseurs.

En 1781, M. Necker publia *le Compte rendu* de son administration, brochure in-4° dont on débita plus de cent mille exemplaires. Bientôt après, ivre de ses succès, il voulut entrer au Conseil : on lui opposa sa religion ; il insista et menaça de sa démission qui, contre son attente, fut acceptée le 25 mai 1781. Il se

retira en Suisse, dans sa terre de Copet, et y publia son ouvrage sur *l'Administration des finances*. Les fautes, la prodigalité de M. de Calonne accrurent encore sa réputation et sa popularité. Rentré en France en 1787, il écrivit contre ce même M. de Calonne, qui l'avoit accusé d'être l'auteur du déficit. Exilé à la suite de cette querelle, il composa dans sa retraite son livre de *l'Importance des opinions religieuses*, qui déplut également et aux philosophes et aux hommes religieux, mais qui dut surtout déplaire aux gens de goût. Tous les défauts du style et de la manière de M. Necker y sont encore exagérés. Il est difficile de pousser plus loin le galimatias : quelques belles pages cependant s'y font remarquer; elles sont comme étouffées sous un amas de mots sonores, mais vides de sens.

En 1788, M. Necker fut rappelé au ministère, où il ne consentit à reprendre sa place que sous la condition de ne point travailler avec le ministre principal, M. de Brienne. Le rapport qu'il fit au Conseil le 27 décembre 1788, sur la formation des Etats généraux, fut comme la première étincelle de l'incendie qui devoit détruire la monarchie. Le 5 mai il prononça, à l'ouverture des Etats généraux, un long discours dans lequel il essaya de tracer un plan de travail pour cette assemblée, qu'il se flattoit de pouvoir diriger. Le 11 juillet, le roi renvoya M. Necker : le 16, l'assemblée nationale lui écrivit pour lui témoigner qu'il *avoit emporté dans sa retraite les regrets de la nation*, et lui annoncer son rappel. Son retour depuis Basle jusqu'à Paris fut un triomphe ; le jour de son arrivée il alla témoigner sa reconnoissance à l'hôtel-de-ville, et le lendemain 29 à l'assemblée nationale. Ce jour

même la faveur populaire commença à l'abandonner. Depuis, il vit décroître chaque jour sa popularité. Il tenta sans succès quelques efforts pour arrêter le torrent qui l'entraînoit lui-même. Haï, méprisé par l'assemblée nationale qu'il avoit cru diriger, par le peuple dont il avoit été l'idole, par la cour qu'il avoit conduite dans l'abîme, dès le mois de décembre de l'année suivante il fut obligé de fuir. Dans sa retraite il publia encore quelques ouvrages qui furent à peine remarqués, et mourut à Genève le 9 avril 1804, après une maladie courte mais douloureuse.

TAYLOR INST.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 715, *le* 9 *avril*, Mort du pape Constantin.

Ce pape fut ordonné le 25 mars 708; il étoit Syrien. Ce fut le septième pape de suite venu de Syrie ou de Grèce. Son pontificat, qui dura un peu plus de sept ans, n'eut rien de remarquable; son successeur fut Grégoire II. (*Voyez* le 10 février.)

L'an 1449, *le* 9 *avril*, Abdication de Félix IV.

Le concile de Bâle ayant déposé en 1439, le pape Eugène IV, avoit élu à sa place Amédée VIII, duc de Savoie, et le premier duc de sa maison. (*Voyez* le 7 janvier.) L'Eglise se trouva partagée entre ces deux papes, jusqu'à la mort d'Eugène IV. Nicolas V, successeur d'Eugène, étant venu à bout de réunir sous son obédience la plus grande partie de l'Europe, Félix V abdiqua la tiare, et se contenta du chapeau de cardinal.

C'est le vingt-septième et le dernier schisme considérable qui ait divisé l'Eglise.

HISTOIRE.

L'an 879, *le* 10 *avril*, Mort du roi de France, Louis II, dit le Bègue.

Le règne de ce prince, dont les annales de Metz célèbrent la douceur et l'équité, fut très court. Il étoit en marche pour aller réprimer la révolte de Bernard, marquis de Septimanie, lorsqu'une maladie subite l'obligea de se faire transporter à Compiègne. Il y mourut le jour du Vendredi-Saint: l'histoire lui a donné le nom de Fainéant, *qui nihil fecit*, non qu'il manquât de courage, mais parce que, durant son règne, il ne se passa rien de mémorable. Louis et Carloman ses fils lui succédèrent.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1760, *le* 10 *avril*, Mort de Jean Lebeuf, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chanoine de la ville d'Auxerre, où il étoit né en 1687.

C'étoit l'homme à qui les monumens de nos antiquités françaises, les tombeaux, les vieux châteaux, les abbayes antiques et leurs archives, l'âge des manuscrits, l'âge des bâtimens, étoient le mieux connus. Les titres seuls des ouvrages qu'il a composés depuis

1715 jusqu'en 1741, remplissent douze pages grand in-folio, dans la bibliothèque des écrivains de Bourgogne, et les quatorze années suivantes en fourniroient presque un même nombre.

Son ouvrage le plus important est l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 757, *le* 10 *avril*, L'usage des orgues dans les églises commence à Compiègne.

La première orgue qui ait paru en France, fut envoyée, par Constantin Copronyme, à Pepin, qui étoit alors à Compiègne, et qui en fit don à l'église de Saint-Corneille de cette ville.

HISTOIRE.

L'an 1512, *le* 11 *avril*, La Floride est découverte par Ponce de Léon, Espagnol, qui cherchoit une île merveilleuse, où la crédulité du tems avoit placé une fontaine de Jouvence.

L'an 1512, *le* 11 *avril* (*jour de Pâques*), Bataille de Ravenne, gagnée par les Français sur les troupes confédérées des puissances d'Italie.

Cette bataille de Ravenne est une de ces éclatantes et inutiles victoires que les Français ont si souvent remportées en Italie; elle fut gagnée par le célèbre Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII, le héros de la France et le *foudre* de l'Italie, qui fut enseveli dans son triomphe.

La défaite de l'armée papale fut complète; les seules bandes espagnoles soutinrent l'honneur qu'elles avoient acquis sous Gonsalve de Cordoue : plusieurs fois enfoncées, mais jamais vaincues, elles s'étoient ralliées au nombre de deux mille hommes, qui, enseignes déployées, tambour battant, marchant au pas, se retiroient fièrement à Ravenne. On vient en avertir Gaston. Ce jeune général, entouré de seigneurs de son âge, contemploit avec la joie d'un premier triomphe, les ennemis fuyans dans la plaine; il craint qu'une si belle retraite ne dérobe quelques rayons à sa gloire. Sans considérer la foible escorte qui l'accom-

pagnoit, il part, et vole affronter cette colonne formidable. Du premier choc il est enlevé de son cheval, et jeté dans un fossé bourbeux où il expire. Presque tous ceux qui l'avoient suivi furent tués; un d'entre eux, le comte de Lautrec, fut percé de vingt-deux coups de lance, dont aucun ne se trouva mortel.

La mort de Gaston entraîna la perte du Milanez, dont les Français furent entièrement chassés la même année.

L'an 1677, *le* 11 *avril*, Bataille de Cassel, gagnée par les Français sur les Anglais et les Hollandais.

Le prince d'Orange étant venu au secours de Saint-Omer, assiégé par Monsieur, frère de Louis XIV, fut complètement défait auprès de Cassel. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières, commandoient l'armée sous Monsieur. Une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg, décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendoit pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habilloit en femme, et qui en avoit les inclinations, agit en capitaine et en soldat; il eut un cheval tué sous lui; il reçut un coup de mousquet dans ses armes. Le chevalier de Nantouillet eut la cuisse percée à ses côtés, et quelques uns de ses domestiques furent tués derrière lui. Ensuite, Monsieur ayant pris Saint-Omer, revint à Versailles avec Louis XIV, qui venoit de prendre Cambrai.

Ainsi le frère de Louis XIV eut un avantage que

ce roi n'eut jamais, la gloire de gagner une bataille en personne.

Pélisson prétend lui avoir entendu dire de l'abondance du cœur, « que, sur son honneur, il étoit plus » aise que cela fût arrivé à son frère qu'à lui-même. » Mais Saint-Simon dit qu'il n'y eut que l'extérieur de gardé ; et même il ne le fut pas trop bien, si ce que rapporte Voltaire est exact, que le roi n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. « Dès ce moment, ajoute le même Saint-» Simon, la résolution fut prise et depuis bien tenue, » de ne jamais donner d'armée à commander à Mon-» sieur » Le tercet, par lequel Benserade termine un sonnet fait en l'honneur de cette victoire, semble indiquer que le poète à pénétré les secrètes dispositions du monarque :

De l'encens qu'il mérite il (Monsieur) n'est point satisfait ;
Il veut qu'on te le donne, et sa plus grande gloire,
Est que tu sois loué de tout ce qu'il a fait.

La guerre fut terminée l'année suivante (1678) par la paix de Nimègue.

L'an 1689, *le* 11 *avril*, Le prince d'Orange, ayant détrôné Jacques II, son beau-père, est couronné à Londres, roi d'Angleterre, avec la princesse Marie, sa femme, fille de Jacques II.

La cérémonie du couronnement fut faite par l'évêque de Londres, au refus du primat de Cantorbéry (1) ;

(1) La princesse Marie ayant envoyé demander la bénédiction à l'archevêque de Cantorbéry : « Quand elle aura » obtenu celle de son père, répondit-il, je lui donnerai volon-» tiers la mienne. »

seize évêques refusèrent de prêter le serment de fidélité au gouvernement nouveau; leur exemple fut suivi par un très grand nombre d'ecclésiastiques du second ordre, et d'une multitude de seigneurs laïques. On donna le nom de *Jacobites* aux partisans du roi détrôné; Guillaume déchargea sur eux son ressentiment, en dépouillant les uns de leurs bénéfices, et les autres de leurs charges.

Ce fut alors que, pour accorder l'intérêt avec la conscience, on imagina la distinction du roi *de fait* et du roi *de droit*. On consentit à rendre obéissance à Guillaume comme au roi que les représentans de la nation avoient élu; mais on refusa de le reconnoître pour roi légitime, parce que son élection étoit contraire aux lois fondamentales du royaume.

L'an 1713, *le* 11 *avril*, Paix d'Utrecht.

Cette paix termina la guerre pour la succession d'Espagne, commencée en 1701, après la mort du roi Charles II, qui avoit laissé par son testament, la couronne d'Espagne à un des petits-fils de Louis XIV. Les puissances de l'Europe ne purent voir d'un œil tranquille cet accroissement de puissance de la famille des Bourbon; et Guillaume III, roi d'Angleterre, l'éternel ennemi de la grandeur de Louis XIV, ligua contre lui l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, l'empereur et les principaux électeurs, auxquels se joignirent bientôt la Savoie et le Portugal.

Ce fut la troisième guerre que Louis XIV eut à soutenir contre toute l'Europe; et par une fatalité singulière, cette guerre, qui étoit la plus juste, fut la plus malheureuse.

Les funestes batailles d'Hochstet, de Ramillies, de Turin, de Malplaquet, mirent la France à deux doigts de sa ruine. La prise de Lille, en 1708, ouvrit le chemin de Paris : la terreur étoit dans la capitale, et il fut agité, dans Versailles, si le roi se retireroit à Chambord, sur la Loire.

Après le funeste hiver de 1709, qui ajouta le fléau de la famine à celui de la guerre, Louis XIV envoya faire des propositions de paix aux alliés; il alla jusqu'à leur promettre de les aider à détrôner son petit-fils; mais les alliés exigèrent qu'il se chargeât seul de ce soin, et cela dans l'espace de deux mois. Louis XIV, à qui l'on rapporta cette révoltante proposition, dit en plein conseil : « Puisqu'il faut que je » fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis » qu'à mes enfans. »

La France sortit enfin de cet abîme de misère et d'humiliation, par la célèbre victoire de Denain, que le maréchal de Villars remporta sur le prince Eugène, le 24 juillet 1712. Les rapides conquêtes qui suivirent cette victoire, amenèrent la conclusion de la paix générale, signée à Utrecht.

Par le traité avec le roi de Prusse, Frédéric Ier, le roi promettoit de lui donner, à l'avenir, le titre de *majesté*; il le reconnoissoit aussi pour souverain de Neufchâtel et de Valengin. Le roi de Prusse renonçoit, de son côté, à tout droit sur la principauté d'Orange.

Par le traité avec la Savoie, le roi reconnoît le duc Victor Amédée II pour roi de Sicile, suivant la cession qui lui en avoit été faite par le roi d'Espagne; l'échange s'en fit depuis contre la Sardaigne.

Par le traité avec la Hollande, le roi s'engageoit de remettre à Leurs Hautes-Puissances ce qu'il possédoit des Pays-Bas catholiques, et leur remettoit encore les duché, villes et forteresses de Luxembourg, Namur, Charleroi, Nieuport.

A l'égard de l'Angleterre, son ambition et son orgueil devoient être satisfaits; elle faisoit démolir et combler le port de Dunkerque, l'objet de tant de jalousies; l'Espagne la laissoit en possession de Gibraltar et de l'île Minorque; la France lui abandonnoit la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie. Enfin, elle avoit fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui y étoient retenus pour leur religion.

Pour la France, qui démolissoit Dunkerque, et qui abandonnoit tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Ryswich, on lui rendoit Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant. Il resta du moins à Louis XIV la gloire d'avoir placé et maintenu son petit-fils sur le trône d'Espagne, et de s'être montré plus grand au milieu des revers de cette fatale guerre, qu'il ne l'avoit été dans les jours les plus brillans de ses conquêtes.

Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'Empereur, ce monarque n'entra dans aucune des négociations; il auroit eu certainement Landau, et peut-être Strasbourg; il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. (*Voyez le* 6 mars.)

L'an 1741, *le* 11 *avril*, Bataille de Molwitz.

Après la mort de l'empereur Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, toutes les puissances de l'Europe formèrent chacune leurs prétentions sur les différentes parties du vaste héritage de l'empereur défunt, sans aucun égard pour les droits de Marie-Thérèse, sa fille et son unique héritière. Le roi de Prusse, Frédéric II, qui prétendoit avoir d'anciens droits sur la Silésie, entre dans cette province, au milieu de décembre 1740, et en fait rapidement la conquête. Le général autrichien, Neuperg, vint attaquer le roi de Prusse près de Molwitz; la cavalerie prussienne fut entièrement rompue; la première ligne de l'infanterie fut prise en flanc; la bataille paroissoit perdue; mais la seconde ligne de l'infanterie rétablit tout: la bataille fut gagnée, et cette victoire assura au roi sa nouvelle conquête.

HISTOIRE.

L'an 1204, *le* 12 *avril*, Prise de Contantinople par les Français. Fondation de l'empire des Latins.

Les trois premières croisades n'avoient eu pour objet que la délivrance de la Terre-Sainte, et les chrétiens n'y avoient combattu que contre les Turcs; mais la quatrième croisade fut différente de toutes les autres, en ce que les chrétiens y tournèrent leurs armes contre d'autres chrétiens, et fondèrent, chemin faisant, un nouvel empire, qu'on appela l'Empire des Latins. Voici comment arriva cette singulière révolution.

Pendant que les Croisés étoient à Venise, Alexis Comnène, fils d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, vint implorer leur secours contre le tyran Alexis son oncle, qui avoit fait crever les yeux à l'empereur, et avoit usurpé le trône. Les Français, qui formoient le plus grand nombre parmi les Croisés, font voile vers Constantinople, accompagnés des troupes vénitiennes et de leur doge Dandolo, qui voulut avoir part à cette expédition. Ils attaquèrent la ville et l'emportèrent en six jours. Isaac, remis sur le trône, mourut peu de jours après; son fils Alexis lui succéda, et manqua aux promesses qu'il avoit faites aux Français, qui se retirèrent très mal satisfaits de lui.

Comme les Français avoient commis beaucoup de désordres à la prise de Constantinople, les Grecs avoient conçu une grande haîne contre Alexis, qui les avoit

amenés. Aussitôt qu'on les vit hors de Constantinople, le peuple se souleva contre lui. Alexis Ducas, surnommé Mursuphle, homme de néant, que le jeune Alexis avoit élevé à de grandes dignités, se mit à la tête des rebelles, le prit, le fit mourir, et se fit déclarer empereur. Cet usurpateur, pour complaire au peuple de Constantinople, déclara la guerre aux Français qui étoient encore dans la Grèce. L'armée française assiégea une seconde fois Constantinople, et malgré la résistance des Grecs, qui fut grande, la prit d'assaut (12 avril). Mursuphle s'enfuit après avoir régné deux mois et demi.

Les vainqueurs s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. Les églises même furent pillées; et ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français buvoient, chantoient, caressoient les femmes dans la cathédrale, en la pillant. « On » jeta, dit M. de Fleuri, les reliques dans des lieux » immondes; on employa les vases sacrés à des usages » profanes; une prostituée vint danser dans le sanc- » tuaire, et s'asseoir dans la chaire patriarchale. »

Muliercula quædam, in patriarchæ solio consedens fractum canticum cecinit, et sæpe in orbem rotata, saltavit. (*Nicetas*, auteur contemporain.)

Les Français étant ainsi maîtres de Constantinople, élurent pour empereur des Grecs, Beaudouin, comte de Flandre; et laissant l'expédition de la Terre-Sainte, s'appliquèrent à maintenir dans l'obéissance l'empire qu'ils venoient de conquérir. C'est ce qui s'appela l'empire des Latins, qui ne dura que cinquante-huit ans. Les Grecs se révoltèrent en 1261, chassèrent les Français; et élurent pour empereur Michel Paléologue.

Les princes de la maison impériale des Comnène ne perdirent point courage dans la destruction de l'empire: un d'eux, qui portoit aussi le nom d'Alexis, se réfugia avec quelques vaisseaux, vers la Colchide, et là, entre la mer et le Mont-Caucase, forma un petit Etat, auquel on donna le titre magnifique d'Empire de Trébizonde. Ce nouvel empire subsista jusqu'à l'invasion des Turcs, qui mirent fin à l'empire d'Orient en 1453.

L'an 1527, *le* 12 *avril*, Semblan çai, surintendant des finances, est pendu à Montfaucon.

Les Français ayant été chassés d'Italie en 1521, par les Impériaux, le maréchal de Lautrec, qui les commandoit, fut très mal reçu, à son retour, par François Ier. Lautrec lui représenta avec fermeté que Sa Majesté ne devoit s'en prendre qu'à elle-même de ce malheur, et qu'il ne venoit que de ce qu'elle ne lui avoit pas fait passer les fonds qu'il avoit demandés pour faire subsister les troupes et pousser la guerre avec vigueur. Ce discours étonna d'autant plus le roi, qu'il avoit chargé le surintendant des finances, Jacques de Beaune-Semblançai, de faire passer en Italie une somme de quatre cent mille écus.

Le ministre interrogé, déclare que la duchesse d'Angoulême, mère du roi, l'a forcé de lui remettre cet argent, et s'offre d'en fournir la preuve. Mais Gentil, premier commis de l'épargne, qui étoit amoureux d'une des femmes de la duchesse, lui remit les quittances de sa maîtresse. Le malheureux Semblançai, après avoir langui cinq ans en prison, fut condamné à être pendu,

comme coupable du crime de péculat, ce qui fut exécuté (le 12 avril) au gibet de Montfaucon.

Amelot de la Houssaie rapporte que Gentil fut pendu à son tour quelques années après.

L'an 1782, *le* 12 *avril*, Combat naval entre l'amiral anglais Rodney et l'amiral français de Grasse.

L'armée navale française étoit composée de trente-cinq vaisseaux de ligne, en trois divisions, commandée par l'amiral de Grasse, le vice-amiral de Vaudreuil, et le contre amiral de Bougainville, célèbre par son Voyage autour du monde. Elle étoit sortie le 8 avril, des ports de la Martinique, et faisoit voile pour Saint-Domingue, pour se joindre à dix-sept vaisseaux de ligne Espagnols qui les attendoient; les deux flottes réunies devoient ensuite attaquer la Jamaïque.

L'amiral Rodney n'ayant d'autre ressource, pour sauver la Jamaïque, que d'empêcher la jonction des deux flottes, croisoit continuellement dans le canal de Sainte-Lucie, pour observer les mouvemens de la flotte française. Sitôt qu'il fut averti qu'elle étoit sortie du port; il fit lever les ancres et donner le signal d'une chasse générale.

Dans la journée du 11 la flotte française avoit gagné tant d'avance sur l'amiral Rodney, qu'il ne pouvoit plus se flatter de l'atteindre. Dans la nuit du 11 au 12 le vaisseau le Zélé ayant rompu ses mâts de beaupré et de misaine, se trouva tellement désemparé qu'il tomboit sous le vent à la pointe du jour; ce vaisseau étoit hors de la vue de l'armée française; elle étoit si élevée au vent qu'il dépendoit de l'amiral d'effectuer promptement une jonction décisive avec l'escadre espagnole.

Grasse, oubliant que son principal et unique objet étoit de presser sa marche sur Saint-Domingue, et que la perte d'un vaisseau n'étoit rien dans une occasion où le succès de la campagne dépendoit de sa prompte réunion avec les Espagnols, qui le rendoient maître de la mer, fit signal d'arriver sur les Anglais. Par cette manœuvre, le Zélé se trouva dégagé mais aussi les Français furent forcés d'accepter un combat qu'ils devoient éviter.

L'action s'engagea le 12 avril, à huit heures du matin. L'armée française avoit l'avantage du vent : les Anglais, pour profiter de leur supériorité en nombre de vaisseaux, s'appliquèrent à rompre la ligne française, et y réussirent à dix heures, en profitant avec habileté d'une variation dans les vents, qui passèrent de l'est au sud-est.

Le Sceptre et le Glorieux avoient vigoureusement repoussé les premiers vaisseaux anglais qui se présentèrent pour exécuter cette manœuvre ; mais le dernier se vit bientôt démâté par un vaisseau qui l'avoit malheureusement accroché, et il fut forcé d'arriver. Le désordre qui fut la suite de ce mouvement, donna à l'amiral anglais la facilité de traverser la ligne française en arrière du vaisseau amiral. Alors, les escadres françaises ne pouvant plus combattre que par peloton et sans ensemble, la bataille fut perdue.

Les vaisseaux le Glorieux, l'Ardent, le César et l'Hector, entièrement désemparés, furent pris, après avoir fait la défense la plus opiniâtre. Le même sort attendoit la Ville de Paris, un des plus beaux vaisseaux qui aient paru sur la mer. Il est constant

que l'amiral de Grasse défendit son vaisseau jusqu'à la dernière extrémité. Investi par douze vaisseaux ennemis, qui l'attaquoient à la fois de l'avant, de l'arrière, et des deux bords, il ne se rendit qu'après un combat de onze heures, et lorsque *la Ville de Paris*, ne pouvant plus manœuvrer, se soutenoit à peine sur l'eau.

Si, à la bravoure, qui seule ne constitue pas un général, l'amiral de Grasse avoit réuni, dans cette journée, la prévoyance et le sang-froid, qui font éviter le danger ou qui fournissent les moyens d'en sortir, la France n'auroit pas à regretter d'avoir donné au monde le premier exemple d'un vaisseau de cent dix canons réduit à l'humiliante nécessité d'amener son pavillon.

Vaudreuil recueillit les débris de la flotte, et conduisit dix-neuf vaisseaux à Saint-Domingue, sans que Rodney cherchât à l'inquiéter dans sa retraite. Bougainville rejoignit Vaudreuil à Saint-Domingue; mais il fallut renoncer à la brillante conquête de la Jamaïque. Ce fut l'unique avantage que les Anglais retirèrent de leur victoire, car ils n'osèrent s'opposer au départ des nombreux convois qui mirent successivement à la voile, de Saint-Domingue pour l'Europe. Quant aux cinq vaisseaux qu'ils avoient pris, *le César* sauta en l'air dès le soir même du combat; *l'Hector* fut attaqué sur le banc de Terre-Neuve, et coulé à fond par deux frégates françaises; *l'Ardent* fut abandonné dans le port d'Antigoa; enfin, *la Ville de Paris* et *le Glorieux*, malgré les réparations faites à la Jamaïque, périrent à leur retour en Europe.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 69, *le* 12 *avril*, Mort funeste de Sénèque et de Lucain.

Tous les deux étoient entrés dans cette fameuse conjuration contre Néron, dont la découverte coûta la vie à plus de trois cents personnes des maisons les plus illustres de Rome. Les femmes ne furent pas celles qui montrèrent le moins de courage dans cette occasion. L'histoire a consacré le souvenir de cette généreuse Epicharis, qui soutint les rigueurs de la question la plus cruelle, sans laisser échapper le nom d'aucun de ses complices; mais, voyant le lendemain qu'on alloit renouveller les tortures, et craignant d'y succomber, elle s'étrangla pour emporter son secret avec elle. *Clariore exemplo*, dit Tacite, *libertina mulier*, *in tantâ necessitate*, *alienos ac propè ignotos protegendo*, *cum ingenui*, *et viri*, *et equites romani*, *senatoresque*, *intacti tormentis*, *carissima suorum quisque pignora proderent*.

« Exemple de courage d'autant plus remarquable » dans une femme, dans une affranchie, que ceux » dont la plus cruelle torture ne pouvoit lui arracher noms, étoient des personnes qu'elle connoissoit » à peine, et qui lui étoient absolument étrangères, » tandis que des citoyens, des hommes, des chevaliers » romains et des sénateurs trahissoient à l'envi tout » ce qu'ils avoient de plus cher, sans y être contraints » par les supplices. »

Sénèque avoit été le précepteur de Néron; mais loin

qu'il faille juger de lui par un tel élève, c'est au contraire à ses leçons et aux exemples de Burrhus, son ami, qu'il faut attribuer le peu de bien que fit Néron dans les premières années de son règne. Il faut lui savoir gré, ainsi qu'à Burrhus, de tous les citoyens qu'ils conservèrent, tant qu'il leur resta du pouvoir sur l'esprit de leur élève. C'est ainsi qu'ils sauvèrent Rubellius Plautus, à qui Néron ne pouvoit pardonner d'avoir été jugé digne de l'Empire, par plusieurs citoyens romains. « Quelque sang que vous versiez, dit à ce » sujet Sénèque à Néron, vous ne pouvez pas tuer » votre successeur. »

Quand une fois Néron se fut jeté dans toutes les horreurs de la tyrannie, la présence de son ancien maître lui devint odieuse et insupportable. Quoique Sénèquene fût dénoncé que d'une manière très vague par un seul des conjurés, nommé Natalis, il reçut ordre de mourir; et par grâce, on lui laissa le choix du genre de mort. Il se fit ouvrir les veines; mais comme son sang glacé par l'âge couloit trop lentement, et qu'il étoit vivement pressé par un tribun impatient d'aller rendre compte de sa mort à un maître qu'il étoit bien digne de servir, il se fit plonger dans un bain chaud, dont la vapeur l'étouffa. Pauline, sa femme, qui ne vouloit pas lui survivre, alloit expirer du même genre de mort, lorsqu'il arriva un ordre de Néron, de lui refermer les veines, et de la forcer de vivre. Elle vécut encore quelques années, malgré son extrême affoiblissement; et la triste blancheur de son visage étoit le triomphe de l'amour conjugal.

On a fait beaucoup de reproches à Sénèque, comme écrivain et comme philosophe; comme écrivain, en

reconnoissant qu'il est plein d'esprit et fécond en idées, sinon principales du moins accessoires : on l'accuse de dépravation de goût ; on le met au rang des corrupteurs de l'éloquence ; les tragédies qu'on a sous son nom, et qui renferment par intervalle de grandes beautés tragiques, pèchent surtout par le mauvais goût, l'enflure et la déclamation ; comme philosophe, on lui reproche ses immenses richesses, et d'avoir écrit, sur des tables dorées, l'éloge de la pauvreté.

Lucain n'étoit pas pleinement convaincu d'être entré dans la conspiration ; mais il étoit convaincu de faire des vers mieux que Néron, qui se mêloit aussi de poésie, et ne pouvoit souffrir qu'on lui disputât la couronne poétique, car nul genre de tyrannie n'échappoit à ce monstre ; il cherchoit depuis long-tems l'occasion de perdre un rival trop redoutable, et il saisit avidement celle qui se présentoit

Lucain, condamné à mourir, se fit ouvrir les veines, et poète jusqu'au dernier moment, il se rappela des vers, où il avoit peint autrefois un soldat mourant comme lui, et il mourut en récitant ces vers.

De tous les ouvrages que Lucain avoit composés, il ne nous est resté que sa Pharsale. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire ; par là il a rendu son poème sec et aride ; il a voulu suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens ; mais il a caché trop souvent sa sécheresse sous de l'enflure. Achille et Enée sont toujours grands dans Homère et dans Virgile, au lieu que César et Pompée sont petits quelquefois dans Lucain. Il n'y a dans son poème aucune description brillante, comme dans Homère ; il n'a point connu, comme Virgile, l'art de narrer et de ne rien dire de

trop ; il n'a ni son éloquence ni son harmonie ; mais aussi l'on trouve dans la Pharsale des beautés qui ne sont ni dans l'Iliade ni dans l'Enéide. Au milieu de ces déclamations ampoulées, il y a de ces pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont Corneille est rempli ; quelques uns de ses discours ont la majesté de ceux de Tite-Live et la force de Tacite ; il peint comme Salluste ; en un mot, il est grand partout où il ne veut point être poète.

L'an 1704, *le* 12 *avril*, Mort de Bossuet.

« Que dirai-je, dit la Bruyère, de ce personnage » qui a fait parler si long-tems une envieuse critique, » et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi ; qui » accable par le grand nombre et par l'éminence de » ses talens ? Orateur, historien, théologien, philo- » sophe ; d'une rare érudition, d'une plus rare élo- » quence, soit dans ses entretiens, soit dans » ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de » la religion, une lumière de l'Eglise ; parlons » d'avance le langage de la postérité, un Père de » l'Eglise : que n'est-il point ? Nommez, messieurs, » une vertu qui ne soit pas la sienne. »

Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom, et ensuite de Meaux, étoit né à Dijon, en 1627, d'une famille de robe, noble et ancienne. Ses talens pour l'éloquence se montrèrent de si bonne heure, qu'à l'âge de seize ans il prêcha à l'hôtel de Rambouillet, un sermon improvisé sur un sujet qu'on lui donna. Le jeune prédicateur trouva tant de ressources dans son imagination, que le sermon se prolongea jusqu'à onze heures du soir ; ce qui fit dire à Voiture « qu'il

» n'avoit jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard. »

Il prêcha devant le roi et la reine-mère, en 1661. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour, qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire, en son nom, à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'étoit déjà livré à ce genre d'éloquence, dans lequel il ne devoit point avoir d'égal. L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il prononça en 1669, parut presqu'en tout un chef-d'œuvre. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit » tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette » étonnante nouvelle, *Madame se meurt! Madame* » *est morte!* » Tout l'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs. Ce fut par l'oraison funèbre du grand Condé, que Bossuet termina sa carrière oratoire. Il finit par son chef-d'œuvre, et par cette belle péroraison, qui est le dernier terme de l'éloquence humaine :

« Pour moi, s'il m'est permis, après tous les au- » tres, de venir rendre les derniers devoirs à ce tom- » beau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et » de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma

» mémoire ; votre image y sera tracée, non point » avec cette audace qui promettoit la victoire : non, je » ne veux rien voir en vous de ce que la mort y » efface : vous aurez dans cette image des traits im- » mortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce » dernier jour, sous la main de Dieu, lorsque sa gloire » sembla commencer à vous apparoître : c'est-là que » je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et » à Rocroi ; et ravi d'un si beau triomphe, je dirai » en actions de grâces, ces belles paroles du bien-aimé » disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum*, » *fides nostra. La véritable victoire, celle qui met* » *sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi.* » Jouissez, prince, de cette victoire ; jouissez-en » éternellement, par l'immortelle vertu de ce sacrifice : » agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut » connue : vous mettrez fin à tous ces discours. Au » lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, » dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la » mienne sainte : heureux si averti par ces cheveux » blancs du compte que je dois rendre de mon ad- » ministration, je réserve au troupeau que je dois » nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix » qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Après avoir porté à un si haut degré ce genre d'éloquence, Bossuet en inventa un nouveau, qui ne pouvoit guères avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du dauphin (1), n'a eu

(1) Bossuet fut nommé précepteur du dauphin en 1670.

ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopta, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savans, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint et dont il juge les nations.

« On a accusé Bossuet, dit d'Alembert, d'avoir » été dans ce chef-d'œuvre, plus orateur qu'historien, » et plus théologien que philosophe ; d'y avoir parlé » trop des Juifs, trop peu des peuples qui rendent si » intéressante l'histoire ancienne, et d'avoir en quel- » que sorte sacrifié l'univers à une nation que toutes » les autres nations détestent. Il répondoit à ce re- » proche : que s'il avoit paru dans un si grand ta- » bleau, négliger le reste de la terre pour le seul » peuple à qui le vrai Dieu fût connu, c'est qu'il » avoit cru devoir, non seulement à ce Dieu dont il » étoit le ministre, mais encore à la France, dont le » sort étoit confié à ses leçons, de montrer partout » au jeune prince, dans cette vaste peinture, l'objet le » plus propre à forcer les rois à être justes, l'Etre » éternel et tout puissant, dont l'œil sévère les ob- » serve, et dont l'arrêt terrible doit les juger. »

Ses autres ouvrages les plus importans sont : 1°. *l'Histoire des variations des églises protestantes*, un des écrits de controverse auquel les Luthériens et les Cal-

---

il se démit alors de l'évêché de Condom, ne croyant pas, disoit-il, pouvoir garder une épouse avec laquelle il ne vivoit pas. Il fut nommé à l'évêché de Meaux, en 1681.

vinistes ont eu le plus de peine à répondre ; 2°. *Exposition de la doctrine catholique*, ouvrage raisonnable et solide, que les protestans laissèrent sans replique, et qui justifie l'Eglise romaine des superstitions qu'on lui impute. Cet ouvrage opéra la conversion du maréchal de Turenne.

Quelques écrivains, qui aiment sans doute les anecdotes extraordinaires, ont avancé qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, encore très jeune, et mademoiselle Desvieux, fille d'un rare mérite; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état, à la fortune que l'éloquence de son amant devoit lui procurer dans l'Eglise ; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration ; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les Ordres, et qu'après la mort du prélat, ce fut la famille des Secousse qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit-on, du secret dangereux qu'elle avoit entre les mains ; elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris ; elle prit alors le nom de Mauléon, et y a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite la Chaise, confesseur de Louis XIV : « On sait que je ne suis pas janséniste, » la Chaise répondit : « On sait que vous » n'êtes que mauléoniste. »

Cette anecdote, appuyée par Voltaire, est révoquée en doute par d'Alembert ; à la vérité, dans le tome septième des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, dans l'éloge de l'abbé Boutard,

on trouve que mademoiselle de Mauléon étoit dans l'usage d'envoyer tous les ans à Bossuet, le jour de sa fête, une paire de pigeons, et que l'abbé Boutard, dans sa jeunesse, avoit quelquefois composé les vers qui accompagnoient le présent, ce qui avoit été le commencement de sa fortune ; mais Sainte-Radegonde envoyoit aussi fort souvent des fleurs, des fruits à Saint-Fortunat, évêque de Poitiers, qui lui adressoit en retour de très galantes pièces de vers, sans qu'il y eût jamais eu de contrat passé entre tous les deux, et sans que la piété la plus scrupuleuse ait été alarmée de ces gages mutuels d'une liaison vertueuse, et de ces jeux d'esprit innocens, qui ne rendent la vertu moins austère que pour la rendre plus aimable.

Bossuet mourut à soixante-dix-sept ans, des douleurs de la pierre.

L'an 1734, *le* 12 *avril*, Mort de Lagny.

Thomas de Lagny, grand calculateur, grand algébriste et grand géomètre, étoit né à Lyon en 1660 ; c'est dans les Mémoires de l'Académie des sciences qu'on trouve les preuves de ses connoissances et de son génie inventeur en mathématiques. Il ne vivoit que pour la géométrie et le calcul. Dans sa dernière maladie, ne connoissant plus personne, ne parlant plus, il parut se ranimer sur une simple question arithmétique. « Quelqu'un, dit Fontenelle, pour faire une » expérience philosophique, s'avisa de lui demander » quel étoit le quarré de douze? Il répondit dans » l'instant, et apparemment sans savoir ce qu'il ré- » pondoit : *Cent quarante-quatre.* »

L'an 1765, *le* 12 *avril*, Mort d'Young.

Edouard Young, poète anglais, curé de Wettwirt, étoit né en 1684, à Upham, dont son père étoit recteur. L'instinct de son génie naissant le porta de bonne heure à la poésie. Ennemi de tout ce qui sentoit l'imitation, il abandonna son imagination à elle-même; et, quittant les routes ordinaires, ce fut au milieu des tombeaux qu'il voulut élever le monument de son immortalité : c'étoit le placer dans des lieux où il étoit le moins à craindre de se voir suivi par des rivaux.

Le poème des *Nuits* présente à la vérité des défauts nombreux, qu'il est aussi facile d'éviter que d'apercevoir; mais ce n'en est pas moins la plus sublime élégie qui ait jamais été faite sur les misères de la condition humaine. Young veilloit ou se relevoit souvent dans la nuit, pour aller se promener dans le cimetière de son église. On trouve en effet dans son poème une foule d'idées et de sentimens qui ne peuvent naître que dans la solitude ténébreuse des tombeaux.

Sa mélancolie, pour être si profonde, ne laissoit pas d'être douce. Il ne parloit pas toujours aux autres, de tombeaux et de morts; il aimoit les jeux innocens; il avoit institué dans sa paroisse une assemblée et un jeu de boule, où il alloit souvent exciter l'émulation et la gaîté des joueurs.

Son génie vécut presqu'autant que lui. « Ce ne fut que » la dernière année de sa vie, dit un journaliste anglais, » que ce flambeau, qui brilloit encore en approchant » de sa fin, s'éteignit sans gloire sous les yeux du pu» blic, dans un poème intitulé *la Résignation*, le der» nier et le plus mauvais de ses ouvrages; mais l'année

» d'auparavant on l'avoit vu jeter encore de vives étin-
» celles dans *ses Conjectures sur la composition*
» *originale*, adressées en forme de lettres à Richard-
» son. »

Ce petit Traité développe parfaitement les idées d'Young, comme critique. Auteur original, il ne peut souffrir les imitateurs : il reproche à Pope de s'être contenté de l'honneur d'être le traducteur d'Homère au lieu d'aspirer à la gloire de donner un second Homère à l'Angleterre. On peut juger, par le passage suivant, quel genre de beautés on doit trouver dans son poème des *Nuits*.

« Nous naissons tous originaux : comment donc ar-
» rive-t-il que nous mourions copies? Est-ce la
» faute de la nature? non. La nature ne crée point
» deux ames semblables en tout, comme elle ne fait
» point deux visages qui se ressemblent parfaitement;
» c'est donc la faute des hommes. La fureur d'imiter
» efface les caractères distinctifs dont chaque esprit
» étoit marqué. Le monde littéraire n'est plus com-
» posé d'individus qui aient une physionomie propre
» et une existence personnelle, séparée de tout autre.
» Ce n'est qu'un amas informe d'esprits mêlés et con-
» fondus ensemble ; et cent ouvrages différens ne sont
» au fond que le même. S'il s'élevoit parmi nous
» quelque nouvel Omar qui, pour favoriser les pro-
» grès de son alcoran dans l'univers, prit tous nos
» livres pour chauffer ses bains, en n'épargnant que
» les ouvrages vraiment originaux, la république des
» lettres ressembleroit assez à une grande cité en
» flammes, dont il ne reste que quelques édifices incom-
» bustibles, une forteresse, un temple, une tour qui,

» d'espace en espace, demeurent debout, et dominent » tristement sur les ruines de leur enceinte désolée. »

Ce petit Traité renferme d'autres passages non moins remarquables ; car l'on trouve beaucoup de vérités dans ce que l'auteur appelle ses *Conjectures*.

L'an 1782, *le* 12 *avril*, Mort de Métastase.

Pietro Metastasio, dont le vrai nom étoit Trapasso, naquit à Rome le 3 janvier 1698. A l'âge de dix ans il eut le bonheur d'attirer l'attention de Gravina, célèbre jurisconsulte : celui-ci l'adopta, et lui fit donner une éducation digne de ses talens ; son patron le destina au barreau ; sa reconnoissance et son respect pour son bienfaiteur le déterminèrent à déserter le Parnasse, mais ce ne fut que pour un tems. Après la mort de Gravina, il revint aux Muses avec une ardeur nouvelle.

Métastase avoit vingt-six ans lorsque sa première pièce fut jouée à Naples en 1724 : c'étoit l'opéra de Didon. La cantatrice la Romanina lui donna, dit-on, d'excellens conseils pour cette pièce ; et dès-lors le poète lui voua une amitié constante. En 1729 il fut nommé poète laureat de l'empereur Charles VI, prince qui soutenoit magnifiquement son théâtre lyrique. Après avoir un peu hésité, Métastase accepta cette place, et se fixa à Vienne pour le reste de sa vie, qui, malgré ses infirmités et ses fréquentes maladies, s'est prolongée jusqu'à quatre-vingt-quatre ans.

Quelque brillante que fût sa situation à la cour impériale, on doit regretter la gêne dans laquelle les obligations de sa place tenoient son génie. Sa muse

étoit continuellement en réquisition : il ne se passoit pas un jour de fête, un anniversaire de naissance ou de mariage dans la famille impériale, que le poète ne fût obligé de chansonner. Voici comment il exprime lui-même ses sentimens à cet égard, dans une de ses lettres :

« ..... Il se trouve pour mes péchés, que les rôles » de femme *del Re pastore*, ont tellement plu à » S. M., qu'elle m'a ordonné de faire, pour le mois » de mai prochain, une autre pièce du même genre. » Dans l'etat où est ma pauvre tête, par la tension » constante de mes nerfs, c'est une terrible tâche que » d'avoir affaire à ces friponnes de Muses. Mais mon » travail est mille fois plus désagréable encore par » toutes les gênes qu'on m'impose : d'abord il ne peut » pas être question de sujets grecs ou romains, parce » que nos chastes nymphes ne veulent pas de ces cos- » tumes indécens. Je suis obligé d'avoir recours à » l'histoire de l'Orient, pour que les femmes qui » jouent les rôles d'hommes puissent être duement » enveloppées de la tête aux pieds, dans les draperies » asiatiques : les contrastes entre le vice et la vertu » sont nécessairement exclus de ces pièces, parce que » aucune femme ne veut jouer un rôle odieux. Je ne » puis employer que cinq personnages, par la très » bonne raison que donnoit un certain gouverneur de » château, qu'il ne faut pas cacher ses supérieurs » dans la foule. La durée de la représentation, les » changemens de scènes, les airs, et presque le nom- » bre des vers, tout est limité. Dites-moi s'il n'y au- » roit pas de quoi faire devenir fou l'homme le plus » patient ? Imaginez donc l'effet de tout cela sur

» moi qui suis le grand prêtre de tous les maux de » cette vallée de misère. »

Métastase mourut à Vienne, où le pape Pie VI, qui s'y trouvoit alors, lui donna sa bénédiction apostolique, *in articulo mortis.*

On a de lui un grand nombre de tragédies lyriques, dont le fond est noble, intéressant et théâtral; le dialogue est simple et naturel; le style toujours pur et élégant est quelquefois sublime; ses tableaux sont puisés dans la nature. Les situations de ses personnages attachent toujours, et arrachent souvent des larmes. L'intrigue habilement conduite est heureusement dénouée. « Il y a dans Métastase, dit Voltaire, des » scènes dignes de Corneille, quand il n'est pas déclamateur, et de Racine quand il n'est pas foible. »

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1638, *le* 12 *avril*, Abolition du christianisme au Japon.

Saint-François Xavier avoit porté la religion chrétienne au Japon, en 1549; les prêtres de l'ancienne religion, jaloux des progrès rapides de la nouvelle, obtinrent de l'Empereur, en 1586, un édit sanglant contre les Chrétiens; mais alors se vérifia ce mot de Tertullien : *que le sang des martyrs est la semence des chrétiens.* En 1592, les missionnaires comptoient douze mille prosélytes de plus.

Sous le règne de l'empereur Fide-Tada, les Chrétiens désespérés de voir tant de milliers de leurs confrères massacrés, se retirèrent au nombre d'environ

quarante mille dans le château de Sinabaro, dans l'île de Xica ; ils y furent bientôt assiégés, et le château ayant été emporté, tous les assiégés, au nombre de trente-sept-mille, furent massacrés.

Depuis ce tems le Japon fut entièrement fermé pour tous les Européens. On sait à quelles conditions les Hollandais avoient trouvé le moyen d'y pénétrer (1).

Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames?

(1) En foulant aux pieds le crucifix.

HISTOIRE.

L'an 1436, *le* 13 *avril*, La ville de Paris rentre, au bout de seize ans, sous la domination de son légitime souverain.

La journée du 13 avril 1436 fut aussi heureuse pour le roi Charles VII que celle du 22 mars 1594 le fut dans la suite pour Henri IV; mais cette dernière journée est plus célèbre que l'autre, en ce que Charles VII ne dut sa conquête qu'à la valeur de ses généraux, tandis qu'Henri IV ne dut toutes ses victoires qu'à son épée : aussi le foible Charles VII est-il oublié, tandis que le brave et généreux Henri IV vit encore et vivra toujours dans le souvenir des Français. (*Voyez* le 22 septembre).

L'an 1517, *le* 13 *avril*, le sultan Sélim Ier se rend maître de l'Egypte, par la prise de la ville du Caire.

Depuis ce tems, le peuple de l'Egypte est enseveli dans le plus honteux avilissement. Cette nation, qu'on dit avoir été si guerrière du tems de Sésostris, est devenue plus pusillanime que du tems de Cléopâtre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une; qu'elle étoit sérieuse et grave : aujourd'hui on la voit légère et gaie, danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage : cette multitude d'ha-

bitans qu'on disoit innombrable, se réduit à trois millions tout au plus ; il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athènes : c'est une preuve sans réplique, que si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

On connoît les nobles et généreux efforts faits à la fin du dernier siècle, pour délivrer l'Égypte du joug odieux qui pèse sur elle. Espérons que tôt ou tard cette belle contrée sera rendue à la civilisation dont elle fut le berceau.

L'an 1638, *le* 13 *avril*, Mort du duc de Rohan.

Henri, duc de Rohan, pair de France, naquit au château de Blein en Bretagne, l'an 1579. Après la mort de Henri IV, qui l'aimoit tendrement, et sous lequel il avoit fait ses premières armes à l'âge de seize ans, au siége d'Amiens, il devint le chef des calvinistes en France, aussi redoutable par son génie que par son épée. Il soutint, au nom de ce parti, trois guerres civiles contre Louis XIII. La paix de 1629 ayant éteint le feu de la guerre civile, le duc de Rohan, inutile à son parti et désagréable à la cour, se retira à Venise. Cette république le choisit pour son généralissime ; mais Louis XIII l'enleva aux Vénitiens, pour l'envoyer ambassadeur en Suisse et chez les Grisons. Déclaré général des trois ligues grises, il vint à bout, par plusieurs victoires, de chasser entièrement les troupes allemandes et espagnoles, de la Valteline, en 1633, et les battit encore, en 1636, sur les bords du lac de Côme. La France ne parut pas disposée à retirer ses troupes ;

les Grisons se soulevèrent; et Rohan, mécontent de la cour, fit un traité particulier avec eux, le 28 mars 1637. Craignant ensuite le ressentiment du cardinal de Richelieu, ce héros se retira à Genève, d'où il alla joindre le duc de Saxe-Veimar, son ami, qui voulut lui donner le commandement de son armée, prête à combattre les Impériaux près de Rhinfeld. Rohan refusa cet honneur; et s'étant mis à la tête du régiment de Nassau, il enfonça les ennemis; mais il fut blessé le 28 février 1638, et mourut de ses blessures, le 13 avril suivant, à cinquante-neuf ans. Il fut enterré le 27 mai, dans l'église de Saint-Pierre de Genève.

Le duc de Rohan fut un des plus grands capitaines de son siècle; comparable aux princes d'Orange, capable comme eux de fonder une république; plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paroissant l'être; vigilant, infatigable; ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses amis et ses ennemis. C'est ainsi que le peint Voltaire, auquel il a inspiré ces vers heureux:

Avec tous les talens le ciel l'avoit fait naître:
Il agit en héros, en sage il écrivit;
Il fut même grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

L'an 1771, *le* 13 *avril*, Lit de justice, où le parlement de Paris est cassé.

Ce fut le dernier et le plus mémorable lit de justice tenu sous le règne de Louis XV. Le chancelier

Maupeou y lut trois édits: le premier de cassation de l'ancien parlement (1); le second, de cassation de la cour des aides, et le dernier, de transfusion du grand-conseil en nouveau parlement. Le roi termina la séance par un petit discours qui finissoit par ces mots: *Je ne changerai jamais.* Il prononça le mot *jamais* avec force.

Les princes du sang ne se trouvèrent pas à la séance, non plus que la plus grande partie des ducs et pairs, qui avoient protesté contre cette infraction aux lois constitutives de la monarchie. Le duc de Nivernois, un des protestans, ayant été rencontré par madame du Barry, un peu après le lit de justice: « Monsieur le duc, lui dit la favorite, il faut espérer » que vous vous départirez de votre opposition, car » vous l'avez entendu; le roi a dit qu'il ne changeroit » JAMAIS. » Oui, madame, répondit le duc, mais » il vous regardoit. »

Le nouveau tribunal, abandonné de presque tous les suppôts de l'ancien, se trouva sans avocats, sans procureurs, sans plaideurs; en butte à la dérision, aux facéties, aux pamphlets, il étoit encore foudroyé par les parlemens de provinces, qui déclaroient d'avance nuls tous les actes émanés de lui. Toutes ces contradictions n'ébranlèrent pas M. de Maupeou; il savoit que l'autorité qui persévère, qui sait employer à propos les caresses et les menaces, les récompenses et les châtimens, est sûre de triompher dans un pays dont il connoissoit parfaitement la bassesse, l'avilissement et

(1) Le désordre de l'administration des finances, joint aux troubles de la bulle *Unigenitus*, avoient établi, depuis l'an 1750, une lutte opiniâtre entre le roi et le parlement.

la corruption. Il fit plus dans cette occasion que n'avoit osé se promettre, en pareil cas, le Régent, qui disoit *avoir le pouvoir de faire taire les avocats, mais non celui de les faire parler.* Le chancelier en vint à bout; il fit jouer tant de ressorts, que d'anciens magistrats se mêlèrent à ces intrus qu'ils avoient anathématisés; et le nouveau tribunal se trouva bientôt garni d'orateurs diserts, et de causes curieuses et intéressantes, qui attirèrent un auditoire aussi nombreux qu'aux jours les plus brillans de l'ancien palais.

On sait que Louis XVI, à son avénement au trône, rétablit l'ancien parlement; il ne falloit pas, après cela, qu'en 1787 il espérât jamais pouvoir établir sa cour plénière.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1598, *le* 13 *avril*, Edit de Nantes.

Par cet édit, tout seigneur de fief haut-justicier pouvoit avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée; tout seigneur sans haute-justice pouvoit avoir trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette religion étoit autorisé dans tous les lieux qui ressortissoient immédiatement à un parlement. Les calvinistes pouvoient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres dans les villes où leur religion étoit permise. Ils étoient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'Etat. Il y avoit une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers, laquelle jugeoit tous les procès des réformés, non-seulement dans le district immense du parlement de

Paris, mais dans ceux de Normandie et de Bretagne. Ils avoient, à Castres, une espèce de petit parlement, indépendant de celui de Toulouse. Il y avoit aussi, à Grenoble et à Bordeaux, des chambres mi-parties catholiques et calvinistes. Leurs églises s'assembloient en synodes, comme l'église gallicane, etc.

Henri IV ne fit vérifier cet édit au parlement que l'année suivante, lorsque le légat fut hors du royaume.

HISTOIRE.

L'an 1471, *le* 14 *avril*, Bataille de Barnet, où périt le célèbre Warwick, surnommé le Faiseur de rois, dans le tems des sanglantes querelles entre les maisons d'Yorck et de Lancastre. (*Voyez* le 8 avril et le 4 mai.)

L'an 1544, *le* 14 *avril*, Bataille de Cérisoles, gagnée pas les Français sur les Impériaux.

La funeste bataille de Pavie, où François Ier fut fait prisonnier en 1525, ne l'empêcha pas, dans la suite de son règne, de poursuivre ses projets de conquête en Italie.

Les Français y étant entrés en 1526, en furent chassés en 1528; ils y rentrèrent en 1542, et le duc d'Enguien, oncle d'Henri IV, y remporta en 1544, la victoire de Cérisoles. « Ce prince, dit Montaigne, » essaya deux fois de se donner de l'épée dans la » gorge, désespéré de la fortune du combat, qui se » porta mal à l'endroit où il étoit, et manqua, par » sa précipitation, se priver de la jouissance d'une si » belle victoire. »

Cette victoire n'eut point de suite, parce que le roi fut obligé d'affoiblir cette armée, pour s'opposer aux entreprises du roi d'Angleterre et de l'Empereur, dont l'un étoit entré en Picardie, et l'autre en Champagne.

L'an 1701, *le* 14 *avril*, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, appelé en 1700 au trône d'Espagne par le testament de Charles II, fait son entrée à Madrid. Pour le recevoir avec plus de magnificence, on avoit

préparé un auto-da-fé, où devoient être brûlés quelques juifs ; mais Philippe V déclara fermement qu'il ne vouloit point d'une pareille cérémonie, et signala son avénement au trône, par un genre de clémence qui parut fort extraordinaire aux Espagnols.

L'an 1711, *le* 14 *avril*, Mort de Monseigneur, fils de Louis XIV, et père de Philippe V, roi d'Espagne.

Ce prince ne remplit pas tout-à-fait les espérances qu'on avoit conçues d'un élève de Montausier et de Bossuet. Son fils aîné, le duc de Bourgogne, élève de Fénélon, fit beaucoup plus d'honneur à son maître.

Lorsqu'on lui annonça la nomination du duc d'Anjou, son second fils, au trône d'Espagne, il répondit qu'il n'aspiroit qu'à dire toute sa vie : *Le roi mon père, et le roi mon fils :* belles paroles, si l'indolence ne les avoit autant inspirées que la modération.

Rien n'étoit plus commun, long-tems avant la mort de ce prince, que le proverbe qui couroit sur lui : *Fils de roi, père de roi, jamais roi.* L'évènement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot étoit fondé sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

L'an 1714, *le* 14 *avril*, Mort de la reine d'Espagne Marie Louise de Savoie.

Marie-Louise de Savoie, mariée à Philippe V, roi d'Espagne, se fit aimer de ses sujets par le soin qu'elle prenoit de leur plaire, et par une intrépidité au dessus de son sexe. Philippe ayant pris le parti de se rendre en Italie pour se mettre à la tête de ses armées, les Espagnols demandèrent unanimement que leur jeune reine, quoique n'ayant pas encore 14 ans, fût nommée

régente pendant l'absence de son époux : en vain elle voulut s'y opposer, il fallut se rendre aux vœux de ses peuples. Elle gouverna avec autant de sagesse que de dextérité. Au milieu de ces cruels revers, qui plus d'une fois mirent Philippe à la veille d'être forcé de descendre du trône, Marie-Louise alloit elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, recevoir les dons que lui apportoient les peuples. Elle fournit enfin à son mari plus de 200 mille écus en trois semaines. Philippe ne jouit pas long-tems de tant de vertus réunies : cette illustre princesse mourut comme sa sœur la duchesse de Bourgogne, à l'âge de 26 ans.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1595, *le* 14 *avril*, Mort du Tasse.

La famille du Tasse étoit noble et ancienne. On dit que ses ancêtres, connus autrefois dans le Milanez, sous le nom de La Tour, et chassés par les Viscontis, s'établirent sur la montagne de Tasso, entre Côme et Bergame, et que le nom du Tasse leur en resta. Quoi qu'il en soit, Bernardo Tasso, père de Torquato, et l'un des poètes italiens les plus distingués de cette époque, avoit été réduit par l'état de sa fortune, à s'attacher en qualité de secrétaire, à Ferrand de Sanseverin, prince de Salerne, avec lequel il passa dans le royaume de Naples, où il épousa Porcia de Rossi, d'une famille noble de ce pays. Torquato Tasso, leur fils, naquit à Sorrento, près de Naples, le 11 mars 1544; il fut élevé à Naples. L'auteur de sa vie, Jean-Baptiste Manso, marquis de Villa, dit que dans sa plus tendre

enfance, on ne le vit jamais rire ni pleurer ; qu'à sept ans il savoit le latin, et même assez bien le grec. Précoce en tout, cet avantage tourna contre lui, lorsque le prince de Salerne, étant tombé dans la disgrace de Charles-Quint, pour avoir voulu s'opposer à l'établissement de l'inquisition dans le royaume de Naples, fut obligé de quitter ce royaume ; Bernardo Tasso le suivit et emmena son fils avec lui. Le vice-roi de Naples fit condamner à mort, comme rebelles, le prince de Salerne et ses adhérens, parmi lesquels fut compté Torquato Tasso, âgé alors de neuf ans, et qui parut dès-lors assez instruit, assez éclairé pour être coupable aux yeux des persécuteurs. Le talent de Torquato pour la poésie, ne tarda pas à se déclarer : à dix-sept ans il fit son poème de *Renaud*, qui précéda et annonçoit *la Jérusalem délivrée.*

A vingt ans, le Tasse fut reçu à l'Académie de Padoue.

A vingt-deux ans, il alla s'établir à Ferrare, attiré par les offres d'Alphonse II, duc de Ferrare, et du cardinal d'Est, son frère. Il vint en France à la suite de ce cardinal, et fut très bien accueilli de Charles IX et de sa cour ; et cependant ni l'*Aminte*, original du *Pastor fido* et de la *Filli di Sciro*, l'*Aminte* qui fit regarder le Tasse comme le restaurateur de la poésie pastorale, ni la *Jérusalem délivrée*, qui le fit regarder comme le restaurateur de la poésie épique, n'avoient encore paru.

Le succès de la *Jérusalem délivrée* surpassa les espérances du Tasse. Ce poème fut traduit, dès qu'il parut, en latin, en français, en espagnol, même en plusieurs langues orientales : il s'en fit huit éditions en cinq ans. Tous les beaux-esprits, tous les savans,

toutes les académies y applaudirent : on ne voyoit paroître que les éloges du Tasse et de son poème. Le Tasse sembloit n'avoir qu'à jouir de sa gloire, lorsque l'amour vint troubler sa vie.

Le duc de Ferrare avoit une jeune sœur, nommée Léonore, qui demeuroit dans le palais d'Alphonse, avec la duchesse d'Urbin, sa sœur aînée. Léonore aimoit les lettres, le Tasse l'aima ; et comme les poètes ni les amans ne peuvent garder leur secret, le Tasse confia le sien au papier, et fit de la princesse, l'objet de ses galanteries poétiques.

Jusques-là ce pouvoit n'être qu'un amour purement poétique et sans conséquence ; mais il eut l'imprudence d'avouer à un jeune gentilhomme Ferrarois, qu'il croyoit son ami, que la poésie n'étoit pour lui qu'un masque favorable, sous lequel il pouvoit entretenir sans contrainte celle qu'il aimoit, de sentimens dont elle connoissoit seule la vérité, et qui seroient d'autant moins crus des autres, qu'ils étoient plus solennellement exprimés. Le confident fut indiscret ou infidèle ; le Tasse, ayant rencontré son ami dans le palais du duc de Ferrare, lui fit des reproches que le jeune étourdi voulut tourner en plaisanterie. Le Tasse, qui ne plaisantoit point, lui donna un soufflet. Ils sortirent pour aller se battre. Trois frères du jeune homme ayant appris cette querelle, accoururent à son secours ; ils fondirent tous ensemble sur le Tasse, qui, sans s'effrayer de leur nombre, soutint leur choc avec courage, blessa d'eux d'entr'eux, et donna le tems à ceux qui voyoient de loin ce combat inégal, de venir séparer les combattans. Les quatre frères n'osèrent rentrer dans la ville, et prévinrent d'eux-mêmes l'arrêt qui les en bannit. Cette aventure rendit le

Tasse aussi célèbre par sa valeur qu'il l'étoit déjà par ses talens. Tout le monde sut comment il s'étoit battu, mais tout le monde sut pourquoi il s'étoit battu. Alphonse jugea qu'en acquérant cette gloire nouvelle, le Tasse avoit peu ménagé l'honneur de la princesse Léonore : il en eut tout le ressentiment qu'en devoit avoir un frère et un prince. Il fit arrêter le Tasse, sous prétexte de le mettre à couvert de la vengeance de ses ennemis. Le Tasse se crut perdu ; son imagination, naturellement tournée à la mélancolie, s'exalta et s'égara ; il crut que le poison ou le supplice alloit terminer son sort. Il ne s'abandonna pas cependant à lui-même : il s'échappa de sa prison à la faveur d'un déguisement, et se cacha sous un faux nom à Turin. Il y fut bientôt reconnu, et le duc de Savoie lui rendit les honneurs que sa réputation lui attiroit partout ; mais frappé de l'idée que la vengeance du duc de Ferrare le poursuivroit aussi partout, il craignit de lui être livré, et s'enfuit de Turin. Rome devoit être son asile ; mais l'inquiétude d'esprit qui le travailloit, et qui lui montroit tant de dangers où il n'y en avoit point, le précipita au-devant du danger le plus réel où il put s'exposer. Il conçut le desir, bien naturel d'ailleurs, d'aller à Sorrento, sa patrie, voir sa sœur aînée, qui étoit établie dans cette ville, et qu'il n'avoit point vue depuis son enfance. L'arrêt de mort prononcé contre lui à Naples, subsistoit toujours ; il se travestit en paysan, et arriva heureusement à Sorrento. Il y reçut des nouvelles de la princesse Léonore, qui lui avoit pardonné les brillantes imprudences que lui avoit fait faire un amour qu'elle partageoit. Elle le rappeloit auprès d'elle, et lui annonçoit qu'elle l'avoit

réconcilié avec le duc de Ferrare son frère. Il partit pour se remettre dans ses premiers fers; une grande maladie le retint quelque tems à Rome; il arriva enfin à Ferrare.

Le duc ne le reçut point mal; mais peu à peu il se refroidit, et ce qui fut plus sensible au Tasse, il rompit tout commerce entre lui et la princesse Léonore. Sa mélancolie redoubla jusqu'au point de dégénérer en une espèce de folie. Il quitta Ferrare, il erra en diverses villes d'Italie; il revint encore à Ferrare, et les symptômes de sa folie alloient toujours en augmentant. Alphonse le fit enfermer dans un hôpital, où on lui ordonna des remèdes, qui joints à la perte de sa liberté, aigrirent son mal au lieu de l'adoucir : il en accusa la magie, et devint tout à fait visionnaire. Cette seconde détention du Tasse fut plus longue et plus fâcheuse que la première. L'empereur, le pape, toutes les puissances d'Italie, sollicitèrent si fortement en faveur du Tasse, qu'il obtint enfin sa liberté; il étoit alors dans sa quarante-deuxième année, il étoit malade de corps et d'esprit depuis neuf ans; il avoit été prisonnier pendant sept ans. Il mena encore une vie errante, à Mantoue, à Naples, à Florence; il fit un troisième poëme, la *Jérusalem conquise*, qui n'eut pas le succès de la *Jérusalem délivrée*. Si le Tasse avoit été poète avant le tems, il cessa aussi de l'être avant le tems.

Le cardinal Cinthio Aldobrandini avoit pour le Tasse une véritable amitié. Touché de l'état de désespoir où il le voyoit, il chercha les moyens de relever son ame abattue. Il obtint du pape Clément VIII, son oncle, que la couronne de laurier et le triomphe au Capitole, seroient décernés au Tasse. Personne,

depuis Pétrarque n'avoit obtenu cet honneur. Le Tasse fut mandé à Rome, et logé dans le palais du pape. Mais frappé de l'idée de sa fin prochaine, il ne songeoit plus qu'à s'y préparer. Il refusa d'abord la proposition de son couronnement au Capitole. « C'est » un cercueil, disoit-il qu'il faut me préparer, et non » un char de triomphe. Si vous me destinez une cou- » ronne, réservez-la pour orner ma tombe. Toute » cette pompe n'ajoutera rien au mérite de mes ou- » vrages, et ne peut m'apporter le bonheur : elle a » empoisonné les derniers jours de Pétrarque. » (*V.* le six avril.)

Le Tasse étoit foible : il céda aisément aux instances de ses amis. Le cardinal Cinthio le présenta au pape, qui devoit le couronner de ses propres mains, et qui lui dit avec bonté : « Vous honorerez cette couronne » de laurier, qui a honoré jusqu'ici ceux qui l'ont » reçue. » Tous les préparatifs de la cérémonie, fixée au 15 avril, se pressoient avec activité; mais la nouvelle secousse que ces apprêts donnèrent aux organes affoiblis de cet infortuné, acheva d'épuiser ses forces, une fièvre brûlante le saisit. Il se fit transporter dans le couvent de Saint-Onuphre, où, après quatorze jours de maladie, il expira, la veille du jour fixé pour son couronnement.

La couronne qui devoit orner sa tête au Capitole fut déposée sur son cercueil. Ses obsèques se firent avec une grande pompe ; et une foule immense accompagna le convoi funéraire.

La Jérusalem a été traduite en français par Mirabaud, le secrétaire perpétuel de l'Académie française; mais la traduction de S. A. S. monseigneur le duc de Pla-

sance, écrite avec autant de chaleur et de rapidité que d'éloquence, a fait oublier celle de son devancier.

L'an 1696, *le* 14 *avril*, Mort de madame de Sévigné.

Marie de Rabutin-Chantal naquit le 5 février 1626, de Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal, de la branche aînée de la maison de Rabutin, et de Marie de Coulanges, d'une famille de robe, qui n'étoit guère moins illustre : elle n'avoit qu'un an et demi lorsque les Anglais, pour secourir la Rochelle et les protestans de France, firent une descente dans l'île de Rhé. M. de Chantal s'y opposa à la tête d'un corps de gentilshommes volontaires. L'artillerie de la flotte ennemie, qui protégeoit le débarquement, foudroya les Français : leur chef resta sur la place avec une grande partie des siens. On a écrit qu'il fut tué de la main de Cromwel.

Peu de tems après, mademoiselle de Rabutin perdit sa mère. De ce moment, son oncle, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, lui servit de père. Le nom de Chantal rappelle une femme célèbre, Jeanne-Françoise Fremiot, fondatrice de *l'ordre* de la *Visitation*, connue depuis sous le nom de la *bienheureuse* mère de Chantal.

L'enfance ainsi que la première jeunesse de madame de Sévigné ne sont connues que par ce qu'elle nous en a appris dans ses Lettres. Elle dit qu'elle avoit été élevée avec son cousin Coulanges, qui l'avoit été très bien. Elle dit encore qu'elle avoit été élevée à la cour. Or, cette cour étoit moins celle de Louis XIII que celle de Richelieu. Madame de Sévigné avoit étudié avec soin, et savoit bien le latin ; ce qu'elle dit

de l'italien indique qu'elle l'apprit d'elle-même, aidée par Ménage et par Chapelain, tous deux très assidus chez elle.

On peut se représenter la jeune Rabutin comme une femme très jolie, ayant plus de physionomie que de beauté, et des traits plus expressifs qu'imposans, une taille aisée, une stature plus grande que petite, une riche chevelure blonde, une santé brillante, une rare fraîcheur, un teint éclatant, des yeux dont la vivacité animoit encore son langage et la prestesse de tous ses mouvemens; une jolie voix, autant de musique qu'on en savoit alors, enfin une danse brillante pour le tems. Voilà l'idée qu'en donnent, ou ses portraits, ou ses amis, ou elle-même; et sans doute son nez un peu carré, dont elle se moque, et ses paupières bigarrées, dont Bussi parle trop, ne pouvoient gâter un tel ensemble, autant que ses dix-huit ans l'embellissoient, lorsqu'en 1644 elle épousa Henri; marquis de Sévigné, d'une ancienne maison de Bretagne. A cet apanage de mérite et d'attraits, elle joignit une dot de cent mille écus, qui, à cette époque, valoient à peu près sept cent mille francs. M. de Sévigné, qui étoit riche aussi, tenoit à la maison de Retz. L'archevêque et le coadjuteur de Paris étoient ses proches parens, tandis que sa femme étoit la nièce du grand-prieur du Temple, le commandeur de Rabutin, jouissant de plus de cent mille livres de rente, dont il faisoit meilleure part au monde qu'à l'église. M. de Sévigné aimoit le plaisir et la dépense : il avoit, sinon le goût et l'esprit qui distinguèrent son fils, du moins toute la gaîté, la légèreté et l'insouciance qui marquèrent la jeunesse de ce dernier.

Les premières années de ce mariage furent heureuses ; mais les fruits en furent tardifs. Le premier fut un fils, Charles de Sévigné, né en 1647 ; sa sœur le suivit de près. Madame de Sevigné n'eut point d'autres enfans. Après un grand nombre d'infidélités obscures et passagères, M. de Sevigné finit par la sacrifier avec plus d'éclat à la fameuse Ninon de l'Enclos, qui sembla destinée à tourmenter madame de Sévigné pendant presque toute sa vie.

Bussi son cousin, beau, brave, plein de talens, confident de son mari, s'étoit fait le sien, et en dénonçant l'injure, offrit la vengeance. Il fut écarté avec une fermeté calme, et sans le fracas de la pruderie. Madame de Sévigné avoit alors vingt-quatre ans : bientôt après elle fut mise à une épreuve plus douloureuse : elle perdit son mari, et par une mort sanglante : il fut tué en duel ; la cause de ce combat est ignorée.

Quiconque a lu madame de Sévigné, croira sans peine ce qu'on rapporte de sa violente douleur. Mais, comme elle dit elle-même, en parlant de l'abbé de Coulanges, *il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné*, on sent qu'il lui fallut se priver bientôt du soulagement de ses larmes pour remplir ses devoirs nouveaux, celui de suivre l'éducation de deux enfans en bas âge, et celui de réparer le délabrement de leur fortune. On voit dans ses lettres avec quel succès cette veuve de vingt-cinq ans satisfit à cette double tâche.

Dans l'hiver de 1654, on retrouve madame de Sévigné dans la plus brillante société de Paris et de la Cour. On la voit fréquenter assidûment les cercles de madame de Montausier. Depuis son mariage, celle-ci

attiroit chez elle cette foule d'hommes à talens et de connoisseurs, ou au moins prétendant à ce renom, qui faisoit de l'hôtel de Rambouillet une maison, à quelques ridicules près, très agréable, et même très utile, puisqu'on lui doit d'avoir appris aux gens du monde à estimer les lettres, tandis que les gens de lettres y puisoient la connoissance du monde, et cette partie du bon goût que la nature et l'étude ne donnent point.

C'est là que, parmi ceux qui prétendirent plaire à madame de Sévigné, on distingue le prince de Conti, frère du grand Condé. Il avoit dans l'esprit les grâces insinuantes qui manquoient à son aîné. Mais, sans doute, le mariage de ce prince, qui se fit l'hiver suivant, ne permit pas qu'il donnât suite à ses galans projets.

Dans ce même tems, une semblable entreprise fut tentée beaucoup plus sérieusement par un personnage qui n'étoit guère moins redoutable, le célèbre et malheureux Fouquet. Il y avoit à peine un an qu'il étoit surintendant des finances; et ses galanteries, moins publiques et moins multipliées qu'elles ne le furent par la suite, n'avoient rien encore de trop alarmant pour une femme délicate et jalouse de sa réputation. Il avoit autant d'esprit que de crédit et de magnificence : il échoua pourtant, non sans regret, ni faute de persévérance : car il lui fallut plus d'un an pour perdre l'espoir, et se résigner à cette innocente amitié qui pouvoit seule plaire madame de Sévigné.

Au nombre de ses adorateurs, on remarqua encore un homme de lettres, un homme de cour, et un autre homme qui étoit l'un et l'autre.

L'abbé Ménage est le premier. Ce n'étoit pas simple galanterie poétique, comme on pourroit le supposer d'après le madrigal italien qu'il composa pour elle: ce qu'il répondit aux reproches qu'elle lui faisoit de ne lui avoir point écrit, annonce une passion sérieuse. « J'avois fait une lettre, dit-il, mais je l'ai trouvée » trop passionnée pour vous l'envoyer. » Il alla la voir en Bretagne : il raconte lui-même que faisant ce voyage avec madame de Lavardin, il lui disoit des douceurs et lui prenoit les mains pour les baiser; sur quoi cette dame lui dit : « Je vois bien que vous recordez pour ma- » dame de Sévigné. » Ménage souffroit impatiemment les badinages que madame de Sévigné se permettoit sur cette belle passion. Un jour qu'il faisoit quelque façon pour monter avec elle dans son carrosse, elle le menaça plaisamment de le reconduire jusque dans sa chambre. Il montra beaucoup d'humeur de se voir traiter comme un homme sans conséquence ; et quand Bussi publia cette anecdote, il décocha contre lui une épigramme latine.

Le courtisan auteur, qui fut son rival, est moins connu par ses écrits que par sa longue intimité avec madame de Maintenon, dont il avoit fait en quelque sorte l'éducation, et qu'il voulut épouser à deux époques bien différentes, celle de sa grande misère et celle de sa grande fortune; celle où elle devint veuve d'un poète nécessiteux et paralytique, et celle où un beau et puissant monarque lui offroit sa main. Cet homme étoit le chevalier de Méré : le mélange de la galanterie chevaleresque avec le goût du bel-esprit, avoit établi dans la société l'usage de certains amours avoués dont quelques assiduités, des billets et des lettres faisoient

tous les frais. Il ne faut pas voir autre chose dans la liaison de madame de Sévigné avec le chevalier de Méré : c'étoit d'ailleurs l'esprit le plus opposé au sien. Il a beaucoup écrit sur l'éloquence. On lui attribue l'invention du mot *de bonne compagnie*, dans le sens abusif qu'on lui donne si souvent. Sa prétention aux tournures et aux phrases du bel air ne lui inspire qu'un langage guindé et des affectations du plus mauvais goût. Madame de Sévigné ne le rappelle dans ses Lettres qu'avec une sorte de rancune contre *son chien de style*.

Enfin le comte du Lude passa aussi pour lui avoir parlé d'amour. Mais avec toute l'envie qu'avoit Bussi de mettre sa cousine sur la liste des femmes galantes, il ne trouva rien à dire sur cette liaison : la médisance n'a pu prêter la moindre foiblesse à madame de Sévigné.

Des maris se présentèrent aussi et ce fut en vain : elle n'avoit pas été épouse heureuse ; elle étoit veuve, riche, mère passionnée, cultivant avec succès l'estime publique, son esprit, ses amis et ses enfans ; elle ne voulut point compromettre ce bonheur, qui cependant ne fut point sans mélange : elle souffrit dans ses amis, elle vit sa réputation attaquée.

La prison, le bannissement, et généralement les disgrâces bien méritées du cardinal de Retz, furent son premier chagrin : elle ne vit jamais en lui que son génie, un homme très aimable qui l'apprécioit mieux que tout autre, et sur l'élévation duquel elle avoit fondé le sort d'une partie de sa famille. Les Mémoires du cardinal nous apprennent que son évasion du châ-

teau de Nantes fut favorisée principalement par le chevalier de Sévigné.

Cependant un autre ami lui causa des peines plus sensibles : le refus d'un service qui ne dépendoit point d'elle, la brouilla avec son cousin Bussi. Souvent il lui avoit reproché de se *trop amuser après la vertu. Pourquoi*, disoit-il, *vous donner tant de peine pour une réputation qu'un médisant peut vous enlever.* Il fut lui-même ce médisant. Dan son ressentiment, il composa contre elle cet article où il ne respecte la vraisemblance que pour mieux nuire ; où, à défaut de vices, il lui suppose des ridicules ; où il fait de son caractère une sorte de paradoxe moral, prétendant qu'une conduite intacte cachoit un cœur assez impur, et qu'elle avoit eu au moins le goût de toutes les sottises qu'elle n'avoit point faites. Madame de Sévigné pardonna à Bussi, mais avec peine, et non peut-être sans restriction.

A cette affliction succéda le revers qui précipita l'infortuné Fouquet du faîte de la puissance dans une prison perpétuelle : elle dépeint elle-même ses anxiétés dans ses Lettres, où elle se place à côté de La Fontaine par son cœur comme par son style. Cependant ces Lettres ne parlent que du procès ; et le procès ne commença que trois ans après l'arrestation de Fouquet.

Dans l'intervalle, on la voit paroître avec éclat au milieu de cette cour que Louis XIV commençoit à rendre si brillante. La composition ingénieuse et l'élégante magnificence des fêtes de Versailles données en 1664 et 1665, ne périront jamais dans la mémoire des hommes. Madame de Sévigné ne s'y produisit que pour jouir des succès de sa fille, qui, pleine d'esprit

et de talens, étoit alors dans la première fleur de la beauté. Mademoiselle de Sévigné eut un rôle dans les ballets où le roi lui-même dansoit : elle y représentoit une bergère. Voici les vers que fit pour elle Benserade « qui avoit, dit Voltaire, un talent singulier pour ces » pièces galantes dans lesquelles il faisoit toujours des » allusions délicates et piquantes aux caractères des » personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la » fable qu'on représentoit, ou aux passions qui ani- » moient la cour :

Déjà cette beauté fait craindre sa puissance ;
Et pour nous mettre en butte à d'extrêmes dangers,
Elle entre justement dans l'âge où l'on commence
A distinguer les loups d'avecque les bergers.

Dans le ballet de 1664, mademoiselle de Sévigné figuroit l'Amour déguisé en nymphe maritime, et le poète lui disoit :

Vous travestir ainsi, c'est bien être ingénue,
Amour, c'est comme si, pour n'être pas connue,
Avec une innocence extrême,
Vous vous déguisiez en vous-même.
Elle a vos traits, vos yeux et votre air engageant,
Et, de même que vous, sourit en égorgeant.
Enfin, qui fit l'un a fait l'autre,
Et jusques à sa mère, elle est comme la vôtre.

Il n'est pas superflu d'observer que c'est dans ce même temps que madame de Sévigné s'intéressoit avec tant de chaleur pour Fouquet. L'air et les succès de la cour ne faisoient point sur elle leur ordinaire effet, celui d'inspirer l'oubli des malheureux.

Dans le même tems, d'autres amis en disgrâce éprouvoient aussi sa fidélité. Les jansénistes résistoient alors

à la cour, au clergé, au parlement, au pape même. Pendant la persécution que leur attira cette résistance, les rapports de madame de Sévigné avec les illustres solitaires de Port-Royal ne cessèrent pas un moment d'être intimes : elle avoit elle-même posé la première pierre d'une aile de cette maison, construite aux dépens de son oncle, le chevalier de Sévigné.

A cette époque, l'établissement de ses enfans, et surtout le mariage de sa fille devinrent sa plus grande sollicitude. Mademoiselle de Sévigné avoit à peine vingt ans ; sa mère peint agréablement son industrie à faire naître des difficultés pour écarter tel aspirant dont elle auguroit mal. L'affaire très avancée manqua deux fois. Enfin le 29 janvier 1669, elle fut mariée au comte de Grignan.

Madame de Sévigné s'étoit flattée, en mariant sa fille à un homme de la cour, qu'elle passeroit sa vie avec elle ; mais peu de tems après son mariage, M. de Grignan, qui étoit lieutenant-général au gouvernement de Provence, reçut l'ordre de s'y rendre ; et dans la suite il y commanda presque toujours en l'absence du duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur.

De ce moment la vie de madame de Sévigné est toute entière dans ses lettres. Quelques voyages, la perte de plusieurs amis, les campagnes, les dangers, les espérances, les légers écarts et le mariage de son fils, surtout les diverses fortunes de sa fille, forment les seuls évènemens de cette vie. Aussi pauvre de faits que riche de sentimens, elle ne fourniroit qu'un récit aride ; elle seule pouvoit en vivifier les plus petits détails.

Ce fut un de ses avantages de conserver très tard

ses agrémens extérieurs : lorsque Bussi lui appliquoit ces vers burlesques, que Benserade adresse à la lune :

Et toujours fraîche et toujours blonde,
Vous vous maintenez par le monde,

elle avoit quarante-six ans, et plus de cinquante-deux quand mademoiselle de Scudéry écrivoit à ce même Bussi : « Je rencontrai l'autre jour madame de » Sévigné que je trouvai encore belle. » De là ce nom de *mère-beauté* que lui donnoit Coulanges. Sa constitution étoit saine : en trente ans on ne lui vit d'autre maladie qu'un rhumatisme.

Heureuse toute sa vie par des affections naturelles et pures, madame de Sévigné ne s'aperçut pas des ravages du tems ; et ce n'étoit point pour elle que son ami la Rochefoucauld avoit dit que *l'enfer des femmes est la vieillesse*. Quand la mort l'enleva, à l'âge de soixante-dix ans, sa maladie la surprit, et ne s'étoit annoncée par aucun symptôme : elle fut courte. Madame de Sévigné, dans ses derniers momens, montra une tête aussi forte que son cœur étoit irréprochable. Plusieurs lettres nous représentent la douleur de ses amis : on ne voit point sans émotion quelles furent l'amertume de leurs plaintes et la durée de leurs regrets ; elle fut enterrée dans l'église collégiale de Grignan.

Il y a environ trente-cinq ans que le maréchal de Muy, auquel appartenoit alors cette terre, avoit fait exhumer et déposer son cercueil dans un cénotaphe élevé au milieu de cette même église. Les immortels souvenirs de la beauté, du génie, de la vertu, n'ont pu préserver cette tombe des outrages révolutionnaires.

« Il me semble, dit M. Suard, que ceux même » qui aiment le plus cette femme extraordinaire, ne

» sentent pas encore assez toute la supériorité de son » esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit : rai- » sonneuse ou frivole, plaisante ou sublime, elle » prend tous les tons avec une facilité inconcevable. »

Voltaire n'a pas rendu une justice entière à madame de Sévigné, dans sa notice des écrivains du siècle de Louis XIV. « C'est dommage, dit-il, qu'elle man- » que absolument de goût, qu'elle ne sache pas ren- » dre justice à Racine, qu'elle égale l'oraison funèbre » prononcée par Mascaron au grand chef-d'œuvre de » Fléchier. » Il est vrai qu'elle ne rend pas toujours justice à Racine. La préférence qu'elle accordoit à Corneille l'égare quelquefois. Mais par qui l'auteur d'Esther a-t-il été mieux loué que par madame de Sévigné? D'ailleurs, une erreur du goût ne prouve pas qu'on manque *absolument* de goût. On répète encore tous les jours que madame de Sévigné a écrit *qu'on se dégoûteroit de Racine comme du café :* cette double méprise seroit un peu forte ; mais madame de Sévigné n'a rien écrit de pareil, du moins dans tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour. Quant à la comparaison de Mascaron et de Flechier, Voltaire s'est étrangement trompé? Madame de Sévigné, d'abord séduite par le discours de Mascaron, rend justice à Fléchier avec une franchise qui honore également son goût et sa bonne foi. (*Voyez* le 16 février.)

HISTOIRE.

L'an 69, *le* 15 *avril*, Bataille de Bédriac: Mort de l'empereur romain Othon.

L'empereur Othon naquit le 28 avril de l'an 32. Il fut dès son enfance dérangé et libertin, et souvent châtié par son père. Il couroit dans les rues pendant la nuit, se jetant sur les ivrognes et les estropiés, et les faisoit sauter en l'air dans un manteau. Après la mort de son père il s'attacha à une affranchie, qui avoit du crédit à la cour, et feignit même d'en être amoureux, quoiqu'elle fût presque décrépite. Elle le fit connoître à Néron, qui le mit bientôt au rang de ses meilleurs amis, c'est-à-dire, des compagnons de ses débauches. Il devint si puissant que s'étant chargé, moyennant une grosse somme d'argent, de faire absoudre un homme consulaire, condamné pour concussion, il le mena faire son remercîment dans le sénat, avant même que d'être bien sûr de sa grace.

Confident de tous les secrets de Néron, il donna un souper très délicat à ce prince et à sa mère, afin d'écarter mieux les soupçons le jour même qu'on devoit la faire périr. Il contracta un mariage simulé avec Poppée, maîtresse de Néron, qu'on avoit enlevé à son mari; et non content de s'en être fait aimer, il devint jaloux de Néron même, au point de refuser l'entrée de sa maison à ceux que ce prince envoyoit pour chercher Poppée, et de le laisser lui-même devant la porte, malgré en

vain les menaces aux prières, et redemandant le dépôt qu'il avoit confié. Aussi son prétendu mariage fut-il cassé, et lui-même envoyé en Lusitanie, avec le titre de questeur; Néron se bornant à cette légère peine, pour ne pas divulguer tout le scandale de cette scène. Elle fut publique cependant, et l'on fit courir ces deux vers :

Cur Otho mentito sit quæritis exsul honore?
Uxoris mœchus caperat esse suæ.

Il gouverna sa province pendant dix ans avec autant de modération que de désintéressement.

Il crut voir dans la révolte de Galba une occasion de se venger. Il fut le premier à se déclarer pour lui, et conçut dès lors l'espérance de régner.

Il espéroit d'être adopté par Galba, et s'y attendoit de jour en jour; mais, frustré de cette attente, il résolut d'employer la force, pressé par le desir de se venger, et encore plus par ses dettes. Il avouoit qu'il n'avoit de ressource que l'Empire, et qu'il aimoit autant succomber sous le fer de ses ennemis que sous les poursuites de ses créanciers. Il avoit tiré, quelques jours auparavant, un million de sesterces (1), d'un esclave de Galba, à qui il avoit fait obtenir la place d'intendant; ce fut avec cette somme qu'il entreprit de détrôner le vieil empereur. Il confia son dessein à cinq soldats, qui s'en associèrent dix autres; il leur donna à chacun dix grands sesterces (2), et leur en promit cinquante; ces soldats en séduisirent quelques autres, et ne doutèrent

(1) Deux cent mille livres.

(2) Deux mille livres.

pas de trouver un plus grand nombre de soutiens dans l'exécution même de cette entreprise.

Il pensoit à s'emparer du camp aussitôt après l'adoption de Pison, et à surprendre Galba au moment où il seroit à table ; mais il renonça à ce projet par égard pour la cohorte qui étoit de garde : c'étoit la même qui avoit laissé tuer Caligula, et qui avoit abandonné Néron ; une troisième trahison l'auroit déshonorée. Des présages contraires et les avis de Séleucus le retinrent pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin sa résolution étant prise, il dit à ceux qui étoient du complot, de l'attendre dans la place publique vis-à-vis du Temple de Saturne, *à la Colonne d'or* (1). Il alla le matin saluer Galba, qui l'embrassa selon sa coutume. Il le vit sacrifier. Ensuite un affranchi vint lui annoncer que *les architectes étoient là :* c'étoit le mot du guet. Il sortit comme pour aller voir une maison qu'il vouloit acheter, et se déroba par une porte secrète du palais, pour aller au rendez-vous ; d'autres disent qu'il feignit d'avoir la fièvre, et qu'il dit à ceux qui étoient autour de lui, de donner cette excuse à l'Empereur, s'il le demandoit. Caché dans une litière de femme, il prit le chemin du camp ; mais les forces venant à manquer à ses porteurs, il marcha quelque tems à pied, et fut obligé de s'arrêter, parce que sa chaussure se défit : bientôt des soldats le prirent sur leurs épaules, et le proclamèrent Empereur. Il arriva ainsi jusqu'à la place d'armes, au milieu des acclama-

(1) C'est l'endroit où aboutissoient tous les grands chemins d'Italie qui conduisoient à Rome.

tions, et entouré d'épées nues ; tous ceux qu'il rencontroit se joignant à lui comme s'ils avoient été du complot. Là, il envoya des cavaliers pour le défaire de Galba et de Pison ; et, pour se concilier davantage l'amitié des soldats, il leur dit qu'il ne vouloit garder pour lui que ce qu'ils lui laisseroient.

Dans le même tems l'armée d'Allemagne prêta le serment à Vitellius. Dès qu'Othon le sut, il engagea le sénat à députer vers lui pour lui apprendre qu'on avoit élu un Empereur, et pour l'exhorter à la paix et à la concorde ; et, de son côté, il négocia auprès de Vitellius, lui offrant de partager l'Empire avec lui, et de devenir son gendre. Bientôt il lui fallut se résoudre à la guerre : déjà s'approchoient des troupes à qui Vitellius avoit fait prendre les devants.

Othon se prépara à la guerre avec vivacité, et même avec précipitation, sans avoir aucun égard aux auspices, et sans attendre qu'on eût remis à leur place les boucliers *anciles*, qu'alors on portoit en cérémonie : ce qui, de tout tems, étoit regardé comme un mauvais présage.

C'est avec la même témérité qu'au lieu de détruire par degré ses ennemis pressés par la disette et dans une position désavantageuse, il saisit la première occasion de combattre, soit qu'il ne pût supporter de plus longs délais, et qu'il espérât pouvoir terminer la guerre avant l'arrivée de Vitellius, soit qu'il ne fût pas le maître de contenir l'ardeur de ses soldats, qui demandoient le combat. Il remporta d'abord plusieurs avantages, mais peu considérables, auprès des Alpes, à Plaisance, et dans un autre endroit nommé Castor. Il ne se trouva point à ces différens chocs ; il étoit resté

à Brixelles), ni à Bédriac, où l'on étoit convenu d'une entrevue pour traiter de la paix, et où les ennemis ayant chargé brusquement lorsqu'on s'y attendoit le moins, il fallut combattre au moment même où l'on songeoit à parlementer. Othon fut battu. Il résolut de n'y pas survivre, uniquement, à ce qu'on a cru, afin de ne pas exposer plus long-tems les légions et l'Empire, pour l'intérêt de sa grandeur. En effet, ses affaires n'étoient pas désespérées, et il pouvoit compter sur le zèle des siens. Il avoit encore auprès de lui des troupes fraîches, qu'il avoit réservées comme une ressource en cas de disgrace : il lui en arrivoit d'autres de la Dalmatie, de la Pannonie et de la Mésie ; et celles même qui avoient été défaites, étoient si peu abattues qu'elles paroissoient disposées à tirer vengeance de leur affront sans autres forces que les leurs.

Othon, n'étant que simple particulier, détestoit la guerre civile. Quelqu'un parlant dans un repas de la fin de Brutus et de Cassius, il en avoit témoigné la plus grande horreur; il n'avoit même attaqué Galba que dans la persuasion que tout se passeroit sans combattre. Ce qui lui avoit donné encore plus de dégoût de la vie, c'étoit la mort d'un soldat qui, étant venu annoncer la défaite de Bédriac, et se voyant soupçonné ou de mensonge ou de poltronerie, s'etoit percé de son épée aux pieds de son empereur; il s'étoit écrié, à cette vue, qu'il n'exposeroit pas plus long-tems de pareils serviteurs. Il exhorta donc son frère et son neveu, et chacun de ses amis, à songer à leur sûreté : il les embrassa, et voulut demeurer seul. Il écrivit deux lettres, une à sa sœur, pour la consoler ; une autre à Messaline, femme de Néron, et qu'il se proposoit d'épouser,

pour lui recommander sa mémoire et le soin de ses funérailles. Ensuite il brûla tout ce qu'il avoit de lettres, afin qu'elles ne pussent nuire à personne, et partagea ce qu'il avoit d'argent à ses domestiques.

Il se préparoit à la mort lorsqu'il entendit quelque tumulte, et s'aperçut qu'on arrêtoit comme déserteurs ceux qui vouloient le quitter. *Il faut donc*, dit-il, *ajouter une nuit à notre vie :* ce furent ses propres paroles. Il défendit qu'on fît aucune violence à personne, et laissa sa chambre ouverte jusqu'au soir, recevant tous ceux qui vouloient le voir. Il eut soif, et but de l'eau froide; puis il prit deux poignards, en essaya la pointe, en mit un sous son chevet, et ayant fait fermer les portes de sa chambre, il dormit d'un sommeil profond : il s'éveilla au point du jour, et se perça d'un seul coup au-dessous de la mamelle gauche. On courut à lui au premier cri qu'il jeta : on le trouva expirant, et cachant tour à tour et découvrant sa plaie. Il fut enterré sur-le-champ à Véliterne, comme il l'avoit ordonné. Il avoit trente-sept ans, et avoit régné trois mois.

Sa taille et son extérieur ne répondoient point à tant de courage : il étoit petit, et avoit les pieds contrefaits. Soigneux de sa parure comme une femme, il avoit tout le corps épilé, et portoit des cheveux faux, arrangés avec tant d'art qu'on les auroit pris pour sa chevelure naturelle. Tous les jours il se rasoit le visage de très près, et se frottoit la peau avec du pain trempé, ce qu'il avoit coutume de faire depuis l'âge de puberté, afin de ne point avoir de barbe. Il célébra publiquement les fêtes d'Isis en habit de lin. Sa mort parut d'autant plus surprenante qu'elle ne ressembloit pas à

sa vie. Beaucoup de soldats lui baisèrent, en pleurant, les pieds et les mains, l'appelant un grand homme et un empereur unique, et se tuèrent auprès de son bûcher : d'autres, apprenant la nouvelle de sa mort, en conçurent tant de regrets qu'ils se battirent entr'eux pour se faire périr mutuellement. Ceux même qui l'avoient le plus haï pendant sa vie, lui donnèrent les plus grandes louanges lorsqu'il fut mort, et publièrent qu'il avoit détrôné Galba bien moins pour le remplacer que pour rétablir la liberté.

L'an 1679, *le* 15 *avril*, Mort de la duchesse de Longueville.

Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sœur du grand Condé et du prince de Conti, fut d'abord l'héroïne de la Fronde, et ensuite de Port-Royal.

Lorsque son mari, le duc de Longueville, fut arrêté avec les princes de Condé et de Conti, sous le ministère du cardinal Mazarin, la duchesse arma pour eux tous ses amans, et le duc de la Rochefoucauld qu'elle aimoit, et Turenne dont elle étoit aimée.

« La duchesse de Longueville, dit le cardinal de » Retz, avoit une langueur dans les manières, qui » touchoit plus que le brillant de celles même qui » étoient plus belles; elle en avoit une même dans » l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit » des réveils lumineux et surprenans; elle eût eu peu » de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné » beaucoup. »

Pour gagner la confiance du peuple de Paris, pendant le siége de cette ville par les troupes royales, elle

avoit été faire ses couches à l'hôtel-de-ville : le corps municipal tint l'enfant sur les fonts de baptême, et lui donna le surnom de Charles Paris.

Quand le feu de la guerre civile fut entièrement éteint, la duchesse de Longueville, née pour être chef de parti, se mit à la tête des champions poétiques, qui soutenoient le sonnet d'Uranie, par Voiture, contre celui de Job, par Benserade, que défendoit le prince de Conti. On disoit alors galamment, que le sort de Job, pendant sa vie et après sa mort, étoit bien déplorable, d'être toujours persécuté, soit par un diable, soit par un ange.

Sur la fin de sa vie, la duchesse qui avoit conservé sa haîne contre la cour, et son goût pour l'intrigue, se déclara la protectrice des jansénistes. Elle bâtit un corps-de-logis à Port-Royal-des-Champs, où elle se retiroit quelquefois avec les solitaires : ce fut leur tems le plus florissant. Les Arnaud, les Nicole, les Saci, et tous les hommes célèbres du parti s'assembloient chez elle ; ils substituoient au bel esprit que la duchesse de Longueville tenoit de l'hôtel de Rambouillet, leurs conversations solides, et ce tour d'esprit mâle, vigoureux et animé, qui faisoit le caractère de leurs livres et de leurs entretiens. Lorsque la persécution s'alluma contre les jansénistes, elle les déroba à toutes les poursuites, soit par le crédit qu'elle avoit encore auprès de quelques membres du gouvernement, soit en les cachant dans son hôtel, où le docteur Arnaud demeura long-tems déguisé en capitaine.

Son fils Charles Paris, duc de Longueville, comte de Saint-Pol, fut tué à vingt-trois ans, au passage du Rhin, le 21 juin 1672, sous les yeux du grand Condé,

son oncle, qui fut blessé au bras dans cette occasion. Echauffé par le vin, ce jeune prince poussa son cheval jusque sur le bord du retranchement des Hollandais ; il y tira un coup de pistolet, en criant qu'il n'y avoit point de quartier à espérer. Aussitôt les ennemis firent feu, et le tuèrent sur la place. Le duc de Longueville alloit être roi de Pologne. Madame de Sévigné peint, de la manière la plus touchante, le désespoir de la duchesse de Longueville :

« Madame de Longueville fait fendre le cœur. . . . » Mademoiselle de Vertus étoit retournée depuis deux » jours à Port-Royal, où elle est quasi toujours. On » est allé la quérir avec M. Arnaud, pour dire cette » terrible nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avoit » qu'à se montrer : ce retour si précipité marquoit » bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle » parut : *Ah ! Mademoiselle, comment se porte* » *monsieur mon frère ?* (le grand Condé.) Sa pensée » n'osa aller plus loin. *Madame, il se porte bien de* » *sa blessure. Il y a eu un combat. — Et mon fils ?* » On ne lui répondit rien. *Ah ! mademoiselle, mon* » *fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? —* » *Madame, je n'ai point de parole pour vous ré-* » *pondre. — Ah ! mon cher fils, est-il mort sur-le-* » *champ ? N'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon* » *Dieu, quel sacrifice !* Et là-dessus elle tomba sur » son lit ; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, » et par des convulsions, et par des évanouissemens, » et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et » par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, » et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout » éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouil-

» lons, parce que Dieu le veut ; elle n'a aucun repos ;
» sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée.
» Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant
» pas qu'elle puisse vivre après une telle perte. »

La maison de Longueville, issue du comte de Dunois, fut éteinte par la mort de ce fils unique de la duchesse de Longueville.

L'an 1719, *le* 15, *avril*, Mort de madame de Maintenon.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, étoit petite-fille du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Son père, Constant d'Aubigné, fut mis en prison à Bordeaux, pour quelques intelligences avec les Anglais. Délivré de sa prison par la fille du gouverneur, il épousa sa bienfaitrice, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle, au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou, par ordre de la cour : ce fut dans cette prison de Niort que naquit, en 1635, Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune.

Menée à l'âge de trois ans en Amérique, abandonnée par un domestique sur le rivage, elle pensa y être dévorée par un serpent. Dans son retour d'Amérique en France, on la crut morte d'une maladie qui régnoit dans le vaisseau, et on alloit la jeter à la mer, lorsqu'elle donna un signe de vie. Ramenée orpheline en France, à l'âge de douze ans, élevée comme par charité, chez madame de Neuillant, sa parente, elle

fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron, qui logeoit auprès d'elle, rue d'Enfer.

Scarron étoit à la vérité d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances; mais le burlesque dont il faisoit profession, l'avilissoit en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné, d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avoit qu'un bien très médiocre. L'enjouement et les saillies de Scarron, attiroient chez lui une compagnie nombreuse et très distinguée. Sa nouvelle épouse se fit universellement aimer et estimer par sa beauté, par son esprit, par sa modestie et sa vertu; et cette vertu n'étoit pas affectée, quoi qu'en aient dit dans la suite ses ennemis, et cette espèce de gens qui est intéressée à ne pas croire à la vertu. « Je ne suis pas étonnée (écrivoit madame de » Maintenon, en 1709) qu'on soupçonne ma jeu- » nesse : ceux qui parlent ainsi, en ont eu une très » déréglée, ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux » d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son » siècle; et voilà le malheur de vivre long-tems. »

Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit solliciter long-tems et inutilement auprès de Louis XIV, une petite pension dont Scarron avoit joui. Ce refus l'obligea d'accepter l'éducation des enfans d'une princesse de Portugal; elle alloit partir pour ce royaume, lorsqu'ayant été saluer la marquise de Montespan, dont elle étoit avantageusement connue, la marquise la détourna de ce voyage, se chargea de son placet (1),

(1) Quand elle présenta le placet : « Quoi ! s'écria le roi, » encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler

obtint la pension, et présenta elle-même au roi madame Scarron (1), qui devoit un jour la supplanter.

Le duc du Maine, que Louis XIV avoit eu de madame de Montespan, étoit né avec un pied difforme; le premier médecin, d'Aquin, qui étoit dans la confidence, jugea qu'il falloit envoyer l'enfant aux eaux de Barège; on chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt; le roi se souvint de madame Scarron; le ministre Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage; elle eut soin depuis ce tems-là de l'éducation du duc du Maine; nommée à cet emploi par le roi, et non par madame de Montespan, comme on l'a dit (2), elle écrivit directement au roi; ses lettres plurent beaucoup : voilà l'origine de sa fortune; son mérite fit tout le reste.

Louis XIV, dans les commencemens, étoit prévenu contre elle; il la trouvoit pédante et bel-esprit : « Votre » bel-esprit disoit-il à madame de Montespan, vous

» d'autre chose? » « En vérité, sire (dit madame de Mon» tespan) il y a long-tems que vous ne devriez plus en en» tendre parler. »

(1) Louis XIV lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre » long-tems ; mais vous avez tant d'amis que j'ai voulu » avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Le cardinal de Fleuri disoit que Louis XIV lui avoit fait le même compliment, en le nommant à l'évêché de Fréjus.

(2) Madame de Maintenon, quand on lui proposa cet emploi, répondit : « Si les enfans sont au roi, je le veux bien ; » car je ne me chargerois pas sans scrupule de ceux de madame » de Montespan ; ainsi, il faut que le roi me l'ordonne : voilà » mon dernier mot. »

» rendra pédante comme elle.» Mais en la connoissant mieux, ce qui lui avoit paru de la pédanterie ne lui parut plus qu'une raison aimable; il fut surtout frappé vivement d'un mot que lui dit un jour le petit duc du Maine : «Vous êtes bien raisonnable, lui disoit un jour » le roi.» «Comment ne le serois-je pas, reprit l'enfant, » j'ai une gouvernante qui est la raison même.» «Allez, » reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnez cent » mille francs pour vos dragées. » Ce fut de cette libéralité du roi qu'elle acheta la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, et qui, dans les premiers jours de sa faveur, la fit appeler par les envieux, madame de *Maintenant.*

Louis XIV, qui n'avoit d'abord pu s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à un sentiment plus tendre. Il trouvoit dans sa conversation une douceur qu'il ne goûtoit plus auprès de son ancienne maîtresse. Lassé de madame de Montespan et de ses murmures, il commençoit d'ailleurs à se reprocher son attachement pour une femme mariée, et sentoit surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentoit plus d'amour.

Dans le moment où madame de Montespan touchoit à sa chute, madame de Maintenon se vit écartée par une rivale plus dangereuse. La jeunesse, la beauté de mademoiselle de Fontanges, un fils qu'elle donna au roi en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, tout annonçoit la favorite destinée à s'emparer des dernières années de Louis XIV; mais la duchesse de Fontanges et son fils moururent en 1681, et rien ne s'opposa dès lors à l'élévation de madame de Maintenon; mais elle voulut que sa grandeur fût établie sur un fon-

dement respectable et solide, et elle sut inspirer tout à la fois à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule, que le roi l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686 (1).

Louis XIV étoit alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousoit, dans sa cinquante-deuxième. Ce prince, comblé de gloire, vouloit mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée : ce mariage ne l'engageoit à rien d'indigne de son rang ; il fut toujours problématique à la cour si madame de Maintenon étoit mariée : on respectoit en elle le choix du roi sans la traiter en reine.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, qui étoit de plein-pied à celui du roi, elle se bornoit à une société de deux ou trois dames retirées comme elle, encore les voyoit-elle rarement. Le roi venoit tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeuroit jusqu'à minuit ; il y travailloit avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupoit à la lecture ou à quelqu'ouvrage des mains ; ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'Etat, paroissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avoit la plus légère apparence de cabale et d'intrigue, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernoit que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême.

(1) L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, donna la bénédiction nuptiale ; le confesseur y assista ; Monchevreuil et Bontemps y assistèrent comme témoins.

Madame de Maintenon oublioit tout quand elle craignoit de choquer les sentimens de Louis XIV. Elle avoit beaucoup d'amitié pour Racine; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le soutenir contre un léger ressentiment du roi (1).

Du même fonds de caractère dont elle étoit incapable de rendre service, elle l'étoit aussi de nuire. Elle n'ignoroit pas que le ministre Louvois s'étoit jeté aux pieds de Louis XIV, pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron, et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle appaisa le roi dans les mouvemens de colère que l'humeur de Louvois inspiroit quelquefois à son maître.

Louis, dans le cours de ses prospérités, et sous l'empire de Madame de Montespan, n'avoit paru rempli que du sentiment de sa grandeur et de sa puissance. Dans les disgrâces de la guerre de 1701, le roi paroît enfin sensible aux malheurs de sa nation; il faut faire honneur de ces nouveaux sentimens de Louis XIV, à cette femme qu'on a tant accusée de lui avoir fait sacrifier les devoirs de la royauté aux devoirs de la religion; en l'arrachant au tumulte des camps, à la dissipation des fêtes, en l'éloignant des plaisirs, en l'accoutumant à la retraite et au recueillement, elle nourrit dans l'ame de ce prince, cette compassion pour

(1) Madame de Maintenon, touchée de l'éloquence avec laquelle Racine lui avoit parlé de la misère du peuple en 1698, engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède; le roi le lut, et en ayant témoigné du chagrin, elle eut la foiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus foible encore, fut pénétré d'une douleur qui depuis le mi a u [illegible] le

les malheureux, cet amour pour le peuple, la première des vertus royales.

Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille : son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France; un cordon bleu, et quelques parts secrètes dans les fermes générales, furent sa seule fortune; aussi disoit-il au maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan : « Pour moi, j'ai reçu mon bâton de maréchal » en argent comptant. »

Le marquis de Villette son neveu, ne fut que chef d'escadre. Madame de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV.

Elle-même n'avoit que la terre de Maintenon, qu'elle avoit achetée des bienfaits du roi. « Mais, madame, » vous n'avez rien, lui disoit souvent le roi. » « Sire, » il ne vous est pas permis de me rien donner. » Telle étoit toujours sa réponse. Aussi disoit-elle : « Ses maî» tresses lui coûtoient plus en un mois, que je ne lui » coûte en une année. »

Elle étoit bien modeste de se comparer encore à des maîtresses, tandis qu'elle s'étoit élevée au dessus même de toutes les femmes de nos rois, par ce bel établissement, dont elle eut la première l'idée, en faveur des demoiselles de condition, nées sans fortune :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

L'éducation de Saint-Cyr (1) a toujours été regardée

(1) La communauté étoit composée de trente-six dames religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et

comme un modèle pour toutes les éducations publiques. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesses des couvens. Elle réunit une vie très régulière à une vie très commode ; les exercices étoient distribués avec intelligence. On apprenoit aux jeunes demoiselles l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin ; on formoit leur style par de petites compositions ; on cultivoit leur mémoire, on les corrigeoit des mauvaises prononciations, et on leur inspiroit toutes les vertus de leur sexe.

Après la mort de Louis XIV, en 1715, madame de Maintenon se retira entièrement dans la maison de Saint-Cyr; elle y reçut, en 1718, la visite du czar Pierre-le-Grand, qui témoigna un grand empressement de voir la digne compagne de Louis XIV; il la fixa avec beaucoup d'attention, et prononça quelques mots d'étonnement, avec une action assez énergique.

L'auguste veuve mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, objet éternel de vénération, d'amour et de reconnoissance, au milieu des plus tendres soins et des gémissemens d'une famille éplorée, qui perdoit la plus tendre et la plus respectable de toutes les mères.

L'abbé de Vertot composa son épitaphe, sur laquelle on lit :

Simple dans sa grandeur,
Pauvre dans le centre des richesses,
Humble au comble des honneurs,

---

instruire *gratis* trois cents jeunes demoiselles, qui devoient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel.

Révérée de Louis-le-Grand,
Environnée de sa gloire,
Une autre Esther dans la faveur,
Une seconde Judith dans l'oraison ;
etc. etc.

Les lettres de madame de Maintenon ont été imprimées après sa mort, comme celles de madame de Sévigné : les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination dictoient celles de madame de Sévigné : elles ont plus de gaîté, plus de liberté. Celles de madame de Maintenon sont plus contraintes : il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seroient un jour publiques. Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivoit que pour elle.

On trouve des anecdotes dans les unes et dans les autres ; on voit par celles de madame de Maintenon, qu'elle influoit dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernoit pas ; qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point ; que Louis XIV, sur la fin de sa vie, portoit des reliques que lui avoit données le P. Letellier.

Ces lettres sont principalement précieuses, en ce qu'elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de foiblesse qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui étoit dans celui de Louis XIV ; celui de madame de Maintenon paroît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais, car elle n'étoit pas exempte d'ambition ; elle en laisse échapper l'aveu dans ce mot si connu : « Je le renvoie toujours affligé, jamais dé-» sespéré. » C'étoit de Louis XIV qu'elle parloit ainsi, et c'étoit avant le mariage.

On connoît, d'ailleurs, la réponse que lui fit d'Aubigné, son frère, un jour qu'elle se plaignoit fortement de sa grandeur : « Je n'y puis plus tenir, disoit-» elle, je voudrois être morte. » « Vous avez donc « parole, reprit d'Aubigné, d'épouser Dieu le père ? »

L'an 1736, *le* 15 *avril*, Couronnement du roi Théodore.

Théodore de Newhoff, fils d'un gentilhomme du comté de la Marck, après différentes courses, conçut le projet de se faire roi de Corse. Après quelques négociations avec les principaux révoltés, auxquels il persuade qu'il a un grand crédit dans toutes les cours, il emprunte de tous côtés, part de Gènes, et paroît à la rade d'Aléria, sur un petit bâtiment anglais, chargé d'habits militaires, de deux cents fusils, autant de pistolets, quelques canons d'un petit calibre, et quelques petits sabres d'une espèce singulière, que Théodore distribue comme une faveur signalée à ses plus zélés partisans. Son air noble, sa taille avantageuse, son éloquence éblouissent ; la Corse croit voir en lui un sauveur envoyé du ciel ; on l'élit roi le 15 avril 1736. On lui met sur la tête une couronne de laurier sauvage, on l'élève en l'air, on le montre au peuple ; il dicte des lois, confère des dignités, inflige des châtimens, institue un ordre de chevalerie sous le nom de *la Délivrance ;* et frappe des monnoies, les unes portant d'un côté les lettres initiales de son nom, avec ces mots à l'exergue : *Pro bono publico regni Corsiæ*, de l'autre une couronne soutenue de deux palmes ; les autres présentant d'un côté une tête noire, armes de la Corse, et de l'autre l'image de la Vierge, avec cette légende :

Monstra te esse matrem. Cette royauté ne dura qu'environ sept mois. (*Voyez* le 2 décembre.)

L'an 1764, *le* 15 *avril*, Mort de madame de Pompadour.

Madame de Châteauroux mourut à la fin de l'année 1744. (*Voy.* le 8 décembre.) « Il falloit une » maîtresse, dit Voltaire; le choix tomba sur la de- » moiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et » d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avoit » amassé quelque chose à vendre du blé aux entre- » preneurs des vivres. Ce pauvre homme étoit alors » en fuite, condamné pour quelques malversations. » On avoit marié sa fille au sous-fermier Lenormand, » seigneur d'Etiole, neveu du fermier-général Le- » normand de Tournehem, qui entretenoit la mère. » La fille étoit bien élevée, sage, aimable, remplie » de grâces et de talens, née avec du bon sens et un » bon cœur. Je la connoissois assez; je fus même le » confident de son amour. Elle m'avouoit qu'elle » avoit toujours eu un secret pressentiment qu'elle » seroit aimée du roi, et qu'elle s'étoit senti une vio- » lente inclination pour lui, sans trop la démêler. » Cette idée, qui auroit pu paroître chimérique dans » sa situation, étoit fondée sur ce qu'on l'avoit souvent » menée aux chasses que faisoit le roi dans la forêt de » Senart. Tournehem, l'amant de sa mère, avoit une » maison de campagne dans le voisinage. On prome- » noit madame d'Etiole dans une jolie calèche. Le roi » la remarquoit, et lui envoyoit souvent des chevreuils. » Sa mère ne cessoit de lui dire qu'elle étoit plus jolie » que madame de Châteauroux; et le bonhomme

» Tourneheim s'écrioit souvent : *Il faut avouer que* » *la fille de madame Poisson est un morceau de roi.* »

Et en effet, la fille de madame Poisson succéda bientôt à la faveur de la duchesse de Châteauroux. Dès 1745, elle fut créée marquise de Pompadour: c'étoit le nom d'une très ancienne maison qui venoit de s'éteindre.

M. d'Etiole, qui aimoit passionnément son épouse, employa inutilement auprès d'elle les larmes et les reproches. Sa douleur ayant éclaté avec trop de violence, il fut exilé, comme le marquis de Montespan, et à la fin se consola comme lui.

La favorite établit sa résidence dans le château de Choisy, qu'avoit occupé madame de Châteauroux. C'est dans ce palais enchanté que la nouvelle Armide endormit son esclave dans les bras de la volupté. Elle avoit dans son esprit et ses talens des ressources pour suppléer au vide d'une passion trop tôt satisfaite. Sitôt qu'elle eut connu le caractère du roi, et son extrême aversion pour les affaires, son grand art fut de former autour de lui un enchaînement de plaisirs qui l'empêchassent de sentir le poids du gouvernement. Elle aimoit les arts qu'elle avoit cultivés dès son enfance: elle les appela à son secours. Etant simple dame d'Etiole, elle avoit à sa suite des beaux-esprits et des auteurs, parmi lesquels on distinguoit Voltaire, dont l'ambition égaloit les talens; elle l'employa d'abord pour ses fêtes, et il composa lors du mariage du dauphin, la *Princesse de Navarre*. Rameau avoit fait la musique, et le tout n'en est pas meilleur. Le poète fut cependant récompensé par une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce présent étoit de la valeur

d'environ 60,000 liv., et devint d'autant plus agréable à un poète également avide de gloire et de fortune, qu'il obtint peu de tems après la grâce singulière de vendre la place, et d'en conserver le titre et les priviléges. Aussi le poète ne put-il s'empêcher de plaisanter lui-même sur la très grande récompense de son très médiocre opéra :

Mon *Henri IV* et ma *Zaïre*,
Et mon américaine *Alzire*,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi :
J'avois mille ennemis, avec très peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la Foire.

« Je conclus, dit-il encore dans ses Mémoires, que » pour faire la plus petite fortune, il valoit mieux dire » quatre mots à la maîtresse d'un roi, que d'écrire » cent volumes. »

Lorsque Louis XV revint de la campagne de 1745, après la victoire mémorable de Fontenoi, Voltaire fut encore mis en œuvre par la favorite, pour célébrer la gloire du monarque. C'est alors qu'il composa le *Temple de la Gloire*. Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit désigné sous le nom de Trajan; la Gloire venoit au devant de lui, l'introduisoit dans son temple, qui se convertissoit dans le temple de la *Félicité publique*. Le spectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut ensuite représenté par des seigneurs et dames de la cour, et madame de Pompadour remplissoit le principal rôle, celui de la Gloire; on doit juger combien le monarque dut être flatté de se voir couronner à la fois par la Gloire et par l'Amour.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires qu'entraînoient ces divertissemens, où la favorite n'épargnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs et les seuls moyens de perpétuer l'enchantement de son amant, il falloit à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry, qui étoit dans les principes économiques du vieux cardinal de Fleury, fut remplacé par M. de Machault d'Arnouville, intendant du Hainaut, et fils d'un Machault, surnommé Coupe-tête, à cause de la sévérité qu'il avoit exercée dans ses commissions de magistrature.

Le sieur le Normand de Tournehem obtint la charge de directeur-général des bâtimens : c'étoit en attendant que cette place pût être remplie par le sieur Poisson, frère de la marquise, qui avoit d'abord paru à la cour sous le nom de Vandière. Mais comme les courtisans s'amusoient à l'appeler le marquis d'*Avant-Mer*, il changea de nom, et prit celui de Marigny, sous lequel il devint célèbre dans la suite, lorsqu'il fut parvenu à la place de directeur-général des bâtimens. Tout le crédit de sa sœur ne put cependant lui faire obtenir le cordon bleu, que Louis XV n'osa lui accorder par considération pour les chevaliers de l'ordre, dont quelques uns se permettoient d'observer plaisamment, que *le poisson n'étoit pas assez gros pour être mis au bleu.*

Le Normand de Tournehem seconda parfaitement toutes les vues de la favorite, qui avoit inspiré au roi la manie des bâtimens. Bientôt s'élevèrent de toutes parts des colifichets somptueux, moins propres à manifester la grandeur que la foiblesse du prince, pour lequel il faisoit construire tant d'asiles dispendieux et inutiles contre l'ennui.

On avoit fait plusieurs tentatives en France pour imiter les porcelaines de Saxe : Charles Adam, présenta au roi quelques morceaux de porcelaine de sa façon, qui attirèrent l'attention de madame de Pompadour : ce fut l'origine de la manufacture de Sèvres. On vit alors paroître des chefs-d'œuvre d'une pâte non-seulement beaucoup plus vitrifiable que celle de la Chine, mais supérieure par l'élégance des formes, la régularité du dessin, et la vivacité des coloris, à tout ce que la Chine, le Japon et la Saxe avoient produit de plus magnifique en ce genre.

Non contente du petit théâtre de Choisy, la favorite en fit construire de semblables dans toutes les maisons royales. Les personnages les plus illustres et les plus grands de la cour, se livroient à ces amusemens, pour divertir le roi. On peut dater de cette époque ce goût scénique qui s'est emparé de toute la France, et a beaucoup augmenté la corruption des mœurs, tant par le mélange des comédiens avec les jeunes personnes qui se formoient à la déclamation, que par le grand nombre d'élèves qui sont nécessaires au recrutement de tant de spectacles.

Elle chargea le prévôt des marchands et les échevins de diriger l'Opéra, pour s'en ménager à elle-même la surintendance, qui pouvoit lui fournir de grandes et faciles ressources pour l'exécution de son plan de conduite avec le roi. C'est dans la même vue qu'elle se faisoit apporter chaque jour, par le lieutenant de police Berrier et par ses successeurs, la *Chronique scandaleuse* de Paris, de cette immense et licencieuse capitale ; enfin, tout étoit mis en usage pour écarter du roi les soins, les soucis, les inquiétudes du gouvernement,

et lui faire goûter sur le trône toutes les douceurs d'une vie privée.

C'est ainsi qu'elle parvint à subjuguer entièrement le monarque, et qu'après le déclin de ses charmes, elle le retint toujours enchaîné par les liens de l'habitude, plus forts chez les hommes que ceux des passions. Elle nommoit les ministres et les généraux, recevoit les ambassadeurs, entretenoit des correspondances avec les cours étrangères (1). Le fameux traité de 1756, fut son ouvrage. Ce traité, qui unissoit la France et l'Allemagne, après deux cents ans de guerres et de rivalités, a néanmoins été regardé, par des publicistes éclairés, comme si préjudiciable aux intérêts de la nation, qu'ils y ont trouvé une des causes déterminantes des malheurs de la France et de la chute de la maison de Bourbon. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui a ses partisans et ses adversaires, il est certain que la maison d'Autriche mit le plus grand intérêt à la conclusion de ce traité, et que l'impératrice-reine, Marie-Thérèse, ne dédaigna pas d'écrire elle-même à la favorite, et de la traiter de *chère cousine*.

Les princes du sang se tenoient debout devant elle. Le prince de Conti fut le seul qui refusa d'oublier son rang devant la favorite. Un jour qu'elle le laissoit debout, il s'assit sur le lit. « Madame, dit-il, voilà » un excellent coucher. » Elle fut humilié du propos et de l'action, et, depuis, le prince ne parut à la cour que dans les cérémonies d'éclat et de bienséance.

(1) Elle avoit été initiée aux mystères de la politique, par l'abbé de Bernis, dont elle commença la fortune.

Elle s'éloigna de la cour, en 1757, lors de l'assassinat du roi. On se flattoit que ce terrible évènement jetteroit une terreur salutaire dans l'ame de Louis XV, et le ramèneroit à ses devoirs. L'éloignement de la marquise, et l'entrée du dauphin au conseil, paroissoient les préludes d'un changement heureux. Mais ces espérances s'évanouirent avec les symptômes de la blessure du roi; la favorite reparut à la cour, plus puissante que jamais, et signala son retour par la disgrâce éclatante de deux ministres, dont l'un avoit conseillé, et l'autre pressé son départ: Machault et d'Argenson furent exilés, le même jour, dans leurs terres, et personne n'osa plus résister à une maîtresse dont la faveur paroissoit cimentée par l'assassinat même du roi.

Elle expira, les rênes de l'Etat dans les mains. Transportée de Choisy à Versailles, elle eut le privilége, réservé aux seuls membres de la famille royale, de mourir dans ce palais, d'où l'on écartoit avec tant de soin tout ce qui pouvoit y rappeler les misères et la fin de la vie humaine. Elle vit approcher la mort avec beaucoup plus de résignation qu'on ne devoit en attendre d'une femme qui avoit joui en apparence de tant de bonheur. Le jour même qu'elle attendoit sa dernière heure, le curé de la Madeleine, paroisse de son hôtel à Paris, vint la voir. Comme il prenoit congé d'elle: « Un moment, monsieur le curé, lui » dit-elle, nous nous en irons ensemble. »

Après sa mort, elle fut portée, sans bruit, à son hôtel particulier de Paris. Louis XV la vit froidement passer.

Le marquis de Marigny recueillit cette grande et

riche succession, dont faisoit partie un des plus beaux cabinets de Paris, en livres, en tableaux, en raretés précieuses : la vente du mobilier dura un an. C'étoit un spectacle où la curiosité attiroit tous les jours une foule nombreuse.

En comparant le faste et les richesses de cette maîtresse de Louis XV avec la simplicité, la pauvreté de madame de Maintenon, de la veuve de Louis XIV, on sent aisément la place qu'elles occuperont l'une et l'autre dans le souvenir de la postérité.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1641, *le* 15 *avril*, Mort du Dominiquin.

Domenico Zampieri, dit le Dominiquin, peintre bolonais, élève des Carrache, donnoit beaucoup de tems et d'application à ce qu'il faisoit. Ses rivaux disoient que « ses ouvrages étoient comme labourés à » la charrue. » Antoine Carrache même le comparoit à un bœuf. Annibal Carrache, qui, sous cette lenteur d'esprit apparente, démêloit de grands talens, répondit que ce « bœuf laboureroit un champ si fertile sous » ses mains, qu'il nourriroit un jour la peinture. » Ses envieux, fachés de voir cette prophétie accomplie, semèrent sa vie d'épines et de chagrins : on prétend même qu'il savancèrent ses jours par le poison, dont il mourut le 15 avril 1641, à soixante ans.

Le Dominiquin étoit modeste, retiré, croyant par là désarmer l'envie, dont il connoissoit toute la fureur et tous les artifices. Le Poussin disoit qu'il ne connoissoit point de plus grand peintre que lui pour l'expression,

et regardoit son Saint-Jérôme, qui est aujourd'hui au Musée Napoléon, comme un des trois chefs-d'œuvre de la peinture. Les deux autres, au jugement de cet artiste, étoient la Transfiguration de Raphaël, et la Descente de Croix, de Daniel de Volterre.

Le Musée Napoléon possède dix-sept tableaux de ce maître.

L'an 1670, *le* 15 *avril*, Mort de Daillé.

Jean Daillé, né à Châtelleraut en 1594, ministre à Saumur, puis à Charenton, est auteur de plusieurs ouvrages de controverse, que les protestans estiment, et que les catholiques ne méprisent pas.

Il fut d'abord précepteur des petits-fils du célèbre Duplessis-Mornai, avec lesquels il voyagea dans toute l'Europe. On pensoit alors comme aujourd'hui que les voyages entroient dans le plan d'une bonne éducation. Daillé rapporta de ses courses un sentiment contraire, et prétendit que ses voyages avoient fait plus de mal que de bien à ses élèves et à leur maître.

Le Traité de Daillé sur la Confession auriculaire est le plus curieux qu'on ait fait sur cette matière.

L'an 1695, *le* 15 *avril*, Mort de Lancelot.

Claude Lancelot, né à Paris en 1616, fut employé par les solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avoient établie à Paris. Il y enseigna les humanités et les mathématiques avec beaucoup de succès. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume aussi ridicule que peu judicieuse, de donner en latin à des enfans les règles de la langue latine.

Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de

Conti : cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Cyran ; quelques troubles s'étant élevés dans ce monastère, il en fut une des victimes : on l'exila à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut à quatre-vingt-dix-sept ans, consumé par le travail et les austérités. Ses principaux ouvrages sont les excellentes Méthodes grecque et latine, connues sous le nom de *Méthode de Port-Royal*, *le Jardin des racines grecques*, un des ouvrages classiques les plus utiles que l'on connoisse, et sa *Grammaire générale et raisonnée*, réimprimée en 1756, par les soins de Duclos, secrétaire de l'Académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnaud, est digne de cet homme célèbre : il a été traduit en plusieurs langues.

L'an 1729, *le* 15 *avril*, Mort de madame de Caylus.

La comtesse de Caylus, nièce de madame de Maintenon, élevée sous ses yeux à Saint-Cyr, fut une des plus aimables personnes du siècle de Louis XIV, par sa beauté et par son esprit ; c'est pour elle que le marquis de la Fare fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

Lorsque Racine composa sa tragédie d'*Esther*, pour les élèves de Saint-Cyr, madame de Caylus, quoique déjà sortie de cette maison, joua plusieurs fois le rôle d'*Esther ;* elle parle beaucoup de cette pièce dans le recueil qu'elle fit un an avant sa mort, et qu'elle intitula *Mes Souvenirs ;* recueil précieux d'anecdotes piquantes et agréablement contées.

Ces souvenirs ne sont pas toujours également favo-

rables à madame de Maintenon ; elle convient qu'on accusoit sa tante d'avoir eu dans sa jeunesse plusieurs amans ; elle raconte, avec complaisance, « que M. de » Lassai, en bon courtisan, s'échauffant beaucoup » dans un cercle nombreux contre ces imputations, » et répétant sans cesse que pour lui il étoit sûr qu'elles » étoient toutes calomnieuses, madame de Lassai, sa » femme, lui dit, avec son air nonchalant : *Mais*, » *monsieur, comment faites-vous donc pour être si* » *sûr de ces choses-là ?* »

Madame de Caylus est la mère du célèbre comte de Caylus, si connu par son amour pour les beaux-arts, et ses bienfaits envers les artistes et les savans.

HISTOIRE.

L'an 529, *le* 16 *avril*, Publication du code, rédigé par ordre de l'empereur Justinien.

L'an 1622, *le* 16 *avril*, Combat dans l'île de Rhé.

M. de Soubise, chef des huguenots de France, s'étoit emparé de plusieurs places dans les provinces méridionales de la France. Louis XIII vole au secours du Poitou. Suivi de ses gardes, il traverse, à minuit, un gué fort large, passe dans l'île de Rhé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et taille en pièces les protestans. M. de Soubise eut à peine le tems de se jeter sur des vaisseaux, et ne ramena à la Rochelle que 400 hommes, de 7,700 qu'il avoit.

L'an 1697, *le* 16 *avril*, Mort de Charles XI, roi de Suède.

Charles XI, guerrier comme tous ses ancêtres, exerça une puissance beaucoup plus absolue. Il abolit l'autorité du sénat, qui fut déclaré le sénat du roi et non du royaume. Il étoit frugal, vigilant, laborieux, tel qu'on l'eût aimé si son despotisme n'eût réduit les sentimens de ses sujets à celui de la crainte. C'est lui qui répondit un jour à la reine sa femme, qui imploroit sa pitié en faveur de quelques malheureux: « Madame, nous vous avons prise pour nous donner » des enfans, et non pour nous donner des avis. »

Charles XI fut le premier roi absolu en Suède, et son fils, le fameux Charles XII, fut le dernier.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1788, *le* 16 *avril*, Mort de Buffon.

Georges-Louis le Clerc, comte de Buffon, membre de l'Académie française, trésorier perpétuel de celle des sciences, intendant du jardin royal des Plantes, seigneur de Montbard en Auxois, sa patrie, étoit fils d'un conseiller au parlement de Dijon.

Aristote et Pline, chez les anciens, avoient défriché les premiers le vaste champ de l'histoire naturelle. Aussi érudit que l'un, aussi sublime que l'autre, et joignant, comme dit un écrivain célèbre, l'ame d'un sage au corps d'un athlète, M. de Buffon sembloit avoir été formé en tout pour élever ce beau monument qui fait sa gloire et celle de la nation française. Il réunissoit surtout au plus haut degré, deux qualités qui semblent opposées, et néanmoins absolument nécessaires pour l'étude de la nature. « Cette étude, » dit-il au commencement de son ouvrage, suppose » tout à la fois les grandes vues d'un esprit ardent » qui embrasse d'un coup d'œil, et les petites attentions » d'un instinct laborieux qui ne s'attache qu'à » un seul point. » Ces grandes vues et ces petites attentions se concilioient parfaitement dans l'esprit de M. de Buffon. Que de faits rassemblés, discutés, comparés! Quelle foule d'idées neuves, d'observations ingénieuses! Avec quelle finesse il rapproche les actions des animaux de leur instinct! Avec quelle énergie il peint leur caractère distinctif, leurs bonnes et mauvaises qualités! Avec quelle sensibilité il ramène

l'homme au sentiment de sa relation avec les moindres objets de la nature! Quelle vérité, quelle richesse, quelle magnificence dans ses descriptions! Harmonie de style, justesse et beauté des images, profondeur dans les réflexions, enchaînement dans les idées, voilà ce qui fera toujours lire et admirer *l'Histoire naturelle*.

Cette imagination brillante qui a répandu tant de charmes sur le style de Buffon, l'a quelquefois égaré dans des systèmes contraires à la saine physique. Celui qu'il renouvela en partie du roman physique de Telliamed, sur les changemens arrivés à la terre, fit beaucoup de bruit dans son tems, et attira même à son auteur quelques démêlés avec la Sorbonne. « M. de » Buffon accueillit le système que les montagnes ont » été faites par le flux et reflux de la mer, comme » un grand seigneur, dit Voltaire, adopte quelquefois » un enfant exposé et inconnu; mais le public phi- » losophe n'a pas si bien reçu cet enfant, et il est » difficile à élever. »

C'est la première fois qu'on a vu la Sorbonne et la philosophie d'accord pour rejeter un système de physique. Il est certain que des courans d'eau ne peuvent produire lentement, dans des siècles innombrables, une suite immense de rochers nécessaires dans tous les siècles. L'Océan ne peut avoir quitté son lit, creusé par la nature, pour aller élever au-dessus des nues les rochers de l'Immaüs et du Caucase.

Le système de notre célèbre naturaliste sur la reproduction des êtres vivans, souffrit autant de difficultés que sa théorie de la terre. Il trouvoit l'origine de tous les corps végétaux et animés, dans des particules or-

ganiques, universellement répandues dans les animaux et les végétaux, et qui prennent la forme de chaque partie du corps organisé par le moyen de certains moules intérieurs, et se réunissent ensuite dans un réservoir commun, pour former l'animal ou la plante. Mais où sont ces moules intérieurs, et comment une molécule, modifiée dans un moule intérieur du cerveau, ne perd-elle pas sa première forme, en passant dans une foule d'autres moules intérieurs qui se trouvent sur sa route ?

La physique a néanmoins de grandes obligations à M. de Buffon, parce que, s'il n'étoit pas toujours bon physicien, il étoit toujours excellent observateur. On avoit toujours eu des doutes sur ces miroirs ardens, dont Archimède se servit pour brûler les vaisseaux romains qui assiégeoient Syracuse. M. de Buffon en a prouvé la possibilité, en imaginant un miroir semblable à ceux d'Archimède. Ce miroir fondoit le plomb et l'étain à cent quarante pieds de distance, et allumoit le bois de beaucoup plus loin. Une telle découverte auroit suffi pour immortaliser M. de Buffon, quand il n'auroit pas eu d'autres titres pour aller à la postérité.

Ce grand naturaliste, nommé en 1739, après la mort de Dufai, intendant des jardins du roi, y réunit toutes les richesses de l'histoire naturelle. Son nom, connu dans les quatre parties du monde, lui procuroit tout ce qu'elles offrent de plus curieux. Pendant la guerre des Anglais avec leurs colonies, on vit des corsaires lui renvoyer des caisses à son adresse, tandis qu'ils gardoient celles des autres puissances. En 1771, Louis XV érigea sa terre de Buffon en comté, et lui

accorda les petites entrées : faveur réservée aux plus grands seigneurs, et qui honoroit également le monarque et le sujet.

Au milieu de ses honneurs et de sa gloire, M. de Buffon conserva toujours une ardeur infatigable pour le travail. Il consacroit à ses études quatorze heures par jour ; à cinq heures du matin, il montoit à un pavillon placé au milieu de ses vastes jardins de Montbard ; pavillon que le prince Henri de Prusse appeloit *le Berceau de l'Histoire naturelle*, et dont Jean-Jacques Rousseau baisa un jour, dans un religieux transport, le seuil de la porte.

Comme le philosophe genevois, M. de Buffon écrivoit difficilement ; il passoit quelquefois une matinée entière à arranger une seule phrase : aussi, disoit-il *que le génie n'étoit qu'une grande aptitude à la patience.* Cette parole peut servir de consolation et d'encouragement aux auteurs qui se sentiroient rebutés par des enfantemens trop laborieux.

Buffon étoit né le 7 septembre 1707 : sa vie entière est dans ses ouvrages, et c'est là qu'il vivra éternellement. Il est mort de la pierre ; c'est dire que sa mort a été précédée et préparée par de grandes douleurs, et qu'on ne peut pas citer son exemple à l'appui du soin qu'il avoit pris de rassurer l'espèce humaine sur la crainte des douleurs excessives qui peuvent accompagner la dissolution de nos organes ; mais s'il souffrit beaucoup et long-tems, si la douleur ne put détruire que lentement un corps si bien organisé, s'il eut besoin d'opposer un grand courage à de grandes souffrances et à de longues insomnies, il eut à se féliciter du moins d'avoir conservé une tête toujours

libre, une présence d'esprit parfaite, et jusqu'au dernier moment l'amour des devoirs qu'il s'étoit imposés. Il succomba la nuit du 15 au 16 avril 1788; et dans la matinée du 15, il avoit encore donné des ordres pour les travaux du Jardin des Plantes, et remis à M. Thouin une somme de 18000 liv. pour ces mêmes travaux.

Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva cinquante-sept pierres dans la vessie : plusieurs étoient grosses comme une petite fève ; trente étoient cristallisées en triangle, et pesoient ensemble deux onces et six gros. Les gens de l'art, qui ont fait l'ouverture, croient s'être assurés qu'il auroit pu être taillé facilement et sans danger ; mais il ne put s'y déterminer dans les commencemens, parce qu'il doutoit, ou s'efforçoit de douter qu'il eût la pierre ; et dans la suite, parce qu'il douta encore plus du succès de l'opération, et qu'il crut devoir s'abandonner à la nature, dont il s'étoit peut-être exagéré les ressources.

Guenaud de Montbéliard, élève de Buffon, devint son coopérateur dans l'Histoire naturelle, et fit celle des oiseaux avec un tel succès d'imitation, que le public, qui n'étoit pas dans le secret, crut lire encore Buffon lui-même; et c'est en effet la même manière, à quelques nuances près. Au fond, le maître a plus de grandeur, mais le disciple est au moins aussi riche et aussi orné. Buffon, qui auroit pu être blessé de la méprise du public, eut alors un amour-propre mieux entendu : il s'applaudit tout haut du choix qu'il avoit fait, et goûta le plaisir d'avoir fait la gloire d'un ami qui s'étoit illustré en lui ressemblant. Mais ni l'un ni l'autre n'en jouirent pas long-tems : une mort prématurée enleva aux sciences et aux lettres un homme

qui leur étoit devenu précieux. Buffon, destiné à survivre à plus d'un élève, vit mourir encore après Guenaud l'abbé Bexon; mais il vit se former sous ses yeux M. le comte de Lacépède, qui a paru digne d'être le continuateur de l'Histoire naturelle.

« On sait de quels honneurs Buffon fut comblé » par le gouvernement, dit La Harpe; et il lui étoit » attaché par reconnoissance et par principes. L'a- » gitation d'un parti intrigant et frondeur ne pouvoit » convenir en aucune manière à la vie laborieuse et » noblement paisible qui fixoit Buffon dans son Jardin » royal des Plantes, dont il étoit comme le souverain, » et dont il fut trente ans le bienfaiteur. C'est à lui » seul que le jardin et le cabinet durent leur ordre » et leur magnificence. Enrichi par ses travaux et par » des récompenses royales, il jouissoit en paix de tout » ce qui peut environner une vieillesse heureuse et » honorée, sortoit peu de sa maison, et ne quittoit » Paris que pour aller, dans la belle saison, chercher » les mêmes jouissances dans ses beaux domaines de » Montbard. Il est peu d'hommes dont l'existence » sociale ait fait autant d'honneur aux lettres: il se » devoit ce respect qu'il garda toujours, de ne la » compromettre jamais en la mêlant à aucun scandale; » et alors le scandale se mêloit trop souvent aux fracas » de notre littérature. Voltaire faisoit, il est vrai, » plus de bruit que lui: il étoit plus craint et plus » recherché, comme étant la voix de l'opinion de » chaque jour; mais Buffon étoit beaucoup plus res- » pecté, parce que cette même opinion n'avoit jamais » troublé sa gloire, et n'avoit jamais séparé sa per- » sonne de son talent.

» Sa figure, sa taille, sa démarche, sa vieillesse, » dont il n'avoit guère que les cheveux blancs : tout » en lui étoit noble et imposant au premier aspect, et » faisoit aimer la simplicité de son langage et de sa » conversation, qui sans cela peut-être auroient paru » au-dessous de son nom. Il laissa une grande fortune » que devoit recueillir un fils rempli de qualités aima- » bles..... Il en jouissoit à peine..... Je l'ai connu, » j'ai été avec lui dans les fers, et j'avois vu son père » dans sa gloire. Le père a échappé à la révolution : il » étoit mort.... la révolution a dévoré le fils, le tom- » beau (1), la statue et l'héritage de Buffon. »

(1) Le tombeau et la statue ont été conservés.

HISTOIRE.

L'an 1355, *le* 17 *avril*, Condamnation et supplice d'un doge de Venise.

L'histoire de Venise n'offre qu'un seul exemple d'un doge décapité juridiquement, dans la personne de Marin Falieri : ce noble irrité contre la noblesse pour une insulte qu'un de ses membres, nommé Michel Steno, lui avoit faite, trama une conspiration avec des personnes du peuple, pour abaisser l'ordre de la noblesse, et se faire proclamer souverain de Venise. Le complot fut découvert, et le 17 avril, le doge, jugé par le conseil des dix, eut la tête tranchée sur le grand escalier du palais ducal.

L'an 1446, *le* 17 *avril*, Jour des Rameaux, la mer rompit ses digues à Dordrecht.

Cette rupture des digues de Dordrecht fit périr plus de cent mille personnes, et un nombre infini de bétail.

L'an 1711, *le* 17 *avril*, Mort de l'empereur d'Allemagne, Joseph Ier.

Joseph Ier, fils de Léopold Ier, monta sur le trône impérial, après la mort de son père, en 1705, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Son règne ne fut qu'un enchaînement continuel de prospérités les plus éclatantes ; l'argent des Anglais et des Hollandais, les victoires du prince Eugène et du duc de

Marlboroug, le rendirent partout victorieux, et ce bonheur le rendit presque absolu en Allemagne. Il commença en 1706, par mettre de son autorité au ban de l'Empire, les électeurs de Bavière et de Cologne, partisans de la France; il les dépouilla de leur électorat, dont il donna les fiefs à ses parens et à ses créatures, et retint prisonniers les enfans du Bavarois, auxquels il ôta jusqu'à leur nom, et tout cela en vertu d'un simple décret du conseil aulique; plusieurs princes de l'Empire protestèrent contre cette violence, et ne furent point écoutés.

Joseph agit véritablement en Empereur romain dans l'Italie; il confisqua tout le Mantouan à son profit, prit d'abord pour lui le Milanez, qu'il donna ensuite à son frère l'archiduc, mais dont il garda les places et les revenus, en démembrant de ce pays Alexandrie, Valentia, etc., en faveur du duc de Savoie, auquel il donna encore l'investiture du Montferrat, pour le retenir dans ses intérêts. Il dépouilla les ducs de Modène et de la Mirandole. Ses armées, maîtresses de Naples, au nom de l'archiduc son frère, et maîtresses en son propre nom du Bolonais, du Ferrarois, d'une partie de la Romagne, menaçoient déjà Rome. On fit sommer tous les princes, tous les possesseurs des fiefs, de produire leurs titres; on ne donna que quinze jours au duc de Parme, qui relevoit alors du Saint-Siége, pour en faire hommage à l'Empereur. On distribuoit dans Rome un manifeste qui attaquoit la puissance temporelle du pape, et qui annulloit toutes les donations des empereurs, faites sans l'intervention de l'Empire.

Tandis que tous les princes d'Italie étoient dans la consternation, trente-quatre cardinaux eurent la

hardiesse et la générosité de faire ce que ni Venise, ni Florence, ni Gênes, ni Parme, n'osoient entreprendre. Ils levèrent une petite armée à leurs dépens : l'un donna cent mille écus, l'autre quatre-vingt mille; celui-ci cent chevaux, cet autre cinquante fantassins; les paysans furent armés; mais tout le fruit de cette entreprise fut de se soumettre, les armes à la main, aux conditions que prescrivit Joseph. Le pape fut obligé de congédier son armée et de nourrir les troupes impériales, de leur abandonner Comachio, et de reconnoître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne.

Le pape ayant mis dans son bref: « A notre très » cher fils Charles, roi catholique en Espagne, » l'Empereur le lui renvoya avec ordre d'y substituer une légère correction : « A notre très cher fils Charles, roi » catholique des Espagnes. »

La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontens de Hongrie. La France avoit suscité contre lui Ragotski, prince de Transylvanie; Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné, et lui-même obligé de se sauver en Turquie.

Joseph Ier eut le regret de mourir à l'âge de trente-trois ans, au milieu de ces brillantes prospérités. Son successeur fut son frère Charles VI. (*Voyez* le 20 octobre.)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1498, 17 *avril*, Aventure à Florence, au sujet des épreuves par le feu.

L'autorité de Savonarole étoit alors absolue à Florence : cette ville n'offroit plus l'image d'une répu-

blique ; c'étoit une théocratie dont Savonarole étoit le prophète, le législateur et le juge. Il ne s'apercevoit pas néanmoins qu'il étoit, pour ainsi dire, sur le bord d'un abîme dans lequel un pas de plus pouvoit le précipiter sans retour. Entre autres moyens dont ses ennemis se servirent pour affoiblir son autorité et pour mettre enfin un terme à ses insolentes prétentions, ils l'attaquèrent avec ses propres armes, et ils engagèrent deux moines franciscains à déclamer en chaire contre lui. Savonarole, de son côté, crut devoir se donner un adjoint, et il choisit pour cet objet Fra Domenico da Pescia, qui étoit, ainsi que lui, moine du couvent de Saint-Marc. La querelle fut soutenue, de part et d'autre, avec une égale fureur, jusqu'à ce que Domenico, transporté d'un zèle fanatique pour les intérêts et la gloire de son maître, proposa de confirmer la vérité de sa doctrine, en marchant au milieu des flammes, pourvu que quelqu'un de ses adversaires voulût s'exposer au même danger ; et, ce qui suffiroit pour prouver à quel degré de frénésie les passions étoient alors montées, c'est qu'il se trouva un moine franciscain assez extravagant pour accepter le défi, et qui déclara qu'il étoit prêt à commencer l'épreuve. Le mode d'exécution que l'on adopteroit dans cette bizarre circonstance, devint l'objet des délibérations sérieuses des principaux magistrats de la république. On choisit deux députés de chaque parti pour déterminer les cérémonies et présider aux préparatifs de ce défi extraordinaire. Le bûcher étoit prêt, et l'on avoit élevé au dessus un échafaud, pour laisser aux champions la facilité de passer commodément au milieu des flammes. Le matin du jour convenu, qui étoit le 17 avril 1498, Savonarole et son champion pa-

rurent, suivis d'une foule nombreuse d'ecclésiastiques; Savonarole entonnant lui-même, d'une voix épouvantable, le psaume *Exugat Deus et dissipentur inimici ejus.* Son antagoniste, Fra Giuliano Rondinelli, suivi de quelques moines franciscains, s'avança en silence et d'un air calme, sur la place de l'exécution; l'on alluma le bûcher, et les spectateurs, agités de mille passions diverses, attendoient avec impatience le moment qui alloit voir se renouveler le miracle de la fournaise chaldéenne. Savonarole voyant que ni ses vociférations, ni la vue des flammes ne pouvoient ébranler la résolution des franciscains, se trouva contraint d'avoir recours à un autre expédient, et il exigea que l'on permît à son champion Domenico de porter avec lui l'hostie sacrée, lorsqu'il marcheroit sur le bûcher. Cette proposition sacrilége choqua l'assemblée toute entière : les prélats et les députés de l'Etat, qui étoient présens à l'épreuve, se récrièrent contre la témérité d'une expérience qui pourroit exposer la foi catholique et causer un grand scandale; mais Domenico, saisissant avec empressement le moyen de salut que son patron venoit de lui offrir, refusa obstinément de s'exposer aux flammes sans le sacré talisman : cet expédient sauva la vie du moine imprudent, mais il ruina pour jamais le crédit de Savonarole. A son retour au couvent de Saint-Marc, il fut insulté par la populace, qui lui reprocha amèrement qu'après avoir encouragé ses partisans à crier *Viva Christo*, il avoit osé faire la proposition impie d'exposer le Christ au milieu d'un bûcher allumé. Savonarole tâcha, par ses discours en chaire, de regagner sa popularité, mais ce fut en vain. (*Voyez* le 23 mai.)

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 168, *le* 17 *avril*, Mort du pape saint Aniclet.

Aniclet gouverna l'église de Rome pendant onze ans, et souffrit le martyre dans la persécution que Sulpice Sévère compte pour la quatrième. Saint Justin défendoit alors l'Eglise par ses écrits, dont plusieurs ont été composés à Rome. Le successeur de saint Aniclet fut saint Soter, qui occupa le Saint-Siége pendant neuf ans, et sous le pontificat duquel commença l'hérésie de Montan. L'austérité de la secte des montanistes séduisit Tertullien lui-même, un des plus grands hommes de l'antiquité chrétienne. Saint Eleuthère succéda à saint Soter.

HISTOIRE.

L'an 1302, *le* 18 *avril*, Philippe IV, dit *le Bel*, voulant rendre le parlement sédentaire à Paris, lui donna son palais.

Ce lieu, ancienne demeure des rois, fut augmenté de grands bâtimens par ce prince, qui fixa le nombre des officiers de justice en 1314. C'est en mémoire des chevaliers qui le composoient alors, que l'on traitoit les membres du parlement de *nosseigneurs*; car la plus haute dignité à laquelle un homme de guerre pût aspirer à cette époque étoit celle de chevalier. Cette cour étoit composée de la grand'chambre, de la tournelle civile, de la tournelle criminelle, de cinq chambres des enquêtes, de deux des requêtes du palais, de deux autres des requêtes de l'hôtel, et du parquet des gens du roi.

L'an 1450, *le* 18 *avril*, Bataille de Formigni, gagnée par les Français sur les Anglais.

Depuis la naissance de l'Empire français, la Normandie avoit essuyé de fréquentes révolutions. Détachée de la France, pour être le domaine d'un peuple de brigands guerriers, elle devint un eprovince de l'Angleterre lors de la conquête de ce royaume par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie. Elle fut réunie à la France, sous Jean-sans-Terre, et reprise par les Anglais sous Charles VI, dont le fils eut la gloire de la faire rentrer pour toujours sous la domination française en 1450. Cette brillante conquête fut le prix de la victoire de Formigni.

L'an 1797, *le* 18 *avril*, Préliminaires de paix signés à Léoben, à vingt-neuf lieues de Vienne, entre l'Empereur d'Allemagne et la République française.

C'est ainsi que le général Bonaparte justifia l'engagement qu'il avoit pris en partant pour l'Italie, lorsque traçant rapidement son plan de campagne, ou plutôt son plan de conquêtes, il le termina par cette phrase : *C'est aux portes de Vienne que je donnerai la paix à l'Europe.*

Quelle campagne que celle des armées françaises en Italie, pendant les années 1796 et 1797! Quel général que celui qui remporte la victoire dans quatorze batailles rangées, et dans soixante-dix combats, ayant en tête les meilleurs généraux et les troupes les plus aguerries de l'Europe, qui fait à l'ennemi plus de cent mille prisonniers, lui enlève plus de cinq cents canons de campagne; qui, ne recevant presque aucun secours du Directoire, fait habiller, nourrir, payer ses troupes par les souverains qu'il épargne à ce prix; qui exécute, à travers les montagnes et les gorges du Tyrol, ce plan d'invasion dans le cœur de l'Autriche, inutilement tenté dans toutes les guerres d'Italie, par les plus habiles généraux français; qui, se voyant enfin arrivé aux portes de la capitale de l'Autriche, s'arrête tout à coup au milieu de sa marche triomphante, et couronnant cette suite glorieuse des plus mémorables victoires, par le plus rare exemple de modération, résiste à la tentation d'entrer en conquérant dans Vienne, et d'aller dicter à la maison d'Autriche, dans le sein même de sa capitale, les volontés et les lois du vainqueur.

Il est juste de s'écrier aussi : Quel état-major que ce-

lui qui étoit composé des généraux Massena, Berthier, Joubert, Augereau, Serrurier! Quel généreux patriotisme dans tous ces braves généraux de division, dont chacun combat avec le même zèle que s'il devoit seul recueillir tout l'honneur et tous les fruits de la victoire! Quelle noble modestie dans le général en chef, qui, dans ses rapports, se plaît constamment à leur attribuer tout l'honneur de ses triomphes!

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1710, *le* 18 *avril*, Mort de Lainez.

Alexandre Lainez, né à Chimay, dans le Hainault, en 1650, se distingua de bonne heure par ses talens pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint en France dépourvu de tout. Doué d'un esprit plein d'enjouement, il faisoit les délices des meilleures sociétés, par ses saillies et ses inpromptus. Jaloux de sa liberté, il refusa des places très avantageuses, et de quelque endroit qu'on le ramenât, il se faisoit toujours descendre sur le Pont-Neuf, afin que personne ne sût où il logeoit. Homme d'érudition et de plaisir, il partageoit, dit-il, sa vie entre Apollon et Bacchus. Après un repas poussé fort avant dans la nuit, on le retrouvoit quelquefois de grand matin à la bibliothèque. Il avoit traduit Pétrone en prose et en vers. Cette traduction n'a pas vu le jour. Le plus joli madrigal qu'il ait fait est celui pour madame de Fontaine-Martel :

Le tendre Apelles un jour, dans ces jeux si vantés,

Que la Grèce autrefois consacroit à Neptune,
Vit, au sortir de l'onde, éclater cent beautés;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus un portrait immortel.
Sans cette recherche importune,
Hélas ! s'il avoit vu la divine Martel,
Il n'en auroit employé qu'une.

Voici des vers de Lainez, moins connus, et qui sont dignes de l'être par leur piquante singularité.

Un ruisseau m'endormoit en tombant dans la Seine,
Mille oiseaux m'éveilloient et ranimoient ma veine;
Une aurore naissante éclairoit un chemin
D'où le Zéphir et Flore avec leur douce haleine
Faisoient neiger sur moi la rose et le jasmin.
J'aperçus tout à coup la beauté que j'adore :
J'oubliai le ruisseau,
Je n'ouïs plus d'oiseau,
Je ne vis plus de Flore,
De roses, de jasmins, de Zéphir, ni d'aurore.

Lainez étoit de la même famille que le célèbre jésuite de ce nom, qui fut le second général, et pour ainsi dire le législateur de sa société, et dont nous avons parlé au 20 janvier.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1506, *le* 18 *avril*, Le pape Jules II pose la première pierre de l'église de Saint-Pierre de Rome.

Ce temple, principal de Rome moderne, est le plus beau, le plus vaste et le plus hardi qui soit dans le monde; les plus grands artistes en tout genre y ont développé leurs talens, et dix papes de suite ont contribué à l'achèvement de cette superbe basilique.

Le cirque de Néron étoit autrefois sur l'emplace-

ment même de Saint-Pierre. Constantin-le-Grand y érigea une vaste église, parce que Saint-Pierre étoit enterré dans cet endroit. Au bout de onze siècles, cette église menaçant ruine, Nicolas V fit jeter, vers l'an 1450, les fondemens de la basilique neuve, sur les dessins de Bernard Rosellini, et de J.-B. Alberti. Cette entreprise fut abandonnée par les successeurs de ce pape, pendant plus de cinquante ans, jusqu'au pontificat de Paul II, qui la fit continuer. Jules II, son successeur, après avoir examiné les plans des plus habiles architectes, choisit celui du Bramante, qui avoit imaginé de surmonter le milieu de l'édifice d'une vaste coupole. Jules II posa la première pierre le 18 avril 1506, et sur-le-champ on éleva les quatre piliers. Après la mort de Jules II et du Bramante, Léon X prit pour architecte, Julien de Sangallo, frère Joconde, et avec eux Raphaël qui avoit le génie de tous les arts du dessin. Ils se contentèrent de renforcer les fondemens autour des piliers, qu'ils jugèrent trop foibles pour soutenir l'immensité de la coupole. La mort de ces trois artistes célèbres obligea Léon X à les remplacer par Balthazar Peruzzi, de Sienne, qui, sans toucher à ce qui avoit été fait, changea seulement le plan de la basilique, à cause de la dépense immense dans laquelle devoit entraîner l'exécution du plan du Bramante, qui étoit en croix latine, et que ce nouvel architecte réduisit en croix grecque. Léon X étoit mort, et déjà Clément VII avoit succédé à Adrien VI, lorsque Balthazar Peruzzi acheva la tribune commencée par le Bramante. Le Saint-Siége fut ensuite occupé par Paul III, qui choisit pour architecte, Antoine de Sangallo, lequel réduisit de nouveau l'église en croix

latine, suivant le premier dessin du Bramante. Sangallo mourut, et Paul III remit l'édifice entre les mains de Michel-Ange, qui rétablit la croix grecque, et agrandit la tribune et les deux bras de la nef transversale. Il fit aussi un nouveau dessin de la coupole, qu'il commença d'exécuter, et auquel ses successeurs se conformèrent dans la suite. Michel-Ange vouloit faire une façade pareille à celle du Panthéon; mais la mort le prévint, et cette excellente idée ne fut point mise à exécution. Ce grand artiste fut remplacé, sous le pontificat de Paul IV, par les architectes Jacques Barozzi de Vignoles, et Pyrrhus Ligorio; on leur imposa l'obligation de se conformer en tout aux dessins de Michel-Ange: ce qu'ils firent avec la plus grande exactitude. Mais ce ne fut que leur successeur, Jacques de la Porte, choisi par Grégoire XIII, qui termina la coupole, sous le pontificat de Sixte-Quint. Clément VIII se servit aussi de Jacques de la Porte, pour faire orner de mosaïques la grande coupole, et de stucs dorés la voûte, ainsi que pour faire recouvrir tout le pavé de différentes sortes de marbre. Enfin, Paul V fit achever ce temple par Charles Maderne, qui le réduisit de nouveau en croix latine, et abandonna le plan de Michel-Ange pour reprendre celui du Bramante. Ce fut aussi cet architecte qui fit le portique et la façade, lesquels font peu d'honneur à son talent. Le Bernin ajouta, sous Alexandre VII, le magnifique portique qui entoure la place sur laquelle Sixte-Quint avoit fait élever le bel obélisque qui en fait encore aujourd'hui l'ornement.

On peut juger, par le nombre des pontifes et des architectes, qui tous ont concouru à l'achèvement de

cette église, des sommes énormes qui ont été employées pour la construction de ce vaste monument. Les mesures de ses principales parties compléteront l'idée qu'on peut s'en former lorsqu'on n'a pas le plan sous les yeux. Le portique a trente-neuf pieds de large et quatre cent quarante-huit de long, y compris les deux vestibules qui sont aux deux bouts; la voûte est élevée de soixante-deux pieds au-dessus du sol; la longueur de la nef du milieu est de cinq cent soixante-neuf pieds jusqu'à la chaire de Saint-Pierre; la largeur de quatre-vingt-cinq, et la hauteur de cent quarante jusqu'à la voûte; les deux nefs latérales ont vingt pieds et demi de large; enfin, la longueur de la grande nef transversale est de quatre cent huit pieds; la coupole est soutenue par quatre piliers énormes; son diamètre intérieur est de cent trente pieds, et son diamètre extérieur de cent quarante-cinq; de l'entablement du tambour jusqu'à l'œil de la lanterne, la hauteur est de cent soixante-quatre pieds, auxquels il faut ajouter 1°. les quatre-vingt-dix-huit pieds qui se trouvent depuis l'œil de la lanterne jusqu'au sommet de la croix qui la termine; 2°. cent quarante-quatre pieds pour la hauteur des piliers jusqu'à l'entablement des tambours, ce qui donne à cette prodigieuse coupole trois cent quatre-vingt cinq pieds d'élévation, depuis le pavé jusqu'au sommet. Ce fut le Bramante qui en conçut l'idée, et Michel-Ange qui l'exécuta.

HISTOIRE.

L'an 843, *le* 19 *avril*, Mort de Judith de Bavière, reine de France.

Judith de Bavière fut la seconde femme de Louis le Débonnaire, et la mère de Charles le Chauve. Louis, dit Montesquieu, mêlant toutes les complaisances d'un vieux mari, avec toutes les foiblesses d'un vieux roi, mit dans sa famille un désordre qui entraîna la chute de la monarchie: Judith, princesse ambitieuse et tendre, aima Bernard, comte de Barcelonne, qu'elle éleva aux premiers emplois, tandis qu'elle indisposoit Louis contre ses enfans du premier lit. Ces princes se révoltèrent et la firent enfermer quelque tems dans un monastère. Elle fut rendue à son époux en 833, et mourut à Tours, trois ans après Charles-le-Débonnaire.

L'an 1689, *le* 19 *avril*, Mort de Christine, reine de Suède, à Rome.

Christine, fille du célèbre Gustave-Adolphe, monta sur le trône de Suède, après la mort de ce héros, tué à la bataille de Lutzen, en 1632. Ayant régné aussi glorieusement que son père avoit combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie, qui pacifièrent l'Allemagne, elle étonna toute l'Europe par l'abdication de la couronne, à l'âge de vingt-sept ans; cette abdication lui auroit fait plus d'honneur si elle n'avoit pas eu dans la suite la foiblesse de s'en repentir.

Son dessein, en quittant la couronne, étoit de se livrer avec plus de liberté à son goût pour les beaux

arts. Elle savoit huit langues; elle avoit été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockolm, dans son palais. Elle avoit cultivé tous les arts, dans un climat où ils étoient alors inconnus; elle voulut aller vivre au milieu d'eux en Italie; dans cette vue, elle résolut de quitter la religion luthérienne pour la catholique, et après avoir quitté son royaume en 1654, elle fit publiquement, à Inspruch, la cérémonie de son abjuration.

Ce changement ne la rendit pas meilleure, et n'adoucit pas son orgueil vindicatif. La postérité lui reprochera toujours le meurtre de son grand-écuyer Monaldeschi, qu'elle fit assassiner devant elle avec le sang-froid le plus barbare, dans le second voyage qu'elle fit en France. (*Voy.* le 10 novembre.) Cette cruauté a laissé sur son nom un opprobre ineffaçable.

« Les savans qu'elle protégeoit, dit le président » Hénaut, ont eu beau faire : ils n'ont pu empêcher » que l'on n'ait jugé peu favorablement de son carac- » tère et de ses mœurs. »

L'an 1706, *le* 19 *avril*, Le duc de Vendôme qui commandoit en Italie, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, gagne la bataille de Calcinato, sur les Autrichiens, commandés par le général Reventlau.

La perte des ennemis fut telle, que le prince Eugène, qui n'étoit arrivé que le lendemain de la bataille, ne put soutenir l'approche de Vendôme, qui poursuivoit la victoire, et fut obligé de se retirer dans le Trentin, pour y attendre des secours d'Allemagne; les mesures du duc de Vendôme étoient si bien prises, qu'il avoit annoncé cette victoire au roi, lorsqu'il partit de la cour pour se rendre en Italie; mais comme il fut rappelé en

Flandre, pour réparer les désastres de la bataille de Ramillies, le prince Eugène reprit sa supériorité ordinaire.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1707, *le* 19 *avril*, Mort de Gallois.

Jean Gallois, né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des Savans*, avec le conseiller-clerc Salo, inventeur de ce journal, qui seul faisoit tout connoître alors. Fontenelle, dans son éloge de Gallois, parle à ce sujet de la nombreuse postérité issue du *Journal des Savans;* il la nomme, et ne présente que des noms respectés. S'il falloit aujourd'hui nommer cette postérité, devenue si ridiculement nombreuse et si indigne de son père, le tableau seroit un peu différent.

Fontenelle, après avoir loué la vaste érudition de l'abbé Gallois, ajoute : « Et de plus, ce qui n'est pas » commun chez ceux qui savent tout, il savoit le fran- » çais, et l'écrivoit bien. »

L'abbé Gallois enseigna le latin à Colbert, qui prenoit ses leçons en carosse, dans ses voyages de Versailles à Paris, pour ne rien dérober à ses travaux ordinaires.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1054, *le* 19 *avril*, Mort du pape Saint-Léon IX.

Léon IX, parent de l'empereur Conrad-le-Salique, étoit évêque de Toul, depuis vingt-deux ans, lorsqu'il

fut élu pape dans une assemblée de prélats et de seigneurs, tenue à Worms par l'empereur Henri III, sur la fin de l'an 1048. Il n'accepta cette dignité que malgré lui, et à condition que son élection seroit confirmée par le clergé et le peuple romain. Il fut reçu à Rome avec acclamation, et reconnu pape sans contestation. L'an 1053 il fit la guerre aux Normands en Italie, qui défirent ses troupes, le firent prisonnier, et le conduisirent à Bénevent, où ils le retinrent depuis le 23 juin 1053 jusqu'au 12 mars 1054. Il mourut saintement à Rome, le 19 avril de la même année, jour auquel l'église honore sa mémoire.

L'an 1560, *le* 19 *avril*, Mort de Mélanchton.

Mélanchton fut le plus célèbre disciple et le coopérateur de Luther; mais aussi doux et aussi modéré que son maître étoit altier et violent, il tâcha toujours inutilement d'adoucir cet homme fougueux, et de concilier tous les chefs de la réforme, qu'il voyoit avec douleur, aussi divisés entr'eux et aussi ennemis les uns des autres qu'ils l'étoient des catholiques.

Mélanchton, au milieu de tous ces mouvemens, étant allé voir sa mère, femme simple et dévote, la trouva fort émue des disputes de religion, qui troubloient alors l'Allemagne; et, fort incertaine de ce qu'elle devoit croire, elle lui récita ses prières pour savoir si elles étoient bonnes : « Continuez toujours comme » vous avez fait jusqu'ici, répondit Mélanchton, et » laissez disputer les docteurs. »

Après la mort de Luther, Mélanchton, devint le patriarche de la réforme; il n'en fut que plus exposé

à l'envie et aux persécutions de son propre parti. Osiandre l'outrageoit du fond de la Prusse. David Chytré, plus zélé que les autres, vouloit qu'on se défît de Mélanchton, à cause de son amour pour la paix.

Mélanchton mourut incertain, comme il avoit vécu, après avoir passé sa vie entière à chercher sa religion sans pouvoir la trouver; il changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel; il se consola de mourir, parce qu'il alloit, disoit-il, être délivré de deux grands maux, *du péché* et de la *rage théologique*.

HISTOIRE.

L'an 1736, *le* 20 *avril*, Mort du prince Eugène, à Vienne.

Ce prince, si fatal à la grandeur de Louis XIV, étoit né à Paris en 1663. Il étoit fils d'Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, sous le nom d'abbé de Carignan. Pour soutenir son rang, il sollicita inutilement une abbaye ou un emploi militaire. Piqué du refus qu'il essuya, il se rendit en 1684, auprès de la princesse sa mère, à Bruxelles, et de là il alla servir en Allemagne contre les Turcs, avec les princes de Conti, disgraciés comme lui, et s'attacha au service de l'Empereur, qui rendit plus de justice à son mérite, en lui donnant un régiment de dragons.

Louis XIV ayant fait ordonner aux princes de Conti de revenir, et à tous ceux qui les avoient accompagnés, le prince Eugène fut le seul qui n'obéit point. Louvois irrité, dit qu'il ne rentreroit jamais en France : « J'y rentrerai, dit Eugène, malgré Lou- » vois. »

Le roi, instruit de sa désobéissance, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande » perte ? » L'événement fit voir qu'il avoit mieux dit qu'il ne pensoit.

Les batailles de Salankemen (en 1691), et de Zentha (en 1697), qu'Eugène remporta sur les Turcs, furent

l'origine de sa grande réputation, et firent dès lors connoître à la France la perte qu'elle avoit faite.

La guerre de la succession d'Espagne ayant éclaté en 1701, le prince Eugène descendit en Italie par le Trentin. Catinat et Vendôme, qui lui furent successivement opposés, retardèrent d'abord ses progrès; mais il eut ensuite meilleure composition du maréchal de Villeroi; et en 1706, il gagna sur les Français cette grande bataille de Turin, qui les obligea de lever le siége de cette ville, et d'abandonner l'Italie. Eugène marchant à leur poursuite, entra dans la Provence et dans le Dauphiné, et mit le siége devant Toulon, dont il se fût emparé, s'il avoit été moins gêné dans ses opérations militaires.

La Flandre fut un théâtre encore plus brillant des exploits du prince Eugène. Il partagea, avec Marlboroug, l'honneur des fameuses victoires de Hochstet, de Ramillies, de Malplaquet, qui réduisirent la France aux abois, et de la prise de Lille, qui ouvrit le chemin de Paris aux alliés. La France ne dut alors son salut qu'à la funeste sécurité que tant de succès avoient inspirée au prince Eugène, et le maréchal de Villars sut en profiter pour le vaincre à Denain, et le repousser dans l'intérieur de l'Allemagne.

Après la paix de Rastadt, que ces deux grands généraux conclurent ensemble, en 1714, le prince Eugène, qui venoit d'ébranler la grandeur de Louis XIV, alla ébranler la puissance ottomane. Les victoires de Temeswar, de Peterwaradin, et surtout celle de Belgrade, la plus brillante qu'il ait remportée, préparèrent cette paix si glorieuse de Passarowitz, qui donna Temeswar et Belgrade à l'Empereur.

Les plus grands héros s'éclipsent quelquefois pendant la paix ; mais le prince Eugène, placé à la tête du Conseil impérial, s'y distingua autant qu'à la tête des armées. Ce prince, trop peu connu en France dans sa jeunesse, avoit les qualités qui font un héros pendant la guerre et un grand homme pendant la paix. Dans le cours de ses victoires et de son ministère, il méprisa également le faste et les richesses ; il cultiva même les lettres, et les protégea autant qu'on le pouvoit à la cour de Vienne.

Il mourut également regretté de l'Empereur, de tous les ordres de l'Empire, et des soldats dont il étoit le père, par l'attention qu'il avoit à ménager leur sang, et à les soulager dans leurs besoins. Louis XIV disoit que c'étoit le plus généreux de tous ses ennemis.

Dans la guerre de 1733, occasionnée par la double élection au trône de Pologne, il avoit un instant reparu à la tête des armées, où le poids de l'âge ne laissa voir en lui que l'ombre du grand Eugène.

Ce grand homme est dignement célébré dans la belle ode que lui a adressée J.-B. Rousseau.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1314, *le* 20 *avril*, Mort du pape Clément V.

Après un interrègne de près d'une année, Bertrand de Goth, né dans le diocèse de Bordeaux, et archevêque de cette ville, fut élu pape par les intrigues du cardinal Duprat, agent de Philippe-le-Bel, roi de France. Ce prince avoit eu à se plaindre de Goth, mais il vouloit choisir, parmi ses propres ennemis, un

pape qui lui devroit pleinement la thiare, et qui s'obligeroit à payer cher un bienfait si peu mérité d'avance. Goth fit à Philippe six promesses, qui ne furent pas toutes remplies par Clément V. Par exemple, ce pontife se dispensa de condamner la mémoire de son prédécesseur, Boniface VIII; mais il ne servit que trop fidèlement le roi de France dans l'affaire des Templiers. Peut-être la saine politique exigeoit-elle la suppression de cet ordre militaire; mais elle s'accordoit, comme toujours, avec la justice et l'humanité, pour empêcher tant d'assassinats judiciaires. (*Voyez* le 11 mars.)

Un autre évènement, qui a rendu remarquable dans l'histoire le pontificat de Clément V, est la translation du Saint-Siége à Avignon. Lorsque, dans les premiers jours de son élévation, Clément V déclara qu'il vouloit résider en France, le cardinal Matthieu Rollo, doyen du sacré collége, dit : « L'Eglise ne reviendra » de long-tems en Italie : je connois les Gascons. » Le vieux cardinal ne se trompoit pas. Le séjour des papes à Avignon dura soixante-douze ans, depuis 1305 jusqu'au 17 janvier 1377. (*Voyez* le 27 mars.)

HISTOIRE.

L'an 1503, *le* 21 *avril*, Les Français commandés par d'Aubigni, perdent la bataille de Seminare en Calabre, contre les Espagnols, commandés par Gonsalve de Cordoue.

La perte de cette bataille entraîna celle du royaume de Naples, dont les Français avoient fait la conquête. (*Voyez* le 28 avril.)

L'an 1607, *le* 21 *avril*, Fin du grand démêlé de la République de Venise et de Paul V.

Le commencement du dix-septième siècle fut signalé par la dernière querelle importante qui se soit élévée entre la juridiction séculière et la juridiction ecclésiastique.

Le sénat de Venise avoit défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Paul V, qui venoit d'être élevé sur le Saint-Siége, exigea que l'ordonnance sur les donations fût révoquée, et qu'on lui rendît les deux ecclésiastiques coupables, qu'il prétendoit ne devoir être justiciables que de la cour de Rome. Le pape, qui, peu de tems auparavant, avoit fait plier la république de Gênes dans une occasion pareille, s'imagina que Venise auroit la même condescendance; mais le sénat refusa de révoquer son

ordonnance, et de remettre les deux ecclésiastiques au nonce du pape. Le doge et les sénateurs sont aussitôt excommuniés, et tout l'Etat de Venise mis en interdit (1); le sénat protesta contre le monitoire du pape, et en défendit la publication dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat, qu'il feroit ce que Dieu lui inspireroit; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avoit inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéiroit, l'interdit ne fut publié nulle part.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites, attachés de tout tems à la cour de Rome, ne voulurent pas néanmoins donner l'exemple les premiers; leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins; ils leur dirent: « Que dans cette » grande affaire, l'Univers avoit les yeux sur les ca» pucins, et qu'on attendoit leur démarche pour savoir » quel parti on devoit prendre. » Les capucins ne balancèrent pas à fermer leurs églises; les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Le célèbre Fra-Paolo, théologien de la république, et qui joignoit à ce titre le mérite d'un excellent jurisconsulte, soutint alors la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération qui rendoit cette raison victorieuse. Un soir qu'il passoit sur le

(1) C'est-à-dire, qu'il étoit défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts.

pont Saint-Marc, deux assassins le percèrent de trois coups de stilet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur étoit préparée. Le crime fut désavoué par les jésuites et la cour de Rome. Fra-Paolo, qui réchappa de ses blessures, garda un des stilets dont il avoit été frappé, et mit au-dessous cette inscription : *Stilo della Chiesa romana.*

Cependant le pape se mit en devoir de soutenir les armes spirituelles par les temporelles ; les Vénitiens armèrent de leur côté. Paul V entrevit bientôt que cette guerre ne tourneroit pas à son avantage. La cause des Vénitiens paroissoit la cause commune de tous les rois. Henri IV ayant offert sa médiation, la cour de Rome se trouva trop heureuse de l'accepter. Le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua au nom du pape l'excommunication et l'interdit. On accorda le rétablissement des religieux bannis, excepté celui des jésuites, qui ne furent rappelés qu'en 1677, à la prière du pape Alexandre VII. Les deux ecclésiastiques, l'abbé de Nervèse et le chanoine de Vicence, furent remis à l'ambassadeur de France, qui les remit lui-même au cardinal de Joyeuse.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1142, *le* 21 *avril*, Mort d'Abailard.

Pierre Abailard, ou Abélard, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, naquit en 1079 à Palais, petit bourg à quelques lieues de Nantes, dont Béranger son père étoit seigneur : son goût l'entraîna vers l'étude dès l'âge le plus tendre ; et pour s'y livrer avec moins de

distraction, il abandonna à ses frères son droit d'aînesse et ses biens. Ce qui étoit un travail pour ses camarades n'étoit qu'un jeu pour lui : poésie, éloquence, philosophie, jurisprudence, théologie, langue grecque, hébraïque, et latine, tout lui étoit facile ; tout lui devint bientôt familier ; mais il s'attacha principalement à la *philosophie scolastique*. Quoique la Bretagne possédât alors parmi ses professeurs des savans distingués, Abailard eut bientôt épuisé leur savoir : il vint chercher d'autres maîtres à Paris, dont l'Université attiroit des écoliers de toutes les parties de l'Europe. Parmi les professeurs les plus célèbres, on remarquoit Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, qui fut depuis évêque de Châlons-sur-Marne, et ensuite religieux de Cîteaux : c'étoit le dialecticien le plus redoutable de son tems. Abailard suivit ses cours, et profita si bien de ses leçons, que l'écolier embarrassa souvent le maître dans ces assauts d'esprit et de subtilités qu'on appeloit *thèses publiques*. A l'amitié qui les avoit d'abord unis, succéda bientôt la haine, lorsque Champeaux se fut aperçu que son élève, non moins orgueilleux que savant, ne disputoit avec lui que pour l'embarrasser, et ne l'embarrassoit jamais que pour l'humilier. Les autres élèves de Champeaux prirent le parti de leur maître ; et autant pour éviter l'orage qui alloit se former contre lui, que pour se mettre plus en état de le braver par la suite, Abailard, qui n'avoit encore que vingt-deux ans, quitta brusquement Paris.

Il y revint au bout de deux ans, se réconcilia avec son ancien maître, et ouvrit une école de rhétorique, dont l'éclat extraordinaire fit bientôt déserter

toutes les autres. Il enseigna successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie. On lit dans les mémoires du tems que le nombre de ses auditeurs s'élevoit à plus de trois mille, et que dans ce nombre il y en avoit de tous les âges et de toutes les nations. C'est de cette école que sont sortis plusieurs docteurs célèbres dans l'Eglise, tels que Guy-du-Châtel, depuis cardinal, et pape sous le nom de Célestin II; Pierre Lombard, évêque de Paris; Gaudefroi, évêque d'Auxerre; Bérenger, évêque de Poitiers, et Saint-Bernard lui-même. Abailard devint le maître des maîtres, l'oracle de la philosophie et *le docteur à la mode*. Cela ne doit pas étonner: il étoit le seul qui dans un siècle de subtilités scolastiques, joignît la science du philosophe et les talens de l'homme de lettres, aux agrémens de l'homme du monde: il fut aimé des femmes autant qu'il étoit admiré des hommes.

Dans ce tems vivoit à Paris une jeune demoiselle, nommée Louise, ou Héloïse., âgée de dix-sept ans, nièce de Fulbert, chanoine de Paris: peu de femmes la surpassoient en beauté, aucune ne l'égaloit en esprit et en connoissances de tout genre: on n'en parloit qu'avec enthousiasme. Abailard voulut connoître ce prodige; il avoit alors trente-neuf ans, ce n'étoit plus l'âge des passions: cependant celle qu'Héloïse lui inspira fut portée à un tel excès, qu'il oublia pour elle ses devoirs, ses leçons, et jusqu'à la célébrité dont il étoit avide. Héloïse ne fut pas moins sensible à son mérite. Sous prétexte d'achever son éducation, Abailard obtint de Fulbert la permission de la voir souvent; et pour la voir plus souvent, il se mit en pension chez son oncle. Ces heureux amans vécurent ainsi plusieurs mois,

s'occupant plus de leur passion que de leurs études.

Mais ce commerce secret et dangereux transpira et devint public. Abailard faisoit à la louange de sa maîtresse, et sous des noms empruntés, des chansons dont on le nommoit publiquement l'auteur, et qu'il chantoit avec beaucoup de goût : c'est Héloïse elle-même qui nous apprend cette particularité.

« Parmi les qualités qui brilloient en vous, lui » écrivoit-elle long-tems après, il y en avoit deux » qui me touchoient plus que les autres, savoir les » grâces de votre poésie et la douceur de votre chant : » toute autre femme n'en auroit pas moins été touchée. » Lorsque, pour vous délasser de vos exercices philo» sophiques, vous composiez en mesure simple ou » en rime, des poésies amoureuses, tout le monde » vouloit les chanter à cause de la douceur de votre » expression et de celle du chant. Les plus insensibles » aux charmes de la mélodie ne pouvoient vous refuser » leur admiration. Comme la plupart de vos vers chan» toient nos amours, mon nom fut bientôt connu par » le vôtre : les sociétés particulières et les assemblées » publiques ne retentissoient que du nom d'Héloïse : » les femmes envioient mon bonheur. »

De tous les vers amoureux que produisit la muse d'Abailard, aucun n'a échappé aux rigueurs de l'oubli, seulement à la fin de sa seconde lettre à Héloïse, on en lit deux qui se ressentent de la piété dans laquelle il cherchoit alors des consolations ; les voici :

Vive, vale, vivantque tuæ, valeantque sorores ;
Vivite, sed Christo, quæso, mei memores.

Fulbert n'apprit que le dernier les dérèglemens de sa nièce, et il l'apprit par les chansons qui couroient

la ville. Il essaya d'y mettre ordre en séparant les deux amans ; il n'étoit plus tems : Héloïse portoit dans son sein le fruit de sa foiblesse. Abailard l'enleva, la conduisit en Bretagne, où elle accoucha d'un fils que son père nomma Astrabale (astre brillant), et qui ne vécut point. Abailard songeoit alors à l'épouser en secret : il en fit faire la proposition à Fulbert, qui l'accepta, ne pouvant faire mieux ; mais Héloïse n'y consentit qu'avec peine, disant dans son délire passionné, *qu'elle aimoit mieux être sa maîtresse que sa femme.* Cependant le mariage se fit : et pour le cacher au public, Héloïse alla demeurer chez son oncle. Abailard reprit son ancien appartement, et continua ses leçons : ils se voyoient rarement. Fulbert, mécontent de ce mystère, qui compromettoit l'honneur de sa nièce, le divulgua. Mais Héloïse, à qui la prétendue gloire d'Abailard étoit plus chère que son honneur, nia le mariage avec serment. Fulbert, très irrité, la maltraita ; et pour la soustraire à sa tyrannie, Abailard l'enleva une seconde fois, et la mit dans un couvent d'Argenteuil. Fulbert, croyant qu'il vouloit la forcer de se faire religieuse, conçut un projet de vengeance atroce, et l'exécuta. Des gens apostés par lui entrèrent de nuit dans la chambre d'Abailard, et tandis que quatre misérables le retenoient par les bras et par les jambes, un cinquième armé d'un rasoir, lui fit subir une mutilation infâme, dont la trace et l'effet devoient empoisonner le reste de ses jours. Le lendemain toute la ville apprit cet attentat, et en fut indignée : Fulbert fut décrété, dépouillé de ses bénéfices, et exilé : deux de ses gens furent arrêtés, et subirent la peine du talion.

Ces actes de justice ne consolèrent point le malheu-

reux Abailard : il alla cacher ses larmes et sa honte dans l'abbaye de Saint-Denis, où il se fit religieux. De son côté Héloïse, non moins désespérée, prit le voile à Argenteuil. Lorsque le tems eut adouci les chagrins d'Abailard, il consentit à reprendre ses leçons ; il ne tarda pas à retrouver de nombreux élèves, et avec eux des envieux de son mérite. Soit zèle pour la religion, soit jalousie de ses succès, Albéric et Rothulfe, professeurs à Rheims, dénoncèrent au concile de Soissons, en 1122, un traité *sur la Trinité*, qu'Abailard venoit de composer, aux instantes prières de ses élèves, et qui avoit été reçu du public avec un applaudissement universel. Ils parvinrent à le condamner comme hérétique. Abailard, aussi malheureux dans ses écrits que dans ses amours, fut obligé de brûler lui-même ses ouvrages en plein concile : « Est-ce là, disoit-il, les larmes » aux yeux, le salaire de mes travaux, et la récom- » pense que mérite la droiture de mes intentions? » Par une suite de persécutions qui lui furent suscitées, il fut obligé de quitter l'abbaye de Saint-Denis, dont l'abbe Suger etoit alors supérieur : il se retira dans le voisinage de Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir à ses frais un oratoire qu'il dédia au Saint-Esprit, et qu'il nomma *le Paraclet* ou *le Consolateur*. On l'accusa d'hérésie, pour avoir dédié son église au Saint-Esprit ; mais il triompha en cette occasion de ses adversaires. Nommé abbé de Saint-Gildas de Ruys, dans le diocèse de Vannes, il invita Héloïse et les religieuses d'Argenteuil à venir habiter le Paraclet : il les reçut lui-même dans cette retraite, où les deux malheureux époux se revirent pour la première fois, après avoir été séparés pendant onze ans.

Abailard se rendit ensuite à l'abbaye de Saint-Gildas, où il trouva peu de consolations à ses chagrins. Il décrit lui-même sa nouvelle retraite :

« J'habite, dit-il, un pays barbare dont la langue » m'est inconnue ; je n'ai le commerce qu'avec des » peuples féroces ; mes promenades, sont les bords » inaccessibles d'une mer agitée ; mes moines ne sont » connus que par leurs débauches ; ils n'ont d'autre » règle que de n'en point avoir : je voudrois, Philinte, » que vous vissiez ma maison ; vous ne la prendriez » jamais pour une abbaye ; les portes ne sont ornées » que de pieds de biches, d'ours, de sangliers, des » dépouilles hideuses de hiboux, etc. J'éprouve cha- » que jour de nouveaux périls : je crois à tout moment » voir un glaive suspendu. »

Abailard voulut mettre la réforme dans le monastère de Saint-Gildas ; mais sa conduite, le bruit de ses amours, les pensées profanes qu'il avoit portées dans sa retraite, et qu'il exprimoit encore dans ses lettres avec une éloquence peu religieuse, ne lui permettoient point d'obtenir la gloire d'un réformateur ; les moines dont il étoit le supérieur, aimèrent mieux suivre son exemple que ses conseils : ils lui reprochèrent ses torts, sans chercher à réformer leurs mœurs, et portèrent même la haine contre leur abbé, jusqu'à tenter de s'en délivrer par le poison. Tandis qu'Abailard étoit exposé à toutes leurs fureurs, il recevoit des lettres d'Héloïse, qui lui parloit de la paix qui régnoit dans la retraite du Paraclet :

« Cette église, lui écrivoit-elle, ces autels, cette » maison nous parlent sans cesse de vous : c'est vous » qui avez sanctifié ce lieu, qui n'étoit connu que par

» des brigandages et des meurtres, et qui avez fait » une maison de prières d'une retraite de voleurs. Ces » cloîtres ne doivent rien aux aumônes publiques; les » usures et les pénitences des publicains ne nous ont » point enrichies : vous seul nous avez tout donné. »

Ces expressions pleines de tendresse touchoient d'autant plus Abailard, qu'il étoit entouré de mortels ennemis : toujours ses pensées étoient pour Héloïse ; il avoue dans sa lettre à Philinte, qu'il n'avoit pu triompher de l'amour dans la solitude et au pied des autels. « Je » pousse des soupirs, dit-il, je verse des larmes de » sang...., le nom d'Héloïse m'échappe; je prends » plaisir à le prononcer.... » Il quitta plusieurs fois le monastère de Saint-Gildas pour visiter le Paraclet.

Tandis qu'il s'occupoit ainsi de la réforme de Saint-Gildas, et qu'il faisoit de vains efforts pour triompher lui-même des passions, on renouvela contre lui les accusations d'hérésie. On le représenta à saint Bernard, comme un homme qui prêchoit des nouveautés dangereuses : saint Bernard refusa d'abord de commencer une lutte avec un homme dont il estimoit les lumières; mais à la fin, entraîné par les discours de ses amis, et peut-être aussi importuné par la réputation d'Abailard, qu'on lui représentoit comme son rival, il déféra sa doctrine au concile de Sens, en 1140, le fit condamner par le pape, et obtint même un ordre pour le faire enfermer. Dans son animosité, l'abbé de Clairvaux écrivoit « qu'Abailard étoit un horrible » composé d'Arius, de Pélage et de Nestorius; un » moine sans règle, un supérieur sans vigilance, un » abbé sans religion, un monstre, un nouvel Hérode, » un ante-Christ, etc. » On sent bien qu'ici le zèle du

saint abbé de Clairvaux n'est pas selon la science, et que la prévention le rendoit injuste. Abailard en appela au pape, publia son apologie, et partit pour Rome. En passant par Cluny, il vit Pierre-le-Vénérable, abbé de ce monastère, homme doux et pieux, aussi compatissant qu'éclairé, qui entreprit de calmer ses chagrins, de le ramener à Dieu, et de le réconcilier avec ses ennemis. Il réussit dans tous ces points: Abailard résolut de finir ses jours dans la retraite; il revit saint Bernard, et les deux hommes les plus célèbres de leur siècle se jurèrent une amitié qui dura jusqu'à leur mort. S'il ne trouva point dans sa solitude le repos et le bonheur qui l'avoient toujours fui, il oublia du moins ses erreurs, et devint l'exemple des cénobites. « Je ne me souviens point, écrivoit » Pierre-le-Vénérable, d'avoir vu son semblable en » humilité: je l'obligeois à tenir le premier rang dans » notre nombreuse communauté; mais il paroissoit le » dernier par la pauvreté de ses vêtemens; il se re» fusoit non seulement le superflu, mais l'étroit né» cessaire; la prière et la lecture remplissoient tout » son tems; il gardoit un silence perpétuel, si ce n'est » lorsqu'il étoit forcé de parler dans les conférences ou » dans les sermons qu'il faisoit à la communauté. » Son corps s'affoiblit par les austérités et les jeûnes, et peut-être aussi par le chagrin qui empoisonna toute sa vie. Il fut envoyé au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, où il mourut en 1142, âgé de soixante-trois ans. (Biogr. univ.)

Les amours d'Abailard et les malheurs qui en furent la suite, font aujourd'hui toute sa renommée. De tous ses ouvrages, on ne lit plus que ses lettres à Hé-

loïse : le reste est entièrement oublié, et n'a rien qui puisse justifier l'admiration et l'enthousiasme de ses barbares contemporains. Singulière destinée que celle de ces deux amans! La morale et la religion ont vainement réclamé : tout en convenant de la justice de la réclamation, jamais on ne prononce les noms d'Abailard et d'Héloïse sans un véritable intérêt, sans un profond attendrissement. La peinture, l'éloquence, la poésie (1), tous les arts semblent avoir pris soin d'immortaliser, de consacrer leurs amours ; et leurs noms sont devenus, pour ainsi dire, l'expression de l'amour même.

Abailard fut d'abord inhumé dans le prieuré de Saint-Marcel ; mais bientôt après, sur la demande d'Héloïse, son cercueil fut transporté à l'abbaye du Paraclet, où elle fut elle-même enterrée. La révolution qui, quand elle n'a pas violé les tombeaux, les a du moins changés de place, n'a pas respecté le dernier asile d'Abailard et d'Héloïse : leurs ossemens ont été transportés au Musée des Monumens français, où ils sont encore aujourd'hui.

L'an 1623, *le* 21 *avril*, Mort de Nicolas Coeffeteau, né en 1574, à Saint-Calais dans le Maine : il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété, de quelques traductions, et d'une *Histoire romaine, depuis le commencement de l'Empire d'Auguste jusqu'à celui de Constantinople, avec l'Epitome de Florus, depuis la fondation de la ville de Rome jusqu'à la fin de*

(1) Qui ne connoît la belle épître d'Héloïse à Abailard, par Pope, si bien traduite, ou plutôt si bien imitée par Colardeau ?

l'empire d'Auguste, imprimée plusieurs fois en un vol. in-folio et en plusieurs volumes in-12. Nicolas Coeffeteau a été le plus illustre traducteur de son tems. Vaugelas propose ses traductions comme les vrais modèles du beau langage. Une infinité d'endroits mal traduits, et les changemens survenus dans la langue française, ont fait oublier les travaux de Coeffeteau.

L'an 1699, *le* 21 *avril*, Mort de Jean Racine.

Jean Racine, né à la Ferté-Milon, le 21 décembre 1639, fut élevé à Port-Royal-des-Champs, et fut l'élève le plus illustre de cette école si célèbre et tant persécutée. Le savant Lancelot dirigea ses études; mais ses véritables maîtres furent Sophocle et Euripide, avec lesquels il passoit les jours et les nuits. Lancelot lui ayant brûlé un exemplaire des *Amours de Théagène et de Chariclée*, il s'en procura un second, qu'il apprit par cœur, et le remit ensuite à Lancelot : *A présent*, lui dit-il, *vous pouvez le jeter au feu.*

Après avoir fait sa philosophie au collége d'Harcourt, il débuta dans la carrière poétique en 1660, par une ode sur le mariage du roi, qui lui valut une gratification de cent louis et une pension de six cents livres.

En 1664, il fit paroître sa première tragédie, intitulée : *la Thébaïde*, ou *les Frères ennemis*. Il prit un vol plus élevé dans *Alexandre*, qui parut en 1666.

Après ses deux premiers essais, aurore encore foible d'un beau jour, tout à coup *Andromaque* répand la plus vive lumière : le poëte est déjà parvenu au plus haut degré du pathétique. De là, il s'enfonce dans les profondeurs de la politique : le nouvel Euripide est

déjà, dans *Britannicus*, un Tacite ; déjà il sait peindre les intrigues d'une cour corrompue, aussi bien que les fureurs d'un amour au désespoir ; il trace les caractères les plus vigoureux et les tableaux les plus austères, de la même main qui crayonna les orages du cœur et le délire des passions ; et dans l'intervalle qui sépare ces deux ouvrages immortels, il se délasse et s'amuse à nous exposer les ridicules du barreau. Emule d'Aristophane, il produit, en se jouant, une comédie que Molière n'auroit pas désavouée. Bientôt l'auteur de *Britannicus*, le peintre mâle et fier d'Agrippine, de Néron et de Burrhus, épuise, dans un autre ouvrage d'une nature bien différente, tout ce que le sentiment a de plus delicat, de plus tendre et de plus touchant : il fait éclore une tragédie de ce qui auroit à peine fourni à un autre une élegie ou une idylle ; et si Racine a des pièces plus fortes que *Bérénice*, il n'en a point où triomphe avec plus d'éclat la richesse du talent, et l'art de féconder les sujets les plus stériles. De la cour d'un empereur romain, centre de la politesse, il passe dans le palais d'un barbare : aux portraits du vertueux Titus, de la sensible Bérénice, succèdent deux figures absolument nouvelles sur notre scène, Acomat et Roxane ; un visir consommé dans la politique du sérail, et une sultane qui joint les fureurs de l'ambition aux transports d'un amour physique. Ces deux créations, qu'on seroit tenté de regarder comme les derniers efforts du génie, sont encore surpassées par l'admirable contraste du farouche Mithridate et de la timide Monime. *Iphigénie* paroît, et semble effacer par son éclat tout ce qui l'a précédée ; elle est suivie de *Phèdre*, dont le seul caractère égale et balance la

seule perfection de toute la pièce d'*Iphigénie*. Il semble que l'imagination n'aperçoive rien au delà. On le voit cependant s'élever encore plus haut dans *Athalie*.

Il faut cependant l'avouer, quelques-unes des femmes célèbres du siècle de Louis XIV se piquèrent de ne pas rendre justice à Racine. Nous avons parlé, au premier janvier, de cette fameuse cabale qui s'éleva contre *Phèdre* : c'étoit madame Deshoulières qui étoit à la tête de cette cabale. *Phèdre* triompha, et Racine fut témoin de son triomphe; mais il ne le fut pas de celui d'*Athalie*, et il mourut sans avoir joui du succès de son plus admirable ouvrage.

Madame de Sévigné, sans avoir poussé aussi loin la prévention qu'on le croit communément, n'a cependant rendu une justice complète à Racine que dans sa lettre sur la représentation d'*Esther*. (*Voyez* le 3 février.)

Ces dames célèbres avoient d'autant plus tort que Racine avoit pour lui les plus grands hommes du siècle de Louis XIV : Boileau, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Colbert, le grand Condé, etc., et Louis XIV lui-même. Ce grand roi, sensible à son extrême mérite, le nomma historiographe de France, le mit quelquefois sur la liste des personnes admises pendant les voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Après tant de bontés de la part de Louis XIV, on ne doit pas être étonné que Racine soit mort de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu (1). L'excuse de cette

(1) Voyez l'article *Maintenon*, au 15 avril.

foiblesse, si c'en est une, est dans les bienfaits du monarque le plus généreux, et dans le cœur du sujet le plus reconnoissant.

Il fut enterré à Port-Royal (1), comme il l'avoit ordonné par son testament, ce qui fit dire que *Racine n'auroit pas fait cela de son vivant*; car Racine, bon janséniste, mais aussi bon courtisan, avoit grand soin de dissimuler son jansénisme à la cour.

Boileau fit les quatre vers suivans, pour être mis au bas du portrait de son ami (2):

Du Théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide et balancer Corneille.

Ce témoignage de l'amitié a été confirmé par celui de la postérité, qui a même enchéri sur l'Aristarque français, en faisant pencher un peu la balance du côté de son ami. « Racine, dit Voltaire, passa de bien loin » les Grecs et Corneille, dans l'intelligence des pas- » sions, et porta la douce harmonie de la poésie, » ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point » où elles puissent parvenir. »

On aime à entendre Voltaire s'écrier dans un autre endroit: « Racine, égal à Virgile pour l'harmonie et » la beauté du langage, supérieur à Euripide et So- » phocle; Racine, le poète du cœur, et d'autant plus

(1) Après la destruction de Port-Royal, sa veuve le fit exhumer et apporter à Paris, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, où il est enterré auprès de Pascal.

(2) Nous avons parlé de l'amitié qui unissoit ces deux grands hommes, à l'article de *Boileau* (*Voyez le* 13 mars.)

» sublime, qu'il ne l'est que quand il faut l'être ; Ra-
» cine, le seul poète tragique de son tems dont le
» génie ait été conduit par le goût ; Racine, le premier
» homme du siècle de Louis XIV dans les beaux arts,
» et la gloire éternelle de la France! »

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avoit nul talent pour ce genre d'écrire.

On ne parle guère de Racine que pour la tragédie ; mais il avoit tous les talens, et la seule pièce des *Plaideurs*, où la peinture des ridicules est si vraie, et dont beaucoup de vers sont devenus proverbes, prouve qu'il eût approché de Molière dans le genre comique. Les récits éloquens et animés de ses tragédies, annoncent qu'il eût été excellent poète épique. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, et ses cantiques spirituels sont des modèles dans le genre lyrique, et le montrent égal ou peut-être supérieur à Rousseau ; il avoit aussi, comme lui, le talent de l'épigramme, et il en usoit. Ses deux lettres contre Port-Royal prouvent qu'il auroit été pour les jansénistes un ennemi aussi redoutable que Pascal l'avoit été pour les jésuites.

Le discours qu'il prononça pour la réception de Thomas Corneille, suffiroit pour lui assurer un rang distingué parmi les écrivains en prose ; mais quoi qu'en aient dit Boileau et l'abbé d'Olivet, l'histoire de Port-Royal n'a jamais été *le meilleur morceau d'histoire que nous ayons dans notre langue* : cet ouvrage est à peine lisible.

Ses *Lettres familières*, écrites dans le sein de l'amitié, dans l'intérieur de sa famille, le représentent sen-

sible et tendre, comme dans ses tragédies, bon ami, bon mari, bon père. Une lettre où il rend compte à la mère Sainte-Thècle (sa tante) de la prise d'habit d'une de ses filles; cette lettre, dans sa simplicité négligée, fait fondre en larmes. Son fils lui applique le mot de Tacite sur Agricola : *Bonum virum facilè crederes, magnum libenter.*

Pour acquérir une exacte connoissance de toutes les beautés contenues dans les chefs-d'œuvre de Racine, il faut lire le Commentaire publié par M. Geoffroy. C'est là qu'on trouvera non seulement les beautés développées avec art, mais les fautes relevées avec discernement, et avec une indépendance d'opinion très rare. Les profondes connoissances de l'auteur dans la littérature ancienne, donnent à son travail un caractère particulier. Les traductions de la *Phèdre* et de l'*Iphigénie* d'Euripide, sont, sans contredit, les meilleures qui existent dans notre langue. On peut appliquer le même éloge aux traductions des différens morceaux des auteurs grecs et latins, imités par Racine. Le Commentaire de M. Geoffroy a encore l'avantage d'être joint à la meilleure des éditions de Racine (1). C'est la seule qui soit complète.

---

(1) Œuvres de Jean Racine, avec des Commentaires, par J.-L. Geoffroy. Sept vol. in-8°. de 600 pages chacun, imprimés sur papier fin d'Angoulême; le texte en caractère dit *Cicéro*, les Commentaires en caractère dit *Petit-Romain*. Cette édition est ornée de titres en taille-douce, et de gravures dessinées par E. B. Garnier, gravées par A. Saint-Aubin, P. P. Choffard et Masquelier. Prix : 66 fr.

Les mêmes, papier vélin, fig. avant la lettre, 120 fr.

Œuvres complètes de Louis Racine. Six vol. in-8°. de 5 à

L'an 1718, *le* 21 *avril*, Mort de la Hire.

Philippe de la Hire, membre de l'Académie des sciences, étoit né à Paris le 18 mars 1640.

« Un roi d'Arménie, dit Fontenelle, demanda à » Néron un acteur excellent, et propre à toutes sortes » de personnages, afin d'avoir en lui seul une troupe » entière. On eût pu de même avoir en M. de la Hire » seul, une académie entière des sciences; on auroit » eu de plus un habile professeur d'architecture, un » grand dessinateur, un bon peintre de paysage. »

Comme géomètre spéculateur, la Hire donna, en 1685, son grand ouvrage intitulé *Sectiones conicæ, in novem libros distributæ*, qui contient toute la théorie des sections coniques; comme géomètre-praticien, on a de lui l'*Ecole des Arpenteurs*, et un *Traité de Gnomonique;* comme astronome, il publia en 1702 ses *Tables Astronomiques;* comme mécanicien, il avoit donné en 1695 un *Traité de Mécanique;* comme opticien, un *Traité des différens Accidens de la Vue;* comme physicien, une *Explication des principaux effets de la Glace et du Froid.*

La Hire fut envoyé en Bretagne et en Guyenne, avec Picard, pour faire, sur les côtes, des observations dont il devoit résulter, dans les vues de Colbert, une carte générale du royaume plus exacte que les précédentes. Ils firent une correction très importante à la côte de Gascogne, en la rendant droite, de courbe

---

600 pages chacun, ornés du portrait de l'auteur, d'après Aved, et gravé par A. Saint-Aubin, imprimés sur papier fin d'Angoulême, caractères dits *Cicéro* et *Philosophie* : 36 fr.

Les mêmes, papier ordinaire : 30 fr.

qu'elle étoit auparavant, et en la faisant rentrer dans les terres. Le roi dit à ce sujet, en plaisantant : « Que » leur voyage ne lui avoit causé que de la perte. »

En 1684, Louvois appliqua les géomètres de l'Académie à de grands nivellemens nécessaires pour les aqueducs et les conduits d'eau que le roi vouloit faire. « On a, dit Fontenelle, aux eaux de Versailles l'obliga- » tion d'avoir porté à un haut point la science du ni- » vellement et de l'hydraulique. » M. de la Hire, en 1684, fit le nivellement de la rivière de l'Eure, et trouva qu'en la prenant à dix lieues, environ, au-delà de Chartres, elle étoit de quatre-vingt-un pieds plus haute que le réservoir de la grotte de Versailles.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1063, *le* 21 *avril*, Mort du pape Alexandre II.

Anselme Badage, milanais, fut couronné pape le 30 septembre 1061. Ce pape fit preuve de modération et de sagesse, en défendant de massacrer les Juifs, comme on faisoit alors en divers lieux; il fit preuve aussi de foiblesse, en se laissant entièrement gouverner par le fameux Hildebrand, qui, sous le nom de Grégoire VII, fut son successeur (*Voyez* le 25 mai.)

HISTOIRE.

L'an 1182, *le 22 avril*, Philippe-Auguste expulse de ses Etats tous les Juifs régnicoles, sans exception.

Il les avoit fait tous arrêter, un jour de Sabbat, dans toutes les villes du royaume. Etant ainsi détenus dans leurs synagogues, ils n'obtinrent leur liberté qu'en rendant l'or et l'argent qu'ils avoient extorqué par les usures les plus odieuses. Le roi anéantit toutes leurs créances et confisqua tous leurs biens. On les accusoit d'immoler un enfant chrétien tous les ans, vers les fêtes de Pâques; accusation que la populace seule put croire, et que personne ne croit plus depuis long-tems. (*Voyez* le 23 avril.)

L'an 1509, *le 22 avril*, Mort du roi d'Angleterre, Henri VII.

Henri VII, comte de Richemont, parvint à la couronne d'Angleterre par la défaite et la mort de Richard III; il fut reconnu en 1485 : il étoit de la maison de Lancastre, et il réunit en sa personne les droits de la maison d'Yorck, par son mariage avec Elisabeth, fille d'Edouard IV. Cela n'empêcha pas ses ennemis de faire bien des tentatives pour le détrôner. Henri sut triompher de toutes les conspirations et de toutes les factions. Il fit de sages loix, réforma la justice, protégea les sciences, rétablit le commerce, qui avoit beaucoup souffert pendant les guerres civiles, et il eût mérité le titre glorieux du Salomon de l'Angleterre, si une ava-

rice honteuse et des rapines fiscales n'eussent pas terni l'éclat de ses excellentes qualités.

L'an 1522, *le 22 avril*, Les Français, commandés par le maréchal de Lautrec, perdent, en Italie, la bataille de la Bicoque, entre Milan et Monza.

Cette défaite entraîna la perte du Milanez. On prétend que les Français, pendant l'action, furent abandonnés par les Suisses, leurs alliés.

L'an 1676, *le 22 avril*, Victoire navale de Duquesne sur Ruyter.

Cette victoire navale est un des plus mémorables exploits du célèbre Duquesne. Il avoit en tête les flottes combinées d'Espagne et de Hollande, et le fameux Ruyter, un des plus grands hommes de mer du dix-septième siècle, et le plus célèbre qu'aient eu les Hollandais. Le combat se livra devant Augusta en Sicile; Ruyter disoit qu'il ne craignoit que Duquesne ; et en effet, il fut blessé mortellement d'un coup de canon parti du vaisseau de Duquesne. (Il mourut le 29 avril suivant.)

Cette victoire, suivie d'une seconde, que la flotte française remporta le 2 juin de la même année, sur les flottes espagnole et hollandaise, donna l'empire de la mer à la France ; empire qu'elle perdit au fatal combat de la Hogue, en 1692.

L'an 1794, *le 22 avril*, Mort de M. de Malesherbes.

Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes étoit fils du chancelier de Lamoignon petit-fils du président de Lamoignon, l'ami de Boileau et de Racine, arrière petit-fils du premier président de

Lamoignon, l'Ariste du Lutrin, et dont Fléchier a fait l'oraison funèbre. M. de Malesherbes naquit le 6 décembre 1721. Après un cours d'humanités fait avec distinction, après s'être exercé dans l'éloquence et dans la poésie, toujours sévère pour lui-même, et pour lui seul pénétré de la maxime d'Horace :

. . . . *Mediocribus esse poetis*,
Non Di, non homines, non concessère columnæ.

Il renonça de bonne heure à la poésie. Issu d'une famille de magistrats illustres, et destiné comme eux à la magistrature, il ne pouvoit dégénérer de leur gloire et de leur capacité, dans la science qui les a surtout distingués : il étudia donc la jurisprudence; mais cette science, dans laquelle il devint très instruit, eut toujours pour lui peu d'attraits.

Parent du procureur-général, M. de Malesherbes fut d'abord un de ses substituts ; il entra dans cette charge en 1741 : le 3 juillet 1744, il fut reçu conseiller au parlement; et son père ayant été nommé chancelier le 9 décembre 1750, il lui succéda dans la place de premier président de la Cour des Aides. Il eut aussi, sous son père, le département de la librairie et de la littérature.

« Ce fut véritablement, dit M. Gaillard, l'âge d'or » des lettres. Jamais magistrat n'a su comme lui » traiter d'égal à égal avec les gens de lettres, et ne se » montrer supérieur à eux que par l'étendue et la mul- » titude de ses connoissances. Nul n'a mieux su mesurer » sur leur mérite ou leur réputation, les égards qui » pouvoient leur être dus. » La société du *Journal des Savans*, que M. d'Aguesseau aimoit tant, dont il ne manquoit jamais qu'à regret une séance, et qu'il

recommanda particulièrement à son successeur, eut M. de Malesherbes pour président, et ne s'aperçut qu'elle eût changé de chef qu'à un plus grand rapprochement entre le chef et les membres, qu'à une plus grande simplicité dans les manières, qu'à une cordialité pour ainsi dire fraternelle.

On a accusé M. de Malesherbes d'avoir été trop favorable aux philosophes : rien de plus injuste que ce reproche; jamais homme ne fut plus impartial. Aussi tous les partis se plaignoient-ils de lui tour à tour. On peut voir dans la Correspondance de Voltaire, des plaintes assez fréquentes et assez amères de ce que M. de Malesherbes ne lui permettoit pas tout, et refusoit d'être un philosophe de secte. Quand les jésuites furent opprimés, il les plaignit; il les avoit condamnés quand ils avoient été intrigans et oppresseurs. Toujours prendre le parti du foible, de l'innocent, de l'opprimé, étoit sa loi suprême. Il ne pouvoit supporter l'injustice et l'abus du pouvoir.

Quoiqu'il eût été quelquefois en butte aux entreprises des parlemens, il fut leur plus zélé défenseur, lorsqu'un homme élevé dans leur sein, et qui n'avoit d'existence que par eux, entreprit de les détruire. Ses remontrances sur ce sujet sont célèbres; elles partagèrent la cour, et furent également applaudies par les gens du monde et par les gens de lettres : il expia ce succès par trois ans d'exil et de disgrâce; mais à la fin la victoire fut pour lui : il revint et ramena en triomphe la compagnie que la tempête avoit dispersée, et dont plusieurs membres n'avoient trouvé d'asile qu'à Malesherbes. Les discours qu'il prononça dans cette occasion, sont du vainqueur le plus géné-

reux : ils ne respirent que la paix et l'humanité; que la reconnoissance envers le souverain qui leur avoit rendu justice; que l'oubli des fautes, le pardon des injures, l'indulgence pour les foiblesses, la bienfaisance et l'amour du bien public. Tous les cœurs honnêtes en furent attendris jusqu'aux larmes.

Pour complément de la victoire, M. de Malesherbes se vit comme forcé d'entrer dans le ministère; il ne l'accepta qu'à condition de le quitter promptement; il ne le garda que neuf mois, et il y fit des choses utiles : il vida les prisons d'Etat; il établit et composa d'hommes vertueux, un tribunal de famille, pour juger, parties ouïes, des cas où les lettres de cachet pouvoient être utiles, soit aux familles, soit à l'Etat : car détruire brusquement, même les abus, est le plus grand des abus. On voulut que M. de Malesherbes servît à faire, dans la maison du roi, des réformes peut-être nécessaires mais rigoureuses; les voies de rigueur n'étoient pas à son usage: il aima mieux quitter le ministère, et laissa faire à d'autres ces réformes.

Devenu libre, il se livra entièrement aux lettres, qu'il avoit toujours cultivées au milieu de ses plus importantes occupations. Il cultiva ses jardins, y rassembla les plantes éparses dans les divers climats :

Voyez dans ces jardins, fiers de se voir soumis
A la main qui porta le sceptre de Thémis,
Le sang des Lamoignon, l'éloquent Malesherbes,
Enrichir notre sol de cent tiges superbes.

Il médita sur les lois; il proposa d'utiles réformes, qui, ne coûtant rien à personne, n'affligeoient point sa sensibilité. Il voyagea pour ajouter encore à ses immenses connoissances, et c'est dans ces voyages que,

gardant toujours l'*incognito*, il lui arriva plusieurs fois de jouir de sa renommée, et d'entendre son éloge dans des bouches non suspectes.

Rappelé une seconde fois au Conseil, il y rentra, mais sans département, et n'eut plus de bien à faire que par ses avis; il quitta encore le Conseil; et du moins l'autorité royale n'a pas péri entre ses mains; il n'a vu, que comme particulier, ces jours où il n'y avoit ni bien à faire, ni mal à empêcher ou à retarder; il a vu les malheurs d'un roi qu'il aimoit, non en ministre qui n'aime de son maître que l'autorité qu'il exerce, mais en ami tendre et sincère, charmé de ses vertus, et prêt à lui sacrifier sa vie. Tous les cœurs ont applaudi à l'empressement généreux qu'il a témoigné pour sa défense. L'univers sait le reste. Ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur ces tristes faits, dont l'histoire ne rappellera que trop un jour la mémoire:

Heu cadit in quemquam tantum scelus !

« Je peux dire au moins, ajoute M. Gaillard, pour » la consolation des amis de M. de Malesherbes, qu'il » avoit desiré de finir ainsi, et de ne pas survivre au » maître, à l'ami qu'il n'avoit pu sauver. Mais les » tyrans qui lui procuroient cette gloire, surent lui » en empoisonner la joie, en l'égorgeant au milieu de » sa famille. »

L'affreux tribunal condamna à mort, en même tems que M. de Malesherbes, la présidente de Rosambo, sa fille, la marquise de Chateaubriand sa petite-fille, le marquis de Chateaubriand son gendre, et frère aîné de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*; la princesse polonaise Lubormiska, la duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, la duchesse du Châtelet, et

la vicomtesse de Pontville ; MM. Duval-d'Éprémesnil, Thouret, Chapelier, tous trois membres de l'assemblée constituante, périrent aussi le même jour.

L'an 1809, *le 22 avril*, Bataille d'Ekmühl, gagnée par les Français commandés par S. M. l'Empereur Napoléon, sur les Autrichiens commandés par l'archiduc Charles.

Le 22 au matin, l'Empereur se mit en marche de Landshut avec les deux divisions du duc de Montebello, le corps du duc de Rivoli, les divisions de cuirassiers Nansouty et Saint-Sulpice, et la division wurtembergeoise. A deux heures après midi, il arriva vis-à-vis Eckmühl, où les quatre corps de l'armée autrichienne, formant 110,000 hommes, étoient en position sous le commandement de l'archiduc Charles. Le duc de Montebello déborda l'ennemi par la gauche, avec la division Gudin. Au premier signal, les ducs d'Auerstaedt et de Dantzick, et la division de cavalerie légère du général Montbrun, débouchèrent. On vit alors un des plus beaux spectacles qu'ait offert la guerre : cent dix mille ennemis attaqués sur tous les points, tournés par leur gauche, et successivement dépostés de toutes leurs positions. Le détail des évènemens militaires seroit trop long ; il suffit de dire que, mis en pleine déroute, l'ennemi a perdu la plus grande partie de ses canons et un grand nombre de prisonniers ; que le 10e d'infanterie légère de la division Saint-Hilaire se couvrit de gloire en débouchant sur l'ennemi, et que les Autrichiens, débusqués du bois qui couvre Ratisbonne, furent jetés dans la plaine, et coupés par la cavalerie. Le sénateur général de division Dumont eut un cheval

tué sous lui. La cavalerie autrichienne, forte et nombreuse, se presenta pour protéger la retraite de son infanterie ; la division Saint-Sulpice, sur la droite, la division Nansouty sur la gauche, l'abordèrent ; la ligne des hussards et des cuirassiers ennemis fut mise en déroute. Plus de trois cents cuirassiers continuèrent leur marche sur Ratisbonne. La division Nansouty rencontra une colonne ennemie qui se sauvoit, la chargea et la fit prisonnière : elle étoit composée de trois bataillons hongrois de quinze cents hommes.

La division Saint-Sulpice chargea un autre corps, dans lequel faillit être pris le prince Charles, qui ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Cette colonne fut également enfoncée et prise. L'obscurité obligea enfin à s'arrêter. Dans cette bataille d'Eckmühl, il n'y eut à peu près que la moitié des troupes françaises engagée. Poussée l'épée dans les reins, l'armée ennemie continua à défiler toute la nuit par morceaux, et dans le plus épouvantable désordre. Tous les blessés, la plus grande partie de son artillerie, quinze drapeaux et vingt mille prisonniers sont tombés en notre pouvoir ; les cuirassiers se sont, comme à l'ordinaire, couverts de gloire.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1702, *le* 22 *avril*, Mort de Charpentier.

François Charpentier, né à Paris en 1620, membre de l'Académie française et de celle des belles-lettres, contribua beaucoup à cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux évènemens du règne de Louis XIV.

On sait que ce prince fit effacer les inscriptions fastueuses que Charpentier avoit faites pour les tableaux de ses conquêtes, peintes à Versailles par Lebrun : on substitua des incriptions plus simples, composées par Racine et Boileau.

Dans la querelle qui s'éleva pour savoir si les inscriptions des monumens publics en France, devoient être en latin ou en français, Charpentier soutint vivement que les inscriptions devoient être en français. On ne sauroit nier que la langue latine, par sa précision, est beaucoup plus propre aux inscriptions que la française; mais, d'un autre côté, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnoîtroit : et les noms de Rocroi et de Fontenoi, font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et *Fonteniacum*.

D'ailleurs, quand la langue française est maniée par d'habiles écrivains, elle atteint quelquefois à la précision de la langue latine, témoin cette inscription au bas d'une statue de l'Amour :

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut, ou le doit être.

L'an 1724, *le* 22 *avril*, Mort de Boivin l'aîné.

Louis Boivin, frère aîné de Jean Boivin, qui le surpassa, étoit un savant bizarre, d'une érudition diffuse et confuse, d'une ardeur pour la dispute, et d'une aigreur qui le firent éloigner pour quelque tems

des assemblées de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il étoit membre ; il s'irritoit des objections, et en demandoit instamment ; il se fâchoit également quand on en faisoit et quand on n'en faisoit pas.

Boivin portoit dans les affaires la même contention d'esprit que dans les lettres ; il étoit plaideur aussi bien que disputeur. Il eut, pour une redevance de vingt-quatre sous, un procès qui dura douze ans, et qui lui coûta douze mille livres de frais, tort dont la plus grande partie retombe sur les lois. Boivin s'en consola en vrai plaideur : « J'ai, dit-il, gagné mon » procès pendant douze années, et je ne l'ai perdu » qu'un jour. » C'est ainsi que ceux qui jouent à la loterie gagnent tout le mois, et ne perdent que le jour du tirage.

Boivin aimoit tant l'Académie, à cause des occasions de dispute qu'elle lui fournissoit, qu'il disputoit surtout contre l'usage abusif des vacances. Il trouvoit que vivre sans disputer n'étoit pas contentement ; il demandoit à Dieu de mourir dans les vacances, et il mourut dans les vacances de Pâques (le 22 avril 1724.)

L'an 1758, *le* 22 *avril*, Mort de Jussieu l'aîné.

Trois frères, du nom de Jussieu, ont rendu ce nom à jamais illustre dans la botanique. Antoine de Jussieu, Bernard et Joseph de Jussieu, tous trois de l'Académie des sciences, tous trois grands botanistes, tous trois nés à Lyon, Antoine en 1686, Bernard en 1699, et Joseph en 1704, tous trois attachés au Jardin du Roi, ont porté au plus haut degré la science qu'ils professoient, et ont beaucoup voyagé dans cette vue. On

a d'Antoine de Jussieu une multitude de mémoires très curieux, tant sur la botanique que sur d'autres objets, dans le Recueil de l'Académie des sciences.

Bernard de Jussieu, son frère, le surpassa encore par ses connoissances botaniques. C'est à lui qu'on doit l'édition de l'histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, par Tournefort. On lui doit aussi le cèdre du Liban, qui manquoit au Jardin des Plantes. Il eut le plaisir de voir les deux pieds de cet arbre, qu'il avoit apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître par ses soins, et porter leurs cimes au dessus des plus grands hommes. Bernard de Jussieu mourut à la fin de 1777, âgé de 79 ans.

Joseph de Jussieu accompagna en 1735 La Condamine au Pérou, et n'en revint qu'en 1771, après avoir bravé beaucoup de dangers pour faire des découvertes en botanique, et y avoir exercé la médecine avec distinction. Doué d'une grande variété de talens, il fut encore employé par les Péruviens comme ingénieur. Il construisit un pont et dirigea des chemins, tandis qu'il guérissoit des malades. Il devoit publier le journal de ses voyages lorsqu'il tomba en enfance : la perte absolue de sa mémoire fut suivie d'un assoupissement qui termina sa laborieuse carrière le 22 avril 1779.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 296, *le* 22 *avril*, Mort du pape saint Caïus.

Caïus, né à Salone, fils de Caïus ou de Concordius, de la race de Dioclétien, fut placé sur le siége de Rome le 17 décembre de l'an 283. Après un pontificat de douze ans et quelques mois, il eut pour successeur saint Marcellin. (*Voyez* le 24 octobre.)

HISTOIRE.

L'an 1625, *le* 23 *avril*, Mort de Maurice de Nassau, prince d'Orange.

Maurice de Nassau, fils de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui avoit fondé la république des Provinces-Unies, fut le second stbatouder de cette république, après la mort de Guillaume, assassiné par Gérard; il avança, il affermit l'ouvrage de son père. Sa vie fut une chaîne rarement interrompue de combats, de siéges et de victoires. Une dame lui demandant quel étoit le plus grand capitaine de son tems, il répondit: *Spinola est le second.* La même réponse a été attribuée à plusieurs personnages célèbres.

Son camp devint l'école universelle de l'Europe. Turenne, son neveu, fut un de ses élèves, et l'on sait quel honneur il fit à son maître.

L'ambition de Maurice nuisit à sa gloire, et c'est une tache à la mémoire de ce grand homme, que la mort de Barneweld et l'emprisonnement de Grotius: tous les deux s'étoient aperçus que Maurice travailloit autant pour lui que pour la république, et cet ambitieux défenseur de la liberté ne leur pardonna point d'avoir voulu s'opposer à son agrandissement.

L'an 1809, *le* 23 *avril*, Combat et prise de Ratisbonne par les Français.

Le 23, à la pointe du jour, l'armée française avança sur Ratisbonne, l'avant-garde, formée par la division

Gudin, et par les cuirassiers de la division Nansouty et Saint-Sulpice. On ne tarda pas à apercevoir la cavalerie ennemie, qui prétendoit couvrir la ville. Trois charges successives s'engagèrent ; toutes furent à notre avantage. Sabrés et mis en pièces, huit mille hommes de cavalerie ennemie repassèrent précipitamment le Danube. Sur ces entrefaites nos tirailleurs tâtèrent la ville. Par une inconcevable disposition, le général autrichien y avoit placé six régimens, sacrifiés sans raison. La ville est enveloppée d'une mauvaise enceinte, d'un mauvais fossé et d'une mauvaise contre-escarpe. L'artillerie arriva : on mit en batterie des pièces de douze, on reconnut une issue par laquelle, au moyen d'une échelle on pouvoit descendre dans le fossé, et remonter ensuite par une brèche faite à la muraille.

Le duc de Montebello fit passer par cette ouverture un bataillon qui gagna une poterne et l'ouvrit : on s'introduisit alors dans la ville. Tout ce qui fit résistance fut sabré : le nombre des prisonniers passa huit mille. Par suite de ses mauvaises dispositions, l'ennemi n'a pas eu le tems de couper le pont, et les Français passèrent pêle-mêle avec lui sur la rive gauche. Cette malheureuse ville, qu'il a eu la barbarie de se défendre, a beaucoup souffert : le feu y a été une partie de la nuit ; mais par les soins du général Morand et de sa division, on parvint à le dominer et à l'éteindre.

Ainsi, à la bataille d'Abensberg, l'Empereur battit séparément les deux corps de l'archiduc Louis et du général Hiller.

Au combat de Landshut, il s'empara du centre des communications de l'ennemi et du dépôt général de ses magasins et de son artillerie. Enfin, à la bataille

d'Eckmühl, les quatre corps d'Hohenzollern, de Rosemberg, de Kollowarth et de Lichtenstein furent défaits et mis en déroute. Le corps du général Bellegarde, arrivé le lendemain de cette bataille, ne put qu'être témoin de la prise de Ratisbonne, et se sauva en Bohême.

Dans tous ces combats la perte des Français s'est montée à douze cents tués et à quatre mille blessés. Le général de division Cervoni, chef d'état-major du duc de Montebello, fut frappé d'un boulet de canon, et tomba mort sur le champ de bataille d'Eckmühl : c'étoit un officier de mérite, et qui s'étoit distingué dans nos premières campagnes. Au combat de Peissing, le général Hervo, chef de l'état-major du duc d'Auerstaedt, a été également tué : le duc d'Auerstaedt regrette vivement cet officier dont il estimoit la bravoure, l'intelligence et l'activité : le général de brigade Clément, commandant une brigade de cuirassiers de la division Saint-Sulpice, a eu un bras emporté : c'est un officier de courage et d'un mérite distingué. Le général Schramm a été blessé ; le colonel du quatorzième de chasseurs a été tué dans une charge. En général, notre perte en officiers est peu considérable : les mille hommes du soixante-cinquième, qui avoient été faits prisonniers, ont été la plupart repris. Il est impossible de montrer plus de courage et de bonne volonté qu'ont montrés ses troupes.

A la bataille d'Eckmühl, le corps du duc de Rivoli n'ayant pu encore rejoindre, ce maréchal resta constamment auprès de l'Empereur : il porta des ordres, et fit exécuter différentes manœuvres.

A l'assaut de Ratisbonne, le duc de Montebello, qui

avoit désigné le lieu du passage, fit porter les échelles par ses aides-de-camp.

Le prince de Neufchâtel, afin d'encourager les troupes, et de donner en même tems une preuve de confiance aux alliés, marcha plusieurs fois à l'avant-garde avec les régimens bavarois.

Le duc d'Auerstaedt a donné, dans ces différentes affaires, de nouvelles preuves de l'intrépidité qui le caractérise.

Le duc de Rovigo, avec autant de dévouement que d'intrépidité, traversa plusieurs fois les légions ennemies, pour aller faire connoître aux différentes colonnes les intentions de l'Empereur.

Des deux cent vingt mille hommes qui composoient l'armée autrichienne, tous ont été engagés, hormis les vingt mille hommes que commandoit le général Bellegarde, et qui n'ont pas donné. Dans l'armée française, au contraire, près de la moitié n'a pas tiré un coup de fusil. L'ennemi, étonné par des mouvemens rapides et hors de ses calculs, s'est trouvé en un moment déchu de sa folle espérance, et transporté du délire de la présomption dans un abattement approchant du désespoir.

(*Extrait des bulletins.*)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1577, *le* 23 *avril*, Mort de Danès.

Pierre Danès, né à Paris en 1497, fut un des plus illustres savans du seizième siècle : on osoit dire, en le comparant à Budé :

Magnus Budæus, major Danesius.

« Budé est grand, Danès plus grand. »

Et on motivoit ainsi ce jugement :

Ille
Argivos norat, iste etiam reliquos.

« Budé connoissoit les Grecs, Danès en connoissoit » bien d'autres. »

Danès avoit une sorte d'universalité de connoissances : « Il étoit, dit Génébrard son disciple, » grand orateur, grand philosophe, bon mathéma- » ticien, bien versé en médecine et en théologie. »

Il contribua beaucoup par ses avis à l'établissement du Collège-Royal, où il fut le premier professeur de grec ; il se démit de cette chaire en 1535, pour aller en Italie converser et s'instruire avec les savans. En 1537, revenu en France, il fut arbitre dans la fameuse dispute entre Ramus et Gorea sur Aristote. Dans la suite on l'envoya deux fois au concile de Trente ; il y porta la parole au nom du roi ; c'est là qu'il fit à un évêque italien cette répartie ingénieuse si souvent racontée.

Comme il parloit fortement sur la nécessité de réformer la cour de Rome, Sébastien Vence, évêque d'Orviéte, traitant ce discours de chanson, dit avec dérision : *Gallus canet* ; à quoi Danès répliqua sur-le-champ : *Utinam ad galli cantum Petrus resipiscenet!*

Henri II fit Danès précepteur et confesseur du dauphin, qui fut depuis le roi François II ; il le fit aussi évêque de Lavaur. Dès ce moment, Danès ne fut plus qu'un évêque : langues, philosophie, belles-lettres, il sacrifia tout à la religion et à la pratique des vertus pastorales. Il resta toujours l'ami des savans, mais il étoit encore plus le père des malheureux.

Danès avoit été marié ; il avoit un fils qu'il aimoit

beaucoup ; il le perdit étant évêque, et quand on lui annonça sa mort : « Consolons-nous, dit-il, les pauvres » viennent de gagner leur procès. »

L'an 1616, *le* 23 *avril*, Mort de Cervantes.

Michel de Cervantes Saavedra étoit gentilhomme; il naquit à Alcala de Hénarès, ville de la nouvelle Castille, le 9 octobre 1547, sous le règne de Charles-Quint.

Une élégie sur la mort de la reine Isabelle de Valois, plusieurs sonnets, un petit poème appelé *Silène*, furent ses premiers essais. Le peu d'accueil qu'on fit à ses ouvrages lui parut une injustice : il quitta l'Espagne, et alla se fixer à Rome, où la misère le força d'être valet-de-chambre du cardinal Aquaviva.

Dégoûté bientôt d'un emploi si peu digne de lui, Cervantes se fit soldat, et combattit avec beaucoup de valeur à la fameuse bataille de Lépante, gagnée par don Juan d'Autriche en 1571 : il reçut à la main gauche un coup d'arquebuse, dont il fut estropié toute sa vie. Cette blessure lui valut pour récompense d'être mis à l'hôpital de Messine.

Sorti de cet hôpital, le métier de soldat invalide lui parut préférable à celui de poète méprisé. Il alla s'enrôler de nouveau dans la garnison de Naples, et demeura trois ans dans cette ville. Comme il repassoit en Espagne sur une galère de Philippe II, il fut pris et conduit à Alger, par Arnaute Mami, le plus redouté des corsaires.

Esclave d'un maître cruel, sûr de mourir dans les tourmens s'il osoit faire la moindre tentative pour se remettre en liberté, il concerta sa fuite avec quatorze captifs espagnols. On convint de racheter un d'entre

eux, qui retourneroit dans sa patrie, et reviendroit avec une barque enlever les autres pendant la nuit.

Les difficultés paroissoient insurmontables : l'amour de la liberté vint à bout de tout. Un captif navarrois, employé par son maître à cultiver un grand jardin sur le bord de la mer, se chargea d'y creuser, dans l'endroit le plus caché, un souterrain capable de contenir les quinze Espagnols. Le Navarrois mit deux ans à cet ouvrage. Pendant ce tems on gagna, soit par des aumônes, soit à force de travail, la rançon d'un Maïorquin, nommé Viane, dont on étoit sûr, et qui connoissoit parfaitement toute la côte de Barbarie. L'argent prêt, et le souterrain achevé, il fallut encore six mois pour que tout le monde pût s'y rendre : alors Viane se racheta, et partit après avoir juré de revenir dans peu de tems.

Cervantes avoit été l'ame de l'entreprise ; ce fut lui qui s'exposa toutes les nuits pour aller chercher des vivres à ses compagnons. Dès que le jour paroissoit, il rentroit dans le souterrain avec la provision de la journée. Le jardinier, qui n'étoit pas obligé de se cacher, avoit sans cesse les yeux sur la mer pour découvrir si la barque ne venoit point.

Viane tint parole : arrivé à Maïorque, il va trouver le vice-roi, lui expose sa commission, et lui demande de l'aider dans son entreprise. Le vice-roi lui donne un brigantin : Viane, le cœur rempli d'espoir, vole à la délivrance de ses frères.

Il arriva sur la côte d'Alger le 28 septembre de cette même année 1577, un mois après en être parti. Viane avoit bien observé les lieux : il les reconnut, quoiqu'il fît nuit : il dirige son petit bâtiment vers le jardin, où on l'attendoit avec tant d'impatience. Le jardinier, qui étoit

en sentinelle, l'aperçoit, et court avertir les treize Espagnols. Tous leurs maux sont oubliés à cette heureuse nouvelle; ils s'embrassent, ils se pressent de sortir du souterrain, ils regardent avec des larmes de joie la barque de leur libérateur; mais, hélas! comme la proue touchoit la terre, plusieurs Maures passent et reconnaissent les Chrétiens; ils crient aux armes: Viane, tremblant, reprend le large, gagne la haute mer, et disparoît; et les malheureux captifs, retombés dans les fers, vont pleurer au fond du souterrain.

Cervantes les ranima: il leur fit espérer, il se flatta lui-même que Viane reviendroit; mais on ne vit plus reparoître Viane. Le chagrin et l'humidité de leur demeure étroite et malsaine causèrent d'affreuses maladies à plusieurs de ces malheureux. Cervantes ne pouvoit plus suffire à nourrir les uns, à soigner les autres, à les encourager tous.

Il se fit aider par un de ses compagnons, et le chargea d'aller chercher des vivres à sa place. Celui qu'il choisit étoit un traître: il va trouver le roi d'Alger, se fait Musulman, et conduit lui-même au souterrain une troupe de soldats, qui enchaînent les Espagnols.

Traînés devant le roi, ce prince leur promit la vie s'ils vouloient déclarer quel étoit l'auteur de l'entreprise. « C'est moi, lui dit Cervantes, sauve mes frères » et fais-moi mourir. » Le roi respecta son intrépidité; il le rendit à son maître Arnaute Mami, qui ne voulut pas faire mourir un si brave homme. Le malheureux jardinier navarrois, qui avoit fait le souterrain, fut pendu par un pied jusqu'à ce que le sang l'eût étouffé.

Cervantes, trompé par la fortune, trahi par son

ami, rendu à ses premiers fers, n'en devint que plus ardent à les briser. Quatre fois il échoua, et fut sur le point d'être empalé. Sa dernière tentative étoit de faire révolter tous les esclaves, d'attaquer Alger, et de s'en rendre maître. On découvrit la conspiration, et Cervantes ne fut pas mis à mort : tant il est vrai que le véritable courage en impose même aux barbares !

Cependant le roi d'Alger voulut être maître d'un captif si redoutable ; il acheta Cervantes d'Arnaute Mami, et le resserra étroitement. Peu de tems après, ce prince, obligé d'aller à Constantinople, fit demander en Espagne la rançon de son prisonnier. La mère de Cervantes, Léonore de Cortinas, veuve et pauvre, vendit tout ce qui lui restoit, et courut à Madrid porter trois cents ducats aux Pères de la Trinité, chargés de la rédemption des captifs.

Cet argent, qui faisoit tout le bien de la veuve, étoit loin de suffire ; le roi Azan vouloit cinq cents écus d'or ; les Trinitaires, touchés de compassion, complétèrent la somme, et Cervantes fut racheté le 19 septembre 1580, après un esclavage de cinq ans.

De retour en Espagne, dégoûté de la vie militaire, et résolu de se livrer entièrement aux lettres, il se retira près de sa mère avec la douce espérance de la nourrir de son travail. Cervantes avoit alors trente-trois ans. Il débuta par Galatée, dont il ne donna que les six premiers livres, et qu'il n'a jamais achevé. Cet ouvrage réussit assez bien. La même année il épousa Dona Catherine de Palacios : elle étoit fille de bonne maison, mais pauvre, et ce mariage ne l'enrichit pas. Pour soutenir son ménage, Cervantes fit des comédies. Il assure qu'elles eurent beaucoup de succès. Mais

bientôt il quitta le théâtre pour un petit emploi qu'il obtint à Séville, où il alla s'établir : c'est là qu'il a fait celle de ses Nouvelles, où il dépeint si bien les vices de cette grande ville.

Cervantes avoit près de cinquante ans lorsqu'il fut obligé de faire un voyage dans la Manche. Les habitans d'un petit village nommé l'Argamazille, prirent querelle avec lui, le traînèrent en prison, et l'y laissèrent long-tems. Ce fut là qu'il commença Don Quichotte. Il crut se venger de ceux qui l'insultoient, en faisant de leur pays la patrie de son héros : il affecta cependant de ne pas nommer une seule fois dans son roman le village où on l'avoit si maltraité.

Il ne donna d'abord que la première partie de Don Quichotte, qui ne réussit point. Cervantes connoissoit les hommes ; il publia une petite brochure appelée *le Serpenteau :* cet ouvrage, qu'il seroit impossible de retrouver aujourd'hui, même en Espagne, sembloit être une critique de Don Quichotte, et couvroit de ridicules ses détracteurs. Tout le monde lut cette satire, et Don Quichotte obtint par cette bagatelle la réputation que depuis il n'a due qu'à lui-même.

Alors tous les ennemis du bon goût se déchaînèrent contre Cervantes : critiques, satires, calomnies, tout fut mis en œuvre. Plus malheureux par son succès qu'il ne l'avoit jamais été par ses disgrâces il n'osa rien donner au public de plusieurs années. Son silence augmenta sa misère, sans apaiser l'envie. Heureusement le comte de Lémos et le cardinal de Tolède lui accordèrent quelque secours. Cette protection, que Cervantes a tant fait valoir, lui fut continuée jusqu'à sa mort ; mais elle ne fut jamais proportionnée à

au mérite du protégé, ni aux richesses des protecteurs.

Cervantes, impatient de marquer sa reconnoissance au comte de Lémos, lui dédia ses Nouvelles, qui parurent huit ans après la première partie de Don Quichotte. (1) L'année suivante, il donna son Voyage au Parnasse. Mais ces ouvrages lui valurent peu d'argent, et les secours du comte de Lémos furent toujours bien foibles, puisque Cervantes, pour avoir du pain, fut obligé d'imprimer huit comédies que les comédiens refusèrent de jouer.

La seconde partie de Don Quichotte fut le dernier ouvrage imprimé pendant sa vie ; il travailloit encore au roman de Persiles et Sigismonde, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut : c'étoit une hydropisie. Il sentit bien qu'il ne pouvoit guérir ; et craignant de n'avoir pas le tems de finir son ouvrage, il augmenta son mal par un travail forcé. Bientôt il fut à l'extrémité : tranquille et serein au lit de la mort, comme il avoit été patient dans ses malheurs, sa constance et sa philosophie ne se démentirent pas un moment.

Il mourut à Madrid le 23 avril 1616, le même jour précisément que Shakespeare mourut à Strafford. (*Voy.* l'article suivant.)

---

(1) M. Petitot a publié, dans ces derniers tems, une excellente traduction de ces *Nouvelles*, le meilleur ouvrage de Cervantes, après *Don Quichotte* ; 4 vol. in-18, chez le Normant.

L'an 1616, *le* 23 *avril*, Mort de Shakespeare.

Guillaume Shakespeare naquit dans le mois d'avril de l'année 1564, à Strafford sur l'Avon, dans le comté de Warwich. Son père, marchand de laine, et chargé de dix enfans, dont Shakespeare étoit l'aîné, le destina à exercer la même profession, et ne lui donna qu'une éducation négligée, conforme à ses vues. A peine le laissa-t-il quelque tems à l'école publique de Strafford, où l'on prétend que Shakespeare apprit tout ce qu'il a jamais su de latin. Son père le rappela bientôt dans la maison paternelle : il n'avoit pas encore dix-sept ans lorsqu'il se maria ; il épousa la fille d'un riche laboureur. Son destin paroissoit décidé, lorsqu'un écart de jeunesse vint au secours de son génie.

Il s'étoit lié avec quelques jeunes gens de son âge. Un jour, pour vexer sir Thomas Lucy, gentilhomme du lieu, jaloux à l'excès de la chasse, ces jeunes gens ignorant ou dédaignant les suites d'une pareille imprudence, s'introduisirent furtivement dans son parc, et lui dérobèrent un daim. Le baronnet furieux poursuivit en justice les ravisseurs : l'indignation de Shakespeare fit jaillir la première étincelle de son feu poétique : il composa une chanson ou ballade satirique contre le baronnet. Celui-ci redoubla ses poursuites, et Shakespeare se vit contraint d'abandonner brusquement sa profession, son pays et sa famille, pour aller chercher un asile dans Londres.

Perdu dans cette immense cité, comme dans un désert, sans appui, sans connoissances, seul enfin, et soumis à la loi impérieuse du besoin, il lui fallut accepter le premier emploi que lui présenta la fortune.

Du temps d'Elisabeth, les carrosses étoient rares ; on venoit à cheval à la comédie. Shakespeare, errant dans les rues de Londres, se trouva conduit par le hasard devant une salle de spectacles. Il s'arrête, se présente, et s'offre à garder les chevaux des personnes qui se trouveront sans domestiques. Son exactitude et son intelligence furent en peu de tems si bien connues du public, que ne pouvant suffire seul à garder tous les chevaux qu'on ne vouloit remettre qu'à lui, il fut obligé de louer des enfans pour le remplacer et veiller sous ses ordres. Dès qu'on l'appeloit, ces jeunes substituts se présentoient en disant : *je suis un des garçons de Shakespeare ;* et même long-tems après qu'il eut repris dans la société un rang plus convenable à ses talens, tant que dura l'usage de se rendre à cheval au spectacle, les gardiens des chevaux conservèrent le titre de *garçons de Shakespeare.*

Les comédiens ne le laissèrent pas long-tems languir à la porte de leur spectacle : ils s'empressèrent de l'admettre dans leur troupe. On ignore s'il fut un grand comédien : on sait seulement qu'il excelloit à rendre le rôle du spectre dans la tragédie d'Hamlet. On ignore aussi la date de ses premiers ouvrages : ils eurent le plus grand succès, et enrichirent les comédiens qui avoient pour ainsi dire su deviner son génie.

Shakespeare dut bientôt une fortune indépendante aux libéralités de la reine Elisabeth, du roi Jacques Ier, et de plusieurs seigneurs anglais. Un lord lui envoya un jour jusqu'à mille livres sterling.

Shakespeare étoit âgé d'environ quarante-six ou quarante-sept ans, lorsqu'il retourna à Stratford, riche et comblé de gloire. Oubliant les applau-

dissemens de la capitale, il vécut en vrai sage, l'espace de six à sept années, dans la société d'un petit nombre d'amis, et de quelques nobles du voisinage, qui s'honoroient de leur liaison avec un homme célèbre. A peine avoit-il atteint sa cinquante-troisième année : il étoit à cet âge où les hommes même les plus sages se promettent encore un long avenir ; ses amis, dont il étoit aussi aimé qu'admiré, se réjouissoient en mesurant l'espace qui lui restoit à parcourir, lorsque la mort vint tout-à-coup l'enlever. Il fut inhumé dans la grande église de Strafford : on lui érigea dans ce lieu même un monument en bronze. Il est representé assis sous une espèce d'arcade, avec un coussin devant lui, tenant une plume de la main droite, et de l'autre un rouleau de papier. On lit sur le coussin le distique suivant :

Judicio Pylium, genio Socratem, arte Maronem,
Terra tegit, populus mœret, Olympus habet.

En 1740 quelques dames anglaises ont fait élever au père du théâtre anglais, dans l'abbaye de Westminster, un monument en marbre sur lequel on lit cette inscription :

Guillelmo Shakespeare, anno post mortem 124, *amor publicus posuit.*

Le jugement le plus juste sur Shakespeare, est celui qu'en a porté Voltaire, non pas dans les derniers tems de sa vie, où il s'étoit peut-être mêlé de part et d'autre un peu de passion et d'humeur à la grande question du mérite de Shakespeare, mais dans le tems où l'auteur de *Zaïre* faisoit connoître en France les sublimes beautés et les absurdes extravagances de

l'auteur d'*Othello*, dont on n'avoit encore que fort peu d'idée hors de l'Angleterre :

« Les Anglais, dit Voltaire, avoient déjà un théâtre » aussi bien que les Espagnols, quand les Français » n'avoient encore que des tréteaux. Shakespeare » créa le théâtre ; il avoit un génie plein de force et » de fécondité, de naturel et de sublime, sans la » moindre étincelle de bon goût et sans la moindre » connoissance des règles. Je vais vous dire une chose » hasardée, mais vraie : c'est que le mérite de cet » auteur a perdu le théâtre anglais : il y a de si belles » scènes, des morceaux si grands et si terribles ré- » pandus dans ses farces monstreuses qu'on appelle » tragédies, que ces pièces ont toujours été jouées » avec un grand succès. Le tems, qui seul fait la » réputation des hommes, rend à la fin leurs défauts » respectables. La plupart des idées bizarres et gigan- » tesques de cet auteur ont acquis, au bout de cent » cinquante ans, le droit de passer pour sublimes. Les » auteurs modernes l'ont presque tous copié ; mais ce » qui réussissoit dans *Shakespeare* est sifflé chez eux, » et vous croyez bien que la vénération qu'on a pour » cet auteur augmente à mesure que l'on méprise les » modernes : on ne fait pas réflexion qu'il ne faudroit » pas l'imiter, et le mauvais succès des copistes fait » seulement qu'on le croit inimitable. »

Voltaire appelle avec raison la tragédie du *Maure de Venise*, *une pièce très touchante* ; il dit que *les beautés de Shakespeare demandent grâce pour toutes ses fautes* ; et peignant les tragiques anglais en général avec des traits qui s'appliquent surtout à Shakespeare, il ajoute :

« Leurs pièces, presque toutes barbares, dépourvues de bienséance, d'ordre et de vraisemblance, ont des lueurs étonnantes au milieu de cette nuit. Le style est trop ampoulé, trop hors de la nature, trop copié des écrivains hébreux si remplis de l'enflure asiatique; mais aussi il faut avouer que les échasses du style figuré, sur lesquelles la langue anglaise est guindée, élève l'esprit bien haut, quoique par une marche singulière. »

Voilà certainement tout ce que l'on peut dire de plus raisonnable et de plus impartial sur ce sujet.

La Harpe, qui n'a écrit sur Shakespeare que depuis que la querelle sur la supériorité des deux théâtres anglais et français s'est élevée; La Harpe, condamné d'ailleurs par la sévérité de son goût à rejeter impitoyablement tout ce que le goût désavoue, a peut-être un peu trop décrié Shakespeare; mais aussi les éloges prodigués à cet auteur, par les commentateurs anglais et par ses traducteurs, supposent le renversement de toute règle et de tout principe de goût, l'anéantissement de tout art, la confusion des genres, des objets et des tons, enfin le retour du chaos.

HISTOIRE.

L'an 1547, *le* 24 *avril*, Bataille de Mulberg.

Après la victoire de Pavie, celle de Mulberg est la plus éclatante qui ait illustré le règne de Charles-Quint.

Arrivé à Mulberg, le 23 avril 1547, Charles-Quint se disposa à forcer le passage de l'Elbe, quoique les Saxons, commandés par leur électeur, occupassent la rive la plus élevée, et que le courant du fleuve fût très rapide. Le 24, il jette, sous le feu de l'infanterie italienne et éspagnole, un pont de bateaux; lui-même il passe le fleuve au gué, avec sa cavalerie et ses gendarmes, et disperse sans peine le corps saxon. A ce moment, un brouillard épais, qui avoit caché ses mouvemens, se dissipe, et le soleil brille de tout son éclat. Charles, à la tête de sa cavalerie et de ses troupes légères, poursuit l'électeur, qui se retiroit du côté de Wittemberg; et après une escarmouche de trois heures, il arrête sa marche dans la forêt de Luchau. Ce prince, jugeant qu'il ne peut éviter le combat, fait ses dispositions avec une activité et une présence d'esprit aussi remarquables que l'avoient été sa foiblesse et son irrésolution. Mais tous ses efforts furent vains; ses troupes, après un choc furieux, furent rompues par l'impulsion irrésistible de la cavalerie impériale, animée par la présence et les efforts personnels de l'empereur. L'électeur s'étant mis à la tête d'une troupe

choisie, tenta de s'ouvrir un passage à travers les rangs de l'ennemi; enveloppé de toutes parts, accablé de fatigues, et blessé au visage, il se rendit, et fut conduit vers l'empereur, qui recevoit les félicitations de ses officiers. Charles fit paroître un esprit de vengeance indigne d'un monarque victorieux. L'électeur s'étant avancé pour lui baiser la main, lui dit:

« Très puissant et très gracieux empereur, la for-» tune des armes me fait votre prisonnier; j'espère » être traité ..... »

« Je suis donc à présent votre gracieux empereur, » s'écria Charles-Quint en l'interrompant! Il n'y a » pas long-tems encore, que vous ne m'appeliez que » Charles de Gand. » Et lui tournant le dos, il le remit à la garde d'un général espagnol.

Toute l'armée saxonne, à l'exception d'un petit corps qui se retira à Wittemberg, sous la conduite du prince électoral, fut anéantie. Charles traduisit son illustre captif devant une cour martiale, composée d'officiers espagnols et italiens, et présidée par l'implacable duc d'Albe, à l'habileté duquel Charles-Quint devoit la victoire de Mulberg. La condamnation fut prompte; l'électeur entendit sans émotion, la sentence qui le condamnoit à perdre la tête. Il refusa d'abord de donner l'ordre de livrer Wittemberg, pour racheter sa vie; mais attendri par les larmes de son épouse et les supplications de sa famille, il accepta les conditions qui lui furent dictées; il consentit à renoncer à la dignité électorale, à rendre Wittemberg et Gotha, et à se soumettre aux décrets de la chambre impériale, etc. etc.; il devoit rester en prison toutesa vie. Il acquiesça sans murmure à ces conditions humi-

liantes; mais ni prières, ni menaces ne purent le forcer à renoncer à sa foi. Il refusa opiniatrément de se soumettre aux bulles du pape et aux décrets du Concile, sur les points contestés par les protestans.

Ce ne fut pas seulement à l'électeur de Saxe que la bataille de Mulberg fut fatale: elle mit aux genoux de Charles-Quint tous les princes protestans d'Allemagne qui avoient signé la fameuse ligue de Smalkade.

Le duc de Wittemberg fut obligé de payer trois cent mille florins, et de signer la reddition de ses meilleures forteresses, la promesse de renoncer à l'union de Smalkade, et l'engagement d'aller se présenter en personne à l'empereur dans l'espace de six semaines, pour lui faire des excuses à genoux, et se soumettre à sa décision en tout ce qui concernoit la religion et l'état de l'Empire. A ces conditions, il rentra en possession de son duché.

Le landgrave de Hesse ne fut pas traité avec plus d'indulgence. Il fut convenu que ce landgrave, prosterné devant l'empereur, lui demanderoit à genoux pardon du passé; qu'il paieroit cent cinquante mille florins d'or; qu'il lui remettroit toute son artillerie avec toutes ses munitions de guerre; qu'il réformeroit ses troupes et feroit raser ses forteresses, à l'exception d'une seule. A ce prix, Charles promit de ne le retenir dans aucune prison. Le landgrave exécuta toutes ces conditions; mais lorsqu'après avoir fait ses soumissions à l'empereur il retournoit dans ses Etats, le duc d'Albe et Granvelle, évêque d'Arras, l'ayant invité à souper, l'arrêtèrent prisonnier de la part de l'empereur. Le landgrave en appela à son sauf-conduit; mais il se trouva que, par

un changement léger, on y lisoit que l'empereur ne le retiendroit pas dans une prison perpétuelle (1).

Tout paroissoit alors applanir à Charles-Quint le chemin vers cette monarchie universelle, dont on lui imputa le dessein. Mais il lui arriva encore ce qui lui étoit arrivé après la prise de François Ier : les puissances de l'Europe s'alarmèrent. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, ranima les restes languissans du parti luthérien en Allemagne ; le nouvel électeur de Saxe, Maurice, se déclara contre l'empereur, et se mit à la tête de la ligue.

Enfin, cet empereur si terrible fut sur le point d'être fait prisonnier avec son frère, par les princes protestans d'Allemagne. Il fuit en désordre dans les défilés d'Inspruck, tandis que le roi de France, Henri II, qui marchoit au secours des protestans, se saisit de Metz, de Toul et de Verdun, qui sont depuis restées à la France, pour prix de la liberté qu'elle avoit assurée à l'Allemagne.

L'empereur fut alors obligé de signer la paix de Passaw, qui accordoit aux protestans le libre exercice de leur religion, et le droit d'être admis dans la chambre impériale.

L'an 1617, *le 24 avril*, Assassinat du maréchal d'Ancre.

Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre, étoit venu en France en 1600, avec Marie de Médicis, femme de Henri IV. Après la mort de ce prince, et

(1) Cet acte portoit qu'il n'éprouveroit aucune détention ; mais Granvelle, par une indigne supercherie, avoit substitué au mot allemand *einige* (*aucune*) le mot *ewige* (*perpétuelle*), que le landgrave avoit signé, par inattention, dans le double qui lui avoit été remis. Charles-Quint le délivra au bout de quelque tems.

pendant la minorité de Louis XIII, il parvint à la dignité de maréchal de France et à la puissance de premier ministre, par le crédit de sa femme Galigaï, fille de la nourrice de Marie de Médicis.

Il eut cette mauvaise politique machiavéliste de diviser pour régner, politique qui se tourne toujours contre ceux qui la suivent. En 1614, les princes et les grands, mécontens du gouvernement, prirent les armes; on les appaisa, on les trompa par différens traités; la guerre civile ne tarda pas à se rallumer.

Le jeune de Luynes, favori de Louis XIII, lui persuade qu'il est capable de régner enfin par lui-même; il lui représente que la reine sa mère et Concini le tiennent en tutelle. Le jeune roi ordonne aussi-tôt qu'on arrête le maréchal d'Ancre: Vitri, capitaine des gardes, chargé de l'ordre, se met en devoir de l'exécuter; et sur la résistance du maréchal, il l'assassine d'un coup de pistolet dans la cour même du Louvre. Sa femme eut la tête tranchée par arrêt du parlement. (*V.* le 8 juillet.)

« La populace (dit un historien célèbre), toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, » va déterrer le corps de Concini, inhumé à Saint-» Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur; et il y eut des hommes assez brutaux » pour le griller publiquement sur des charbons, et le » manger; son corps fut enfin pendu par le peuple à » une potence. Il y avoit dans la nation un esprit de » férocité que les belles années d'Henri IV et le goût des » arts, apporté par Marie de Médicis, avoient adouci » quelque tems, mais qui, à la moindre occasion, » reparoissoit dans toute sa force. »

L'évêque de Luçon, qui fut depuis le fameux car-

dinal de Richelieu, fut enveloppé dans la disgrâce du maréchal d'Ancre, son protecteur ; et celui qui en exila, depuis, tant d'autres, du haut du trône où il s'assit auprès de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

HISTOIRE.

L'an 1707, *le* 25 *avril*, Bataille d'Almanza, gagnée par les Français sur les Portugais et les Anglais, pendant la guerre de la succession d'Espagne.

Cette victoire valut à Philippe V les royaumes de Valence et d'Aragon; mais il ne fut pleinement affermi sur le trône qu'après la bataille de Villaviciosa le 10 décembre 1710).

Ni Philippe V, ni l'archiduc Charles son concurrent, ne furent présens à cette journée, et c'est sur quoi le fameux comte de Péterboroug s'écria : « Qu'on » étoit bien bon de se battre pour eux. »

Les Français étoient commandés par le célèbre maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, et les alliés, par milord Galowai, Français de naissance; et ce fut une singularité dont il n'y avoit pas encore d'exemple, de voir les Anglais sous les ordres d'un général français, battus par un général anglais à la tête d'une armée française.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1676, *le* 25 *avril*, Mort de l'abbé d'Aubignac.

François Hedelin, abbé d'Aubignac, étoit né à Paris, en 1604. La connoissance qu'il avoit du théâtre ne lui servit qu'à faire une tragédie détestable, et à

dire beaucoup d'injures au grand Corneille, qui en faisoit de sublimes : tant il y a loin des règles au génie ! Cependant son livre de *la Pratique du Théâtre* mérite encore d'être lu ; mais quiconque aura le germe du talent, en apprendra plus dans une scène de Phèdre ou d'Iphigénie, que dans toutes les poétiques.

L'an 1770, *le* 25 *avril*, Mort de l'abbé Nollet.

Jean-Antoine Nollet, né à Pimbré, près de Noyon, membre de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres, professeur royal de physique expérimentale au collége de Navarre, savant utile aux progrès de la physique, surtout dans ce qui concerne l'électricité, a beaucoup écrit sur cette science, et on peut dire qu'il a régné long-tems dans cette partie, jusqu'à ce qu'à la fin des découvertes nouvelles, que ses travaux avoient peut-être préparées, et qu'il eut le malheur de combattre, semblèrent lui enlever cet empire de l'électricité.

On a de lui, indépendamment de ses écrits sur les *phénomènes électriques*, *les Leçons de Physique expérimentale*, et un traité de l'*Art des expériences*.

C'est lui qui, par ses cours de physique, a fait naître l'idée de tant de cours qui se font aujourd'hui dans tous les genres.

Il avoit donné des leçons de physique expérimentale au dauphin, père de Louis XVI, qui l'honora toujours de ses bontés. Un jour, le prince étant venu à Paris pour une cérémonie, il envoya Binet, son valet-de chambre, avertir l'abbé Nollet, qu'il dînoit aux Tuileries. Nollet s'y étant rendu pour lui faire sa cour, le

dauphin lui dit : « Binet est plus heureux que moi, il » a été chez vous. »

Ce prince désirant être utile à sa fortune, lui conseilla d'aller présenter ses ouvrages à un homme en place. L'abbé Nollet ne trouva dans cet homme qu'un protecteur froid, qui ayant jeté un regard distrait sur ses ouvrages, lui dit : « Je ne lis guère » de ces sortes de livres. » « Monsieur, répondit Nollet, » je vais les laisser dans votre antichambre; il s'y trou» vera peut-être des gens d'esprit qui les liront. »

Entre tous les Mémoires de l'abbé Nollet, insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, on en distingue un sur l'*ouïe des poissons*, qui est fort curieux.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le 25 avril, Les anciens Romains célébroient les fêtes appelées *Robigalia*, en l'honneur du dieu *Robigus* ou de la déesse *Rubigo*. On sacrifioit à cette divinité, auprès d'un champ de blé, afin qu'elle en détournât la nielle qui les gâte et les pourrit, et on lui immoloit une brebis et un chien, ou un jeune veau. Numa Pompilius, qui institua cette fête, voulut qu'elle fût célébrée le 25 avril, parce que c'est vers la fin de ce mois principalement que la nielle corrompt les blés. Ovide nous a conservé dans de beaux vers la prière que le flamine quirinal adressoit à Rubigo; la traduction de M. Desaintange en donnera du moins l'idée :

« O Rouille, ô déité redoutable à Cérès,
» Epargne, disoit-il, la semence, et permets

» Que des épis en fleur la féconde famille
» Croisse, et, mûre en été, tombe sous la faucille.
» Hélas! le laboureur, les yeux de pleurs mouillés,
» Ne compte plus les grains de tes taches souillés.
» Cérès redoute moins, pour la gerbe encor frêle,
» Les vents, l'âpre gelée, et la bruyante grêle,
» Que le chaud qui corrompt l'humide chalumeau.
» Que de mal fait alors ton terrible fléau!
» Que ta main vénéneuse épargne la culture!
» N'infecte pas l'épi de ton haleine impure.
» Ne nuis pas aux moissons; tu le peux, c'est assez.
» Ronge plutôt de Mars les glaives émoussés.
» Nuis encor, nuis au fer aiguisé pour nous nuire:
» Détruis les javelots, forgés pour nous détruire.
» Qu'en avons-nous besoin? le monde est en repos.
» Que le soc recourbé, les sarcloirs et la faux,
» Reluisent à l'envi dans les sillons fertiles!
» Que Mars laisse rouiller ses armes inutiles!
» Qu'oisifs dans le fourreau les glaives ennemis,
» Dans une longue paix demeurent endormis!
» Que toujours pour Cérès ta bénigne indulgence,
» Permette au laboureur de bénir ton absence! »

LES FASTES, *liv.* 4.

— Le 25 avril, l'Eglise catholique célèbre la fête de Saint-Marc, l'un des quatre évangélistes. On croit communément que ce Saint étoit né dans la Cyrénaïque, et qu'il étoit juif d'extraction; et l'on en juge ainsi, parce que son style est rempli d'hébraïsmes. Il n'est pas certain qu'il ait été disciple immédiat de Jésus-Christ, mais il l'a été de saint Pierre.

Eusèbe rapporte que saint Marc composa son évangile à la prière des fidèles de Rome, qui souhaitèrent d'avoir par écrit ce que saint Pierre leur avoit prêché; et il paroît que ce fut avant l'an 49 de Jésus-Christ. Quoiqu'il l'ait écrit à Rome, on ne peut pas prouver

qu'il l'ait composé en latin, comme quelques uns l'ont pensé : les Romains parloient presqu'aussi communément le grec que leur propre langue. Comme il y a beaucoup de conformité entre l'évangile de saint Marc et celui de saint Mathieu, plusieurs auteurs ont jugé que le premier n'avoit fait qu'abréger le second. Il y a cependant assez de différence entre l'un et l'autre, pour que l'on puisse douter si saint Marc avoit vu l'évangile de saint Mathieu, lorsqu'il a composé le sien. Quoi qu'il en soit, l'authenticité de celui de saint Marc n'a jamais été contestée.

L'opinion constante des Pères a été que cet évangéliste alla prêcher dans sa patrie et en Egypte, entre l'an 49 de Jésus-Christ et l'an 60, et qu'il établit l'église d'Alexandrie : cette église l'a toujours regardé comme son fondateur. On prétend même qu'il y souffrit le martyre l'an 68 ; que l'an 810 on bâtit une église sur son tombeau, et que ses reliques y étoient encore au huitième siècle. Depuis ce tems l'opinion s'est établie que les Vénitiens les avoient transportées dans leurs îles ; et l'on se flatte encore de les posséder à Venise. Ce qu'il y a de certain, c'est que la possession vraie ou fausse de ces reliques l'avoit fait choisir pour patron par la république, au lieu de saint Théodore, martyr, qui l'étoit auparavant.

On garde aussi à Venise, dans le trésor de saint Marc un ancien manuscrit de l'évangile de ce Saint, que l'on dit être l'original écrit de sa propre main. Il est, non sur du papier d'Egypte, comme les pères Mabillon et Montfaucon l'ont pensé, mais sur du papier fait de coton. Montfaucon a prouvé qu'il étoit en latin et non en grec ; cependant d'autres affirment

qu'il est tellement endommagé de vétusté, et aussi par l'humidité du souterrain où il est enfermé, que l'on ne peut plus en déchiffrer une seule lettre : ce manuscrit fut envoyé d'Aquilée à Venise dans le treizième siècle. En 1355, l'empereur Charles IV en obtint les huit dernières feuilles qui étoient restées à Aquilée, et les envoya à Prague où on les garde précieusement. Ces huit feuilles jointes aux vingt qui sont à Venise, contiennent tout l'évangile de Saint-Marc : elles sont aussi en latin.

Le jour de Saint-Marc on chante les *grandes litanies* ; on les appelle *grandes litanies*, à cause que saint Grégoire-le-Grand les a établies, et pour les distinguer des petites, qui doivent leur origine à saint Mamert, évêque de Vienne.

Des inondations violentes, suivies d'une peste qui ravagea Rome sous le pontificat de saint Grégoire, donnèrent lieu à ces *grandes litanies*. Aujourd'hui l'Eglise fait chanter ces litanies pour demander à Dieu qu'il bénisse et qu'il conserve les biens de la terre qui commencent à paroître alors.

L'an 1342, *le* 25 *avril*, Mort du pape Benoît XII.

Benoît XII, appelé Jacques de Nouveau, surnommé Fournier, peut-être parce que son père étoit boulanger, naquit à Saverdun au comté de Foix, et s'engagea dans l'ordre de Cîteaux. Elu unanimement le 20 décembre 1334, son premier soin fut de remédier aux maux que l'avidité de Jean XXII, son prédecesseur avoit occasionnés. Un prince lui ayant fait demander quelque chose d'injuste : « Si j'avois deux ames, répon- » dit-il à celui qui le sollicitoit, j'en pourrois donner

» une pour le prince qui vous envoie; mais n'en ayant » qu'une, je ne veux pas la perdre »..... Il pensoit « que » les papes devoient être comme Melchisédech, n'avoir » ni père, ni mère, ni parens. » On le représentoit la main fermée, afin de marquer combien il étoit réservé dans la distribution des biens ecclésiastiques et dans la collation des bénéfices. On a de lui quelques ouvrages. Ce pontife vertueux, profond dans la théologie et la jurisprudence, mourut le 25 avril 1342, à Avignon, où il jeta les fondemens d'un palais qui subsistoit encore en 1790. On prétend que c'est lui qui donna lieu à l'expression proverbiale, *semaine des deux jeudis*, parce qu'ayant voulu faire son entrée à Paris, et la pluie étant survenue, elle fut différée jusqu'au vendredi, jour auquel on fit gras en l'honneur de cet évènement.

L'an 1722, *le* 25 *avril*, Conversion de mademoiselle Gautier.

Cette conversion fit dans le tems presqu'autant de bruit que celle de madame de la Vallière : elle offre des particularités singulières.

Le père de mademoiselle Gautier, ayant mangé son bien, voulut qu'elle entrât au théâtre. Elle s'en défendit; on se moqua de ses scrupules. Elle étoit belle, grande, bien faite, ne manquoit pas de dispositions, et débuta à dix-sept ans, avec succès. Trois ans après, elle fut reçue à la Comédie Française.

Mademoiselle Gautier avoit reçu une éducation soignée; elle faisoit des vers, et peignoit fort bien en miniature; mais une grande impétuosité dans le caractère diminuoit le charme de ses qualités aimables. Elle étoit d'une force prodigieuse pour une femme, et peu

d'hommes auroient lutté contre elle. Le maréchal de Saxe ayant reçu d'elle un défi, la vainquit à la lutte du poignet, et convint qu'il n'avoit jamais rencontré d'athlète aussi redoutable. Elle rouloit entre ses mains une assiette d'argent, comme on roule une feuille de papier.

Un de ses premiers amans fut le grand-maréchal du duc de Virtemberg. Ce seigneur ayant formé une autre liaison dans son pays, quitta mademoiselle Gautier. Celle-ci furieuse, partit en secret pour Virtemberg, s'y arrêta quelques momens, fit une insulte publique à sa rivale, et prit si bien ses mesures, qu'elle eut le tems de se sauver : elle n'avoit alors que vingt ans. Dans ce voyage, elle ne se fit accompagner que par un laquais, et marcha jour et nuit. En passant dans un bois dangereux, le laquais fit approcher son cheval de la voiture de sa maîtresse : « Mademoiselle, lui dit-il fort effrayé, nous » sommes ici dans un coupe-gorge. » « Eh bien, lui » répondit-elle, que crains-tu ? N'ai-je pas deux bons » pistolets ? Va, va : tu suis César et sa fortune. »

Après avoir formé plusieurs liaisons, sans que l'amour y eût part, elle s'attacha à son camarade Quinault du Fresne ; ils vécurent quelque tems ensemble avec l'apparence du plus parfait bonheur. Mademoiselle Gautier ayant déjà des scrupules, proposa à son amant de l'épouser ; il s'y refusa : alors elle renonça à l'amour. En 1722, jour de sa naissance, elle eut la fantaisie d'aller à la messe. Le commencement ne lui fit aucune impression ; mais à la préface, elle se sentit agitée par de violens remords. Le désordre de sa vie se représenta à ses yeux, et le desir de se corriger s'empara d'elle. Elle prit la résolution d'aller à la messe

chaque jour, et d'en faire dire une tous les lundis spécialement consacrée au Saint-Esprit dont elle attendoit des secours et des lumières. Six mois se passèrent dans cette situation ; ses compagnes se moquèrent d'elle, et leurs plaisanteries ne servirent qu'à l'affermir dans son dessein. A la Toussaint, elle commença à quitter insensiblement le monde; enfin à Pâques, elle fit une confession générale, abandonna sa maison, ses amis, et se retira dans une petite chambre qu'elle avoit fait meubler au couvent de Sainte-Perpétue (elle avoit trente et un ans.) Malgré l'impétuosité de son caractère, sa conversion ne se fit que par degrés : c'étoit une marque certaine qu'elle étoit sincère et solide.

S'étant retirée à Lyon, dans le couvent de Sainte-Marie, les religieuses, pour l'engager à prendre le voile, lui donnèrent à lire la vie de madame de Montmorency, qui s'étoit consacrée à Dieu après le supplice de son époux. Cette lecture fit son effet. Pour le rendre plus prompt, on lui procura encore l'histoire de l'abbé de Rancé. La pénitence de ce célèbre réformateur la frappa au point qu'elle ne voulut plus entendre parler d'une règle douce. Le couvent le plus austère étoit celui où elle vouloit prendre le voile. Elle entra aux Carmélites, et l'archevêque de Lyon lui donna le voile. Pendant vingt-deux ans, elle vécut dans l'exercice de la piété la plus fervente ; et jamais elle n'éprouva aucun regret d'avoir quitté le monde.

Mademoiselle Gautier, dont le nom de religion étoit Augustine de la Miséricorde, eut des relations avec Marie-Sophie Leczinska, femme de Louis XV. Un de ses neveux dirigeoit la musique de la Comédie Française; elle voulut le tirer de cet emploi qu'elle regar-

doit comme dangereux pour ses mœurs. La reine à laquelle elle s'adressa par l'intermédiaire de Moncrif, eut égard à sa prière, et plaça le jeune homme dans sa musique; touchée de la piété de la sœur Augustine, elle la fit assurer de ses bontés, et reçut quelques unes de ses lettres. Mademoiselle Gautier, la veille de sa mort, se souvint de cette pieuse souveraine, et fit pour elle les vers suivans, dont les quatre premiers sont adressés à la patrone des Carmélites :

Thérèse, je t'entends.... Une éternelle vie
Brise de mon exil les liens importuns;
Avec une prière offerte par Sophie,
Mon ame va voler sur l'autel des parfums.
O reine, ame céleste, et le charme du monde,
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore en expirant ta piété profonde!...
Demande mon bonheur : le ciel va t'exaucer.

HISTOIRE.

L'an 1478, le 26 avril, Conjuration des Pazzi contre les Médicis.

Le plan de cette conspiration, dont le pape Sixte IV et son neveu le cardinal Riario étoient les véritables auteurs, fut d'abord conçu à Rome, où la liaison d'affaires qui subsistoit entre le comte Riario et François Pazzi, à raison de l'office dont ce dernier étoit pourvu, leur donnoit la facilité de se communiquer les motifs de jalousie dont ils étoient animés contre les Médicis, et le désir qu'ils avoient de miner le crédit de cette famille à Florence. Il est même très probable que les Pazzi vouloient s'emparer de l'autorité suprême dans cette ville, qu'ils espéroient gouverner sous la protection et peut-être au nom du Saint-Siége. Le principal agent de toute l'entreprise étoit François Salviati, archevêque de Pise : il avoit été élevé depuis peu à cette dignité, contre le vœu des Médicis, qui avoient tout tenté pour l'empêcher d'arriver à la dignité épiscopale. Quand on conviendroit que tout ce que Politien dit des vices et du caractère odieux de ce personnage est exagéré, toujours resteroit-il démontré qu'il n'avoit aucune des qualités et des vertus qui auroient pu le rendre digne d'exercer un emploi aussi respectable et aussi important. Les autres conjurés étoient Giacopo Salviati, frère de l'archevêque ; Giacopo Poggio, l'un des fils du célèbre Poggio Bracciolini, qui, comme tous les autres enfans de ce savant distingué, s'étoit déjà fait un nom illustre dans les lettres ; Bernardo

Bandini, libertin audacieux, à qui ses excès avoient ôté tout espoir d'exister par des moyens honnêtes; Jean-Baptiste Montesicco, l'un des Condottieri engagés au service du pape, et qui avoit acquis quelque réputation dans la carrière des armes; Antonio Maffei, prêtre de Volterra, et Stephano da Bagnone, l'un des secrétaires apostoliques, avec quelques autres individus d'un rang plus obscur.

Les conjurés, en avisant aux moyens d'exécuter leur projet, qui paroît, au reste, avoir été conduit avec beaucoup de prudence et de secret, s'aperçurent bientôt que les dangers qu'ils avoient à courir ne venoient pas tant de la difficulté de l'entreprise en elle-même que des effets ultérieurs du ressentiment des Florentins, qui, pour la plupart, étoient singulièrement attachés aux Médicis. Ils jugèrent donc nécessaire de s'assurer d'une force militaire, dont le secours ne pouvoit manquer de leur être utile, soit que le succès répondît ou non à leur attente. Le pape, qui étoit alors allié avec le roi de Naples, et qui venoit de donner le chapeau de cardinal à l'un de ses fils, se servit de son crédit auprès de ce prince pour l'engager à appuyer cette entreprise.

Ces préliminaires étant ainsi réglés, Jérôme Riario écrivit au cardinal son neveu, qui étoit alors à Pise, et lui ordonna de suivre en tout point les instructions qu'il pourroit recevoir de l'archevêque; en même tems un corps de deux mille hommes eut ordre de s'approcher de Florence, par différentes routes, afin de se tenir prêt pour le moment où l'on seroit convenu de frapper le coup décisif.

Peu de tems après, l'archevêque fit dire au cardinal

de se rendre à Florence ; il y vint sans délai, et alla descendre dans une maison des Pazzi, à environ un mille de la ville. Il paroît que l'intention des conjurés avoit été d'abord d'exécuter leur projet à Fiesole, où Laurent de Médicis faisoit alors un séjour de quelque tems, et où ils présumoient qu'il ne manqueroit pas d'inviter le cardinal avec toute sa suite. Ils ne s'étoient pas trompés : Laurent fit en effet préparer une fête magnifique à cette occasion ; mais l'absence de son frère Julien de Médicis, qui se trouvoit indisposé, obligea les conjurés à différer l'exécution de leur crime. Ce contretems les força d'adopter un autre plan ; après une mûre délibération, il fut convenu que l'assassinat auroit lieu le dimanche suivant, dans l'église de la *Reparata*, qui fut depuis appelée *Santa Maria del Fiore* (c'est la cathédrale de Florence), et que l'on prendroit pour signal l'élévation de l'hostie. Au même moment l'archevêque et les autres conjurés devoient s'emparer du palais où demeuroient les magistrats, pendant que Giacopo Pazzi tâcheroit d'exciter le peuple à la révolte par le cri de la liberté.

François Pazzi et Bernardo Bandini furent chargés d'assassiner Julien de Médicis ; et le soin de poignarder Laurent fut confié au seul Montesieco : il s'étoit volontiers chargé de cette commission tant qu'il avoit cru que la chose devoit se faire dans une maison particulière ; mais l'idée de souiller le temple de Dieu par un attentat si détestable, le fit frémir d'horreur : en conséquence, on choisit deux ecclésiastiques pour exécuter une action qui répugnoit à la conscience d'un soldat ; c'étoient le secrétaire apostolique Stefano da Bagnone et Antonio Maffei.

Le jeune cardinal Riario, ayant exprimé le desir d'entendre le service divin dans l'église de la Reparata, le dimanche suivant, qui étoit le 26 d'avril 1478, Laurent l'invita avec toute sa suite à se rendre à sa maison de Florence : en conséquence, il y vint avec un cortége nombreux, réunissant dans sa personne les caractères de cardinal et de légat apostolique ; et Laurent le reçut avec cette magnificence éclatante et cet empressement qu'il avoit coutume de témoigner aux personnes d'un rang élevé et d'une grande importance. Cependant Julien ne paroissoit point, et cette circonstance alarma les conjurés, dont les projets ne pouvoit souffrir un plus long délai ; ils furent bientôt informés qu'il devoit se trouver à l'église. L'office étoit déjà commencé, et le cardinal avoit pris sa place, lorsque François Pazzi et Bandini, s'apercevant que Julien de Médicis n'étoit pas encore arrivé, sortirent de l'église, et se rendirent à son palais pour l'engager à se hâter, et surtout pour s'assurer de sa personne. Julien les suivit, et en marchant ils lui passèrent familièrement les bras autour du corps, comme auroient pu faire des amis intimes, mais, en effet, pour s'assurer s'il n'avoit pas de cuirasse sous ses habits, pensant peut-être que sa lenteur venoit de ce qu'il soupçonnoit leur dessein ; en même tems par des plaisanteries et des propos gais, ils tâchèrent de prévenir toute idée qui auroit pu lui venir de l'attentat qu'ils méditoient. Les conjurés, ayant pris auprès de leur victime les postes qui leur étoient assignés, attendoient avec impatience le signal convenu.

La cloche sonne, le prêtre élève l'hostie consacrée, le peuple se prosterne, et au même instant Bandini

plonge un poignard dans le sein de Julien. Celui-ci, se sentant frappé, fait quelques pas en avant, et tombe. Alors François Pazzi se jète sur lui avec fureur, et il continue de le frapper en divers endroits du corps, longtems après qu'il paroissoit entièrement privé de vie ; il y mit tant de rage et d'acharnement, qu'il se fit lui-même une blessure profonde à la cuisse. Les prêtres, qui s'étoient chargés du meurtre de Laurent, ne réussirent pas également; un coup mal assuré de Maffei, qui étoit dirigé à la gorge, ne fit qu'effleurer le derrière du cou ; Laurent se couvrit aussitôt de son manteau, qu'il tenoit de la main gauche, pour parer les coups qu'on lui portoit; et, tirant son épée de la droite, il repoussa les assaillans. Les deux ecclésiastiques, voyant que leur projet étoit manqué, après avoir blessé un des domestiques de Laurent, qui s'étoit mis au devant de lui pour le défendre, tâchèrent de se sauver par la fuite. Dans le même moment, Bandini, avec son poignard encore tout dégouttant du sang de Julien, s'élança contre Laurent ; mais, rencontrant en son chemin François Nori, qui étoit attaché au service des Médicis, et en qui ils avoient une grande confiance, il le frappa d'un coup qui le fit tomber mort sur la place. A l'approche de Bandini, les amis de Laurent se réunirent autour de lui, et le poussèrent dans la sacristie, où Politien et d'autres fermèrent les portes, qui étoient de bronze. Comme on craignoit que le poignard avec lequel il avoit été blessé ne fût empoisonné, un jeune homme attaché à Laurent suça la plaie.

Il régnoit dans l'église une terreur et une consternation générale; et le désordre fut tel, que les assistans crurent d'abord que le bâtiment s'écrouloit ; mais à

peine s'aperçut-on du danger de Laurent, que plusieurs jeunes gens de la ville se réunirent en corps, et plaçant Laurent au milieu d'eux, ils le conduisirent à sa maison, en prenant un long détour dans l'église, de peur qu'il ne rencontrât le cadavre de son frère.

Pendant que tout ceci se passoit à l'église, le palais étoit le théâtre d'une scène non moins terrible : l'archevêque, ayant quitté l'office avant que l'on attaquât les Médicis, s'y étoit porté avec environ trente de ses complices, pour s'assurer de la personne des magistrats, et se rendre maîtres du siége du Gouvernement. Après avoir laissé une partie de sa suite dans les divers appartemens, il s'étoit avancé vers une salle intérieure, où Césare Petrucci, qui étoit alors gonfalonier, et d'autres magistrats se tenoient assemblés. Le gonfalonier, informé de l'arrivée de l'archevêque, alla par respect au devant de lui. Soit que ce prélat fût déconcerté par la présence de Pétrucci, dont on connoissoit la fermeté et la résolution, et qui en avoit donné des preuves à l'attaque de Prato, par Bernardo Nardi; soit que son courage fût au-dessous de son entreprise, au lieu d'intimider les magistrats par une attaque soudaine, il commença par informer Petrucci que le pape avoit confié à son fils un emploi dont il venoit, disoit-il, lui remettre les provisions; et il s'exprima avec tant d'embarras, tant de trouble et de désordre, qu'on pouvoit à peine comprendre ce qu'il vouloit dire. Petrucci observa aussi qu'il avoit changé plusieurs fois de couleur, et qu'il regardoit de tems en tems du côté de la porte, comme pour faire signe à quelques personnes de s'approcher. Surpris de cette conduite, et peut-être aussi déjà mal prévenu contre ses dispositions, Pe-

trucci sortit tout-à-coup de la salle, appelant les gardes et les domestiques du palais. L'archevêque, qui essaya de se retirer, confirma les soupçons qui s'élevoient contre lui. Petrucci, en le poursuivant, rencontra Giacopo Poggio, qu'il prit par les cheveux, et l'ayant traîné par terre, il le mit entre les mains des gardes. Les autres magistrats et les gens de leur suite saisirent pour se défendre tout ce qui se trouvoit autour d'eux, et les ustensiles de la cuisine devinrent entre leurs mains des armes formidables. Ils parvinrent à fermer les portes du palais, et tombèrent avec fureur sur leurs ennemis effrayés et dispersés, qui bientôt ne firent plus aucune résistance. Au milieu de tout ce désordre, des mouvemens tumultueux qui se faisoient entendre de dehors vinrent les allarmer : ils aperçurent des fenêtres, Giacopo Pazzi, suivi d'une centaine de soldats, criant *liberté*, et excitant le peuple à la révolte. En même tems ils virent quelques rebelles, qui avoient forcé les portes du palais, s'y précipiter pour sauver leurs compagnons. Les magistrats continuèrent cependant à se défendre, et gardèrent les portes jusqu'à ce qu'un renfort de leurs amis vint les secourir. Ce ne fut qu'alors que Petrucci apprit que Julien venoit d'être assassiné, et qu'on avoit attenté à la vie de Laurent. Le récit de cette perfidie l'enflamma de la plus vive indignation, et de concert avec les conseillers d'Etat, il fit pendre Giacopo Poggio, à la vue de tout le peuple, à l'une des fenêtres du palais, et fit arrêter l'archevêque, son frère, et les autres chefs de la conspiration. Ceux qui les avoient accompagnés furent ou massacrés sur la place, ou jetés par les fenêtres à moitié morts. Il n'en échappa qu'un seul, que l'on

trouva, quelques jours après, caché dans les lambris, et expirant de faim : on lui fit grace en considération de ce qu'il avoit souffert.

Le jeune cardinal Riario, qui s'étoit réfugié auprès de l'autel, n'échappa à la rage du peuple que par l'entremise de Laurent, qui eut l'air de croire à la sincérité de ses sermens, lorsqu'il protesta qu'il ignoroit les intentions des conjurés. On dit que sa frayeur fut si vive qu'il en conserva toute sa vie une pâleur extrême : toutes les personnes de sa suite furent sacrifiées au ressentiment des citoyens. Les rues étoient souillées des cadavres et des membres déchirés de ceux qui avoient été massacrés : la populace portant au bout d'une lance la tête d'un de ces malheureux, parcouroit la ville, et faisoit retentir les cris de *palle! palle* (1)! *Périssent les traîtres.* François Pazzi ayant été trouvé dans la maison de son oncle Giacopo, où il s'étoit mis au lit à cause de sa blessure, en fut tiré tout nud et épuisé par le sang qu'il avoit perdu; et ayant été conduit au palais, il y périt de la même manière que ses complices. Sa punition fut suivie de celle de l'archevêque, qui fut pendu à l'une des fenêtres du palais, et auquel on ne laissa pas même le tems de quitter ses habits pontificaux. Les derniers momens de Salviati, s'il faut en croire Politien, furent marqués par un étrange exemple de férocité. Comme il étoit suspendu tout près de François Pazzi, il saisit avec ses dents le corps nud de ce misérable, et l'agonie même de la mort ne put lui faire lâcher prise. Giacopo Pazzi s'étoit sauvé pendant le tumulte,

(1) Les *Palle d'oro*, ou boules d'or, étoient les armes des Médicis.

mais le lendemain il fut pris par des paysans qui, sans égard pour les prières qu'il leur fit de lui donner la mort, le conduisirent à Florence, et le livrèrent aux magistrats : comme son crime étoit évident, il fut exécuté sur-le-champ. Son neveu René, qui fut exécuté en même tems, excita jusqu'à un certain point la commisération des spectateurs. Entièrement livré à ses études, ennemi des troubles politiques, il avoit refusé de prendre part à la conspiration, et son silence étoit son seul crime. Le corps de Giacopo avoit été enterré dans l'église de Santa-Croce, et la superstition populaire attribua à cette circonstance une grêle violente et extraordinaire qui tomba quelques jours après. Soit que les magistrats partageassent ces préjugés, ou qu'ils fussent bien aises de satisfaire leur vengeance, ils ordonnèrent que son corps seroit jeté hors de la ville. En effet, dans la matinée du jour suivant, il fut arraché de la tombe, par une grande multitude d'enfans qui, sans égard pour les représentations de quelques uns des habitans, après avoir longtems traîné le cadavre dans les rues, et l'avoir traité avec toute sorte d'outrages, le jetèrent dans l'Arno. Telle fut la destinée d'un homme qui avoit été élevé aux premières charges de la république, et dont on avoit récompensé les services, en lui donnant le rang et les priviléges de chevalier : tous les autres individus de cette famille déplorable furent condamnés à la prison ou à l'exil, excepté le seul Guglielmo, qui d'abord trouva un asile contre la fureur populaire dans la maison de Laurent, quoiqu'il ne fût pas entièrement à l'abri des soupçons, et qui eut ensuite ordre de rester à sa maison de campagne, à environ vingt-cinq milles de Florence.

Quelque diligence qu'on mît à la recherche des deux prêtres qui avoient voulu assassiner Laurent, ce ne fut que trois jours après l'évènement qu'on les découvrit dans le couvent des Bénédictins, où ils avoient obtenu un asile. A peine les eut-on arrachés de leur retraite, que la populace, après les avoir cruellement mutilés les mit à mort, et on eut beaucoup de peine à empêcher le massacre des moines qui les avoient reçus. Montesicco, qui avoit été attaché à la cause des conspirateurs, quoiqu'il eût refusé de prendre une part active dans leur projet, fut arrêté peu de jours après, au moment où il cherchoit à sortir de Florence, et on lui trancha la tête après qu'il eut fait une déclaration exacte de toutes les circonstances relatives à la conspiration : ce qui fit connoître que le pape en avoit été l'instigateur. Bernardo Bandini avoit trouvé moyen de sortir de l'Italie, et de se réfugier à Constantinople ; mais le sultan Mahomet, informé de son crime, le fit conduire à Florence, chargé de chaînes, et témoigna qu'il en agissoit ainsi par considération pour Laurent de Médicis. Il arriva en Italie dans le mois de décembre de l'année suivante, et subit la juste punition de sa perfidie. On envoya de Florence des ambassadeurs au sultan pour le remercier au nom de la république.

L'an 1566, *le* 26 *avril*, Mort de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II.

Diane, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, avoit été placée fort jeune auprès de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et ensuite étoit entrée au service de la reine Claude, en qualité

de fille d'honneur. Son crédit et sa beauté sauvèrent la vie à son père, dont elle obtint la grâce au moment où il alloit être décapité, pour avoir favorisé l'évasion du connétable de Bourbon. (*Voy.* le 17 février.)

Il y avoit cinq ans que Diane étoit veuve de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, et elle avoit au moins quarante ans, lorsque Henri II, qui n'en avoit que dix-huit, en devint éperdument amoureux, et quoique âgée de près de soixante à la mort de ce prince, elle avoit toujours conservé le même empire sur son cœur. Il portoit sa livrée (le noir et le blanc) au tournois dans lequel il fut blessé mortellement.

Pendant que François régnoit encore, le crédit naissant de Diane auprès de l'heritier présomptif de la couronne, faisoit beaucoup d'ombrage à l'autorité de la duchesse d'Etampes, maîtresse de François Ier. Comme le dauphin étoit plus jeune que Diane, de dix-huit ans, la duchesse d'Etampes, pour le faire rougir de sa passion, exagéroit cette disproportion d'âge, et disoit qu'elle étoit née le jour où Diane de Poitiers s'étoit mariée; elle se donnoit par là un double avantage, celui de se rajeunir, et celui de vieillir son ennemie. Dans la vérité, il n'y avoit entr'elles que huit ans de différence; mais c'est plus qu'il n'en falloit entre deux femmes jalouses.

Diane devint toute puissante sous le règne de Henri II. Catherine de Médicis, si puissante depuis et si terrible, alors complaisante et soumise, respectoit, flattoit même les goûts de son mari, et pour obtenir l'ombre d'un crédit inutile, rampoit sous une rivale qu'elle détestoit.

Les courtisans qui avoient été si long-tems dans

l'adoration devant elle, lui tournèrent le dos, suivant l'usage, dès que Henri II fut à l'extrémité; et Catherine de Médicis lui envoya ordre de rendre les pierreries de la couronne, et de se retirer dans un de ses châteaux: « Le roi est-il mort? » demanda-t-elle à celui qui étoit chargé de cette commission. « Non, madame, répondit-il, mais il ne passera pas la journée. » « Eh bien, répliqua-t-elle, je n'ai donc point encore de maître; et je veux que mes ennemis sachent » que quand ce prince ne sera plus, je ne les crains » point: si j'ai le malheur de lui survivre long-tems, » mon cœur sera trop occupé de sa douleur pour » que je puisse être sensible aux chagrins et aux dé» goûts qu'on voudra me donner. »

C'est avec la même fierté qu'elle répondit un jour à Henri II, qui vouloit reconnoître une fille qu'il avoit eue d'elle: « J'étois de naissance à avoir des enfans » légitimes de vous; j'ai été votre maîtresse, parce » que je vous aimois; je ne souffrirai pas qu'un arrêt » me déclare votre concubine. »

Après la mort de Henri II, elle se retira et mourut dans le magnifique château d'Anet, que ce prince lui avoit fait bâtir, et devant lequel Voltaire fait passer l'Amour, dans le neuvième chant de la *Henriade*:

Il voit les murs d'Anet bâtis aux bords de l'Eure;
Lui-même en ordonna la superbe structure;
Par ses adroites mains avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés (1);
Sur sa tombe en passant les Plaisirs et les Grâces,
Répandirent les fleurs qui naissoient sur leurs traces.

(1) Les chiffres de Diane sont mêlés dans tous les ornemens de ce château, lequel n'est pas loin de la plaine d'Ivry.

Ces *plaisirs* et ces *grâces* avoient toujours été fidèles à Diane, et l'avoient suivie jusqu'au bord de sa tombe. « Six mois avant sa mort, je la vis, dit Brantôme, si » belle encore, que je ne sache cœur de roche qui » n'en fût ému, quoique quelque tems auparavant » elle se fût rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, » allant et se tenant à cheval aussi dextrement et dis- » postement comme elle avoit jamais fait; mais le » cheval tomba et glissa sous elle: il auroit semblé » que telle rupture et les maux qu'elle endura, auroient » dû changer sa belle face. Point du tout: sa beauté, » sa grâce et sa belle apparence étoient toutes pareilles » qu'elles avoient toujours été. C'est dommage que la » terre couvre un si beau corps. . . . Il faut que le » peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais » favorite de roi plus mauvaise que celle-là, ni plus » malfaisante. »

Suivant le même historien, Diane jouit encore d'un autre privilège fort précieux: elle ne fut jamais malade. Dans les plus grands froids de l'hiver, elle se lavoit le visage avec de l'eau de puits, et n'usa jamais d'aucune pommade; elle s'éveilloit tous les matins à six heures, montoit à cheval, faisoit une ou deux lieues, et venoit se remettre dans son lit, où elle lisoit jusqu'à midi. Ce fut là sans doute son secret pour n'être jamais malade, et rester toujours belle.

Le 26 avril 1672, Arrêt du conseil qui donne la liberté à toutes les personnes détenues dans les prisons de Normandie, pour cause de magie et de sortilége.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1805, *le* 26 *avril*, Mort de Villoison.

Ce savant se distingua par un goût pour le travail, bien rare dans le dernier siècle. Une mémoire extraordinaire seconda ce penchant, et lui procura les moyens de faire des recherches très intéressantes pour les amateurs de l'antiquité.

Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison naquit à Corbeil en 1750. Sa famille étoit originaire d'Espagne. Un de ses aïeux, *Miguel de Ansson*, suivit Anne d'Autriche en France, et fut ennobli sous le règne de Louis XIII. Son père fut chevalier de Saint-Louis. Le jeune Villoison eut des succès étonnans dans ses études : élève du célèbre Lebeau, à quinze ans il fut obligé de le quitter, parce qu'il n'avoit plus rien à apprendre de lui. Voulant cultiver et approfondir la langue grecque, pour laquelle il avoit beaucoup de goût, il suivit les leçons de Caperonier, et fit tant de progrès sous cet excellent maître, qu'à vingt-deux ans il fut en état de publier un lexique d'Apollonius sur Homère, avec de savans prolégomènes. L'Académie des incriptions et belles-lettres, à laquelle il soumit ce travail, l'admit sur le champ au nombre de ses membres. Pour lui procurer cet honneur jusqu'alors sans exemple, il falloit des dispenses d'âge ; elle les obtint : en voici les motifs : *Ayant prévenu l'âge des connoissances profondes, il est juste que M. Villoison en recueille les avantages plutôt*

que les autres hommes, et qu'il les devance dans la carrière des honneurs, comme il les a devancés dans celle du savoir.

A l'étude du grec, Villoison avoit joint celle de l'hébreu, et y avoit fait des progrès aussi rapides: pénétré des grandes vérités de la religion, il vouloit étudier à fond l'Ecriture Sainte. Il partageoit ainsi ses travaux entre ce que l'antiquité sacrée et ce que l'antiquité profane ont de plus important et de plus curieux.

Avec de telles dispositions, son admission à l'Académie, loin de ralentir son zèle, ne fit que le rendre plus actif. Croyant qu'il existoit encore des ouvrages grecs dont le public n'avoit pas connoissance, il soupçonna qu'on pourroit en trouver à Venise, dans la fameuse bibliothèque de Saint-Marc, à laquelle le cardinal Bessarion avoit légué ses manuscrits. Cette idée lui inspira le desir d'aller lui-même visiter cette bibliothèque. Le gouvernement pourvut aux frais de son voyage: il partit en 1781. L'espérance de Villoison ne fut pas trompée; il découvrit plusieurs ouvrages de rhéteurs, de philosophes et de grammairiens: les ayant recueillis soit en entier, soit par extraits, il les fit imprimer en deux volumes in-4°. Une autre découverte non moins importante, fut celle d'une version grecque très littérale, d'une partie de l'ancien Testament, faite par un juif dans le 9e siècle. Villoison la compara aux originaux avec le plus grand soin, y joignit des notes pleines d'intérêt, et la publia en 1784.

Mais la récompense la plus douce de ses travaux opiniâtres, fut la découverte d'un manuscrit d'Homère

très ancien. Ce manuscrit présentoit un grand nombre de notes critiques, qui donnèrent les renseignemens les plus intéressans sur les usages, les mœurs, la mythologie et l'ancienne géographie.

Villoison travailla près de sept ans sur ce manuscrit, qu'il publia en 1788, enrichi d'une multitude d'observations qui jètent une grande lumière sur le texte d'Homère et sur l'histoire de ces tems reculés. Les savans considèrent ce travail comme le plus important service que Villoison ait rendu aux lettres.

Pendant qu'il s'occupoit de cet ouvrage, l'occasion se présenta pour lui de faire le voyage de Grèce. M. de Choiseul-Gouffier l'emmena à Constantinople, d'où il partit pour Smyrne avec toutes les facilités nécessaires à ses recherches. Il se flattoit de trouver dans les monastères grecs, des manuscrits curieux : ce fut dans cette vue qu'il visita les couvens de Pathmos, d'Amorgos, de Metelin et du mont Athos ; mais ses soins furent inutiles ; il ne vit que des ouvrages ascétiques ou théologiques. Obligé de renoncer à ce travail, il s'occupa des anciens monumens et de l'étude des inscriptions. Convaincu que, dans leur état actuel, les Grecs conservent une multitude d'usages de leurs aïeux, et que la connoissance de ces usages peut être très utile pour l'explication des auteurs anciens, il s'appliqua au grec moderne, qu'il parvint bientôt à parler avec facilité.

A son retour de la Grèce, en 1787, il lut à l'Académie des Inscriptions, un mémoire où il rendoit compte de son voyage, et rectifioit quelques erreurs échappées à ses devanciers. Il annonça que ce mémoire seroit suivi de plusieurs autres, dans lesquels il pré-

senteroit « tout ce qu'il avoit pu rassembler concer-
» nant l'histoire, la géographie, les édifices publics,
» les temples, les autels, les gymnases, les théâtres,
» les bains, les tombeaux, la navigation, le com-
» merce, les institutions diverses, les cérémonies
» civiles, religieuses, les usages, le costume, les
» danses, les jeux, les festins; enfin les mots, les
» locutions, les proverbes des anciens grecs qui sont
» encore usités. » Villoison se flattoit d'éclaircir plus de six cents passages d'auteurs anciens restés obscurs. Pour bien faire ce travail, il prit la résolution de relire tous les ouvrages grecs et latins qui existent, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et comme il le disoit lui-même, *a capite ad calcem.*

La révolution éclata lorsqu'il commençoit à s'occuper de ce travail : ce fut alors qu'il sentit les consolations que donnent les lettres dans les plus grands malheurs; *adversis perfugium ac solatium præbent.* Retiré à Orléans, où il eut le bonheur d'échapper aux persécutions, il passoit toutes ses journées dans la bibliothèque publique. La plume à la main, il lut tous les ouvrages de l'antiquité. « Puis, dit M. Dacier, il
» descendit à ceux du moyen âge, et même de tems
» beaucoup plus rapprochés de nous, et les mit pa-
» reillement à contribution. Il ne négligea ni les con-
» ciles, ni les pères de l'Eglise, ni les recueils de lois,
» ni même les commentaires des jurisconsultes; et
» pour donner une idée de son infatigable courage, il
» suffira de dire qu'il relut quatre fois d'un bout à
» l'autre la grande et volumineuse collection de l'His-
» toire Bisantine. » Le fruit de cette retraite fut quinze énormes volumes in-4°. d'extraits et d'obser-

vations : cet immense recueil a été acquis par la bibliothèque impériale.

Il revint à Paris quand les troubles furent un peu calmés : l'Institut le remit dans son sein. Absolument ruiné, il donna d'abord chez lui des leçons de grec ; puis il fut placé à la Bibliothèqne impériale pour y enseigner le grec moderne ; enfin il fut nommé au Collége de France, place qu'il ambitionnoit depuis long-tems ; mais la mort l'empêcha de remplir cette dernière fonction.

Il prenoit le plus vif intérêt au retour des bonnes études. Lorsqu'en 1802 les concours généraux de l'Université furent rétablis, il offrit lui-même de les diriger en ce qui concernoit la langue grecque. Son zèle étoit extrême ; et cet homme si savant se prêtoit avec bonté à la foiblesse des jeunes élèves.

Villoison avoit toutes les qualités qui forment l'honnête homme et le véritable savant. Ne passant rien à ceux qui montroient des prétentions mal fondées, il étoit rempli d'indulgence pour ceux qui cherchoient modestement à s'instruire. Doué d'une mémoire extraordinaire, sa conversation étoit remplie de citations, de rapprochemens et d'observations. Quand on le mettoit sur son Voyage de Grèce, son imagination s'enflammoit ; on croyoit trouver en lui des étincelles du génie poétique, et sans appareil scientifique, il peignoit avec chaleur tous les objets qui l'avoient frappé.

Une maladie d'abord légère, puis fort grave, l'enleva au moment où il alloit être plus heureux. La religion le soutint à ses derniers instans : il mourut dans de grands sentimens de résignation et de piété.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 914, *le* 26 *avril*, Mort du pape Landon.

Après un pontificat de six mois, ce pape eut pour successeur Jean X. Ce dernier occupa le Saint-Siége quatorze ans deux mois et quelques jours. Sa fin fut des plus malheureuses. Gui et Marosie sa femme, le firent enlever par des soldats, et jeter dans une prison où il fut étranglé l'an 928. Léon VI succéda à Jean X. (*Voyez* le 3 février.)

L'an 1652, *le* 26 *avril*, Mort de Camus.

Jean Pierre Camus, évêque de Belley, étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'une grande vertu, et d'une grande gaîté, mais dont les mots qu'on a cités et retenus, tomboient souvent dans le bas, et dégénéroient en pointes et en quolibets. Il avoit une aversion extrême pour les moines, sentiment qui étonnoit alors dans un évêque, et qui lui a fait une sorte de réputation: ils étoient sans cesse l'objet de ses plaisanteries et de ses turlupinades; il comparoit les moines mendians, avec leurs courbettes, à *une cruche qui se baisse pour se remplir*. Il alloit au delà du livre des *Conformités* sur le parallèle de saint François avec Jésus Christ, mais c'étoit en sens contraire: *Jésus Christ*, disoit-il, *avec cinq pains et trois poissons, ne nourrit que cinq mille hommes, et qu'une seule fois en sa vie. Saint François, avec une aulne de toile, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans*. Pour rendre la chose plus piquante, on place ce

trait dans un panégyrique de saint François, qu'il prêchoit, dit-on, aux cordeliers.

Il respectoit l'état monastique, et n'en vouloit qu'au relâchement des moines de son tems. « Dans les anciens » monastères, disoit-il, on voyoit de grands moines, » de vénérables religieux ; à présent, *illic passeres* » *nidificabunt*, on n'y voit plus que des moineaux. »

Les moines lui firent parler en leur faveur par le cardinal de Richelieu. « Je ne vous connois point » d'autre défaut, lui dit ce ministre ; sans cet injuste » acharnement contre ces pauvres religieux, je vous » canoniserois. » « Monseigneur, nous aurions tous les » deux notre compte : vous seriez pape, et moi saint. »

Si les nouveaux moines lui étoient odieux, les saints nouveaux lui étoient suspects. « Je donnerois, disoit-» il, et toujours en chaire, cent de nos nouveaux » saints pour un ancien ; il n'est chasse que de vieux » chiens, il n'est chasse que de vieux saints : » langage bien étrange pour la chaire, si pourtant il est vrai qu'il ait été tenu en chaire. Il a bien plus l'air d'un propos de société.

Ce n'étoit pas non plus vraisemblablement en chaire, qu'il disoit qu'après la mort, les papes n'étoient plus que des *papillons*, les sires des *cirons*, les rois des *roitelets*.

Mais c'est en chaire, et dans un sermon imprimé, solennellement prêché dans l'assemblée des Trois Etats du royaume, le premier dimanche de l'avent 1614, qu'il s'exprimoit ainsi : « Qu'eussent dit nos » pères, de voir passer les offices de judicature à des » femmes et à des enfans au berceau ? Que reste-t-il » plus, sinon, comme cet empereur ancien, d'admettre

» des chevaux au sénat!? Et pourquoi non, puisque » tant d'ânes y sont entrés ? »

C'étoit un reste d'éloquence des Menot et des Barlette ; mais voici qui n'en est pas, et qui fut dit aussi en chaire, à Notre-Dame, par le même Camus, avant de commencer son sermon :

« Messieurs, on recommande à vos charités une » demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu » de pauvreté. »

C'étoit en chaire aussi qu'il disoit, (et ce mot vaut bien tous les autres) « Mes frères, l'Evangile dit: » *Aimez vos ennemis ;* et moi je vous dis : *Aimez vos* » *amis.* »

Il définissoit la politique telle qu'il la voyoit sous le cardinal Mazarin: *ars non tam regendi quam fallendi homines.*

Il refusa les évêchés d'Arras et d'Amiens, et s'en tint constamment à son évêché de Belley. « La petite » femme que j'ai épousée, disoit-il, est assez belle » pour un Camus ; » mot de mauvais goût, mais d'un grand sens.

Il quitta cependant cette femme, mais ce ne fut pas pour une autre, ce fut pour ne s'occuper dans la retraite que de l'éternité. Il choisit pour asyle l'hôpital des Incurables : il y mourut en 1652.

On a de lui près de deux cents volumes, tous ascétiques.

HISTOIRE.

L'an 1521, *le 27 avril*, Journée de *la Bicoque.*

François-Marie Sforce, venu dans le Milanais sous les auspices de l'Empereur, s'étoit formé une armée d'Italiens et d'Allemands que Lautrec poursuivit avec sa gendarmerie et dix mille Suisses, qu'il réunit sous la promesse des ducats qu'il attendoit. Il atteignit les ennemis près de Milan, dans un lieu nommé *la Bicoque*, couvert de vergers entourés de canaux, où ils se retranchèrent. Les capitaines français, envoyés pour observer ce poste, le jugèrent inexpugnable. Lautrec en pensa de même, et résolut, sur leurs conseils, de différer l'attaque. Les Suisses ne furent pas de même avis : ils demandèrent à grands cris leur montre ou le combat, persuadés que la victoire leur ouvriroit les portes de Milan, et que le pillage suppléeroit à la solde qui leur étoit due. En vain Lautrec leur remontra qu'il ne lui falloit que quelques jours pour affamer ces gens qui se rendroient d'eux-mêmes. Ils continuèrent de crier comme des forcenés : *de l'argent ou le combat.* « Eh bien ! combattez donc, répond le général. » Aussitôt ils se précipitent sur ces rétranchemens formidables, hérissés de canons, soutiennent avec constance le feu des ennemis, qui leur emportoit des lignes entières, et pénètrent dans les retranchemens ; mais après le premier moment de frayeur, les Impériaux, revenus à eux-mêmes, repoussent les assaillans : ceux-ci

sortent aussi précipitamment qu'ils étoient entrés, pendant que la gendarmerie française, qui avoit forcé un autre côté, prenoit les ennemis à dos et les mettoit en désordre. Les généraux courent au devant des Suisses, tâchent de les ramener au combat, leur remontrent le succès de la cavalerie. Ils n'écoutent pas, gagnent tranquillement une rivière qu'ils passent sans être poursuivis des ennemis, assez occupés à se débarrasser des escadrons français, qui ne se tirèrent de ce terrain coupé et fangeux, qu'avec beaucoup de peine et une grande perte : celle des Suisses fut peu considérable. Lautrec les suivit dans leur retraite ; il tâcha en vain de les retenir : même impossibilité ; point d'argent : ils partirent. Leur présence auroit pu soutenir les Français en Italie : leur défection les força d'en sortir. Ils n'y gardèrent que les châteaux de Novare et de Milan, ayant même perdu la ville de Gênes, le meilleur chemin pour y rentrer, dont Pesquaire, général de l'Empereur, s'empara. (*Voyez* le 12 avril.)

L'an 1521, *le* 27 *avril*, Mort de Magellan.

Ferdinand Magellan, autrement Fernando de Magalhens, capitaine portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. Il commença ses expéditions par la conquête de Malaca, en 1510, dans laquelle il combattit sous le grand Alphonse d'Albuquerque, appelé le Mars portugais. A son retour en Portugal, mécontent du roi Emmanuel, il quitta son service et passa à celui de Charles-Quint, qui lui confia une flotte de cinq vaisseaux, destinée à la conquête des

Moluques. Il partit de Séville le 10 août 1519. Ce fut dans ce voyage qu'il découvrit le détroit auquel il donna son nom. Enfin, après une navigation de quinze cents lieues, à partir du cap des Vierges, situé au 52e degré, il découvrit plusieurs îles, prit terre dans celle de Zaba, et y périt par la perfidie du souverain, qu'il avoit aidé dans une guerre contre celui de l'île de Matan, et qui redouta pour lui-même la valeur qui l'avoit si bien servi contre ses ennemis. Il fut tué d'un coup de lance. Un vaisseau et dix-huit hommes d'équipage furent les seuls restes de cette expédition périlleuse. Ils rentrèrent au port de San-Lucar, le 7 septembre 1522.

L'an 1693, *le* 27 *avril*, Combat naval, où le maréchal de Tourville défit le vice-amiral anglais Rook, et lui prit, brûla, ou coula à fond plus de quatre-vingt vaisseaux.

L'an 1746, *le* 27 *avril*, Bataille de Culloden, perdue par le prince Charles Edouard.

Le prince Charles Edouard étoit fils de celui qu'on appeloit le Prétendant, ou le chevalier de Saint-Georges; on sait assez que son grand-père avoit été détrôné par les Anglais; son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud, par ses propres sujets; sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre.

L'an 1745, ce prince rempli de courage, regardant la guerre qui existoit entre la France et l'Angleterre, comme une conjoncture favorable pour recouvrer le

sceptre de ses ancêtres, s'embarque à Nantes sur une frégate, avec sept officiers, les uns irlandais et les autres écossais, aborde au nord de l'Ecosse, débarque dans un petit canton, appelé le Moidart. Quelques habitans auxquels il se déclara, se jetèrent à ses genoux. « Mais que pouvons-nous, lui dirent-ils? Nous n'avons » point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous » ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons » une terre ingrate. » « Je cultiverai cette terre » avec vous, répondit le prince, je mangerai de ce » pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous ap- » porte des armes. » On peut juger si de tels sentimens et de tels discours attendrirent ces habitans.

On n'avoit pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas, apporté de France par Sullivan, un des officiers qui avoient accompagné le prince; à chaque moment la troupe grossissoit. Charles Edouard marche aussi-tôt vers Edimbourg, et se fait proclamer dans cette capitale.

Cependant on mettoit dans Londres sa tête à prix; on promit trente milles livres sterling à celui qui le livreroit. Charles Edouard opposa, quelques mois après, à cette proclamation sanguinaire, un manifeste dans lequel il défendoit à ses adhérens d'attenter à la personne du roi régnant, et d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

La bataille de Preston, et sur tout celle de Falkirck, gagnée le 28 janvier 1746, semblèrent d'abord annoncer à la maison des Stuarts la fin de ses malheurs; mais ce qui empêcha ces victoires d'être décisives, c'est que Charles Edouard ne fut jamais secouru assez efficace-

ment par la France, qui n'envisageoit l'expédition de ce prince, que comme une simple et utile diversion à la guerre qu'elle faisoit sur le continent.

La bataille de Culloden, gagnée par le duc de Cumberland, le 27 avril 1746, ruina entièrement les espérances des Stuarts, et leur ferma pour jamais le retour au trône de leurs ancêtres.

Après cette funeste journée, Charles Edouard, blessé dans le combat, se trouva réduit aux plus affreuses extrémités. Les vainqueurs poursuivoient sans relâche les vaincus; les simples soldats se retiroient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts; les officiers se sauvoient avec plus de peine; les uns étoient trahis et livrés; les autres se rendoient eux-mêmes, dans l'espérance du pardon. Le prince Edouard, Sullivan, Shéridan, et quelques uns de ses adhérens, se retirèrent d'abord dans les ruines d'une vieille forteresse dont il fallut bientôt sortir; à mesure qu'il s'éloignoit, il voyoit diminuer le nombre de ses amis. La division se mettoit parmi eux, et ils se reprochoient l'un à l'autre leurs malheurs; ils s'aigrissoient dans leurs contestations sur les partis qu'il falloit prendre, plusieurs se retirèrent; il ne lui resta que Shéridan et Sullivan, qui l'avoient suivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, sans prendre presque un moment de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivoient à la piste; tous les environs étoient remplis de soldats qui le cherchoient, et le prix mis à sa tête redoubloit leur diligence: les horreurs du sort qu'il éprouvoit, étoient en tout semblables à celles où avoit été réduit son grand-oncle, Charles II, après la bataille de Worcester, aussi

funeste que celle de Culloden. Après avoir long-tems erré comme lui dans les montagnes, dans les marais, dans les îles, souffrant tout ce que la misère a de plus affreux, se sauvant de caverne en caverne; près à chaque instant de tomber entre les mains de ses ennemis, Charles Edouard eut enfin le bonheur d'échapper à leurs poursuites, et de sortir de l'Ecosse sur un vaisseau malouin, qui l'amena en France, avec Shéridan et Sullivan, deux Irlandais qui avoient partagé toutes ses peines.

Le prince Edouard ne fut pas encore au terme de ses calamités. Se voyant obligé de sortir de son nouvel asile, pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent à la paix de 1748, son courage, aigri par tant de secousses, ne voulut pas plier sous la nécessité; il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres; on se crut obligé de se saisir de sa personne; il fut arrêté, garroté, mis en prison à Vincennes, et conduit ensuite hors de France: ce fut là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles Edouard, depuis ce tems, se cacha au reste de la terre, et mourut à Rome le 31 janvier 1788.

L'an 1785, *le 27 avril*, Mort héroïque de Léopold, duc de Brunswich, englouti sous les eaux de l'Oder, en voulant secourir les malheureux entraînés par le débordement de cette rivière.

Dans la matinée de ce jour funeste, l'Oder ayant rompu ses digues et inondé toute la campagne, les habitans se retirèrent sur le toit de leurs maisons ou sur le sommet des digues; la violence des flots qui alloit toujours en augmentant, entraîna presque en entier le pont de l'Oder. Le duc voyant dans le loin-

tain ces infortunés privés de toute assistance, voulut absolument aller à leur secours; il se jette avec trois bateliers dans une petite barque, et fut d'abord assez heureux, malgré la rapidité des flots, pour gagner sans accident la rive opposée; mais en arrivant auprès d'une autre digue rompue, la barque ayant donné contre un pieu caché sous l'eau, elle se renversa tout-à-coup, et Léopold, avec les trois bateliers, tomba dans la rivière. Le prince infortuné fut aperçu aussitôt, les bras étendus sur l'eau, et disparut de nouveau, sans aucun espoir de secours.

La mort de ce jeune prince, âgé de trente-trois ans, victime d'un courage et d'une humanité bien rares, même dans les conditions inférieures, fut une seconde calamité publique, plus déplorable que la première, et qui répandit une bien plus grande désolation. On l'avoit averti du danger, on avoit même refusé de l'accompagner à la vue des ravages terribles de l'inondation; mais il résista à toutes les remontrances, et n'écouta que les cris des malheureux prêts à être submergés.

Les trois bateliers vinrent à bout de se sauver à la nage : on retrouva, le soir, le corps de ce héros de l'humanité, que la Providence voulut ensevelir dans le triomphe d'un dévouement aussi magnanime, sans doute, parce qu'après une action aussi digne de l'immortalité, il n'avoit plus rien de mortel à faire.

Léopold, troisième fils de Charles, duc de Brunswick, faisoit déjà l'ornement d'une famille de héros, chez qui les talens et les vertus sont héréditaires. La bienfaisance avoit toujours été sa qualité dominante.

Combien de fois Francfort a vu ce prince aller de

nuit visiter des malheureux, et leur porter des secours. Un soir, M. Prozen, aumônier du régiment du prince, fut appelé fort tard chez la femme d'un soldat, pour baptiser trois enfans dont elle étoit accouchée; il retourne le lendemain chez cette mère indigente, et il apprend d'elle qu'un officier généreux étoit venu lui promettre d'avoir soin de ses enfans; cet officier étoit Léopold lui-même.

Ami des sciences et des arts, qu'il avoit acquis le droit de protéger en les cultivant, on le vit souvent, pendant son séjour à Dresde, passer plusieurs heures de suite dans la chaumière de Palisch, ce paysan astronome, dont les lumières ont étonné toute l'Allemagne. Non seulement l'accès du duc Léopold étoit ouvert en tout tems aux professeurs de Francfort-sur-l'Oder, mais il n'était pas rare que ces savans fussent honorés de la visite de ce prince.

Modèle de toutes les vertus, Léopold l'étoit encore de cette piété tolérante et éclairée, qui ne voit point une ennemie dans les lumières, mais qui s'en sert pour fortifier le respect et l'évidence des vérités essentielles de la religion. Plusieurs fois on l'entendit s'écrier au milieu de ces métaphysiciens, qui argumentent sur tout: « Que personne n'argumente contre la Pro-» vidence et l'immortalité de l'ame; je ne puis m'en » passer. »

La veille du jour de sa mort héroïque, il s'entretint à table du sort de l'ame après la mort. Ni lui, ni ses convives ne s'imaginoient qu'il touchoit au moment où il alloit se présenter à la Divinité avec trente ans de vertus.

On a remarqué que Christian, cinquième fils d'Er-

neste-Auguste de Brunswick, s'étoit noyé le 31 juillet 1703, après la défaite des Impériaux par les Français à Munderkingen, et que François, second fils de Henri, duc de Brunswick-Lunebourg, s'étoit noyé près de Strasbourg, en 1601, à l'âge de vingt-neuf ans.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'an 1605, *le* 27 *avril*, Mort de Léon XI.

Alexandre Octavien, de la maison de Médicis, dit le cardinal de Florence, fut élu pape le 1 avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à soixante-dix ans, regretté de tout le monde à cause de son rare mérite. Etant légat en France, dans des tems fâcheux, il fit paroître beaucoup de sagesse au milieu des troubles dont ce royaume étoit agité. Son successeur fut Paul V. (*Voyez* le 28 janvier.)

L'an 1707, *le* 27 *avril*, Décision de l'Université protestante d'Helmstadt, sur le salut des catholiques.

La princesse Elisabeth Christine de Brunsvick-Volffembutel, luthérienne, voulant épouser un prince catholique, fit consulter l'université protestante d'Helmstatd, sur cette question : « Une princesse protestante, » destinée à un prince catholique, peut-elle, sans » blesser sa conscience, embrasser la religion catho- » lique ? »

L'université débattit long-tems les croyances respectives des deux communions, et répondit par l'avis doctrinal suivant. « Nous avons démontré que le fon- » dement de la religion subsiste dans l'Eglise catholique » romaine : on peut y être orthodoxe, y bien vivre,

» y bien mourir, y obtenir le salut, et il est aisé de » décider la question proposée. Partant, la sérénissime » princesse de Volffembutel peut, en faveur de son » mariage, embrasser la religion catholique. »

Cette décision a fait loi en Allemagne.

HISTOIRE.

L'an 1503, *le* 28 *avril*, Bataille de Cérignole perdue par les Français en Italie.

L'an 1501, Louis XII, roi de France, s'étoit uni avec Ferdinand, roi de Castille, pour dépouiller Frédéric, roi de Naples. Les troupes combinées des deux monarques eurent bientôt conquis tout le royaume des Deux-Siciles; mais, après la conquête, la division se mit entre les vainqueurs. Les Français, après avoir été défaits, le vendredi 21 avril 1503, à la bataille de Seminare, furent encore défaits le vendredi de la semaine suivante (28 avril), à la bataille de Cérignole, dans la Pouille, par Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand Capitaine. Ces deux journées sont l'époque de la superstition qui a fait regarder le vendredi comme un jour malheureux.

La perte de ces deux batailles entraîna celle de toutes les places que les Français possédoient dans le royaume de Naples, qui demeura tout entier à la maison d'Aragon.

L'an 1607, *le* 28 *avril*, Entrée de Louis XII à Gênes.

Les Gênois s'étoient mis, en 1499, sous la domination française : en 1506, le peuple se souleva contre la noblesse, qui fut obligée de quitter la ville, abandonnant à la fureur de la populace ses palais, qui furent pillés et saccagés. Philippe Ravestein, gouverneur de Gênes, au nom de Louis XII, roi de France, ayant aussi abandonné la ville, ce départ rendit le peuple et les tribuns qu'ils s'étoient choisis, plus fiers

et plus insolens. Favorisés sous main, par le pape Jules II, comme on le reconnut dans la suite, ils élurent pour doge un teinturier, nommé Paul Novi, et abattirent la bannière de France.

Louis XII passe aussitôt les Alpes à la tête d'une armée, force les passages occupés par les rebelles, et entre dans Gênes (le 28 avril 1507), l'épée nue à la main. Il fait brûler en sa présence tous les priviléges de la ville; et ensuite, ayant fait dresser son trône dans la grande place, sur un échafaud superbe, il fit venir les Génois au pied de l'échafaud, qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les condamna qu'à une amende de cent mille écus d'or, et fit bâtir une citadelle, qu'il appela la Bride de Gênes.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1755, *le* 28 *avril*, Mort de Fagan.

Christophe-Barthelemi Fagan naquit à Paris en 1702. Avec une partie de l'esprit de La Fontaine, il avoit à-peu près le même caractère, la même indolence, la même aversion pour les affaires. Né avec beaucoup de talens pour le théâtre, il travailla pour les Français, les Italiens et le Théâtre de la Foire. Le caractère dominant de ses ouvrages est un enjoûment naïf et fin; les plus applaudis et les plus dignes de l'être, sont *le Rendez-vous* et *la Pupille*. Le genre et l'étendue de ses productions permettent de le placer, tout au plus, parmi les comiques du troisième rang; mais peut-être eût-il approché des maîtres de l'art, s'il les eût plus souvent consultés, si l'étude et le travail eussent en lui secondé la nature.

HISTOIRE.

L'an 1630, *le* 29 *avril*, Mort de Théodore-Agrippa d'Aubigné.

D'Aubigné, né l'an 1550, en Saintonge, d'une famille noble et ancienne, aïeul de madame de Maintenon, fut gentilhomme de la chambre de Henri IV, et même son favori, dans le tems qu'il n'étoit encore que roi de Navarre. Après la mort de Henri III, Henri IV, obligé de se concilier par ses bienfaits les seigneurs catholiques, se voyoit souvent forcé de priver ses plus anciens serviteurs des récompenses qu'ils méritoient. D'Aubigné, couchant dans une chambre à côté de celle du roi, avec M. de La Force, qui fut depuis maréchal de France, lui dit à plusieurs reprises: « La Force, notre maître est un ladre vert et le plus » ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » La Force, qui sommeilloit, lui demanda ce qu'il disoit. « Sourd que tu es, cria le roi qui ne dor- » moit pas, il te dit que je suis un ladre vert et » le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la » terre. » « Dormez, sire, dormez, répondit » d'Aubigné, j'en ai bien d'autres à dire. »

« Le lendemain, dit d'Aubigné, dans son histoire, » le roi ne me fit pas plus mauvais visage, mais aussi » il ne me donna pas un sou de plus. »

Ce trait n'est que plaisant; mais en voici un admirable. Pendant les guerres civiles du règne de Charles IX, d'Aubigné, un des chefs du parti hu-

guenot, faisant la guerre en Saintonge, tomba dans une embuscade, et fut fait prisonnier; il obtint de Saint-Luc, qui commandoit l'armée du roi, la permission d'aller passer quelques jours à la Rochelle, sur sa parole. A peine étoit-il parti, que Saint-Luc reçut ordre de la cour de le faire transporter à Bordeaux, bien lié et bien gardé; il n'étoit pas douteux que Catherine de Médicis vouloit le sacrifier à sa vengeance; il l'avoit malheureusement offensée par des satires d'autant plus piquantes qu'elles étoient vraies. Saint-Luc, qui l'avoit fait avertir secrètement de ne pas revenir, fut très étonné et très fâché de le voir arriver. « Monsieur, lui dit d'Aubigné, je viens me rendre » entre vos mains, conformément à la parole que je » vous en avois donnée, et parce que, d'ailleurs, si je » ne l'avois pas tenue, je vous aurois compromis avec » une cour soupçonneuse et cruelle. Je sais que ma » mort y est résolue; mes ennemis satisferont leur » haîne; j'aurai satisfait, à ce que je crois, à l'honneur » et à la reconnoissance. »

Heureusement pour d'Aubigné, que le lieutenant de roi des îles de Rhé et d'Oléron, ayant été pris par les Rochelois, et ceux-ci menaçant de le jeter dans la mer si l'on transféroit d'Aubigné à Bordeaux, Saint-Luc eut un prétexte pour le garder et pour lui sauver la vie.

Dans une expédition contre les catholiques, en leur faisant signer une capitulation, il les obligea d'ajouter cette clause: *renonçant, pour cet effet, au détestable article du concile de Constance, qu'on n'est pas obligé de tenir parole aux hérétiques.*

D'Aubigné, en accusant toujours son maître, donne toujours une haute idée de la bonté de ce prince.

L'abjuration de Henri IV déplaisoit fort à ceux des protestans qui n'avoient pas été mis, comme le marquis de Rosny, dans la confidence, et déplaisoit surtout à d'Aubigné ; mais ils se flattoient au moins que cette abjuration n'étoit pas sincère. Quelque tems après, Henri ayant été assassiné par Jean Chatel, montroit à d'Aubigné sa lèvre percée d'un coup de couteau, en lui racontant cette aventure. D'Aubigné lui dit à ce sujet, un bien bon mot de protestant : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des » lèvres, et il s'est contenté de les percer ; mais si » vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera » le cœur. » Gabrielle d'Estrées, qui étoit présente, s'écria : « Oh ! les belles paroles, mais mal employées ! » « Oui, madame, répliqua d'Aubigné, parce qu'elles » ne serviront de rien. » Le zèle excessif de d'Aubigné pour sa religion, le rendit quelquefois suspect au roi, et lui attira plus d'une disgrâce ; on proposa même de le mettre à la Bastille, et de lui faire son procès, et il ne trouva alors de défense que dans le cœur du roi : en effet, il avoit porté le zèle jusqu'à la révolte ouverte. Le roi ayant fait avancer quelques troupes pour investir la Trémouille dans Thouars, ce seigneur écrivit à d'Aubigné ce billet : « Mon ami, je vous convie, » suivant vos juremens, à venir mourir avec votre » affectionné, etc. » D'Aubigné répondit : « Monsieur, » votre lettre sera bien obéie ; je la blâme pourtant » d'une chose, c'est d'avoir allégué mes sermens, qui » doivent être crus trop inviolables pour me les » ramentevoir. »

D'Aubigné eut, dans la suite, sur ce sujet, avec le roi, un éclaircissement qu'il sollicita lui-même. « Sire,

» lui dit-il, défaites trois boutons de votre estomac, » et faites-moi la grâce de me dire pourquoi vous avez » pu me trahir. » Ce prince ayant pâli à ces mots, comme il faisoit ordinairement quand il étoit vivement ému, lui répliqua : « Vous avez trop aimé la Tré- » mouille ; je le haïssois, vous le saviez, et cependant » vous n'avez pas cessé de l'aimer. » « Sire, répondit » d'Aubigné, j'ai été nourri aux pieds de votre ma- » jesté, et j'y ai appris de bonne heure à ne pas » abandonner les personnes affligées et accablées par » une puissance supérieure. » Noble réponse, sans doute, mais qui fait aussi le plus grand honneur au maître qui l'entend sans colère, et qui finit cet entretien par embrasser son sujet.

Après la mort d'Henri IV, d'Aubigné fut presque constamment en disgrâce. Lorsque les députés des églises protestantes vinrent saluer le nouveau roi, d'Aubigné étoit à leur tête : le conseil du roi se scandalisa de ce que pas un d'eux ne s'étoit agenouillé, ni en entrant, ni en sortant, de manière que M. de Villeroy, à l'issue de l'audience, attaquant d'Aubigné, lui demanda pourquoi il n'avoit pas fléchi le genou. Sur quoi il répondit : « Il n'y a dans notre troupe que des » gentilshommes et des ecclésiastiques, qui ne doivent » au roi que la révérence et non pas la génuflexion. »

La reine-mère, Marie de Médicis, pour rendre d'Aubigné suspect à son parti, affecta d'avoir avec lui une conversation secrète pendant deux heures ; elle lui fit faire de grandes promesses par un homme de confiance, auquel d'Aubigné répondit : « J'aurai de la » reine tout ce que je desire : c'est qu'elle me tiendra » pour bon chrétien et pour bon français. »

Il y eut jusqu'à quatre arrêts de mort rendus contre d'Aubigné, *pour des crimes*, dit-il, *qui lui avoient fait honneur et plaisir;* par exemple, pour avoir rétabli des temples de protestans, ruinés par les catholiques. La France le faisoit persécuter par ses agens à Genève, où il s'étoit retiré; il croit même qu'on rendit le quatrième arrêt de mort, pour traverser le mariage qu'il étoit prêt de contracter à Genève avec une veuve fort respectable dans cette ville, et qui étoit de la maison de Burlamachi de Lucques. D'Aubigné prit son parti; il porta lui-même son arrêt à cette veuve, qui lui dit: « Je suis trop heureuse de partager avec » vous la querelle de Dieu. »

D'Aubigné termine son histoire par une déclaration qui tient lieu de malédiction, contre son fils aîné, Constant, père de madame de Maintenon, dont la conduite fut en effet très mauvaise, et qui fut obligé de s'expatrier, ayant été accusé d'avoir fait de la fausse monnaie. Ce fils dénaturé, s'étant fait catholique par intérêt, voulut surprendre son père dans le château du Doignon, et le livrer aux catholiques. D'Aubigné prétend que « les pères Arnoux et Dumay, jésuites, » lui obtinrent un bref du pape pour pouvoir assister » au prêche et participer à la cène des réformés, sans » que cela pût nuire à sa catholicité, de laquelle il ne » faisoit pas encore profession ouverte. »

Théodore-Agrippa d'Aubigné mourut à Genève le 29 avril 1630. On lit sur sa tombe, dans le cloître de Saint-Pierre de Genève, son épitaphe en mauvais latin, qu'il avoit faite lui-même.

Ses ouvrages sont, 1°. son *Histoire universelle depuis* 1550 *jusqu'en* 1601, avec une *Histoire abrégée de la*

mort de Henri IV, 3 vol. in-fol. Le premier volume fut brûlé par la main du bourreau dans la cour du collége Royal à Paris, comme nous l'apprenons de d'Aubigné, qui en triomphe.

2°. *Les Tragiques*, 1616, in-4°. et in-8°.

3°. *Petites OEuvres mêlées*, Genève, 1630, in-8°.

4°. L'*Histoire secrète de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, écrite par lui-même, et adressée à ses enfans. C'est de cette histoire que nous avons tiré la plupart des traits qu'on vient de voir.

Mais les deux ouvrages les plus célèbres de d'Aubigné sont *la Confession de Sancy*, satire amère contre l'homme illustre et alors puissant, dont elle porte le nom, et *le Baron de Fœneste*, qu'on croit être une satire contre le duc d'Epernon, et qui en est une assez plaisante contre les Gascons, ou de naissance ou de caractère.

L'an 1640, *le* 29 *avril*, Le comte d'Harcourt, général français, force le marquis de Léganez, général espagnol, dans ses lignes devant Cazal, et lui tue plus de cinq mille hommes.

Léganez, en demandant l'échange de quelques prisonniers, fit dire au comte d'Harcourt, que, s'il étoit roi de France, il lui feroit couper la tête, pour avoir hasardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne. « Et moi, répondit » d'Harcourt, si j'étois roi d'Espagne, le marquis de » Léganez perdroit la tête pour avoir cédé la victoire » à une armée beaucoup plus foible que la sienne. »

C'est à l'occasion de ce succès et de la victoire que ce général remporta le 11 juillet suivant, que le fameux

Jean de Vert, général de l'empereur, dit qu'il aimeroit mieux être comte d'Harcourt qu'empereur.

L'an 1676, *le* 29 *avril*, Mort de Ruyter.

Michel-Adrien Ruyter, le plus grand homme de mer qu'ait eu la Hollande, et qui la rendit la plus formidable des puissances maritimes, étoit né en 1607, à Flessingue. Après avoir été matelot, contre-maître et pilote, il devint capitaine de vaisseau. Huit voyages dans les Indes occidentales, et deux dans le Brésil, lui méritèrent, en 1641, la place de contre-amiral. Envoyé d'abord au secours des Portugais contre les Espagnols, et ensuite au secours du roi de Danemarck contre la Suède, il accrut dans l'Europe la considération de la puissance hollandaise, à laquelle il donna pendant quelque tems l'empire de la mer.

En 1661, il alla dans la Méditerranée battre les Tunisiens et les Algériens, guerre vraiment utile ; leur imposa des lois, leur arracha des esclaves chrétiens, et donna l'exemple que Louis XIV suivit plus de vingt ans après.

En 1672, lorsque ce même Louis XIV subjuguoit la Hollande sur terre, Ruyter rendoit victorieuse sur mer, sa nation vaincue ; il triomphoit à la fois des flottes française et anglaise ; il introduisoit dans le Texel la flotte marchande des Indes, et fournissoit à son pays opprimé les ressources nécessaires pour se garantir d'une ruine qui paroissoit inévitable.

En 1673, il livre encore aux flottes combinées de France et d'Angleterre, trois batailles terribles, après lesquelles d'Estrées, son digne ennemi, vice-amiral français,

écrivoit à Colbert : « Je voudrois avoir payé de ma vie » la gloire que Ruyter vient d'acquérir. »

En 1676, Ruyter, envoyé au secours de Messine, contre les Français, périt au combat devant Augusta en Sicile, d'un coup de canon parti du vaisseau du célèbre Duquesne, comme nous l'avons dit au 22 avril.

L'an 1706, *le* 29 *avril*, Les Électeurs de Bavière et de Cologne sont mis au ban de l'Empire.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, les électeurs de Cologne et de Bavière s'étant déclarés pour la France, l'empereur Joseph Ier les mit au ban de l'Empire, et s'empara de leurs Etats. Voici la sentence que porta la chambre impériale de Vienne, au nom de l'Empereur, malgré les lois de l'Empire :

« Nous déclarons que Maximilien, jusqu'à présent » électeur et duc de Bavière, a encouru de fait le ban » et le reban de nous et du Saint-Empire romain, ainsi » que toutes peines qui sont attachées de droit et par » l'usage à de semblables déclarations et publications, » ou qui en sont la conséquence. Nous le déposons, le » déclarons et dénonçons déposé, privé, déchu de grâces, » privilèges, droits régaliens, dignités, titres, seels, » propriétés, expectatives, Etats, possessions, vassaux » et sujets, tels qu'ils soient, qu'il tient de l'Empire.

» Nous abandonnons aussi le corps dudit Maximilien, » ci-devant électeur de Bavière, et à tous et à un chacun, de manière qu'étant privé de notre part et de celle » de l'Empire, de toute paix et de toute protection, et » ayant été mis, ou plutôt s'étant mis par son propre » fait, dans un état où il ne devoit avoir ni paix ni » sûreté, un chacun pourra tout entreprendre contre

» lui impunément et sans forfaire; défendons aussi à » tous et à un chacun de l'Empire, d'avoir avec lui » aucun commerce, de lui donner hospitalité, ni » prêter secours ou protection. »

A la paix de Radstat, en 1714, les deux électeurs furent rétablis dans leurs Etats et dans leurs dignités.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 660, *le* 29 *avril*, Origine du feu grégeois.

Callinicus inventa le feu grégeois, dont la violence redoubloit dans l'eau. Il s'en servit pour incendier la flotte des Sarrasins, sous le règne de Constantin Pogonat. Jusqu'en 940, ce secret fut ignoré des autres peuples du monde ancien, et est aujourd'hui heureusement perdu.

L'an 1743, *le* 29 *avril*, Mort de l'abbé Saint-Pierre.

Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque tems avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. On a défini ses ouvrages, *les rêves d'un bon citoyen*. Il ne cesse d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle la diète européenne. Il envoya son projet au cardinal de Fleury, premier ministre, et rapporte avec bonne foi la lettre par laquelle le cardinal lui répondit: « Vous avez oublié, Monsieur, » pour article préliminaire, de commencer par en-

» voyer une troupe de missionnaires pour disposer le » cœur et l'esprit des princes.

» Rien n'est beau que le vrai, ajoute un philosophe » très éclairé. Le malheur de ces projets métaphy- » siques, pour le bien des peuples, c'est de supposer » tous les princes équitables et modérés, c'est-à- » dire de supposer à des hommes tout puissans, pleins » du sentiment de leurs forces, souvent peu éclairés, » et toujours assiégés par l'adulation et par le men- » songe, des dispositions que la contrainte des lois et » la crainte de la censure inspirent même si rarement » à de simples particuliers. Quiconque, en formant » des entreprises pour le bonheur de l'humanité, ne » fait pas entrer dans ses calculs les passions et les » vices des hommes, n'a imaginé qu'une très louable » chimère. »

Libéral et indulgent, l'abbé de Saint-Pierre disoit que la morale de l'homme vertueux étoit renfermée dans ces deux mots : *Donner et pardonner.* Il pratiqua cette morale toute sa vie.

On lui a fait l'honneur de gâter plusieurs de ses bons mots, qui même, à ce qu'on prétend, n'étoient point des bons mots dans l'intention de cet homme sans malice. Un de ses projets est intitulé : *Moyens de rendre les sermons utiles ;* on en a fait cette charge ridicule et sans goût : *Projet pour rendre utiles les prédicateurs et les médecins, les traiteurs et les moines, les journaux et les marrons d'Inde.* Un autre avoit pour titre : *Projet pour rendre les ducs et pairs utiles.* On l'a défiguré ainsi : *Projet pour rendre utiles les ducs et pairs, et les toiles d'araignée.*

Voltaire ayant été le voir quelques jours avant sa

mort, et lui demandant comment il regardoit ce passage ? *Comme un voyage à la campagne*, répondit l'abbé de Saint-Pierre.

Voltaire et d'Alembert disent qu'il fut l'inventeur du mot *bienfaisance ;* d'autres prétendent que ce mot se trouvoit dans des auteurs plus anciens ; mais c'est lui qui, par le grand usage qu'il en a fait, a rendu ce mot commun ; c'est lui qui l'a mis dans la langue ; il a créé aussi le mot *gloriole*, mot d'un grand usage, et la chose encore plus.

Malgré son mépris pour l'éloquence et la poésie, l'abbé de Saint-Pierre fut reçu à l'Académie française le 3 mars 1695. Il fit son discours de réception comme une chose qu'il jugeoit inutile, c'est-à-dire avec négligence et dégoût. Il le communiqua cependant à Fontenelle, son ami, qui lui proposa de retrancher quelques phrases trop négligées, et d'y mettre plus de style et d'intérêt. « Je vois, lui dit l'abbé de S. Pierre, que mon » discours vous paroît bien médiocre. » « Tant mieux : » il m'en ressemblera davantage ; » et il n'y changea rien. Il n'avoit consacré à cet ouvrage que quatre heures de travail. « Ces sortes de discours, dit-il, ne méri- » tent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'Etat, qu'on » y mette plus de deux heures de tems ; j'y en ai mis » quatre : cela est fort honnête. »

Dans un mémoire sur l'établissement de la taille proportionnelle, il s'expliqua sur Louis XIV, avec une franchise qui démentoit trop hautement les éloges que l'Académie française n'avoit cessé de prodiguer à ce prince. Le cardinal de Polignac se plaignit à l'Académie, du jugement de l'abbé de Saint-Pierre, comme d'un manque de respect pour un roi bienfaiteur de ce corps. L'abbé

de Saint-Pierre en fut quitte cette fois pour quelques explications et quelques excuses. Mais dans son discours sur la Polysynodie (la plurarité des conseils), il attaqua de nouveau le gouvernement de Louis XIV. Le cardinal de Polignac dénonça le nouvel ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre, dans l'assemblée du 28 avril 1718, et demanda qu'on fît ce qu'il appeloit justice de l'auteur. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleuriy, se joignit à lui dans l'assemblée du 5 mai suivant. Ils insistèrent beaucoup sur la récidive. M. de Sacy, ami de l'abbé de Saint-Pierre, lut une lettre par laquelle l'abbé demandoit à être entendu : c'est ce qu'on ne peut refuser à aucun coupable, et ce qui fut refusé au plus vertueux des hommes. Il est vrai que sa justification consistoit à dire, que pensant ainsi de Louis XIV, il n'avoit pas pu en conscience en parler autrement. Le cardinal de Polignac observa que si c'étoit une première faute, on pourroit écouter, non des justifications, mais des témoignages sincères de repentir. Il ajouta qu'admettre le coupable à s'expliquer, ce seroit lui fournir l'occasion de proférer en pleine Académie de nouveaux blasphèmes contre Louis XIV. Il n'y eut que quatre académiciens qui opinèrent pour qu'il fût entendu : ce furent MM. de Sacy, Lamotte, Fontenelle et l'abbé Fleury. On procéda ensuite au jugement : on opina, de vive voix, sur la nature de la punition à infliger au coupable. Toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. On pensa ensuite un peu tard, qu'il seroit convenable d'employer pour l'exclusion d'un académicien, le mode qu'on emploie pour l'élection ; et on procéda au scrutin. Toutes les

boules furent noires, à l'exception d'une seule qui fut celle de Fontenelle. (1) L'abbé de Saint-Pierre avoit beaucoup d'amis dans l'Académie : mais l'amitié même n'osa pas le défendre ; et l'on voit que le courageux Fontenelle eut besoin du secret du scrutin, puisqu'en opinant de vive voix, il avoit comme les autres condamné l'accusé.

Tout est injustice et irrégularité dans ce jugement.

1°. Quand l'opinion de l'abbé de Saint-Pierre sur Louis XIV auroit été erronée, une erreur n'est ni un crime, ni même une faute.

2°. Quand l'écrit de l'abbé de Saint-Pierre auroit été un délit, l'état d'académicien est un état libre : aucun académicien n'est justiciable de l'Académie, et l'Académie n'a ni juridiction ni police à exercer sur lui, que pour les délits commis dans le secret des semblées et dans le sein de la compagnie.

3°. Quand l'abbé de Saint-Pierre auroit été coupable, il falloit l'entendre : c'est la loi naturelle.

4°. Il falloit procéder au jugement par la voie du scrutin, comme dans une élection ; et cette forme étoit d'autant plus nécessaire, que le zèle des accusateurs érigeoit en crime d'Etat l'action de l'abbé de Saint-Pierre.

---

(1) A l'article du 22 janvier, des Éphémérides, on lit : *Furetière est exclu de l'Académie française : c'est le premier et le* SEUL *exemple d'un académicien exclu de son corps.* Cette erreur des deux premières éditions nous avoit échappé. Nous saisissons cette occasion de témoigner notre reconnoissance au critiq u habile qui, dans le Journal de l'Empire, a bien voulu nous faire apercevoir.

L'abbé de Saint-Pierre ne fut pas du moins remplacé de son vivant : son fauteuil resta vacant, et le fut long-tems. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans. Par une nouvelle injustice, il fut défendu à Maupertuis, son successeur, de parler de lui dans son discours de réception.

L'an 1780, *le 29 avril*, Mort de Dorat.

Claude-Joseph Dorat est né à Paris le 31 décembre 1734.

Des femmes qui avoient entendu parler d'Ovide, et des hommes qui croyoient le connoître pour l'avoir lu, peut-être même pour l'avoir appris, se permirent de surnommer Dorat l'*Ovide français*; mais Ovide n'étoit point maniéré, il n'étoit que naturel, abondant et riche. Dorat et Ovide n'ont de commun que d'avoir été l'un et l'autre des poètes érotiques ; mais Ovide aimoit les femmes, et Dorat vouloit principalement en paroître aimé. Il n'imaginoit rien au-dessus d'un joli homme, d'un petit-maître, d'un homme à bonnes fortunes ; ce qui lui attira l'épigramme suivante de La Harpe :

Bon Dieu ! que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bon Dieu ! qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces.
Que l'encens qu'il prodigue est fade et sans odeur !
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-maître ;
Mais, si j'en crois ses vers, ah ! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur !

Dorat voulut faire des tragédies, maladie qui prend

quelquefois aux jolis poètes, qui ne sont que jolis. Il ne put trouver dans son ame, toujours nourrie de petites choses, profondément remplie de bagatelles, et accoutumée à ramper ou à briller dans de petits genres, l'élévation et l'énergie nécessaires au genre dramatique; il n'a mieux réussi que dans une seule comédie, *la Feinte par amour*. Ce n'est pas qu'elle ne soit encore quelquefois défigurée par le jargon et l'air maniéré, mais enfin elle est filée avec art: la fable se développe bien, et le dénoûment arrive au moment où il ne pourroit plus être différé sans faire languir la pièce. L'amant n'est petit-maître qu'au degré qui n'empêche pas d'être aimable, et enfin la pièce a une action, ce qui manque à toutes les autres comédies de Dorat, qui ne sont que des conversations maniérées et des scènes de persiflage.

Son poème de la *Déclamation*, un de ses premiers ouvrages, offre des préceptes sages et des vers bien faits; c'est dans ce genre raisonnable qu'il eût dû s'attacher à se perfectionner.

L'an 1785, *le* 29 *avril*, Mort de l'abbé de Mably.

Bonnot de Mably, né à Grenoble en 1709, étoit frère aîné de l'abbé de Condillac. Ses principaux ouvrages sont : 1°. *Parallele des Romains et des Français;* 2°. *Le droit public de l'Europe;* 3°. *Observations sur les Grecs;* 4°. *Observations sur les Romains;* 5°. *Des principes des négociations;* 6°. *Entretien de Phocion sur la morale et la politique.* Cet ouvrage fut couronné par la société économique de Berne, et acquit une si grande réputation à son auteur, que les Polonais et les Américains eurent

recours à ses lumières ; et les Hollandais même reçurent de lui des conseils trop judicieux pour être écoutés dans les tems de troubles.

On a reproché à l'abbé de Mably d'avoir établi presque tous ses ouvrages sur la supposition que les peuples d'aujourd'hui pouvoient s'appliquer le régime des républiques grecques et romaines. Etranger aux Etats libres par sa patrie, par son état, par son éducation, il a dû tomber dans les défauts inévitables où tomberoit un républicain assez hardi pour dicter le code des rois. Mais nous pensons néanmoins que sa réputation doit survivre à toutes celles que la révolution française a détruites. L'écrit qu'il adressa aux Américains, sur leur gouvernement, fut brûlé dans plusieurs des Etats-Unis, et lui-même fut pendu en effigie, comme un ennemi de la liberté et de la tolérance. (*Voyez le Mercure* de janvier 1785.)

HISTOIRE.

L'an 1315, *le* 30 *avril*, Mort d'Enguerrand de Marigny.

Enguerrand sortoit d'une ancienne noblesse de Normandie. Le vrai nom de sa famille étoit Le Portier; mais Hugues, son grand-père, ayant épousé l'héritière de la maison de Marigny, en fit porter le nom à ses descendans. Dès que le jeune Marigny parut à la cour, il s'y fit admirer par les grâces de sa figure et de son esprit. Philippe-le-Bel, qui reconnut en lui beaucoup de talens, le fit son chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand-maître-d'hôtel de France, et son principal ministre. Tant de bienfaits excitèrent la jalousie des grands; et les impôts qu'il fut obligé de mettre pour soutenir des guerres entreprises peut-être un peu légèrement, lui attirèrent la haîne du public. Mais, de tous ses ennemis, le plus irréconciliable fut le comte de Valois, frère de Philippe-le-Bel. Un changement de domination, joint au soulèvement des peuples, parut à ce prince le moment de la vengeance, et il la poursuivit avec éclat, mais sous le prétexte du bien public, qui sert toujours à colorer les passions particulières. Quoiqu'on eût levé des sommes immenses sous le règne précédent, il y avoit, à la mort du roi, si peu d'argent à l'épargne, qu'on n'y trouva pas de quoi faire les frais du sacre de Louis-le-Hutin, son suc-

cesseur. Le comte de Valois sut persuader au roi que c'étoit à Enguerrand qu'il falloit s'en prendre, et l'accusa de malversation. Le ministre fut arrêté, et le roi, qui lui étoit favorable, eut la foiblesse de le sacrifier au ressentiment de son oncle. Alors il fut condamné, sans aucune forme judiciaire, à être pendu, malgré sa qualité de gentilhomme et de chevalier, et les grands emplois qu'il avoit eus dans l'Etat. Cet arrêt inique fut exécuté le 30 avril 1315; et pour flétrir plus cruellement sa mémoire, on attacha son corps au gibet de Montfaucon, qui avoit été élevé par ses ordres pour y exposer les corps des malfaiteurs, après leur supplice. Mézeray, qui le juge avec plus d'humeur que de justice, dit, dans son style âpre et énergique : « Comme » maître du logis, il eut l'honneur d'être mis au haut » bout, au dessus de tous les autres voleurs. »

La mémoire d'Enguerrand fut justifiée dans la suite, et sa famille rentra dans tous ses biens.

On a remarqué que les fourches patibulaires de Montfaucon ont porté malheur à tous ceux qui s'en sont mêlés ; Marigny, qui les fit élever, y fut attaché; Pierre Remi, qui les répara, y fut pendu; Jean Monnier, lieutenant civil, qui y fit toucher, y fit amende honorable; enfin, Jean de Montaigu, surintendant des finances, et Semblançai y furent attachés.

L'an 1524, *le* 30 *avril*, Mort du chevalier Bayard, surnommé *le Chevalier sans peur et sans reproche.*

En lisant l'histoire du chevalier Bayard, l'ame de ce héros y paroît réunir tant de vertus sans aucun mélange de défauts, qu'on soupçonneroit l'auteur de n'avoir voulu se présenter aux hommes qu'un modèle

chimérique et inimitable, si son récit n'étoit confirmé par celui de tous les historiens contemporains.

Toujours vainqueur dans les tournois, dans les combats singuliers, hardi dans les coups de main, savant dans les expéditions plus importantes, Bayard fut le plus grand des guerriers. Doux, simple, modeste dans la société, amant délicat, ami sincère, franc chevalier, pieux, humain, libéral, il fut le meilleur des hommes.

Blessé dangereusement à l'assaut de Bresse, il fut porté dans une maison ennemie, qui s'attendoit à toutes les horreurs du pillage. Deux filles extrêmement belles, s'étoient cachées dans un grenier, pour éviter la brutalité du soldat; leur mère tremblante, désespéroit de leur honneur et de sa vie; Bayard rassemble cette famille éperdue, la rassure, la console, la met à l'abri de tout péril, refuse la rançon qu'on lui offre, reçoit un présent de la mère, pour ne pas la désobliger, reçoit des filles deux bracelets, et d'autres petits présens qu'il leur promet de garder toujours pour l'amour d'elles.

Ses exploits militaires remplissent toute l'histoire de son tems : il avoit commencé à se signaler sous Charles VIII, à la célèbre journée de Fornoue; sa gloire militaire illustra le règne entier de Louis XII, et les neuf premières années du règne de François Ier, qui, le lendemain de la célèbre bataille de Marignan, voulut être armé chevalier par Bayard. Depuis, qu'à l'exemple d'Horatius Coclès, il avoit défendu seul contre les Espagnols, un pont sur le Garigliano, et sauvé l'armée française, en retardant la marche de l'ennemi vainqueur, il avoit pour devise un porc-épic,

avec ces mots faits pour lui seul: *Vires agminis unus habet.*

Bayard (1) étoit d'un sang respectable, toujours dévoué à la patrie, toujours versé pour elle. Avant la réunion du Dauphiné à la France, ses ancêtres mouroient pour les dauphins de Viennois, dont ils étoient sujets; ils moururent pour leurs rois depuis la réunion. Le trisaïeul du chevalier fut tué sous les yeux du roi Jean, à la bataille de Poitiers; son bisaïeul à la bataille d'Azincourt; son aïeul à celle de Montlhéry, son père fut mis hors de combat à la journée de Guinegaste, par une blessure dangereuse; et notre chevalier mourut à la retraite de Romagnano. Les du Terrail ne survivoient guère aux malheurs de la France, quand ils pouvoient mourir.

L'amiral de Bonnivet qui, par des mesures mal prises, avoit fait battre à Rebec le chevalier Bayard, ayant été mis hors de combat au passage de la Sesia, et voulant échapper au connétable de Bourbon, son ennemi personnel (*Voy.* le 24 février), qui le poursuivoit, manda le chevalier Bayard. « Vous voyez, » lui dit-il, que je ne suis plus en état de combattre » ni de commander; je vous remets le sort de l'armée : » sauvez-la, s'il est possible. » « Il est bien tard, » lui répondit Bayard, encore sensible à l'affaire de » Rebec; mais n'importe, mon ame est à Dieu, et ma » vie à l'Etat. Je vous promets de sauver l'armée aux » dépens de mes jours. » Vandenesse, à qui Bonnivet confia l'artillerie, en jura autant, et tous deux ne

(1) Bayard étoit de la maison de du Terrail, l'une des plus nobles et des plus anciennes du Dauphiné.

tinrent que trop bien parole. Vandenesse fut tué sur la place, d'un coup d'arquebuse à croc; le chevalier Bayard en reçut un aussi dans les reins, qui lui fit crier : *Jésus! mon Dieu, je suis mort.*

Il mourut comme il avoit vécu. Ses dernières actions portent le caractère de cette simplicité héroïque et chrétienne qu'il avoit montrée toute sa vie. Au défaut de croix, il baisoit son épée; n'ayant point de prêtre, il se confessoit à son maître-d'hôtel; il consoloit ses amis et ses domestiques; il bravoit sans orgueil et sans foiblesse la rebellion triomphante. « *Pleurez sur* » *vous, monsieur*, dit-il au connétable de Bourbon » qui s'attendrissoit à la vue de ce héros expirant; » pleurez sur vous-même : pour moi, je ne suis point » à plaindre, je meurs en faisant mon devoir; vous » triomphez en trahissant le vôtre : vos succès sont » affreux, et le terme en sera funeste. » Et en effet, trois ans après, le connétable fut tué à l'assaut de Rome.

La retraite des Français ayant laissé Bayard entre les mains des Impériaux, le marquis de Pescaire le secourut mourant, le pleura mort, et les regrets dont les ennemis honorèrent la cendre de Bayard égalèrent ceux des Français.

Ce héros mérita, et reçut de ses contemporains le surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche.*

L'an 1574, *le* 30 *avril*, Deux gentilshommes de la cour de Charles IX, la Mole et Coconas, sont décapités, pour avoir trempé dans une conspiration tendante à enlever de la cour le duc d'Alençon, pour en faire le chef du parti des mécontens.

Leurs têtes furent exposées sur une potence à la

place de Grève. Aussitôt que la nuit fut venue, Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, alla elle-même enlever la tête de Coconas, qui avoit été son amant, et l'ayant fait embaumer, elle la garda long-tems dans un cabinet, derrière son lit, à l'hôtel de Nesle (où est aujourd'hui l'hôtel Mazarin). « Ce même cabinet, dit » Sainte-Foix, fut long-tems arrosé des larmes de sa » petite-fille, Marie-Louise de Clèves, dont l'amant » (Cinq-Mars) eut la même destinée que Coconas. »

L'an 1611, *le* 30 *avril*, Le parlement de Provence fait brûler le curé Gofridi, comme sorcier.

Louis Gofridi, curé de la paroisse des Acoules, de Marseille, avoit beaucoup de goût pour les livres de magie. A force de lire de ces sortes de productions, il s'imagina qu'il étoit sorcier. Le diable lui donna le talent de se faire aimer de toutes les femmes en soufflant sur elles, et il souffla sur quelques-unes. La fille d'un gentilhomme nommé La Palud, fut pour lui ce que La Cadière fut dans la suite pour le père Girard, s'il en faut croire des imputations dont rien n'a prouvé la vérité. Après avoir été sous sa direction, elle le quitta et se retira dans un couvent d'Ursulines. Gofridi y envoya une légion de diables; toutes les religieuses se crurent possédées : la sorcellerie de Gofridi parut démontrée (1). Un arrêt du parlement de Provence le condamna au feu; la moitié seulement de ce parlement y condamna le père Girard en 1732; et ceci peut ser-

(1) Le parlement de Provence n'étoit pas le seul dont le greffe pouvoit fournir de pareilles procédures, sur lesquelles on brûloit de prétendus sorciers.

vir de mesure aux progrès qu'y avoit faits la raison dans un espace de cent vingt ans.

L'an 1632, *le* 30 *avril*, Mort de Tilli.

Le comte de Tilli, un des plus célèbres capitaines de la guerre de Trente Ans, s'étoit signalé contre les Turcs, contre les Danois et contre les protestans d'Allemagne, et passoit pour le premier capitaine de l'Europe, quand Gustave-Adolphe parut en Allemagne, et lui fit perdre le titre d'invincible. Tilli fut d'abord vaincu à la bataille de Leipsick; ayant encore osé se mesurer contre Gustave, il fut blessé mortellement au passage du Lech, et alla mourir à Ingolstadt.

L'an 1653, *le* 30 *avril*, Cromwel casse la Chambre des Communes, en Angleterre.

Après que les Communes d'Angleterre eurent fait périr leur souverain sur l'échafaud, elles établirent une espèce de république, qui subsista quatre ans : Cromwel, qui étoit passé en Irlande pour combattre les royalistes, ayant appris qu'on parloit de lui ôter le titre de généralissime, que les Communes lui avoient conféré, revole à Londres, et s'étant rendu au parlement, ordonne aux membres de l'assemblée qu'ils aient à se retirer sur-le-champ. Un d'entr'eux ayant osé lui faire des représentations sur la violence de cette conduite, il frappe du pied, et la chambre se trouve à l'instant remplie de soldats; les députés commencèrent alors à défiler paisiblement; à mesure qu'ils passoient devant lui, il les apostrophoit chacun par une épithète caractéristique, disant à l'un : *Tu es un ivrogne;*

à l'autre : *Toi, tu es un traître*; à un troisième : *Tu es un faussaire*; à un quatrième : *Tu es un impudique*; au suivant : *Tu es un adultère*; à un autre : *Tu es un brigand.* Quand tous les crimes eurent défilé, il ferma la salle, et fit poser cet écriteau sur la porte : *Maison à louer.* Après cette expédition, Cromwel publia une déclaration pour justifier la dissolution du parlement. Il choisit ensuite cent quarante personnes, gens sans naissance et sans mérite, pour administrer l'Etat, et leur déféra (le 14 juillet) l'autorité souveraine, par une patente signée de lui et des principaux officiers de l'armée. Le but de Cromwel étoit de se rendre lui-même, dans la suite, maître du gouvernement, prévoyant bien que ce ridicule sénat tomberoit dans un tel mépris, qu'il seroit obligé de renoncer de lui-même aux fonctions dont on l'avoit investi; et en effet le nouveau parlement remit bientôt le pouvoir souverain aux officiers de l'armée; et ceux-ci, quelques jours après, déférèrent le gouvernement à Cromwel.

L'an 1751, *le* 30 *avril*, Dom Alphonse-Joseph-Ferdinand de la Espada, colonel de milice, mourut à Baëca, âgé de cent dix-sept ans trois mois : il avoit servi sous les rois Philippe IV, Charles II, Philippe V, Louis I et Ferdinand VI, prédécesseur du roi don Carlos.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'an 1655, *le* 30 *avril*, Mort de le Sueur.

Ce célèbre peintre français naquit à Paris en 1617, et fut élève de Vouët, qu'il n'eut pas de peine à sur-

passer. Quoiqu'il ne soit jamais allé en Italie, il parvint à un rare degré de supériorité. La simplicité de ses compositions, l'expression vraie et quelquefois idéale de ses figures lui donnent quelque ressemblance avec Raphaël, dont cependant il ne connoissoit les principaux ouvrages que par la gravure. Il a encore, dans la courte durée de sa carrière, un trait de ressemblance de plus avec le plus grand des peintres. Le Sueur mourut à trente-huit ans.

Ses principaux ouvrages sont : 1°. Les vingt-deux tableaux, dont les sujets forment la Vie de saint Bruno, et qui ornoient le cloître des Chartreux : ces tableaux ont été conservés, et sont maintenant dans la galerie du Sénat ; 2°. les deux tableaux du Martyre de saint Gervais et de saint Protais ; 3°. la Prédication de saint Paul à Ephèse ; 4°. le Cabinet des Muses, le Salon de l'Amour, et la Salle de bains de l'hôtel Lambert.

Remarques sur le mois d'*Avril*.

Ce mois a vu mourir les plus célèbres favorites de nos rois : Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées, madame de Maintenon, madame de Pompadour ; mais cette remarque tient à une observation plus générale, c'est que la plupart des femmes célèbres sont mortes dans le mois d'*avril* :

Jeanne de Navarre, morte le	2 *avril*.
Elisabeth, reine d'Angleterre, le	3
Mademoiselle de Montpensier, le	5
Laure, le	6
Gabrielle d'Estrées, le	9
Madame de Sévigné, le	14

La duchesse de Longueville, le	15 *avril.*
Madame de Maintenon, le	15
Madame de Caylus, le	15
Madame de Pompadour, le	15
Judith, reine de France, le	19
Christine, reine de Suède, le	19
Diane de Poitiers, le	26

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.
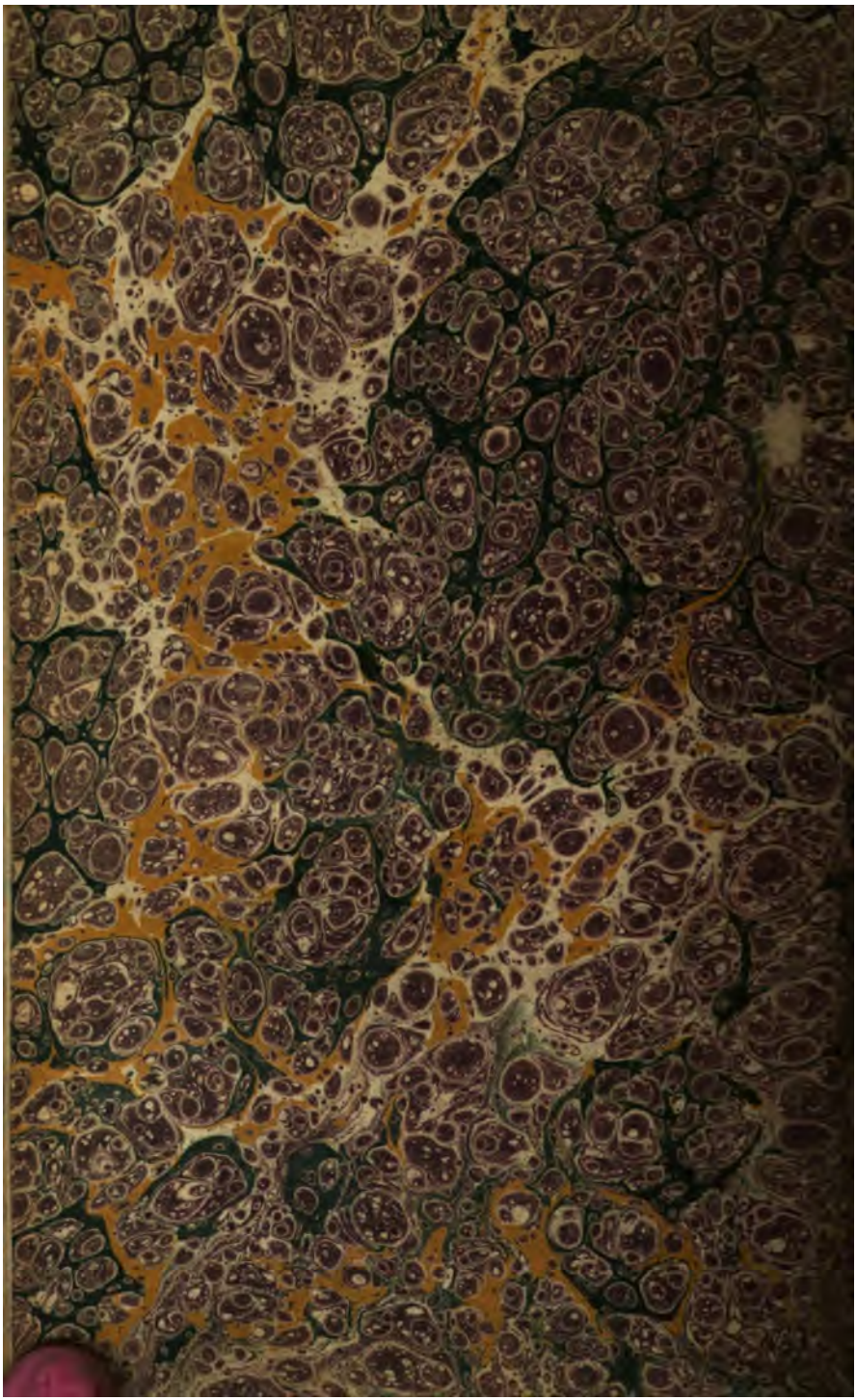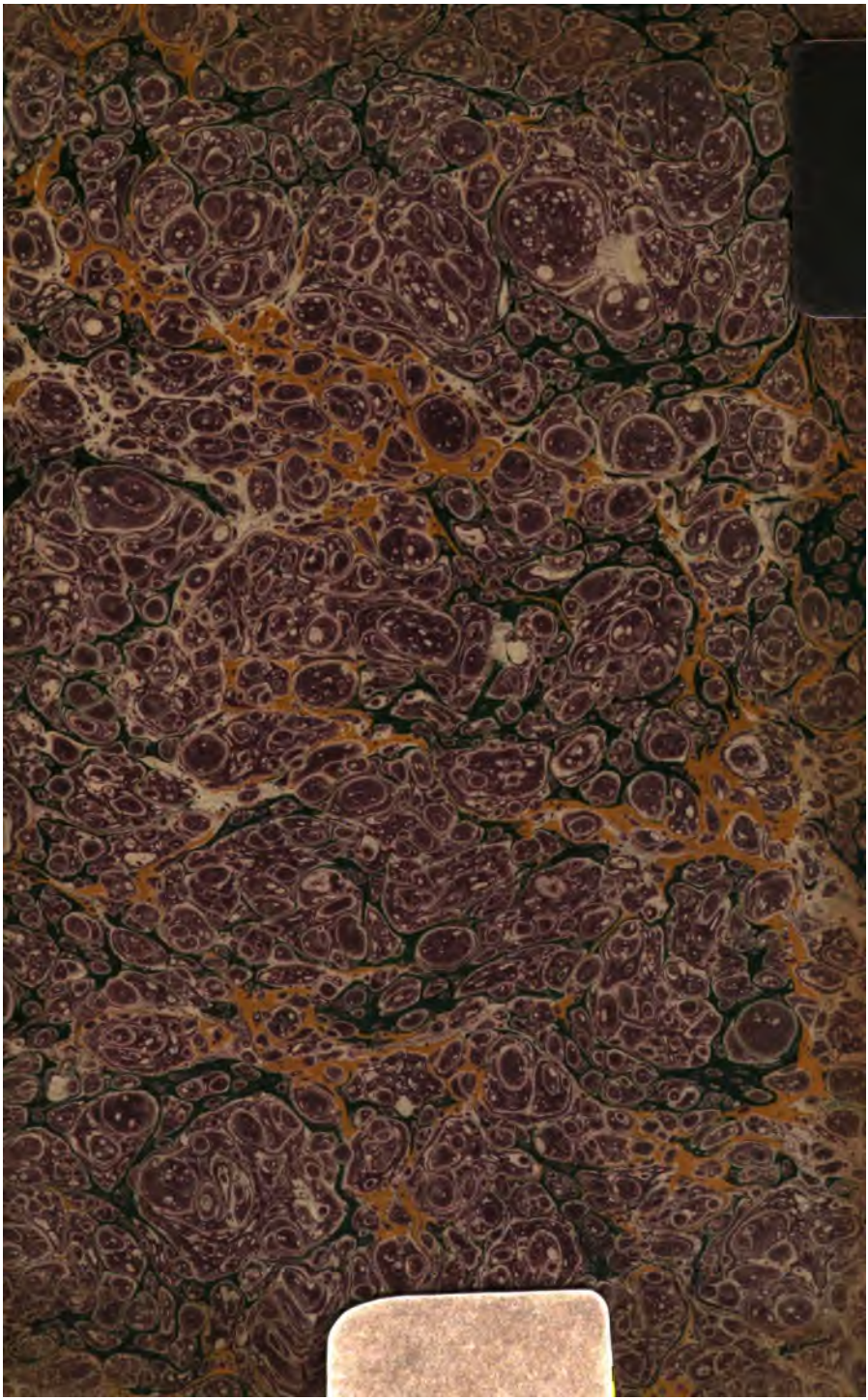
M. Slatkine & Fils
10.10.1986
[ZAH.]